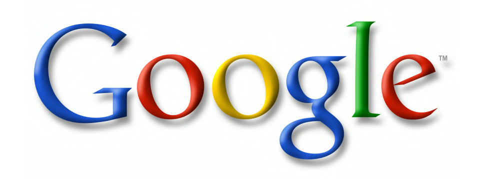



UC-NRLF
$B 760 107



University of California
Lux ex Tenebris.
Claus Spreckels Fund.



BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DE L'HISTOIRE DE FRANCE

PARIS. — IMPRIMERIE DE CH. LAHURE ET Cie
Rues de Fleurus, 9, et de l'Ouest, 21

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DE

L'HISTOIRE DE FRANCE.

DEUXIÈME SÉRIE. — TOME SECOND.

(ANNÉES 1859-1860)



A PARIS,

CHEZ Mme Ve JULES RENOUARD,

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE,

RUE DE TOURNON, N° 6.

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

I.

PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

TENUE LE 4 JANVIER 1859,

A trois heures,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. LASCOUX, L'UN DES DEUX VICE-PRÉSIDENTS.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu. La rédaction en est adoptée.

M. le président proclame membre de la Société, après avoir soumis son admission au Conseil :

1001. — M. Silvy, directeur de la Caisse hypothécaire, rue Cadet, n. 9, présenté par MM. A. Dutens et J. Desnoyers.

Ouvrages offerts.

La liste en sera jointe au procès-verbal de la prochaine séance, une indisposition de M. l'archiviste l'ayant empêché d'assister à la séance d'aujourd'hui.

Correspondance.

M. Reinwald, libraire, demande pour la *Bibliothèque universelle* de Genève un exemplaire du dernier Annuaire historique. Le Conseil agrée cette demande et autorise M. l'archiviste à y joindre le *Bulletin* mensuel de la Société.

— M. L. Delisle entretient le Conseil d'une lettre qu'il a reçue de dom Pitra, dans laquelle le savant directeur des Bénédictins de Solesme exprime l'opinion la plus favorable sur le volume des *Miracles de saint Benoît*, publié récemment par M. de Certain pour la Société de l'histoire de France. Dom Pitra possède un texte manuscrit de Frédegaire, qui serait utilement consulté pour la nouvelle édition de cet historien que la Société a depuis longtemps projetée.

— M. Charma, secrétaire de la Société des antiquaires de Normandie (à Caen), adresse le programme suivant du sujet de prix proposé par cette Compagnie pour 1859 (1er septembre. — Médaille de 800 fr.)

« Dresser la carte gallo-romaine du territoire comprenant les cinq « départements de l'ancienne Normandie (seconde Lyonnaise); justifier, « par des textes ou par des observations faites sur les lieux mêmes, ou « empruntées à des Mémoires dignes de foi, les noms et les emplace- « ments des divisions, circonscriptions, villes, ports, camps, stations, « routes, en un mot, tous les points où on aura constaté quelques traces « de constructions ou d'habitations se rapportant à cette époque. »

— MM. les secrétaires de l'Académie impériale des sciences, belles-lettres et arts de Rouen adressent les programmes des prix proposés pour les années 1859, 1860 et 1861.

Les sujets de prix concernant les études historiques sont les suivants :

Pour 1859. — Études littéraires sur les femmes nées en Normandie, qui se sont fait un nom dans les lettres au XVIIe et au XVIIIe siècle.

Pour 1861. — Histoire du commerce maritime de Rouen depuis le commencement du XVIe siècle jusqu'au commencement du XIXe. Ce travail devra faire suite au remarquable ouvrage de M. de Freville, couronné déjà par l'Académie, et qui a été publié en 1858 par les soins de la Compagnie.

Travaux de la Société.

Le secrétaire présente l'état des impressions, qui ont fait peu de progrès depuis le mois dernier. M. Lahure, imprimeur de la Société, explique cette lenteur, qui cessera, de son côté, dès qu'il sera sorti des embarras de la prochaine translation de son imprimerie rue de Fleurus n° 9, et rue de l'Ouest, n° 21.

Monstrelet, t. III. Feuille 21 chez l'auteur.

Grégoire de Tours, Œuvres diverses, t. II. Toutes les épreuves sont chez l'auteur.

Th. Basin, t. IV. Les feuilles 21 à 23 sont chez l'auteur.

Mémoires de d'Argenson, t. I. Les feuilles 5 à 7 sont chez l'auteur.

— M. le président du Comité de publication informe le Conseil que ce Comité, quoique n'ayant point encore pris de décision au sujet de l'édition de Froissart, sur laquelle l'attention a été rappelée par la lettre de M. Durand de Lançon, peut cependant donner au Conseil l'assurance que M. Lacabane paraît tout disposé à reprendre prochainement et définitivement la mise en œuvre de cette importante publication, pour laquelle il n'a point interrompu les recherches qui l'ont retardée jusqu'à ce jour.

La séance est levée à 4 heures.

II.

VARIÉTÉS.

Progrès de la philologie celtique.

Il y a dix ans, l'un des hommes les plus vénérés de l'Allemagne, Jacob Grimm, aidé des lumières d'un savant genévois à qui appartient l'honneur d'avoir le premier, chez nous, placé l'étude des langues celtiques sur le terrain d'une saine érudition, M. Adolphe Pictet, parvint à trouver un sens aux formules cabalistiques, conçues probablement en langage populaire, qu'un médecin gaulois du IV[e] siècle, Marcellus de Bordeaux, avait conservées dans son traité de *medicamentis*. D'après le mémoire de J. Grimm, ces formules s'expliquaient parfaitement au moyen d'un des idiomes gaëliques, l'ancien irlandais. Ainsi la formule

IN MONDERCO MARCOS AXATISON,

donnée par Marcellus, comme pouvant servir à guérir les ophthalmies, devait se traduire exactement en langue irlandaise.

Inmhion	*dearg*	*omar*	*gus*	*agus*	*ait*	*soin.*
Doux	de l'œil	orbite,	le mal	et	l'enflure	(soient) loin.

Ce résultat isolé parut sans doute bien douteux[1]. Depuis lors les études celtiques ont fait des progrès. Les recherches constantes des archéologues et des numismatistes, quelques heureuses découvertes

1. Voy. le *Bulletin* de la Société de l'histoire de France, 1851-1852, p. 218.

d'inscriptions, la haute initiative de l'Académie des inscriptions[1], l'intérêt nouveau qui s'est élevé autour de l'Alesia de César, ont porté une attention plus active vers les temps lointains de notre histoire et produit des travaux récents qu'il nous paraît important de signaler.

C'est en 1853 seulement qu'a été publié l'ouvrage que les Celtistes regardent maintenant comme le monument capital de la philologie gauloise, la *gramatica celtica* de J. C. Zeuss. Ce livre méthodique, composé d'après les plus vieux monuments qui nous sont restés des idiomes celtiques, paraît avoir fait oublier l'indigeste *Celtica* de Diefenbach. Il a rendu abordable l'étude des divers rameaux de cette grande famille divisée en deux branches principales, le Gaëlique et le Kymrique, qui se subdivisent elles-mêmes, savoir le Gaëlique : en Irlandais, 2° en Erse ou Écossais des hautes terres, et 3° en Manks ou langage de l'île de Man ; le Kymrique : en Cornique, langage aujourd'hui éteint de la Cornouaille anglaise, 2° en Gallois, 3° en Armoricain ou Bas-Breton.

En 1855, deux professeurs distingués, l'un de l'Université de Heidelberg, M. Holtzmann, l'autre de l'Université de Gand, M. Moke, comme pour nier hautement les résultats auxquels Zeuss était parvenu, reprirent chacun de son côté[2], la vieille thèse de quelques érudits du XVIe siècle, qui ne voulaient voir dans le Gaulois qu'un dialecte du tudesque. Cette tentative surannée n'a obtenu d'autre succès que de faire du bruit aux dépens de ses auteurs et d'attirer, principalement sur la tête de M. Holtzmann, la désapprobation des celtistes français et les foudres irritées de l'Allemagne savante.

« Mes remarques prouvent que M. le conseiller Holtzmann ne comprend pas un iota du celtique, et qu'en allemand c'est une mazette. » Ainsi s'exprime peu courtoisement, bien qu'il ne traite qu'incidemment de la thèse de M. Holtzmann, un élève de Zeuss, M. C. W. Gluck, dans un volume publié en 1857, sur les noms propres qui se rencontrent dans les commentaires de César[3].

1. Qui mit au concours, en 1856, la question suivante : « Recueillir, dans une exposition critique et suivie, tous les souvenirs relatifs aux peuples de la Gaule antérieurement à l'empereur Claude, en écartant les conjectures arbitraires, et en mettant à profit les progrès récents de l'archéologie, de la numismatique, de l'ethnographie et de l'étude comparée des langues. »

2. Holtzmann ; *Kelten und Germanen*. Moke ; *La Belgique ancienne et ses origines gauloises, germaniques et franques*.

3. *Die bei C. J. Cæsar vorkommenden keltischen Namen in ihrer Echtheit festgestellt u. erlaütert*. Münich, 1857. In-8, 216 p.

Le Dr C. W. Gluck s'est proposé, en composant cet ouvrage, de réunir, sous la forme de dictionnaire, les bonnes et véritables leçons des noms propres cités par César. Il en compare toutes les variantes au moyen des meilleures éditions de l'auteur romain et des onze principaux manuscrits connus. « Mais comment, s'écrie-t-il, un éditeur peut-il se déterminer entre les variantes de divers manuscrits également bons? Et dans quelle perplexité doit-il se trouver quand le même nom est écrit de différentes manières en différents endroits d'un même manuscrit. » (P. VII.) C'est alors qu'intervient la science du Celtiste. M. Gluck prétend avoir, dans la connaissance des idiomes gaëliques et kymriques, un criterium suffisant pour distinguer, dans le texte de César, les noms à formes régulières et les noms corrompus, et de plus pour en donner la traduction. Nous ignorons si l'étude des langues celtiques est assez avancée pour qu'un travail aussi hardi n'inspire aucune défiance; nous nous contenterons de mettre sous les yeux du lecteur les résultats auxquels M. Gluck est arrivé. Voici la liste des noms qui forment la série des articles de son dictionnaire et dont chacun est, de sa part, l'objet d'une petite dissertation. Nous prenons les formes dont l'authenticité lui paraît consacrée par le contrôle du Celtique, et nous y ajoutons la traduction qu'il en donne, toutes les fois du moins que lui-même croit pouvoir la fournir.

Adiatunnus; quasi cupidus. — *Aduatuci;* 'Ιτητικοί, audaces. — *Aedui;* tumultuosi. — *Agedincum;* montanus locus. — *Ambibarii;* furibundi. — *Ambiliati;* aestuosi. — *Ambivareti;* mutuo se defendentes, aut circum muniti. — *Andecavi;* fœderati. — *Andecumborius;* vallis contrariae incola. — *Aremoricæ* civitates; ad mare sitæ. — *Atrebates;* incolæ, possessores. — *Caeroesi;* nomen quasi e capra sumptum. — *Caletes;* duri, firmi. — *Catamantâloedis;* æqualis, æquabilis. — *Catuvolcus;* alacer ad pugnandum. — *Cebenna;* tergum, dorsum, mons longe extensus. — *Cenabum* (et non *Genabum* que portent cependant les manuscrits). — *Cénimagi;* peut-être : locum longinquum tenentes. — *Centrones;* κεντρόφοροι. Suivant les meilleurs manuscrits, dit M. Gluck, ce devrait être *Ceutrones*, mais le radical *ceutr*, ajoute-t-il, est étranger aux langues celtiques. — *Conconnetodumnus;* valde concors. — *Convictolitavis;* peut-être : societate, comitatu amplus. — *Dánuvius;* fortis, intrepidus, fleuve au cours violent. — *Diablintres;* impigri, alacres, strenui. — *Esubii* (dans les mss Sesuvii, Esbii et Essui), ἄρειοι, mavortii, bellicosi. — *Geidumni*, aestuosi, impetuosi. — *Genava;* os, bouche du Léman. — *Gobannitio;* faber, Fabricius. — *Gorgobina;* atrox, crudelis, γοργός; la seconde partie du mot est inexpliquée. — *Helvii.* — *Latovici* (dans quelques mss Latobrigi); in locis stagnosis habitantes. —

Lemonum; dérivant de lem, en Irlandais leamh, leamhan, orme, ulmus. — *Litavicus;* e terra litorali oriundus. — *Magetobriga;* collis amplus. — *Mandubratius.* — *Mataris;* missile, telum, et scopus, propositum. — *Mediomatrici;* medium jaculantes, medium telis petentes. — *Mellodúnum*, arx collina. — *Nammeius.* — *Namnetes;* fortes. — *Osismi;* audaces. — *Raurici;* domini. — *Réda;* currus. *Eporédirix;* agilis, dominus celer instar equi. — *Rédones;* veloces, curribus utentes. — *Segovax.* — *Segusiavi.* — *Sontiates;* fortes, audaces. — *Treveri.* — *Triboci*; ad trinos montes. — *Vacalus* ou *Vahalis;* ? — *Veliocasses;* ? — *Vellavii;* boni id est fortes. — *Venelli* (*Vnelli* d'après quelques manuscrits). — *Verbigenus.* — *Vercasivellaunus* (Vergasillaunus). — *Verucloetius* (Verudoctius). — *Viromandui.* — *Virodúnum*; arx firma. — *Voccio;* efficax, fortis.

Un savant français, auteur de travaux fort appréciés sur les antiquités bourguignonnes, M. Roget de Belloguet, a entrepris une étude complète des origines gauloises et offert, l'an dernier, au public le commencement de ce travail intitulé : « Ethnogénie gauloise, ou Mémoires critiques sur l'origine et la parenté des Cimmériens, des Cimbres, des Ombres, des Belges, des Ligures et des anciens Celtes. Introduction. Première partie. Glossaire gaulois[1]. » Cette première partie est uniquement consacrée à la philologie. M. Roget de Belloguet a formé son Glossaire en rassemblant, d'après l'ordre chronologique des auteurs qui les fournissent, trois cent vingt noms ou mots de la langue gauloise, qu'il a pris le soin de grouper suivant le plus ou moins de garanties que l'on a de l'exactitude avec laquelle ils nous ont été transmis par les documents. Chacun de ces mots est par lui étudié, comparé et, autant que possible, traduit au moyen des six dialectes du gaëlique et du kymrique.

L'ouvrage de M. Belloguet vient d'être, pour la science, à la fois française et germanique, avec laquelle il a été composé et pour les défectuosités du plan que l'auteur a suivi, l'objet des critiques autant que des hommages du philologue le plus compétent en cette matière, Adolphe Pictet. Dans une brochure toute récente, intitulée : « Essai sur quelques inscriptions en langue gauloise[2], » M. Pictet reproche à l'auteur d'avoir adopté pour l'interprétation des mots celtiques une méthode de simples rapprochements, qui tient peu de

1. 1858; Paris, Duprat et Frank. 304 p. in-8.

2. Genève et Paris, Cherbuliez, 1859 ; 54 p. in-8. — Rappelons au lecteur qu'Ad. Pictet, officier d'artillerie dans l'armée helvétique, a publié au milieu de travaux étrangers à la philologie : « Du culte des Cabires chez les anciens Irlandais ; in-8, 1824. — De l'affinité des langues celtiques avec le sanscrit ;

compte des lois de dérivation et de composition auxquelles les langues obéissent, et qui, par conséquent, dit-il, laisse ordinairement l'esprit dans le vague, au lieu de le conduire avec une précision scientifique.

L'objet principal que M. Pictet s'est proposé dans cette brochure est d'interpréter les inscriptions celtiques, au nombre de sept, qui ont été découvertes jusqu'à ce jour, et presque toutes à une époque récente. Déjà M. Belloguet avait essayé ce travail ; non-seulement il avait réuni ces textes, mais il avait établi le sens d'un pronom démonstratif qui se trouve deux fois dans ces inscriptions (SOSIN), et du mot IEURU, qui se rencontre dans presque toutes. M. Pictet confirme ces premières conquêtes et les dépasse assez pour donner de ces textes véritablement gaulois, qui n'ont encore été jusqu'ici expliqués par personne, une interprétation complète, qui, si elle laisse encore place en quelques points aux conjectures, est cependant basée sur des données assez rigoureuses pour présenter un ensemble très-plausible.

Voici le résultat de cette curieuse recherche, résultat que nous ne donnons ici que dans sa nudité, ne pouvant reproduire les longs commentaires sur lesquels il est fondé.

I. Inscription en lettres grecques, découverte vers 1835, à Vaison, et publiée, pour la première fois, par M. de la Saussaye, en 1842 :

Σεγομαρος Ουιλλονεος τοουτιους Ναμαυσατις ειωρου Βηλησαμι σοσιν νεμητον.

Traduction : « Segomaros Villoneos, civis Nemausensis, vovit Beli« samæ (Deæ) hocce fanum. »

II. Inscription trouvée à Alise en 1839 :

Martialis Dannotali ieuru Ucuete sosin celicnon — Etic,, go bedbi Dugiiontiio — Ucuetin in Alisia.

Trad. : « Martialis Dannotali (filius) vovit Vcueti (Deo) hocce ce« licnum (remedium ?) — Quercus cum fructibus (est) donatio. — Per « Ucuetim in Alisia. »

III. Inscription d'Autun, publiée pour la première fois en 1849 :

Licnos Contextos ieuru Anvallonacu canecosedlon.

Trad. : « Licnos Contextos vovit Anvalonnaco (Deo) domum la« custrem. »

, in-8, 1837 (couronné par l'Acad. des inscriptions). — Le Mystère des bardes de l'île de Bretagne ou la doctrine des bardes gallois du moyen âge sur Dieu, la vie future et la transmigration des âmes ; texte original, traduction et commentaires, 1853 ; 2e édition, 1856. »

IV. Inscription trouvée à Volnay, et publiée pour la première fois par M. de Belloguet (*Ethnolog. gaul.*) :

Iccavos Oppiani cnos ieuru Bringindon (*u*) *cantabon* (*an ?*).

Trad. : « Iccavos, Oppiani filius, vovit Brigindono (*Deo*) domum « lacustrem. »

V. Inscription sur le manche d'une patère en métal, trouvée à Dijon en 1853 :

Doiros Segomari ieuru Alisanu.

Trad. : « Doiros Segomari (filius) vovit Alisano (Deo). »

VI. Inscription anciennement connue à Nevers :

Andecamulos Toutissi cnos ieuru.

Trad. : « Andecamulos Toitissi filius vovit. »

VII. Inscription gravée sur un menhir, à Poitiers, et publiée en 1786 :

Ratn.. Briva (*t*) *iom frontu. Tarbel* (*l*) *inos ieuru.*

Trad. : « Tumulum ad pontem Frontoni Tarbellinos vovit. »

Le mot IEVRV, qui revient dans chacun de ces textes, se laisse deviner par la place constante qu'il occupe et par la forme ειωρου, qui fait instinctivement penser au grec ἱερόω. M. Pictet cependant regarde ce rapprochement non comme fondé sur quelque dérivation réelle, mais comme un pur accident, et donne pour origine du mot *ieuru* une racine *ar*, *air* (action de faire, en ancien irlandais) dont la forme redoublée se trouve dans les mots de la même langue: *iaraim,* je cherche, je prie; iarradh, iarratas, prière, vœux; iarthoir, quêteur, mendiant. *Ieuru*, que sa position indique comme étant un prétérit à la troisième personne du singulier, signifie donc *fecit*, *vovit*, *consecravit.*

A l'aide de nos sept textes, M. Pictet établit presque en entier les désinences du substantif singulier gaulois, du moins dans l'un de ses thèmes, et montre que ces désinences coïncident avec celles de l'ancien irlandais :

	Gaulois.				*Irlandais.*		
	masc.	fém.	neut.		masc.	fém.	neut.
Nom.,	os	â	on	Nom.,	as	a (â)	an
Gén.,	i	...	....	Gén.,	i	a (âs)	i
Dat.,	u	i	....	Dat.,	u	i (î)	u
Acc.,	on (om)	...	on (om)	Acc.,	an	an (ân)	an

L'observation générale la plus importante qui résulte de cette étude, c'est que les sept inscriptions qui en sont l'objet ont été trouvées toutes,

dans diverses parties, fort éloignées les unes des autres, de la Celtique de J. César, et que tous les mots qu'elles contiennent s'expliquent, comme les formules de Marcellus, par un idiome de la famille gaëlique : l'irlandais, tandis que les mêmes mots ne répondent à rien dans le kymrique. Si l'on découvrait des inscriptions du même genre dans la Gaule-Belgique, elles offriraient peut-être, au contraire, un cachet tout kymrique, et ainsi l'on se rendrait compte, d'une manière lumineuse, des différences que César avait signalées dans le langage des différentes parties de la Gaule.

Sur sept de ces inscriptions fécondes, cinq ont été trouvées depuis quelques années à peine. Il est permis d'espérer que de nouvelles découvertes viendront encore ajouter à nos connaissances.

DOCUMENTS INÉDITS SUR LA HIRE, CHABANNES ET AUTRES CAPITAINES DU XV[e] SIÈCLE,

Communiqué par M. Vallet de Viriville.

Les archives du département de la Meurthe, conservées à Nancy, méritent un rang distingué parmi les dépôts de ce genre. Cette collection de documents n'est point encore réunie dans un seul local. Les *archives courantes* de l'administration sont placées à la préfecture. Les titres historiques et le gros du dépôt, ainsi que le logement et le principal bureau de l'archiviste occupent[1] fort à l'étroit une partie de l'ancien bâtiment de la Monnaie, située à l'autre extrémité de la ville. C'est là que furent placées, dès une époque reculée, les archives de la cour des Comptes. Précédemment, les archives accompagnaient le duc dans sa propre résidence et remplissaient un bâtiment spécial de son vaste palais.

Les archives de la cour des Comptes se divisent, comme toutes les archives de ce genre, en *layettes*, ou pièces volantes (réunies dans des boîtes qui leur ont donné ce nom) et en registres. Ces derniers forment des groupes ou séries uniformes qui se répètent identiquement de termes en termes financiers, ou d'exercices en exercices, sous une dénomination commune et constante. L'une de ces séries porte le titre général de *Comptes du domaine*. Le plus ancien registre qui subsiste de cette série remonte à 1427. Voici l'intitulé spécial qu'on lit en tête de ce vo-

1. Les notes qui ont servi de matériaux à cet article ont été recueillies dans un voyage que j'ai fait à Nancy en 1854.



lume : « Papier des receptes du piedz de la terre du baillage de Nancey. » Il s'étend du 30 mars 1427 au 26 septembre 1428. J'espérais trouver dans cette série des renseignements inédits sur la vie privée d'Isabelle, duchesse de Lorraine. Mais mon attente a été presque complétement trompée. La *recette* occupe à peu près exclusivement les pages de ces registres et ne laisse que très-peu de place à la *dépense*. J'ai toutefois rencontré dans le registre de 1441, qui, dans cette suite mutilée, vient immédiatement après celui de 1427, les courtes notions que je vais transcrire.

Dépenses[1] : Premier, paier et soustenu par le dit Outhin, receveur pour les despens de la royne[2] et de ses gens, fais tant aux lieux de Nancey, de Rouzières, de Charmes, de Mirecourt, de Monstreulx le sac[3], de Sérocourt, comme de Lunéville, depuis le dimenge xviiie jour du mois de febvrier l'an M.IIIIcXLI[4] que la dite dame arrivait à Nancey en retournant du duchié de Bar, pour en aller au siége devant Thieullières et Monstreulx sur Sône, jusques au dimenche, tout le jour inclus, viiie jour du mois d'avril M.IIIIeXLIJ, la somme de 925 # 18 s. 2 d.

On trouve aussi, à la fin du même registre, deux ordonnances qui règlent quelques détails de comptabilité; l'une du 11 et l'autre du 13 avril 1442. Le protocole ou intitulé de ces deux diplômes est ainsi : « Ysabel, par la grâce de Dieu royne de Jhérusalem et de Sicille, duchesse d'Anjou, de Bar et de Lorraine, comtesse de Provence, de Forcalquier et de Pymont, et par mon très-redoutable seigneur et espoux René, par la même grâce, etc., lieutenant et vicaire général en ses ditz pays de Lorraine et autres seigneuries par deça les monts, à tous, etc. »

Une autre série de ces registres contient les comptes généraux de la Lorraine. Le plus ancien qui subsiste commence en ces termes : « Comptes de Othin d'Amance, receveur général de Lorraine pour ung an entier, commensant au xxviiie jour de décembre M.CCCCXXXVIIJ (28 décembre 1438), et finissant audit xxviiie jour de décembre MIL IIIIeXXXIX (1439). — Pour la court (des comptes), — seconde année. — Nancey. » La première partie du registre et du compte est consacrée, selon l'usage, à la *recepte*. Viennent ensuite, au dernier cahier, les « mises faictes et soustenues en la duchié de Lorraine, etc. » Nous emprunterons à cette partie du compte quelques extraits qui ne

1. Vers la fin du registre, non paginé; après les recettes.
2. Isabelle de Lorraine, reine de Sicile.
3. Montureux-le-sec.
4. 1442, Nouveau style.

sont pas sans intérêt pour l'histoire militaire et même politique du règne de Charles VII.

René d'Anjou, défait par Antoine de Vaudémont, son cousin et compétiteur, à Bullégneville, était demeuré le prisonnier du vainqueur. Lorsque René recouvra sa liberté (1437), le comte de Vaudémont ne tarda pas à recommencer contre lui ses hostilités. L'an 1438, René se trouvait en Italie. Isabelle de Lorraine, son épouse, le remplaçait dans ses États de France. Antoine profita de cette absence et s'empara du château d'Haroué[1]. Isabelle et les régents demandèrent des secours au roi de France. Charles VII dirigea vers les États de la reine notre célèbre et redoutable La Hire, accompagné de plusieurs capitaines, ses émules et ses compagnons d'armes. La guerre se termina par un arbitrage entre les deux princes. Charles VII en prononça la sentence à Reims le 27 mars 1441.

1438 décembre 28 à 1439 décembre 28. *Extraits des comptes d'Ottun d'Amance, relatifs à Étienne de Vignoles, dit La Hire, et autres capitaines français, pendant leur séjour en Lorraine.*

F° 2. Pour la cour seconde de Nancey.

Recepte.

Dernier cahier. — Mises faictes et soustenues en la duchié de Lorraine par Outhin d'Amance receveur général de ladicte Lorraine qui fault au xxviij jour de décembre[2], etc.

Premier paiier et soustenus par led. receveur pour plusseurs despence en deniers faicte en l'ostel du roy[3] au lieu de Nancei, tant pour les mesquier de l'ostel, pour plusseurs fourain et despens comptant, en pluseurs lieu, en la ville de Nancei, pour la Hiere, Brusach et autres capitaines et aussy pour les despens de Monseigneur le marquis[4] que revient de Naples; et l'amenat Me Hirard de Haralcourt; et arivait à Nancei le sabmedi x^e jour de janvier et y demourait jusques au sabmedi vij^e jour de mars en suivant, qu'il fut menei à Gondreville, pour la mortalitey; faites toutes ycelles despense dès le xxviij^e j. de décembre 1438 jusques au xxviij^e jour du dit moix 1439, comme il appert par

1. Aujourd'hui chef-lieu de canton, arrondissement de Nancy.

2. Une partie des documents qui suivent a été publiée avec d'autres développements par M. Lepage, archiviste du département de la Meurthe, dans l'ouvrage intitulé : *Recueil de documents sur l'histoire de Lorraine.* Nancy, 1855, in-8°, p. 129 à 162.

3. De Sicile, Réné d'Anjou.

4. Il s'agit sans doute ici de Louis d'Anjou, fils de Réné et d'Isabelle, marquis de Pont-à-Mousson, né en 1427; mort jeune.

le papier de l'ostel, contrerollés et tesmoingné par Jacquemin, secretaire et par Durand cellerier de l'ostel, la somme de xi^c^iiij^xx^xiii lbz. xj s. viij d. (1193 livres 11 sous 8 deniers).

(L'évêque de Metz [1], le marquis, la chevalerie des deux pays, se rendent à S.-Mihiel à l'encontre du comte de Vaudémont.)

Item paier par led. receveur au lieu de Nancey pour les despens de Monseign. le seneschal d'Anjou [2], qui estoit mandé venir par Messieurs les gouvernours du pays de Lorraine pour les affaires du pays; le quel arivat audit lieu de Nancei le iij^e jour de janvier mil iij^c et xxxviij accompaignier de Mess. Regnauld de Plexy, de Regnauld Guillaume bailly de Montargy, Biauboxay, Thibault de la Tour, Anthoine serorge du dit Biauboxay, Loys de St-Yley et de pluseurs autres gentilshommes et archiers jusques au nombre d'environ ·l· chevaliers et demourèrent aud. Nancei dès le d. jour jusques au lundi xxiiie jour d'avril mil iiij^c et xxxix, et despendirent le d. temps pendant en l'ostel dud. receveur où il estoient logiez et aussy pour les cappitaines c'est assavoir La Hiere, Jehan d'Aulchy, Brisaque, Chappelez, Mongomory, Bonifas [3] et autres, et des seigneurs du pays de Lorraine qui par plusieurs fois venoient disner et soupper avec lui pour lui tenir compagnie, comme il appert par le papier de la despense faicte parmei le dit temps, tesmoingnée par ledit seignour et par Guillaume de Loddes son maistre d'ostel; compté et vériffié en la présence de Jacquemin et de Warry secrétaire du roy, la somme de xiij^c lv. francs vi gros iij d. [4], que vallent mil iiij^xx^xij lbz. vij s. iiij d. (1092 # 7 s. 4 d.).

Item paier par led. receveur pour l'eschact de sexante et deux résaulx et demi de blés wayen acheté en la ville de Nancei, tant à Messire Erard du Chastellet comme autre part.... pour aider aux frais des capitaines estant en garnison du pays de Lorraine, ij^c lb. (200 #).

Item.—xii tonnels de vin de pays. (Même emploi.)

Idem.—102 résaulx de blés wayen et 8 tonnels de vin d'Aulsay (d'Alsace), pour aider aux frais du siège de Serocourt, que se tint ou moys de juing mil iiii^c. et xxxix.

Paier et délivré à Loys du Fays, par le commandement de Messeigneurs les Gouverneurs et de Mes. Ch. de Haralcourt, pour ses frais et despens d'aller en Flandres vers Monseign. de Bourgogne [5],

1. Conrad Bayer de Boppart.
2. Pierre de Brezé.
3. Boniface de Valperga ou Valpergue, chevalier lombard, dénommé plus loin.
4. 1355 fr. 6 gros 4 deniers. (Douze gros valent un franc).
5. Philippe le Bon.

pour les affaires du pays et pour le fait de la fille de Clèves[1] le xxvj[e] jour de juing mil iiij[c] et xxxix, ·l· viez florins, vallant xlij lbs. xiiij s. viii d. (42 # 14 s. 8 d.).

Aultres mise faicte par le dit receveur parmei led. temps en paiez (payes) des capitainez de gens d'armes et de traitz de leur service, gaiges et perdes qu'il ont fait, eulx estant ou service du roy, commansant au xv[e] jour de novembre mil iiij[c] et xxxviij, et finissant au xv[e] jour de fevrier en suivant; ou quel temps a trois mois entier, comme cy après sensuit et par l'ordonnance de Mess. les gouverneurs.

La Hiere.

Premiers, paié à la Hiere pour le premier mois de sa retenue, que commensait au xv[e] jour dud. mois de novembre et fenissant au xv[e] j. de décembre en suivant, pour lui et lez gens de sa compaignie, comme il appert par sa quittance, donnée le second jour de janvier mil iiii[c] et xxxviii, la somme de vii[xx]iiij francs[2], que sont à viez florins c. et viii viez florins, que vallent à lbs. cxv lbs iiij s.[3].

Item encor paié à ladicte Hiere, pour cause de gaiges, perdies, entrée et faulte de vivres de lui, de Estevenot son cusin, de Pierre de Brusac et de tous autres de leur compaignie, tant moins et en descomptant de v[m]ix[c]lxxv (5975) viez florins d'or, que lui estoient dehus par le compte fait avec eulx, de leurs gaiges des aultres deux mois, accomplis au xv[e] jour de février, de leurs perdes, service, entrée et faulte de vivres; comme il appert par leur quittance donnée le xx[e] j. dudit mois de février 1438 (1439 N. S.) iij m. etc. que vallent ii[m]iiij[c]iiij[xx]xij lbs. xvi s. (2492 # 16 s.).

Item encor paié à ladite Hiere que Messeigneurs lui ont donné pour tant qu'il aidait affaire départir les gens d'armes de Charmes; ung chevalx acheté à Jacquet de Haralcourt, viez florins C et ·L· (150) que vallent, xvi gros pour le florin, vii xx lbs. (140 #).

Pierre de Brusac. — v[c]lx lbs. x s. viii d. (560 # 10 s. 8 d.) Et le surplus que lui estoit dehuz.... est compris en la quittance de la Hiere cy devant escripte.

Estevenot de Vignolles. — iiij lxv lbs. xii s. (465 # 12 s.) et le surplus est compris en la quittance, etc.

Michault Durand. — ix[xx]xviii lbs. viii s. pour un mois.

1. Sans doute Marie de Clèves, qui épousa l'année suivante Charles, duc d'Orléans.

2. 144 #.

3. 115 # 4 s.

Pierre Michiel. — 416 liv. 16 s.

Jehan d'Aulchier. — 895 liv. 10 s. IIII d.

Boniface de Valpergue.

Item. Paié aud. Boniface, pour ses gasges de lui et de ses compaignons du premier mois et pour la moitié de III^{c} viez florins de son entrée, IIII^{c}lxvII lbs iiij s. (467 # 4 s.).

Item encor paié aud. Boniface, pour et tant moins de la somme de XII c. viez florins et demi (1200 1/2), que dehus lui estoient par compte fait à lui pour cause de ses gaiges, services, perdes, entraiges et faulte de vivres de lui, de Jennot de Valpergue, son cusin, et de tous ceulx de leur compaigniée pour les autres 2 mois en suivant VI^{c}lxij lbs. xiij s. iiij d. (662 # 13 s. 4 d.).

Barette, III^{c}xlvij lbs. iiij s. (347 # 4 s.).
Plus, IIII^{c}lxvII lbs. iiij s. (467 # 4 s.).
Plus, liij lbs vj s. VIII d. (53 # 6 s. 8 d.).

Mongomory [capitaine écossais] (1er mois), ij^{c}iiij^{xx}xiiij lbs. ij s. VIII d. 294 # 2 s. 8 d.). [Ce sont des tournois].

Jehan Juveneau (1er mois), 318 # 8 s.

Andreu Le Lombard (1er mois), 377 # 6 s. 8 d.

Jehan de Minig (1er mois), 246 # 18 s. 8 d.

Bertrand Goyon, VIII$_{xx}$v lbs. (165 #) 6 s. 8 d.

Gaultier de Brusac, xv^{c}xxij lbs. xvi s. (1522 # 16 s.).
— III$_{m}$iiij$_{c}$IIII^{xx}iiij lbs. xvi s. (3484 # 16 s.).
— viij^{xx}x lb. xiij s. IIII d. (170 # 13 s. 4 d.).

(*La suite prochainement.*)

III.

BIBLIOGRAPHIE.

1. — *Archives communales et hospitalières de la Meurthe;* par Henri Lepage, archiviste du département. 1re partie. In-8, 84 p. Nancy, Wiener.

2. — *Comment faut-il juger le moyen âge?* par L. Gautier, ancien élève de l'École des chartes. In-16, 114 p. Chaumont, impr. Cavaniol; Paris, libr. Palmé.

3. — *Curiosités judiciaires et historiques du moyen âge.* Procès contre les animaux; par Émile Agnel. In-8, 47 p. Paris, Dumoulin.

4. — *Épidémies et éphémérides traduites du latin de Guillaume de Baillou*, célèbre médecin du seizième siècle, doyen de la Faculté de Paris, avec une introduction et des notes, par Prosper Yvaren, docteur en médecine de la Faculté de Paris, etc. In-8, 479 p. Avignon, Seguin; Paris, Baillière.

5. — *Essai historique sur l'autorité des évêques de Laon au moyen âge.* 2e partie : Depuis l'avénement des Capétiens jusqu'à l'établissement de la paix de Laon. In-8, 95 p. Laon, imp. Fleury.

6. — *Essai sur les institutions traditionnelles en France;* par M. Tertier de Leray. In-8, 460 p. Besançon, imp. Jacquin; Paris, Lecoffre.

7. — *Glossaire du centre de la France;* par M. le comte Jaubert, ancien député du Cher. T. II. (La-Ysopet.) In-8, 667 p. Paris, Chaix.

8. — *Henri IV.* Recueil des lettres missives de Henri IV, publié par M. Berger de Xivrey. T. VII, 1606-1610. In-4, XVI-956 p. Paris, Impr. impériale; libr. F. Didot (12 fr.).

9. — *Histoire civile, politique et religieuse de Saint-Valery* et du comté de Vimeu; par Fl. Leqls, avec des annotations par M. H. Dusevel. In 8, VIII-255 p. Abbeville, Housse.

10. — *Histoire complète de Bordeaux;* par M. l'abbé Patrice-John O'Reilly, chanoine honoraire. 3 vol. in-8. Bordeaux, Delmas; Paris, Furne (18 fr.).

11. — *Histoire de la ville de Montdidier;* par Victor de Beauvillé. 3 vol. in-4, v-1537 p. Lithogr., cartes et pl. Paris, Didot.

12. *Histoire de la ville de Parthenay*, de ses anciens seigneurs et de la Gatine du Poitou, depuis les temps les plus reculés jusqu'à la Révolution; par Bélisaire Ledain, avocat, etc. In-8, 403 p. Poitiers, imp. Bernard, Paris, Durand (5 fr. 50).

13. — *Histoire de l'Église et du diocèse d'Angers;* par M. l'abbé Tresvaux, chanoine titulaire et ancien vicaire général de Paris. T. I. In-8, 552 p. Angers, Cosnier et Lachèse; Paris, Lecoffre.

14. — *Histoire de Notre-Dame de Vaudouant;* par M. l'abbé Cailland, vicaire général. In-18, XXXII-119 p. Bourges, Pigelet.

15. — *Histoire des relations des Hurons et des Abnaquis du Canada avec Notre-Dame de Chartres*, suivie de documents inédits sur la sainte chemise; par M. Luc Merlet. In-8, xxiv-80 p. Chartres, Garnier (5 fr.).

16. — *La Belle Pope*, née à Bayeux, au ixe siècle, femme de Rollon, premier duc de Normandie. Étude historique. In-8, viii-119 p. Bayeux, Delarue; Paris, Maillet-Schmit.

17. — *La Princesse des Ursins*. Essai sur sa vie et son caractère politique, d'après de nombreux documents inédits; par M. François Combes. In-8, iv-568 p. Paris, Didier (7 fr.).

18. — *La Vida de san Honorat* (la Vie de saint Honorat), légende en vers provençaux du treizième siècle; par Raymond Féraud. Analyse et morceaux choisis, avec la traduction textuelle desdits morceaux, la biographie du vieux poëte et une notice historique sur saint Honorat et sur les îles de Lérins; par A. L. Sardou. Grand in-8, ix-58 p. Coulommiers, impr. Moussin; Paris, Jannet.

19. — *La Ville d'Abbeville, ses souvenirs historiques, ses monuments et ses hommes dignes de mémoire*; par M. H. Dusevel, etc. In-8, 55 p. et 2 pl. Amiens, Caron (2 fr.).

Le Département de la Somme. Ouvrage illustré de dessins par M. L. Duthoit. Chaque livraison contient la description d'une ville, d'un bourg ou d'un simple village.

20. — *Les monuments de Seine-et-Marne*. Description historique et archéologique, et reproduction des édifices religieux, militaires et civils du département; par MM. Amédée Aufauvre et Charles Fichot. In-folio, iv-208 p. et planches. Troyes, impr. Caffé; Paris, chez les auteurs, 39, rue de Sèvres.

H. L. Bordier.

Ch. Lahure et Cie, imprimeurs du Sénat et de la Cour de Cassation, rues de Fleurus, 9, et de l'Ouest, 21.

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

I.

PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

TENUE LE 1er FÉVRIER 1859,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. LASCOUX, L'UN DES DEUX VICE-PRÉSIDENTS.

(Procès-verbal adopté le 1er mars.)

Le procès-verbal de la précédente séance est lu par le secrétaire ; la rédaction en est adoptée.

Le Conseil est informé de la perte que la Société vient de faire de deux de ses membres, M. le comte d'Houdetot, président du conseil général du département du Calvados, beau-frère de M. de Barante, et M. le lieutenant général Pelet, sénateur, ancien directeur du Dépôt général de la guerre.

M. le président proclame membres de la Société, après avoir soumis leur nomination à l'approbation du Conseil :

1002. M. James Nathaniel de Rothschild, rue Taitbout, 40 ; présenté par MM. A. Bouvier et J. Desnoyers.

1003. M. Émile Delaunay, rue de Rivoli, 206, présenté par MM. Marty-Laveaux et A. Bouvier.



Ouvrages offerts.

De la part de diverses Sociétés savantes :

Société des antiquaires de France :

Bulletin. 3e trimestre de 1858.

Société française pour la conservation des monuments :

Bulletin monumental. — Tous les numéros (au nombre de 20 environ) manquant à la collection, jusques et y compris le tome XXII, Caen, in-8°.

Société de l'Histoire du protestantisme français :

Bulletin. — Novembre et décembre 1858, Paris, in-8°.

Société des Antiquaires de Normandie :

Mémoires. 3e série, IIIe volume, Ire partie, Caen, 1858 in-4°

Société archéologique de Montpellier :

Publications, n° 30, Montpellier, 1858. in-4°.

Société archéologique de l'Orléanais :

Mémoires. Tome IV, Orléans, 1858, in-8° et atlas in-4°.

Société des Antiquaires de l'Ouest :

Bulletin. 3e trimestre de 1858, Poitiers, in-8°.

Société archéologique du Limousin :

Compte rendu des séances. Tome VIII.

Ouvrages offerts par les auteurs :

Histoire de la colonisation pénale et des établissements de l'Angleterre en Australie, par M. le marquis de Blosseville, Évreux, 1859, 2 vol. in-8°.

Isabeau de Bavière, reine de France; études historiques, par M. Vallet de Viriville. Paris, 1859, in-8°.

Essai historique et liturgique sur le saint ciboire et la réserve de l'Eucharistie, par M. l'abbé J. Corblet, Paris, 1858, in-8°.

Étude sur l'état intérieur des abbayes cisterciennes et principalement de Clairvaux aux XIIe *et* XIIIe *siècles,* par M. G. d'Arbois de Jubainville, Troyes, 1858, 1 vol. in-8°.

Histoire de la première croisade, par M. J. F. A. Peyré, Lyon, 1859. 2 vol. in-8° avec cartes et plans.

Mémoires sur la mort de Louis XIV par le marquis de Dangeau, (Extrait du tome XVI du *Journal de Dangeau*, publié par M. M. E. Soulié et L. Dussieux, 1858, in-8°.

Observations sur l'ouvrage de M. Aug. Bernard, intitulé : *Description du pays des Séguisiaves*, par M. l'abbé Roux, Lyon, 1859, in-8°.

Correspondance.

M. le comte de Saint-Aignan remercie le Conseil de l'avoir admis à remplacer dans la Société monsieur son père qui lui a été malheureusement enlevé l'an dernier. Il tenait à honneur de recueillir cette portion de son héritage.

— M. le marquis de Blosseville, député de l'Eure, fait hommage de son ouvrage sur la colonisation pénale, ci-dessus indiqué.

Quoique cette histoire ne se rattache qu'indirectement à l'étude de l'histoire de France, « je n'ai cependant rien négligé, dit l'auteur, « pour recueillir quelques souvenirs épars dans les annales de nos « établissements d'outre-mer et dans les procès-verbaux de nos assem« blées délibérantes. J'ai indiqué aussi, comme admirable sujet, l'his« toire de la France coloniale, et je veux espérer qu'elle sera offerte « sans trop de délai à la Société de l'Histoire de France, quoique les « documents soient extrêmement disséminés. J'étais heureux quand je « pouvais citer un nom français, remettre en lumière une pensée fran« çaise. Mon livre arrive au moment où l'esprit colonial se réveille, où « la France reprend pied sur divers points du globe. Si les espérances, « les erreurs, les fautes et les succès que je signale pouvaient offrir quel« ques enseignements utiles dans ce retour à des traditions si honorables, « ce serait pour moi la plus précieuse récompense d'un long travail. »

— M. Bordier présente de la part de M. Sayous, sous-directeur des cultes non catholiques au ministère de l'instruction publique, une lettre dans laquelle celui-ci exprime, au nom de son fils, M. Édouard Sayous, une vive reconnaissance de la participation de la Société de l'Histoire de France, au prix d'honneur d'histoire qui lui a été décerné dans le dernier concours général. Il fait hommage au Conseil, d'après le désir qui lui en avait été témoigné, d'une copie du discours qui a remporté le prix.

La question était : *Colbert et Louvois. — Caractériser ces deux*

ministres. — Exposer les principaux résultats de leur administration, et déterminer la part qui doit être attribuée à chacun d'eux dans la gloire du règne de Louis XIV.

« La plus prochaine ambition de mon fils, dit M. Sayous, est de « devenir digne de prendre place dans les savantes réunions de la So-« ciété de l'Histoire de France, et je compte sur la bienveillance du « Conseil pour l'admettre au nombre des membres lorsque, sa Logique « terminée, il aura le loisir désiré de revenir aux études historiques. »

Cette dissertation, remarquable par la méthode, la clarté et la connaissance du sujet, sera déposée dans les archives de la Société.

— M. Chappuis, secrétaire de la *Société d'Éducation* de Lyon, envoie le programme d'un prix de 300 fr. à décerner en 1859 sur ce sujet :

Des moyens à employer comme stimulants dans l'éducation publique et dans l'éducation privée.

M. Carlier annonce la publication récente à Gand d'un ouvrage intéressant de M. l'abbé D. Carnel, vicaire à Lille, intitulé : *Chants liturgiques d'Adam de La Bassée, chanoine de la collégiale de Saint-Pierre à Lille au* XIII[e] *siècle*. 1 vol. in-8°.

Travaux de la Société.

Le secrétaire présente l'état des impressions :

Monstrelet, t. III, feuille 22 chez l'auteur.

Grégoire de Tours, écrits divers, t. II, feuille 21 chez l'auteur.

Thomas Basin, t. IV. On attend la table.

Mémoires de d'Argenson, 5 feuilles sont tirées, et 20 placards composés.

M. Lahure sera de nouveau invité à activer le plus possible les impressions.

— M. le trésorier rend compte au Conseil de l'état des divers payements faits sur la caisse de la Société pour les impressions de 1857 et de 1858.

— Le même membre demande au Conseil l'autorisation de suspendre l'envoi du *Bulletin* à quelques compagnies savantes qui ont cessé d'envoyer leurs publications à la Société.

La séance est levée à quatre heures.

II.

NÉCROLOGIE.

Le comte de Houdetot.

Le comte Frédéric-Christophe de Houdetot descendait d'une ancienne et illustre famille de Normandie. Il était fils du premier mariage de César de Houdetot avec Mlle de Fognes, et naquit le 16 mai 1778. Comme il avait perdu sa mère, morte fort jeune, et comme son père, après avoir servi dans l'Inde pendant la guerre, était devenu commandant de l'île de France et s'y était remarié, Frédéric de Houdetot fut élevé par les soins de son grand-père lieutenant général, pour lequel il conserva une reconnaissance et un respect que jusqu'au dernier jour de sa vie il exprimait avec attendrissement. Pendant les premières années de la Révolution, il était impossible de suivre régulièrement une instruction classique ; mais il eut de bonne heure le goût de l'esprit ; une intelligence prompte et facile, et un jugement droit. Il vivait chez sa grand'mère, la comtesse de Houdetot, parmi une société de gens de lettres et d'hommes d'esprit. Le plaisir de la conversation était, dans de si graves circonstances, devenu plus sérieux. Les malheurs du temps, les crises révolutionnaires, contribuaient aussi à former la raison et le caractère. Nourri à cette école, Frédéric de Houdetot, acquit une appréciation fine et juste des personnes et des événements, un esprit bienveillant et modéré qui, dès sa jeunesse, donnèrent à ses relations sociales beaucoup de douceur et de charme. En 1798, il fut atteint par la conscription, et servit comme canonnier pendant quelque temps. Ce fut vers ce temps-là que le goût très-vif qu'il avait pris pour les arts le conduisit dans l'atelier de Regnault, et bientôt après dans celui de David. Il n'en continuait pas moins à vivre dans la spirituelle société de sa grand'mère et de sa tante Mme de La Briche. Il se lia alors d'une amitié qu'on pourrait appeler fraternelle avec M. Molé qui venait d'épouser Mlle de La Briche. Plusieurs années se passèrent ainsi, années heureuses où il jouissait de sa jeunesse, des affections de famille, de la conversation de ses amis, de l'entrain de l'atelier, et d'une liberté sans désordre.

En 1806, il fut nommé auditeur au conseil d'État par le même décret que M. Molé; ce fut sans doute son amitié qui le détermina à entrer dans une carrière à laquelle il n'avait pas songé. Jamais personne n'a été plus étranger à l'ambition, plus indifférent aux opinions politiques, quand elles n'étaient pas coupables ou dangereuses. Quelque temps

après, il fut appelé en Prusse après la conquête qui suivit la victoire d'Iéna, et fut placé à la tête de l'administration de l'accise. Afin de tirer un meilleur parti des États prussiens, l'Empereur avait, autant que possible, conservé le mécanisme de l'administration, en plaçant les subalternes sous la direction d'un administrateur français. Il avait aussi pensé que de jeunes auditeurs, destinés à exercer des fonctions civiles et à y apporter la justice, la régularité et les ménagements dus à leurs concitoyens, auraient, autant que cela était possible, pour les vaincus des égards qu'on ne devait pas espérer des administrateurs militaires. Ce n'en fut pas moins une triste mission à remplir. M. de Houdetot sût se faire estimer et aimer par la société de Berlin et maintenir l'ordre dans une administration qu'avait dirigée avant lui le baron de Stein.

A son retour en France, à la fin de 1807, il fut nommé sous-préfet à Château-Salins, et peu après appelé à l'importante préfecture de Gand. En 1809, la descente d'une armée anglaise à Flessingue et l'urgente nécessité de défendre une côte où rien n'avait été disposé pour s'opposer à cette invasion, mirent en évidence son zèle et sa capacité, et il seconda les mesures prises par le maréchal Bernadotte. Le 17 mars 1813, il fut nommé préfet de Bruxelles, et bientôt sa position devint triste et difficile. La bataille de Leipsick et la retraite de l'armée en France laissèrent la Belgique sans défense ; le général Maison sut, avec un très-faible corps d'armée se maintenir pendant quelque temps à Bruxelles, et l'administration conserva encore assez d'autorité et d'influence pour maintenir le bon ordre, et prévenir tout mouvement de révolte parmi une population qui, n'appartenant pas à la patrie française, aurait pu regarder la conquête comme une délivrance. M. de Houdetot rentra en France lorsque Bruxelles fut évacué par le général Maison.

Après la Restauration il eût été, s'il l'eût voulu, placé dans une grande préfecture; mais il était content de retrouver sa liberté, de vivre avec sa famille et ses amis, et de reprendre sa palette. A la seconde Restauration, ce ne fut pas sans peine que ceux de ses amis qui tenaient au gouvernement obtinrent de lui qu'il accepterait, pour quelque temps, la préfecture du Calvados. C'était un dévouement méritoire; à peine pouvait-il espérer d'alléger les maux qui pesaient sur sa province, occupée par un corps prussien : il avait à lutter contre l'ardeur de haine et de vengeance des vaincus de 1806. Ils étaient exigeants et menaçants. Déjà plusieurs préfets avaient été enlevés et emmenés prisonniers. La préfecture fut envahie, et M. de Houdetot fut gardé à vue par les soldats prussiens. Il n'en résista pas moins, et n'accorda rien que ce qui était autorisé par le gouvernement du roi. Aucune contribution de guerre ne fut imposée, aucune réquisition ne fut exigée; les tablissements furent respectés; le musée même fut sauvé.



En même temps il eut à se garantir contre d'autres violences; une réunion de royalistes s'était formée et avait pris les armes, pour la défense d'une cause qui ne courait plus aucun danger; elle ne voulait reconnaître aucune autorité constituée, au point que quelques-uns de ces volontaires royaux avaient pu venir dans le cabinet du préfet lui signifier leurs volontés. Ils furent désavoués par le duc d'Aumont, leur chef. Mais pour suivre cette ligne d'impartiale modération, pour résister à l'esprit de réaction, un préfet avait besoin d'être approuvé et soutenu par le ministère. Telle n'était point la disposition de M. de Vaublanc, qui venait d'être appelé au ministère de l'intérieur. M. de Houdetot donna sa démission. Avant de quitter ses fonctions, il avait eu l'heureuse occasion de sauver le général Grouchy, en le faisant avertir que l'ordre était donné de l'arrêter.

En 1819, lorsque le ministère de M. Decazes et du général Dessoles fit une nombreuse promotion de pairs, M. de Houdetot fut placé sur cette liste. Il a siégé dans la chambre des pairs pendant 30 ans sans ambition, sans désir de succès, sans esprit de parti, votant rarement avec l'opposition, mais toujours avec indépendance. Le crédit qu'il pouvait avoir était uniquement employé à servir les intérêts du département du Calvados; il avait fait des soins qu'il y donnait sa principale occupation; il était membre du Conseil général et le présidait à chaque session. Son frère, le général de Houdetot était député de l'arrondissement de Bayeux. L'un et l'autre, sans ostentation, sans chercher à se donner de l'influence, par dévouement au bien public, ou par une bienveillante obligeance pour leurs compatriotes, avaient accepté comme un devoir la suite des affaires du département. Quant à la commune d'Étrehan, il n'avait pas recours à l'administration supérieure : fondation d'école, secours aux malheureux et aux indigents, étaient dans les attributions de son inépuisable charité. Son nom restera honoré et béni dans le pays où il a répandu tant de bienfaits et rendu tant de services.

Après la révolution de Février et pendant l'essai de la république, M. de Houdetot fut élu député à l'Assemblée législative, et, depuis 1849, son élection a été renouvelée deux fois. Il ne s'est point refusé à la confiance de ses compatriotes; il a été sensible à leurs instances, et se serait fait un reproche de ne pas continuer à leur rendre de bons offices. Il eût éprouvé une sorte de vide à ne plus s'occuper des affaires du Calvados. On ne pouvait le soupçonner d'aucune ambition; à cet égard, il avait fait ses preuves sous tous les gouvernements.

En parlant de l'ami et du frère que nous avons perdu, peut-être ne devrions-nous pas entretenir le public de sa vie privée et répandre au dehors nos sentiments intimes. Toutefois, il est impossible de ne pas dire

quel était le charme de son caractère et de son esprit, et combien il apportait de douceur dans ses relations d'intimité et même de société. Il avait une bienveillance sincère et sympathique : dans la conduite, dans l'esprit, dans le caractère de chacun, il ne voyait que le meilleur côté ; il ne supposait jamais que de bonnes intentions. Ce n'était pas une complaisance banale, mais une finesse d'observation, qui savait découvrir ce qu'il y avait de bon et de louable. Il portait dans le jugement des personnes les mêmes dispositions que dans l'appréciation des œuvres de l'art et de l'esprit, où il voyait avant tout les conceptions de l'auteur et le point de vue où il s'était placé, de sorte qu'il ne savait pas blâmer et que son approbation était consciencieuse.

On peut juger ce qu'étaient pour lui les relations de famille et d'intimité. Son père avait eu de son second mariage un grand nombre d'enfants. Pendant qu'il était retenu aux colonies par son service, ils étaient élevés en France. Frédéric de Houdetot fut un père pour sa jeune famille. Ses affections étaient toujours dévouées. L'accomplissement des devoirs était pour lui un mouvement spontané. Tout en lui était naturel et facile ; aussi, dès qu'on le connaissait, on l'aimait.

La vieillesse et la maladie, qui ont rendu douloureuses les dernières années de sa vie, n'avaient pas agi sur son caractère : c'était toujours la même douceur, la même activité, on dirait presque la même gaieté. Mais la mort de son plus intime ami, le comte Molé, le frappa au cœur, et cette impression de tristesse ne s'effaça point.

Il avait de tout temps respecté la Religion ; lorsque, il y a plusieurs années, il se décida à en pratiquer les devoirs, ce fut sans effort, sans hésitation, avec une foi simple et entière. Il a reçu les secours, les consolations et les espérances qu'elle donne. Ses dernières pensées étaient en harmonie avec les prières de sa famille, qui entourait son lit de mort.

BARANTE.

III.

VARIÉTÉS.

Le musée de Cluny qui s'est enrichi il y a peu d'années[1] d'un magnifique ouvrage d'art du commencement du XIe siècle, la table d'autel de Bâle, en or massif, vient de faire une acquisition beaucoup plus importante encore. Ce sont huit couronnes d'or garnies de pierres pré-

1. Voy. le *Bulletin* de 1853, page 52.

cieuses qui appartenaient à la famille d'un roi visigoth du VIIe siècle, et qui sont le plus beau spécimen que les antiquaires eussent encore vu de l'art chez les Barbares qui envahirent l'empire romain.

La plus magnifique de ces couronnes se compose d'un large bandeau en or massif, épais de deux centimètres et large de plus de vingt et un. Ce bandeau, richement encadré par deux bordures cloisonnées d'or, et incrustées de cornalines, porte en outre trente saphirs orientaux d'une grosseur énorme ; trente perles fines de grande dimension alternent avec les saphirs sur un fond d'or incrusté de pierres rares, et vingt-quatre chaînettes d'or partant du cercle inférieur de la couronne y suspendent un même nombre de lettres en or cloisonné et incrusté, lesquelles lettres forment les mots :

† RECCESVINTHVS REX OFFERET.

Il s'agit, en effet, du roi Réceswinthe qui régna sur l'Espagne depuis l'année 649 jusqu'en 672. Chacune de ces lettres se termine en outre par une pendeloque d'or et de perles fines soutenant une poire en saphir rose. Offert par le roi à une église, ce bijou splendide avait été augmenté de deux appendices : une chaîne de soutènement s'élevant au-dessus du bandeau et une croix appendue au-dessous. La chaîne est composée de quatre branches qui se réunissent à leur extrémité supérieure pour s'attacher à un fleuron d'or massif enrichi de douze pendeloques en saphir et surmonté d'un petit bloc de cristal de roche finement taillé en forme de chapiteau : au-dessus se trouve une boule également en quartz puis une tige d'or formant le point de départ de la suspension. La croix descend au centre de la couronne par le moyen d'une longue chaîne fixée au fleuron d'or. Elle est, elle-même, en or massif relevé de six beaux saphirs et de huit grosses perles fines, le tout monté en haut relief sur des griffes à jour ; au revers on voit encore la fibule qui montre que cette croix avait servi d'agrafe pour attacher le manteau royal.

Les sept autres couronnes, garnies de même chacune de leur suspension, vont en diminuant de grandeur et de beauté jusqu'à la dernière qui dut être faite pour un très-jeune enfant, mais sont toutes cependant d'une richesse et d'une perfection capables d'exciter, sinon l'envie de nos habiles ouvriers d'aujourd'hui, du moins leur étonnement. On estime à plus de soixante mille francs le prix de la matière brute dont elles sont formées. L'acquisition en a été faite pour le musée de Cluny au prix de cent mille francs comptant.

Elles ont été trouvées dans le courant de cet hiver, près de Tolède, à la Fuente de Guarrazar, par des paysans. Heureusement, un anti-

quaire du pays, M. Navarro, se hâta d'en faire l'acquisition avant que les différentes parties de la trouvaille ne fussent dispersées ou dénaturées. Les paysans s'étaient déjà partagés quelques-unes des pendeloques et leurs femmes les portaient sur elles, moins comme des objets de coquetterie que comme de pieux talismans. Il ne put ravoir la croix d'or qu'en donnant une croix de diamants en échange. Ce trésor avait sa place naturelle dans les musées de l'Espagne, mais, par malheur pour ce pays, le gouvernement s'y attribue un droit de préemption sur les objets d'art et d'antiquité qu'on y découvre, droit qui effraye les inventeurs, et d'où il résulte que le public parisien peut aujourd'hui contempler la couronne de Réceswinthe et ses sœurs, dans une vitrine spéciale de l'hôtel de Cluny. Elles avaient probablement été données par le roi goth à la cathédrale de Tolède et enfouies lors de la prise de cette ville par les Arabes en 711, c'est-à-dire trente-neuf ans après la mort de Réceswinthe. C'est à cette catastrophe que nous devons leur admirable conservation. Ajoutons que plusieurs de nos plus habiles antiquaires, notamment M. Ferdinand de Lasteyrie, préparent diverses publications sur ces couronnes et sur l'art des Barbares en général.

IV.

BIBLIOGRAPHIE.

21. — *Annales de la cité de Genève*, attribuées à Iean Savyon, syndic. Genève, J. G. Fick, 1858. In-8.

Ce petit volume, publié par le docteur Édouard Fick, est surtout intéressant par sa charmante exécution typographique. Genève s'efforce de rivaliser avec Lyon où se trouvent les imprimeurs les plus habiles de France et qui laissent Paris, sous ce rapport, bien loin derrière eux. La maison Fick, arrivée aujourd'hui à sa troisième génération de typographes, utilise heureusement d'anciens caractères, dont elle a hérité, et de précieux bois gravés qui appartinrent jadis aux ateliers célèbres des Estiennes, des de Tournes et des Badius. Jean Savyon, né en 1565, mort en 1630, fut l'un de ces nombreux magistrats genévois, maniant à la fois la parole, la plume et l'épée, dont l'intégrité, le dévouement, les lumières firent l'honneur et la force de leur petite république. Ses annales ont beaucoup servi aux historiens ; elles s'étendent jusqu'à l'année 1603 et ont une véritable importance pour les événements du XVI[e] siècle. L'éditeur s'est arrêté dans ce premier essai à l'année 1528 ; mais le succès de son joli volume lui fera sans doute un devoir d'aller jusqu'au bout.

22. — *Abbaye de Neufontaine*, notice ; par M. l'abbé Boudant, curé de Chantelle. In-8, 44 p. Moulins, imp. Desrosiers.

23. — *Archives de Toul.* Inventaire et documents ; par Henri Lepage, archiviste du département de la Meurthe. In-8, 192 p. et 1 pl. Nancy, Wiener.

24. — *Archéologie pyrénéenne;* antiquités religieuses, historiques, militaires, artistiques, domestiques et sépulcrales, d'une portion de la Narbonnaise et de l'Aquitaine, nommée plus tard Novempopulanie, ou Monuments authentiques de l'histoire du sud-ouest de la France, depuis les plus anciennes époques jusqu'au commencement du XIIIe siècle; par Alexandre du Mége (de la Haye), ancien officier du génie, etc. Tome Ier. Première partie. Prolégomènes. In-8, CCLXVI-108 p. Toulouse, Delboy.

25. — *Bulletin de la société archéologique de Sens,* t. VI, 1858. Sens, Duchemin. In-8, 380 p. et 6 pl.

Les suaires conservés au trésor de la cathédrale de Sens, par M. l'abbé Carlier de Sens (Suaire des SS. Innocents, de la fin du IVe siècle ; de S. Victor, du VIIIe siècle ; de S. Potentien, donné par le roi Robert en 1029). — La croix de Charlemagne à Roncevaux (XIIe siècle), par J. Michel. — Des hospices de Sens, par A. Hédiard. — Sur l'auteur présumé du missel des fous. — Sur le séjour du pape Alexandre III à Sens. — Sur une croix émaillée du XIIe siècle conservée dans l'église de Vaudeurs ; par M. Daudin. — Mémoire des plaintes et doléances que font les habitants de Montacher des foulles et surcharges de logements des gens de guerre (1651). — Dictionnaire du *pagus senonicus*, par M. Déy. — Du revenu de la propriété foncière aux environs de Sens depuis le XVe siècle, par M. Lallier. — Dictionnaire du patois en usage dans les cantons de Ligny et Seignelay (Yonne), par M. l'abbé Cornat.

26. — *Bibliothèque impériale.* Département des imprimés, Catalogue de l'histoire de France, tome V. In-4 à deux colonnes, 867 p. Paris, Didot. (24 fr.)

Le tome I renfermait 16 086 mentions ; le tome II, 20 272 ; le tome III, 19 521 ; le tome IV, 16 613 ; le tome V, consacré à l'histoire religieuse, en contient 15 702.

27. — *Cartulaire de l'abbaye de Notre-Dame des Vaux de Cernay,* de l'ordre de Cîteaux, au diocèse de Paris, composé d'après les chartes originales conservées aux archives de Seine-et-Oise, enrichi de notes, d'index et d'un dictionnaire géographique ; par MM. Luc, Merlet et Aug. Moutié, membres de la Société archéologique de Rambouillet, sous les auspices et aux dépens de M. H. d'Albert, duc de Luynes, membre de l'Institut. Tome IIe et dernier. In-4, 416 p. Paris, imprim. Plon.

28. — *Correspondance littéraire inédite de Louis Racine avec René Chevaye,* de Nantes, de 1743 à 1757 ; précédée de notices historiques sur chacun d'eux, et accompagnée de notes et d'extraits, par

M. Dugast-Matifeux. In-8, xiv-93 p. Nantes, Guéraud; Paris, lib. Potier.

René Chevaye, conseiller auditeur des comptes de Bretagne, était un ami des lettres qui faisait surtout, avec amour et succès, des vers latins.

29. — *Caractères et portraits littéraires du* XVIe *siècle;* par M. Léon Feugères. 2 vol. in-8. Paris, Didier. (14 fr.)

30. — *Cent (les) nouvelles nouvelles*, publiées d'après le seul manuscrit connu, avec introduction et notes par M. Thomas Wright, membre correspondant de l'Institut de France. 2 vol. in-16, XLIII-626 p. Paris, P. Jannet. (10 fr.)

31. — *Chansons de Gautier-Garguille. Nouvelle édition*, suivies de pièces relatives à ce farceur. Avec une introduction et notes, par Édouard Fournier. In-16, CXII-256 p. Paris, P. Jannet. (5 fr.)

32. — *Dictionnaire historique de la langue française*, comprenant l'origine, les formes diverses, les acceptions successives des mots, avec un choix d'exemples tirés des écrivains les plus autorisés, publié par l'Académie française. T. Ier. (A-Abusivement.) In-4 à deux colonnes, XVI-368 p. Paris, Didot. (8 fr.)

33. — *Dictionnaire de bibliographie catholique*, présentant l'indication et les titres complets de tous les ouvrages qui ont été publiés dans les trois langues, grecque latine et française, depuis la naissance du christianisme, en tous pays, mais principalement en France, pour et sur le catholicisme, avec les divers renseignements bibliographiques qui peuvent en donner l'idée la plus complète, le tout rangé méthodiquement et par ordre alphabétique, sous cinquante-sept chefs principaux; par Fr. Pérennès. Suivi d'un dictionnaire de bibliologie; par M. Brunet de Bordeaux. Tome Ier, contenant les vingt-quatre premiers chapitres ou chefs principaux. Grand in-8, 568 p. Petit-Montrouge, imprim. et lib. Migne. (7 fr.)

L'ouvrage aura 5 vol.

34. — *Dictionnaire encyclopédique de la théologie catholique*, rédigé par les plus savants professeurs et docteurs en théologie de l'Allemagne catholique moderne, comprenant, etc., publié par les soins du docteur Wetzer professeur de philologie orientale à l'université de Fribourg en Brisgau, et du dr Welte, professeur à la Faculté de Tubingue. Approuvé par S. Gr. Mgr l'archevêque de Fribourg. Traduit de l'allemand par J. Goschler, chanoine, docteur ès lettres, ancien directeur du collége Stanislas. Tome III. (Bérenger — Cap de Bonne-Espérance.) In-8 à deux colonnes, 535 p. Paris, Gaume frères. (5 fr. 50 c.)

L'ouvrage sera publié en 25 vol., paraissant de trois en trois mois.

35. — *Froissart*. Étude littéraire sur le XIV[e] siècle, par M. Kervyn de Lettenhove. 2 vol. in-12. Paris, Durand.

Il y a quelques années l'Académie française avait proposé pour sujet de prix une étude de Froissart à côté d'un éloge de Tite Live. Elle accorda le premier rang dans les résultats de ce concours à M. Kervyn de Lettenhove « au docte écrivain belge, à l'homme de savoir et d'esprit » qui avait célébré avec l'orgueil d'un compatriote les mérites du grand chroniqueur né à Valenciennes et mort à Chimay. Encouragé par cette distinction et d'ailleurs admirateur passionné de Froissart, M. Kervyn a complétement refondu son premier travail et d'un simple mémoire fait un remarquable ouvrage en deux volumes. Le premier est entièrement consacré à la vie du chroniqueur; dans le second sont étudiées ses œuvres, non-seulement ses chroniques, mais surtout ses poésies, dont M. Kervyn a retrouvé plusieurs qu'on avait complétement perdues.

L'intérêt toujours croissant qu'excitent la personne et les écrits de Froissart nous engagent à reproduire ici l'analyse des matières que renferme le premier volume de M. Kervyn. Nous pensons qu'il ne sera pas sans importance pour nos lecteurs d'avoir un précis de la vie de Froissart et des événements au milieu desquels elle s'écoula.

I. Enfance et jeunesse de Froissart. Beaumont. Beaudoin d'Avesnes. Ses chroniques. Jean de Beaumont. Autres chroniques. *Vallis scientiæ.* Matthieu Froissart, juré de Beaumont. Il paraît avoir été marchand et s'être fixé à Valenciennes. Le père de Jean Froissard fut-il peintre? Le nom de Froissart fort répandu au moyen âge. Naissance de Froissart. Ses jeux. Ses études. Souvenirs. Premières inspirations. — II. Amours, poésies et premiers voyages. Nouvelles inspirations. Le péage d'amour. Apparition de Mercure et de Vénus. La marchandise. La demoiselle et le roman de Cléomadès. Ballades. Le rosier fleuri. Froissart s'éloigne *pour mieux valoir*. *Doulx congié*. Départ de Froissart pour l'Angleterre. Froissart y reçoit un bon accueil de la reine. Vision de *Doulce Pensée*. Regrets. Retour à Valenciennes. Réconciliation. Le noyer. Les violettes. Rupture. Voyage à Avignon et à Narbonne. Le château de Joinville. La cour pontificale. Le duc de Normandie. Détresse de la France. — III. Séjour en Angleterre. Premières enquêtes. Éclat de la cour d'Angleterre. Affection de la reine d'Angleterre pour les Hennuyers. Froissart lui offrit-il une chronique? Ditties amoureux. La *Court de May*. Fêtes de Berkhamstead. Les dames d'honneur de la reine Philippe. Enquêtes. Voyage en Écosse. Le roi David Bruce. Les Douglas et le château de Dalkeith. Les Stuarts. Le *Débat du Cheval et du Lévrier*. La sauvage Écosse. Alnwick et les Percy. Carlisle et la légende d'Artus. Retour du roi Jean à Londres. Froissart est de son *hostel*. Mort du roi de France. Froissart assiste à l'entrevue d'Édouard III et du comte de Flandre. — IV. Voyages en France et en Italie. Froissart s'embarque à Sandwich. Vie errante des ménestrels. Le Brabant. Melun. La Bretagne. Bordeaux. Le prince de Galles. Retour en Angleterre. Froissart accompagne le duc de Clarence. Fêtes à Paris, à Chambéry et à Milan. Le roi Pierre de Chypre. Rome. Mort de la reine d'Angleterre. — V. Froissart à la cour de Brabant. Lestines. Retour de Froissart. Le duc et la duchesse de Brabant. Le palais de Bruxelles. Cortenberg, Genappe, Morlanwez. Bataille de Bastweiler.

Captivité de Wenceslas. Yolande de Bar. Le siége de l'église de Revigny. Gérard d'Obies, prévôt de Binche. La cure de Lestines. Les taverniers. Le bâtard de Brabant et le roman de Caton. La Salle de Binche. — VI. Premières rédactions des chroniques. Gui de Blois à Beaumont. Froissart prêtre et chroniqueur. Vision de Philosophie. Composition des chroniques. Premiers travaux historiques de Froissart. Robert de Namur. Chevauchée de Tournehem. Henri Froissart. Anciennes rédactions des chroniques. Le manuscrit de Valenciennes. Le manuscrit d'Amiens. Suite des relations de Froissart avec le duc de Brabant. Nouveaux poëmes. Malheurs du sire d'Obies. Voyage à Reims. Valenciennes sauvée du pillage. Mort de Wenceslas. — VII. Froissart chapelain de Gui de Blois. Gui de Blois à Beaumont. Froissart devient son chapelain. Fêtes de Cambray et de Bruges. Froissart au camp de l'Écluse. Voyage en Flandre. Ancienne prospérité de ce pays. Séjour à Gand. Mort d'Ackerman. Chronique de Flandre. *Le roy du puits d'amour*. Voyage aux bords de la Loire. Guillaume d'Ancenis. — VIII. Voyage dans le Béarn. Messire Espaing de Lyon. Les vallées des Pyrénées. Mauvoisin. Lourdes. Richesses et générosité du comte de Foix. Chasses et banquets. Les ménestrels du duc de Touraine. Fables de Gascogne. Récits sérieux. Froissart à Bordeaux. Mariage du duc de Berry et de Jeanne de Boulogne. Avignon. Fêtes de Riom. — IX. Froissart chanoine de Lille. Entrée solennelle d'Isabeau de Bavière. Paris. Voyage de Charles VI à Avignon. Froissart chanoine de Lille *en herbe*. Voyage à Bruges et à Middelbourg. Don Juan Pachéco. Séjour à Valenciennes. Vieillesse de Gui de Blois. Ses fureurs. Sa prodigalité. Vente du comté de Blois. — X. Relations de Froissart avec les seigneurs. Chevaliers du Hainaut. Jean de Werchin. Eustache d'Aubrecicourt. Wulfart de Ghistelles. Gauthier de Mauny. Chevaliers anglais. Le comte de Pembroke. Le comte d'Hereford. Édouard le Despenser. Barthélemy de Burghersh. Richard Stury. Chevaliers français. Enguerrand de Coucy. Le dauphin d'Auvergne. Le duc de Bourbon. Guillaume de Melun. Le sire de Rivière. — XI. Relations littéraires de Froissart. Guillaume de Machault. Eustache Deschamps. Cuvelier. Philippe de Maizières. Pétrarque. Chaucer. Christine de Pisan. Gerson. Le religieux de Saint-Denys. Jean de Venette. Jacques de Guise. — XII. Froissart chez Robert de Namur. Robert de Namur. Son courage et sa science. Périls qu'il courut à Londres. Sa mort. Froissart à Paris. Meurtre d'Olivier de Clisson. Jean le Mercier et le sire de Rivière : La duchesse de Bourgogne et la duchesse de Berry. Froissart à Abbeville. *Esbattemens*. Le cardinal de Luna. Le duc d'Orléans. — XIII. Dernier voyage en Angleterre. Lettres de recommandation. Douvres. Cantorbéry. Leeds. Eltham. Wyclef. Les priviléges d'Aquitaine et le duc de Glocester. Froissart offre un livre au roi. Chevauchées et causeries. Henri Chrystead. Guillaume de Lisle. L'Irlande et le purgatoire de saint Patrice. Froissart au château de Pleshey. Robert l'Ermite en Angleterre. Jean Bourchier. — XIV. Fin de la vie de Froissart. Projets de croisade. Conférences de Saint-Omer. Le moûtier de Liques. Désastre de Nicopoli. Révolution d'Angleterre. Mort de Richard II, à Pomfret. On sait peu de chose des dernières années de Froissart. Sa retraite à Chimay. Sa mort.

36. — *Légendes recueillies dans l'arrondissement de Mortain ;* par M. Hip. Sauvage, avocat. Ire partie. In-12, 86 p. Mortain, Lebel.

37. — *Les Tablettes historiques de Troyes, depuis les temps anciens jusqu'à l'année* 1855; par Amédée Aufauvre. In-8, VIII-290 p. Troyes, Bouquot (4 fr.).

38. — *Les Vitraux de la cathédrale de Tournay*, dessinés par J. B. Capronnier et mis sur pierre par J. de Keghel, avec un texte historique et descriptif par MM. Descamps, vicaire général de l'évêché de Tournay, et Le Maistre d'Anstaing, membre de la commission de restauration de la cathédrale, etc. In-folio, 14 p. et 14 pl. Paris, Le Roy.

39. — *Les Inondations en France depuis le* VIe *siècle jusqu'à nos jours.* Recherches et documents contenant les relations contemporaines, les actes administratifs, les pièces officielles, etc, de toutes les époques, avec détails historiques sur les quais, ponts, digues, chaussées, levées, etc., suivis de tableaux synoptiques par bassin, de l'hydrographie générale de la France, et d'un index bibliographique des ouvrages anciens et modernes traitant de la matière, publiés, annotés et mis en ordre pour servir aux études historiques, statistiques, scientifiques et topographiques des inondations; par M. Maurice Champion. T. Ier. In-8, XX-244 p. et pièces justificatives, 246 p. Paris, Dalmont.

40. — *Martyrs du diocèse de Bourges* pendant la révolution de 1793; par l'abbé Caillaud, vicaire général. In-12, XII-308 p. Bourges, Pigelet.

41. — *Mémoires et journal inédit du marquis d'Argenson, ministre des affaires étrangères sous Louis XV;* par le marquis d'Argenson. 5 vol. in-16. Paris, Jannet (prix de chaque volume, 5 fr.).

42. — *Mémoires complets et authentiques du duc de Saint-Simon* sur le siècle de Louis XIV et la Régence. Collationnés sur le manuscrit original par M. Chéruel, et précédés d'une notice par M. Sainte-Beuve. 13 volumes in-18 jésus. Paris, Hachette (2 fr. le vol.).

43. — *Notice historique sur Montélier (Drôme)*; par M. l'abbé A. Vincent. In-12, 34 pages. Valence, Marc-Aurel.

44. — *Notice sur les principaux monuments funéraires de l'église paroissiale d'Avesnes* (par Michaud). In-8, 16 p. Avesnes, imp. Dubois-Viroux.

45. — *Notice sur l'église et l'abbaye de Saint-Pierre sur Dive*, et sur les associations pieuses pour la construction des églises au XIIe siècle; par Florent Richomme. In-8, 31 p. Falaise, imp. Trolonge. Paris, Lecoffre.

46. — *Notice historique sur le musée de peinture de Nantes*, d'après

les documents officiels et inédits; par Henri de Saint-Georges, secrétaire en chef de la marine. In-18, XII-252. Nantes, Guéraud. Paris, Aubry (2 fr.).

47. — *Notice historique sur la ville de Villefranche d'Aveyron;* par M. Milhet, ancien juge de paix. In-12, 125 p. Villefranche, Cestan.

48. — *OEuvres complètes de Pierre de Bourdeilles*, abbé et seigneur de Branthôme, publiées pour la première fois selon le plan de l'auteur, augmentées de nombreuses variantes et de fragments inédits; suivies des œuvres d'André de Bourdeilles, avec une introduction et des notes, par M. Prosper Mérimée et M. Louis Lacour. T. Ier, in-16, 384 p. Paris, P. Jannet (5 fr.).

49. — *Relation du combat de la frégate française* la Surveillante *contre la frégate anglaise* le Québec. In-8, 80 p. et une pl. Lorient, impr. et lib. Corfmat.

La dédicace de cette relation du combat du 6 octobre 1779 est signée : Le chevalier de L..., officier de *la Surveillante.*

50. — *Rennes et l'hôtel d'Armaillé pendant la Révolution.* In-8, 111 p. Saint-Brieuc, impr. et libr. Prud'homme.

51. — *Tombeau de saint Dizier, évêque et martyr;* par Anatole de Barthélemy. In-4, 8 p. et figures. Paris, Didron (2 fr.).

52. — *Un mot sur l'église de Vorges*, suivi d'un document inédit de 1368 concernant son enceinte fortifiée; par T. H. In-8, 16 p. Laon, imp. Fleury.

53. — *Voltaire et le président de Brosses.* Correspondance inédite, suivie d'un supplément à la correspondance de Voltaire avec le roi de Prusse et d'autres personnages; publiée d'après les lettres autographes avec des notes; par M. Th. Foisset, conseiller à la cour impériale de Dijon. *Nouvelle édition.* In-8, XI-476 p. Paris, Didier (5 fr.).

H. L. B.

Ch. Lahure et Cie, imprimeurs du Sénat et de la Cour de Cassation,
rues de Fleurus, 9, et de l'Ouest, 21.

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

I.

PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

TENUE LE 1er MARS 1859,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. DE BARANTE, PRÉSIDENT.

(Procès-verbal adopté le 5 avril.)

Le procès-verbal de la précédente séance est lu par le Secrétaire ; la rédaction en est adoptée.

M. le Président proclame membres de la Société, après avoir soumis leur nomination à l'approbation du Conseil :

1004. M. OGIER DE BAULNY, rue du Cherche-Midi, n° 15, présenté par MM. de Monmerqué et de Croze.

1005. M. L. CURMER, rue de Richelieu, 47 ; présenté par MM. Bouvier et Desnoyers.

Ouvrages offerts.

Par le Ministère de l'Instruction publique :

Rapport fait à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, au nom de la Commission des antiquités de la France, par M. P. Pâris, séance publique du 12 novembre 1858, in-4°.



De la part de Sociétés savantes :

La Société des antiquaires de Picardie :

Ses *Mémoires*, t. XVI (2e série, t. VI). Amiens, 1859, in-8°.

La Société des sciences morales, des lettres et des arts de Seine-et-Oise :

Ses *Mémoires*, t. I à IV. Versailles, 1847-1857, 4 vol. in-8°.

La Société d'agriculture des belles-lettres, sciences et arts de Rochefort :

Travaux, années 1857-1858, 1 vol. in-8°.

De la part des auteurs :

Le Parlement et la Fronde; — la Vie de Matthieu Molé; — Notices sur Édouard Molé, procureur général pendant la Ligue, et M. le comte Molé, par M. le baron de Barante, de l'Académie française. Paris, Didier, 1859, 1 vol. in-8°.

— *Charles VII, roi de France, et ses conseillers* (1403-1461), par M. Vallet de Viriville. Paris, 1859, in-8°.

— *Études sur le culte druidique et l'établissement des Francs et des Bretons dans la Gaule*, par M. Maurice de La Rochemacé. Reims, 1858, in-8.

— *Notice sur les chandeliers d'église au moyen âge*, par M. l'abbé Corblet. Paris, 1859, in-8°.

— *La vie de la Vierge Marie, de maître Wace, suivie de la vie de saint Georges*, par M. Victor Luzarches. Tours, 1859, in-8°.

— *Monnaies féodales de France*, par M. Poey d'Avent., t. I, in-4, 51 pl. Paris et Fontenay, 1859.

Correspondance.

M. Anquetil, secrétaire perpétuel de la *Société des sciences morales de Seine-et-Oise*, fait hommage des quatre premiers volumes de Mémoires publiés par cette Compagnie ; le 5e est sous presse et sera envoyé sous peu de mois. M. Anquetil exprime le désir que la Société de l'Histoire de France veuille bien donner, en retour, son *Bulletin*. Le Conseil accorde cette autorisation, après l'avis favorable exprimé au nom du Comité des fonds.

— M. de La Fons de Mélicocq adresse un document inédit, extrait des archives de l'hôtel de ville de Valenciennes, pour servir à l'histoire du pèlerinage de Saint-Hubert en Ardennes. — Renvoi à la rédaction du Bulletin.

Travaux de la Société.

Le secrétaire présente l'état des impressions au 1er mars :

Monstrelet, t. III, la feuille 25 est chez l'auteur; le volume sera terminé cette semaine.

Thomas Basin, t. IVe et dernier. On n'attend plus que la fin de la copie de la table, le texte étant entièrement imprimé.

Mémoires de d'Argenson, t. I, la feuille 13 est en correction; on compose les placards 27 et suivants. L'introduction va être remise par l'éditeur, M. Rathery.

Grégoire de Tours, Écrits divers; 2 placards sont chez l'auteur. On attend la copie de la table.

L'éditeur, M. Bordier, ajoute que le texte du livre des Miracles ne formant que 22 feuilles, les placards renferment un supplément qui portera le volume à 26 ou 27 feuilles.

J. de Wavrin, Chroniques, t. II. On compose les placards 7 et suivants.

Sur l'invitation du Conseil qui exprime les désir de voir distribuer aux sociétaires un ou deux volumes avant la prochaine assemblée générale, M. Quicherat s'engage à terminer le dernier volume de *Th. Basin* si l'on peut, à l'imprimerie, composer la table entière de l'ouvrage qui formera 4 ou 5 feuilles, pendant le mois d'avril; il remettra la fin du manuscrit avant le 24 mars prochain.

Le troisième volume de *Monstrelet* sera certainement terminé avant cette séance.

M. le président du Comité des fonds rappelle que les feuilles 4 à 6 du *Journal de Beauvais-Nangis* sont composées depuis plusieurs années; il serait nécessaire que l'éditeur, M. de Monmerqué, voulût bien en donner le bon à tirer. M. Taillandier, commissaire responsable de cet ouvrage, lui en renouvellera l'invitation.

Un membre demande s'il ne serait pas convenable de publier ce *Journal*, quoiqu'il ne forme qu'environ un demi-volume; les retards apportés jusqu'ici à sa mise au jour ayant été surtout causés par le désir de M. de Monmerqué de le compléter par d'autres documents contemporains. La proposition en sera faite à M. de Monmerqué.

— M. Delisle, au nom du Comité de publication, informe le Conseil

des nouvelles tentatives qui ont été faites auprès de l'éditeur de Froissart pour en reprendre la publication. Cette démarche n'a pas eu encore les résnltats qu'on pouvait désirer. M. Lacabane est, du reste, loin d'avoir abandonné ses recherches et ses travaux; le secrétaire est chargé par le Conseil de lui écrire, en son nom, afin de pouvoir obtenir une solution plus positive.

— M. le président du Comité des fonds présente un rapport sur l'inventaire des ouvrages publiés par la Société, sur l'état de la caisse au 1er janvier dernier, et sur le mouvement des fonds et des ventes, pendant l'année 1858. Ces rapports seront communiqués à MM. les censeurs comme devant servir de base à leur rapport annuel pour la prochaine assemblée générale.

Le même membre informe le Conseil de la nécessité de prendre de nouveaux arrangements avec Mme veuve Renouard pour l'emmagasinage des ouvrages appartenant à la Société.

II.

VARIÉTÉS.

DOCUMENTS INÉDITS SUR LA HIRE, CHABANNES ET AUTRES CAPITAINES DU XVe SIÈCLE [1],

(Suite. — Voy. ci-dessus, page 9.)

Floquet [2].

Item, payé audit Floquet pour les gaiges de lui et de ses compaignons, du premier mois, qui commensait au xve jour de décembre 1438, qu'il fut retenus ou service du roy après la reddition de Mirecourt qu'il tenoit, la somme de IIIIcLXXIX (479) frans, et pour et tant moins de VIIIxx (160) viez florins que on lui debvoit de son entrée,

1. Communiqué par M. Vallet de Viriville.

2. Robert de Floques, dit Floquet, célèbre capitaine normand. Il fut inhumé dans l'abbaye du Bec. Son épitaphe, qui nous a été conservée par Duchesne, était ainsi conçue : « Ci gist noble homme Messire Robert de Floques, chevalier, en son vivant seigneur dudit lieu de Flocques et d'Avrechier, mareschal hérédital de Normendie, conseiller et chamberlan du roy nostre sire et son bailly et capitaine d'Evreux, lequel trépassa l'an de grâce mil CCCC LXI (1461), le VIIe jour de décembre. Priez Dieu qu'il lui face pardon à l'âme. Amen. » Ses armes étaient d'argent à 3 bandes de gueules. Ms. Duchesne, n° 49, f° 417.

IIII XX (80) viez florins, comme il appert par sa quittance donnée le second jour de janvier, signée de la main du baistard de Beaujeu, que receu[1] ledit argent, monte tout iiij^{c}xxxIX (439) viez florins et iiij gros; que vallent iiii^{c}lxviij lbs. x s. VIII d. (468 # 10 s. 8 d.).

Item, encor paié aud. Floquet, pour et tant moins de v^{m}clviij florins (5158) que on ly a demourez debvant tant pour le rest de son entraige, ses gaiges et perdes d'ung mois et demi accomplis au xve jour de février 1438 (1439 N. S.), et aussi pour le fait de l'appointement de Mirecourt, qu'il soit prinse, comme autrement, par compte et accord fait avec lui de tout le temps passé, jusques au xve jour de fevrier l'an dessus dit qu'il se départit du service du roy, comme il appert par sa quittance donnée soulz le scel Mons. le séneschault d'Anjou[2], en l'absence du sien, le XIXe j. de février l'an dessus dit, la somme de VI^{c}lviii viez florins (658), que vallent VII^{c}I lbs. XVII s. IIII d. (701 # 17 s. 4 d.).

Item encor paier audit Floquet et donné par l'ordonnance de Messeign. les gouverneurs, pour ramendise de ses perdes, pour tant qu'il aidait à traictier avec les autres cappitaines d'issir hors du pays, ung chevalx qui fut acheté au Moine, maistre d'hostel de Monseigneur le marquis, qui cousta lxiij (63) viez florins, avec 1 aultre chevalx acheté de Betin de Port, qui cousta xl viez florins, etc. (Le reste de la page est détruit par l'humidité.)

A la page suivante :

Les compaignons estans à Charmes en la compaignie de Monsr. le mareschal, lesquels ils y furent menet par Monseigneur le mareschal tantost que Mirecourt fut gaingnié, pour estre en garnison illec à l'encontre du conte Vaudémont, de Floquet et autres qui avaient gaingnié ladite Mirecourt, c'est assavoir Jean de Metz[3], etc.

Plusieurs compaignons chiefs de chambre.

Philippe.... Anthoine, bastard de Vertus, 2453 # 6 s. 8 d.

Anthoine de Chabannes[4].

Item paié aud. Anthoine, le quels estoit en service du conte de Vaudémont, au lieu de Vezelize, à grant nombre de gens d'armes et de tractz à l'encontre du roy et de sez seignorie pour et tant moins

1. Qui reçut.

2. Pierre de Brézé.

3. Jean de Metz fut l'un des gentilshommes à qui Baudricourt, en 1429, confia le soin de conduire la Pucelle auprès du roi, de Vaucouleurs à Chinon. (Voy. *Chron. de Cousinot*, 1859, in-16, p. 272).

4. Antoine de Chabannes, comte de Dammartin. Voy. dans la Biographie Didot l'article de ce capitaine au mot *Chabannes* (Antoine).

de iij^{m} et v$_{c}$ (3500) viez flor., que ly furent promis, par appointier fait avec lui par Monseigneur le séneschal d'Anjou, Messire Charles de Haralcourt et autres, pour lui faire départir du service dudit conte et de ladite Vezelize, dont Monsieur le séneschal l'en estoit demourer[1], comme il appert par la quittance de mon dit seigneur le séneschal, donnée le XIXe jour de décembre, II^{m} v^{c} (2500) viez florins que valent ij^{m} VI^{c} LXVI lbs. XIII s. iii d. (2666 # 13 s. 3 d.).

Blanchefort[2].

Item paié aud. Blanchefort tant moins de ceu que on lui debvoit, par appointier fait avec lui, le quelx estoit en service du conte de Vaudemont, au lieu de Mirecourt avec Floquet, pour lui faire départir du service dudit conte et pour la reddicion de Mirecourt, comme il appert par sa quittance donnée le XXVIe jour de février mil IIII^{c} et XXXVIII (1439 N. S.) IX^{c} (900) viez florins que vallent IX^{c} lx lbs. (960 #).

Berry et *Biaulxjeu*[3], huraulx du roy de France.

Item paier et donner auz dessusdits par le commandement de Mess. du conseil, pour tant qu'ils estoient venus pardeça, de part le roy de France et de part Monseigneur de Bourbon, pour dire et commander à Anthoine de Chaboinne, à Blanchefort et à autres capitainez, qu'il se départissent du service du conte, et aussy qu'il ont demourez longuement ou pays, par l'ordonnance de Messeigneurs du conseil, pour aller et venir plusieurs fois vers lesdicts capitainez, faire plusieurs messaiges pour les besongnes du pays, pour tant que nulz autres n'y osoient aller, paier aux dessusdits le XXVIe jour de février (1439 N. S.) c. et x (110) viez florins, c'est assavoir aud. Berry ·lx· (60) viez fl. et audit Biaulxjeu ·l· viez fl., que vallent 117 # 6 s. 8 d.

Item paier en la chancellerie du roy de France, pour racheter la lettre de la pardonnance que led. roy fit à Floquet de ce qu'il estoit banit du royaulme, que ledit Berry hurault, qui alloit quérir ladicte

1. Lui en était resté débiteur.

2. Autre capitaine d'écorcheurs. Il est souvent mentionné, notamment dans les *Vies de Messires Jacques et Anthoine de Chabannes*, par du Plessis. Paris, 1617, in-12. Voy. aussi *Chronique de Jean Chartier*, 1859, in-16, à la table, au mot *Blanchefort*.

3. *Berry* et *Beaujeu* sont les noms de deux rois d'armes ou hérault. Le premier s'appelait Gilles le Bouvier; il nous a laissé des écrits importants, parmi lesquels on peut citer la chronique qui porte son nom. Le second, *Beaujeu*, représentait le duc de Bourbon.

pardonnance et en demourait *charbonnier*[1]; en la main dud. Berry, xii réaulx, que monte à xv viez florins, que vallent xvi lbs. (16 #).

A la suite de cet extrait, nous réunissons ci-après quelques pièces qui se rattachent également à la biographie de La Hire. Les deux morceaux qui vont suivre immédiatement sont conçus dans le dialecte de Béarn. C'était le langage natal ou maternel de ce fameux capitaine. Je dois la connaissance ainsi que la transcription de ces deux pièces à l'un de mes anciens élèves à l'École des chartes, M. Paul Raymond, aujourd'hui archiviste du département des Basses-Pyrénées, à Pau.

La première des deux lettres qui suivent se comprend assez aisément, tant sous le rapport du langage, que pour l'intelligence des faits qu'elle exprime. Mais il n'en est pas ainsi de la seconde. Nous offrons donc au lecteur le premier de ces deux actes sans commentaire et en nous bornant à reproduire le texte original. Pour ce qui est du deuxième, après le texte, nous mettrons d'abord sous les yeux du public, une traduction française de l'acte, roman[2]. Nous ferons suivre cette traduction des observations et éclaircissements que cette pièce nous a suggérés.

1423 ***septembre* 22. *Lettres d'alliance entre Jean de Grailly, comte de Foix et La Hire; renouvelées envers Gaston, successeur de Jean, le* 4 *mars*** **1441** (*N. S.*).

Sapin totz qui las présentz veyran que Jo Esteben de Vinholes, diit La hire, de la terre d'Auribag, per demostrar la bone et grant affection que avi au haut et puissant senhor Moss. Johan de bone memori comte de Foix et de Begorre et asson hostau, sii ab luy et passey certanes aliances per mas letres patentz sagerades de mon saget, de lasquoaus la tenor se seg :

Sapin totz qui las presentz veyran que Jo, Esteven de Vinholes, diit La hire, de la terre d'Auribag, de mon bon grat et serte sciencie me suy feyt et par tenor de las presentz me fas servidor, aliat et valedor de vos, mod naud et poderos senhor Moss. Johan, per la gracie de Diu, comte de Foix, et vos ey prometut et jurat, prometti et juri aus santz avangelis de Diu toquatz de ma man dextre, que vos serey bon, leyau et fideu servidor, aliat et valedor et vos soccorrere et ajudare de

1. *Sic*. D'après mes notes, le texte original présenterait matériellement ce mot, qui pourrait être un terme du temps. Je crois que ce mot signifie quelque chose comme *créancier*.

2. Pour m'assurer dans cette traduction, je me suis aidé des lumières qu'a bien voulu me prêter, avec son obligeance habituelle, M. L. Lacabane, professeur-directeur à l'École des chartes.

ma persone et de tote ma puixance, de totz locx et fortalesses on jo sié, envers totz et contre totes persones qui pusquen vivre et morir totes et tantes vetz cum besonh sera, et per vos ne sere requerit, exceptat lo rey de France, mon soubiran senhor et Moss. de Labrit[1] per sa propri cause, et si sabi que degun o deguns vos procurassen o volossen far mal, ni deshonor, ac destorbare à mon poder et vos en abisare au plus tost que poyre per lettre o messadge. La quoau cause ey feyte promesse et jurade per tot lo termi de ma vite, tout de mon bon grat cum per soque vos me avetz prometut et autreyat de soccorrer et ajudar si besonh me fase, segont semblant senhor es tengut de soccorer et ajudar à semblant servidor, aliat et valedor que jo suy. En testimoni d'asso ey sagelat la present de mon saget, à Peytius[2] le XXII jorn de septembre l'an mil IIIIcXXV.

Et cum despuix lodiit Moss. Johan comte de Foix susdiit sie anat à Diu, volen enseguir las affection et voluntat susdiite, ey renovelat ab lo haut et puissant senhor lo senhor En Gaston, comte de Foix, vescomte de Béarn et comte de Begorre, filh et hereter deudiit Moss. Johan comte susdiit, lasdictes liances et amistances et promet et juri aus santz avangelis de Dieu et en ma bone fé lasdictes aliances et amisgances lo tenir, servar et gardar à tote ma vite aixi et per la maneyra que ey feyt audiit Moss. Johan son pay tant per so dessus, cum per so que lo senhor En Gaston me ha promes de ajudar si degun me fase mal, aixi cum semblant senhor deu et es tengut de ajudar a semblant servidor, aliat et valedor que jo suy, et per so que me ha ratificat la donation deu loc de Montaud en lo comtat de Foix, que lodiit Moss. Johan son pay me ave donat à ma vite. En testimoni d'asso ey signat las préśentz de ma man et sagerat de mon saget, En lo lo, de Sant Mior[3] en lo Reaume de France lo quart jorn deu mees de mars l'an M. IIIIc et quarante (1441 N. S.).

(Signature autographe), La hire[4].

1432 juillet 8. *Scellé ou traité de La Hire envers le comte de Foix, lieutenant général du roi (Charles VII) et Guillaume de Champeaux, com-*

1. Charles II, sire d'Albret.

2. Poitiers.

3. Probablement Saint-Maur-les-Fossés, près Paris.

4. Archives du département des Basses-Pyrénées, à Pau : E 440, nº 3077. Original en parchemin, scellé de cire rouge sur double queue. Au sceau et au contre-sceau se voient 3 grappes ou raisins de *vigne* (Vignoles). Les armes de La Hire sont enregistrées dans le *Registre de noblesse* ou armorial officiel dressé vers 1454 par le hérault Berry (mentionné ci-dessus) : Ms 9653 Colbert 5. 5., fº 118. Ces armes sont de sable à trois raisins de vigne d'argent. Il existe, au cabinet des ti-

missaire général en Languedoc, au sujet d'une expédition secrètement concertée entre les contractants.

Texte béarnais.

Jo, Esteben de Vinholes dit La Hire, escuder d'escuderie deu Rey, nostre Sire, prometi sus ma bone fé et mon honor, à vos Mossenhors los comtes de Foix [1] et de Comenge [2], et à vous Moss. l'avesque et duc du Laon [3] tenir, servar et complir de punt à punt las causes seguentz. Prumerement, que quinze jorns davant la besonhe per mi emprese de far, vos fare saber que vos aparelhetz. *Item* que lo cas avengut, vo escrivrer a tote haste per tal que prestement puscatz tirar avant. *Item* vos prometi et juri sus la fe et segrament que dessus de mete lo Rey en la maa de vos mondit senhor lo comte de Foix, davant tot autre et en aquero vos servir leyaument et de tote mas puixance. *Item* vos prometi et juri, sus la fé et segrament que dessus, de no delivrar l'omi qui savetz sens vostre voler et consentement, ab tant que el no age mal de sa persone. *Item* vos prometi et juri sus la fe et segrament que dessus que no metere homi en torn deu Rey, que no sie en mi de lon getar et que no lon geti quant a vos playra. *Item* fare mandar los senhors qui seran a mandar esser à Poitiers, seys sempmanes apres que lo cas sera avengut. Et per mayor fermesse, ey signat las presentz de ma man et nom, et sagerat de mon saget, lo VIII de Julh, l'an M IIII^{c} XXXII.

LA HIRE [4].

Traduction.

Je, Etienne de Vignoles, dit La Hire, écuyer d'écurie du roi, notre sire, promets sur ma bonne foi et mon honneur, à vous, Messeigneurs les comtes de Foix et de Comminges, et à vous, Monseigneur l'évêque et duc de Laon, de tenir, garder et accomplir de point en point les choses suivantes :

Premièrement, que, quinze jours avant la besogne que j'ai entrepris de faire, je vous ferai savoir que vous ayez à vous apprêter;

tres, rue de Richelieu, à Paris, plusieurs quittances originales, signées en autographe de La Hire et scellées également de son sceau.

1. Jean de Grailly.

2. Mathieu de Foix, comte de Comminges.

3. Guillaume de Champeaux, évêque-duc de Laon, pair de France, président de la Chambre des comptes, conseiller au grand onseil, commissaire-général du roi en Languedoc.

4. Original parchemin; le sceau manque. Archives des Hautes-Pyrénées, à Pau. E 439, n° 2956.

Item, que, le cas advenu, je vous écrirai en toute hâte par tel messager (ou de telle sorte) que vous puissiez prestement vous mettre à chemins ;

Item, je vous promets et jure sur la foi et serment ci-dessus, de mettre le roi en la main de vous mon dit seigneur le comte de Foix, avant tout autre, et, en cette affaire, de vous servir loyalement et de toute ma puissance ;

Item, vous promets et jure, sur la foi et serment que dessus de ne délivrer l'homme que vous savez[1], sans votre vouloir et consentement sans cependant qu'il lui soit fait mal en sa personne ;

Item, vous promets et jure sur la foi et serment ci-dessus, de ne placer auprès du roi aucun homme qu'il ne soit en mon pouvoir d'écarter et que je n'écarte ou éloigne quand il vous plaira ;

Item, de faire mander les seigneurs qui seraient à mander, à Poitiers, six semaines après que le cas sera advenu[2].

Et pour plus grande garantie, j'ai signé les présentes de ma main et de mon nom et scellé de mon sceau, le 8 de juillet l'an 1432.

Dans cette pièce, extrêmement piquante et curieuse, il est question, comme on le voit, d'un coup de main mystérieux, d'une entreprise hardie, que La Hire s'était obligé d'accomplir en 1432. Mes recherches ont été vaines jusqu'ici pour découvrir d'autres traces historiques qui se rapportent au même fait, et qui puissent nous aider à l'éclaircir. Il me paraît vraisemblable que l'événement prévu ou préparé n'eut pas lieu ; ce qui expliquerait le silence des chroniqueurs, et ce qui laisse à la fois d'autant plus obscur et plus vaste le champ des conjectures.

Quel peut être le *roi* dont il est question dans ce traité ; ce roi dont La Hire promet audacieusement de s'emparer, etc. ? C'est ce que j'ai cherché à deviner en m'informant, pour ainsi dire de proche en proche, à l'égard des personnages mêmes qui figurent dans l'acte.

Tous ces personnages étaient gens de peu de scrupules.

La Hire, tout le premier, n'a pas besoin, sous ce rapport, que nous retracions son portrait moral. Sans parler du comte de Comminges, simple comparse en cette scène, son frère, Jean de Grailly, comte de Foix, pouvait aller de pair avec La Hire. Il en était absolument de même pour ce qui touche Guillaume de Champeaux. Ce dernier personnage est moins connu que les deux autres. Aussi profiterons-nous de l'occasion pour soumettre au lecteur une courte notice biogra-

1. *L'homme que vous savez* et *le roi* ci-dessus mentionnés, sont, je crois, une seule et même personne. Voy. ci-après le commentaire.

2. Poitiers était le siége du parlement. *Le roi* une fois pris, il s'agissait de lui faire son procès et de le condamner suivant les formes judiciaires.

phique touchant ce ministre de Charles VII. On trouvera ci-après cette notice en guise d'appendice et de pièce justificative. Le public, après l'avoir lue, ne m'accusera pas, j'en suis convaincu, d'avoir calomnié Guillaume de Champeaux, en plaçant ce prélat, quant à la moralité, sur la même ligne que Jean, comte de Foix et La Hire.

Au mois de mars ou d'avril (environ) de l'an 1424 (n. s.) Charles VII avait lieu d'être peu satisfait de Jean comte de Foix, qui par le passé avait été son lieutenant général en Languedoc et en Guyenne. Il envoya, sous cette date, dans le midi avec le titre de capitaine général sur le fait de la guerre, ou lieutenant, son cousin Jacques de Bourbon, *roi* de Jérusalem et de Hongrie, comte de La Marche et de Castres. Mais un an s'était à peine écoulé, que, déjà, le comte de Foix était rentré en possession de la vice-royauté productive dont il avait joui dans ces provinces. « Le 13 avril 1425 (nous apprend D. Vaissète, d'après un titre scellé de Clairambault), Charles VII assigna 12 000 francs de pension viagère sur les revenus de Languedoc à son cousin le roi de Hongrie, tant pour le récompenser de ses services que pour le dédommager du gouvernement de Languedoc, qu'il lui avait donné depuis un certain temps et dont ce prince avait fait démission en faveur du comte de Foix, *pour obéir au roi* (de France) *et lui complaire*[1]. »

Pour qui n'ignore pas le sens de ces mots et la valeur de ce langage, il est plus que douteux que le roi de Hongrie ait cédé de bonne grâce, de bon gré, au comte de Foix, le poste éminent et considérable dont il était investi.

Il existe à Pau, dans les archives des Basses-Pyrénées, un autre document original, qu'il n'est sans doute pas hors de propos d'alléguer ici. C'est un traité d'alliance passé à Blois, le 28 février 1428 n. s., entre le même Jean de Grailly, comte de Foix, et Georges de La Trimouille, alors premier ministre ou favori du roi Charles VII. Cet acte contient une clause spéciale à laquelle La Trimouille s'engage envers les comtes de Foix, et qui est ainsi conçue : « En son honneur estat et *lieutenance* dessus dite (la lieutenance de Languedoc) et en l'amour et bonne grâce du Roy nostre dit sire, le entretendrons, porterons et soutendrons, et se aucun, de quelque estat qu'il soit, lui vouloit faire ou porter dommage.... ou entreprendre contre ses diz estat et *lieutenance*, nous l'en (le comte Jean) avertirons et y obvierons, le garderons, aiderons, porterons et servirons, etc., etc.[2]. Cette clause, en elle-même,

1. *Histoire de Languedoc*, in-folio, t, IV, p. 466. Voy. aussi l'*Art de vérifier les dates*, aux comtes de La Marche.

2. Pièce cotée E 439, n° 2887. Transcription communiquée par l'archiviste, M. P. Raymond, déjà cité.




est insolite. Donc, en 1423, peu d'années avant l'événement qui nous occupe, Jean de Foix se reconnaissait menacé dans la possession de sa lieutenance.

Là finissent les données de l'histoire; ici commence une hypothèse nécessaire. L'induction sur laquelle je me fonde pour opérer la liaison, m'est fournie elle-même par l'histoire. L'administration civile et militaire du Languedoc, à cette époque, offre une série continue de malversations, d'usurpations, de coups de main, plus violents et plus scandaleux les uns que les autres.

Jacques de Bourbon, roi de Hongrie, fut un des princes les plus aventureux de son époque. Sa vie est un roman, tout rempli de vicissitudes, d'épisodes presque merveilleux. Qu'il me suffise d'en rappeler l'exorde et le dénoûment. Ce prince qui en 1396 avait débuté comme un preux à Nicopoli, se fit moine en 1435, avec une pompe singulière [1], et mourut dans un couvent de Claristes à Besançon en 1438.

L'histoire de ses dernières années, précisément depuis 1425, est demeurée pour nous très-obscure. En 1432, époque d'anarchie spéciale dans le midi, Jacques de Bourbon, voulut sans doute ressaisir à main armée sa capitainerie générale du Languedoc. Dans cette conjoncture, Jean de Foix et Guillaume de Champeaux recoururent à La Hire. Ce médecin leur offrit un remède approprié au temps et à la circonstance.

Ceci, je le répète en terminant sur ce point, n'est qu'une simple hypothèse. Je la soumets, sans vaines prétentions, au jugement de la critique. Peut-être, un jour ou l'autre, de nouvelles notions, de nouveaux documents, viendront-ils annuler ou confirmer cette conjecture?

Les documents qui suivent sont extraits des archives municipales de Tours. Le premier se réfère à un secours pécuniaire fourni par cette ville, sur la demande du roi, pour aider à soutenir le siége d'Orléans, en novembre 1428. L'autre concerne de même un secours d'argent octroyé par la ville de Tours à La Hire. Ce dernier, vers le mois de juin 1431, avait été fait prisonnier par les Bourguignons. Le secours que lui accorde la ville avait pour but de l'aider à payer sa rançon [2].

1429 mai 22. *Délibération de la ville de Tours relative à un secours précédemment accordé par cette ville pour contribuer à soutenir le siége d'Orléans.*

Comme pour aider et secourir aux gens d'église, bourgeois, manans et habitans en la ville d'Orléans assiégée par les Anglois, anciens

1. Voy. *Mémoires d'Olivier de La Marche*, à cette date.

2. Voy. l'article *La Hire*, dans la *Biographie générale*, publiée par MM. Didot.

ennemis de ce royaulme, le roy, nostre sire, par ses lettres closes, envoiées aux gens d'église, bourgeois et habitans de la ville de Tours, au mois de novembre dernier passé, par noble homme et puissant seigneur Monseigneur le comte de Vendosme et Estienne de Vignolles, dit La Hire, escuier, cappitaine de gens d'armes et de trait, ait ordonnée estre baillé aud. capitaine la somme de vic livr. t. (600# tournois), c'est assavoir par les gens d'église, iiiic livr. (400 #), et par lesd. bourgeois et habitans, ijc livr. (200 #), en leur priant et requérant que de ce ne voulsissent faire aucune faute, et pour ce les dits bourgeois et habitans, en obtempérant bénignement et de bon vouloir à l'ordonnance du roy, nostre sire, par délibération par eulx faicte le ixe jour dud. mois de novembre, ont libéralement voulu et consenti ladite somme de ijc liv. t. estre baillée audit La Hire, cappitaine dessusdit, lors présent, et pour ce que promptement on ne la povoit pas avoir ni cueillir sur un chacun particulier de lad. ville, fut ottroié estre prestée et baillée par Jehan Lemaistre l'aisné la somme de ·c· escus, pour bailler aud. La Hire pour la valeur des dits ijc livres tournois, en aiant seureté et obligation des gens de la dite ville, de les lui rendre et restituer, afin que led. La Hire ne demourast pas longuement en ceste ville pour attendre la somme de ijc livr. t., plusieurs desd. bourgeois et habitans d'icelle ville se soient obligez à rendre et restituer audit Lemaistre la dite somme de .c. escus, les quelx celui jour par Messieurs les esleuz ont esté baillez audit La Hire, etc. Donné le xxiie jour de may mil iiiic xxix [1].

1432 (nouveau style) mars 12. *Don fait par la ville de Tours à La Hire, de 400 # t. pour l'aider à paier sa rançon aux Bourguignons.*

Dons faits et présentés par la d. ville [2] : — A Estienne de Vignolles, dit La Hyre, escuier de l'escuyerie du roy nostre sire, cappitaine de gens d'armes et de trait, payé par mandement des esleus, donné le xiie jour de mars l'an mil iiiic xxxi, la somme de iiijc liv. t., la quelle somme, par délibération et consentement des bourgeois et habitans de la ville, luy a este baillé par don à lui fait pour l'aider à paier sa rançon aux Bourguignons, aux quels il a esté longuement prisonnier.

(*La fin prochainement.*)

1. Comptes de la ville de Tours. Voy. dans les mêmes archives, registre des *délibérations*, à la date du 25 juillet 1429.

2. Archives de la mairie, Comptes de la ville.

III.

BIBLIOGRAPHIE.

54. — *Archives historiques du département de la Gironde.* In-4, Bordeaux, Gounouilhou; Paris, Aubry (12 fr. par an).

Première livraison d'un recueil de documents publié par les soins d'une société littéraire fondée récemment à Bordeaux, sous l'inspiration d'un érudit très-recommandable, M. J. Delpit (voy. le *Bulletin* de 1857, p. 124). Cette première livraison contient les statuts de la société et les documents suivants : confirmation par l'archevêque de Bordeaux, en 1101, d'une donation à l'église de Saint-Vivien. — Obligation du maire et de la commune de Saint-Émilien envers Simon de Montfort; août 1252. — Obligation de P. Bertrand de Blanquefort envers le roi d'Angleterre, 1254. — Concession par l'abb. de la Sauve à Alphonse, comte de Poitiers, 1264. — Lettres de la commune de Bordeaux au roi de France, 23 nov. 1297. — Affranchissement de Raimond Carpenter, sujet à taille et queste, par Aimeri de Bourg, 1336. — Vente du château d'Auros par Menaud de Favars, au captal de Buch, 1423. — Lettre de Henri II au parlement de Bordeaux pour lui recommander de poursuivre avec plus de rigueur les gens infectés d'hérésie, déc. 1556. — Cinq lettres curieuses de Constant d'Aubigné, père de Mme de Maintenon, 1627. — Nomination de cinq ministres protestants par le synode d'Eymet, 1651. — Donation faite à l'abbaye de la Sauve par Pierre II, roi d'Aragon, 1208.

55. — *Coustumes des pays de Vermandois* et ceux de envyron, pub. d'après le manuscrit inédit des archives du département de l'Aube, par G. J. Beautemps-Beaupré. Paris, Durand, in-8, xxiv et 192 pages.

Ce livre est une *Somme* de jurisprudence recueillie en 1448 par un praticien de Saint-Quentin, d'après les principes de droit qu'il avait vu suivre dans les tribunaux de son pays, depuis le commencement du xve siècle. Voici la série des principales matières qu'y sont traités : Des fiefs. — De acquérir par retraite. — Se possesseur d'héritaige les pœut aliéner et quels drois il en doit. — Si ès seignouriez mouvans de Vermandois sont observées les coustumes pareillement comme en Vermandois. — Des illégittimez et autres natifs dehors du royaume. — Du droit des aisnez et puinez. — Du droit de chambellaige. — Quelles natures de rentes perpétuelles ou viagères tiennent en Vermandois et plusieurs aultres pays. — Comment après le trépas d'un deffunct les héritiers doibvent venir a succession. — De payer l'obsecque, funerailles, debtes et accomplissement des lays. — Quel douaire une femme doibt avoir. — Du bail que la vesve d'ung noble homme poeult prendre des enffants de son feu mary et d'elle. — Quel droict peult demander ung seigneur à ses hommes de fiefz ou à son vassal.

56. — *Dissertations sur les monnaies frappées en Auvergne à toutes les époques*, et recueillies par l'auteur, François Mioche, membre de l'A-

cadémie des sciences, belles-lettres et arts de Clermont. In-8, 41 p. et 6 pl. Clermont-Ferrand, Thibaud; Paris, Rollin.

57. — *Description du pays des Ségusiaves*, pour servir d'introduction à l'histoire du Lyonnais (Rhône-et-Loire); par Aug. Bernard. Grand in-8, XII-171 p., 5 planches. Paris, Dumoulin; Lyon, Brun. (5 fr.)

58. — *Études sur l'invasion des Helvètes dans le pays éduen*, par M. Mounier, chef de division à la préfecture de Saône-et-Loire, etc. In-8, 44 p. Mâcon, imp. Protat.

59. — *Essais et notices historiques sur le hâmeau de Villaron*, dépendant de la ville de Montereau-fault-Yonne, sur les anciens fiefs des Ormeaux et la Mothe des Passereaux, par Tondu-Nangis, architecte de la ville. In-8, 27 p. Montereau, imprim. Zamotte.

60. — *Étude sur l'hotel de ville de Saint-Quentin*; par Ch. Gomart. In-8, 16 p. et figures. Saint-Quentin, imp. Dolloy et Penet.

61. — *Études sur l'état intérieur des abbayes cisterciennes*, et principalement de Clairvaux, au XIIe et au XIIIe siècle; par M. H. d'Arbois de Jubainville et L. Pigeotte. In-8°, XXII-489 p. Troyes, imp. Bouquot; Paris, Durand. (6 fr.)

Ces études faites sur les documents, par l'archiviste du département de l'Aube, forment une éloquente plaidoirie en faveur des institutions monastiques, en même temps qu'une œuvre de saine érudition où le lecteur trouvera des notions étendues sur les devoirs et les occupations des religieux aux XIIe et XIIIe siècles, le gouvernement des monastères, leurs fonctionnaires, leurs propriétés et leurs revenus. L'abondance et la sûreté des renseignements recueillis par M. d'Arbois de Jubainville, sur une matière qu'on a si souvent discutée avec passion, mais sans être suffisamment informé, rend un tel livre précieux. L'appendice contient quatre-vingt-trois pièces justificatives des années 1135 à 1288.

62. — *Galeries historiques des portraits des comédiens de la troupe de Molière*, gravés à l'eau-forte, sur des documents authentiques, par Frédéric Hillemacher, avec des détails biographiques succincts, relatifs à chacun d'eux. Dédié à la Comédie française. In-8, papier vergé, XII-161 pages, fleurons et lettres ornées. Lyon, imp. Perrin.

Texte accompagné de 32 portraits et d'une vue du théâtre de Molière.

63. — *Histoire d'Oran*, avant, pendant et après la domination espagnole; par Henri-Léon Fey, commis civil à la direction du génie à Oran, membre correspondant de la Société historique algérienne. Grand in-8, VIII-348 p. Oran, impr. Perrier. (5 fr.)

64. — *Histoire de l'église du Mans*, par le R. P. dom Paul Piolin, bénédictin de la Congrégation de France. Tome IV. In-8, VIII-618 p. Le Mans, impr. et lib. Julien, Lanier. (6 fr.)

L'ouvrage se composera de 6 vol.

65. — *Histoire de la ville et des sires de Coucy*; par M. le chevalier E. de L'Epinois. In-8, VIII-392 p. et une lithogr. Paris, Dumoulin.

66. — *Enseignes (les) de Colmar au moyen âge*, suivies d'un extrait des réceptions à la bourgeoisie et d'une lettre des greffiers de la ville et du magistrat, depuis 1379 à 1672, d'après un manuscrit appartenant aux archives municipales. In-8, 39 p. Colmar, imp. Hoffmann. (3 fr.)

67. — *La vie de la vierge Marie*, de maître Wace, publiée d'après un manuscrit inconnu aux premiers éditeurs, suivie de la vie de saint George, poëme inédit du même trouvère. Tours, imp. J. Bousserez. XXIV et 120 p. in-12.

M. V. Luzarche, qui a trouvé dans l'étude des manuscrits de la bibliothèque de Tours tant d'occasions déjà de rendre service à la littérature du moyen âge (voy. surtout le drame d'Adam, *Bulletin* de 1854, p. 173), est encore l'auteur de cette publication. La vie de la Vierge avait été publiée en 1843 par MM. Mancel et Trébutien sous le titre d'*Établissement de la fête de la Conception Notre-Dame*, d'après un manuscrit de la grande bibliothèque; mais celui de Tours est plus correct, plus normand, et a fourni au nouvel éditeur le moyen d'éclaircir plusieurs passages restés obscurs dans l'édition précédente. Voici les premiers vers de la vie de saint Georges, qui en comprend environ 480:

Bel gent, qui venuz este ensemble
Oïr le bien, si com moi semble,
Lę bien vos sui ci venuz dire
Et de saint Jorge le martyre.
Haus hom fu, de noble lignage,
Simples, pitos et sans oltrage,
De bones mors, de sainte vie,
Et trop pros en chevalerie.

H. L. B.

68. — *Lettres du comte d'Avaux à Voiture*, suivies de pièces inédites extraictes des papiers de Conrart et publiées par Amédée Roux. Petit in-8, IX-138 p., lettres ornées et fleurons. Lyon, impr. Perrin. Paris, A. Durand.

Ch. Lahure et Cie, imprimeurs du Sénat et de la Cour de Cassation,
rues de Fleurus, 9, et de l'Ouest, 21.

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

I.

PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

TENUE LE 5 AVRIL 1859,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. DE BARANTE, PRÉSIDENT.

(Procès-verbal adopté par le Conseil, le 7 juin.)

Le secrétaire, M. J. Desnoyers, donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, dont la rédaction est adoptée.

M. le président proclame membres de la Société, après avoir soumis leur nomination à l'approbation du Conseil :

1006. M. Vellaud (Alfred), avocat à la Cour impériale de Paris, rue Soufflot, n° 10, présenté par MM. Alex. Sorel et Dumoulin ;

1007. M. Himly, professeur suppléant à la Faculté des lettres de Paris, rue Jacob, n° 46, présenté par MM. V. Le Clerc et L. Delisle.

1008. M. Gustave Reab, ancien préfet, rue de la Chaussée-d'Antin, n° 7, présenté par MM. de Barante et J. Desnoyers.

Ouvrages offerts.

De la part de Sociétés savantes :

Bulletin de la Société des Antiquaires de France, 1858. 4e trimestre. Paris, in-8°.



Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest. 4e trimestre de 1858. Complément du tome VIII. Poitiers, in-8°.

Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie. 4e trimestre de 1858. Complément du tome VI. Amiens, in-8°.

Mémoires de la Commission des antiquités du département de la Côte-d'Or, tome II (1842-1846) et livraisons 1 et 2 du tome III (1847-1852). Dijon, in-4°. Ces parties manquaient à la collection de la Société.

Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme français, 8e année. 1859. nos 1 et 2. Paris, in-8°.

Congrès scientifique de France. 26e session, devant se réunir à Limoges, le 12 septembre 1859. Programme.

Ouvrages offerts par les auteurs.

Yvry-la-Bataille (extrait du *Courrier de l'Eure*), par M. le comte de Reiset. Evreux, 1858, in-8°.

Correspondance.

M. Chéruel informe le Conseil que, chargé par M. le ministre de l'instruction publique d'une tournée d'inspection générale, il craint de retarder la publication des *Mémoires du marquis d'Argenson,* qui est attendue avec impatience. Il demande, en conséquence, à être remplacé momentanément dans les fonctions de commissaire responsable pour cet ouvrage. Le Conseil désigne M. Ravenel, qui veut bien accepter.

M. Lacabane répond à la lettre que le secrétaire lui avait écrite de la part du Conseil, au sujet de Froissart. (Voy. plus loin.)

Travaux de la Société.

Le secrétaire présente l'état des impressions :

Monstrelet. Tome IIIe. Tout le texte est tiré ; on compose la table des matières.

Thomas Basin. Tome IVe. Le volume est terminé pour le texte. Les placards 1 à 6 de la table générale de l'ouvrage sont composés.

Grégoire de Tours. Tome IIe, Livres des Miracles de S. Martin et de la Gloire des Confesseurs. On compose les feuilles 23e et suivantes.

Mémoires de d'Argenson. Tome Ier. La feuille 17 est chez l'éditeur ; l'introduction entière est composée et le tirage en sera terminé sous peu de jours.

Chronique de J. de Wavrin. T. II. La feuille 11e est chez l'éditeur; on compose.

Beauvais-Nangis. Même état.

— M. Taillandier informe le Conseil que M. de Monmerqué, ayant retrouvé le manuscrit des *Mémoires de Beauvais-Nangis*, va donner le bon à tirer des feuilles qui sont sous presse depuis fort longtemps, et ne tardera probablement pas à continuer l'impression de ce document, qui ne formerait pas plus d'un demi-volume.

— Le Conseil décide l'impression, dans le prochain Bulletin, de la lettre de M. Lacabane au secrétaire, en réponse à la demande que celui-ci avait été chargé de lui adresser au sujet de l'édition de Froissart.

« Monsieur et cher collègue,

« Je comprends que la Société de l'Histoire de France soit en droit « de manifester un peu d'impatience relativement à l'édition de Frois- « sart. Je viens aussi, pour la dernière fois, lui demander encore un « délai jusqu'au 1er janvier prochain. Si, à cette époque, je ne suis pas « prêt à publier, je m'engage, non-seulement à abandonner toute par- « ticipation à l'édition de Froissart, mais même à faciliter de tout « mon pouvoir à l'éditeur qui me succédera l'exécution du travail au- « quel j'aurai renoncé. J'espère que ce dernier cas ne se présentera « pas; mais, quoi qu'il en soit, la Société peut être assurée que l'enga- « gement pris par elle envers ses membres et ses abonnés n'éprouvera « pas un plus long retard que celui que je sollicite ici.

« Veuillez, je vous prie, Monsieur et cher collègue, soumettre ma « nouvelle demande à la Société et agréer l'assurance de mes senti- « ments les plus dévoués. Léon Lacabane. »

— M. Ravenel, président du comité de publication, fait connaître au Conseil deux demandes de publications nouvelles qui lui ont été remises tout récemment et qui n'ont pas encore été examinées par le comité. La première est de M. E. Dupont, archiviste aux Archives de l'Empire, qui propose de publier un Journal inédit du XVIIIe siècle, attribué jusqu'ici au libraire Hardy et qui paraît plus probablement avoir été rédigé par l'imprimeur Lottin. Ce manuscrit, conservé à la Bibliothèque impériale, a déjà été signalé à l'attention du Conseil, en 1856.

L'autre proposition est de M. Geffroy, professeur d'histoire à la Faculté des lettres de Bordeaux, qui, en préparant une édition nouvelle de Clément Marot, a trouvé et cru découvrir le premier, parmi les ma-

nuscrits du fonds Gaignières, à la Bibliothèque impériale, une Chronique inédite du règne de François Ier. Ce manuscrit avait été signalé par M. Lalanne, dans la préface de l'édition qu'il a donnée, pour la Société, en 1853, du *Journal d'un bourgeois de Paris, sous le règne de François Ier*. Malheureusement l'éditeur avait eu connaissance trop tard de ce manuscrit pour en insérer au moins quelques extraits dans ce volume, dont il aurait pu être le complément.

M. le président du comité des fonds, tout en faisant remarquer que le Conseil n'a point encore à prendre de décision sur ces deux demandes que le comité de publication n'a pas examinées, attire l'attention du Conseil sur l'inconvénient qu'il y aurait, pour les auteurs non moins que pour la Société, à décider en ce moment des impressions nouvelles; l'avenir étant engagé pour près de vingt volumes d'ouvrages commencés, même sans tenir compte du Froissart. Le comité de publication est invité à avoir égard à ces considérations dans la proposition qu'il soumettra au Conseil sur ces deux ouvrages, dont l'ajournement paraîtrait convenable à plusieurs membres. — Il serait, en tous cas, nécessaire que, pour le Journal de Hardy ou de Lottin, M. Dupont communiquât au comité des extraits plus détaillés et plus nombreux, propres à mieux en faire apprécier le caractère.

— M. de la Villegille présente, au nom du comité des fonds, un rapport sur les comptes du trésorier et sur les résultats des payements faits en dernier lieu. Sur les recettes de 1859, les frais d'impression de tous les volumes de l'Exercice de 1858 sont acquittés, ainsi que de deux des volumes de l'Exercice courant.

— Le même membre fait connaître au Conseil les conditions auxquelles les frais d'emmagasinage ont été réglés de nouveau avec la librairie de Mme Renouard. Le Conseil ratifie l'engagement pris en son nom. Le Conseil est aussi informé du mouvement d'entrée et de sortie, en 1858, des ouvrages que la Société possède en magasin.

— Le Conseil décide sur la proposition du même comité, que le *Prix d'histoire* de la Société, pour le grand Concours de 1859, sera composé des deux ouvrages suivants :

Vie de saint Louis, par Lenain de Tillemont.	6
Mémoires de Mathieu Molé.	4
	10 volumes.

— Le Conseil autorise M. Rathery à faire un tirage à part de son introduction aux *Mémoires du marquis d'Argenson*.

Cette introduction fait partie du premier volume dont la distribution sera prochaine.

— Le Conseil autorise, sur la proposition du comité des fonds, l'impression de la table alphabétique qui doit compléter la liste générale des saints publiée par M. Dupont, dans les Annuaires de 1857 et de 1858. L'autorisation d'imprimer d'avance ce travail destiné à un Annuaire ultérieur, ne modifie en rien la décision précédemment prise par le Conseil (séance du 1er juin 1858), au sujet de la *Topographie ecclésiastique de la France*, de M. J. Desnoyers, qui doit former les Annuaires de 1860 et de 1861. L'Annuaire de 1860 qui continue la pagination de celui de 1859, est même déjà tiré en partie, et tous les tableaux en sont composés. L'auteur continuera activement l'impression des notes, après l'assemblée générale de la société, afin que le volume puisse être distribué à l'époque ordinaire, et très-probablement même avant le mois d'octobre prochain.

— Le Conseil fixe l'ordre du jour suivant de son assemblée générale du mardi 3 mai prochain, trouvant inutile d'avoir auparavant une séance supplémentaire :

1. Discours du président, M. de Barante.

2. Rapport du secrétaire, M. J. Desnoyers, sur les travaux de la Société depuis sa dernière assemblée générale.

3. Rapport de MM. les censeurs, sur l'emploi des fonds de l'Exercice de 1858. — Approbation des comptes du trésorier.

4. Lecture de mémoires historiques (par MM. V. Le Clerc et L. Delisle).

5. Élection de dix membres du Conseil, et de deux censeurs, conformément au règlement.

La séance aura lieu à 3 heures, comme les années précédentes, dans la salle des cours de l'École des Chartes, au palais des Archives de l'Empire. Le secrétaire en demandera l'autorisation à M. le comte de Laborde, directeur général des Archives, et à M. Lacabane, directeur de l'École imp. des Chartes.

La séance est levée à 5 heures.

II.

VARIÉTÉS.

Incendie d'archives. — Bourges.

On se félicite avec raison de ce que la Révolution française en réunissant dans un seul dépôt pour chaque département, les archives des établissements civils et religieux, disséminées auparavant dans une foule de maisons diverses, a par cette concentration des documents historiques abrégé la tâche des érudits, et multiplié le pouvoir de la science; mais il est clair qu'en cas d'accident, d'incendie par exemple, les chances de destruction qui menacent ces vénérables témoins du passé, sont bien autrement formidables qu'elles n'étaient jadis. En quelques heures, le feu peut dévorer les titres les plus précieux de deux ou trois provinces et anéantir pour jamais ces mines immenses de lectures et d'études toujours nouvelles où nos savants puisent à pleines mains aujourd'hui et où plusieurs siècles après nous, nos arrière-petits-neveux pourront puiser encore.

Il est naturel que les archives d'un département soient placées au siége de l'administration départementale, à l'hôtel de la préfecture; mais on n'a pas toujours eu soin, dans les préfectures, de leur assigner un local où elles fussent garanties contre les chances de détérioration. Quelquefois elles moisissaient, comme à Alby, par suite de l'humidité; quelquefois placées dans des combles en charpente au-dessus de bureaux fortement chauffés pendant l'hiver, comme aujourd'hui encore à Beauvais, elles subsistaient sous une menace quotidienne de destruction complète.

L'administration centrale s'est toujours préoccupée de ce danger que subissent incessamment les vieux titres de notre histoire aussi bien que les papiers des affaires courantes. Dès le 24 septembre 1807, le ministre de l'intérieur adressait aux préfets de l'empire une circulaire dans laquelle il demandait des renseignements sur l'état de chacune des archives départementales, et sa première question était celle-ci : « Dans « quel local se trouvent les archives? Ce local est-il convenable ou non « sous les différents rapports de l'espace, de la conservation des pa- « piers, de la proximité des administrations? » Cette circulaire fut renouvelée et développée par le ministre le 22 septembre 1812, et les ministres suivants ont bien souvent réitéré depuis, sans grand effet, les marques de leur sollicitude à cet égard. Dans la France entière l'on ne

compte que quatre départements où les conseils généraux se soient montrés assez éclairés, et assez généreux, pour mettre leurs archives à l'abri de tout accident en leur consacrant un bâtiment spécial. Ces dépôts privilégiés sont ceux de Lille, Dijon, Troyes et Chartres. Il a fallu déjà souvent, il faudra peut être souvent encore de graves alarmes pour donner l'éveil ou des pertes déplorables pour amener, trop tard, de cuisants regrets. Le 20 décembre 1805 les archives du département des Deux-Sèvres furent, en moins de quatre heures, si complétement dévorées par les flammes, qu'il n'y resta que trois registres des années 1716 et 1787. En 1838, celles de l'Aube faillirent être consumées de même. Récemment l'on vient d'avoir à déplorer, à Bourges, des pertes dont quelques-unes ne pourront jamais être réparées.

Le 13 août dernier, au matin, l'on s'aperçut que le feu, après avoir été communiqué par le tuyau de cheminée d'un corps de garde, consumait lentement une partie des bâtiments de la préfecture du Cher. C'était la partie où se trouve l'une des deux galeries dont se compose le local des archives. La promptitude des secours arrêta bientôt les progrès de l'incendie, mais beaucoup de mal était déjà fait. La série des papiers modernes du dépôt a subi des pertes considérables ; quant aux documents anciens, ce sont surtout les cartulaires sur qui le dommage a porté.

Les archives de Bourges possédaient quatorze cartulaires. L'un d'eux, celui de l'abbaye de S.-Benoît sur Loire, était prêté au dehors au moment de l'accident ; il doit à cette circonstance d'avoir été complétement sauvé. Les treize autres, ont plus ou moins souffert. En voici la liste avec la note de l'état où l'incendie les a laissés :

1. — *Cartulaire de l'archevêché de Bourges.* Volume de 226 feuillets, écrit, à deux colonnes, aux XVe et XVIe siècles, et contenant plus de 700 chartes des années 1119 à 1573. — Consumé. Il en reste une copie du XVIIIe siècle.

2. — *Cartulaire de la Sainte-Chapelle de Bourges.* Volume de 112 feuillets, écrit au XVe siècle contenant 172 pièces des années 1292 à 1417. Beau cartulaire avec encadrements et initiales peintes. — Les trois quarts du volume sont restés lisibles malgré l'atteinte des flammes et on en a de plus une très-bonne table.

3. — *Cartulaire du chapitre du Château-lès-Bourges.* Volume de 70 feuillets, écrit aux XIVe siècle et contenant 214 pièces des années 1207 à 1209. Très-jolie écriture minuscule à deux colonnes. — Consumé.

4. — *Cartulaire du chapitre de Saint-Étienne de Bourges.* Ouvrage en

deux volumes, contenant 1560 pièces des années 1214 à 1778, transcrites de diverses mains des XIVe et XVIIIe siècles. — Conservé en partie. De plus, un habitant de Bourges en possède un double d'une écriture ancienne.

5. — *Cartulaire du chapitre de Saint-Pierre le Puellier.* Volume de 150 feuillets, écrit des XIIIe et XVe siècles et contenant 157 pièces des années 1227 à 1409. Consumé.

6. — *Cartulaire du chapitre de Montermoyen.* Volume de 226 feuillets, écrit au XIIIe siècle et contenant 452 pièces des années 1168 à 1213. — Quelques débris lisibles en subsistent encore.

7. — *Cartulaire de chapitre de Notre-Dame de Salles.* Écriture du XVe siècle, 101 feuillets, contenant 50 pièces des années 1012 à 1489. Nous lisons dans une description du même volume faite il y a quelques années : « Ce cartulaire commence par une historique de la fondation du couvent de Notre-Dame de Salles qui nous apprend que le copiste se nommait Landric. Très-curieux au point de vue de l'art, il contient quelques miniatures d'un travail précieux et représentant des rois, des papes, des archevêques, des chanoines. Ces miniatures, qui offrent des scènes d'investiture, d'ordination, et de consécration d'église, donnent un dessin à la plume très-détaillé du couvent de Notre-Dame de Salles. Par une particularité assez inexplicable, elles paraissent être d'un siècle au moins plus anciennes que l'écriture du cartulaire; car elles présentent tous les caractères des miniatures du XIIIe siècle. » — Consumé. Il n'en reste presque rien.

8. — *Cartulaire du chapitre de Saint-Ursin.* Volume de 86 feuillets, écrit au XVe siècle et contenant 77 pièces du XIIe siècle. Il n'en reste presque rien.

9. — *Cartulaire de l'abbaye de Chalivoy.* Volume de 213 feuillets, écrit au XVe siècle et renfermant la copie de 213 chartes. — Il n'en reste presque rien.

10. — *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Satur.* A la différence des autres qui sont tous en parchemin, celui-ci est en papier. Il avait été écrit en 1689 et contenait 280 chartes des années 1134 à 1601. — Consumé; mais il en reste un très-bon inventaire détaillé.

11. — *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Sulpice.* Précieux volume de de 91 feuillets, écrit pour la plus grande partie au XIIIe siècle et contenant 143 pièces, dont la plus ancienne était une charte mérovingienne et la plus récente un acte de l'an 1384. — Le feu n'en a épargné qu'environ un tiers. On a des tables du tout.

12. — *Cartulaire du monastère de Pontmorigny*. Volume de format in-12, en écriture du XIIIe siècle, contenant 219 pièces des années 1199 à 1269. — Il en reste une portion et on en conserve une copie à la bibliothèque de Bourges.

13. — *Cartulaire de Graçay*. — Consumé.

Les chartes originales des archives de Bourges n'ont pas été comme les cartulaires atteintes par le feu; circonstance doublement heureuse, en ce que ces chartes peuvent jusqu'à un certain point suppléer aux cartulaires perdus. Peut-être aussi les travaux dont ces divers cartulaires ont été l'objet de la part des érudits permettront-ils de les reconstituer intégralement en copie ou en analyse. Nos lecteurs n'ignorent pas qu'au moyen de ce procédé, pour lequel il ne faut épargner, il est vrai, ni le temps ni la peine, un de nos plus savants archivistes, M. Marchegay, a fait revivre, aux archives du département de Maine-et-Loire, plusieurs cartulaires qui avaient péri durant la Révolution.

Après les cartulaires, ce que l'incendie a dévoré dans la partie ancienne des archives du département du Cher, se borne aux articles suivants: La charte originale de la fondation de la Sainte-Chapelle de Bourges, belle pièce du XVe siècle ornée d'une miniature. La miniature a été publiée par M. de Bastard, dans son ouvrage sur la peinture des manuscrits, et l'on a des doubles du texte. Deux missels, dont l'un du XVe siècle avec des miniatures, l'autre du XVIe. Deux cahiers du fonds des archives des notaires; une partie des papiers de l'ancienne université de Bourges, du XVe au XVIIIe siècle; enfin cinquante articles, tant liasses que registres, du bureau des finances du Berri (XVIIIe siècle).

Puissent ces pertes qui eussent pu être bien plus regrettables encore, causer de salutaires regrets et convaincre tous les conseils généraux de la nécessité de mettre à l'abri de la destruction les reliques si chères de notre vieille France.

DOCUMENTS INÉDITS SUR LA HIRE, CHABANNES ET AUTRES CAPITAINES DU XVe SIÈCLE[1],

(Suite et fin. — Appendice. Voy. ci-dessus, p. 36.)

Notice biographique sur Guillaume de Champeaux.

Clerc du diocèse de Soissons, Guillaume de Champeaux était né dans une condition obscure. Le P. Anselme, suivant sa coutume en pareil cas, ne lui donne pas d'ancêtres. L'écu de Guillaume figure

1. Communiqué par M. Vallet de Viriville.

parmi ceux des pairs de France dans l'*histoire généalogique des grands officiers de la couronne*. Mais cet écu est vide d'armoiries [1].

Le 16 octobre 1419, Guillaume de Champeaux fut élevé tout d'un coup au poste éminent d'évêque et duc de Laon, ce qui lui conférait en même temps l'une des six pairies ecclésiastiques du royaume [2].

Rien ne justifiait dans le passé, rien ne légitima par la suite cette élévation. Champeaux fut un de ces prélats, ou mieux de ces courtisans avides, qui ne connurent jamais leurs diocèses. Pour eux, la dignité d'évêque n'entraînait point charge d'âmes. Dans les prélatures et les siéges épiscopaux, qu'ils entassaient l'un sur l'autre, ils ne voyaient que des *bénéfices*.

En 1422, déjà membre du conseil privé de Charles, dauphin, il fut nommé président de la chambre des comptes [3]. Ce fut lui qui, le 24 juillet 1423, baptisa Louis, dauphin nouveau-né, dans la cathédrale de Bourges [4]. Vers avril-mai 1424, Charles VII l'envoya en Languedoc avec le titre de commissaire ou intendant général des finances [5]. En mai 1424, Guillaume de Champeaux représenta Jacques de Bourbon, roi de Hongrie, etc., nouvellement nommé lieutenant général du roi en Languedoc. A ce titre, Guillaume présida les états généraux de la province et reçut les plaintes et doléances exprimées par cette assemblée [6].

Peu de temps après, Jean de Grailly, comte de Foix, succéda, dans ce poste, au comte de La Marche. Le 16 février 1425, Guillaume de Champeaux reçut à Maizières le serment du nouveau lieutenant général, lorsque ce grand baron tourna ses vues du côté du roi de France et lui promit son concours [7]. Jean de Foix néanmoins n'apporta en réalité, dans cette éminente fonction, qu'une fidélité très-équivoque à l'égard de Charles VII. Guillaume de Champeaux devint l'*alter ego*, le conseiller intime et l'on peut dire le complice [8] de Jean, comte de Foix, lieutenant général.

1. Grande édition, t. II, p. 838.
2. *Gallia christiana nova*, t. IX, colonne 551.
3. Mémorial, *I. Bourges*. PP. 118, f° 2.
4. *Gallia christiana*, loc. cit.
5. D. Vaissète, in-fol., t. IV, *preuves*, p. 462. Il avait déjà le gouvernement des finances en 1422. Voy. *Chronique de Cousinot ou de la Pucelle*, 1859; in-18, p. 211.
6. D. Vaissète, t. IV, *preuves*, p. 421.
7. *Ibidem*, p. 461 du *texte*.
8. En 1428, disent les auteurs du *Gallia christiana*, le pape Martin V écrivit à l'évêque de Laon, conseiller et lieutenant du comte de Foix, pour inviter ce comte à porter plus de révérence aux églises. (Voy. *Gal. chr.*, t. IX. col. 551.)

Guillaume de Champeaux suivit la cour par intervalles, de 1422 à 1426, comme membre du grand conseil [1].

Dès le mois d'octobre 1428, les états de Languedoc avaient osé dénoncer au roi les malversations de Guillaume de Champeaux, comme intendant des finances. Le roi, prenant en considération ces plaintes, envoya sur les lieux, Jean de Wailly, président de parlement et Le Galois Du Puy du Fou, chevalier, commissaires en son nom, pour interdire dès lors à l'évêque de Laon, l'administration des finances [2]. Mais le prélat sut résister à toutes les injonctions et se faire maintenir dans son office.

En 1429, il assistait, en sa qualité de pair de France, au sacre de Charles VII dans la cathédrale de Reims [3].

En 1437, le roi visita le Languedoc et le commissaire général réussit encore à conserver sa position. Cependant, en 1441, la mesure était comble. Guillaume de Champeaux, ainsi qu'il résulte d'un document authentique et des plus graves, s'était rendu coupable de toutes sortes de concussions. Il avait levé des taxes arbitraires, sans l'autorisation du roi, et les avait appliquées à son profit. Il avait fait battre monnaie de même sans l'autorisation du roi et en fraude des ordonnances, etc. Les lettres patentes, où ces griefs sont énumérés, portent à la somme de six à sept cent mille écus le dommage causé au roi par ces malversations. Le produit des concussions commises par l'évêque de Laon à son profit personnel, y est évalué à environ trois millions de francs [4].

Tant que le roi avait eu à disputer aux Anglais la possession même de sa couronne, Charles VII avait été réduit à fermer les yeux sur d'intolérables abus. Déjà certain de l'impunité par son caractère ecclésiastique, l'évêque de Laon comptait parfaitement sur ce calcul. Aussi

1. En 1422 Mars le 16, il était à Bourges.

1423	Janvier.	—	Bourges.
1425	Janvier.	—	Toulouse.
—	Nov. et déc.	—	Mehun sur Yèvre.
1426	Février.	—	Issoudun.
—	Septembre.	—	Bourges.
—	Novembre.	—	Mehun.
—	Décembre le 31.	—	Montluçon.

(*Itinéraire de Charles VII*, inédit. Voy. *Charles VII et ses conseillers*. Paris, 1859, in-8, à la table.)

2. D. Vaissète, t. VI, texte, page 473, et *preuves*, col. 462.

3. *Gall. chr. IX*, 551.

4. Un million de francs au xve siècle représente bien 40 millions de nos jours, quant à la puissance de l'argent.

ne fit-il aucun cas des remontrances que lui adressèrent au nom du roi Jean de Wailly et Le Galois.

Depuis cette tentative infructueuse, Charles VII députa auprès de l'intendant du Languedoc, un prince du sang, le comte de Vendôme, chargé d'une mission analogue. Le commissaire des finances refusa d'obéir. Il menaça à son tour l'envoyé, devant lequel il se vanta de le braver et de lui résister par voie de fait. Enfin en 1441, le roi donna ses lettres datées de Saumur le 31 décembre, et résolut définitivement de sévir. Le roi était alors débarrassé des grands fardeaux qui l'avaient écrasé au commencement de son règne. Charles d'Anjou, comte du Maine, venait d'être nommé (1440) au poste de lieutenant général en Languedoc. Un gouvernement régulier succédait, de toute part, à la précédente anarchie. Guillaume de Champeaux fut destitué de son office et remplacé par deux commissaires : Guillaume Le Tur, évêque et comte de Châlons, pair de France, et Tanguy Duchatel, lieutenant du comte du Maine. Amaury d'Estissac, qui avait été gouverneur du jeune dauphin Louis, et Jean Gentian, tous deux maîtres des requêtes et hommes sûrs, selon toute apparence, furent chargés de l'exécution de cette sentence. Tous les détails qui précèdent nous sont fournis par le texte même des lettres patentes en question[1].

Les biens d'église, de même que l'argent des contribuables, furent longtemps livrés en proie à l'avidité de ce financier. En 1433, il s'était fait nommer vicaire général, ou administrateur quant au temporel, de l'église de Maguelone. Vers la même époque, le prieuré de Cassan, dans le diocèse de Béziers, vint à vaquer. Guillaume de Champeaux mit la main dessus et voulut s'en emparer de son autorité. Il en résulta un procès qui se termina ainsi : le tout-puissant commissaire, en 1439, réussit à se faire élire prieur du monastère ou bénéfice contesté. En 1436, Guillaume de Champeaux reçut en commende le prieuré du Pont-Saint-Esprit, au diocèse d'Uzès et le géra jusqu'en 1444. L'évêque de Nîmes vint à mourir en 1438. Le 16 octobre de la même année, Guill. de Champeaux se fit nommer administrateur de cette église. Puis, le 20 mai 1441, il échangea cette position lucrative contre une autre du même genre, et devint administrateur de l'église d'Uzès. Guillaume de Champeaux n'existait plus en juillet 1445. Le nécrologe de l'église de Tomières, place son obit au VI des ides de février. Ce prélat mourut vraisemblablement le 8 février 1445 (nouveau style).

1. D. Vaissète, t. IV, *preuves*, colonnes 461, 462.

III.

BIBLIOGRAPHIE.

69. — *Chansons (les) folâtres et récréatives* de Gavltier Gargville, comesdien ordinaire de l'hostel de Bourgongne. Nouvellement revues, corrigées et augmentées oultre les précedentes impressions. In-16, VIII-120 p. et vign. Paris, Claudin. (10 fr. et 25 fr.)

Bibliothèque facétieuse, historique et singulière, ou réimpressions de pièces curieuses, rares ou peu connues des quinzième, seizième et dix-septième siècles.

70. — *Collection de figurines en argile de l'époque gallo-romaine, avec les noms des céramistes qui les ont exécutées ;* recueillies, dessinées et décrites par Edmond Tudot. In-4°, 8 p. et figures sur bois. Moulins, imp. Desrosiers; Paris, Rollin.

L'ouvrage formera un vol. in-4o de 60 pl. lithographiées et de 40 p. d'impression. La publication a lieu par livraisons de 12 p. et 15 pl. Prix de la livr. 5 fr.

71. — *De l'influence des légistes au* XIIe *et au* XIIIe *siècle*. Discours prononcé à la séance d'ouverture des conférences de l'ordre des avocats, le 20 novembre 1858 par F. E. Lefèvre. In-8°, 71 p. Paris, Paguerre.

72. — *Essai sur l'histoire de la littérature et des mœurs pendant la première moitié du* XVIIe *siècle*; par Félix Robiou, professeur agrégé d'histoire, docteur ès-lettres. Tome Ier. La France. De la paix de Vervins à l'avénement de Richelieu. In-8°, VII-879 p. Rennes, Vatar; Paris, Douniol.

73. — *Fragments pour servir à l'histoire de Corse de* 1764 *à* 1769, *accompagnés de notes;* par le comte de Buttafoco. In-8°, 189 pages, Bastia, imp. Fabiani.

74. — *Histoire de la première croisade*, par J. F. A. Peyré, ancien magistrat. Paris, Durand; Lyon, Girandier. 2 vol. in-8° de 520 et 538 pages avec deux plans itinéraires et trois plans de Nicée, Antioche et Jérusalem.

L'auteur s'excuse avee modestie, dans sa préface, de recommencer un travail déjà fait avec un grand talent et une foi non moins grande par M. Michaud; mais il ajoute avec raison que l'ouvrage d'ensemble exécuté par ce savant sur l'époque tout entière des croisades n'exclut pas l'intérêt que peut offrir une étude plus détaillée d'un seul épisode. Son livre contient en effet un résumé très-abondant des renseignements originaux que les chroniqueurs nous ont conservés sur la première croisade. Mais il nous semble écrit pour édifier plus que pour instruire. M. Peyré, tout en croyant être fidèle, atténue tout ce qui n'est pas à l'avantage des

Croisés ou le passe sous silence. Il se garde, par exemple, de parler d'après Guibert de Nogent, du massacre des Juifs avant le départ ; il n'ose pas décider si l'invention de la *Sainte lance* à Antioche est une fable ou non, et il n'élève pas le moindre doute sur beaucoup d'autres merveilles. En somme cet ouvrage, composé sur les documents du XIe et du XIIe siècle, en est une reproduction trop exacte, et a trop conservé de l'esprit qui régnait en ces temps éloignés.

75. — *Histoire de la formation de la nationalité française ;* par P. J. B. Buchez, ancien constituant. T. I. In-16, 184 p. Paris, Pagnerre (50 cent).

Bibliothèque utile.

76. — *La France protestante*, ou Vies des protestants français qui se sont fait un nom dans l'histoire depuis les premiers temps de la réformation jusqu'à la reconnaissance du principe de la liberté des cultes par l'assemblée nationale. Ouvrage précédé d'une notice historique sur le protestantisme en France, suivi de pièces justificatives et rédigé sur des documents en grande partie inédits ; par MM. Eug. et Em. Haag. Tome 8 (Nagel Rosenstiel.) In-8 à deux colonnes, 480 p. Paris et Genève. Joël Cherbuliez. (8 fr.)

77. — *Les Monuments de l'histoire de France.* Catalogue des productions de la sculpture, de la peinture et de la gravure relatives à l'histoire de la France et des Français ; par M. Hennin. Tome V, 1364-1422. In-8°, 499 p. Paris, Delion.

78. — *Monnaies féodales de France, par M. F. Poey d'Avant.* Paris, Rollin, 3 vol. in-4° (36 fr.) le volume.

L'étude de nos monnaies nationales a été longtemps négligée. Ce n'est qu'à partir de 1830 que l'on a commencé à s'en occuper un peu sérieusement. Encore l'initiative appartient-elle à un étranger ! Il a fallu que l'illustre Polonais J. Lelewel donnât l'élan, qui heureusement ne s'est pas ralenti, et, au contraire a toujours été en s'accélérant. Antérieurement à cette époque, nous en étions réduits à deux ouvrages : celui de M. Leblanc pour les monnaies royales et celui de Tobiesen-Duby pour les monnaies des prélats et barons. Pour ne parler que du dernier, cet ouvrage, prodigieux pour l'époque où il a été publié, ne peut plus suffire maintenant. Dépourvu de toute critique historique et artistique, il a, plus encore, le désavantage d'être tout à fait incomplet.

Il s'agissait donc, en s'aidant des monographies particulières déjà publiées, des nombreux articles disséminés dans les recueils scientifiques, de réunir en un corps d'ouvrage toutes les monnaies connues jusqu'à présent, de fixer les attributions, en un mot de se mettre à la hauteur de la science actuelle. C'est ce que l'un de nos collègues, M. Faustin Poey d'Avant, a voulu entreprendre. Le premier volume de son ouvrage, qui en comprendra trois de format in-4°, vient de paraître sous ce titre : *Monnaies féodales de France.* Non content de décrire tout ce qui était connu, M. Poey d'Avant a étendu ses recherches autant que cela lui a été possible.

La marche qu'il a saisie devra être adoptée par tous ceux qui voudront entreprendre un travail analogue et publier une des séries si nombreuses de la numismatique. Il a été examiner lui-même toutes les collections de la France et même de l'étranger où il avait l'espérance de trouver quelque chose de nouveau. Des investigations aussi étendues ne pouvaient qu'amener un bon résultat, et l'auteur dans l'introduction à son ouvrage, fait connaître par des chiffres démonstratifs quelle réussite il a obtenu. Il est parvenu à sextupler le chiffre des monnaies publiées par Duby, et dans ce nombre il faut en compter près d'un cinquième qui étaient inédites.

L'œuvre de notre collègue n'est point une sèche nomenclature. Outre les renseignements historiques qu'il nous donne sur chaque province ou seigneurie dont il décrit les monnaies, il établit avec soin la filiation des types. Toutes les fois que cela devient nécessaire il discute chaque attribution nouvelle, combat celles qui lui semblent contestables et les remplace par des attributions qui lui semblent meilleures, en les étayant par de savantes observations.

L'ouvrage de M. Poey d'Avant est une entreprise vraiment nationale qui nous semble digne des éloges et des encouragements de tout le monde. Son premier volume nous fait vivement désirer les deux autres. La série des monnaies qu'il a étudiées est une de celles qui, dans notre numismatique française, offre le plus d'intérêt. On y peut suivre à l'aide des monuments, toutes les phases de la féodalité, et quiconque voudra désormais étudier cette période de nos annales, ne pourra se dispenser de consulter son livre.

79. — *Lettres inédites de souverains et de personnages éminents du* XVIIIe *siècle*, écrites à Janin de Combe Blanche, le plus célèbre oculiste du siècle dernier, avec des réflexions; par Adrien Peladan. In-8°, 100 p. Roanne, imp. Ferlay; Paris, Dentu.

80. — *Les Olim du Parlement de Paris*. Discours prononcé par M. Raynal, à l'audience de rentrée de la Cour de cassation, du 3 novembre 1858. In-8, 67 p. Paris, Cosse et Marchal.

81. — *Louis XVI et sa cour;* par Amédée Renée. 2e édition, revue et enrichie de nouveaux documents. In-8, v-441 p. Paris, Firmin Didot. (6 fr.)

82. — *Le Père de La Chaise*, confesseur de Louis XIV. Études d'histoire religieuse; par R. de Chantelauze. Lettres et documents inédits. In-8, VIII-376 p. Lyon, imprim. Vingtrinier; Paris, Durand. (6 fr.)

La Régale; l'assemblée de 1682. — Les Missions, la révocation de l'édit de Nantes. — Le Jansénisme et le quiétisme.

83. — *Le diocèse de Laon pendant la Fronde;* par Édouard Fleury. In-8, 94 p. Laon, impr. Fleury.

84. — *La France*, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, dans les éléments de son histoire, de sa richesse, de sa puissance et de son organisation à tous les degrés, comme état politique et comme

nation. Histoire et mécanisme des grands pouvoirs de l'État. Fonctions publiques de tous les ordres; conditions d'admission et d'avancement dans toutes les carrières. Priviléges et immunités. Résultat complet de la statistique générale; par C. P. Marie Haas, chef de division à la préfecture de la Haute-Marne. Tome III. In-8°, IV, 1360 p. Chaumont, imp. et lib. Cavaniol; Paris, lib. Cosse et Marchal.

L'ouvrage se composera de 4 vol. (25 fr.)

85. — *La Satire en France au moyen âge;* par C. Lenient, professeur de rhétorique au lycée Napoléon. In-18 jésus, 444 p. Paris (3 fr. 50 c.)

86. — *Les Sermons de Maurice de Sulli,* d'après un manuscrit français de l'abbaye de Juniéges; par Eugène de Beaurepaire. In-8°, 23 pages. Avranches, imp. et lib. Tostain.

87. — *Mémoires inédits du comte de Lamotte-Valois* sur sa vie et son époque (1754-1830), publiés d'après le manuscrit autographe, avec une notice historique préliminaire, des pièces justificatives et des notes; par Louis Lacour. In-12, XXXIX-399 p. Alençon. impr. et lib. Poulet-Malassis et de Broise; Paris, même maison. (4 fr.)

88. — *Notice sur les chandeliers d'église au moyen âge;* par M. l'abbé J. Corblet; précédé d'une lettre de H. Dusevel sur le même sujet. In-8°, 32 p. Amiens, Paris, libr. Pringuet.

89. — *Observations de M. l'abbé Roux sur l'ouvrage de M. Auguste Bernard* intitulé : Description du pays des Ségusiaves, pour servir d'introduction à l'histoire du Lyonnais. In-18, 16 p. Lyon, Brun.

90. — *Procès du tres-meschant et détestable parricide Fr. Ravaillac, natif d'Angoulesme;* publié pour la première fois sur des manuscrits du temps; Petit in-8°, 151 p. et portrait. Évreux, imp. Herissey; Paris, A. Aubry. (5 fr.)

Trésor des pièces rares ou inédites. T. 15 de la collection.

91. — *Spicilège d'histoire littéraire* ou Documents pour servir à l'histoire des sciences, des lettres et des arts dans le nord de la France; par M. Leglay, correspondant de l'Institut. 2e fascicule. In-8, 99 p. Lille, imp. Danel.

Quelques lettres de l'imprimeur Balthasar Moretus. Remarques sur la Bibliotheca belgica de Foppens. Notice sur Charles Walmesley.

H. L. B.

Paris. — Imprimerie de Ch. Lahure et Cie, rue de Fleurus, 9.



BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

I.

PROCÈS-VERBAUX.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE,

TENUE LE 3 MAI 1859,

A trois heures,

Dans la salle des Cours de l'École des Chartes, au palais des Archives de l'Empire,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. LE BARON DE BARANTE,
DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE, PRÉSIDENT.

(Procès-verbal adopté à la séance du Conseil du 7 juin.)

M. le Président prononce l'éloge de M. Alexis de Tocqueville, de l'Académie française, membre de la Société de l'Histoire de France. (Voy. plus loin, p. 68.)

— Le Secrétaire, M. J. Desnoyers, lit son rapport annuel sur les travaux de la Société depuis la dernière assemblée générale, en mai 1858, jusqu'à ce jour. Il lit ensuite des notices biographiques sur

quatre membres que la Société a perdus depuis cette époque, MM. le comte Auguste de Saint-Aignan, R. de Montferrant, Geoffroy-Château et le général Pelet. (Voy. plus loin, p. 77 à 109.)

— M. Boulatignier lit, au nom des Censeurs, MM. Dutens et Bocquet (rapporteur), le compte rendu des recettes et des dépenses et de la gestion de M. le trésorier pendant l'année 1858. (Voy. plus loin, p. 110.)

Les conclusions de ce rapport, tendant à approuver les comptes de M. le trésorier et à lui donner décharge pour l'Exercice de 1858, sont mises aux voix et adoptées par l'assemblée.

— M. Victor Le Clerc, de l'Académie des inscriptions, lit un mémoire sur les *Copistes de manuscrits, en France, au XIVe siècle*, extrait de Recherches sur les Bibliothèques de ce siècle, destinées à faire partie du Discours préliminaire du tome XXIV de l'*Histoire littéraire de la France.*

— L'heure avancée ne permet pas d'entendre la lecture d'autres mémoires de M. Léopold Delisle et de M. Vallet de Viriville.

— La Société procède, par voie de scrutin, à la nomination de dix membres de son Conseil administratif, dont les fonctions cessaient en 1859, conformément à l'article 9 du Règlement, qui prescrit le renouvellement annuel du quart des membres du Conseil.

Sont élus, à la majorité des suffrages, pour siéger jusqu'en mai 1863 :

MM. Boulatignier,
Guadet,
De Laborde,
De La Villegille,
V. Le Clerc,

MM. De Monmerqué,
A. Passy,
Ravenel,
De Roissy,
Henri Martin.

Plusieurs suffrages se sont portés sur MM. Rathery et de Saint-Aignan.

— Sont reélus Censeurs, à la même majorité :

MM. Bocquet et Dutens.

— M. le Président proclame membres de la Société, après avoir soumis leur admission à l'approbation de l'assemblée :

1009. M. le vicomte D'Arjuzon, secrétaire de légation, rue de Grefulhe, n° 8, à Paris, présenté par M. le comte de Reiset, ministre plénipotentiaire de Sa Majesté, et par M. de Barante.

1010. M. DE BAUVILLÉ, auteur de l'*Histoire de Montdidier*, présenté par MM. Vict. Le Clerc et Egger. — Son correspondant à Paris sera M. de Bauvillé, son frère, rue Blanche, n° 11.

1011. M. le marquis DE FOURNÈS, à Paris, place Vendôme, n° 5, et au château de Vaussieux, à Saint-Léger, près Bayeux ; présenté par MM. de Bouis et Boulatignier.

— La Société reçoit les ouvrages suivants de la part des auteurs :

Fragments de l'Histoire de Gonesse, principalement tirés des Archives hospitalières de cette commune, par M. Léopold Delisle, membre de l'Institut. Paris, 1859, in-8°. (Extrait de la Bibliothèque de l'École des Chartes, 4e série, 2e vol.)

Notes sur quelques inscriptions du moyen âge, de la ville de Vienne en Dauphiné; Vienne, 1858, in-8°.

Le Livre d'heures de la Reine Anne de Bretagne, reproduit d'après l'original déposé au Musée des Souverains, publié en 50 livraisons, contenant chacune 8 pages et une miniature en chromolithographie, publié par M. C. Curmer, éditeur, rue de Richelieu, 47. (Prospectus.) Outre les copies des dessins originaux de ce magnifique manuscrit, l'ouvrage annoncé contiendra un très-grand nombre de vignettes d'encadrements. Il sera tiré à 850 exemplaires. Le prix de la livraison est fixé à 15 fr. pour les 600 premiers exemplaires, soit 750 fr. l'ouvrage complet, et à 10 fr. la livraison pour les membres de la Société, soit 500 fr. Les livraisons paraîtront de mois en mois.

La séance de l'assemblée est levée à six heures.

DISCOURS DE M. DE BARANTE, PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ.

Messieurs,

« Notre séance annuelle est ordinairement destinée à vous rendre compte des travaux confiés à votre Conseil d'administration; mais nous regardons aussi comme un devoir d'honorer la mémoire des hommes distingués qui étaient membres de notre Société, et dont elle se glorifiait d'avoir inscrit le nom sur sa liste.

Nous vous parlerons aujourd'hui d'un des hommes dont les talents, les succès et les vertus honoraient le plus notre patrie française.

M. Alexis de Tocqueville naquit en 1805. Son père, M. le comte de Tocqueville, que nous avons aussi compté parmi nous, et qui a écrit une excellente histoire du règne de Louis XV, avait épousé Mlle Lepelletier de Rosanbo, petite-fille de M. de Malesherbes; il a été préfet et pair de France sous la Restauration.

Pendant qu'il était chargé de l'administration du département de la Moselle, son troisième fils, Alexis de Tocqueville, faisait ses études au collége de Metz. Tant qu'il fut dans les classes inférieures, les études élémentaires n'excitèrent en lui aucune émulation : il semblait négliger et dédaigner les travaux de la grammaire. Lorsqu'il passa en rhétorique, la surprise fut grande de le voir devenir tout à coup un des premiers de la classe. Sa richesse d'idées, le mouvement de sa rédaction ne laissaient pas apercevoir les imperfections qu'il n'avait pas appris à éviter.

En 1827, son père étant préfet de Seine-et-Oise, il fut nommé juge auditeur et attaché au tribunal de Versailles. Dès son début dans une carrière où il semblait destiné à un avancement rapide, on remarqua quelque chose de la disposition qu'il avait montrée pendant ses études classiques. Il négligeait les affaires courantes et sans importance. Lui confiait-on une cause importante à laquelle se rattachaient des principes généraux, des interprétations de la loi, des appréciations de culpabilité, les magistrats s'étonnaient de trouver dans un si jeune homme une telle supériorité.

En même temps, il travaillait laborieusement à réparer le défaut de ses premières études. Ainsi sa vie, lorsqu'il avait à peine vingt-cinq ans, était studieuse et grave.

Ce séjour à Versailles devait avoir une grande influence sur tout son avenir. Ce fut alors qu'il connut M. Gustave de Beaumont, qui était en ce moment substitut près le tribunal de Versailles. Ils se lièrent

d'une amitié qui devint de plus en plus intime ; leurs noms devinrent dès lors presque inséparables.

Une autre affection date aussi de cette époque. Ce fut à Versailles qu'il vit pour la première fois Mlle Marie Motley. Elle y habitait avec une de ses parentes, qui s'était fixée dans ce séjour tranquille et économique. M. de Tocqueville reconnut bientôt quel était le charme de caractère et d'esprit de cette jeune et modeste personne. Persuadé qu'ils étaient l'un et l'autre destinés à un mutuel et intime dévouement, il forma la résolution de ne pas chercher une autre compagne. Elle n'avait point de fortune ; il ne pensa point à cette objection. Quelques années après ils se marièrent. Il n'y eut pas le moindre mécompte dans leurs espérances, et ils jouirent constamment du bonheur qu'ils s'étaient promis.

En ce temps-là, les affaires publiques préoccupaient les esprits. La tribune et la presse animaient les opinions. M. de Tocqueville ne se passionnait pour aucun parti. Ce n'était point sur telle ou telle question du moment que se portait son attention. L'élan général de la société, la grande mutation qu'il voyait s'accomplir et qui devenait de plus en plus complète et déclarée, à chacune des phases successives de la Révolution, tel était le sujet de ses méditations. Il plaçait quelque espérance sur la monarchie constitutionnelle, qui, au moment du ministère de M. de Martignac, semblait être dans la bonne voie.

Mais bientôt les ordonnances et la révolution de Juillet confirmèrent en lui la pensée qu'il s'agissait beaucoup moins de la forme du gouvernement et des libertés légales, que du développement progressif et de l'invasion de l'égalité démocratique.

Il était encore juge auditeur. Outre qu'il était très-mal habile à la sollicitation, les magistrats supérieurs ne lui avaient pas été favorables, le soupçonnant d'être trop libéral. Par des motifs tout opposés, les ministres de la justice, après la révolution de Juillet, n'étaient pas disposés à lui donner de l'avancement.

Ce fut alors qu'il eut la pensée de se faire donner une mission en Amérique, pour y étudier le régime des prisons. C'était une question dont on s'occupait beaucoup depuis plusieurs années, et qui, sous la Restauration, n'avait pas été mêlée aux diversités de l'esprit de parti. M. de Beaumont s'associa au projet de son ami. M. de Montalivet, alors ministre de l'intérieur, accueillit avec empressement la proposition de M. de Tocqueville ; les deux amis partirent au mois d'avril 1831.

Ce voyage dura un an. A son retour, M. de Tocqueville reprit sa position de juge auditeur à Versailles. M. de Beaumont était alors substitut à Paris ; une affaire importante, dont il n'avait pas eu à s'occu-

per jusqu'alors, et où il croyait que son opinion, non encore formée, ne serait pas laissée libre, lui fut confiée. Il refusa et fut révoqué. M. de Tocqueville, qui ne prenait pas goût à la carrière où il était entré, s'associa à la disgrâce de M. de Beaumont et envoya sa démission.

Alors il s'occupa sans relâche de l'ouvrage dont la pensée l'avait conduit aux États-Unis. Ce fut en 1835 que parut son livre : *de la Démocratie en Amérique*.

Le succès fut éclatant, et ce n'était pas un succès d'engouement et de circonstance. Le livre de M. de Tocqueville s'adressait aux lecteurs les plus sérieux. Nulle flatterie, nul blâme injurieux n'étaient adressés à un parti quelconque ; c'était une œuvre de philosophie et de morale, encore plus que de politique. Les suffrages les plus imposants se joignaient aux applaudissements du public. M. Royer-Collard ne se lassait point d'en parler. « Depuis Montesquieu, il n'a paru aucun ouvrage pareil, » disait-il. Vingt ans après on répète le même jugement.

Ce qui explique les grandes qualités de ce livre, c'est qu'il est le fruit des méditations de la vie entière de l'auteur. Il avait souhaité d'aller en Amérique, non point pour satisfaire une curiosité de voyageur, mais pour observer comment la démocratie, qui lui paraissait prête à envahir l'Europe, pouvait régir un vaste pays et un grand peuple, y développer la prospérité, le rendre puissant au dehors et heureux au dedans.

Ainsi il examina, sans prévention aucune, les institutions, les mœurs, le mécanisme du gouvernement et de l'administration des États-Unis. Il les a décrits ; il en a apprécié les causes et les effets, se complaisant à remarquer ce qui lui semblait digne d'approbation, mais sachant reconnaître ce qui était fâcheux ou choquant dans le présent et menaçant pour l'avenir.

Cependant il reconnut que l'état social, les institutions, les mœurs, les opinions des États-Unis dérivaient de leur origine, de l'égalité réelle et primitive des premiers colons qui s'y étaient établis ; de leurs traditions anglaises ; de leur religion et du caractère de leur révolution, qui fut non un bouleversement intérieur, mais une défense contre des ennemis étrangers.

Dès lors, ne trouvant aucune similitude avec les mœurs, les traditions, l'histoire et les opinions des nations européennes, il reconnaissait tristement que nous n'avions rien à emprunter dans les institutions américaines. Il retombait ainsi dans l'incertitude qui pesait sur son esprit, en voyant la marche progressive de l'égalité révolutionnaire. Ainsi la pensée de la France se retrouve à chaque page de son examen de l'Amérique.

Lui-même, dans sa préface, épanche tout son chagrin : « Le livre « qu'on va lire a été écrit sous l'impression d'une sorte de terreur reli- « gieuse, produite dans l'âme de l'auteur par la vue de cette révolution « irrésistible, qui marche depuis tant de siècles, à travers tant d'obsta- « cles, et qu'on voit encore aujourd'hui au milieu des ruines qu'elle a « faites. — Il faudrait une science politique nouvelle à ce monde qui se « renouvelle ; mais c'est à quoi nous ne songeons guère. Placés au mi- « lieu d'un fleuve rapide, nous fixons obstinément les yeux vers quel- « ques débris qu'on aperçoit encore sur le rivage, tandis que le courant « nous entraîne vers les abîmes. C'est parmi nous que cette révolution « sociale a fait les plus grands progrès, mais elle a toujours marché au « hasard. »

M. de Tocqueville, en constatant par l'observation que ce n'est pas l'état social qui est produit par les lois, mais qu'au contraire l'état social est la cause première des lois, fut donc amené à comparer sans cesse l'état social des États-Unis aux mœurs, aux traditions et aux idées des sociétés européennes. Il en a conclu que nous ferions fausse route si nous voulions imiter les constitutions américaines.

C'est ainsi que l'égalité, qui est une jouissance héréditaire et naturelle pour les citoyens des États-Unis, est une passion parmi notre vieille civilisation ; il l'apprécie en ces termes :

« Il se rencontre dans le cœur humain un goût dépravé pour l'égalité « qui porte les faibles à vouloir abaisser les forts à leur niveau, et qui « réduit les hommes à préférer l'égalité dans la servitude à l'inégalité « dans la liberté. La liberté n'est pas l'objet de leurs désirs. Ce qu'ils « aiment c'est l'égalité. Ils s'élancent vers l'égalité ; s'ils manquent leur « but, ils se résignent, et la souveraineté impraticable de tous devient « le pouvoir d'un seul. »

Le livre de M. de Tocqueville n'a pas été composé pour assembler des preuves à l'appui d'une opinion conçue d'avance ; elle est le résultat d'une observation patiente, consciencieuse, on pourrait même dire pénible, car il regrette d'arriver à une telle conclusion ; il aime et envie l'état social des Américains. Peut-être même se laisse-t-il aller à des illusions sur les heureux effets de leur gouvernement et de leur administration. Plus de vingt années se sont écoulées depuis le moment où il étudiait aux États-Unis, et le progrès naturel des choses n'a point vérifié tous ses pronostics. Si la grandeur, la force et la prospérité de la république américaine se sont de plus en plus manifestées, les mœurs et l'ordre public ne sont plus tels que M. de Tocqueville les avait vus, et il semble que les Américains cherchent à expérimenter jusqu'à quel point un peuple peut se passer de gouvernement.

Ce ne fut pas seulement comme une œuvre morale et politique que

ce livre obtint un si grand succès. M. de Tocqueville acquit le renom d'un habile écrivain. C'est surtout son style qui rappelle Montesquieu. Il est clair, affirmatif, détaché en conclusions et en maximes. L'appréciation des faits, les conséquences qu'il en déduit se confondent avec le récit et semblent avoir la même certitude. L'expression est vive, chaque mot a toute sa portée ; de sorte que l'effet est produit sans néologisme, sans effort et sans recherche.

En 1839, M. de Tocqueville fut élu membre de l'Académie des sciences morales et politiques.

En 1841, il remplaça M. de Cessac à l'Académie française. La séance de sa réception fut remarquable. C'était le comte Molé qui la présidait. Le récipiendaire avait à parler de son prédécesseur, qui avait siégé dans les assemblées des premiers temps de la Révolution, et qui, depuis, avait exercé de hauts emplois sous le gouvernement impérial. C'était une occasion, et presque une nécessité, pour M. de Tocqueville, de faire un discours, où l'histoire et la politique tiendraient une grande place. L'esprit du XVIIIe siècle, les opinions et les passions révolutionnaires, le rétablissement de l'ordre par le pouvoir absolu de Napoléon furent caractérisés à grands traits et soumis à l'appréciation du récipiendaire, de manière à rappeler les belles pages du livre sur l'Amérique.

Mais, en prenant un point de vue exclusif, en envisageant les questions d'un seul côté, il avait, sans manquer de vérité, traité incomplétement le génie de Napoléon, et même le caractère de son règne. M. Molé suppléa à ce qui manquait au discours du récipiendaire et réclama plus de respect et de reconnaissance pour le grand homme qui avait donné à la France la paix et la victoire, sans avoir su les conserver.

Ainsi, dans cette belle séance, le descendant de Mathieu Molé et le petit-fils de Malesherbes se faisaient écouter avidement par le public, qui applaudissait à cette grave et courtoise controverse.

M. de Tocqueville, qui avait renoncé aux emplois publics, n'avait pas l'intention de se renfermer dans le domaine de la littérature et de la philosophie; il ne voulait pas être un fonctionnaire, mais il eut l'ambition d'être député. En 1839, il avait été élu par le département de la Manche, berceau de sa famille. Dès lors il s'occupa activement des travaux législatifs, et prit part à la discussion de toutes les grandes questions.

En 1839 et 1840, il fut rapporteur d'une commission chargée d'examiner une proposition de M. de Tracy sur l'abolition de l'esclavage. En 1840, il fut chargé de faire un rapport sur le projet relatif au régime des prisons. Nul ne pouvait apporter plus de lumières dans cette discussion. Déjà, à son retour d'Amérique, il avait publié, en commun

avec M. de Beaumont, un compte rendu de leur mission en Amérique.

En 1841, il fit, avec plusieurs de ses collègues de la Chambre, un voyage en Algérie, afin de s'éclairer sur les questions de colonisation qui, chaque année, donnaient lieu à discussion. Il y retourna en 1846.

En 1843, il fut rapporteur d'un nouveau projet sur les prisons.

Il ne se bornait pas aux questions spéciales de haute administration ; il prenait part aussi aux grandes discussions politiques. Il parla sur la loi de régence. Sans s'opposer à la désignation de M. le duc de Nemours, il réclamait pour le pouvoir parlementaire le droit de pourvoir à la régence, en chaque occasion. Il prit part aussi à la discussion sur les fortifications de Paris. Sans appartenir à aucun parti, sans s'associer à une opposition systématique, son opinion était toujours indépendante et entièrement personnelle.

Quand survint la révolution de 1848, il fut de ceux qui ne se sentirent pas découragés, et qui croyaient pouvoir être encore utiles pour arrêter le mal et pour créer un ordre nouveau. Sans croire plus que ses amis à la possibilité d'une république, il espéra, surtout après les terribles journées de Juin, qu'un gouvernement pourrait sortir du chaos révolutionnaire. Il prit part à la discussion de cette constitution à laquelle personne ne croyait, pas même ceux qui la faisaient.

Avant qu'elle fût achevée, M. de Tocqueville fut désigné par le général Cavaignac pour être plénipotentiaire à un Congrès, qui devait se réunir à Bruxelles et traiter des affaires de l'Italie, alors en proie aux révolutions et à la guerre que se faisaient l'Autriche et le roi Charles-Albert. Il avait été convenu entre la France et l'Angleterre que leur médiation serait offerte aux puissances belligérantes.

Les événements de la guerre tranchèrent les questions avant que le Congrès fût réuni.

Cependant la Constitution avait été achevée et le Président de la République venait d'être élu. L'Assemblée constituante siégea jusqu'au 1er juin 1849. M. de Tocqueville, que le département de la Manche avait de nouveau choisi pour un de ses députés, fut nommé vice-président de l'Assemblée législative. Quatre jours après, le Président de la République lui confia le département des affaires étrangères.

C'était encore de l'Italie qu'il avait à s'occuper. L'Autriche avait reconquis la Lombardie. Sans aucune médiation, le roi de Sardaigne avait conclu un armistice. Une révolution forcenée avait contraint le Pape à se réfugier à Gaëte. L'Autriche et le roi de Naples avaient notifié au gouvernement français qu'il eût à prendre un parti : car ces puissances étaient déterminées à marcher sur Rome, pour y rétablir l'autorité du Pape.

Le gouvernement de la République résolut d'exercer, de son propre mouvement, une action directe et indépendante. L'expédition de Civita-Vecchia avait été décidée avec le concours de l'Assemblée constituante.

On croyait que le corps, peu nombreux, qui débarquait à Civita-Vecchia, n'aurait qu'à s'approcher de Rome pour que la population ouvrît les portes à ses libérateurs.

Il en fut tout autrement; une troupe de révolutionnaires italiens se jeta dans la ville et la mit en état de défense. Des coups de fusil accueillirent les Français, quand ils se présentèrent.

Le gouvernement français avait envoyé un plénipotentiaire à la conférence de Gaëte, où étaient réunis près du Pape des envoyés de toutes les puissances catholiques.

Telle était la situation des affaires de Rome, lorsque M. de Tocqueville entra au ministère. Aucune résolution complète et définitive n'avait encore été prise par le gouvernement de la République. Il n'en pouvait être autrement. L'Assemblée était divisée, et les plus vives discussions se renouvelaient chaque jour, sans amener aucun résultat. Les révolutionnaires de 1848 ne voulaient ni le siége de Rome, ni le rétablissement du Pape, mais le maintien de la république anarchique qui l'avait chassé. Leur passion était tellement exaltée qu'ils proposèrent de mettre en accusation le Président de la République pour avoir consenti au siége de Rome, encore qu'il eût hautement manifesté l'intention d'imposer au Pape des institutions libérales.

La majorité de l'Assemblée n'était pas même en complet accord. Les uns croyaient blâmable, et même impossible, d'imposer des conditions au Pape; les autres auraient voulu qu'on lui demandât plus ou moins de garanties, et peut-être la constitution qu'il avait octroyée, de son propre mouvement, avant les troubles qui s'en étaient suivis.

Les ministres eux-mêmes ne s'accordaient pas entre eux sur la conduite à tenir et sur les exigences qu'on devait exercer en rétablissant l'autorité pontificale. D'ailleurs la nouvelle constitution n'avait pas suffisamment défini jusqu'à quel point les ministres pouvaient avoir une volonté différente de la volonté du Président de la République. A ces difficultés s'en ajoutait une autre, à laquelle on ne pensait pas assez; le Pape, entouré des ambassadeurs catholiques, encore ému des résultats qu'avaient eus ses libérales concessions, pouvait se refuser aux conseils de la France, et il était impossible de procéder avec lui par voie de menaces.

Rome fut occupée par les Français le 2 juillet. Le Pape y rentra sans conditions; il n'accorda pas une amnistie aussi complète qu'on l'aurait voulu à Paris, mais il n'exerça aucune rigueur; quelques exils

furent seulement prononcés. La force des circonstances en avait décidé ainsi. Le ministre des affaires étrangères ne pouvait encourir aucun reproche. Il avait souhaité un autre résultat, et avait fait de son mieux pour l'obtenir.

Quatre mois après, le ministère fut renouvelé en entier. Peut-être M. de Tocqueville éprouvait-il quelque regret de ne pas avoir vu se réaliser les espérances qu'il avait conçues en devenant ministre; il revint prendre sa place sur les bancs de l'Assemblée.

En 1851, il ouvrit, par un rapport sur la révision de la Constitution, une discussion qui fut assurément une des plus belles et des plus libres de nos annales parlementaires. Le rapporteur n'avait pas contribué à la rendre passionnée et dramatique. L'examen qu'il avait fait de cette question était calme, sage, sincère; il semblait ignorer qu'elle allait mettre aux prises les partis qui divisaient l'Assemblée; que chacun allait avouer hautement ses haines, ses regrets, ses espérances, sa foi politique. Ce n'était pas une révision que demandaient les orateurs; les uns appelaient une nouvelle révolution, les autres le maintien de l'état anarchique et transitoire où se trouvait la France.

Le rapporteur avait surtout examiné le mode d'élection, soit des représentants, soit du Président de la République. Le pouvoir délibératif et le pouvoir exécutif ne devaient pas, selon lui, émaner d'une élection semblable. Le suffrage universel semblait donner à l'un comme à l'autre le même titre à exprimer la volonté du peuple. Il disait — « que « ces deux grands pouvoirs, égaux par leur origine, inégaux par le « droit, condamnés à la gêne par la loi, conviés en quelque sorte aux « soupçons, aux jalousies, à la lutte, obligés pourtant de se voir resserrés « l'un contre l'autre dans un tête-à-tête continuel, sans avoir un arbitre « qui puisse les concilier ou les contenir, n'étaient point dans les condi- « tions d'un gouvernement fort et régulier. » — « Tant que les choses, « disait-il, resteront en cet état, on pourra affirmer que ce gouverne- « ment est précaire et que l'épreuve loyale qu'on en doit faire n'est pas « complète. »

Il rappelait qu'en Amérique le choix d'un Président temporaire n'était pas confié au suffrage universel. Il montrait aussi que le Président des États-Unis n'était pas investi des prérogatives et des pouvoirs qui sont nécessaires lorsqu'une administration centralisée dépend du chef de l'État.

Le rapporteur concluait, sans présenter aucun projet, à soumettre au vote de l'Assemblée la question de savoir si la Constitution serait révisée. Il insistait sur l'urgence d'une solution actuelle, et peignait l'inquiétude des esprits, l'instabilité évidente du gouvernement, la ruine prochaine de cette Constitution, si elle n'était pas corrigée de ses défauts les plus

évidents. On sait que la révision ne put obtenir les deux tiers des suffrages exigés par la Constitution.

Ici finit la carrière politique de M. de Tocqueville. Il revint à ses occupations et à ses études historiques. Sa santé était mauvaise ; il voyagea, cherchant les climats chauds pendant l'hiver, vivant dans la société intime de ses amis. Il était d'un caractère si doux, d'une conversation si aimable, qu'on ne s'attachait pas médiocrement à lui. On se plaisait à le distraire de ses travaux et de ses souffrances.

En 1857, il publia un livre intitulé *l'Ancien Régime et la Révolution*, qui eut, au moins, autant de succès que *la Démocratie en Amérique*. Depuis assez longtemps les gens sensés n'imputent plus la Révolution à tels ou tels hommes, à telle ou telle opinion, ou à des circonstances accidentelles. Un si grand bouleversement, dont les effets se prolongent depuis tant d'années, doit dériver de causes nécessaires et générales dont l'action n'a pas été soudaine, mais lente et progressive. L'histoire des peuples ne procède pas uniquement par catastrophes; les crises sont la manifestation d'une maladie latente. C'est ce que M. de Tocqueville a voulu démontrer, en étudiant les formes de l'administration en France. Plus qu'aucun autre écrivain politique, il a déploré la centralisation. Il y a vu un mode et un exercice du pouvoir absolu, une suppression de garanties, un éteignoir de l'esprit public, qui ne peut pas se former et s'instruire par la participation aux affaires locales.

En s'affligeant de voir que le mal a été encore aggravé par les constitutions et les lois de la Révolution, il explique ou plutôt raconte que telle a été la tendance du gouvernement et de l'opinion, depuis que la monarchie a rétabli l'ordre public, en réprimant les résistances et les oppositions indépendantes, qui n'étaient point une garantie pour les intérêts du pays, ni pour le bien-être des classes inférieures.

C'est pourquoi l'opinion publique devint docile à une autorité trop absolue, mais régulière. La France y a perdu la liberté constitutionnelle, ou plutôt elle n'a pu y atteindre; mais on conçoit pourquoi elle consentit à en être privée.

M. de Tocqueville s'est attaché surtout à montrer que cet excessif pouvoir central, délégué à des agents non contrôlés, était contraire à la bonne gestion des intérêts locaux, et s'exerçait arbitrairement.

Une seconde partie devait compléter ce livre. Il y avait travaillé, autant que lui permettait sa santé, de plus en plus affaiblie. Après avoir examiné et apprécié les institutions administratives de l'ancien régime, il aurait parlé des changements que leur avaient fait subir l'Assemblée constituante et les constitutions successives qui ont été essayées en France. Il y reconnaissait à regret la même tendance à la centralisation, la même suppression des éléments nécessaires aux libertés politi-

ques. Mais il aurait remarqué que nous devons à la législation de 1789 l'égalité de tous les citoyens devant la loi, le vote de l'impôt, sa répartition soustraite à l'arbitraire, et la création des communes rurales. Malheureusement, il n'a pu achever son œuvre. Il avait l'habitude de recueillir, avant d'écrire, tous les matériaux de son ouvrage, en faisant patiemment les recherches nécessaires. Ainsi il est probable que rien ne sera publié.

Sa vie si honorablement remplie ne s'est point prolongée jusqu'à la vieillesse. Sa santé s'affaiblissait ; son esprit et ses sentiments conservaient toute leur activité ; il ne se sentait point décliner, et la maladie ne l'avertissait pas de son funeste progrès. Mais il n'avait pas besoin de la crainte de la mort pour élever son cœur aux pensées et aux devoirs de la Religion. Il ne s'agissait point pour lui d'une conversion tardive, dictée par les terreurs de l'éternité. Sa fin fut d'autant plus édifiante qu'elle était semblable à sa vie. »

RAPPORT DU SECRÉTAIRE, M. J. DESNOYERS, SUR LES TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ DEPUIS SA DERNIÈRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE, EN MAI 1858, JUSQU'À CE JOUR. — NOTICES NÉCROLOGIQUES SUR PLUSIEURS MEMBRES DÉCÉDÉS DEPUIS CETTE ÉPOQUE.

Messieurs,

« L'un des premiers devoirs, l'une des premières préoccupations du Conseil auquel vous voulez bien confier la direction des travaux historiques qui sont le but de votre Société, sont d'établir une juste proportion dans le choix des documents divers se rapportant aux différentes époques de notre histoire, et aux différents genres de récits qui peuvent paraître dignes d'être publiés dans votre collection et sous vos auspices ; c'est aussi de distinguer, par une appréciation judicieuse, les ouvrages qui pourraient trouver, par d'autres voies, la chance d'entrer dans le domaine public, et ceux auxquels votre concours paraît être plus essentiellement profitable, leur valeur propre étant, avant tout, reconnue.

Un autre soin de votre Conseil doit être de veiller à ce que, dans la mesure de vos ressources financières, vos publications annuelles soient préparées en temps utile, afin de ne point trop fatiguer l'impatience légitime des sociétaires.

Votre Conseil continue-t-il, Messieurs, sous ces différents rapports,

de mériter la confiance que vous voulez bien lui accorder? c'est ce qu'une longue expérience vous a déjà démontré pour le passé, et ce dont vous serez, nous l'espérons, convaincus pour le moment actuel, après le court exposé que je vais avoir l'honneur de vous présenter, comme je le fais depuis vingt-cinq ans, des progrès nouveaux, lents, il est vrai, mais toujours persistants et assurés, de vos travaux depuis notre dernière assemblée générale.

Vous n'avez peut-être pas oublié, Messieurs, que, suivant le tableau rétrospectif que j'eus l'honneur de vous présenter, l'an dernier, des publications faites jusqu'à ce jour par la Société, sans parler du Bulletin qui renferme d'intéressants documents originaux et de nombreuses notices bibliographiques, sans parler des Annuaires historiques qui sont aussi considérés, par les meilleurs juges, comme de fort utiles instruments d'études, soixante-quinze volumes, composant trente ouvrages, formaient déjà le corps de votre collection.

Cinq de ces volumes se rapportent à l'époque mérovingienne ou au VIe siècle (*Grégoire de Tours*);

Quatre à la période carlovingienne, soit aux IXe et Xe siècles (*Eginhard* et *Richer*);

Vingt aux XIe XIIe et XIIIe siècles (*Orderic Vital*, — *l'Ystoire de li Normant*, — *la Chronique de Robert Wiscart*, — *les Miracles de St Benoit*, — *les Chroniques d'Anjou*, — *le Tournoi de Ham*, — *l'Histoire des ducs de Normandie*, — *les Coutumes de Beauvoisis*, — *la Vie de St Louis, par Tillemont*);

Vingt-sept aux XIVe et XVe siècles (*les Comptes de l'Argenterie des rois de France*, — *Monstrelet*, — *J. de Wavrin*, — *Pierre de Fenin*, — *les Procès de Jeanne d'Arc*, — *Thomas Basin*, — *Commynes*);

Six au XVIe siècle (*la Correspondance de l'empereur Maximilien et de sa fille*, — *les Lettres de Marguerite d'Angoulême*, — *le Journal d'un bourgeois de Paris sous François Ier*, — *les Lettres et les Mémoires de Marguerite de Valois*);

Seize au XVIIe siècle (*les Lettres de Mazarin*, — *la Bibliographie et le Choix des Mazarinades*, — *les Registres de l'Hôtel-de-Ville de Paris pendant la Fronde*, — *les Mémoires de Molé*, — *de Coligny-Saligny*, — *de Villette*, — *de Daniel de Cosnac*);

Et quatre au XVIIIe siècle (*le Journal de Barbier*).

Or le nombre des volumes qui sont en ce moment sous presse, ou qui sont sur le point de remplacer ceux dont l'achèvement doit être presque immédiat, s'élève à vingt-deux, ce qui ne tardera pas à former un ensemble de cent volumes, dus à un dévouement persévérant.

Sur ce nombre d'ouvrages sous presse, trois volumes se rapportent au VIe siècle, à savoir: la suite des *OEuvres diverses de Grégoire de Tours;*

Un volume contiendra des documents du XIIe et du XIIIe siècle (le tome II des *Chroniques d'Anjou*) ; et un autre (la *Chronique de Joinville*) se rapportera aussi à ce dernier siècle ;

Huit volumes concernent plus particulièrement l'histoire du XIVe et du XVe siècle : ce sont les suites des *Chroniques* de *Monstrelet*, de *J. de Wavrin* et de *Th. Basin ;*

Un seul (*Beauvais-Nangis*) appartient au XVIIe siècle ;

Huit volumes, composant un seul ouvrage (les *Mémoires de d'Argenson*) représenteront le XVIIIe siècle.

Si nous ajoutons à ces œuvres, dont la publication est assurée à des époques périodiques, que le Conseil voudrait pouvoir rapprocher davantage, autant que votre budget le permettrait, la perspective qui nous est récemment apparue, de reprendre bientôt la publication de Froissart, trop longtemps suspendue, nous devons ajouter dix volumes qui représenteront le XIVe siècle dans votre collection. Ce serait donc trente-deux volumes dont l'impression est décidée, et qui nous offrent des matériaux préparés pour près de dix années.

Vous voyez, Messieurs, que, si l'un des soins les plus constants de votre Conseil a toujours été d'assurer longtemps à l'avance la publication en temps utile des volumes qui doivent composer la livraison de chaque Exercice, ce soin a eu, cette année, un succès si complétement assuré, que non-seulement les trois volumes de l'Exercice courant sont prêts à vous être distribués, à la fois, sous fort peu de jours, mais que l'impression des volumes destinés aux trois années suivantes est déjà fort avancée.

Ces volumes étant, pour la plupart, des suites d'ouvrages dont j'ai eu l'honneur de vous entretenir plusieurs fois, les années précédentes, et qui vous sont déjà parfaitement connus, il suffira de me borner à en mentionner les titres pour vous en rappeler, Messieurs, le caractère et l'étendue ; vous avez pu apprécier aussi le mérite du travail érudit et consciencieux des éditeurs.

L'Exercice de 1858 était composé des trois ouvrages suivants, qui vous ont été distribués depuis notre dernière assemblée générale :

Les *Miracles de saint Benoît*, édités par M. de Certain ;

Le tome II de la *Chronique de Monstrelet*, par M. Douet-d'Arcq ;

Le tome I de le *Chronique de Jean de Wavrin*, par Mlle Dupont.

C'est-à-dire un volume de documents latins se rapportant au XIe et et au XIIe siècle et deux volumes de chroniques françaises du XVe.

Pour l'Exercice de 1859, votre Conseil a eu le triple but de terminer un ouvrage depuis longtemps commencé, la *Chronique* et autres *OEuvres historiques de Th. Basin ;* d'avancer la publication d'un autre ouvrage (*Monstrelet*), qui doit comprendre encore plusieurs volumes

dont la copie est toute préparée; et de commencer enfin un ouvrage impatiemment attendu : le *Journal et Mémoires du marquis d'Argenson*, dont le Conseil s'est beaucoup occupé et qu'il a cru digne de faire partie de votre collection, malgré l'existence d'une première édition récemment achevée par M. le marquis d'Argenson, sur un tout autre plan, il est vrai, et d'après des documents en partie différents.

C'est pour satisfaire à ces vues différentes que votre Conseil a retardé jusqu'à l'année 1860 la livraison d'un second volume des OEuvres diverses de *Grégoire de Tours*, comprenant les *Miracles de St. Martin* et le commencement des *Vies des confesseurs*. L'impression en est à peu près terminée; mais, distribué cette année, en même temps que le dernier volume des textes latins de Th. Basin, il eût très-probablement effrayé plus d'un sociétaire.

La distribution de 1859, prête à être effectuée, se compose donc :

1° Du 4e et dernier volume des *OEuvres historiques de Th. Basin*, évêque de Lisieux vers la fin du xve siècle, éditées par M. Quicherat. Ce volume contient tous les petits écrits de ce fougueux écrivain dont vous avez déjà lu les grands ouvrages historiques et qui éclaire le règne de Louis XI, sous un point de vue tout opposé aux appréciations de Philippe de Commines;

2° Du tome III de la *Chronique de Monstrelet* qui contient la suite du livre Ier s'étendant de l'année 1414 à l'année 1420. Ce volume, édité par M. Douet d'Arcq, est accompagné, comme le précédent, de notes instructives qui en éclaircissent les récits;

3° Enfin du tome I du *Journal et Mémoires du marquis d'Argenson*, par M. Rathery; volume comprenant les années 1709 à 1738, et une introduction de l'éditeur. Cette introduction sera d'autant plus utile, que l'ouvrage ne devant être complété que dans quelques années, il convenait d'offrir d'abord aux lecteurs le plan général, l'ensemble des événements appréciés, le caractère du récit et les vues qui ont présidé à cette publication, envisagée, vous le savez, Messieurs, sous des points de vue assez divers. Votre Conseil espère que vous partagerez de plus en plus sa conviction sur l'intérêt de ces Mémoires, non moins remarquables par l'originalité piquante du style, par la profondeur et la hardiesse des vues et des prévisions politiques et sociales, que par la variété des anecdotes pour une époque si riche en scandales et si pauvre en mémoires, les envisageant avec quelque sang-froid, à un point de vue élevé. Plus ces Mémoires auront été étudiés et plus ils tendront à prendre place à côté de ceux de Saint-Simon, presque à mérite et intérêt égaux.

Le Conseil administratif a fixé aussi définitivement le choix des volumes qui composeront la livraison de 1860. L'impression en étant

presque entièrement achevée, il est certain que le deuxième volume *des Œuvres diverses de Grégoire de Tours*, éditées par M. Bordier, en fera partie, ainsi que le tome II de la *Chronique de J. de Wavrin*, par Mlle Dupont; le deuxième volume *de d'Argenson* a paru aussi au Conseil devoir figurer dans cet Exercice, et l'impression en est déjà commencée. Il serait bien désirable que l'état financier de la Société, du reste aussi prospère que jamais, comme vous le verrez par le rapport de MM. les censeurs, et que l'accroissement du nombre des membres permissent de distribuer, dès l'année prochaine, un quatrième volume. Il n'y aurait, pour le désigner, que l'embarras du choix.

Vous savez aussi, Messieurs, que la publication de plusieurs autres ouvrages, tels que Frédégaire, Suger, etc., a été décidée depuis longtemps en principe.

C'est cependant au milieu de cette espèce d'encombrement de matériaux que l'attention du Conseil a été reportée, à juste titre, par un membre de la Société, M. Durand de Lançon, sur la publication de Froissart. C'est en effet le premier ouvrage dont le Conseil avait décidé la publication dès l'origine de la Société; ce fut presque à son occasion qu'elle se forma. Un savant éditeur lui avait consacré ses veilles, son savoir et les ressources de la situation la plus favorable à la Bibliothèque impériale, qui lui ouvrait toutes les richesses du cabinet généalogique. Plusieurs fois le Conseil s'était préoccupé des progrès du travail, et avait conçu des espérances dont la réalisation semblait malheureusement de plus en plus incertaine. Une nouvelle tentative paraît avoir eu plus de succès. Si les scrupules exagérés du savant le plus parfaitement préparé, de longue main, pour ce grand travail, se taisent devant le désir de satisfaire à l'impatience de la Société et de tous les amis de notre histoire, nous pouvons espérer que le nouvel engagement pris par M. Lacabane, de donner, au 1er janvier prochain, une solution définitive, sera la réalisation d'un projet qui a déjà occupé plus de vingt années d'une vie studieuse.

Dans un pareil état de choses, vous approuverez certainement, Messieurs, la réserve et la prudence du Conseil à l'égard de projets nouveaux de publications qui lui ont été récemment communiqués. Deux ouvrages inédits, signalés déjà à son attention depuis plusieurs années, par deux des membres de la Société, ont paru à deux autres membres, dignes d'une appréciation plus favorable et plus immédiate.

Ces deux ouvrages, conservés l'un et l'autre en manuscrits à la Bibliothèque impériale, sont :

1° Une *Chronique du temps de François Ier;*

2° Le *Journal d'un Libraire de Paris*, pendant la seconde moitié du XVIIIe siècle, journal jusqu'ici attribué au libraire Hardy, mais éma-

nant presque certainement de Lottin, imprimeur fort célèbre à cette même époque.

M. L. Lalanne, dans la préface du volume intitulé : *Journal d'un bourgeois de Paris sous le règne de François Ier* (1515-1536), qu'il édita en 1853 pour la Société de l'Histoire de France, et qui parut vers le commencement de 1854, signala le premier de ces documents qui s'étend de l'année 1515 à l'année 1542 et qui est fort détaillé pour les années postérieures à 1535. Quelque temps auparavant, M. L. Lalanne avait déjà proposé au Conseil d'en faire le sujet d'une nouvelle publication qu'il eût complétée par d'autres manuscrits dont il donna en même temps l'indication. Il présentait ce nouveau volume comme le complément du *Journal d'un bourgeois de Paris*, n'ayant pas connu assez tôt la *Chronique* pour y en insérer des extraits. Ce vœu avait été d'avance signalé dans le rapport annuel de votre Secrétaire, à la séance du 9 mai 1853 [1]. D'autres publications plus anciennement décidées ne permirent pas de donner suite à ce projet, qui ne subit même pas les épreuves ordinaires du vote du comité de publication et de l'approbation du Conseil.

Un autre membre de la Société, M. Geffroy, professeur d'histoire à la Faculté des lettres de Bordeaux, ignorant sans doute cette circonstance, a reproduit, en son nom propre, la demande de publier ce document pour la Société. M. le président du Comité de publication a fait connaître ce vœu au Conseil, dans la séance du mois dernier. Quoiqu'il n'ait été rien décidé à cet égard, le Conseil a trouvé équitable de réserver à M. Lalanne, en principe, pour l'époque où l'état des impressions projetées permettrait de s'occuper de celle-ci plus sérieusement, si toutefois la publication n'en était point faite auparavant par une autre voie, le soin d'éditer un ouvrage qu'il avait, le premier, signalé à l'attention publique et plus directement à la Société de l'Histoire de France.

La seconde proposition, communiquée simultanément au Conseil, se présente dans des conditions un peu différentes. Dans la séance du 3 juin 1856 [2], M. Parent de Rosan avait proposé au Conseil de publier, comme une suite au *Journal de Barbier*, des extraits du Journal autographe et inédit du libraire Hardy. Ce recueil intitulé par l'auteur : *Mes loisirs, ou Journal d'événements tels qu'ils arrivaient à ma connaissance*, s'étend de janvier 1764 à octobre 1789 ; il est conservé à la Bibliothèque impériale, où il forme huit registres in-f° contenant 4082 pages. Des extraits en avaient déjà été donnés par M. Champollion-Figeac, en

1. *Bulletin* de Mai 1853. p. 78.
2. *Bulletin* de juin 1856. p. 335. — id., juillet 1856, p. 347.

1847 et 1848, dans les tomes IV et V de la *Nouvelle Revue encyclopédique* de MM. Didot.

Dans la séance du 1er juillet 1856, le Comité de publication, qui avait examiné la proposition faite par M. Parent de Rosan, en son nom et au nom de M. Dupont, exprima au Conseil l'opinion qu'elle avait besoin, avant d'être accueillie même en principe, d'être plus mûrement éclaircie, à l'aide d'éléments nouveaux plus positifs. Il semblait utile de comparer, par une lecture attentive, le Journal jusqu'alors attribué au libraire Hardy, avec les autres Mémoires et Journaux de la seconde moitié du XVIIIe siècle. Cette comparaison était d'autant plus essentielle que les éditeurs proposaient de compléter ce document, déjà fort considérable, par d'autres extraits d'un recueil manuscrit du même temps, conservé à la Bibliothèque Mazarine, bien connu sous le nom de *Nouvelles à la main*, et qui devrait être lui-même examiné avec une scrupuleuse attention. Aujourd'hui, l'un des deux membres qui avaient pris l'initiative de ce projet, M. Dupont, archiviste aux Archives de l'Empire, se présente seul avec un plan plus arrêté. Selon lui, l'auteur de ce Journal, qu'on avait considéré jusqu'à ce jour comme étant le libraire Hardy, et que M. Rathery vient de démontrer être l'imprimeur Lottin, peut être regardé comme le continuateur de Barbier. Placé dans un milieu à peu près semblable, il a sans doute connu Barbier, qui termine son Journal à l'époque où commence celui de l'autre auteur et qui meurt huit ans après, en 1771. Anecdotes intéressantes, nouvelles et impressions de chaque jour, sont exposées par le libraire ou l'imprimeur, dans le même style que l'avocat le fait pour les années antérieures. S'il est, dit-il, quelquefois moins amusant, sa phrase est en général plus châtiée et ses expressions plus honnêtes. S'occupant principalement de la cour, du clergé, du parlement et de leurs luttes, il ne s'étend pas longuement sur les productions littéraires de son époque, et s'éloigne en cela du plan suivi par Bachaumont et par les auteurs de la *Correspondance littéraire*. Enfin, quoique le Journal attribué à Hardy ou à Lottin n'embrasse qu'une période de vingt-cinq années, il paraît être un document aussi important que le *Journal de Barbier*, qui en embrasse une de quarante-cinq. M. Dupont paraît être un peu indulgent à l'égard du nouveau Journal; d'autres personnes l'ont jugé moins favorablement.

En suivant le système qui a présidé à l'édition du *Journal de Barbier*, faite avec tant de succès par M. de La Villegille, pour la Société de l'Histoire de France, c'est-à-dire en supprimant les articles peu curieux, les détails insignifiants ou trop connus, il serait facile de publier le Journal de Lottin en quatre volumes.

Telles ont été l'appréciation et la proposition transmises au Conseil

par M. Dupont, trop récemment, il est vrai, pour qu'il y ait eu encore d'opinion définitivement arrêtée; l'avis du Comité de publication étant, au préalable, nécessaire. Il est toutefois présumable que, si cet ouvrage est favorablement accueilli par le Comité et le Conseil, son tour de publication serait remis à un avenir bien éloigné, douze ou quinze ans peut-être, puisque l'impression des *Mémoires de d'Argenson* devrait être fort avancée, avant qu'il pût être question de mettre sous presse un nouvel ouvrage se rapportant à une période presque contemporaine.

Ces deux ouvrages, proposés en dernier lieu, sont du reste de ceux qui trouveraient aisément des éditeurs particuliers.

Vous voyez, Messieurs, que ni les efforts et les préoccupations de votre Conseil, ni le zèle et le bon vouloir des anciens éditeurs et des nouveaux n'ont manqué à votre œuvre. Il ne lui faudrait plus aujourd'hui que des ressources plus considérables, soit par l'accroissement du nombre des membres de la Société, ressource la plus infaillible, soit par des encouragements de l'État, soit par le concours généreux de quelques riches protecteurs des études littéraires et historiques, pour accroître le nombre de vos publications annuelles.

Espérons que la Société jouira quelque jour d'une partie de ces avantages que lui auraient bien mérités un dévouement de tant d'années, un désintéressement si digne d'estime, la coopération et les sympathies de tant d'esprits éclairés, et la publication, poursuivie avec tant de persévérance, d'une collection d'écrits originaux, variés et instructifs, chroniques, mémoires, journaux, correspondances et autres documents, dont l'ensemble aura bientôt dépassé cent volumes et qui pourra s'accroître indéfiniment avec des ressources suffisantes.

Après vous avoir rendu compte, Messieurs, des progrès des travaux de votre Conseil et de l'état de vos publications, il me reste à remplir un autre devoir plus pénible.

La Société, depuis notre dernière assemblée générale, a perdu plusieurs de ses membres, tous recommandables à différents titres, soit par leurs mérites et leurs travaux, soit par le rôle qu'ils ont rempli dans les événements de notre histoire contemporaine. Ces membres sont :

M. le comte *Auguste de Saint-Aignan*, diplomate distingué, député, pair de France et l'un des fondateurs de notre Société ;

M. *de Montferrant*, architecte de l'empereur de Russie, renommé par les grands monuments auxquels il a attaché son nom ;

M. *Geoffroy-Château*, juge au tribunal civil de la Seine, auteur d'un livre original qui a fixé l'attention publique ;

M. le général *Pelet*, officier supérieur sous l'Empire, membre de l'Institut, directeur pendant vingt ans du Dépôt de la guerre, dé-

puté, pair de France, sénateur et auteur de nombreux écrits militaires;

M. le comte *Frédéric de Houdetot*, préfet, député, pair de France et longtemps président du conseil général du Calvados;

M. *Alexis de Tocqueville*, membre de l'Académie française et de l'Académie des sciences morales, ministre et auteur d'ouvrages importants d'économie politique, qui ont joui d'une grande réputation.

L'éloge que vous venez d'entendre, Messieurs, de M. de Tocqueville, celui de M. le comte de Houdetot, que vous avez lu dans l'un des précédents Bulletins, me dispensent de rien ajouter à leur sujet. Leur vie, leurs travaux, leurs mérites ont été appréciés avec une autorité qui ne pouvait être égalée, par un frère, un ami, un collègue et surtout par le juge le plus compétent.

Je me bornerai donc à essayer de retracer les traits principaux de la vie des quatre autres membres que la Société a perdus, vous demandant, Messieurs, et demandant à leurs familles une grande indulgence pour des appréciations toujours insuffisantes et incomplètes, malgré le désir d'être à la fois vrai et bienveillant; et sentant surtout combien cette indulgence m'est nécessaire après le discours que vous venez d'entendre.

M. le comte A. de Saint-Aignan.

M. le comte de Saint-Aignan, que la Société a perdu, il y a bientôt un an (le 25 mai 1858), était l'un de ses plus anciens membres, l'un de ceux qui figurèrent, dès 1834, sur la liste des cent premiers sociétaires dont la confiance dans le but et l'avenir de sa fondation n'a point été trompée, et dont plus de la moitié nous manque aujourd'hui que cette confiance a déjà été si pleinement justifiée.

Si M. de Saint-Aignan s'est empressé d'unir ses sympathies à celles des fondateurs de la Société de l'Histoire de France, c'est qu'en effet, par la nature de son esprit, par son goût ardent et éclairé pour les lettres, les arts et les sciences, il savait apprécier toutes les jouissances de la pensée; elles lui ont été fidèles jusqu'à l'âge avancé de quatre-vingt-neuf ans qu'il avait atteint.

M. Auguste comte de Saint-Aignan était d'une famille noble, originaire de Bretagne; il naquit à Nantes en 1770. A peine âgé de seize ans, il entra, en 1786, dans le service militaire comme lieutenant d'artillerie; mais la Révolution ne tarda pas à interrompre sa carrière. Il subit le sort commun à ses parents et à la plupart des gentilshommes de Bretagne; il fut incarcéré, perdit la plus grande partie de sa for-

tune et dut, après le retour de l'ordre, chercher à se créer une situation nouvelle. Sa bravoure, son caractère décidé, son esprit vif et brillant l'y aidèrent.

Il se trouva d'abord au nombre des jeunes gens d'anciennes familles qui eurent l'heureuse inspiration et la bonne fortune de se rattacher franchement aux nouvelles gloires de la France. Dès 1804, à l'avénement de l'Empire, il rentra dans l'armée avec le grade de chef d'escadron. L'année suivante, il obtenait un grade supérieur dans l'État-major et il fut bientôt particulièrement remarqué par l'Empereur, qui se l'attacha en qualité d'écuyer.

Ce fut avec ce titre, équivalant à une charge militaire, que M. de Saint-Aignan accompagna Napoléon en Prusse, en Italie, en Allemagne, pendant les campagnes de 1807, 1808 et 1809.

Les rapports intimes avec l'Empereur, que les fonctions de M. de Saint-Aignan faisaient naître, mirent de plus en plus en évidence la sûreté de son jugement et les qualités à la fois solides et agréables qui pouvaient le rendre apte à un rôle plus éminent dans la carrière politique.

Ce fut, en effet, la direction que l'Empereur lui donna en le nommant, vers la fin de 1810, ministre plénipotentiaire dans le grand Duché de Saxe, fonctions qu'il exerça jusqu'à la fin de l'année 1813, alors que la France fut obligée d'abandonner ces contrées. Le ministre de France, qui les quitta le dernier, fut fait prisonnier par l'armée austro-bavaroise; bientôt rendu à la liberté, il fut chargé de porter à Napoléon les bases de négociations qui demeurèrent sans résultat.

Pendant un séjour de plusieurs années à la cour de Weimar, M. de Saint-Aignan avait gagné la confiance du prince héréditaire Charles-Frédéric et de son épouse, fille de l'empereur de Russie Paul Ier. Il avait eu aussi le bonheur d'y contracter des relations d'amitié non moins honorables avec les deux illustres écrivains Gœthe et Wieland, relations qui se sont continuées après les circonstances qui les avaient fait naître.

A son retour en France, pendant la campagne de 1814, M. de Saint-Aignan reprit ses anciennes fonctions auprès de l'Empereur et ce fut lui qui accompagna à Blois l'impératrice Marie-Louise quittant Paris à l'approche des ennemis.

Durant les premières années de la Restauration, M. de Saint-Aignan était rentré dans la vie privée; il n'en sortit qu'en 1819 pour siéger à la Chambre des députés, sur les bancs de l'opposition; il fut réélu plusieurs fois, d'abord par le département des Côtes-du-Nord, puis par le département de la Loire-Inférieure.

Lorsque la révolution de Juillet éclata, M. de Saint-Aignan fut placé

à la tête d'une des quatre brigades de la garde nationale de Paris et se montra toujours l'un des plus ardents défenseurs de l'ordre, dans les émeutes qui se renouvelèrent durant les premières années du nouveau gouvernement.

Il fut aussi chargé alors, comme ministre plénipotentiaire, d'aller négocier avec la Suisse l'abrogation du traité qui entretenait plusieurs régiments de ce pays à la solde de la France.

Après avoir siégé à la Chambre quelques années encore, pendant lesquelles il eut occasion d'appuyer avec chaleur la propagation et la liberté de l'enseignement, et plusieurs autres mesures que conseillaient les membres de l'opposition modérée de l'Assemblée, il fut élevé, en 1835, par le roi, à la dignité de pair de France.

Depuis ce moment, sa vie se partagea entre les devoirs paisibles de la pairie et les jouissances de l'étude des lettres et de l'histoire dont il suivait avec un intérêt très-vif le mouvement et les variations; entre la pratique des beaux-arts, particulièrement de la peinture qu'il avait toujours aimée, depuis David dont il avait fréquenté les ateliers, et les agréments d'une société choisie dont il était l'ornement par sa bienveillance empressée, par son imagination toujours vive, par ses souvenirs remplis d'intérêt, par son enthousiasme pour les progrès et les découvertes en tout genre; enfin, entre les musées, les bibliothèques qu'il se plaisait encore à visiter malgré son grand âge et les douceurs d'une famille qui l'entourait de respects et d'affections et dont il s'honorait justement.

La Société de l'Histoire de France, en payant ce faible hommage à la mémoire d'un de ses membres les plus distingués, est heureuse de compter encore dans son sein un des gendres de M. de Saint-Aignan, M. le comte Beugnot, dont les savants écrits jouissent d'une réputation si bien méritée, et son fils aîné, M. le comte de Saint-Aignan, qui, après avoir rempli des fonctions élevées, trouve, par tradition et par goût, dans l'étude les charmes qu'elle procure et s'est fait un honneur de remplacer M. son père au milieu de nous.

M. R. de Montferrant.

Quoique les principaux travaux d'architecture et de sculpture qui honorent M. de Montferrant soient étrangers à la France, ils n'en jouissent pas moins d'une réputation si universellement et si justement acquise que la France doit s'en enorgueillir comme des œuvres d'un de ses enfants et que notre Société, dont il faisait partie depuis 1840, do i aussi en faire honneur à sa mémoire.

Auguste Ricard de Montferrant est né à Chaillot, près Paris, le 24 janvier 1786; très-jeune encore, il fut élève des célèbres architectes Percier et Fontaine. Ce sont leurs traditions et leurs principes qu'il appliqua en Russie, quelques années plus tard, en les marquant du cachet d'un génie original et vraiment grandiose.

Une coopération passagère, sous l'Empire, aux premiers travaux du temple de la Victoire, achevé sous la Restauration, et devenu alors l'église de la Madeleine, est la principale et peut-être la seule mention qu'on puisse faire en France de ses travaux d'architecture.

Il servit momentanément dans les gardes d'honneur pendant les années 1813 et 1814, en partie; puis, il partit en 1818 pour la Russie, chaudement recommandé au prince Wolkinskî, ministre de la maison de l'empereur. Depuis son arrivée à Saint-Pétersbourg, où il fut immédiatement nommé architecte de la couronne jusqu'à sa mort, en juillet 1858, il poursuivit une carrière non moins remarquable par les grands et magnifiques travaux qui l'ont remplie que par la confiance entière du souverain ou de ses ministres, et par les honneurs qui en furent la juste récompense.

Le premier des monuments remarquables auxquels il attacha son nom, fut un de ces nombreux palais de la noblesse qui décorent la capitale de la Russie, palais formant aujourd'hui le ministère de la marine, et dont M. de Montferrant avait d'abord donné les dessins pour en faire l'habitation du prince Labanoff.

Il serait surabondant de rappeler les nombreux édifices pour lesquels il fut consulté et dont il donna ou modifia les plans, non-seulement en Russie, mais en Italie, en Bavière, en Prusse et en Suède.

Deux monuments principaux, l'église de Saint-Isaac et la colonne funéraire de l'empereur Alexandre I[er], suffiraient pour illustrer sa mémoire; leur renommée est universelle. Malgré son titre d'architecte de l'empereur, c'est à la suite d'une sorte de concours et après l'examen de plusieurs projets soumis à l'appréciation de l'empereur et du gouvernement russe que ses plans furent adoptés.

Les origines de l'église de Saint-Isaac remontent aux premières années de la fondation de Saint-Pétersbourg. Pierre le Grand, né en 1673, le jour consacré à la fête de saint Isaac le Dalmate, conçut le projet d'ériger une église sous son invocation; mais il se contenta de faire construire provisoirement, en 1710, une église qui fut, peu de temps après, la proie des flammes. En 1717 il posa la première pierre d'une autre église dédiée au même saint, sur l'emplacement du palais actuel du Sénat; elle avait la forme d'une croix grecque. Ce fut l'impératrice Catherine qui, en 1768, jeta les premiers fondements du temple nouveau; voulant que, par la grandeur de son plan et la richesse de ses

matériaux, il fût digne de la mémoire de son fondateur, elle ordonna de le bâtir entièrement en marbre. L'édifice était parvenu à peine à la hauteur de l'entablement, lorsque la mort de l'impératrice en fit suspendre l'exécution.

C'est en 1817, un an seulement après son arrivée à Saint-Pétersbourg, que M. de Montferrant fut chargé par l'empereur Alexandre Ier de la continuation ou plutôt de la réédification complète de l'église de Saint-Isaac, sous la seule condition de conserver trois iconostases consacrés. C'est après quarante années de travaux incessants que l'inauguration en a été célébrée avec une pompe toute impériale, rehaussée encore par le sacre de l'empereur Alexandre II.

Tout ce que le luxe oriental et asiatique a pu combiner de richesses en peintures, en mosaïques, en sculptures de marbre et de métaux précieux s'y trouve allié, avec un goût que semblerait rendre impossible une telle profusion de richesses, à l'ampleur magnifique des plus vastes proportions architecturales et à l'emploi de matériaux précieux et durables. On pourrait dire, sans trop d'exagération peut-être, que l'auteur de ce magnifique monument avait su s'inspirer heureusement du caractère et des mérites si différents de Saint-Pierre de Rome et de Sainte-Sophie de Constantinople, unissant ainsi la sévère et pure uniformité de l'art antique, sanctifié par la foi chrétienne, à la richesse un peu confuse et à la physionomie en partie byzantine, en partie arabe et persane, qui a donné un cachet presque original aux plus anciens monuments de l'art chrétien en Russie.

L'une des plus grandes beautés et des plus grandes difficultés de cet édifice résulte de l'emploi que l'architecte y fit de colonnes monolithes de granite de Finlande, au nombre de plus de cent, les unes pour les portiques, les autres pour la coupole et les campaniles. L'extraction, le volume et l'érection de ces colonnes, dont quarante-huit avaient 56 pieds de longueur sur 7 pieds de diamètre, offraient des difficultés que l'architecte surmonta toutes avec succès. Des portes et des bas-reliefs, des frontons exécutés en bronze, en partie sur les dessins d'un sculpteur français M. Henri Lemaire ; d'autres bas-reliefs galvano-plastiques, et de nombreuses statues en bronze contribuent encore à donner à cet immense édifice un caractère de grandeur et d'originalité remarquables.

La colonne Alexandrine élevée à la mémoire d'Alexandre Ier par son frère l'empereur Nicolas sur la place du palais d'hiver à Saint-Pétersbourg, est un autre chef-d'œuvre dont le principal mérite consiste surtout dans la simplicité de l'idée et dans le grandiose de l'exécution. Une colonne de granite rouge d'un seul bloc, haute de quatre-vingt-quatre pieds, le plus grand, le plus parfait monolithe que jamais l'industrie humaine ait mis en œuvre, transportée à grands frais du fond

de la Finlande à Saint-Pétersbourg, posée sur un socle enrichi de sculptures en bronze et surmontée de la statue d'un ange en bronze doré, tel est le plan de ce monument dont les matériaux furent choisis par l'architecte lui-même en leur gisement primitif, dans la carrière de Peterlaxe sur l'une des petites îles du golfe de Finlande, entre Frederichsham et Vibourg, à une faible élévation au-dessus du niveau de la mer, et à une centaine de toises du rivage.

M. de Montferrant a raconté lui-même, dans sa *Colonne Alexandrine*, comment il fut entraîné à se convaincre qu'un simple monument de sculpture, quelque fussent ses proportions, ne serait jamais en harmonie avec les vastes proportions des édifices destinés à l'entourer (le palais d'hiver de l'Empereur). « La colonne Trajane, ce type de ce que les « hommes ont produit de plus beau, se présenta naturellement à mon « esprit et je devais, ainsi qu'on l'avait fait à Rome pour la colonne An- « tonine, et à Paris pour celle de la place Vendôme, chercher à me rap- « procher autant que possible de ce sublime modèle antique.... Dans « l'impossibilité d'imiter les chefs-d'œuvre de sculpture qui la déco- « rent, je voulus compenser, s'il était possible, cette absence par un « autre avantage qui imprimât au monument un caractère particulier de « grandeur. » L'auteur qui avait déjà extrait des carrières de Finlande quarante-huit magnifiques colonnes de granite qui ornent les portiques de l'église de Saint-Isaac, eut l'idée de mettre à profit pour la colonne Alexandrine, un bloc d'une dimension extraordinaire qu'il avait observé dans le même gisement. Ce projet fut approuvé par l'empereur, vers la fin de 1829, et le monument était achevé moins de trois ans après.

Cette colonne, d'ordre dorique, a 150 pieds de hauteur, y compris le piédestal et la statue d'ange qui la surmonte. Le fût de granite rouge d'un seul morceau et haut de 84 pieds, a 11 pieds 3/4 de diamètre à la base, et 10 pieds au sommet; son poids est estimé 1 587 640 livres. Le piédestal en granite est recouvert de bronze provenant de canons pris dans une campagne contre les Turcs. Sur le compartiment supérieur de la face principale, au midi, est gravée l'inscription suivante en caractères russes : *A Alexandre Ier la Russie reconnaissante*; des renommées soutiennent cette inscription, des trophées d'armes décorent le compartiment inférieur. Les trois autres faces sont ornées de six figures emblématiques représentant la victoire et la paix, la sagesse et l'abondance, la justice et la clémence. Les figures sont séparées par des trophées d'armes de tous les temps et de tous les pays, lesquels, selon la volonté expresse de l'empereur, ne rappellent aucuns faits d'armes particuliers. Au-dessus du piédestal, à chaque angle, l'aigle impériale, en ronde bosse, tient dans ses serres l'extrémité d'une guirlande de chêne tombant en

festons sur chacune des faces. La base, le chapiteau et le piédestal sont en bronze et la statue de l'ange en bronze doré.

Si l'on compare le monolithe de ce monument à d'autres à peu près analogues, on le trouve supérieur à tous, la colonne d'Alexandrie a 63 pieds de hauteur; l'obélisque qui avait été élevé à Rome par Auguste, dans le grand cirque, et qui, brisé en trois morceaux, a été relevé et placé devant le basilique de Saint-Jean de Latran avait 79 pieds; l'obélisque de la place Saint-Pierre qui ornait le cirque de Néron, a 78 pieds; l'obélisque du palais de Karnac, aujourd'hui à Paris, a 68 pieds; l'obélisque, ou Aiguille de Cléopatre, a 63 pieds.

La colonne de l'empereur Alexandre fut posée sur sa base, le 30 août 1832, en présence de 400 000 spectateurs et de l'empereur Nicolas qui dit à l'architecte en l'embrassant: « Montferrant, vous vous êtes illustré. » Ce ne fut que deux ans après que l'inauguration en fut faite avec une solennité pareille.

Une opération difficile, qui signala aussi le talent et la hardiesse de M. de Montferrant, fut l'exhumation de la grande cloche de Moscou, connue sous le nom de la reine des cloches. Coulée en 1733 par les ordres de l'impératrice Anne Ivanowa et destinée à l'un des clochers du Kremlin, elle n'avait pu être élevée par suite d'un incendie qui n'en permit point l'achèvement.

Haute de 20 pieds, ayant 22 pieds de diamètre, pesant 480 000 livres, ornée de figures, de dessins et d'inscriptions à peine ébauchés, elle était restée jusqu'en 1836 enfoncée dans le sol où elle avait été coulée. M. de Montferrant fut plus heureux que plusieurs de ses prédécesseurs, il réussit à l'élever et à la poser sur un piédestal où on l'admire aujourd'hui.

Un troisième monument, œuvre de la vieillesse de M. de Montferrant, devait à ses yeux couronner tous ses travaux; mais comme il arrive de presque toutes les œuvres humaines, il ne lui a pas été donné de l'achever: c'était le monument funéraire que l'empereur Alexandre II l'avait chargé, en 1856, d'élever à la mémoire de son père Nicolas. Ce monument, commencé et déjà fort avancé, consiste en un piédestal colossal de porphyre, décoré de bas-reliefs de bronze et surmonté de la statue équestre de l'empereur. Ce plan devra rappeler la statue de Pierre le Grand posée si noblement sur un bloc énorme de granite de Finlande et dont l'exécution plus ancienne fit tant d'honneur à un autre artiste français, Maurice Étienne Falconet.

Au talent d'architecte et de sculpteur, M. de Montferrant unissait les goûts éclairés de l'antiquaire et les connaissances variées d'un écrivain distingué. Le bulletin de l'Académie des beaux-arts de Saint-Pétersbourg, et plusieurs recueils périodiques renferment des mémoires de

lui sur différents sujets d'archéologie et d'histoire. Il a aussi publié, aux frais de l'État, la description de l'église de Saint-Isaac, ornée de nombreux plans et dessins exécutés avec un grand luxe. Il avait converti son habitation sur le canal de la Maïka en véritable musée enrichi d'objets précieux, soit par leur valeur d'art, soit par leur origine, soit par leur antiquité; de dessins, de plans et d'une bibliothèque architecturale des plus complètes. Le gouvernement impérial paraissait disposé à l'acquérir soit pour le réunir à l'un des musées d'antiquités de la couronne, soit pour en former un nouveau musée isolé.

M. de Montferrant était professeur à l'Académie des beaux-arts de Saint-Pétersbourg, membre de cette Académie, et conseiller d'État; il était décoré de presque tous les ordres de Russie et de plusieurs autres ordres de France, de Prusse, de Suède et de Rome.

Son caractère était doux comme sa physionomie; plein de bienveillance, il aimait à obliger ses compatriotes et se montrait heureux quand il trouvait l'occasion de leur faire les honneurs de la capitale qu'il avait embellie de ses œuvres.

Voici les titres des principaux ouvrages composés par M. de Montferrant et contenant les plans et descriptions des monuments dont il fut architecte :

1. *L'Église de S.-Isaac restaurée et augmentée d'après les ordres de l'Empereur et roi* (de Russie) St.-Pétersbourg, 1820 in-f. 20 p. et 21 pl.

2. *Notice sur l'exploitation des trente-six colonnes en granite, destinées à la construction de l'église de S.-Isaac.* St.-Pétersbourg, 1820. Petit in-f. 2 pl.

3. *Description de l'église cathédrale de S.-Isaac,* Paris et S.-Pétersbourg, 1842, in-4, 23 p. L'ouvrage, qui, je crois, n'a pas été continué dans ce format, devait avoir deux volumes.

4. *L'église cathédrale de S.-Isaac. Description architecturale, pittoresque et historique de ce monument;* ouvrage dédié à sa Majesté l'Empereur de toutes les Russies. Paris, chez Bellizard, et S.-Pétersbourg 1845. 1 vol. g. in-f. de 89 p., 60 pl. et nombreuses vignettes. Tous les détails matériels de l'exécution de l'édifice y sont représentés, aussi bien que le plan, les vues et les détails des principales parties de l'édifice.

5. *Plans et détails du monument consacré à la mémoire de l'Empereur Alexandre* 1er. Paris 1836, très-gr. in-f° avec 4 pl. orné de 12 vignettes. Cet ouvrage est, en partie, la reproduction d'un manuscrit original in-f°, écrit et dessiné avec beaucoup de luxe sous ce titre: *Plan et description de la colonne Alexandrine,* par M. de Montferrant en 1830 et 1831. Offert par l'auteur au roi Louis-Philippe, ce beau manuscrit fut donné par celui-ci en février 1832, à la Bibliothèque impériale où il est encore conservé dans le département des estampes.

6. *Description de la grande cloche de Moscou.* Paris, 1840. in-f° impr. chromo-lithograph. d'Engelmann.

M. Geoffroy-Château.

M. Louis-Napoléon Geoffroy-Château, enlevé, le 12 juillet 1858, par une longue et douloureuse maladie, à des parents dont il faisait le bonheur, à la magistrature au sein de laquelle il occupait un rang honorable, à de nombreux amis que charmaient les qualités de son cœur, les agréments de son esprit, et à la Société de l'Histoire de France dont il était membre depuis plus de dix années, appartenait à une famille qui compte plusieurs grandes illustrations dans les sciences. Son père, né à Étampes, en 1774, était frère du célèbre naturaliste Étienne Geoffroy-Saint-Hilaire, parent lui-même de plusieurs chimistes distingués, et auquel a si dignement succédé dans la même carrière de la zoologie philosophique, dans les mêmes doctrines, et dans le même enseignement scientifique, un fils, M. Isidore Geoffroy-Saint-Hilaire, membre de l'Académie des sciences, professeur au Muséum d'histoire naturelle et à la Faculté des sciences, l'un des fondateurs et président de la Société zoologique d'acclimatation.

Le père de notre collègue, Marc-Antoine Geoffroy, avait, en même temps que son plus jeune frère Étienne, fait partie de l'expédition d'Égypte, non comme celui-ci dans la pléïade scientifique que le général Bonaparte avait attachée à l'armée, mais dans le corps même de cette armée, à titre de commandant du génie. Il se distingua dans toutes les grandes batailles de cette mémorable expédition, créa quelques fortifications qui existent encore en Égypte, et attira en plusieurs circonstances l'attention de Bonaparte qui le nomma, à son retour en France, chef de bataillon, puis colonel du génie, directeur des fortifications de Givet.

Il mourut à Augsbourg, pendant la bataille d'Austerlitz, au milieu de la campagne de 1806, dont il faisait partie. Ses deux fils furent adoptés par l'Empereur, au nom de la France, par le même décret, du 6 mai 1806, qui accordait une semblable faveur aux enfants de tous les braves morts dans cette glorieuse bataille.

L'aîné de ces deux fils, Louis-Napoléon Geoffroy-Château, que notre Société a perdu, était né, à Étampes, le 11 mai 1803. De fort bonne heure, il aima les livres. Il s'était formé une bibliothèque, étant encore sur les bancs du collége, et il avait dès lors, parmi ses camarades et dans sa famille, la réputation et le surnom de bibliophile.

Mais ce goût n'étant point une carrière, il suivit celle du barreau et entra dans la magistrature en 1825. Il y a occupé, pendant trente-trois années, des fonctions diverses que sa modestie ne lui a pas permis d'élever à un niveau supérieur. Il fut successivement juge auditeur à

Épernay et à Versailles, juge suppléant, puis juge au tribunal de la Seine, fonctions qu'il a remplies jusqu'à sa mort.

Les goûts littéraires et historiques de M. L. Geoffroy-Château, qui ne s'étaient point éteints devant des obligations plus sérieuses, ne portèrent cependant pas préjudice à l'accomplissement des devoirs du magistrat, pour lesquels il montra toujours intégrité, droiture d'esprit et dévouement.

M. L. Geoffroy-Château a publié plusieurs ouvrages, dont l'un semble avoir été dicté par une tradition de famille, mais en revêtant un caractère d'originalité de pensées et de conception fort remarquable et fort remarqué. Ces écrits sont:

Napoléon apocryphe; Histoire de la conquête du monde et de la monarchie universelle;

La continuation de *Don Juan* de Byron;

La Farce de maistre Pathelin;

Et une carte, avec tableau chronologique des événements, intitulée: *Carte des expéditions militaires et historiques de l'empereur Napoléon, comprenant les limites de l'Empire français et de la domination impériale en* 1812. (in-f°. [s. d.] Paris, Paulin).

Le premier de ces ouvrages, dont il a paru trois éditions, piqua vivement l'attention publique dès son apparition; il fut d'abord mis au jour, en 1836, sous le titre de : *Napoléon et la conquête du Monde* (1812 à 1832.) — *Histoire de la monarchie universelle*[1]. L'auteur garda l'anonyme; il se fit connaître dans les éditions postérieures, de 1841[2] et de 1832[3] : qui reçurent le titre de : *Napoléon apocryphe* (1812-1832), — *Histoire de la conquête du monde et de la monarchie universelle.*

Ce rêve historique de la plus immense ambition satisfaite jusqu'à ses dernières limites, de l'universalité du genre humain soumise à l'unité de langage, de lois, de religion, de gouvernement, d'administration même, sous l'autorité d'un seul chef, qui ne reconnaît au-dessus de sa divinité terrestre que la toute-puissance de la vraie divinité, n'est pas seulement, suivant le plan de l'auteur, le complément d'une vie qui déjà, dans sa rigoureuse réalité, semblera à la postérité un mystère presque incroyable; c'est aussi un *delirium* d'imagination, réalisant les projets les plus gigantesques, les plus extravagants, à l'aide des progrès incessants du génie de l'homme; c'est enfin la mise en scène d'une pensée philoso-

1. 1 vol. in-8 de II et 500 p. Paris. Delloye 1836. *La Littérature française contemporaine.* (t. IV.) assigne, à tort, à cette première édition la date de 1837.

2. Paris, Paulin, 1841. 1 vol. in-12 de 358 p.

3. 1 vol. grand in-8, à deux colonnes, avec vignettes.

phique : l'inanité de cet incommensurable pouvoir devant les misères inhérentes à la nature humaine, devant le terme fatal fixé par la suprême Providence.

L'auteur s'élevant au-dessus de cette loi de l'humanité que rien n'atteint le but, que tout reste incomplet et inachevé ici-bas, les choses, la gloire, la fortune, la vie, réalise et complète, pour le plus grand homme des temps modernes, le rêve que son ambition semblait avoir conçu, le rêve d'une monarchie universelle, dont le réveil si rapide devait être une prison au milieu de l'océan.

Il commence son roman en 1814, après l'incendie de Moscou, le continue jusqu'en 1832, époque où il fait mourir subitement Napoléon, au faîte de la puissance. Substituant à la glorieuse et désastreuse retraite de Russie une suite de victoires nouvelles, il conduit l'Empereur à la tête de la grande armée, à Saint-Pétersbourg. Le czar devient tributaire de la France. Le royaume de Pologne est rétabli. L'Espagne et le Portugal sont définitivement asservies. Les autres nations, déjà vaincues ou conquises, sont soumises à la domination directe de l'Empereur ou à la domination de sa famille. L'Angleterre est conquise et devient une province française divisée en départements. L'Écosse et l'Irlande sont un royaume feudataire ; le drapeau tricolore flotte sur la tour Blanche. Napoléon entre dans la salle du parlement à Westminster, il en expulse les membres, jette les clefs dans la Tamise en s'écriant : « Il n'y a plus de parlement, il n'y a plus d'Angleterre. »

Un décret impérial rend la liberté aux mers. Les colonies anglaises deviennent ou redeviennent des possessions françaises ; l'esclavage est détruit. — L'Algérie est colonisée et peuplée de deux millions de familles françaises. — De nouveaux canaux sillonnent le territoire français ; les chemins de fer, la vapeur et la navigation aérienne étonnent le monde.

Le cardinal Fesch est élu pape. Mme de Staël est créée duchesse et membre de l'Académie française, par la volonté de l'Empereur. M. Dupin est nommé archichancelier de l'Empire.

La petite république de Saint-Marin est détruite par procès-verbal d'un commissaire de police. — Constantinople devient une ville française. Une grande ligne militaire est tracée de Paris à Constantinople. — D'autres voies stratégiques partent de Paris et s'étendent vers tous les points de l'Europe. — Les travaux de l'esprit n'ont pas des progrès moins rapides : l'Institut termine en huit ans l'*Encyclopédie universelle*, en 68 volumes in-4°; les membres s'imposent la loi de faire et de signer tous les articles.

Pendant la paix de 1815, les embellissements de Paris sont réalisés



dans les plus vastes proportions. De Saint-Denis à Montrouge s'étend la vaste rue militaire dont le boulevard de Sébastopol nous peut donner une idée : elle coupe la rue impériale qui reste encore à faire, malgré l'achèvement de la rue de Rivoli. Les quais, le Louvre, l'Arc-de-l'Étoile, les ministères, les palais des ambassadeurs sont achevés ou créés ; les places publiques sont plantées d'arbres, la ville de Paris embrasse dans son enceinte toute la banlieue, qu'une loi récente vient de lui réunir. Tout ceci, il ne faut pas l'oublier, est écrit en 1836 comme exécuté en 1815, ou peu de temps après.

De semblables travaux sont faits à Rome, sous la direction de M. Molé ; les marais Pontins sont desséchés ; le Tibre est détourné de son lit qui laisse à nu des trésors archéologiques. Une statue colossale de Napoléon est élevée sur le sommet du Mont Circello, par l'Italie reconnaissante, qui ne tardera pas à en élever une autre plus réelle et non moins bien méritée.

Après la réalisation de projets, conçus, en effet, par un vaste génie et que, peut-être, le temps seul et la fortune ont entravés, l'auteur du roman ou du rêve le pousse jusqu'à sa dernière limite. Un décret du *Moniteur*, du 15 août 1817, partage l'Europe en royaumes et principautés feudataires ; l'Empereur nomme, par décret, les chefs de chacun d'eux, qui se réunissent, une fois par an, aux Tuileries. Ils forment le premier corps de l'État, avant le Conseil d'État, le Sénat et le Corps législatif.

La conquête du monde se poursuit : l'Afrique, conquise par cinq armées expéditionnaires, est divisée en trente-deux cercles ; l'Asie, l'Océanie, l'Amérique sont soumises à leur tour. La terre est divisée en quatre parties, avec quelques légères modifications à l'ancienne distribution naturelle des territoires. Puis, la guerre est interdite, après toutes ces victoires et toutes ces conquêtes fantastiques. Enfin, un décret nouveau paraît au *Moniteur*, justement alors nommé *universel*, le 5 juillet 1817, proclamant la monarchie universelle, dont le siége est à Paris, centre unique de l'autorité sur ce globe et proclamant aussi l'unité d'organisation du monde. L'un des articles est ainsi conçu : « La monarchie universelle réside en moi et dans ma race à perpétuité. »

Lois, religions, langages, mœurs, coutumes, génie national, tout est nivelé sous l'unité de l'administration centrale. Une série d'essais est proposée pour obtenir l'unité de races et de couleurs après le croisement de sept générations ; mais l'exécution de cette mesure énergique est différée comme offrant quelques difficultés.

Le genre humain, dans sa stupéfaction, reconnaît plusieurs âmes au souverain. De fervents enthousiastes se font écraser religieusement sous

les roues de son char de triomphe. Au retour d'une de ses expéditions en Australie, l'Empereur, saisi d'un pressentiment inconnu, fait disparaître, à l'aide de puissances destructives, nouvellement découvertes, l'île de Sainte-Hélène au fond de l'Océan. — Les rois qui étaient venus au Cap à sa rencontre, font tailler le pic de Ténériffe en statue colossale à sa ressemblance.

Parvenu au faîte et dans l'enivrement de la toute-puissance terrestre, le héros du roman est cependant impuissant contre la mort qui lui enlève un enfant chéri et qui bientôt le frappe lui-même, quand il ne voit plus au-dessus de sa grandeur que Dieu, et à ses côtés que le vide et les misères humaines.

Je ne prolongerai pas cette analyse d'un jeu d'esprit où l'hommage sincère rendu au véritable génie se voit à côté du tableau des égarements d'une ambition sans limites et des rêves de l'imagination du romancier, ainsi développés sous forme d'allégories morales.

Cependant, parmi une foule de traits fins et spirituels, empreints d'une douce malice, ou de touchants tableaux, de scènes énergiquement retracées, permettez-moi, Messieurs, de rappeler seulement un des chapitres qui fit quelque sensation, celui de la visite de l'Empereur à une séance de l'Académie des sciences, en 1826.

Pendant une lecture fort savante de l'un de ses membres les plus illustres, M. Ampère, à une séance présidée par un autre membre non moins célèbre, M. Geoffroy Saint-Hilaire, Napoléon entre dans la salle et s'assied à la place de l'académicien qui a la parole. Celui-ci, dans une de ses distractions qu'on a rendues proverbiales en les exagérant, ne reconnaît pas le nouveau venu, et se plaint au président de l'irrévérence de l'étranger. L'identité finit par être constatée; Napoléon accepte d'être membre d'une commission et reproche, avec bienveillance, au savant Ampère de ne pas fréquenter les Tuileries dont il connaîtrait mieux les habitants.

Or, cette petite scène qui perd toute sa finesse dans une sèche analyse, est entrée dans le domaine de l'histoire positive, quoique sortie tout entière de l'imagination de M. Geoffroy-Château, sauf la réserve constante de M. Ampère à l'égard des Tuileries.

Voici comment on raconte l'aventure. La première édition de *Napoléon apocryphe* s'imprimait, en 1835 ou 1836, aux mêmes presses que le grand journal le *Temps*. La copie venant un jour à manquer pour compléter un numéro de cette feuille, le compositeur ou le rédacteur en chef crurent ne pouvoir mieux se tirer d'embarras qu'en remplissant le vide par le chapitre de la scène académique qu'on venait de composer; on en changea seulement la date. L'auteur voulut bien ne pas réclamer et quand ce chapitre parut dans l'ouvrage, on le

crut une reproduction de l'article du journal. De là elle s'est glissée dans plusieurs histoires très-sérieuses de l'Empire [1].

Un autre jeu d'esprit de M. Geoffroy, beaucoup moins connu, est sa continuation du *don Juan* de lord Byron. L'authenticité de cette publication a pu, dit-on, être sérieusement discutée en Angleterre. On y voit, du moins, une nouvelle preuve de la fécondité d'imagination de l'auteur.

L'ouvrage le plus récent de M. Geoffroy-Château, quoique ayant eu beaucoup moins de retentissement que son *Napoléon apocryphe*, a cependant aussi été remarqué comme un document utile et instructif pour l'histoire littéraire du moyen âge. Je veux parler de l'édition qu'il donna, en 1853, de la *Farce de maistre P. Pathelin*, véritable chef-d'œuvre du théâtre français au XIIIe siècle.

L'introduction de 120 pages que l'auteur a ajoutée à son texte de la pièce originale, l'un des plus anciens et des plus authentiques, contient surtout une série de monuments de l'ancienne langue française depuis son origine jusqu'en l'an 1500. Ces textes sont généralement bien choisis, quoique la source n'en soit peut-être pas toujours suffisamment indiquée.

Terminons ces souvenirs de la vie et des écrits de notre estimable collègue par quelques mots sur son caractère aimable et conciliant. Envisageant toujours les choses du meilleur côté, il jouissait avec enthousiasme du bonheur de la famille, de l'amélioration du sort des classes pauvres, du mouvement du progrès social, des beautés de la nature, de tout ce qui pouvait, en un mot, charmer un esprit éclairé, plaire à un caractère bienveillant, et émouvoir une conscience pure.

Sa tendresse pour sa femme et ses enfants était extrême, comme son dévouement à ses amis; sa piété et sa charité étaient aussi très-grandes et furent sa principale consolation dans les douleurs d'une longue maladie. On en a trouvé plus d'une preuve touchante dans un petit agenda où il avait coutume d'écrire chaque soir ce qu'il avait fait dans la journée. Sur la dernière page, écrite peu de jours avant sa mort, on lit cette courte mention :

« Beaucoup souffert ; — communion ; — donnez aux pauvres. »

Toute réflexion affaiblirait l'impression que me semble devoir produire et la sympathie que doit inspirer cette sorte de testament de la conscience du chrétien et de l'homme de bien.

1. Je tiens ce récit de M. Isidore-Geoffroy Saint-Hilaire, qui a bien voulu me communiquer d'utiles indications sur la vie de son parent.

M. le Général Pelet.

Retracer dans tous ses détails la première période de la vie du général Pelet, ce serait retracer le tableau de toutes les grandes guerres du Consulat et de l'Empire, guerres presque aussi prodigieuses que les événements apocryphes dont on vient de lire l'esquisse. Il les a toutes vues sur le champ de bataille, et il en a écrit l'histoire dans des ouvrages qui ont pu être utilement consultés et qui pourraient bien mieux être jugés par l'illustre écrivain dont le talent a fait assister le monde au spectacle de tous ces prodiges, avec plus d'impartialité et non moins de chaleur que s'il en eût été acteur et témoin.

Nous devons nous borner à indiquer rapidement les différentes phases de la carrière du général Pelet, nous réservant d'appuyer davantage sur la part qu'il a prise, pendant la dernière partie de sa vie, à des travaux scientifiques et historiques qui rentrent plus dans les attributions de la Société de l'Histoire de France [1].

Jean-Jacques-Germain Pelet, né à Toulouse, le 15 juillet 1777, fit sa première éducation à l'École des Arts et Sciences que les États de Languedoc avaient fondée en cette ville et dont les cours furent continués en partie, soit par les anciens professeurs eux-mêmes, soit par l'École centrale que la République venait d'établir à Toulouse, comme dans tous les autres chefs-lieux des nouveaux départements.

Ayant embrassé chaudement la cause de la Révolution, il fut incorporé dès le commencement de l'année 1800, dans le premier bataillon auxiliaire de la Haute-Garonne; et depuis ce jour il ne quitta plus le service jusqu'en 1815, gagna successivement tous ses grades, avec distinction, sur les champs de bataille. Ce fut dans l'arme du génie qu'il fit ses premières campagnes, d'abord dans l'armée d'Italie, où il fut nommé, le 5 juin 1801, sous-lieutenant dans le corps des ingénieurs géographes militaires. A ce titre, il fut chargé de plusieurs levés topographiques pour la carte d'Italie, et de la rédaction d'un Dictionnaire topographique du théâtre de la guerre, travail considérable, remarqué par l'Empereur, et conservé aujourd'hui au Dépôt de la guerre, dont le jeune officier devint directeur général trente ans plus tard.

Il ne tarda pas à gagner la confiance de ses chefs, d'abord du maréchal Jourdan, qu'il accompagna en 1805 dans les reconnaissances du Tyrol, puis de Masséna, dont il devint aide de camp et qu'il ne quitta plus pendant les sept années suivantes, ayant sa confiance et

1. La longue carrière militaire et politique du général Pelet a été retracée récemment dans une notice très-intéressante de notre collègue M. de Mas-Latrie, son compatriote.

son amitié, et qui plus tard l'appelait son fils d'armes. Il fit auprès de lui la campagne de l'Italie méridionale en 1806, celle de Pologne en 1807, la guerre d'Autriche en 1809, et celle de 1810 en Portugal. Avant ces campagnes, il avait pu assister à la victoire d'Austerlitz, chargé d'une mission auprès de l'Empereur. Il prit une part active aux batailles d'Eckmühl, d'Essling et de Wagram.

Il était successivement parvenu au grade de colonel. En 1812, il fut attaché à l'état-major de la grande armée de Russie, fut chef d'état-major d'infanterie du comte Lobau, combattit sous Poniatowski, et reçut de l'Empereur, à Moscou, le commandement du 48e régiment de ligne, après avoir participé chaudement aux batailles de Smolensk et de la Moskowa. Ce fut avec les faibles débris de ce beau régiment que le colonel Pelet, grièvement blessé lui-même à la glorieuse retraite de Russie, sauva par son intrépidité et sa prévoyance plusieurs autres corps d'une destruction complète.

Nommé général de brigade à Anvers en 1813, il eut bientôt le commandement de la place de Dresde, puis il rentra en campagne. Durant cette période de sa carrière militaire, soit dans la dernière campagne et la retraite d'Allemagne, soit pendant la guerre de France en 1814, il assista aux combats de tous les jours; il mit en défense les villes de Thionville et de Châlons-sur-Marne et contribua à défendre pied à pied le sol de la patrie, avec des forces dix fois inférieures à celles de l'étranger.

En 1815, il combattit à Charleroi, à Fleurus, à Waterloo enfin où il sauva l'étendard de son corps d'armée; à la fatale retraite, il commandait, avec quatre régiments de chasseurs de la vieille garde, l'arrière-garde de l'armée.

Mis à la retraite en 1815, le général Pelet fut momentanément rappelé en 1818, par le maréchal Gouvion-Saint-Cyr qui l'attacha au Comité de défense du royaume dont il fit partie jusqu'en 1821, et auquel il fournit un travail considérable présentant un système de défense et d'organisation militaires. Rentré alors dans la vie privée, il employa ses loisirs à rédiger l'histoire stratégique et politique des guerres auxquelles il avait pris une part si active et si honorable, et dont il avait recueilli les matériaux et les plans sur tous les champs de bataille de l'Europe.

Il publia ainsi successivement de 1824 à 1826 ses *Mémoires historiques sur la campagne de* 1809 *en Allemagne* (quatre volumes in-8°); des fragments en avaient d'abord été insérés par M. le comte de Las Cases dans le *Mémorial de Sainte-Hélène;* puis, dans le *Spectateur militaire*, dont il fut l'un des fondateurs, l'*Histoire, ou les principales opérations de la campagne de* 1813. Il inséra dans le même recueil le récit de la bataille de la Moskowa, et plus tard, le récit des campagnes de 1805 à

1809; puis dans l'*Encyclopédie moderne*, des articles fort étendus de statistique et d'organisation militaires, et publia son *Essai sur les Manœuvres d'infanterie*, ouvrage considéré comme un livre classique.

Avec la révolution de Juillet commença pour M. le général Pelet, une nouvelle période de sa vie, dans laquelle, sans sortir de la spécialité de connaissances que le génie militaire lui avait fournies, il eut à diriger pendant près de vingt ans, la grande opération nationale de la carte topographique de France. Elle était en effet préparée depuis plusieurs années par le corps d'état-major sous la direction du Dépôt de la guerre, quand cette direction, qui embrassa aussi momentanément alors les affaires de l'Algérie et le mouvement des troupes, fut confiée à M. le général Pelet par le maréchal Soult, avec le grade de lieutenant général.

Le général Pelet ne fut momentanément distrait de ces nouveaux devoirs, que par le commandement qui lui fut donné pendant quelques semaines en 1830, d'un corps d'armée destiné à appuyer les opérations du siége d'Anvers, et qui n'eut point à livrer de combat; et plus tard par les fonctions de député auxquelles il fut appelé par la ville de Toulouse, depuis 1831 jusqu'en 1837, et de pair de France depuis cette époque jusqu'en 1848. Il fut en 1850 député du département de l'Ariége à l'Assemblée législative.

Il n'avait plus depuis deux ans la direction du Dépôt, lorsqu'il fut élevé, en 1852, à la dignité de sénateur.

La participation que le général Pelet a eue pendant près de vingt ans, comme directeur du Dépôt, à la publication de la grande Carte topographique de la France, est un des titres d'honneur auxquels il attachait fort justement le plus haut prix. C'est en effet sous son administration, dès 1831, un an après son entrée en fonctions, que les premières feuilles furent livrées à la publicité; et, lorsqu'il quitta le Dépôt, en 1850, cent trente feuilles avaient déjà vu le jour, treize autres étaient à la veille de paraître, sur deux cent cinquante-huit qui devaient composer l'œuvre [1].

Il ne faut point toutefois exagérer la part de mérite qui doit revenir au directeur du Dépôt de la guerre dans l'érection de ce glorieux monument

1. Il a paru jusqu'ici vingt et une livraisons composées d'un nombre variable de feuilles. Depuis 1850, soixante feuilles environ ont été publiées, soit en totalité cent quatre-vingt-dix; il n'en reste donc plus que soixante-huit pour terminer l'ouvrage; les diverses opérations du travail sont assez avancées pour qu'on puisse en espérer l'achèvement avant une dizaine d'années. Le mérite de cette grande entreprise a été reconnu à l'Exposition universelle de Londres par une des grandes médailles d'honneur.

scientifique, l'une des entreprises les plus honorables pour les membres des deux corps des ingénieurs géographes et de l'état-major de la guerre qui y ont participé, d'abord distinctement, puis réunis et confondus sous cette seconde dénomination seulement. La carte de France, si connue sous le nom de *Carte de l'état-major*, est le résultat d'une foule de travaux individuels, poursuivis sans relâche pendant quarante années déjà, quoique la carte ne soit pas encore achevée, et dont on peut rappeler ici en peu de mots l'origine, les caractères et les progrès successifs.

C'est au premier Empire, comme l'a fort bien montré M. le colonel Blondel, directeur actuel du Dépôt de la guerre, dans un savant mémoire [1] que j'ai utilement consulté, ainsi que les rapports antérieurement publiés par M. le colonel Puissant [2], et non exclusivement à la Restauration, ainsi qu'on l'a souvent répété, que doit être reportée la première pensée de cette carte.

L'empereur Napoléon Ier venait de reconstituer le corps fort distingué des ingénieurs géographes militaires qui, préexistant à la Révolution, avait été dissous en 1791. Il en avait distribué des membres dans les états-majors de toutes ses armées, et ce fut même à ce titre que le général Pelet avait fait plusieurs de ses premières campagnes. Ce fut en 1808, par un ordre adressé à M. Bonne, sous la date du 6 février, que l'Empereur exprima la volonté d'appliquer les connaissances de ce corps à la rédaction d'une grande carte topographique de la France. Ce devait être un travail entièrement nouveau dans tous ses détails, et d'après de nouvelles mesures astronomiques et géodésiques ; ce devait être la représentation rigoureusement fidèle du territoire, particulièrement applicable aux nécessités de la guerre.

Les auteurs de la nouvelle carte ne devaient point se borner à perfectionner et à reproduire sur une échelle plus vaste encore l'admirable monument que l'illustre famille des Cassini, pendant trois générations de

1. *Notice sur la grande carte topographique de la France, dite Carte de l'état-major, rédigée d'après les documents authentiques conservés au dépôt de la guerre.* Paris, décembre 1853, in-8 de 52 p. et 3 pl. L'auteur s'est fait un devoir de constater, avec une très-louable équité, la part de chacun des collaborateurs dans cette immense opération scientifique.

2. *Mémorial du dépôt de la guerre*, t. VI et VII, M. Puissant eut pour collaborateur dans ce travail M. Corabœuf.

En 1834, M. Guérard inséra dans le premier cahier du *Bulletin de la Société de l'Histoire de France* une analyse du premier mémoire de M. Puissant. Cet intéressant article, qui contient quelques observations critiques sur l'orthographe de certains noms de la carte, devint, en même temps qu'une lettre que je fus, comme secrétaire, chargé par le Conseil de la Société, d'écrire au général Pelet, l'occasion d'une réponse de celui-ci dont je parlerai plus loin.

savants, était parvenue, par ses ressources et ses efforts longtemps individuels, à élever à la géographie dela France, dans cette carte, chef-d'œuvre de topographie et de gravure, qui jouit encore d'une estime universelle, malgré des erreurs et des incorrections inévitables en tous les temps.

M. Guérard[1] a fait remarquer que la carte de Cassini et le grand recueil non moins précieux des Historiens de France, de dom Bouquet et de ses successeurs, de l'ordre de Saint-Benoît et de l'Académie des inscriptions, avaient été commencés presqu'en même temps, mais que la première était terminée depuis plus de soixante ans, et qu'on ne pouvait encore fixer le terme de l'achèvement du second.

La pensée de l'Empereur, détournée par l'activité incessante des champs de batailles étrangers, différa la réalisation du plan qu'il avait conçu de la nouvelle carte pour notre propre territoire. Ce ne fut que sous les premières années de paix de la Restauration, en 1816 d'abord, puis définitivement en 1817, en vue d'utiliser l'instruction et les loisirs des ingénieurs géographes, que le projet fut repris et que des plans, rédigés surtout par le commandant Denaix et approuvés par le général d'Ecquevilly, alors directeur du Dépôt, furent soumis à Louis XVIII, qui, le 6 août 1817, en approuva le principe, et forma une commission de savants des plus distingués. Ils étaient au nombre de quatorze : l'illustre mathématicien de La Place en fut le président, l'astronome, non moins éminent, Delambre en fut le vice-président, et l'habile mathématicien, M. Puissant, secrétaire. Conçue à un point de vue moins exclusivement militaire que dans les premiers plans de l'Empereur, la nouvelle carte devait répondre aux besoins de tous les autres services publics.

Les bases des trois ordres de la triangulation furent réglées ; l'échelle fut fixée définitivement en 1824 pour les relevés topographiques sur le terrain à 1 pour 20 000 (on avait commencé par 1 pour 10 000); à 1 pour 40 000 pour les parties à reconnaître, d'après les levés du cadastre, et enfin à 1 pour 80 000, au lieu de 1 pour 50 000, mesure qui avait d'abord été proposée pour la gravure, et dont on oserait presque regretter l'abandon, quoiqu'elle eût retardé sans doute beaucoup plus encore l'achèvement de la carte.

En 1828, le système de représentation des montagnes fut arrêté par une décision ministérielle, d'après l'avis d'une nouvelle commission. Le procédé des courbes concentriques qui fut adopté n'a pas obtenu une approbation générale ; on lui a surtout reproché de présenter des teintes trop noires pour les régions montagneuses, de même que la multiplicité des détails, pour certaines portions de territoire très-peuplées, rend l'usage de quelques feuilles difficile et fatigue l'œil.

1. *Bulletin de la Société de l'Histoire de France*, t. I, p. 54.



Les feuilles de la carte de Cassini, moins complètes à plusieurs égards, semblent par cela même plus faciles à consulter[1].

Les premiers frais furent portés au budget de 1818; d'abord fixés à 100 000 fr. par année, ils se sont élevés à 200 000 fr. depuis 1835. La somme totale aura probablement dépassé huit millions, quand le monument sera complet, c'est-à-dire avant une dizaine d'années, mais il fera un très-grand honneur au corps qui l'aura exécuté et à la nation qui en profitera en même temps.

Il faut lire dans le mémoire déjà cité de M. le directeur actuel du Dépôt de la guerre l'exposé très-clair d'opérations très-multipliées et très-compliquées, et le tableau vraiment attachant du partage de cet immense travail entre ses coopérateurs de différents ordres. Les astronomes établissent les premières bases sur le terrain par leurs vastes coordonnées; les anciens ingénieurs-géographes, puis les officiers d'état-major, dressent les opérations géodésiques de triangulation de second ordre, reportent sur des feuilles les résultats du grand réseau géodésique, en y introduisant, par des procédés graphiques rigoureux, les accidents naturels du sol, les voies de communication, les groupes de population, les reliefs, les altitudes. Après eux, les dessinateurs, chargés de réduire cet immense travail à la mesure déterminée; les graveurs, qu'une longue habitude a exercés à cette délicate opération de reproduire à la fois avec fidélité et élégance les résultats les plus minutieux de l'observation des ingénieurs, y fixent définitivement le dessin des eaux, des montagnes, des cultures, des habitations, etc., en y ajoutant la lettre.

On suit avec intérêt plusieurs générations de ces ingénieurs, pèlerins dévoués de la science, dans leur dispersion de chaque printemps sur les différents points du territoire. On voit les uns se fixer solitairement dans des observatoires passagers, formant des signaux que les voyageurs ont longtemps contemplés avec étonnement, et dans lesquels l'intérêt du savant le cédait toujours à celui de la science, souvent placés sur des sommets nus et déserts, environnés de toutes sortes de difficultés[2]. Les autres, exilés successivement sur d'étroits espaces, au milieu d'habitants souvent agrestes et peu

1. L'échelle de la carte de Cassini, qui est à $\frac{1}{86400}$, est un peu plus faible que celle de la carte de l'état-major; elle est divisée en 181 feuilles tandis que celle-ci l'est en 258. La surface totale occupée par la première est d'environ 89 mètres carrés. Celle de la nouvelle carte d'environ 102 mètres.—M. le colonel Blondel a répondu aux principales objections faites à la nouvelle carte.

2. Le plus haut de ces signaux temporaires, la pyramide en bois de la Ferté-Vidame, avait près de 100 pieds d'élévation.

sympathiques, notant et dessinant tous les accidents du sol, voyant et mesurant tout de leurs yeux et de leurs mains. Travaux pénibles, modestes, base indispensable de toute l'opération, et méconnus non-seulement de la foule, mais des gens du monde, qui en profitent sans la moindre reconnaissance pour le dévouement éclairé de leurs auteurs.

Ce sentiment du devoir, ce dévouement modeste, ont été transmis du corps des ingénieurs-géographes à leurs plus jeunes successeurs, officiers de l'état-major, qui ont donné définitivement le nom de leur corps à la nouvelle carte de France, et qui eux aussi ont déjà disparu pour la plupart. « Chaque printemps, depuis plus de quarante années, « la France voyait se disperser sur son territoire 50, 60, 80 officiers, « jeunes, instruits, ardents, pleins de foi dans leur mission; ils « allaient s'établir dans quelque coin ignoré du territoire, sous quel« que cabane informe, et parfois même sous la tente. Là, pendant des « mois entiers, actifs comme des missionnaires, ardents comme des « apôtres, laborieux comme des bénédictins (les vertus militaires se « rapprochent plus qu'on ne pense des vertus religieuses), au travail « avant le lever du soleil, jamais rentrés avant son coucher, soute« nus par un seul sentiment, l'honneur de bien faire et d'accomplir « consciencieusement leur mandat, ils présentaient ce remarquable « phénomène d'hommes liés à une œuvre ingrate sous beaucoup de « rapports, et s'y livrant, sans témoins, sans spectateurs, sans l'exci« tation persévérante des chefs et sans l'entraînement de l'exemple des « camarades, avec un admirable zèle.... Ces campagnes sont peu « comptées auprès des campagnes de guerre; elles n'en ont ni l'éclat, « ni le retentissement, ni les dangers accidentels; mais elles en ont « souvent les gênes, les fatigues, les ennuis; elles manquent toujours « des mille secours et des mille consolations que l'on rencontre dans « la guerre. C'est en soi-même qu'il faut trouver le foyer auquel on « s'échauffe. Ces dévouements-là sont plus rares qu'on ne le pense, « c'est pourquoi ils doivent être honorés comme tous les sentiments « élevés de l'âme[1]. »

J'ai d'autant moins hésité à retracer ici, avec M. le colonel Blondel, ce tableau attachant des ingénieurs géographes et des officiers d'état-major, que j'ai eu le bonheur de connaître intimement plusieurs d'entre eux, MM. Delcros, P. Boblaye, Rozet et d'autres, qui ont su, par d'importantes études de géographie physique, de météorologie et d'excellentes descriptions géologiques des terrains qu'ils mesuraient, faire

1. *Notice sur la grande carte de France*, par le colonel Blondel, p. 28.

tourner doublement au profit des sciences les fruits de leurs consciencieux travaux.

Cette digression n'est point étrangère à la vie du général Pelet. La carte de France était, à ses yeux, une des plus importantes parties de la direction qui lui était confiée au Dépôt de la guerre. S'il n'a point pris sur le terrain une part active aux opérations qui en assuraient l'exécution, il était préparé de longue main, par les travaux analogues de sa jeunesse dans les guerres d'Italie et d'Allemagne, aux plus délicates opérations du métier. Il a toujours eu à cœur d'en hâter et d'en faciliter l'achèvement. Il entra avec empressement dans les voies propres à utiliser la carte de l'état-major, soit en en communiquant avec empressement les minutes originales au $\frac{1}{40000}$, et les autres éléments manuscrits du travail, conservés dans les archives du Dépôt, soit en facilitant des tirages et des reports sur pierre, destinés aux grands travaux des canaux, des chemins de fer, aux besoins des différentes administrations publiques, et surtout aux cartes géologiques de départements, développement fécond de la belle et savante carte géologique de France, décidée par l'administration en 1822, commencée en 1825, terminée et publiée en 1841, par MM. Brochant, Élie de Beaumont et Dufrenoy ; soit enfin en obtenant de l'État la publication d'une carte réduite au $\frac{1}{320000}$, en 32 feuilles, qui devra, comme la carte de Capitaine le fut pour celle de Cassini, être d'un usage plus habituel et plus facile.

Une circonstance particulière s'offrit en 1835, à M. le général Pelet, qui la saisit avec le plus bienveillant empressement, de témoigner à la Société de l'Histoire de France, son désir d'utiliser pour les études historiques et archéologiques les travaux de la carte de l'état-major. M. Guérard, notre savant et si regrettable confrère, avait signalé dans un article que j'ai déjà cité, qui fut imprimé dans le premier volume du Bulletin, certains perfectionnements qu'il lui semblait utile d'introduire dans la transcription des noms de lieux, en vue de s'écarter le moins possible de leur forme primitive. Il avait aussi démontré l'utilité d'un dictionnaire topographique facile à composer successivement à l'aide des listes de tous les noms portés sur chacune des feuilles. Ces tables partielles auraient été envoyées dans les départements aux personnes instruites dont on pouvait espérer le concours, en les invitant à les compléter, à y joindre les noms vulgaires et les noms anciens mentionnés dans les chartes et autres documents historiques. Ces listes eussent été tout à fait distinctes des tableaux de nivellements joints à chacune des livraisons de la carte de France, et qui ne comprennent que les lieux peu nombreux dont l'altitude avait été déterminée par les opérations sur le terrain.

En même temps, j'avais demandé moi-même au Conseil l'autorisa-

tion d'appeler l'attention du général Pelet, qui faisait dès lors partie de notre Société, sur la possibilité d'utiliser encore d'une autre façon les travaux de la carte de France, sous le rapport de documents qu'elle pouvait fournir à la géographie et à l'histoire anciennes de notre pays. Ces études auraient eu surtout pour sujet la direction des anciennes voies, la recherche des positions militaires, gauloises ou romaines, et l'indication des vestiges de monuments de différents âges, auxquels ces voies aboutissaient; on eût réuni en outre, sur les lieux, les traditions propres à éclairer les origines et le caractère de ces ruines. Il m'avait semblé que le concours des officiers chargés des travaux de la carte devait être fort utile pour cet objet, et qu'on parviendrait peut-être ainsi à obtenir la rédaction d'une ou de plusieurs cartes archéologiques de l'ancienne France.

Le Conseil de la Société donna son approbation entière aux vues de M. Guérard et à celles que j'avais eu aussi l'honneur de lui soumettre; je les communiquai, en son nom, à M. le général Pelet [1]. Celui-ci répondit, avec le plus bienveillant empressement et dans le plus grand détail, par une lettre qui a été publiée textuellement dans le Bulletin. Il exposait ses propres vues sur l'extension à donner aux travaux accessoires de la carte de France, particulièrement sous le rapport des chroniques militaires de différents âges, surtout pour les événements historiques qui se rattachaient aux guerres de la République et de l'Empire. Il faisait connaître les publications qu'il avait déjà faites à ce sujet, celles qu'il préparait ou dirigeait; mais en même temps il entrait tout à fait dans les vues qui lui étaient exposées. Il annonçait qu'un des officiers supérieurs les plus distingués du Dépôt, M. Châtelain, placé à la tête d'un nouveau bureau, celui des *Mémoires descriptifs*, dont le général avait obtenu du ministère la création, serait chargé de concentrer les renseignements archéologiques et historiques que recueilleraient sur les lieux les officiers chargés des levés topographiques. Déjà même, d'après ses ordres, sur un exemplaire des feuilles de la carte de Capitaine avaient été reportées les indications de voies romaines et les autres vestiges d'antiquités mentionnés dans les différents auteurs.

Des instructions étaient aussi demandées par le général Pelet pour les différentes parties du territoire que les officiers chargés des levés de la carte devaient parcourir le plus prochainement. Une commission fut désignée à cet effet : une première série de questions fut remise au général. Mais, vers la même époque, l'Académie des inscriptions et belles-lettres qui, depuis longues années, donnait par ses concours

1. *Bulletin de la Société de l'Histoire de France*, I[re] partie, t. I, 1834, p. 1, et t. II, 1835, p. 107 à 115.



annuels une si puissante impulsion aux recherches que la Société de l'Histoire de France signalait à l'attention du directeur de la carte de France, développa des vues analogues, et comme les membres de la commission désignés par le Conseil de la Société, étaient en même temps membres de l'Académie, il en résulta tout naturellement que l'impulsion à donner et les relations à entretenir durent émaner du corps savant dont l'autorité plus élevée et plus ancienne garantissait une influence et une direction plus réellement profitable au but qu'on s'était proposé.

Quoique ce projet n'ait pas produit tous les résultats qu'on devait espérer, il n'en mit pas moins en évidence le zèle éclairé de M. le général Pelet pour les études historiques. Les grands travaux que, depuis un an, S. E. M. le Ministre de l'Instruction publique fait préparer soit par le Comité historique, pour le dictionnaire topographique de la France ancienne, soit par une commission spéciale que préside M. de Saulcy, pour la carte archéologique de la Gaule avant et pendant la domination romaine, produiront sans nul doute des résultats plus positifs. Les matériaux rassemblés au Dépôt de la guerre pourront être utilisés et seront enrichis par d'autres recherches plus étendues, plus complètes. Mais la Société de l'Histoire de France peut se souvenir, non sans un certain sentiment de vanité, que, dès il y a plus de vingt ans, elle a tenté, dans la mesure de ses forces, de contribuer à aider au développement de ces études de la géographie ancienne de la France qui, sous presque tous les rapports, laissent encore tant à désirer.

Le participation que le général Pelet a prise à la carte de France, aux travaux qui en étaient la base et à ceux qui pouvaient en être la conséquence indirecte, les ouvrages qu'il a publiés sur les guerres de l'Empire, ne sont pas les seuls titres littéraires à rappeler en son honneur. Il a aussi puissamment contribué à la publication de la belle carte de Morée, ainsi qu'à une grande partie de celles de l'Algérie exécutées sur les lieux par plusieurs de ces mêmes officiers de l'état-major qui ont aussi pris une part des plus actives aux travaux de la carte de France.

Il a dirigé pendant longues années la publication des *Mémoires militaires relatifs à la succession d'Espagne sous Louis XIV, extraits de la correspondance de la cour et des généraux*. Ces mémoires, rédigés par le général de Vault mort en 1790, et l'un des prédécesseurs du général Pelet dans la direction du Dépôt de la guerre, firent partie des premiers ouvrages désignés par M. Guizot, ministre de l'Instruction publique et par le comité qu'il venait de fonder en 1833, et dont M. le général Pelet devint membre quelques années plus tard, pour la collection des Documents inédits sur l'histoire de France

publiée aux frais de l'État. Si cet ouvrage qui se compose déja de neuf volumes accompagnés d'un atlas considérable, et non encore terminé, n'a pas excité un intérêt égal à celui de l'ouvrage que publiait M. Mignet dès la même époque pour la même collection et sur les mêmes événements, avec la supériorité habituelle qui caractérise ses écrits, sur les *Négociations relatives à la succession d'Espagne*, 4 vol. in-4, il ne faut s'en étonner à aucun point de vue. Mais on trouve néanmoins dans les *Mémoires militaires* et dans les nombreuses cartes que le général Pelet a jointes à la rédaction du général de Vault, un commentaire utile aux correspondances, aux traités et autres documents de la diplomatie dont M. Mignet à tiré un si heureux parti pour l'histoire des relations générales de la France avec l'Europe, à la fin du règne de Louis XIV.

M. le général Pelet, qui conservait religieusement aux archives du Dépôt de la guerre tous les souvenirs des campagnes de la Révolution et de l'Empire : cartes, plans, récits, correspondances officielles, qui en avait fait retracer les principaux événements dans une suite de dessins dont il avait pu lui-même fournir les éléments et contrôler la fidélité ; qui avait particulièrement porté son attention sur la correspondance militaire de l'Empereur Napoléon Ier, devait être des premiers désignés pour faire partie de la commission chargée de diriger, d'après la volonté de l'Empereur Napoléon III, la collection toute nationale de cette correspondance.

L'inébranlable fidélité du général Pelet aux glorieux souvenirs de l'Empire, sous les différents gouvernements qui l'avaient suivi, lui donnait aussi un droit légitime aux récompenses du nouveau pouvoir et la dignité de sénateur lui fut au moins aussi naturellement acquise que celle de pair de France qui lui avait été accordée par le roi Louis-Philippe.

Pendant les six années que durèrent ses fonctions de député (de 1831 à 1837), pendant lesquelles il partagea souvent les votes de l'opposition, il avait eu de fréquentes occasions de prendre la parole avec autorité sur les questions relatives au budget de la guerre et aux fortifications de Paris. Il réclama des premiers (en 1836) la translation en France des cendres de Napoléon, et appuya l'année suivante les pétitions qui sollicitaient le retour d'une partie des membres de la famille Bonaparte. Son nom figure sur l'arc de triomphe de l'Étoile, avec ceux des généraux qui ont commandé dans les dernières campagnes de l'Empire. Il était grand-croix de la Légion d'honneur et décoré de nombreux ordres étrangers. Il fit partie des nouveaux membres de l'Académie des sciences morales et politiques, appelés à composer la nouvelle section créée par le gouvernement en 1855.

Le général Pelet est mort à Paris le 20 décembre 1858, après une

courte maladie, âgé de quatre-vingt-deux ans; il n'a point laissé d'héritiers de son nom, ayant perdu deux enfants à un âge peu avancé. Sa veuve a reçu de l'Empereur les témoignages de la plus honorable sympathie. »

RAPPORT DE MM. LES CENSEURS POUR L'EXERCICE DE 1858.

Messieurs,

Le résultat des comptes de notre Société, qui été soumis cette année à notre examen, n'est pas moins satisfaisant que ceux des années précédentes. Nous ne reviendrons pas sur la bonne tenue et la clarté des livres de comptabilité, sur des recettes rigoureusement contractées, sur le sage emploi qui en a été fait. Ce sont des faits auxquels votre trésorier et votre comité des fonds vous ont habitués. L'exposé que nous allons mettre sous vos yeux, vous en donnera une appréciation plus juste que tout ce que nous pourrions dire :

Recette.

Au 31 décembre 1857, il restait en caisse un solde de.			1 619 f. » c.
412 cotisations ont produit........		12 360 f. » c.	
Vente au ministère...	1580 »		
Id. par le trésorier.	2341 »	5 980 50	18 340 50
Id. par Mme Renouard..........	1849 50		
			19 959 50

Dépense.

Honoraires......................	2 877 »	
Impressions.....................	14 217 »	
Reliure et brochage.............	356 24	
Remises aux libraires...........	481 16	
Frais divers : abonnement, magasinage, assurances, gestion, droit de recette, affranchissements et distributions d'imprimés, gages, étrennes, etc....................	1 038 10	18 969 f. 50 c.
Balance en excédant de recette.........		990 f. » c.

Dans cet aperçu de compte, vous remarquerez, avec nous, le chiffre des cotisations. Leur accroissement doit surtout nous faire apprécier

la bonne situation de notre Société. Au mois de décembre 1857, nous comptions 390 membres. L'année 1858 a vu ce nombre s'accroître de 34 admissions nouvelles. Si nous n'avions pas à regretter la mort de 10 de nos confrères et 1 démission, nous aurions recueilli 424 cotisations. Par ce fait, ce nombre se trouve réduit à 413. C'est encore 23 cotisations de plus que l'année précédente. Ce seul produit s'élève à la somme de 12 360 fr. au lieu de 11 670 fr. qu'il nous a donné en 1857. Ainsi, depuis 1850, pour ne pas remonter plus haut, année où nous ne comptions que 295 membres, jusqu'à cette année, nous avons atteint, par une progression incessante, le chiffre de 413. Voilà des chiffres qui nous permettent d'espérer que, dans un avenir prochain, nous pourrons donner un grand développement à nos publications si justement appréciées.

La vente des livres est soumise à plus de variations. Les chances commerciales sont diverses, et nous devons en subir la loi. Rappelons-nous que, dans les premières années, ce produit était à peu près nul. L'année dernière, il s'éleva tout à coup à la somme de 7537 fr. Cette année, notre vente a été moins fructueuse, et n'a pu se maintenir au même niveau. Elle a atteint à peine le chiffre de 6000 fr. Cette somme est encore assez élevée; et si nous en exceptons cette année exceptionnelle, elle offre peu de différence avec les produits des meilleures années.

L'augmentation des cotisations a presque compensé la diminution de la vente, et nos recettes se sont maintenues à peu près au niveau de celles de l'année 1857, puisqu'elles ne diffèrent que d'une somme de 300 fr. à peine. Nous n'avons donc rien à augurer de défavorable de cette légère infériorité.

Nous avons, au contraire, beaucoup de raisons d'espérer. Sans parler de l'accroissement progressif des cotisations, d'heureuses publications ajoutées à celles que nous possédons déjà, ne peuvent manquer de ramener nos ventes au chiffre que nous vous signalions tout à l'heure.

Vous avez pu déjà apprécier avec nous, dans nos précédents rapports, l'importance du fonds de nos livres publiés. Ce fonds conserve à peu près son niveau; toutes les publications nouvelles nous laissent une réserve qui vient combler les vides opérés par les ventes annuelles. L'inventaire, qui a été clos le 31 décembre dernier, donne pour résultat :

10,778 vol. papier ordinaire.
128 id. papier vélin.
10,906 vol.
Plus 3823 Annuaires.

Nous ne terminerons pas ce rapport, sans reconnaître les efforts

constants de notre trésorier et des membres du comité des fonds, pour rentrer dans une comptabilité normale, et équilibrer les chiffres des dépenses avec celui des recettes de l'année courante. Leur sage économie porte déjà ses fruits. Les principes qu'ils se sont posés et que nous avons développés l'année dernière ont été rigoureusement appliqués. L'arriéré se solde; les frais d'impression des volumes distribués l'année dernière ont été acquittés; il en est de même des Annuaires des années 1854 et 1859. Nous ne devons plus que le prix des volumes que vous avez reçus en 1858. Il est à peu près certain qu'avec les ressources de cette année, cette dette sera en grande partie acquittée, ainsi que le prix des volumes qui doivent vous être remis sous peu de jours. Nous aurons donc atteint notre but; et nous ne croyons rien risquer, en vous annonçant qu'en 1860 nos recettes couvriront largement nos dépenses.

Nous vous prions, Messieurs, d'approuver les comptes de M. le trésorier, et de lui en donner décharge pour l'Exercice de 1858. »

Signé : Dutens et Bocquet, *rapporteurs.*

J. D.

Paris. — Imprimerie de Ch. Lahure et Cie, rue de Fleurus, 9.

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

I.

PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION.

TENUE LE 7 JUIN 1859,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. MARION.

(Procès-verbal adopté le 5 juillet.)

Les procès-verbaux de la séance du Conseil d'administration du 5 avril, et de l'Assemblée générale du 3 mai, sont lus par le secrétaire M. J. Desnoyers. La rédaction en est adoptée.

M. Boulatignier informe le Conseil qu'il s'est fait un triste devoir d'assister aux funérailles de M. Alexis de Tocqueville, son ami et son ancien collègue dans les assemblées législatives, que la Société a récemment perdu. Le corps de M. de Tocqueville a été transporté d'Hyères, où il est mort, dans le département de la Manche, d'où sa famille est originaire, et inhumé dans le cimetière voisin du château berceau de sa famille. La population des arrondissements de Cherbourg et de Valognes a montré la plus grande sympathie pour la mémoire de cet homme éminent qui avait été plusieurs fois député du département de la Manche. M. Boulatignier, a vu dans cette sympathie de toute la population une consécration de l'hommage si mérité, rendu à la mémoire de M. de Tocqueville par le président de la Société, M. de Barante, dans son discours à la dernière Assemblée générale.

M. le président proclame membre de la Société, après avoir soumis sa nomination à l'approbation du Conseil.

1012. M. Jules Thieury, rue Saint-André, n° 28, à Rouen ; présenté par MM. Boulatignier et le vicomte d'Estaintot. Son correspondant à Paris, sera M. Jules Gion, rue Bourtibourg, n° 16.

Ouvrages offerts à la Société.

De la part de Sociétés savantes :

Société des Antiquaires de France :

Son Bulletin, 1er trimestre de 1859, Paris, in-8.

Société de l'Histoire du Protestantisme français :

Son Bulletin, 8e année, 1859, nos 3, 4, 5, Paris, in-8.

Société des Antiquaires de l'Ouest :

Ses Mémoires, t. XXIV, année 1857, à Poitiers, in-8 ; volume publié en 1859.

Son Bulletin, 1er trimestre de 1859, in-8.

Société des Antiquaires de Picardie :

Son Bulletin, année 1859, n° 1, Amiens, in-8.

Académie des Sciences d'Arras :

Ses Mémoires, t. XXX, 1859, in-8.

Académie Royale des Sciences de Bavière :

Abhandlungen der Philosophischen-Philologischen Classe, vol. VIII, Abtheil. 3, in-4.

— *Histor. Classe*, vol. VIII, Abt. 2, in-4.

— *Mathem.-Phys. Classe*, vol. VIII, Abt. 2, in-4.

Gelehrte Anzeigen. Vol. XLVI-XLVII, 1858-59.

Trois discours ou dissertations, lus à la séance générale de l'Académie.

De la part des auteurs :

Recherches sur des monnaies, mesures, sceaux, jetons historiques de la ville de Mantes, à diverses époques de son histoire. Par M. J. N. Loir, in-8. Paris, Rollin et Durand, 45 p.p. et pl. lith.

Madagascar, possession française depuis 1642, par M. V. A. Barbié du Bocage. Paris, 1859, in-8.

Daniel Manin, par M. Henri Martin, *précédé d'un Souvenir de Manin*, par M. E. Legouvé. Paris, 1859, in-8.

Essai de tablettes Liégeoises, par M. d'Otreppe de Bouvette, 22e, 26e et 28e livraisons. Liége, 1838, 1858, 1859, in-12.

Fouilles, recherches, découvertes et indications archéologiques dans la province de Liége, par le même, in-8, 1859.

Chronique de la Pucelle ou Chronique de Cousinot, suivie de la Chronique Normande de P. Cochon, avec notice, etc., par M. Vallet de Viriville. Paris, 1859, in-12.

Les Plaisirs de l'Isle enchantée, les Fêtes de Versailles. — Notice historique, bibliographique et judiciaire, par M. Ch. Racinet. — Notice supplémentaire, par le même. Paris, 1859. 2 brochures in-8.

Les Huguenots et la Constitution de l'Église réformée en France, en 1559, par M. E. Castel. Strasbourg 1859 in-12.

Revue municipale, nos 299 à 301 (20 avril—1er mai 1859).

Correspondance.

M. Henri Martin, nommé membre du Conseil administratif par l'Assemblée générale de la Société, en exprime sa reconnaissance.

— M. G. Réal[1], récemment admis au nombre des membres de la Société, adresse au Conseil ses remercîments.

— M. Masson, secrétaire de la direction de la *Revue municipale*, adresse plusieurs numéros de ce recueil et en demande l'échange contre le Bulletin. — Cette demande est autorisée, d'après l'avis du comité des fonds. Les numéros de la Revue seront adressés à M. le rédacteur du Bulletin.

— M. E. Arnoult, rédacteur en chef du journal l'*Institut*, qui a inséré à différentes époques des extraits des comptes rendus des travaux de la Société de l'histoire de France, et dans son dernier numéro la liste générale des publications de la Société, demande à recevoir, comme il le recevait il y a plusieurs années, le Bulletin, dont il donnera de temps en temps des extraits. — Cette demande est pareillement autorisée.

— M. Lefèvre (rue de Normandie au Marais, no 3), possesseur d'une collection nombreuse de lettres autographes intéressantes, concernant les relations entre la France et l'Italie, au XVIe siècle, de 1550 à 1562,

[1] Bulletin, p. 49, séance du 5 avril, le nom de M. G. Real, a été imprimé, par erreur, Reab.

fait connaître l'intention qu'il aurait de les vendre. Ces lettres sont au nombre de quatre-vingt-quatre, indépendamment de copies du temps d'un nombre presque aussi considérable d'autres lettres relatives aux mêmes événements. Les lettres originales sont de François II, de Charles IX, d'Élisabeth de France, reine d'Espagne, de Catherine de Médicis, de Marguerite de France, de Marguerite duchesse de Mantoue, d'Anne d'Est, d'Alfonse de Gonzague, du Connétable de Montmorency, du cardinal de Lorraine, du cardinal de Brienne, des maréchaux de France de Bordillon et de Brissac.

Le secrétaire ajoute que ces lettres ont dû être communiquées à M. le comte de Laborde, directeur général des Archives de l'Empire, et à M. N. de Wailly, conservateur du département des manuscrits à la Bibliothèque impériale.

Travaux de la Société.

Le secrétaire présente l'état des impressions :

Le 3e volume de la *Chronique de Monstrelet* ;

Et le 1er volume du *Journal et Mémoires du marquis d'Argenson*, sont achevés, et déjà dans le commerce. Si les membres de la Société ne les ont pas encore reçus c'est que la lettre de distribution donnait aussi le droit de retirer le dernier volume des œuvres historiques de Th. Basin, et que ce volume tarde à être achevé.

Le Conseil décide que la distribution des deux volumes terminés aura lieu sans le moindre retard, et invite M. le président du Comité des fonds, en l'absence de M. le trésorier archiviste, à faire adresser les lettres immédiatement. Dès que le 4e volume de Basin sera prêt, il sera distribué séparément.

Les autres volumes n'ont pas fait de progrès depuis la dernière séance.

La suite de la *Topographie ecclésiastique*, destinée à l'Annuaire de 1860, et qui continue la pagination de celui de 1859, est tirée jusqu'à la page 312, et composée jusqu'à la page 350. Tous les tableaux des diocèses sont corrigés ; il ne reste plus à composer qu'une trentaine de pages de notes.

Le Conseil autorise le tirage à part d'exemplaires du numéro du Bulletin, qui contient les rapports lus à la dernière Assemblée générale, et de l'éloge de M. de Tocqueville, prononcé par M. de Barante, dans la même réunion.

Ces exemplaires du Bulletin, sont surtout destinés aux familles des membres que la Société a perdus et qui ont été l'objet de notices biographiques, dans le dernier rapport du secrétaire.

— Le secrétaire informe le Conseil que pour se conformer au désir exprimé dans une précédente séance, il a fait continuer la copie et la mise au net des procès-verbaux, en y ajoutant les parties non imprimées. Plusieurs centaines de pages sont transcrites, il en reste encore à peu près la moitié à faire copier.

—Sur la demande de M. Rathery, éditeur des Mémoires de d'Argenson, le Conseil autorise la remise d'exemplaires de cet ouvrage à M. Fould, ministre de la maison de l'Empereur, qui a bien voulu mettre, avec tant d'empressement, à la disposition de la Société les manuscrits de la Bibliothèque du Louvre, ainsi qu'à MM. de Sainte-Beuve et Barrière.

Un exemplaire a été aussi adressé, par M. l'archiviste, à M. le marquis d'Argenson, qui avait fait hommage à la Société d'un exemplaire de l'édition qu'il a publiée de ce même ouvrage.

—M. Boulatignier annonce au Conseil que dans l'une des dernières séances de l'Académie de Caen, M. Dansin, professeur d'histoire à la Faculté des lettres de cette ville, a présenté un compte rendu des premiers volumes des œuvres de Th. Basin, publiées par la Société.

Élections.

Le Conseil procède au renouvellement de son bureau et des comités pour l'Exercice 1859-1860.

Sont élus à la majorité des suffrages :

Président : M. de Barante.

1er *Vice-président :* M. le duc de Luynes.

2e *Vice-président :* M. Quicherat.

— Le *Secrétaire*, M. J. Desnoyers, continue ses fonctions jusqu'en 1861.

Secrétaire-adjoint : M. Teulet.

Trésorier-archiviste : M. A. Bouvier.

Comité de publication.

MM. Ravenel, *président*,
Delisle,
MM. Lenormant,
Bordier.

Ce dernier membre est nommé en remplacement de M. Magnin, qui

avait exprimé le désir de ne plus faire partie de ce comité, en raison de sa santé.

Comité des fonds.

MM. de la Villegille, *président*, Bellaguet, MM. de Bouis, Boulatignier.

Comité de l'Annuaire.

Il a été renouvelé précédemment.

La séance est levée à cinq heures.

Les passages du procès-verbal de la séance du Conseil du 5 avril, *Bulletin*, p. 51, et du rapport sur les travaux de la Société à l'Assemblée générale du 3 mai, *Bulletin*, p. 82, relatifs à la proposition de publier une chronique du temps de François Ier, doivent être ainsi modifiés : « M. Guiffrey, avocat à la Cour impériale de Paris, propose de publier « cette chronique qu'a bien voulu lui faire connaître M. Lalanne, en « lui annonçant qu'il n'a plus l'intention de la publier lui-même. »

L'absence de M. Ravenel, qui avait fait cette communication au Conseil, de la part de M. Guiffrey, en a retardé la rectification.

II.

VARIÉTÉS.

Congrès scientifique de France.

La vingt-sixième session du Congrès scientifique de France se tiendra du 12 au 22 septembre dans la ville de Limoges. Voici le programme publié à cette occasion par M. F. Alluaud, sécretaire général du Congrès et la série des questions qui se rattachent à l'archéologie, l'histoire et la littérature :

« Le Congrès scientifique de France ouvrira à Limoges sa xxvie session le 12 septembre prochain.

« Que pourrions-nous ajouter à ce qui a été dit sur l'utilité de cette excellente institution, qu'anime l'Institut des provinces sous l'habile direction de son savant fondateur M. de Caumont?

« La science et l'art ont sans doute en France un foyer commun où toute production nouvelle reçoit sa consécration, et d'où relève, pour être autorisée, toute conquête dans le champ du labeur humain. Mais si la renommée et la gloire y sont plus généreuses, c'est dans le recueillement et la solitude que les travaux de l'intelligence se font leurs titres les plus durables. Quelque vive que soit la lumière qui rayonne de Paris, son éclat ne pénètre pas partout avec la même puissance. Combien de faits n'ont de valeur que par leur généralisation! Qui sait le nombre des intelligences endormies loin de cette excitation salutaire, qui leur révèlerait leur puissance en leur inspirant l'activité?

« Plus que d'autres peut-être, la ville de Limoges pourra profiter de ces échanges. Par un privilége heureux, son industrie, qui s'accroît chaque jour, relève à la fois de la science et de l'art; c'est la science qui nous enseignera la mise en œuvre plus économique des matériaux admirables que la Providence a mis à notre disposition; c'est l'art qui, en résistant aux caprices de la mode, donnera aux produits de notre industrie une forme inspirée par les conditions véritables du beau et de l'utile.

« Nous espérons que les pèlerins de la science trouveront en notre province un champ d'études digne de leur exploration et de leur intérêt.

« La constitution géologique du Limousin n'ayant pas été bouleversée par les grands phénomènes qui ont soulevé les Alpes et les Pyrénées, ses roches cristallines occupant encore leur position primitive, les minéraux de différentes natures qu'elles recèlent, et qui semblent les caractériser, sont autant de circonstances qui permettent au géologue de déterminer, ici mieux qu'ailleurs, l'ordre et l'âge géologique de leur formation successive.

« L'exploitation et la mise en œuvre de nos richesses minérales offriront d'intéressants sujets d'étude aux naturalistes qui viendront en visiter les gisements.

« La terre, dont le géologue explore les profondeurs, la terre, étudiée dans sa nature et dans ses productions, n'est, après tout, que le piédestal de l'homme. C'est à cette destination divine qu'elle emprunte sa grandeur! Mais, ne l'oublions pas, simple usufruitier du vaste domaine que Dieu a confié à ses soins, l'homme a reçu la mission de le féconder et de l'embellir par d'incessants travaux. Que les hommes de cœur se réunissent, s'entendent, pour l'accomplissement de leur sainte mission!

« Nous sommes au foyer d'une vaillante peuplade gauloise, qui, dès

les premiers temps historiques, se révèle avec une sorte de puissance. Ces Lémovices que César nomme deux fois, et qui, dans la coalition opposée à Rome, fournirent un contingent si considérable, formaient-ils deux peuples distincts? A défaut des livres écrits, les monuments druidiques, si nombreux en notre province, ne gardent-ils pas quelques secrets et quelques révélations ?

« Comment le peuple-roi fit-il place aux conquérants qui le deshéritèrent? A quelle époque remonte la destruction de ces villes romaines de Tintignac et du Puy-de-Jouer dont les vastes ruines sont la seule histoire? A-t-on dit le dernier mot sur l'époque de la propagation du christianisme dans les Gaules? A-t-on bien mesuré l'étendue des horizons qu'ouvrirait la solution définitive de cette question ?

« L'art du moyen âge garde aussi quelques récompenses pour ceux qui se dévoueront à son étude. Un procédé qui donne à la peinture l'éclat et la durée immortelle des pierreries, l'art des émailleurs, nous le croyons, est né sur notre sol. Byzance le reçut-elle comme un hôte qu'on fête ou comme un fils qu'on protége? Est-ce aux migrations des émailleurs sollicitées par le négoce que se rattache la fondation d'une école d'architecture qui a fleuri avec éclat dans notre voisinage? Quelle est l'origine de cette architecture grandiose, mais exceptionnelle, dont on peut étudier même ici l'étrange majesté ?

« Toutes les sciences, toutes les études, sont solidaires. Non contente de soulager les maux présents, la médecine en cherche la génération dans les maladies des âges écoulés. Elle peut prêter un concours puissant à l'archéologie. La conformation particulière du crâne des habitants de cette province révèle-t-elle une race distincte qui serait perpétuée en résistant aux influences qui altèrent et transforment les nations tout entières? Quels sont les caractères des grandes épidémies qui firent tant de victimes dans les temps anciens? Sous des noms nouveaux, les derniers siècles ont-ils revu les maux des anciens âges?

« Les questions d'origine gardent aussi des secrets multiples dont la révélalion aurait le plus haut intérêt. Dans le midi de la France et le nord de l'Espagne a fleuri une langue particulière, qui fut en même temps populaire par sa diffusion et littéraire par sa poésie. Le Limousin forme, au nord, la limite extrême de son territoire. D'où vient que, précisément à cette limite, cette langue, dont notre patois conserve encore la tradition, ait trouvé dans les troubadours du Limousin ses interprètes les plus nombreux, les plus éloquents et les plus célèbres ?

« Mais nous ne voulons pas épuiser, en les répétant sous une forme nouvelle, les questions du programme que l'Institut des provinces fournit au Congrès. Tous les ordres d'études y ont leur part, et les solutions provoquées accroîtraient utilement les connaissances positives. Donc,

au mois de septembre prochain, des mesures seront prises pour que les intervalles des séances du Congrès soient remplies par des courses scientifiques et par des délassements agréables. La ville de Limoges fera à ses visiteurs un accueil digne des représentants de la science. Le programme des fêtes qui auront lieu à cette occasion sera ultérieurement arrêté.

« Situé dans une région tempérée, qui ne craint aucune comparaison depuis la constatation regulière de la température des principales villes de l'Europe, le chef-lieu de la Haute-Vienne sera heureux de voir admirer par des hôtes illustres la fraîcheur et la variété des paysages qui encadrent ses monuments : une grande ruine militaire, une église byzantine, une belle cathédrale, des fragments de tous les âges, réservent quelques surprises à ceux qui aiment les œuvres de l'art et les beautés de cet art divin qu'on appelle la nature. »

Questions d'Archéologie et d'Histoire.

1° A-t-on dressé une carte géographique du Limousin pour la période gallo-romaine? — Quelle était la circonscription de la province? —Quelles étaient les villes principales et leur importance relative? — A-t-on la liste des *villas* dont on a retrouvé les débris? — A-t-on le tracé exact des voies romaines qui traversaient le Limousin? — Quels sont les monuments, les sculptures remarquables, les tombeaux, les inscriptions qui nous restent de cette époque? — Peut-on tirer des inscriptions et des monnaies quelques renseignements historiques?

2° Les faits et les personnages mentionnés dans les chroniques limousines pour la période gallo-romaines ont-ils une valeur historique? — A quelle époque remonte la rédaction première des faits relatifs à cette période?

3° A quelle époque le christianisme a-t-il été prêché en Limousin? Est-ce au Ier siècle, comme le dit la tradition, ou bien est-ce au IIIe siècle, comme on l'infère d'un passage de Grégoire de Tours?

4° Peut-on citer, à Limoges ou dans d'autres villes de France, une ou plusieurs inscriptions chrétiennes latines ou grecques qui soient authentiquement antérieures au IIIe siècle?

5° Quelle est la valeur historique des documents traditionnels écrits au Ve siècle et au VIe sur les origines chrétiennes de la Gaule?

6° Quelle était durant les trois premiers siècles de l'ère chrétienne, la topographie de la ville romaine de Limoges? — En présenter le plan approximatif. — Indiquer comme on l'a fait pour certaines villes, la position relative des principaux édifices publics (amphithéâtre, bains, etc.).

7° Quelle fut, au IVe siècle, quand on entoura la ville de murailles, et après la condensation de la cité dans une enceinte murée, l'étendue

de cette ville ? — Quelle fut la distribution des édifices publics et privés à l'intérieur de la place ? — Quelles églises furent établies ? Quelle était la place qu'elles occupaient ? Sous quelle vocable étaient-elles au ve siècle ?

8° Quelle était l'importance du *suburbium* de Limoges ? — Quelles églises y voyait-on au ve siècle ?

9° A quelle époque la plus grande partie des paroisses ont-elles été établies dans le diocèse de Limoges ? — Dans quelles proportions les abbayes ont-elles contribué à cette création ? — Carte des origines des paroisses ?

10° A quelle époque remonte l'atelier monétaire de Limoges ? — Quels ont été les produits à diverses époques ?

11° Connaît-on plusieurs monétaires de Limoges ou du Limousin ?

12° Existe-t-il un travail sur la numismatique du Limousin ?

13° Les émaux cloisonnés sont-ils antérieurs ou postérieurs aux émaux champlevés ou incrustés ?

14° Quelles sont les églises les plus remarquables du Limousin appartenant soit à la période romane, soit à l'époque ogivale ? — Connaît-on la date précise de quelques-uns de ces édifices ?

15° Les cathédrales de Cologne et de Clermont, qui offrent la même nuance de style que celle de Limoges ont-elles été réellement commencées vingt-cinq ans avant ce dernier édifice ?

16° A quelle époque le style ogival a-t-il commencé en Limousin ? — Est-il en retard sur le nord de la France ?

17° Quels sont les caractères spéciaux de l'architecture limousine au moyen âge ?

18° Quels sont les tombeaux les plus remarquables de cette époque ?

19° A-t-on des notices descriptives et historiques sur les châteaux fortifiés du Limousin ?

20° A-t-on étudié suffisamment les monuments civils, les fontaines, etc., appartenant à cette époque ?

Littérature, Beaux-arts.

1° Quelles sont les causes ordinaires de progrès et de décadence dans les arts, et particulièrement dans la poésie ?

2° Les grands siècles littéraires de Périclès, Auguste, Léon X, Louis XIV, sont-ils autre chose qu'une agglomération fortuite de grands génies à une même époque et dans un même pays ? — S'il n'en est pas ainsi, quels concours de circonstances et quelles causes analogues entre elles contribuent à rendre ces grandes époques si fécondes ! — Quelle est enfin l'influence de la civilisation sur le développement de la poésie et des beaux-arts ?

3° Influences des romans sur la littérature et les mœurs.

4° Origine et formation du patois limousin. — Indiquer ses rapports avec les autres dialectes de la langue d'oc. — Pourquoi la langue romane du midi de la France est-elle appelée *limousine* par quelques écrivains du moyen âge, notablement par Raymond Vidal, Gaspard Escolano, etc. ? — Études sur les poëtes qui ont écrit en langue limousine.

5° Indiquer les limites géographiques de la langue d'oc, et les causes qui ont borné cette langue à ces limites.

6° Connaît-on, dans quelques bibliothèques publiques de l'Europe, un manuscrit du poëme où Grégoire Béchade, chevalier du château de Lastours, a chanté les événements de la première croisade ?

7° Quelle a été l'influence des orfévres émailleurs et autres artistes limousins sur les beaux-arts ? — Quelles sont les institutions propres à continuer cette influence ?

8° Aperçu philosophique sur la musique. — Comment se produit dans l'homme la faculté musicale ? — Quel est le foyer des inspirations? — Opérations méthaphysiques du musicien au moment de la composition. — Esthétique de la musique.

Rapports de la musique avec les autres branches des beaux-arts. — Des formes de la musique à différentes époques peut-on déduire l'état moral d'une société à ces mêmes époques ? — Quelle est l'influence de la musique sur les peuples civilisés ?

9° Ne peut-on pas trouver un principe identique de formation entre les idiomes des peuples ou des races et leurs systèmes musicaux ; suivre, par exemple, dans les transformations des idiomes et des échelles musicales toutes les branches de la grande race indo-européenne et de la race sémitique ? — exposer les causes qui ont contribué à former l'échelle musicale des Européens telle qu'elle est aujourd'hui.

10° La tonalité grégorienne et la tonalité moderne sont-elles identiques ? — Résultent-elles des mêmes besoins de manifestation dans les sentiments, des mêmes causes d'émotion ? — Le chant ecclésiastique comporte-t-il la mesure et l'harmonie ? — Y a-t-il un système spécial d'harmonie qui soit une conséquence nécessaire de cette tonalité et de la tonalité moderne ?

11° Le Limousin a produit des artistes orfévres, émailleurs, peintres et des poëtes troubadours ; il a dû produire aussi des musiciens. — Quels monuments nous ont-ils laissés ? — Esquisser la biographie des principaux. — Démontrer par quel cachet original se distinguent les mélodies populaires du Limousin. — Ne peut-on pas y découvrir une communauté d'inspiration avec ses poésies patoises ?

Le prix Gobert.

Nous empruntons à la *Correspondance littéraire* de M. Lud. Lalanne deux articles pleins de bon sens et d'intérêt. Le premier est une critique sur la distribution du prix Gobert à l'Académie des inscriptions; le second une touchante lettre de M. Prisse, relative au tombeau de ce protecteur des sciences dont la personne est trop peu connue de ceux-là même qui, chaque année, méritent une part de ses libéralités.

« L'Académie des inscriptions a, dans une de ses dernières séances, donné le prix Gobert à un important ouvrage de M. Huillard-Bréholles commencé déjà depuis plusieurs années et aujourd'hui terminé : *l'Historia diplomatica Friderici secundi*. C'est là, nous ne saurions trop le dire, un solide et beau travail, qui un jour ou l'autre doit amener M. Huillard-Bréholles à siéger à côté de ceux qui ont été ses juges aujourd'hui. Mais après avoir déclaré notre opinion sur la valeur du livre, qu'on nous permette de dire sans hésitation notre avis sur la récompense qui lui a été décernée. Nos observations, que l'auteur en soit bien convaincu, ne s'adressent nullement à lui, dont nous estimons singulièrement le caractère et le talent.

« L'Académie, lorsqu'elle accepta le magnifique legs du baron Gobert, essaya de faire modifier les conditions auxquelles ce legs avait été subordonné; mais le conseil d'État repoussa sa prétention, et depuis 19 ans elle a dû décerner le prix fondé par le testateur au plus *savant ouvrage sur l'histoire de France*, le plus savant ou qui lui paraissait tel. Les termes de la donation sont clairs, positifs, et il n'y a pas moyen de leur donner un autre sens. Comment donc est-il arrivé que 23 académiciens contre 20 aient pu, en sûreté de conscience, déclarer qu'une *Historia diplomatica* de l'empereur d'Allemagne Frédéric II rentrait dans les conditions du contrat imposé à l'Académie? Dans l'excellent volume qui sert d'introduction à l'ouvrage, un chapitre, le quatrième, est consacré à l'histoire des relations diplomatiques de Frédéric II avec la France. Mais il n'y en a pas moins là une violation flagrante des intentions du donateur, et l'illustre compagnie s'expose à se voir attaquer devant les tribunaux par la famille du défunt, contre laquelle elle a eu jadis à plaider. Pareille chose ne se passerait pas aussi tranquillement chez nos voisins d'outre-Manche; mais nous sommes en France, où l'on oublie vite.

— « Après avoir payé un juste tribut de regret à mon malheureux compagnon de voyage, George Lloyd de Brynestyn, mort à Thèbes victime de la science, je me suis acheminé vers le cimetière grec, enclos dans les murs de *Qasr-el-Chamâ*, l'ancienne Babylone des croi-

sades. C'est là où repose, oublié de tous, le baron Napoléon Gobert, décédé au Kaire le 2 décembre 1833, à l'âge de vingt-six ans.

« N'ayant point voulu recevoir à ses derniers moments les secours de la religion, les Pères de Terre-Sainte, alors les seuls prêtres catholiques établis en Égypte, refusèrent au défunt, non-seulement leurs prières, mais encore quelques pieds de terre pour y déposer sa dépouille. Le consul de France fut obligé de recourir au patriarche grec, qui, plus tolérant, fit ensevelir notre malheureux compatriote avec les cérémonies du rite grec dans le cimetière du couvent de Saint-George, au Vieux-Kaire.

« En pénétrant dans cet enclos retiré, dont les tombes les plus splendides appartiennent à des marbriers ou à des tailleurs qui ont fait graver les instruments de leur profession entre l'*alpha* et l'*oméga*, le visiteur remarque, au pied d'un tamarisque, un tombeau isolé portant une longue épitaphe française : c'est celui du baron Gobert. On y lit les vers suivants, écrits par le défunt, le 11 octobre, sur son lit de mort :

En expirant si jeune aux brûlantes contrées
Dont j'allais visiter les célèbres tombeaux,
Je ne pleurerai point mes femmes adorées,
Ma table délicate et mes brillants chevaux,
Tout le bonheur enfin que donne la richesse.
Aux amis, aux parents, je veux bien renoncer;
Mais pourtant un regret m'accable de tristesse :
A ma patrie encor je n'ai rien à laisser.
Travaux, rêves de gloire, ici pour moi tout cesse.
Je sens que la nature avait mis en dépôt
Des vertus dans mon cœur, des forces dans ma tête;
Mais l'arbre, par la foudre, hélas! brûlé trop tôt,
Laisse ignorer jusqu'où pouvait monter son faîte.

« Je m'abstiens des réflexions que font naître cette épitaphe et ce nom. Le premier sentiment que j'ai éprouvé est celui que suggère la vue d'un tombeau en ruine et abandonné de tous sur un sol étranger. Le temps a disjoint les pierres et livré passage aux rats immondes, aux énormes lézards qui hantent cet asile de la mort; la main de l'homme a brisé la dalle de marbre blanc sur laquelle est gravée l'épitaphe; et ce tombeau délabré, croulant de toutes parts, n'indiquera plus bientôt où repose la dépouille d'un de nos compatriotes auquel tous les amis des lettres doivent respect et reconnaissance.

« Quatre ou cinq cents francs suffiraient pour restaurer convenablement ce tombeau et l'orner d'une nouvelle dalle de marbre plus solide que l'ancienne.

« Mais qui fera cette dépense?

« Si l'Institut ne peut rien détourner de la destination des legs du baron Gobert, il se trouvera, je l'espère, parmi les nombreux lauréats quelque homme de cœur qui, sur le prix que lui décerne l'Académie, retranchera la somme nécessaire pour restaurer le tombeau du Mécène auquel il doit de studieux et doux loisirs.

« Dans ce beau pays de France où il y a tant de sympathie, où le culte des morts est une religion, je ne doute pas que cet appel ne soit entendu.

« Notre consul au Kaire, M. H. Delaporte, se chargerait volontiers, je crois, de surveiller l'emploi des fonds destinés à réparer ce tombeau : il est artiste autant qu'homme de goût et s'en acquitterait à merveille. »

PRISSE D'AVENNES.

III.

BIBLIOGRAPHIE.

92. — *Études sur les carrelages historiés du* XII[e] *au* XVII[e] *siècle en France et en Angleterre;* par M. Alfred Ramé. In-4, 80 pl. Strasbourg, imprim. et lib. Silbermann ; Paris, lib. Bance. (60 fr.)

93. — *Histoire et légendes de l'abbaye de Menat*, en Auvergne, depuis sa fondation jusqu'à nos jours ; par l'abbé Rougeyron, du diocèse de Clermont. In-18, VII-288 p. Clermont-Ferrand, Hubler ; Paris, Lhuilier.

94. — *Histoire d'Elisabeth de Valois*, reine d'Espagne (1545-1568); par le marquis Du Prat. In-8, XI-511 p. Paris, Techener.

95. — *Histoire de la ville de Gisors* ; par P. F. D. Hersan, ancien instituteur. In-12, 348 p. Gisors, imp. et lib. Lapierre. (3 fr.)

96. — *La Baronnie du Pont* (Pont-l'Abbé), ancien évêché de Cornouailles; par A. du Chatellier. In-8, 75 p. Nantes, Guerand, Paris, Dentu.

97. — *Les reines de France nées Espagnoles*, par A. Noël, officier de l'Université. In-8, VII-271 p. Paris, Firmin Didot.

98. — *Les Miracles de la sainte Vierge*, traduits et mis en vers par Gauthier de Coincy, prieur de Vic-sur-Aisne, et religieux bénédictin de Saint-Médard-lez-Soissons, publiés par M. l'abbé Poquet, chanoine honoraire, correspondant des comités historiques, etc. Avec une intro-

duction, des notes explicatives et un glossaire, accompagnés de nombreuses miniatures et d'un très-curieux frontispice. In-4. LXIII-797 p. Laon, imprim. Fleury; Paris, Parmantier; Didron.

Édition tirée à 167 exemplaires.

99. — *Lettres*, instructions diplomatiques et papiers d'État du cardinal de Richelieu, recueillis et publiés par M. Avenel. Tome III. 1628-1630. In-4, 994 p. Paris, Impr. impériale; libr. Firmin Didot. (12 fr.)

100. — *Les Tombes celtiques de la forêt communale d'Ensishem et du Hubslaeldele*. Rapport lu à la Société pour la conservation des monuments historiques d'Alsace, le 19 juin 1858; par Maximilien de Ring. In-8, 17 p. et 6 pl. Strasbourg, imp. Berger-Levrault.

101. — *Mémoires et correspondances historiques et littéraires inédits*, 1726 à 1816, publiés par Charles Nisard. In-18 jésus, 380 p. Paris, Michel Lévy.

Les pièces qui composent ce livre sont tirées des papiers de Suard, secrétaire perpétuel de l'Académie française, mort en 1817.

102. *Notice sur Étienne Dolet*, poëte et imprimeur au XVIe siècle; par Charles Roblin, membre de la Société des lettres, sciences et arts de la Flèche. In-18, 64 p. La Flèche, Jourdain.

103. — *Notice sur l'hospice d'Avranches*; par M. Ch. de Beaurepaire. In-18, 103 p. Avranches, imp. et lib. Tostain.

104. — *Notice sur la chapelle Saint-Joseph de l'église paroissiale de Saint-Eustache*, ancienne propriété des familles Chantereau et Nau. In-8, 12 p. Paris, imp. et lib. J. Delalain.

105. — *Notice sur Jean Bouchet*, poëte et historien du XVIe siècle; par M. H. Ouvré, In-8, 50 p. Poitiers, imp. Dupré.

106. — *Notice historique sur le village de Meuilley*, canton de Nuits (Côte-d'Or); par P. J. Caumont-Bréon. In-16, XI-91 p. et 2 lith. Dijon, Rabutot.

107. — *Nobiliaire universel*. Recueil général des généalogies historiques et véridiques des maisons nobles de l'Europe, publié par M. le vicomte de Magny, camérier d'honneur de S. S. Pie IX, directeur de l'Institut héraldique, etc. 5e volume. In-4, XXVIII-311 p. et planches. Paris, impr. et lib. d'Aubusson et Kugelmann. (30 fr.)

108. — *Œuvres complètes de Pierre de Bourdeilles*, abbé et seigneur de Brantome, publiées pour la première fois selon le plan de l'auteur, augmentées de nombreuses variantes et de fragments inédits; suivies

des OEuvres d'André de Bourdeilles, avec une introduction et des notes par M Prosper Mérimée, de l'Académie française et M. Louis Lacour, archiviste paléographe. 2 vol. in-16. Paris, P. Jannet. (10 fr.)

109. — *Recherches historiques sur l'abbaye de Mont Sainte-Marie et ses possessions*, et sur les prieurés de Romain-Mouthier ou de Vaux et de Saint-Point; par M. Barthelet, notaire à La Cluse. In-12, VIII-243 p. Pontarlier, Simon.

110. — *Recherches historiques sur les anciens hospices ruraux du nord de la France;* par Jules Le Glay. In-8, 29 p. Lille, imp. Danel.

111. — *Recherches sur le blocus d'Alesia ;* Mémoire en faveur d'Alise; par F. Prevost, capitaine du génie, membre de la Société archéologique de Montpellier. In-8, XII-119 p. et une carte. Montpellier, imp. Gras; Paris, lib. Leleux.

112. — *Tractatus de justitia et jure hodiernis Galliarum legibus accomodatus juxta mentem saniorum theologorum et jusperitorum;* auctore D. Lyonnet, olim sacræ theologiæ professore, etc. *Editio* recentior et accuratior. In-12, 289 p. Lyon, Pélagaud.

113. — *Tableau de la littérature française au* XVII[e] *siècle* avant Corneille et Descartes; par Jacques Demogeot, agrégé de la Faculté des lettres de Paris. In-8, XVI-496, P. Paris, Hachette. (6 fr.)

114. — *Notice des collections du musée de marine exposées dans les galeries du Louvre*; par L. Morel-Fatio, conservateur du musée de marine, 1[re] partie. Musée naval. In-12, XVI-211 p. Paris. (1 fr. 50 c.)

115. — *Notice sur le plan de Paris de Jacques Gomboust*, publié pour la première fois en 1752, reproduit par la Société des bibliophiles français en 1858, avec le Discours sur l'antiquité, grandeur, richesse, gouvernement de la ville de Paris, par P. P., et une table alphabétique indiquant les rues, les ponts, les portes, les églises, les couvents, les colléges, les palais, les hôtels et maisons remarquables. Petit in-8, XI-96 p. Paris, Techener.

H. L. B.

Paris. — Imprimerie de Ch. Lahure et C[ie], rue de Fleurus, 9.

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

I.

PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

TENUE LE 5 JUILLET 1859,

A 3 heures,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. J. QUICHERAT, L'UN DES DEUX VICE-PRÉSIDENTS.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu par le secrétaire; la rédaction en est adoptée.

M. le président proclame membres de la Société, après leur admission par le Conseil :

1013. M. FERNAND BARTHOLONY, auditeur au Conseil d'État, rue de La Rochefoucauld, n° 12, présenté par MM. Boulatignier et Le Tellier de La Fosse.

1014. M. le maire de Caen, pour la bibliothèque publique de cette ville, présenté par MM. Boulatignier et de Bouis.

Ouvrages offerts.

De la part de sociétés savantes :

Société archéologique de l'Orléanais :

Bulletin, n° 31, fin du t. II; — n° 32, 1er trimestre de 1859.

— *Société archéologique de Rambouillet :*

Cartulaire de l'abbaye de Notre-Dame des Vaux de Cernay, de l'ordre de Cîteaux au diocèse de Paris, composé d'après les chartes originales conservées aux archives de Seine-et-Oise, enrichi de notes, d'index et d'un dictionnaire géographique, par MM. Lucien Merlet et Aug. Moutié, membres de la Société archéologique de Rambouillet, sous les auspices et aux dépens de M. H. d'Albert, duc de Luynes, membre de l'Institut. T. II, 1 vol. in-4 de 412 p. Et un vol. in-folio contenant 12 planches de sceaux et une carte de la seigneurie des Vaux de Cernay. Paris, 1858.

— *Société d'histoire de la Suisse romande :*

Mémoires et documents. Tomes XV et XVI. Lausanne, 1858, 2 vol. in-8.

T. XV. *Fiefs nobles de la baronie de Cossonay :— Étude féodale,* par M. de Charrière.

T. XVI. *Essai sur la féodalité : — Introduction au droit féodal du pays de Vaud,* par M. Ed. Secretan.

De la part des auteurs :

Étude sur la philosophie de l'histoire pendant les quinze premiers siècles des temps modernes, par le vicomte de Sarcus, ex-capitaine de dragons. Cet ouvrage est transmis par M. H. Chevreul, au nom de l'auteur. Dijon et Paris, 1859, in-8.

Galerie bourguignonne, par MM. Ch. Muteau et Joseph Garnier. T. II. Dijon, 1859, in-18.

Correspondance.

Son Exc. M. A. Fould, ministre d'État et de la maison de l'Empereur adresse ses remercîments au Conseil pour le premier volume du *Journal et des Mémoires du Marquis d'Argenson.* M. le ministre en a autorisé le placement dans la bibliothèque impériale du Louvre, qui contient les manuscrits originaux des Mémoires de d'Argenson; ces manuscrits, d'après l'autorisation de M. le ministre, ont servi de base à l'édition publiée par la Société.

M. le duc d'Albert de Luynes, faisant hommage, au nom de la Société archéologique de Rambouillet dont il est président, du *Cartulaire des Vaux de Cernay,* annonce que ce cartulaire sera prochainement suivi de celui de l'abbaye de la Rosche dont s'occupe M. Moutié et qui sera

riche en souvenirs historiques et topographiques et en dessins d'architecture exécutés par l'habile M. Nicolle. D'autres travaux suivront celui-là, et d'abord le Cartulaire de Port-Royal et celui des seigneurs de Chevreuse, dont tous les matériaux sont réunis. « Nous ferons tous nos efforts, ajoute M. le duc de Luynes, pour que la petite Société archéologique de Rambouillet occupe honnêtement et utilement sa place dans le monde littéraire et scientifique[1]. »

— M. H. Chevreul fait hommage, au nom de l'auteur, de l'*Essai sur la philosophie de l'histoire*, ci-dessus annoncé.

— MM. le président et le secrétaire de la *Société historique et littéraire de Tournai* font savoir que la mort inopinée de M. Hennebert, qui a rempli pendant longtemps les fonctions de secrétaire, ne permet pas de vérifier avec certitude ce qui a été distribué des Mémoires et du Bulletin de cette Compagnie à la Société de l'Histoire de France et aux autres Sociétés correspondantes. A cette lettre est jointe la liste des publications de la Société de Tournai, savoir : 5 volumes du *Bulletin* (1849-1858) et 5 volumes des *Mémoires* (1853-1855).

Travaux de la Société.

Le secrétaire présente l'état des impressions :

Le 4e et dernier volume des œuvres de *Th. Basin* est achevé.

Le Conseil en autorise la distribution immédiate sans attendre la terminaison de l'*Annuaire* de 1860.

Annuaires :

Topographie ecclésiastique de la France. On compose la feuille 18.

Table de la liste des Saints. Feuille 1re chez l'auteur; on compose la feuille 2.

Mémoires de d'Argenson, t. II; feuille 1re tirée; feuilles 2 à 8 en bon à tirer; feuille 9 en 2e chez M. Rathery.

Cronicques d'Engleterre, t. II; feuille 19 tirée; placards 35 à 44 chez Mlle Dupont.

OEuvres diverses de Grégoire de Tours, t. II; feuille 10 tirée.

1. Personne n'ignore que c'est grâce à la générosité éclairée et infatigable de son savant président que la société de Rambouillet doit la possibilité de publier à grands frais d'utiles et intéressants travaux.

— Un membre du Comité fait remarquer que le volume des *Miracles de saint Benoît* a été omis dans la liste des publications de la Société, imprimée sur les couvertures des derniers ouvrages distribués.

Cette omission sera réparée le plus prochainement possible.

La séance est levée à quatre heures et demie.

II.

VARIÉTÉS.

Documents concernant les Arts. — Table chronologique des ARCHIVES DE L'ART FRANÇAIS.

Depuis le commencement de l'année 1851, l'une des librairies de Paris les plus fréquentées de ceux qui aiment à lire les ouvrages relatifs à l'histoire et aux antiquités de la France, celle de M. Dumoulin, publie, sous le titre d'*Archives de l'art français*, un recueil véritablement précieux par le nombre, l'intérêt et la nouveauté des documents qu'elles mettent au jour. Il suffit de dire que ce recueil a été fondé par M. Phil. de Chennevières, et qu'il est continué aujourd'hui par M. Anat. de Montaiglon, pour expliquer comment il a, dès son apparition, offert aux curieux, aux artistes et aux érudits des textes choisis de main sûre et annotés avec un grand savoir. Son défaut, défaut inévitable en ce genre de publication, est de donner les pièces dans un complet désordre, en sorte que plus il avance et s'enrichit, plus il devient pour le lecteur un dédale compliqué. Sachant que l'éditeur n'est pas encore au moment de supprimer cet inconvénient par le moyen d'une table, et frappés de l'intérêt que cette table présenterait, nous croyons faire une chose utile en offrant aux lecteurs du *Bulletin* une liste chronologique, rédigée avec quelque détail, des pièces publiées jusqu'ici dans les *Archives de l'art français* [1]. Nous

1. Les Archives de l'art français paraissent tous les deux mois par cahiers de cinq feuilles in-8° depuis le 15 janvier 1851. Elles se divisent en deux parties : la première, consacrée à la publication de *documents* ; la seconde, à l'impression de l'*Abecedario de Mariette*, essai de biographie des artistes que Mariette, l'un de nos amateurs les plus distingués du dernier siècle, avait, non pas composée, car il n'eut pas le temps d'achever son œuvre, mais préparée avec un goût si délicat et des connaissances si complètes que ses simples notes, rangées par ordre alphabétique, sont encore inestimables et ajoutent souvent à la science

nous persuadons qu'il y en aura peu d'entre eux qui n'aient un certain fruit à en tirer.

882. Inscription en vers latins, mise sur le tombeau de saint Césaire d'Arles, V, 51-53.

XIe siècle. Acte qui détermine l'époque où fut construit l'édifice actuel de Notre-Dame des Doms, à Avignon, IV, 189-192.

1077. Mention de *Guinamundus*, moine de l'abbaye de la Chaise-Dieu, en Auvergne, comme auteur du tombeau de saint Front, à Périgueux, V, 30.

1242. Prix de la châsse de sainte Geneviève, exécutée par *Bonardus*, orfévre parisien, V, 55.

1279-1454. Documents sur quelques architectes et artistes de l'église de Tours, II, 321-330.

1306. Prix de la façon d'une tombe émaillée, faite à Limoges pour Blanche de Champagne, femme de Jean Ier, dit le Roux, duc de Bretagne, morte en 1283, II, 129, 130.

1313. Souscription d'un manuscrit de l'Apocalypse, orné de miniatures par *Colin Chadeuve*, IV, 193.

1323. Souscription d'un missel exécuté par *Pierre de Raimbeaucourt*, miniaturiste douaisien, IV, 311.

1326 (20 novembre). Quittance de *Jehan Hui*, tombier, pour le tombeau de Marguerite de Bourbon aux Jacobins de Paris, V, 335, 336.

1328. *Guillaume Codolet*, maître de pierre, à Marseille, V, 199.

1350-1356. Pièces relatives aux travaux de peinture exécutés par *Jean Coste*, au château du Val de Rueil (Vaudreuil), en Normandie, par l'ordre du roi Jean, II, 331-342.

1356 (25 mars et 4 avril). Ordonnances de Charles V pour faire payer à son peintre *Jean Coste* les peintures du château du Val de Rueil, III, 65-68.

moderne elle-même. La partie des Documents, la seule dont il s'agisse dans la liste ci-après, en est à son sixième volume. Les écrivains qui ont le plus contribué à leur rédaction sont MM. Achard, archiviste de Vaucluse; Charles de Beaurepaire, archiviste de la Seine-Inférieure; Victor Cousin; Douet d'Arcq; feu Duchesne aîné, conservateur du cabinet des estampes et trésorier de la Société de l'histoire de France; Duvivier, de l'école des Beaux-Arts; Benj. Fillon; feu E. de Fréville; Léon de Laborde; A.-L. Lacordaire, directeur des Gobelins; Léon Lagrange; Lud. Lalanne; Paul Mantz; Margry, archiviste de la marine; Merlet, archiviste d'Eure-et-Loir; Alf. Ramé; F. Reiset, conservateur des dessins au Louvre; Jules Renouvier; Eudore Soulier, conservateur au musée de Versailles; Fr. Villot, conservateur de la peinture au Louvre, et surtout MM. de Chennevières et de Montaiglon.

1378 (25 janvier). Payement fait à *Jean d'Orléans* de peintures faites par lui au château de Saint-Germain en Laye par l'ordre de Charles V, II, 343, 344.

1383 (15 août). Quittance pour *Robin Loisel*, tombier et sculpteur, du tombeau et de la statue d'Isabelle de Bourbon aux Cordeliers de Paris, V, 337, 338.

1383-1402. Extraits des comptes royaux de Charles VI, relatifs au peintre *Colart de Laon*, V, 179, 183 et 339.

1385-1428. Extraits des comptes royaux de Charles VI, relatifs aux peintres *Jean* et *François d'Orléans*, père et fils, V, 177-179 et 340, 341.

1389 (novembre). Statue de cire du roi Charles VI, offerte par ce prince au tombeau de saint Pierre de Luxembourg, à Avignon, V, 342-6.

1390-1608. Notes sur différents artistes du Nivernais, I, 136-138.

1397. Payement à *Thomas Privé* et *Robert Loisel*, sculpteurs de Paris, de la tombe de Duguesclin, à Saint-Denis, II, 129, 134.

1433 (22 février). Quittance d'*Étienne Guiot*, peintre et verrier, demeurant à Rouen, V, 65.

1436 (11 février). Quittance de *Jehan de Senlis*, peintre et verrier, demeurant à Rouen, V, 66, 67.

1447 (5 mai). Mention de *Barthelemi de Clerc* comme peintre du roi *René*, V, 209, 212.

1447? Lettre du roi *René d'Anjou* à maître *Jehannot le Flament*, peintre, V, 213, 214.

1448 (24 juin). Marché passé à Lyon, entre *Jacques Morel*, sculpteur, de Montpellier, et le duc Charles de Bourbon, pour l'exécution du tombeau de celui-ci dans l'église du prieuré de Souvigny en Bourbonnois, IV, 313-320.

1453. Payement à *Pierre Marquis*, orfévre d'Angers, d'un coffret d'argent doré offert à la fille de Charles VII, V, 265.

1454-1455. Extrait des comptes de l'argenterie, relatifs à *Conrart* et à *Henri de Vulcop*, peintres de Charles VII et de sa femme Marie d'Anjou, III, 369-372.

1456 (20 juillet). Lettre des frères mineurs du couvent de Laval au roi *René d'Anjou*, pour le remercier de leur avoir envoyé le tableau d'une Notre-Dame de Pitié, I, 321-326.

1467. Payement fait à *Pierre Lesvigniere*, sculpteur de Rouen, pour deux tabernacles ajoutés par l'ordre de Dunois aux représentations de Duguesclin et de La Hire dans l'église de Longueville, III, 134-136.

1470. Prix des miniatures d'un livre d'heures, exécutées par *Michel Chotard*, miniaturiste parisien, IV, 312.

1477. Fragment relatif au peintre *Jean Fouquet*, de Tours, extrait de la description latine de la Touraine par Francesco Florio, IV, 168.

14... (16 mai). Lettre de Louis XI au recteur et estudiants de l'Université de Caen, en faveur de l'enlumineur *Jean Maubert*, II, 131.

1478-1520. Documents sur *Jean Bourdichon*, de Tours, peintre des rois Louis XI, Charles VIII, Louis XII et François Ier, IV, 1-23 et 401.

Charles VIII.

1485 (4 mars). Marché fait par *Jean Morant*, *Adam Morant* et *Regnault Guedon*, fondeurs à Paris, pour différents ouvrages destinés à la cathédrale d'Albi, III, 317, 326.

1489. Miniatures d'un manuscrit, exécutées par frère *Jehan Rigot*, de Melun, miniaturiste et calligraphe, V, 56-58.

— Note sur un tableau, dit de la Trinité, peint en 1489 et conservé à Perpignan, III, 374, 375.

1495. Extraits des lettres de Charles VIII et du cardinal Briçonnet, écrites d'Italie et relatives aux œuvres de l'art italien, I, 273-276.

— (25 décembre). Pièces relatives au transport d'œuvres d'art italiennes de Naples au château d'Amboise, II, 305, 306.

1498-1499. État des gages des artistes et ouvriers italiens amenés en France par Charles VIII, avec une note sur la mosaïque de *Davide Ghirlandajo*, faite pour le président de Ganay et conservée au musée de Cluny, et une autre note sur le séjour du sculpteur *Guido Paganino* en France, et sur son tombeau de Charles VIII (Cf. sur ce dernier Sauval, *Preuves*, 543), I, 94-132.

— 18 février. Lettre d'Anne de Bretagne en faveur du couvent des Carmes de Nantes, en considération de ce qu'il renferme le tombeau de son père, le duc François II, par *Michel Columb*, III, 104, 105.

Louis XII.

1500? Lettre de *Loys Mourier*, ymagier, à Jean Duplessis Bourré, relative à l'achèvement de travaux faits à Jarzé d'après son ordre, I, 260.

1505 (3 octobre). Marché du sculpteur parisien *Jehan Solas* pour un sépulchre de Notre-Seigneur, destiné à une chapelle de Saint-Germain l'Auxerrois, I, 133-135.

1506-1524. Pièces relatives à *Jehan Texier*, dit *de Beausse*, architecte de la cathédrale de Chartres, IV, 353-363.

1508. Note sur la reconstruction du château de Claveyson en Dauphiné, V, 91.

1512 (4 mai). Dommages-intérêts payés à *Jehan de Beausse* par *Jean Regnier*, maçon, IV, 357, 358.

François Ier.

1519 (27 janvier). Marché de *Jehan Solas*, sculpteur parisien, pour quatre bas-reliefs du tour du chœur de la cathédrale de Chartres, IV, 194-199.

— (5 février). Marché de *Toussaint Cachant*, maçon, demeurant à Chartres, pour l'édification du chœur de l'église de Poyvillier, près de Chartres, IV, 364-366.

1520 (24 mai). Vente, par *Berthaut Perrenet*, ymagier, de la charge de sergent du tour du chœur de l'église de Chartres, IV, 366, 367.

1521 (12 mai). Engagement de *Jean Siguerre*, orfèvre rouennais, pour travailler avec *Jacques Levasseur* à la châsse de saint Piat, à Chartres, IV, 367, 368.

— (16 mai). Marché fait par *Mathurin Delorme*, ymagier, demeurant à Chartres, pour une Trinité destinée à l'église de Saint-Sauveur en Thimerais, IV, 368-370.

1522 (6 juin). Acquisition, par le peintre *Jehannet Clouet* et sa femme Jeanne Boucault, d'une redevance de grains, III, 290-292.

1523 (9 septembre). Payement fait par le peintre *Jehannet Clouet* et sa femme du prix convenu pour acheter une redevance de grains, III, 292, 293.

1524 (24 novembre). Transport fait par *Jehan de Beausse* à *François Martin* aîné du marché de la construction de l'église de Marchenoir, près Blois, IV, 363.

1527 (14 janvier). Contrat de *Nicolas Guibert*, ymagier, demeurant à Chartres, pour des travaux destinés à l'église d'Abluye, IV, 370-372.

— (19 juillet). Marché de *Jacques Beauniès*, maître maçon, demeurant à Chartres, pour la couverture d'une tourelle pour l'église Saint-André de Chartres, IV, 372-374.

— (septembre). Lettres de naturalisation pour le peintre *Nicolas Fenestraulx*, d'Anvers, III, 187, 188.

1527-1542. Documents sur les armuriers de François Ier, III, 301-311.

1530 (vers). Sauf-conduit accordé par François Ier à un navire lucquois, pour apporter de Gênes, au cardinal du Prat, une fontaine de marbre destinée à son château de Nantouillet, III, 184, 185.

1531 (mars). Note sur les candélabres d'argent, offerts par la ville de Paris à la reine Aliénor, V, 266, 267.

1531 (23 juillet). Marché de *Jehan* et *Husson Tubac*, son fils, tapissiers à Paris, pour des travaux de leur métier faits pour la cathédrale de Chartres, IV, 375-379.

— (28 octobre). Nomination d'experts pour estimer la besogne déjà faite au château de Madrid, près Paris, après la mort de l'architecte *Pierre Gadier*, III, 36-8.

— (9 septembre). Statue de Vénus offerte à François Ier par messire Ange-Gabriel, gentilhomme vénitien, V, 334, 335 (Cf. VI, 77, 78).

1532 (mai). Lettres patentes de François Ier en faveur du *Rosso*, III, 113-7.

1534 (8 janvier). Marché de *Cardin de Saint-Remi*, brodeur, demeurant à Chartres, pour la couverture brodée de la châsse de Notre-Dame de Chartres, IV, 380, 381.

— (17 février). Payement à *Pierre de Brimbal*, imagier, d'un bas-relief de marbre, III, 365, 366.

— Projet de sépulture de M. Jehan Potaires, sieur de Montceaulx, et de madame Ysabeau de Saffrey, sa femme en premières noces et en secondes de Guyot Pot, seigneur de Roddes, à exécuter pour l'église de Boynes (Loiret, arch. de Pithiviers?), par *Pierre Bénard* ou par *Pierre Gilet* ou par *Pierre de Brimbal, dict Chevrier*, imagiers à Paris, II, 133, 135.

— (20 novembre). Mandement de François Ier pour faire examiner et estimer la dépense à faire pour mettre en place l'autel fait pour le couvent des Carmes, de Nantes, par le sculpteur *Michel Colomb*, avant sa mort, I, 425-428.

1535 (2 janvier). Rapport des experts sur l'autel fait par *Michel Colomb* pour le couvent des Carmes, et sur la dépense de son achèvement et de sa mise en place, I, 428-431.

1537-1583. Renseignements sur *Jean Cousin*, suivis d'une note sur la statue de l'amiral Chabot, à propos du travail de M. Béclard : *Jean Cousin a-t-il été sculpteur ?* V, 351-62.

1539-1549. Dépenses de la construction du Cloître des Célestins, à Paris, édifié par *Pierre Hanon*, architecte, V, 68-75 et 385.

1540-1543. Extrait d'un livre inédit de D. Bernard Aubert, sur les travaux de *François Marchant*, sculpteur d'Orléans, pour le jubé de Saint-Père, de Chartres, et note sur ceux de ces bas-reliefs qui sont conservés à Saint-Denis, IV, 384-387 et 390-394.

1541 (novembre). Renonciation faite par François Ier en faveur de son peintre, *François Clouet*, de ses droits d'aubaine sur la succession de son père, *Jehannet Clouet*, comme étranger, III, 97-104.

— Sommaire des recherches sur les familles *Clouet* et *Foulon*, III, 287-289.

1541 (novembre). Nouvelles notes sur les *Clouet*, III, 293-300.

— Note sur les familles *Clouet* et *Foulon*, IV, 44-48.

1542 (12 septembre). Marché de *François Marchant*, sculpteur d'Orléans, pour des bas-reliefs du tour du chœur de Notre-Dame de Chartres. IV. 382-384.

1543 (1er juin). Marché de *Estienne Le Tonnelier*, peintre demeurant à Chartres, pour la peinture de la contre-table de la chapelle des Vierges à Notre-Dame de Chartres, IV, 394-396.

— (8 novembre). Marché de *Jehan Benardeau*, maçon d'Orléans, pour la construction de la chapelle de la Conception à l'église Saint-Père de Chartres, IV, 387-389.

1544 (26 janvier). Marché de *François Marchant*, sculpteur d'Orléans, pour la sculpture de la chapelle de la Conception dans l'église Saint-Père de Chartres, IV, 389, 390.

1546 (8 février). Lettre de François Ier à *Michel Ange Buonarotti*, V, 39 et 384.

— (9-10 février). Pièces relatives aux miniatures faites par *Macé de Merey*, enlumineur demeurant à Paris, pour les antiphonaires de la cathédrale de Chartres, IV, 396-399.

Henri II.

1547. Note sur les dessins d'un manuscrit du mystère de la Passion exécutés par le peintre *Hubert Cailleau* de Valenciennes, qui en peignit les décorations, IV, 209-212.

1550 (11 janvier). Quittance par *Pierre Bontemps*, et *François Marchant*, d'une partie du prix convenu pour les statues couchées de François Ier et de Claude de France, destinées au tombeau de Saint-Denis, V, 347-350.

1551 (5 février). Lettre de Coligny à M. de Chemault pour avoir un portrait de Henri VIII, IV, 138.

1554-1556. Bustes antiques envoyés de Rome au connétable de Montmorency, IV, 69-71.

1556 (17 février). Extrait d'un acte où figure *Jean Court*, émailleur, IV, 401.

— (6 mars). Quittance de *Guillaume Boutelou*, peintre de Blois, pour les décorations d'une tragédie jouée à Blois pour Catherine de Médicis, V, 67 et 385.

1557 (9 janvier). Marché de *Fremin Lebel* pour les peintures du maître autel de Saint-Germain des Prés à Paris, II, 136, 142.

— (18 mars). Marché de *Jacques Bele*, sculpteur, pour l'abbaye d'Eclimont, IV, 399, 400.

1559 (26 avril). Payement à *Bertrand Picard*, sculpteur, d'un bas-relief des quatre saisons, pour une cheminée de Fontainebleau, IV, 80.

François II.

1560 (22 février). Acte de l'acquisition, faite à Saintes par *Bernard Palissy*, de trois milliers de merrain, II, 193-195.

— (20 avril). Quittance d'armoiries peintes pour un service funèbre par *Denis Grognet*, peintre et vitrier de Chartres, V, 59, 60.

Charles IX.

1567 (5 décembre). Payement au sculpteur *Louis Lerambert* de divers travaux faits par lui pour le tombeau de Henri II, II, 196-198.

1571. *Jehan Bullant*, architecte; analyse d'un compte des dépenses faites pour le château des Tuileries en 1571, V, 1-13.

— Payements de la grotte de terre émaillée faite par *Bernard*, *Nicolas* et *Mathurin Palissy*, dans le jardin des Tuileries, suivis de la description d'un dessin qui en présente le projet, V, 14-29 et 383.

— (16 novembre et 27 décembre). Lettre de Catherine de Médicis à son orfévre *du Jardin*, et note de bijoux qui lui sont commandés par elle, III, 39-46.

— (21 décembre). Lettre du duc d'Anjou relative à l'orfévre protestant *Mathurin Lussaut*, III, 39-46.

1572. Liste des artistes protestants tués à la Saint-Barthélemy dans les villes de Paris, Lyon et Rouen, extraite de l'*Histoire des martyrs*, V, 363-6.

Henri III.

1578 (3 juin). Quittance des frais de transport de Paris à Fontainebleau, de sculptures en bois pour un plafond, V, 184.

1582 (15 juillet). Quittance de rente du sculpteur *Germain Pilon*, où il prend le titre de contrôleur général des monnaies de France, I, 327, 328.

1583 (13 avril). Autre quittance de rente du sculpteur *Germain Pilon*, I, 328.

1584 (31 juillet). Lettres de noblesse accordées par le duc de Lorraine Charles III à Claude Callot, grand-père de *Jacques Callot*, II, 232-234.

Henri IV.

1593 (9 juillet). Quittance d'*Eustache Pothier*, peintre de Troyes, V, 185, 186.

1593 (17 septembre). Quittance de hanaps d'argent fournis par Pierre de Lacourt, orfévre tourangeau, V, 367, 368.

1595 (12 juin). *Nicolas Bigot*, orfévre. Marché de deux couvercles de livre d'église en argent vermeil pour la cathédrale de Chartres, V, 60, 61.

1596 (1er juin). Quittance de *Linard Gontier* de Troyes, peintre verrier, IV, 94, 95.

1597 (15 août). Quittance du peintre *Rugiero de Rugieri*, V, 173.

1598 (23 mai). Acte de naissance du graveur *Claude Mellan*, extrait des registres de Saint-Wulfrand d'Abbeville, I, 262-264.

1599 (11 décembre). Marché de *François Garnault* pour la confection de la croix en pierre, dite de Moulte-Joie, à Bourges, IV, 129-131.

1600 (3 mars). Acte de baptême [1] d'un fils du peintre *François Quesnel*, III, 157.

1601 (19 septembre). Acte de baptême d'un fils du peintre *François Quesnel*, III, 157.

1602 (13 mai). Contrat de mariage du peintre *Daniel Dumoustier* avec Geneviève Baliffre, sa première femme, II, 307-312.

— (13 juillet). Augmentation des gages du sculpteur *Louis Lerambert*, comme garde des antiques du roi, III, 228-230.

1603 (3 février). Acte de baptême d'un fils du peintre *Daniel Dumoustier*, III, 157, 158.

— (23 septembre). Inventaire des tableaux et autres curiosités dans le cabinet et dans la galerie des peintures au Louvre, III, 49-60.

1604 (14 juin). Acte de baptême d'un fils du peintre *Daniel Du moustier* III, 158, 159.

— (2 septembre). Acte de baptême où figure Marie Clapion, veuve du peintre *Toussaint Dubreuil*, III, 160, 161.

— (25 novembre). Acte de baptême d'un fils du peintre *Michel Heber*, III, 161.

— (25 novembre). Acte de baptême d'un fils du peintre *Benjamin Foulon*, III, 161, 162.

1605 (14 janvier). Acte de baptême où figure *Jean Mansart*, sculpteur des bâtiments du roi, III, 162.

— (3 février). Brevet de *Guillaume Dumée* comme peintre ordinaire du roi, III, 251, 252.

— (21 mars). Acte de baptême du fils du sculpteur *Jean Mansart*, III, 162, 163.

1. Toutes les fois que pour des actes d'état civil il n'est pas indiqué de localité, c'est qu'il s'agit de Paris.

1605 (24 mars). Acte de baptême d'un fils du peintre *Berthin Hardouin*, III, 163.

— (6 avril). Acte de baptême où figure le peintre *Anthoine Bornart*, III, 164.

— (1er mai). Acte de baptême d'un fils du graveur et éditeur d'estampes *Nicolas de Mathoniere*, III, 164.

— (29 juin). Acte de baptême d'une fille du peintre *Antoine Parigi*, III, 165.

— (6 novembre). Acte de baptême où figure le sculpteur *Jean Mansart*, III, 165.

— (12 novembre). Acte de baptême d'une fille du peintre *Daniel Dumoustier*, III, 159.

1606 (28 février). Acte de naissance du peintre *Laurent de La Hyre*, III, 108, 109.

— (9 avril). Acte de baptême d'une fille du peintre *Michel Lebel*, III, 166.

— (7 novembre). Acte de baptême de deux filles de *Luc Blondel*, compagnon sculpteur sous *Franqueville*, III, 166.

— (10 novembre). Acte de baptême où figure *Jean Doublin*, peintre de Mme d'Angoulême, III, 167.

— (22 novembre). Acte de baptême d'un fils du graveur *Nicolas de Mathoniere*. III, 164.

— (5 décembre). Acte de baptême d'une fille de *Pierre Verrier*, graveur du roi pour ses armes, III, 167.

— (21 décembre). Acte de baptême d'un fils du peintre *Daniel Dumoustier*, III, 159, 160.

1608 (7 janvier). Lettre du roi Henri IV sur l'enregistrement des lettres patentes relatives aux logements de la galerie du Louvre, III, 312-314.

— (22 avril). Acte de baptême d'une fille du peintre *Daniel Dumoustier*, III, 160.

1609 (28 juillet). Commission donnée par le roi pour informer contre les auteurs des voies de fait exercées sur la personne de l'émailleur *Jean Court*, dit *Vigier* IV, 97-99 et 402.

— (6 août). Acte d'un baptême aux Andelys où figure *Nicolas Poussin*, alors âgé de 12 ans, I, 2.

1610 (13 février). Acte d'un autre baptême aux Andelys où figure encore *Nicolas Poussin*, comme parrain, I, 2.

— (1er mai). Brevet du peintre *Louis Poisson*, pour l'entretien des peintures par lui faites à Fontainebleau et à Saint-Germain en Laye, III, 241, 242.

Louis XIII.

1610-1611. Marchés et quittances du sculpteur *Thomas Boudin* pour des bas-reliefs du tour du chœur de Notre-Dame de Chartres, V, 369-76.

1611 (13 mai). Acte de baptême d'une fille du peintre *Mathieu Beaubrun* le fils, III, 168.

1611-1793. Note sur les peintres en charge de la mairie de Bordeaux, II, 125-127.

1612 (27 janvier). Acte de baptême d'une fille du peintre *Philippe Larmessin*, III, 170.

— (15 février). Brevet de logement au Louvre, de *Pierre Courtois*, émailleur, et de *Marc Bimby*, orfèvre, III, 189, 190.

— (7 mars). Augmentation des gages du sculpteur *Louis Lerambert* comme garde des antiques, III, 230, 231.

— (10 juillet). Acte de baptême d'une fille du peintre *Louis Beaubrun*, III, 169.

1613 (5 septembre). Brevet du peintre *Pierre Poisson*, pour l'entretien des peintures faites par son père à Fontainebleau et à Saint-Germain-en Laye, III, 243, 244.

— (13 septembre). Acte de vente où figurent Jean Poussin, père de *Nicolas Poussin*, et sa mère, Marie de Laisement, I, 2, 3.

1614 (21 janvier). Acte de baptême d'une fille naturelle du peintre *François Porbus*, III, 109.

— (8 octobre). Brevet de logement au Louvre, pour *Marguerite Bahuche*, veuve du peintre *Jacob Bunel*, et pour le peintre *Robert Picou*, III, 190-192.

1616 (8 novembre). Acte de baptême d'une fille du peintre *Louis Beaubrun*, III, 169.

1618 (22 juin). Marché du sculpteur *Jehan La Frimpe*, pour des travaux à faire dans une chapelle de la cathédrale de Bourges, I, 277-279.

— (6 septembre). Acte de naissance d'un fils du peintre *Louis Beaubrun*, III, 169.

1618-1654. Actes, extraits des registres de l'église réformée de Paris, et relatifs aux enfants de *Pierre Boulle*, ébéniste de Louis XIII, et de *Nicolas Boulle*, maître brodeur, IV, 324-327.

1619 (24 février). Acte de naissance du peintre *Charles Le Brun*, III, 171.

— (3 mai). Acte de naissance, à Ferrière (Seine-et-Marne), du peintre *Étienne Villequin*, V, 190.

1621 (11 février). Inventaire des tableaux transportés du château de Pau au Louvre, III, 60-64.

1622 (2 mars). Augmentation des gages du sculpteur *Louis Lerambert* comme garde des antiques, III, 231, 232.

1623 (20 février). Acte de mariage du peintre *Toussaint Quesnel*, III, 157.

1623. Marché d'*Antoine et François Garnault*, pour la confection d'une nouvelle croix dite de Moulte-Joye, à Bourges, IV, 131, 132.

1624 (26 juin). Brevet de logement au Louvre, pour *Vincent Petit*, orfévre, III, 192.

(*La suite au prochain numéro.*)

BIBLIOGRAPHIE.

III.

116. — *Annuaire du dép. de la Manche*, 31e année, 1859; par M. Renault. St-Lô. 182 et 412 p.

La première partie de ce volume est consacrée tout entière à la suite d'une *Revue monumentale et historique de l'arrondissement de Coutances.* (Abbaye de Blanchelande. — Montgardon.)

117. — *Blason populaire de la Normandie*, comprenant les proverbes, sobriquets et dictons relatifs à cette ancienne province et à ses habitants; par A. Canel. 2 vol. in-8, xxv-467 p. Évreux, imp. Canu.

118. — *Chronique des incendies à Colmar et des environs*, de 1731 à 1791. Documents inédits, délaissés par M. le pasteur Sigismond Billing. In-8, 24 p. Colmar, imp. Decker.

119. — *Essai* sur la vie, le caractère et les ouvrages de J. E. M. Portalis, ministre des cultes, membre de l'Académie française, etc.; par M. A. Boullée, ancien magistrat. Paris, Didier; 168 p. in-8.

Ce travail est une étude d'histoire et de morale autant qu'une biographie. L'auteur, qui, pour l'exactitude des faits, a reçu les communications de la famille elle-même, s'est appliqué à composer, en suivant Portalis dans sa carrière, un tableau très-élevé de la vie politique d'un homme de haute intelligence et de cœur honnête à la fin du dernier siècle et au commencement du nôtre. Jean Étienne Marie Portalis, né en 1746, mourut en 1807, après avoir été un des rédacteurs du *Code civil des Français* et un des administrateurs les plus éclairés de l'empire.

120. — *Le Tribunal de la Rote;* par M. Dugué de la Fauconnerie, conseiller de préfecture à Laval (Mayenne). In-8, 72 p. et 1 planche. Paris, Didot.

121. — *Notices et extraits* des documents manuscrits conservés dans les dépôts publics de Paris et relatifs a l'histoire de la Picardie, par Hippolyte Cocheris. Tome II. Paris, Durand et Aubry. 626 p. in-8.

Recueil remarquable publié sous les auspices de la Société des Antiquaires de Picardie, mais qui par les développements que l'auteur lui donne et l'érudition avec laquelle il est composé, peut servir aux études générales sur les mœurs, la géographie, la jurisprudence et presque toutes les faces de l'histoire du moyen âge. M. Cocheris a rangé ses matériaux suivant la forme d'un dictionnaire alphabétique des localités appartenant à la province dont il s'occupe. Sous chaque nom de lieu il indique d'abord les documents géographiques, puis ceux qui se rapportent 1° à l'histoire civile, 2° à l'histoire religieuse, 3° à l'histoire littéraire. Cette méthode est fort simple, mais chemin faisant l'auteur s'arrête aux documents qui ont le plus d'importance, il en fait ressortir la valeur, il le décrit page par page. Quand il rencontre un vieux cartulaire, il donne l'analyse exacte de toutes les chartes qu'on y trouve, il publie tout au long celles qui ont le plus de valeur, il explique en note les difficultés du texte et notamment fixe la position de tous les lieux cités. L'on trouve ainsi dans ce second volume une quantité d'utiles analyses des cartulaires tels que ceux de la prévôté de Doullens, de la commanderie de Fieffes, de l'abbaye de Froimont, de la terre de Guise, des lettres de rémission tirées du trésor des chartes et le texte d'actes importants tels par exemple que ceux-ci : Don de la ville d'Éterpigny par Philippe, comte de Flandres et de Vermandois, aux hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem, 1177. — Aveu rendu par Jean de Froisy à l'abbaye de Foigny, 1299. — Charte de coutume accordée aux hommes de Landousies par l'abbaye de Foigny, 1243. — Charte de Flenvilliers, 1204. — Traité conclu le 11 juin 1422 entre le comte de Warwick et les habitants de Gamaches pour la reddition de cette ville au roi d'Angleterre. — Don de la ville de Gamaches à Regnier Pot, seigneur de la Roche, par le roi d'Angleterre, 1423. — Lettre de l'abbé de Prémonstré, comment il accompagne le comte de Blois à la ville de Hanappes, à la juridiction et as appartenances d'icelle, 1210. — Lettre comment li religieus de Foisny pevent faire nouviaus hommes pour leur justice d'Esparey par l'acort et grace especial du comte de Blois, 1332. — Accord entre le comte de Blois et l'abbé de Clerfontaines au sujet de la propriété des chemins publics (page 585), en 1339. — Sentence arbitrale au sujet des droits de G., comte de Blois, et d'Enguerrand de Coucy à faire chacun de leur côté une forteresse dans le bourg d'Estrées-Saint-Denys, 1223 ; pièce curieuse qui montre le grand usage qu'on faisait encore à cette époque des fortifications en pans de bois. — Tous les amis de l'érudition désireront vivement le prompt achèvement de ce travail, qui, aux dernières pages du second volume, n'atteint encore que la fin de la lettre G.

H. L. B.

Paris. — Imprimerie de Ch. Lahure et Cie, rue de Fleurus, 9.

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

I.

PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

TENUE LE 2 AOUT 1859,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. BOULATIGNIER, MEMBRE DU CONSEIL.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu par le secrétaire, M. J. Desnoyers; la rédaction en est adoptée.

Le Conseil est informé de la perte douloureuse que la Société et les Études historiques viennent de faire dans la personne de M. Auguste Le Prévost, membre de l'Académie des inscriptions, ancien député de l'Eure, l'un des fondateurs et des membres les plus dévoués et les plus distingués de la Société de l'Histoire de France, membre du Conseil administratif depuis son origine, éditeur de l'*Histoire ecclésiastique* d'Orderic Vital, publiée par la Société, et auteur d'un grand nombre de Mémoires importants d'histoire, d'archéologie, de géographie historique, plus particulièrement relatifs à la Normandie. M. A. Le Prévost est mort le 21 juillet dernier à l'âge de 72 ans.

Membres nouveaux.

1015. M. le prince DE BAUFFREMONT, rue de Matignon, n° 11, présenté par M. le marquis de Nadaillac et M. le duc de Castries.

M. Boulatignier, en son nom et au nom de M. Alfred Blanche,

comme lui-même, conseiller d'État, présente, pour faire partie de la Société, les trente-deux nouveaux membres dont les noms sont indiqués ci-après :

1016. M. Ohnet (Léon), architecte; rue Notre-Dame-de-Lorette, nº 7.

1017. M. Esquirou de Parieu, vice-président du Conseil d'État, membre de l'Institut; rue de Bellechasse, nº 31.

1018. M. Stourm, conseiller d'État, directeur général de l'administration générale des postes; à l'hôtel des Postes, rue Coq-Héron.

1019. M. Maigne, conseiller d'État; rue de Castiglione, nº 10.

1020. M. le comte Eugène Dubois, conseiller d'État; rue Neuve-des-Mathurins, nº 89.

1021. M. le baron Léon de Bussierre, conseiller d'État; rue de la Ville-l'Évêque, nº 52.

1022. M. Duvergier, conseiller d'État, rue Neuve-de-l'Université, nº 8.

1023. M. le vicomte Du Martray, conseiller d'État; quai Voltaire, nº 25.

1024. M. le baron de Roujoux, conseiller d'État, directeur des colonies au ministère de l'Algérie et des colonies; rue d'Amsterdam, nº 82.

1025. M. Gomel, maître des requêtes (1re classe); rue des Moulins, nº 12.

1026. M. Pascalis, maître des requêtes (1re classe); quai Conti, nº 11.

1027. M. Reverchon, ancien maître des requêtes, avocat au Conseil d'État et à la Cour de Cassation; rue de Verneuil, nº 54.

1028. M. Lhopital, maître des requêtes; rue Louis-le-Grand, nº 18.

1029. M. Faré, maître des requêtes; rue de la Pépinière, nº 11.

1030. M. Aucoc, auditeur au Conseil d'État (1re classe); rue du Marché-Saint-Honoré, nº 7.

1031. M. Ernest Bauchart, auditeur au Conseil d'État (1re classe); rue de Bellechasse, nº 62.

1032. M. de Sainte-Foy, auditeur au Conseil d'État; rue de Babylone, nº 62.

1033. M. Roussigné, auditeur au Conseil d'État; rue de la Paix, nº 23.

1034. M. Augustin Cochin, membre du Conseil municipal de Paris et du Conseil général de la Seine; rue Saint-Guillaume, nº 25.

1035. M. Denière, membre du Conseil municipal de Paris; rue Rougemont, nº 4.

1036. M. Oudot, membre du Conseil municipal de Paris; rue du Cherche-Midi, nº 60.

1037. M. Poumet, membre du Conseil municipal de Paris; rue du Faubourg-Poissonnière, nº 2.

1038. M. Varin, membre du Conseil municipal de Paris; rue des Bourdonnais, nº 20.

1039. M. Armand Husson, chef de division à la préfecture de la Seine; passage Sainte-Marie, nº 11. (Rue du Bac.)

1040. M. Loysel, doyen du Conseil de préfecture du département de la Seine; rue Neuve-Saint-Augustin, nº 69.

1041. M. Monjean (pour le collége Chaptal); au collége Chaptal, rue Blanche, nº 19.

1042. M. Marguerin, directeur de l'École municipale Turgot; rue du Vert-Bois, nº 17.

1043. M. Dierickx, directeur de la fabrication des monnaies, à l'hôtel des Monnaies, quai Conti.

1044. M. le docteur Émile Blanche; quai de Paris, à Passy.

1045. M. Ludovic Halévy, sous-chef de bureau au ministère de l'Algérie et des colonies, au palais de l'Institut.

M. Boulatignier présente en outre, en son nom et au nom de M. le Dr de Bouis, les six membres suivants :

1046. M. de Pistoye, chef de bureau au ministère de l'agriculture, du commerce et des travaux publics; rue Oudinot, nº 22.

1047. M. Moranvillé, directeur de l'Agence des transports maritimes de la Compagnie des Messageries impériales; à Constantinople.

1048. M. Piquet, conseiller à la Cour impériale de Caen; représenté à Paris par M....

1049. M. Germain Tribert, propriétaire; rue de la Pépinière, nº 19.

1050. M. Roustel, négociant; rue de la Chaîne, à Rouen.

1051. M. Varin, avocat à la Cour impériale; rue de Monceaux-du-Roule, nº 11.

M. Boulatignier présente encore, en son nom et au nom de

M. Lascoux, conseiller d'État, secrétaire général du ministère de la justice :

1052. M. DE ROYER, premier vice-président du Sénat; au palais du Luxembourg.

1053. M. ERNEST DE LA FAULOTTE; rue Caumartin, n° 60.

Ces trente-huit nouveaux sociétaires sont admis par le Conseil et proclamés par M. le président membres de la Société.

Le Conseil adresse à M. Boulatignier, qui en a présenté le plus grand nombre, ses félicitations, bien méritées, pour un zèle aussi louable, aussi empressé, et dont le résultat utile permettra sans doute prochainement d'ajouter un quatrième volume à la livraison annuelle des ouvrages publiés par la Société.

Cette dernière proposition, positivement formulée par M. Boulatignier, est renvoyée à l'examen des Comités des fonds et de publication.

M. Boulatignier exprime le désir que, dès l'année prochaine, deux nouveaux volumes des *Mémoires de d'Argenson*, puissent voir le jour; il espère que, si la Société continue à s'accroître dans une telle proportion, la publication de cet ouvrage de longue haleine, dont l'étendue avait d'abord effrayé le Conseil, deviendra pour la Société un nouvel élément de succès.

Le secrétaire écrira à M. Rathery pour l'inviter à redoubler d'activité dans la préparation de la copie du manuscrit destinée à l'impression de cet ouvrage.

Ouvrages offerts.

De la part de la Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département de l'Aube :

Mémoires. Tome IX, 2e série (22e de la collection, nos 47-48.) Troyes, 1859, in-8.

De la part des auteurs :

L'Hôtel-Dieu de Vernon, les Constitutions — le Roi de France, lesquelles on doit garder à la Maison-Dieu de Vernon; publié d'après les monuments originaux, par M. le docteur de Bouis. Paris, 1859, in-8.

A-t-on réservé le précieux sang dans les siècles primitifs et au moyen âge, par M. l'abbé Corblet. Paris, 1859, in-8. (Extrait de la *Revue de l'art chrétien.*)

Note sur une cloche fondue par M. G. Morel de Lyon; par le même. (Extrait du même ouvrage.) 1859, in-8.

De la part de M. J. Travers, ancien professeur à la Faculté des lettres de Caen, et secrétaire de l'Académie des sciences de cette ville :

Annuaire du département de la Manche pour l'année 1859 ; Coutances, 1860, un vol. in-8.

Notice biographique sur M. Julien Le Tertre, bibliothécaire de la ville de Coutances ; par M. J. Travers. Extrait de l'*Annuaire normand* pour l'année 1860. Caen, 1859, in-8.

Notice sur M. Aug. Benj. Marie, Du Mesnil; par M. J. Travers. Extrait du même vol. Caen, 1859, in-8.

Correspondance.

M. le duc de Luynes, dans deux lettres écrites, l'une à M. de Barante, président de la Société, l'autre au secrétaire, M. J. Desnoyers, exprime au Conseil sa reconnaissance du choix qu'on a fait de lui pour premier vice-président. Son absence habituelle de Paris lui a fait éprouver beaucoup de scrupules à accepter ce titre et les fonctions qu'il confère, sans l'espoir de les bien remplir. Toutefois, il s'efforcera de prouver, autant qu'il dépendra de lui, combien il apprécie les travaux de la Société, et il espère que le Conseil voudra bien ne pas voir dans une inexactitude indépendante de sa volonté, la moindre indifférence pour des travaux si utiles et si appréciés de tous les amis de la science et de l'histoire.

— M. J. Quicherat, 2e vice-président, obligé de partir immédiatement pour les eaux, exprime le regret de ne pouvoir assister à cette séance du Conseil.

— M. le marquis de Nadaillac écrit pour proposer l'admission de M. le prince de Bauffremont.

— M. Parent de Rosan écrit, de Versailles, pour exposer au Conseil son opinion au sujet de l'auteur d'un Journal rédigé pendant la seconde moitié du XVIIIe siècle (1766-1789), dont il a été plusieurs fois question dans le Conseil[1], et qui avait été généralement attribué au libraire Hardy.

M. P. de Rosan voit avec regret que la Société ne se décide pas encore à prendre sous son patronage cette publication, proposée de nouveau par M. Dupont. Il persiste à en considérer l'auteur comme étant Siméon-Prosper Hardy, reçu libraire en 1755, et non aucun des frères

1. Voir le dernier rapport du secrétaire, M. J. Desnoyers, à l'Assemblée générale du 3 mai 1859; *Bulletin*, p. 82.

Lottin, ainsi que l'avait pensé M. Rathery. D'après le désir exprimé par M. P. de Rosan, sa lettre sera insérée textuellement dans un prochain numéro du *Bulletin*.

Objets d'administration.

Le Conseil, sur la proposition du Comité des fonds, autorise la dépense nécessaire pour la copie intégrale des procès-verbaux des séances du Conseil d'administration, depuis l'origine de la Société. Cette copie est déjà terminée pour quatorze années.

— M. Teulet rappelle au Conseil que, depuis très-longtemps, il a été décidé, en principe, que la Société donnerait une édition, avec traduction, des Chroniques et Annales de Nithard et de l'Astronome, qui seraient, pour la période Carlovingienne, le complément de l'édition d'Éginhart que M. Teulet a déjà publiée pour la Société. Sa traduction est achevée, et il sera à la disposition du Conseil pour l'époque où l'on jugera opportun de donner suite à ce projet de publication.

La séance est levée à 4 heures et demie.

II.

VARIÉTÉS.

Documents concernant les Arts. — Table chronologique des ARCHIVES DE L'ART FRANÇAIS.

(*Suite.*)

1625 (11 février). Acte de baptême d'une fille du peintre *Louis Beaubrun*, III, 170.

1626 (28 février). Acte de baptême d'une fille du peintre *Louis Beaubrun*, III, 170.

— (3 avril). Brevet du peintre *Toussaint Dumée*, pour l'entretien des peintures du château neuf de Saint-Germain-en-Laye, III, 253-254,

1627 (6 janvier). Acte de baptême d'une fille du graveur *Michel Lasne*. III, 171.

— (19 juillet). Lettre du peintre *Pierre-Paul Rubens* à Pierre Dupuy, précédée d'une note sur les autographes de Rubens, I, 82-90.

1628 (27 janvier). Lettre de *Pierre-Paul Rubens* à Pierre Dupuy, rela-

tive à la seconde galerie qu'il devait peindre au Luxembourg pour la reine mère, I, 90-93.

— Fragment d'une lettre de Rubens relative aux syrènes de l'un de ses tableaux de la vie de Marie de Médicis, II, 208-209.

— (29 mars). Brevet de logement au Louvre pour l'horloger *Claude Bidault*, I, 206.

1629 (11 mai). Acte de décès du peintre *Jacques Quesnel*, V, 264.

1630 (13 février). Brevet de logement au Louvre pour le peintre *Nicolas Dumoustier*, III, 193-194.

1631 (4 juillet). Brevet de 300 francs de gages accordé au peintre *Noël Quillerier* pour entretenir les peintures de l'appartement du roi au Louvre, III, 194-195.

1632 (19 mai). Brevet de logement aux Tuileries pour le sculpteur *Philippe Buyster*, III, 222-223.

1633 (28 mars). Brevet de logement au Louvre du graveur *Michel Lasne*, III, 263-264.

1635 (26 décembre). Brevet de survivance au peintre *Jean Dubois*, le père, après la mort de son oncle *Claude Doué*, pour l'entretien des peintures de Fontainebleau, III, 254-256.

1635 (30 décembre). Acte de naissance d'une fille du graveur *Noël Pinel*, III, 172.

1636 (4 juin). Acte de baptême d'un fils du graveur *Pierre Daret*, III, 173.

1637 (26 janvier). Brevet de survivance de la charge de jardinier des Tuileries, possédée par *Jean Le Nostre*, accordée à son fils *André Le Nostre*, III, 272-275.

— Lettre de *Claude Mellan* à *François Langlois*, dit *Ciartres*, I, 264-266.

— (28 mars). Brevet de logement pour le sculpteur *Louis Lerambert* au jeu de paume du Louvre, III, 233-234.

— (28 mars). Brevet de logement du peintre *Noël Quillerier* au vieux jeu de paume du Louvre, III, 195-196.

— (30 mars). Brevet accordé à la femme et aux enfants du graveur *Michel Lasne* de la survivance de son logement au Louvre, III, 264-265.

— (30 septembre). Autorisation donnée par le roi à *Pierre Dupont*, son tapissier ordinaire, de ne pas demeurer à la Savonnerie, mais de continuer à demeurer au Louvre, I, 207-212.

— (28 novembre). Brevet de logement au Louvre pour *Henry Petit*, fourbisseur d'épées, III, 192-193.

1637 (vers). Lettre du graveur *Claude Mellan* à *François Langlois*, dit *Ciartres*, II, 235.

1639 (17 août). Acte par lequel les religieux du couvent des Carmes de Nantes font certifier qu'il n'y a jamais eu dans le chœur de leur église d'autre tombeau que celui du duc François II par *Michel Columb*, III, 106-107.

1641 (17 février). Acte de décès de *George Buffequin*, peintre et artificier du roi, V, 390.

1641 (1er mars). Lettre du *Poussin* au cavalier del Pozzo, suivie d'une note de M. Cousin sur divers tableaux qui sont en Angleterre et particulièrement sur l'Inspiration du poëte, III, 2-18.

— (1er mai). Acte de décès du peintre *Aubin Vouet*, frère de *Simon*, V, 216.

— (16 mai). Quittance de *Jacques de Launay*, orfèvre, d'une chapelle de vermeil pour le service du roi, V, 96.

— (11 juin). Lettre du *Poussin* à M. de Chantelou, fidèlement réimprimée d'après l'autographe, II, 225-226.

— (25 octobre). Lettre du *Poussin* au cavalier del Pozzo, abbé de Cavore, II, 229-231.

1642 (vers). Mémoire de procès présenté par *Abraham Bosse*, à propos des planches de plantes qu'il avait gravées pour le médecin et botaniste Guy de la Brosse, I, 280-286.

1643 (11 janvier). Brevet de logement au Louvre donné à *Gravet*, orfèvre de la ville de Paris, III, 199-200.

— (20 février). Brevet de la charge de peintre ordinaire du roi et de logement au Louvre du peintre *Charles Errard*, de Nantes, III, 256-257.

Louis XIV.

— (25 juin). Confirmation du brevet de la charge de dessinateur des jardins du roi, déjà accordée à *Claude Mollet*, par brevet du 27 février 1632, III, 271-272.

— (16 octobre). Brevet du peintre *Jean Poisson* pour l'entretien des peintures faites par son père et son grand-père à Fontainebleau et à Meudon, III, 244-245.

1644 (16 mai). Brevet de logement au Louvre de *Jean Macé*, ébéniste, III, 200-201.

— (28 juillet). Confirmation du brevet de logement du peintre *Noël Quillerier* au vieux jeu de paume du Louvre, III, 196-197.

— (28 juillet). Confirmation du brevet de 300 francs de gages donné au peintre *Noël Quillerier*, pour l'entretien des peintures de l'appartement du roi au Louvre, III, 198-199.

— (27 septembre). Brevet par lequel un logement au Louvre est ac-

cordé à perpétuité au peintre *Charles Errard*, à cause des dépenses qu'il est forcé d'y faire, III, 257-258.

— (15 octobre). Confirmation à *Jean Macé*, ébéniste, du brevet du 16 mai 1644, III, 201-202.

— (17 octobre). Lettre du peintre *Charles Le Brun* au chancelier Séguier, I, 52-53.

— Dédicace d'un volume de dessins offert à M. le chancelier Séguier par le peintre *Charles Le Brun*, I, 54-60.

1644 (vers). Requête du graveur *Jean Valdor* à la reine mère, pour lui demander les moyens de publier les triomphes de Louis le Juste, I, 226-230.

1645 (21 janvier), Brevet de logement au Louvre pour le peintre *Jean Nocret*, III, 202-203.

1648 (30 août). Confirmation de la survivance du logement au Louvre du graveur *Michel Lasne*, accordée à sa femme et à son fils, III, 265-266.

1648-1677. Relevé complet des souscriptions manuscrites, écrites par le peintre *Claude Gellée* sur les dessins de son fameux *Libro di verità*, appartenant aujourd'hui au duc de Devonshire, I, 435-455.

1649 (24 janvier). Acte de naissance d'une fille du peintre *Nicolas Le Brun*, III, 186.

— (17 février). Acte de baptême du fils du peintre *Gabriel Desgodet*, III, 314.

1649 (1er juillet). Acte de décès du peintre *Simon Vouet*, V, 215-216.

— (22 octobre). Brevet de logement au Louvre du peintre *Nicolas Dorigny*, III, 204.

1650. Prix du tableau de la chute de Simon le Magicien, peint par *Sébastien Bourdon*, pour l'église Saint-Pierre, de Montpellier, III, 425.

1650 (vers). Réponse de l'architecte *Louis Levau*, aux questions qui lui avaient été faites pour des travaux à exécuter à l'église Saint-Pierre, de Nantes. (Cf. la *Revue des provinces de l'Ouest*, n° de février 1856, p. 321-327.)

1651 (14 juillet). Brevet du peintre *Jean Dubois* le père pour l'entretien des peintures de son père, *Ambroise Dubois*, et de *Martin Freminet*, au château de Fontainebleau, III, 246-248.

1652 (13 août). Brevet de logement au Louvre pour Marie de La Haye, veuve et mère des orfèvres *Alexandre* et *Pierre Courtois*, III, 205-206.

— (14 août). Confirmation à *Henry-Auguste Bidault*, horloger du roi, du logement au Louvre qu'avait son père, I, 212-213.

— Artistes compris dans l'état de la maison du roi, de celle de la

reine-mère et de celle du duc d'Anjou, pour l'année 1652, V, 193-196.

1653 (4 avril). Brevet de garde du grand magasin des antiques accordé au sculpteur *Louis Lerambert*, III, 234.

— (29 novembre). Payement d'un tableau d'*Eustache Lesueur*, fait pour l'église Sainte-Marguerite des pères de l'Oratoire, à la Rochelle, II, 199-200.

— (15 décembre). Brevet de logement au Palais-Royal accordé à *François Lecouvreux*, arquebusier du roi, III, 277-278.

1654 (29 avril). Brevet d'*Antoine Garnier* comme peintre et graveur ordinaire du roi, III, 266-267.

— (2 mai). Permission au sculpteur *Philippe Buyster* de bâtir un atelier dans le jardin des Tuileries, III, 223-224.

— (2 juillet). Brevet de logement au Louvre pour *Jean Valdor*, calcographe du roi, III, 201-208.

1655 (4 et 15 décembre). Marchés de *Pietro Sasso*, stucateur, et du sculpteur *Michel Anguier*, pour l'exécution des sculptures de l'appartement de la reine mère au Louvre, IV, 201-208.

1655. Mémoire sur la vie et les ouvrages du peintre *Eustache Lesueur*, lu à l'Académie de peinture, le 5 août 1690, par Guillet de Saint-Georges, son historiographe, suivi d'actes extraits des registres de l'hôtel de ville, d'une note sur les volets des tableaux de la vie de saint Bruno, des catalogues raisonnés de ses tableaux et de ses dessins et des gravures faites d'après eux, etc., II, 124. (Cf. IV, 216 et 402).

— Nouvelle note sur *Eustache Lesueur*, II, 199-204.

— Nouveaux extraits des registres des anciennes paroisses de Paris, relatifs à *Eustache Lesueur* et à sa famille, III, 327-332.

1656 (29 mai). Permission au sculpteur *Philippe Buyster* de construire un autre atelier dans le jardin des Tuileries, III, 224-225.

— (23 décembre). Brevet de sculpteur ordinaire du roi accordé à *Jacques Houzeau*, de Bar-le-Duc, III, 259-260.

1656. Fresques peintes par *Domenico Borbonio*, peintre bolonais, dans l'église des religieuses de la Visitation de Sainte-Marie de Villefranche (Rhône), V, 197-199.

1657 (11 avril). Confirmation du brevet de son logement au Palais-Royal accordé à *François Lecouvreux*, arquebusier du roi, III, 279-280.

— (29 avril). Confirmation à *Antoine* et *Claudine Bouzonnet-Stella*, sa sœur, du logement au Louvre du peintre *Jacques Stella* leur oncle, III, 208-210.

— (17 août). Lettre d'*Antoine Bouzonnet-Stella* au Poussin, III, 366-368.

1658 (20 avril). Brevet de survivance du logement au Palais-Royal de *François Lecouvreux*, armurier du roi, accordé à son fils *Jean Lecouvreux*, III, 280-282.

— (22 juin). Brevet de logement aux Tuileries pour le peintre *Jean Nocret*, III, 225-226.

1659 (29 mars). Brevet de logement au Louvre pour *François* et *Pierre Belot*, père et fils, pour entretenir l'appartement d'été de la reine mère, I, 214-215.

— (15 juin). Brevet de 1000 livres de pension accordées au graveur *Robert Nanteuil*, III, 267-268.

— (31 août). Vœux d'une religieuse des Andelys, présumée sœur de *Nicolas Poussin*, à l'hospice Saint-Jacques des Andelys, IV, 40-41.

— (9 septembre). Permission à *Louis Renard* dit *Saint-Malo*, arquebusier et garde du cabinet des armes du roi, de rebâtir ses forges dans un autre endroit du jardin des Tuileries, III, 282-283.

1660 (20 mai). Brevet de la charge d'intendant des inscriptions des bâtiments publics et royaux pour *Charles Quitel*, *sieur Des Fontaines*, III, 235-239.

— (20 octobre). Brevet de logement au Louvre pour l'orfèvre *Thomas Merlin*, III, 210-211.

— (14 novembre). Acte de baptême d'une fille du graveur *François de Poilly*.

— (1er décembre). Brevet de logement au Louvre accordé à *Philibert Le Gay*, fourbisseur des armes du roi, III, 283-284.

— (20 décembre). Brevet de logement au Louvre accordé au peintre *Bénigne Sarrazin*, fils du sculpteur *François Sarrazin*, I, 215-217.

1661 (20 mai). Brevet au peintre allemand *Balthasar Kükler* pour le nettoiement, le rétablissement et l'entretien des peintures de la galerie d'Ulysse à Fontainebleau, III, 250-251.

— (25 mai). Brevet de logement au Louvre accordé à *Guillaume de Vie*, arquebusier, III, 284-285.

— (15 octobre). Brevet de logement au Louvre de *Laurent Texier Montarsis*, orfèvre, III, 211-212.

1662-1682. Lettre de Colbert et des intendants de marine de la Guette, d'Infreville, Matharel, Arnoul et de Vauvré, relatives à *Puget*, *Girardon*, *Le Brun*, *La Rose*, *Tureau*, *Levray* père et fils et autres artistes employés à l'arsenal de Toulon, IV, 225-306.

1663 (12 février). Billet de *Mignard* et de *Dufresnoy* à *Le Brun*, par lequel ils refusent de faire partie de l'Académie, I, 267-268.

— (15 mars). Brevet de sculpteur ordinaire du roi accordé au sculpteur *Jacques Houzeau*, III, 260.

— (16 juillet). Brevet de logement au Louvre de *François-Marie Bourson* (*Borzoni*), peintre génois, III, 213-214.
— (29 octobre). Testament du peintre *Pierre Mignard*, V, 41-51 et 384.
— (29 octobre). Brevet de logement au Louvre pour le brodeur l'*Herminot*, III, 214-215.
1664 (16 juin). Acte de mariage de *François Legrand*, peintre du roi, III, 173.
1665 (22 juillet). Acte de baptême d'un fils du graveur *René Lochon*, III, 316.
— 19 (novembre). Extrait mortuaire du *Poussin*, d'après les registres de San Lorenzo, à Rome, I, 4-5.
— (24 novembre). Lettre du P. Quesnel à l'abbé Claude Nicaise, sur l'enterrement du *Poussin* à San Lorenzo in Lucina de Rome, I, 4-5.
1666 (3 juillet). Lettre du peintre *Charles Le Brun* à M. Picaut, I, 52-53.
1666. État des dépenses de la construction du Val-de-Grâce à Paris, V, 76-79.
1666-1678. Lettre de François Chappuys au P. Nicaise, relative au graveur *Dominique Barriere*, I, 151-158.
1667 (14 juillet). Marché par *Pierre Mignard* d'un tableau du baptême de saint Jean pour l'église de Saint-Jean de Troyes, IV, 135-137.
— (26 octobre). Brevet de logement au Louvre de *Jacques Bailly*, peintre en miniature, III, 215-216.
— (4 novembre). Devis de *J.-B. de La Rose*, peintre, et des sculpteurs *Rombaud Langrune* et *Nicolas Levray*, pour trois sujets sur la poupe du vaisseau amiral le *Royal-Louis*, IV, 233-235.
— (17 décembre). Brevet en faveur du géographe *Sanson* du logement au Louvre qu'avait le graveur *Michel Lasne*, et note sur ce dernier, I, 217-220.
1668 (19 août). Rôle des noms et prénoms des sculpteurs attachés aux travaux de l'arsenal de Toulon, IV, 237-239.
— (19 octobre). Acte de vente où figurent les frères *Lenain*, III, 68-71.
1669 (15 juillet). Acte de mariage de *François Francart*, peintre du roi, III, 174.
1669. Note biographique sur le sculpteur parisien *Jacques Buiret*, III, 72-73.
1670 (septembre). Lettre de *Bellori* au P. Nicaise, suivie d'une note sur celui-ci, I, 24-38.
1671 (14 septembre). Brevet de logement au Louvre pour *Gédéon Lesgaré* et *Pierre Bain*, orfèvres, I, 220-221.

— (18 décembre). Nomination faite par le roi de l'architecte *Dorbay* comme membre de l'Académie d'architecture, III, 261.

1672 (20 mai). Brevet de logement au Louvre accordé par la reine à *André-Charles Boulle*, ébéniste, I, 222-223.

— (21 août). Testament du graveur en médailles *Jean Warin*, I, 287-300.

1673 (10 mars). Brevet à *Felibien* de la charge de garde magasin des antiques transférées des Tuileries au Palais-Royal, III, 234-235.

1674 (21 février). Brevet au peintre *Jean Dubois* le fils pour l'entretien de toutes les peintures du château de Fontainebleau, III, 248-249.

— (7 mai). Marché de *Bénigne Sarrazin* avec la communauté des échevins de Marseille pour les peintures de la chapelle de l'hôtel de ville, V, 54 et 80.

1675 (13 janvier). Acte de mariage de *Pierre Philippe*, peintre en miniature, III, 176.

— (10 mai). Brevet de logement au Louvre pour le graveur *Israel Silvestre*, I, 224-225.

— (25 novembre). Acte de mariage de *Louis Dulin*, sculpteur, III, 176.

— (décembre). Deux lettres du sculpteur *Domenico Guidi*, prince de l'Académie de Saint-Luc à Rome à *Charles Le Brun*, I, 60-65.

1676 (31 janvier). Lettre de *Charles Le Brun* à l'Académie de Saint-Luc à Rome pour la remercier du titre de prince, I, 65-69.

— (4 février). Acte de décès du graveur *François Chauveau*, III, 177.

1678 (12 février). Gages de *Charles Le Brun* comme premier peintre du roi, IV, 132.

— (26 avril). Lettre du *Guaspre* sur les manuscrits du *Poussin*, avec une note sur ces manuscrits, I, 5-10.

— Note biographique sur le graveur *Pierre Daret*, III, 73.

1679 (8 février). Lettre du *Guaspre* à l'abbé Nicaise, I, 10-11.

— (29 octobre). Brevet d'augmentation du logement au Louvre d'*André-Charles Boulle*, ébéniste, I, 233-234.

— (29 octobre). Brevet de logement au Louvre en faveur de *Jean Berain*, graveur et dessinateur de la chambre du roi, I, 230-232.

— (24 novembre). Brevet de logement au Louvre en faveur de *Joseph Roettiers*, graveur en médailles, I, 232.

— Requête de *Jean Troy*, le peintre, pour l'établissement d'une académie de peinture à Montpellier, et opinion du cardinal de Bonsy, IV, 81-93.

1679-1685. Lettre de Felibien à l'abbé Nicaise, I, 12-23.

1680. Note sur *Monsu Onorato* (*Honoré Pelle*) et *Monsu Lacroix*, sculpteurs français à Gênes, V, 186-189.

1681 (16 février). Acte de mariage à Tours du peintre *Jacques Monier*, V, 174-176.

— (22 mai). Quittance de *Noël Briguet* et *Jean Pallu* pour la sculpture en bois des portes du manége et de la grande écurie, à Versailles, V, 86.

— (29 novembre). Brevet de l'abbé Tallemant comme intendant des devises et inscriptions des édifices royaux, III, 239-241.

1682 (10 décembre). Brevet de logement au Louvre en faveur de *Jean Revoir*, fourbisseur, I, 233-234.

1683 (23 mai). Acte de baptême d'une fille du graveur *Pierre Lochon*, IV, 133-134.

1684 (20 octobre). Brevet de logement au Louvre en faveur de *Michel Molard*, graveur en acier, I, 234-235.

1684-1685. Extraits du journal de Dangeau et de lettres de Louvois au grand Dauphin, relatifs au cabinet de marqueterie fait par *Boulle* à Versailles, IV, 327-329 et 403-404.

1686 (30 janvier). Brevet de logement au Louvre en faveur d'*Isaac Thuret*, horloger, I, 235-236.

— (12 février). Brevet de logement au Louvre en faveur d'*Étienne le Hongre* le sculpteur, I, 236-237.

— Vers latins sur le groupe de Louis XIV et de la Renommée, fait par *Martin Desjardins* pour la place des Victoires, à Paris, V, 217-218.

1686-1726. Pièces relatives au transport à Nantes, à l'érection à Rennes et à la destruction de la statue équestre, ouvrage d'*Antoine Coisevox*, consacrée à Louis XIV par les États de Bretagne, V, 222-264.

1687 (26 mai). Quittance d'Ant. F. Vandermeulen, IV, 32.

— (17 novembre). Extrait de naissance du peintre *Antoine Rivalz*, né à la Bastide d'Anjou, en Languedoc, I, 269.

1688 (5 avril). Quittance de *Jean Troi* pour son tableau de la salle d'audience de la cour des aides à Montpellier, III, 125.

— (6 juillet et 29 août). Lettres du sculpteur *Domenico Guidi*, relatives à la statue de l'Histoire tenant le portrait de Louis XIV et destinée à Versailles, suivie d'une note sur M. de la Tuillerie, V, 81-86.

— (17 septembre). Brevet de logement au Louvre en faveur du graveur *Louis de Chatillon*, I, 237-238.

1689 (20 décembre). Extrait d'un acte de partage entre les héritiers de *Jean de Lens*, orfèvre de Monsieur, où figurent les noms de Marie Geneviève de Lens, femme de *Charles Herault*, et de Françoise de Lens, épouse de *Jean Baptiste Lemoine*, peintres du roi, IV, 312.

1690 (1er mars). Brevet de la nomination de *Pierre Mignard* à la charge de premier peintre du roi, III, 262-263.

1691 (16 décembre). Brevet de logement au Louvre en faveur du dessinateur *François Silvestre*, I, 238-239.

1692 (1er février). Brevet de logement au jeu de paume du Louvre pour *Armand Claude Mollet*, jardinier du roi, III, 216-218.

— (21 avril). Lettre du sculpteur *Pierre Puget*, II, 236-237.

— (28 avril). Brevet de survivance de la charge de dessinateur du jardin du roi, possédée par *André le Nostre*, accordé à ses neveux *Jean Michel Le Bouteux* et *Claude Desgots*, III, 295-296.

— (22 septembre). Lettre de *Pierre Puget* pour demander le payement de ses travaux, IV, 307.

La fin prochainement.

III.

BIBLIOGRAPHIE.

122. — *Cartulaire de l'abbaye de Notre-Dame des Vaux-de-Cernay*, de l'ordre de Cîteaux (dioc. de Paris), composé d'après les chartes originales conservées aux archives de Seine-et-Oise, enrichi de notes, d'index et d'un dictionnaire géographique; par MM. Lucien Merlet et Aug. Moutié, membres de la Société archéologique de Rambouillet, sous les auspices et aux dépens de M. H. d'Albert, duc de Luynes. Paris, Plon, 1857-1859. 2 vol. in-4° et 1 atlas in-fol.

Le titre de ce volumineux travail indique la nature spéciale du *Cartulaire* qui en est l'objet. Ce n'est pas seulement l'étude laborieuse et l'impression d'un registre compilé dans les siècles passés par les religieux d'une abbaye, c'est la composition même de ce registre, au moyen de chartes originales recueillies de tous côtés par les éditeurs. Il n'y a pas ici de cartulaire dans le sens propre de ce mot, mais un recueil préférable par l'authenticité des documents et par leur intégrité, car on sait que les cartulaires ne sont souvent que des recueils d'extraits. On trouvera aisément des cartulaires plus curieux par l'importance et l'antiquité des pièces qu'ils offrent au lecteur, mais on n'en trouvera guère de plus satisfaisant par le soin des éditeurs, l'abondance des notes généalogiques et historiques, la multiplicité des index et le luxe de l'exécution. Il semble que les deux érudits qui se sont chargés de cette tâche, et l'illustre patron sous les auspices duquel il est publié, aient lutté pour que, d'une part la science, de l'autre cette noble libéralité qui la protége, ne demeurassent point en reste l'une avec l'autre. L'atlas que M. le duc de Luynes a fait graver pour accompagner l'ouvrage, renferme une vue de l'abbaye des Vaux-de-Cernay, un plan de ses do-

maines, un fac-simile héliographique de sa charte de fondation (1118), et douze planches de sceaux qui nous paraissent la reproduction la mieux réussie que nous ayons encore vue des monuments de ce genre pour lesquels la gravure et la lithographie ont essayé tant de systèmes divers. Les habiles graveurs à qui sont dues ces planches de sceaux sont MM. Meucci et Cormier. Le cartulaire des Vaux-de-Cernay, tel que l'ont composé MM. Merlet et Moutié, contient 1083 chartes dont 113 du XIIe siècle, 878 du XIIIe, 79 seulement du XIVe, quatre du XVe, sept du XVIe, et deux du XVIIe siècle. Suit un appendice composé de quatorze articles qui n'étaient pas de nature à figurer parmi les chartes, notamment un état des biens de l'abbaye, dressé en 1511, et un procès-verbal de la prise de possession qui en fut faite, en 1669, au nom de Jean-Casimir, roi de Pologne. Il est superflu d'insister sur les ressources qu'offre une telle collection pour l'étude; les auteurs en ont donné l'aperçu dans leur préface, et surtout dans un très-utile mais trop court *Index rerum* (t. II, p. 309), où nous remarquons les articles suivants : Guerre des Albigeois, Aqueducs, Argenterie, Investitures par tradition de divers objets, Bibliothèque, Fabrication du charbon, Construction de chemins, Donations de corps et biens à l'abbaye, Défrichements, Étaux pour les draps, Falsifications de chartes, Droit de justice, Impôt pour le mariage, Confection d'ornements d'église, Droit de passage sur les ponts, Droit de prison, Prix des biens (152 renvois), Confection d'un retable (en 1681), Commande de tableaux (en 1688), Dons de vêtements aux pauvres, Violences envers les religieux. Environ 200 pages de l'ouvrage sont consacrées aux autres Index, savoir : 1° la table de tous les noms de personnes citées dans le cartulaire; 2° celle de tous les noms de lieu; 3° un *Dictionnaire topographique* des possessions de l'abbaye. Il faut enfin signaler deux chapitres par lesquels les éditeurs ont complété leur travail; dans l'un ils ont décrit les sépultures que renfermait l'abbaye avant 1789, et dans l'autre ils ont donné la liste alphabétique des sceaux gravés, décrits, ou seulement cités dans le cartulaire.

123. — *La légende celtique* en Irlande, en Cambrie et en Bretagne, suivie de textes originaux irlandais, gallois ou bretons, rares ou inédits; par M. Hersart de La Villemarqué. Saint-Brieuc et Paris; 350 p. in-18.

Titre trop ambitieux pour un petit volume, intéressant d'ailleurs, mais qui se compose seulement d'un récit des vies de saint Patrice, de saint Kadok et de saint Hervé, suivies de treize petites pièces de vers en différents dialectes néoceltiques, sans une seule note explicative.

H. L. B.

Paris. — Imprimerie de Ch. Lahure et Cie, rue de Fleurus, 9.

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

I.

PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

TENUE LE 4 OCTOBRE 1859,

à 3 heures,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. DE ROISSY, MEMBRE DU CONSEIL.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu par le secrétaire, M. J. Desnoyers; la rédaction en est adoptée.

Le Conseil est informé de la perte regrettable que la Société vient de faire de trois de ses membres :

M. A. A. Bocquet, l'un des censeurs de la Société, mort à Grenoble, le 14 septembre.

M. J. F. Ozeray, mort à Bouillon (Belgique), le 4 août.

M. de Cayrol, mort à Compiègne (Oise).

Dans son rapport à la prochaine assemblée générale, le secrétaire présentera des notices biographiques sur ces membres.

M. le président proclame membre de la Société :

1054. M. P. J. Feret, conservateur de la Bibliothèque de Dieppe, pour cette bibliothèque, présenté, sur la demande de M. le maire de la ville, par MM. Boulatignier et Bouquet.

Le Conseil est informé que l'élève de Rhétorique qui a remporté au dernier Concours général des lycées de l'Académie de Paris le 1er prix

d'histoire et en même temps le prix fondé par la Société de l'histoire de France, est un élève interne du lycée Louis-le-Grand, M. Charles-Joseph-Fernand DAUCHEZ, de Paris. Ce jeune homme a obtenu d'autres succès, tant au Concours général qu'à son lycée.

Ouvrages offerts à la Société.

De la part de sociétés savantes :

Académie royale des sciences de Belgique :

Bulletin de l'Académie. 27e année ; 2e série, t. IV et V. Bruxelles, 1858, 2 vol. in-8. — Id., 28e année. T. IV, 1859 ; in-8.

Tables générales et analytiques du Recueil des Bulletins de la 1re série. Tomes I à XXIII, 1832-1856. — Bruxelles, 1859, 1 vol. in-8.

Compte rendu des séances de la Commission royale d'histoire. 2e série, tome XI ; et 1er et 2e bulletins du tome XII, 1858-1859. In-8.

Le chevalier au Cygne et Godefroy de Bouillon. T. III, 2e partie. Bruxelles, 1859, in-4. Cette publication, commencée par M. de Reiffenberg, est continuée par M. Borgnet.

Rymbibel Van Jacob Van Maerlant (chronique rédigée en vers flamands), éditée par M. J. David, t. II. Bruxelles, 1859, in-8.

Correspondance de Charles-Quint et d'Adrien VI, publiée, pour la première fois, par M. Gachard. Bruxelles, 1859, in-8.

Académie royale des sciences.... de Bavière :

Les documents suivants, publiés à l'occasion du centième anniversaire de la fondation de cette académie :

Monumenta sæcularia. Fr. Petrarcæ Aretini carmina incognita, etc. Monachii, 1859, in-4.

Rede bei der hundert jahrigen Stiftungsfeier der K. Akad. der Wissensch. G. L. von Maurer. Ibid., in-4.

Erinnerung an Mitglieder der Math. phys. class. C. F. P. von Martius. Ibid., 1859, in-4.

Almanach der Kon. Bayerischen Akad. der Wissenschaften für das Jahr 1859. München, 1859, in-12.

Société imp. des antiquaires de France :

Bulletin, 2e trimestre de 1859. Paris, in-8.

Société archéologique de l'Orléanais :

Bulletin, n° 33, 2e trimestre de 1859. In-8.

Société des antiquaires de la Morinie :

Bulletin historique, 30e livraison (avril-juin 1859). St.-Omer, in-8.

Société industrielle d'Angers et du département de Maine-et-Loire :

Bulletin, 29e année, 9e de la seconde série. 1858. In-8.

Société académique des sciences, arts, belles-lettres et agriculture de Saint-Quentin :

Bulletin, 3e série, t. 1er, 1855-1857, in-8.

Société de l'histoire du protestantisme français :

Bulletin, 8e année, nos 6-7, juin-juillet 1859. Paris, in-8.

De la part des auteurs :

Par M. le baron de Witte :

Notice sur Théodore Panofka. In-12.

Apollon Sminthien. In-8, 1858.

Médailles de Bonosus. In-8, 1859.

Doubles têtes. In-8.

Le jugement de Pâris-Cysix. — *De Brylus*. — In-4.

Exposé des guerres de Tamerlan et du Schah Rikh, etc., par M. Félix Neve : rapport à l'acad. roy. de Belgique, *Bull.*, t. V.

Lettre à M. Renier Chalon, président de la Société de numismatique, par M. J. de Witte, in-4.

Par M. Léonce Anquez :

Histoire des assemblées politiques des Réformés en France, 1573-1622. Paris 1859, in-8.

Par M. Kerwin de Lettenhove :

Études sur les historiens du XVe *siècle*.—*Philippe de Comines*, in-8.

Par M. d'Otreppe de Bouvette :

Causeries de salons: 3e volume, mars 1859. Liége 1859, in-12.

Essai de tablettes Liégeoises. 27e livraison, (avril).—28e livr. (mai 1859). 2 vol. in-12.

Correspondance.

M. le maire de la ville de Dieppe demande que la bibliothèque de cette ville soit abonnée, à partir du 1er janvier dernier, aux publications de la Société de l'histoire de France ; et que M. Feret, conservateur de cette bibliothèque, connu par d'importants Mémoires sur l'histoire et

l'archéologie du pays, figure sur la liste de la Société comme représentant de la ville de Dieppe. — Le Conseil a fait droit à cette demande.

Le Conseil reçoit de M. Ozeray, juge de paix à Bouillon, une lettre annonçant la mort de M. son père, membre de la Société.

Le Conseil reçoit aussi une lettre de part de la famille, faisant connaître la mort de M. Boquet, l'un des deux censeurs de la Société.

— M. Guillemot, directeur du cercle des sociétés savantes et littéraires (quai Malaquais, 7), offre de mettre ce local à la disposition de la Société pour ses réunions.

Travaux de la Société.

Le secrétaire présente l'état des impressions au 1er octobre :

Jean de Wavrin. Chroniques d'Angleterre. T. II. Feuilles 25 et 26 en bon à tirer.

Grégoire de Tours. Livre des miracles, etc. T. II; feuilles 21, 22, 23, à tirer. — La fin est composée.

Mémoires de d'Argenson, t. II; feuilles 16 à 21 chez l'auteur. M. Rathery est en mesure de fournir la copie du tome III dès que le Conseil en aura autorisé la mise sous presse.

Annuaires. — Topographie ecclésiastique, cartons 27, 28, 29, en bon à tirer; 30, 31, 32, en 2e épreuve. Placards, 8 et suivants, chez l'auteur.

Table de la liste des Saints. Feuilles 1 à 4 tirées. — 2 cartons de la euille 5, chez l'auteur.

— M. J. Desnoyers entretient le Conseil d'observations qu'il a recueillies pendant le mois de septembre, sur plusieurs gisements de silex taillés en forme de haches, dans les terrains de transport du département de la Somme, aux environs d'Abbeville et d'Amiens, question qui intéresse autant l'histoire que la géologie.

La séance est levée à 4 heures 1/2.

II.

VARIÉTÉS.

Sur la présence de silex taillés en forme de haches, dans le terrain de transport de la vallée de la Somme et des environs d'Amiens en particulier.

Note communiquée à la séance du Conseil de la Société de l'histoire de France, le 4 octobre 1859, par M. J. Desnoyers.

M. Boucher de Perthes a, le premier, il y a plus de quinze ans, attiré l'attention des savants sur ces découvertes qui lui ont fourni le sujet principal de son intéressant et ingénieux ouvrage intitulé : *Antiquités celtiques et antédiluviennes*[1], dans lequel il a établi la contemporanéité de l'homme et des dépôts diluviens du département de la Somme, surtout aux environs d'Abbeville; d'autres observateurs, particulièrement M. Rigollot[2] en 1854, et plusieurs géologues anglais et français, dans le courant de cette année 1859, ont confirmé ses découvertes. Ce sont surtout MM. Prestwich, Flower, Evans, et Lyell, qui ont récemment appelé l'attention des géologues sur la réalité de ces mélanges. M. Hébert, professeur de géologie à la Faculté des sciences de Paris l'avait pareillement observé. Peu de jours avant mon passage à Amiens, M. Gaudry, aide-naturaliste au Muséum[3], et M. Pouchet, fils du directeur du Musée de Rouen, avaient aussi étudié le dépôt de Saint-Acheul.

La localité où ces silex taillés et non polis ont été découverts en plus grande abondance est Saint-Acheul près Amiens, sur la rive gauche de la Somme. Dans le même lieu ont été reconnus également, au-dessus des graviers qui contiennent les silex taillés, des objets romains et mérovingiens, mais à la surface du sol; dans le voisinage on a aussi constaté l'existence d'une fabrique d'instruments ou coins en bronze, dits celtiques. Ces coins de bronze sont conservés dans le musée de

1. 1849-1857, 2 vol. in-8. — M. Geoffroy Saint-Hilaire a communiqué plusieurs fois à l'Académie des sciences les découvertes de M. Boucher de Perthes et des objets de sa précieuse collection.

2. *Mémoires de la Société des antiquaires de Picardie,* t. XIV, 1856.

3. M. Gaudry vient de communiquer à l'Académie des sciences les résultats des fouilles qu'il a faites à Saint-Acheul et qui ont confirmé la réalité du mélange des silex taillés et des graviers.

la Société des antiquaires de Picardie, où ils m'ont été communiqués par M. Garnier, secrétaire perpétuel de cette Société et bibliothécaire de la ville d'Amiens.

Depuis cinq ans que des instruments de silex ont été signalés, pour la première fois à Saint-Acheul, par M. Rigollot, d'après l'indication de M. Dutilleux, architecte à Amiens, on y en a découvert plus de mille, dans un espace de quelques centaines de mètres. L'examen attentif que j'ai fait de ce gisement, où j'ai trouvé, moi-même, en place dans les graviers plusieurs silex taillés en forme de haches et de coins, ou d'autres formes assez variées, dont quelques-uns sont recouverts de dendrites ferrugineuses et de concrétions calcaires, comme les graviers eux-mêmes, ne me laisse pas de doutes sur le mélange réel de ces silex taillés, dans certains graviers et sables de transport qu'on a nommés diluviens. Ces sables et graviers contiennent aussi, soit dans cette localité, soit sur d'autres points du bassin de la Somme, des ossements de mammifères d'espèces qui, pour la plupart, n'existent plus aujourd'hui, des genres Éléphant, Rhinocéros, Cerf, Bœuf, Cheval, etc., mais jamais jusqu'ici d'ossements humains. Ces terrains de transport paraissent s'être déposés antérieurement à des changements notables dans les niveaux des cours d'eau actuels, de la Somme et de ses affluents, mais non toujours dans la direction de ces mêmes eaux.

Cependant, il ne faudrait peut-être pas trop se hâter de conclure, comme on l'a fait généralement, de ce mélange incontestable dans les mêmes couches de transport des haches et des ossements, ainsi qu'on l'avait fait pour des mélanges analogues dans les limons de quelques cavernes, la contemporanéité de l'homme et des animaux d'espèces éteintes, dans cette partie de la France[1]. Les lits meubles qui les renferment sont formés de débris empruntés à plusieurs terrains de différents âges; ils ont été évidemment déposés par des cours d'eau alternativement tranquilles et violents. On trouve, en effet, dans les sables, alternant avec les graviers et formant souvent des bandes ou amas juxtaposés latéralement, une grande quantité de coquilles fluviatiles et terrestres, très-fragiles, parfaitement conservées, et qui vivent encore

1. Dans une communication que je fis à l'Académie des sciences, en 1831, j'essayai d'expliquer le mélange d'ossements humains ou d'objets travaillés, découverts dans quelques cavernes avec des débris de mammifères d'espèces détruites, sans qu'on dût en conclure leur contemporanéité. J'ai développé ces considérations dans l'article *Grotte* du *Dictionnaire universel d'histoire naturelle*, 1845. — Deux savants, membres de l'Académie des inscriptions, M. Maury (*Mémoires de la Société des antiquaires de France*, t. XXI, 1852), et M. Littré (*Revue des Deux Mondes*), ont aussi examiné cette question, qui a attiré l'attention d'un grand nombre de géologues et d'antiquaires.

dans le pays[1]. Les ossements, au contraire, sont presque toujours roulés ou brisés; tandis que le plus grand nombre des haches sont parfaitement entières et ont leurs angles à peine émoussés. Si quelques-unes semblent avoir subi l'action des eaux, d'autres, qui ont été évidemment fabriquées avec des silex déjà transportés, ont leur tranchant et leur pointe aussi nets que si elles venaient d'être taillées et paraissent n'avoir jamais servi. Tout me semble donc devoir faire supposer que la fabrique en existait dans le voisinage et qu'elles ont été enfouies dans le lit d'un courant d'eau douce, affluent de la Somme, peut-être même dans le lit de ce fleuve, quand il atteignait ce niveau. Les principaux gisements de ces graviers de transport, nommés diluviens, se trouvent surtout, quoique à des niveaux supérieurs aux cours d'eau actuels, sur les bords de vallées traversées par de petites rivières, et au voisinage de leurs confluents dans la Somme. Des surfaces considérables du terrain de craie, qui forme la base des collines et que ces graviers recouvrent çà et là, n'en présentent point de traces.

Ces dépôts de transport ne forment pas, comme on le suppose trop souvent, une grande nappe uniforme, qui aurait recouvert et enveloppé, sous l'influence d'une immense inondation, tout le terrain non-seulement de la France, mais de l'Europe et d'autres contrées. Le dépôt de limons jaunes, qui recouvre les graviers et que l'on confond sous le nom général de *Loëss*, a une épaisseur très-inégale et n'est point, à beaucoup près, un dépôt continu qui serait contemporain et uniforme dans toutes les vallées et sur tous les plateaux.

Comme celle des autres localités où des faits analogues ont été observés, la géographie physique du bassin de la Somme doit être étudiée attentivement avant de conclure définitivement l'âge du mélange. Les descriptions géologiques du département de la Somme, par MM. Buteux et Ravin, et les observations que j'ai pu y recueillir moi-même, me paraissent confirmer cette explication du dépôt des graviers de transport par des causes locales. La plupart des vallées et vallons de ce département montrent des terrasses ou rides sur leurs flancs, d'où l'on peut conclure un abaissement successif des eaux. Les graviers ne sont le plus souvent entassés que sur l'un des bords des vallées; et l'on a des traces historiques et physiques d'une élévation considérable des eaux de la Somme causée par des barrages naturels ou même artificiels.

1. A Menchourt, près Abbeville, on trouve, bien plus rarement, quelques coquilles marines d'espèces vivantes encore aujourd'hui, mêlées aux coquilles d'eau douce; mais ce dépôt est beaucoup plus rapproché de la mer, dont le flux se manifestait jusque-là dans la vallée.

La question semble donc encore fort complexe et, malgré l'assentiment de savants très-distingués, il serait peut-être prématuré de tirer des conséquences trop rigoureuses de phénomènes géologiques susceptibles d'interprétations très-diverses, soit à un point de vue exclusivement scientifique, en exagérant, outre toute mesure, l'âge de ces objets travaillés, soit en y voyant des vestiges du déluge de la Bible, à l'appui de croyances religieuses que leur origine sacrée doit faire reposer sur des bases moins variables que les observations et les opinions des géologues.

Des circonstances physiques, locales, mieux appréciées, pourront fournir un jour des explications naturelles, beaucoup plus simples. Entre autres faits propres à expliquer ces mélanges, j'indiquerai le fait bien connu de petites rivières dont le cours est momentanément souterrain. C'est dans des graviers analogues à ceux de Saint-Acheul que la Rille et l'Iton se perdent, pendant plusieurs lieues, sur les plateaux crétacss des environs de Laigle (département de l'Orne).

Je ne serais donc pas étonné que ces silex taillés du bassin de la Somme ne fussent, en partie, les armes et les outils des Gaulois de la grande tribu des *Ambiani*, dont César a parlé, ainsi que des *Bellovaci*, comme des plus puissantes et des plus populeuses de la Belgique, ou tout au moins de leurs ancêtres. On rencontre fréquemment beaucoup de ces mêmes haches, les unes polies, les autres brutes, dans des sépultures, dans des camps ou *Oppida* gaulois, et près de monuments celtiques, Dolmens ou Menhirs, qui sont évidemment postérieurs à toute grande catastrophe diluvienne. On en a même trouvé des fabriques, ainsi que je présume qu'a été l'amas de Saint-Acheul, mais sans traces de remaniement postérieur par les eaux. Les dépôts découverts sur le mont Catenoy, près Clermont (département de l'Oise), et près de Thury en Valois, sont, sous ce rapport, des plus remarquables.

Extrait d'une lettre de M. Parent de Rosan à M. le président de la Société de l'Histoire de France, sur le Journal inédit de Hardy.

(Voir Séance du Conseil du 2 août 1859).

« Dans le rapport de M. J. Desnoyers à la dernière assemblée générale de la Société, je vois que M. Edmond Dupont s'occupe encore du projet de publier le Journal de Hardy, et je regrette, avec lui, que le comité ne se décide pas à prendre sous son patronage cette publication, complément serieux du Journal de Barbier, avec moins de har-

diesse, ou de cynisme. La véracité de Hardy est incontestable, quoiqu'il se serve fréquemment des expressions dubitatives de La Motte-Goulas : « le bruit court, — l'on dist, — l'on croit, — l'on a creu. »

« Quant au nouvel auteur, à qui l'on attribue le journal de 1764 à 1789, la question, sans doute, n'intéresse plus la Société, cependant, je demande la permission d'appuyer la tradition qui nomme son auteur Hardy, et non Lottin.

Nulle part le manuscrit n'est signé; mais, sous la date du 1er mars 1780, l'auteur se révèle à demi, en énonçant qu'il vient d'écrire une lettre au rédacteur du Journal de Paris, pour recommander le projet d'établissement d'un hospice (l'hospice Cochin), sur la paroisse Saint-Jacques-du-Haut-Pas. Il signe la copie : S. P. H. L. J'ouvre le Journal de Paris, et j'y trouve sa lettre avec les mêmes initiales. Il s'agit de les interpréter.

Je crois qu'elles représentent la signature de : S. Siméon, P. Prosper, H. Hardy, L. Libraire.

Examinons maintenant l'opinion de M. Rathery, qui attribue le Journal de 1764 à 1789 au libraire imprimeur Lottin.

L'Almanach royal mentionne deux frères Lottin, membres, ainsi que Hardy, de la chambre syndicale de la librairie et imprimerie. Lottin aîné mort en 1793, se prénommait Augustin-Martin, et Lottin jeune, assassiné en 1812, se prénommait Antoine-Prosper. (Biogr. univ. Michaud, t. XXV, p. 85).

Ces deux frères ont écrit plusieurs ouvrages; je n'en trouve aucune mention dans le Journal, et leurs prénoms ne correspondent nullement aux initiales de Hardy, notre auteur.

Sous la date du 30 avril 1780, Hardy rapporte les détails de l'inhumation de Claude-Joseph-Dorat, poëte et bel-esprit, en l'église de Saint-Séverin, « sa paroisse et la mienne. » C'était également la paroisse de Barbier. Sans aller plus loin, interrogeons Lottin l'aîné, lui-même. Dans son catalogue chronologique des libraires et des imprimeurs de Paris depuis l'an 1470 (in-8, 1789, chez Jean-Roch Lottin de Saint-Germain, rue Saint-André-des-Arts), Lottin l'aîné nous apprendra que Hardy se prénommait Siméon-Prosper, et qu'il demeurait rue Saint-Jacques (p. 77 et 227).

« Siméon-Prosper Hardy, natif de Paris, fut reçu libraire le 15 mai « 1755, épousa, le 16 août 1757, Élisabeth, fille de Louis-Augustin « du Boc, libraire. Il fut adjoint au syndic de la librairie du 26 juin « 1771 au 30 juin 1773, et depuis.... etc. »

Bon ou mauvais, le Journal anecdotique, de 1764 à 1789, est donc l'ouvrage non d'Augustin-Martin Lottin, non d'Antoine-Prosper Lottin,

non de Jean-Roch Lottin de Saint-Germain, mais de *Siméon-Prosper Hardy*, reçu *libraire* en 1755. »

Documents concernant les Arts. — Table chronologique des ARCHIVES DE L'ART FRANÇAIS.

(*Suite.*)

1692. Prix du tableau représentant Jésus-Christ donnant les clefs à saint Pierre, peint par *Antoine Ranc* et *Charmeton* pour l'église Saint-Pierre de Montpellier, III, 125.

1693 (2 janvier). Brevet de logement au Louvre en faveur de *Nicolas Bailly*, peintre en miniature, I, 239-240.

— (2 janvier). Brevet de logement au Louvre en faveur de *Jean Le Moine*, peintre de grotesques et d'ornements, I, 240-241.

— (2 janvier). Brevet de logement au Louvre en faveur de la fille d'*Étienne le Hongre* le sculpteur, I, 241-242.

— (20 janvier). Brevet de *Sébastien Leclerc*, comme graveur ordinaire du roi, III, 269.

— (20 janvier). Lettre de *Pierre Puget*, relative au bas-relief d'Alexandre et Diogène, IV, 308-309.

— (20 août). Brevet du peintre *Michel Serre*, à la charge de peintre des galères du roi au port de Marseille, I, 333-337.

— (29 octobre). Brevet d'*Étienne Baudet*, comme graveur ordinaire du roi, III, 270.

— (12 décembre). Brevet de logement au Louvre en faveur d'*Augustin-François Bidault*, horloger, I, 245-246.

1694 (16 janvier). Lettre du sculpteur *Pierre Puget*, II, 238-239.

— (16 février. Brevet de logement au Louvre en faveur d'*Étienne Baudet*, I, 246.

— (22 mars). Lettre du sculpteur *Pierre Puget*, II, 239-240.

— (22 août). Brevet de la survivance du logement au Louvre d'*Isaac Thuret*, horloger, en faveur de son fils *Jacques Thuret*, I, 247.

— (28 décembre). Acte de décès de *Pierre-Paul Puget*, IV, 310.

— Note biographique sur le sculpteur *Louis Leconte*, né à Boulogne, près Paris, III, 73-74.

1696 (13 février). Lettre de Jean-François Félibien, relative au payement de la capitation de *Philippe de la Hire*, V, 382.

— (16 juillet). Quittance de *Claude Audran* pour des travaux de peinture faits à l'hôtel de la duchesse de Bouillon, III, 96.

1697 (24 février). Brevet de survivance du logement au Palais-Royal de *Jean le Couvreur*, arquebusier, accordé à sa femme et à son fils *Philippe le Couvreur*, III, 286.

— (2 mars). Lettre du sculpteur *Girardon*, III, 128.

— (29 juillet). Brevet d'un second logement au Louvre en faveur du peintre *Antoine Coypel*, I, 247-248.

1698 (27 avril). Brevet de logement au Louvre en faveur du graveur *Étienne Baudet*, I, 248-249.

— (27 avril). Brevet de logement au Louvre en faveur du sculpteur *Antoine Coysevox*, I, 250.

— (27 avril). Brevet de logement au Louvre en faveur du graveur *Jean Mauger*, I, 250-251.

1698. Mémoire pour Pierre Crozat, écuyer, contre *Charles Boulle*, sur sur la non-livraison d'ouvrages à lui commandés, IV, 329-332.

1698-1735. Pièces et documents sur les travaux exécutés par le peintre *Claude-Charles* pour les ducs de Lorraine, IV, 113-126.

1699. Lettres de N. Huet, évêque d'Avranches, et de M. de la Bretonnière sur le graveur *Michel Lasne*, I, 39-48.

1700 (8 mars). Acte de naissance à Nîmes du peintre *Charles-Joseph Natoire*, II, 263.

— (29 juin). Lettre du peintre *Antoine-René Houasse*, directeur de l'École de France à Rome, sur l'entrée de l'ambassadeur français dans cette ville, II, 205-207.

— (21 septembre). Brevet de la charge de l'un de ses dessinateurs de jardins accordé par le roi à *Charles Dufresny de Rivière*, l'auteur comique, III, 276-277.

— Note des tableaux faits par *Lafosse*, *Jouvenet*, *Coypel et Boulogne l'aîné*, pour le château neuf de Meudon, III, 46-48.

1701 (12 juillet). Acte de décès du moine miniaturiste *Jean Maillet*, V, 269.

1702-1704. Lettres de Chamillart, de Pontchartrain, et de *Mansart*, à propos des poursuites exercées contre *Boulle* par ses créanciers, IV, 332-333.

1702 (vers). Prix des tableaux ordonnés à *Gabriel Blanchard* pour l'hôtel de Soubise, à Paris, II, 145-148.

1704 (4 janvier). Acte de décès de Jeanne Humbelot, veuve du peintre *Nicolas Le Brun*, III, 186.

— (1er mars). Lettre du sculpteur *Guillaume Coustou*, relative au peintre *Houasse*, son beau-père, III, 142-143.

— (29 juin). Acte de décès d'une fille du graveur *Jean Chaufourier*, IV, 224.

— (16 novembre). Marché passé entre le sculpteur *Antoine Coysevox*,

de Lyon, et Louis de Lorraine, comte d'Harcourt, pour le tombeau à élever à son père dans l'abbaye de Royaumont, IV, 169-176.

1705 (janvier). Lettre d'*Hyacinthe Rigaud* à M. de Gaignières, sur le portrait de M. de Puyzieulx, I, 158-159.

1707-1709. Mémoire de portraits faits par *Pierre Gobert* pour le duc de Lorraine, V, 87-91.

1708 (17 août). Brevet de logement au Louvre pour *Philippe Magnier*, sculpteur, III, 219.

— (20 août). Acte de mariage du peintre *Gabriel Allegrain*, III, 109-110.

1708. Mémoire de *Nicolas Coustou* sur les sculptures faites par lui pour le roi, aux Invalides, à Versailles et à Marly, III, 138-142.

1709 (25 octobre). Lettre du peintre *Charles-François Poerson*, directeur de l'école de France à Rome, II, 150-152.

1710 (11 octobre). Acte de naissance du sculpteur *Christophe-Gabriel Allegrain*, III, 110.

1711 (14 septembre). Marchés de *Claude de La Fosse* et de *Louis de Boulogne* pour les tableaux de l'histoire de la Vierge au chœur de Notre-Dame de Paris, IV, 213-214.

— (26 octobre). Lettre de *J. G. Flemalle* sur son oncle le peintre *Bertholet Flemael*, I, 49-50.

1712 (16 février). Acte de baptême d'un fils du peintre *Nicolas Boulogne*, III, 179.

1714 (11 mai). Acte de décès du sculpteur *Pierre Legros*, V, 191-192.

Louis XV.

1715 (11 octobre). Brevet de logement accordé aux Tuileries à *Benoît Massou*, sculpteur, et à *Nicolas Besnier*, orfèvre, III, 227-228.

1716 (25 janvier). Lettre de M. de la Vrillière envoyant les brevets de logement au Louvre du sculpteur *Frémin* et du peintre *Nocret*, I, 251.

(12 mai). Acte de mariage de *François-Joseph Lancret*, graveur, III, 179.

1717 (4 janvier). Brevet de *Louis Simoneau* comme graveur ordinaire du roi, III, 271.

1719 (14 août). Quittance par *Antoine Vateau* d'un tableau fait pour le Régent, IV, 112.

— Lettres d'*Antoine Vateau* à Gersaint et à M. de Jullienne, II, 208-213.

1720. Inventaire sommaire du cabinet de *Boulle*, rédigé à la suite de l'incendie du 30 août 1720, IV, 334-349.

1721 (10 octobre). Lettre de *Rosalba Carriera* envoyant à Antoine Coypel ses morceaux de réception à l'Académie de Paris, II, 242-244.

1730 (8 juin). Lettre de l'architecte *Germain Boffrand*, de Nantes, sur l'architecte de Chambord, IV, 78-80 et 406.

1730 (vers). Mémoire de payement de la statue de l'Amour d'*Edme Bouchardon*, I, 162-168.

1750 (?) Lettre de *Charles-Nicolas Cochin* sur les peintres italiens contemporains, I, 169-176.

— Billet de *Charles-Nicolas Cochin* à *Belle*, le fils, sur les procédés de peinture employés par *Chardin*, II, 128.

1750-1761. Correspondance entre le peintre *Charles-Joseph Natoire* et Antoine Duchesne, prévôt des bâtiments du roi, II, 246-304.

1751 (2 décembre). Acte de naissance, à Saint-Arnault en Yvelines (Seine-et-Oise), du peintre de marines *Jean-François Hue*, V, 192.

1752 (13 mai). Lettre de Grosley à *Lepicié*, sur l'origine de la famille des deux *Mignard*, I, 329-330.

— (17 mai). Acte d'enterrement du peintre de portraits *Robert le Vrac Tournière*, extrait des registres de Saint-Pierre de Caen, I, 70.

1753 (10 janvier). Lettre de *Pierre-Paul Puget* au P. Bougerel, relative à un tableau de son père *François Puget*, fils du fameux sculpteur *Pierre Puget*, I, 331-332.

1753-1775. Itinéraire, lettres, notes personnelles et quittances de *Joseph Vernet* pour sa suite des ports de France, IV, 139-167.

1754 (27 juin). Lettre de *Jean-Marc Nattier*, IV, 77.

1755 (mai). Épitaphe du peintre *J. B. Oudry*, et extraits de pièces de procédures faites à la suite de sa mort, V, 270-272.

— (25 juin). Brevet de la réception de *Jean Chaufourier* à l'Académie de peinture, IV, 350-351.

— 11 octobre). Lettre du peintre *Joseph Vernet*, recommandant son beau-frère, sculpteur à Avignon, I, 304-306.

1759 (27 janvier). Acte de baptême où figure le peintre *Nicolas Lancret*, III, 180.

1761 (4 novembre). Lettre du graveur lyonnais *Jean-Jacques de Boissieu* au graveur *Wille*, I, 432-434.

1764-1788. Extraits des notes de dépenses et recettes de *Joseph Vernet*, relatifs aux tableaux qui lui étaient commandés, III, 333-364.

1765 (27 septembre). Lettre de M. Bertin au marquis de Marigny en lui envoyant le brevet de *Boucher* à la charge de premier peintre du roi, I, 252.

1765. Réclamation de *François-Thomas Germain*, orfèvre du roi, après avoir été dépossédé de son logement au Louvre, I, 252-256.

1770 (vers). Réclamation à l'empereur d'Autriche du sculpteur *Sigisbert Michel* contre le roi de Prusse Frédéric, à propos du non payement des ouvrages qu'il avait faits pour lui, I, 177-180.

1771 (23 décembre). Prix du plafond peint par *Vien* pour la cour des aides, à Montpellier, III, 126.

1771. Mémoire du bas-relief représentant une bacchanale d'enfants exécutée par *Félix Lecomte* pour le pavillon de Mme Du Barry, à Lucienne, I, 270-272.

1772 (12 octobre). Acte de naissance du peintre *Charles-Paul Landon*, né à Nonant, près d'Alençon, II, 348-349.

1773 (mai). Lettre du peintre *J. B. Descamps* à Bernardin de Saint-Pierre, I, 207-213. — (Voir V, 219-221, une lettre sans date de *Nicolas Cochin à J. D. Descamps*.)

1773 (14 août). Lettre de *Joseph Vernet* à M. de Marigny pour lui recommander son frère, peintre d'ornements, et le sculpteur *Guibert*, son beau-frère, V, 200-201.

1774 (24 avril). Lettre du peintre *Maurice Quentin de la Tour*, II, 148-149.

Louis XVI.

1775 (28 juillet). Vers envoyés à *Papillon* par le chevalier de Curel, artiste-amateur de la gravure en bois, III, 94-96.

1777 (8 novembre) Extrait du procès-verbal de la séance de l'Académie de peinture relatif à une communication sur la peinture sur verre faite par M. *Plumeau de Petit*, IV, 199.

1778 (22 décembre). Acte de décès du peintre *Simon-Mathurin Lantara*, V, 190-191.

1778-1814. Lettres du peintre *Louis David* et documents relatifs à plusieurs de ses ouvrages, I, 339-356.

La fin au prochain numéro.

III.

BIBLIOGRAPHIE.

124. — *Monographie de l'ancienne abbaye royale de Saint-Yved de Braine*, avec la description des tombes royales et seigneuriales renfermées dans cette église ; par Stanislas Prioux. Ouvrage orné de 27 planches dont douze sur acier, six en chromolithographie et neuf en lithographie tirées en histre. Paris, Vict. Didron ; Caudrilier, 1859 ; 104 pages, in-folio (40 fr.).

Ce livre est remarquable, surtout par ses planches dont quelques-unes sont magnifiques. Le texte n'en a pas moins été l'objet de tous les soins de l'auteur,

qui s'est attaché avec une sorte de zèle patriotique, à tracer en grand détail l'histoire de la vénérable église de Saint-Yved depuis son origine jusqu'à nos jours. Cet édifice roman, où l'ogive est encore presque insensible, et dont tous les architectes admirent l'ordonnance pleine de noblesse et d'harmonie, est d'autant plus intéressant à considérer qu'on sait exactement l'époque de sa construction ; elle eut lieu dans l'intervalle des années 1180 à 1216. Saint-Yved était célèbre par le nombre des riches sépultures qu'elle renfermait et qui peu à peu, au souffle des révolutions successives, ont fini par disparaître entièrement. On n'en a plus que des descriptions et des dessins que M. Prioux a recueillis jusqu'en Angleterre, dans ce fameux recueil de 1500 planches, réunies en 16 vol. in-fol. et provenant de la collection Gaignières que la France a laissé passer à la bibliothèque Bodleïenne d'Oxford, d'où il ne peut plus sortir. Les principaux personnages dont les sépultures se trouvent décrites dans le volume sont : Agnès de Baudiment dame de Braine, mariée en 1152 à Robert Ier, comte de Dreux, frère du roi Louis VII ; Robert II comte de Dreux et de Braine, son fils, mort en 1218 ; Philippe de Dreux (+), évêque de Beauvais, frère du précédent ; Robert III comte de Braine, fils aîné de Robert II ; Pierre de Dreux dit Mauclerc, duc de Bretagne, mort en 1250 ; Alix (+) femme du précédent et Yolande de Bretagne (+) sa fille, morte en 1272 ; Robert de Dreux et Clémence de Chateaudun (1213-1266) ; Marie de Bourbon (+) femme de Jean Ier, fils de Robert III ; Simon, comte de Rouci et de Braine (+), mort en 1392 et Marie de Chastillon (+) sa femme ; Hugues, comte de Rouci et de Braine (+), mort en 1395, et Blanche de Couci (+) sa femme ; Simon de Rouci, mort en 1402 et Hugue de Rouci en 1412 ; Charles de Saluces, mort en 1406 ; Jean, comte de Rouci et de Braine, mort en 1415. Nous avons marqué d'une croix (+) celles de ces tombes qui étaient en cuivre émaillé de diverses couleurs et dont M. Prioux a reproduit des représentations peintes qui sont d'admirables chromolithographies, mais qui font plus d'honneur encore aux artistes du moyen âge, premiers auteurs de ces beaux ouvrages. Le tombeau de Marie de Bourbon, par exemple, représentait cette princesse couchée dans une niche ogivale que soutenait un soubassement orné de trente-six figurines d'un pied de haut, représentant autant de princes et princesses ses alliés et portant chacun au-dessus de leur tête un écusson émaillé à leurs armes. Le cadre de la niche était formé d'un riche bandeau, de cuivre comme tout le reste du tombeau, mais incrusté de pierres précieuses.

H. L. B.

Paris. — Imprimerie de Ch. Lahure et Cie, rue de Fleurus, 9.

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

I.

PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

TENUE LE 8 NOVEMBRE 1859.

Procès-verbal adopté le 7 décembre.

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. J. QUICHERAT, L'UN DES DEUX VICE-PRÉSIDENTS.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu par le secrétaire, M. J. Desnoyers; la rédaction en est adoptée.

M. le président proclame membres de la Société, après avoir soumis leur nomination à l'approbation du Conseil :

1055. M. Julien Travers, professeur honoraire à la Faculté des lettres de Caen, secrétaire de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de cette ville, rue des Chanoines, nº 10.

Correspondant à Paris, M. Boulatignier.

1056. M. Adolphe Oursel, avocat à Rouen.

Correspondant à Paris, M. Guignot, rue Blanche, nº 70.

1057. M. Cavé-Boulenger, inspecteur des théâtres, rue de Suresnes, nº 5.

Les deux premiers nouveaux sociétaires sont présentés par MM. Boulatignier et de Bouis; le troisième par MM. Boulatignier et Alfred Blanche.

Ouvrages offerts à la Société.

De la part de sociétés savantes :

Société des antiquaires de France :
Bulletin. 1859, 2e trimestre, in-8.

Société des antiquaires de Picardie :
Bulletin. 1859, n° 2, in-8.

Société archéologique de Béziers :
Bulletin. 2e série, tome Ier, 2e livraison, 1859, in-8.

Société archéologique du Limousin :
Bulletin. Tome IX, 2e livr., 1859, in-8.

Société d'agriculture, etc., de Rochefort :
Travaux. Ann. 1858-1859. 2e série.

Société des sciences morales, des lettres, etc. de Seine-et-Oise :
Mémoires. Tome, V, 1859, Versailles, in-8.

Société d'agriculture, des sciences, arts et belles-lettres du département de l'Aube :
Mémoires. 2e série, tome X, nos 49 et 50, 1er et 2e trimestres de 1859, Troyes, in-8.

Société de l'histoire de Belgique :
Mémoires de Jacques de Wisenbeke, avec une introduction et des notes, par C. Rahlenbeck. Bruxelles, 1859, 1 vol. in-8.

Procès-verbal de l'Assemblée générale de la Société de l'histoire de Belgique. Bruxelles, 1859, in-8.

De la part des auteurs :

Histoire de la ville de Montdidier, par M. Victor de Beauvillé. Paris, 1857, 3 vol. in-4, avec fig.

Uxellodunum, par M. Paul Bial. Besançon, 1859, in-8. Ce mémoire est offert par M. J. Quicherat, au nom de l'auteur.

L'enlèvement innocent, ou la retraite clandestine de M. Le Prince et Mme La Princesse hors de France, 1609-1610, par Claude Enoch Virey ; publié par M. Eugène Halphen. Paris, 1859, in-12. (Coll. de pièces rares édit. par M. Aubry.)

Émailleurs et Émaillerie de Limoges, par M. Maurice Ardant. Isles, 1855, in-12.

Additions au mémoire de M. Vallet de Viriville, intitulé : Observations sur l'ancien monument érigé en l'honneur de la Pucelle ; in-8. (Soc. des ant. de France, 1859.)

Pasigraphie mittels arabischen Zahlzeichen ein Versuch von Moses Paie.

Rapport (au comité des travaux historiques) sur les communications faites par divers correspondants du ministère, et particulièrement sur la culture du mûrier et des vers à soie, au commencement du XVIIe *siècle,* par M. J. Desnoyers, membre du comité. Extr. de la *Revue des sociétés savantes.* Paris, 1859, in-8.

Rapport fait à la section d'histoire et de philologie du comité impérial des travaux historiques sur les mémoires (1858-1859), *et le Bulletin* (1856-1858) *de la Société des antiquaires de Picardie ;* par M. J. Desnoyers, membre du Comité. Extr. de la *Revue des sociétés savantes.* Paris, 1859, in-8.

Correspondance.

MM. de Royer, premier vice-président du Sénat ; Stourm, conseiller d'État, directeur général de l'administration des postes ; prince de Bauffremont ; vicomte du Martroy, conseiller d'État ; H. Pascalis, maître des requêtes ; Faré, maître des requêtes ; L. Aucoc, auditeur ; Ludovic Halévy, chef de bureau au ministère de l'Algérie et des colonies ; E. Reverchon, avocat au conseil d'État, adressent au Conseil des remercîments de leur admission au nombre des membres de la Société.

D'autres lettres de remercîment ont été adressées à M. Boulatignier par plusieurs des membres qu'il a présentés à la dernière séance du Conseil.

— M. Larcher de Coupigny (de Dieppe) remercie de nouveau le Conseil de sa nomination au même titre. Une lettre qu'il avait adressée précédemment n'est pas parvenue à la Société.

— M. Mouttet, secrétaire général de la Société des sciences, des lettres et arts du département du Var, séant à Toulon, demande que cette Compagnie soit admise parmi les sociétés correspondantes de la Société de l'Histoire de France. Il annonce l'envoi prochain du volume de 1859 de son Bulletin et de tous les volumes antérieurs qui ne seraient pas épuisés.

— M. Eug. Halphen fait hommage de l'ouvrage ci-dessus indiqué : *L'enlèvement innocent*, etc.

Travaux de la Société : — Administration.

Le secrétaire présente l'état des impressions :

Grégoire de Tours ; livres des miracles, etc. T. II : 27 feuilles sont tirées ; feuilles 28 et 29, terminant le volume, en épreuves chez M. H. Bordier.

Mémoires de d'Argenson. T. II ; feuilles 15 à 21 en bon à tirer. On compose la fin de la copie du volume, remise par M. Rathery.

Annuaires.

Topographie ecclésiastique. Feuilles 10 et 11 à tirer ; placards 8 à 14, devant former les cartons 34 et suivants, chez M. Desnoyers.

Table de la liste des Saints. 4 feuilles sont tirées ; la feuille 5 est en correction, chez M. Dupont. La composition sera terminée le 10 de ce mois.

— Sur la proposition de M. le comte de Montalembert appuyée par plusieurs autres membres, les séances du Conseil auront lieu à 3 heures 1/2 ; plusieurs membres du Conseil étant empêchés d'y assister en raison de l'heure de la séance de l'Académie française et de celle à laquelle ferme la Bibliothèque impériale.

Le Conseil s'occupe de divers objets d'administration.

La séance est levée à 4 heures 1/2.

II.

VARIÉTÉS.

Documents concernant les Arts. — Table chronologique des ARCHIVES DE L'ART FRANÇAIS.

(*Suite et fin.*)

1780 (28 juin). Quittance d'un tableau fait par *Joseph Vernet* pour M. Girardot de Marigny, V, 202.

— (15 octobre). Lettre du baron de Joursanvault à *J. G. Wille* pour lui recommander *Prudhon* et *Claude Ramey*, V, 99-102 et 171, 172.

1781 (1er mai). Lettre du maréchal de Mouchy en faveur du peintre de bataille *J. P*, *Lepaon*. I, 181, 182.

1784 (29 décembre). Lettre du peintre *J. B. M. Pierre* sur l'acquisition, faite par le roi, d'un tableau de Pannini, etc., II, 214-216.

1784 (vers). Lettre de *Prudhon* à M. de Joursanvault, II, 313-320.

1784-1787. Lettres écrites par *Pierre Prudhon* à MM. Devosge et Fauconnier, pendant son voyage d'Italie, V, 97-170.

1786. Lettre du peintre *J. B. Huet*, IV, 200.

1787 (17 avril). Lettre du sculpteur *Pierre Berruer* à M. d'Angevilliers, I, 338.

— (1er août). Lettre du peintre *Germain Drouain*, écrite de Rome à son maître, *Louis David*, I, 314-318.

1787-1817. Documents relatifs à *Anne-Louis Girodet-Trioson*, III, 19-36.

1788 (février). Épitaphe du peintre *Germain Drouais*, à l'église de Santa Maira in Via Lata, à Rome, I, 140.

— (15 décembre). Lettre de *J. B. M. Pierre* sur la mort du restaurateur des tableaux du roi, *Godefroy*, et sur le sieur *Martin* par lequel on pourrait le remplacer, II, 217-221.

1789 (18 novembre). Lettre de *Pierre Prudhon* à M. Devosge, V, 161-164.

1790. Inventaire des tableaux qui se trouvaient aux chartreux de Paris, IV, 215-224 et 402.

1791 (20 août). Lettre par laquelle le peintre *David* accepte d'être l'un des six commissaires pour le salon de 1791, V, 350.

1792 (vers). Mémoire du peintre *Jean-Baptiste Greuze* contre sa femme, II, 163-172.

1793 (9 avril). Pièce relative à la destruction de la statue équestre de Louis XIV, à Rennes, ouvrage de *Coyzevox*, V, 261-264.

1793. Inventaire des objets d'art qui étaient au grand couvent des Carmélites de la rue Saint-Jacques, III, 81-93.

1793. Note sur les changements faits au cabinet des médailles pour le purger de ce qui avait rapport à l'ancienne tyrannie, par le citoyen Conitreau, employé au cabinet, III, 74-78.

1er messidor an II (19 juin 1794). Lettre de *J. M. Vien* sur sa composition du triomphe de la République, I, 191, 192.

22 prairial an IV (10 juin 1796). Lettre du général Bonaparte au citoyen *Wicar*, peintre, V, 40.

2 germinal an VII (22 mars 1799). Lettre de *P. Cartellier* au président de la Société des Amis des Arts, IV, 362.

? Lettre de *Hubert Robert* à la Société des Amis des Arts, V, 73.

? Lettre de *Swebach* au président de la Société des Amis des Arts, IV, 96.

? Lettre de *Jean-Louis Demarne* à Barbier l'aîné, IV, 23.

10 pluviôse, an VIII (30 janvier 1800). Lettre du sculpteur *François*

Lemot, relative à une statue couchée de la Contemporaine (Ida Saint-Elme), V, 203.

20 thermidor, an XII (18 août 1803). Lettre écrite de Rome à *François Gérard* par *Pierre-Narcisse Guérin*, II, 177-184.

7 vendémiaire, an XII (30 septembre 1803). Lettre de *Prudhon* à M. *Denon*, IV, 127, 128.

1805-1832. Lettres adressées à *J. B. Isabey* par l'impératrice Joséphine, *Louis David*, l'impératrice Marie-Louise, M. *de Forbin*, la reine Hortense, *François Gérard*, Alexandre Duval et *Pierre Guérin*, IV, 105-112.

1806 (27 mars). Lettre de M. *Denon* à *François Gérard*, relative à la commande de son tableau de la bataille d'Austerlitz, II, 185, 186.

— (2 novembre). Lettre de M. *Denon* à *Gérard* à propos de son tableau de la bataille d'Austerlitz, III, 143.

1807 (25 septembre). Lettre de *J. G. Moitte*, relative à un projet de tombeau à élever au général Leclerc, IV, 352.

1808 (2 février). Lettre de *J. B. Regnault* sur un portrait équestre du général Kléber, IV, 137.

— (19 juin). Lettre de *David* relative à ses tableaux du sacre de l'empereur et de la distribution des aigles et à ceux projetés de l'intronisation et de l'arrivée à l'hôtel de ville, IV, 33-40.

1809 (23 mars). Lettre du graveur *Jean Baptiste Grateloup* à M. Joly, garde du cabinet des estampes, V, 204-207.

— (23 septembre). Lettre de l'empereur Napoléon à M. *Denon* sur l'école de France à Rome, III, 79.

1810 (9 août). Lettre du peintre *Landon* relative à la patrie du sculpteur du XVIe siècle *Jean Goujon*, II, 350-352.

1812 (10 septembre). Lettre de M. de Bausset à *François Gérard* sur son portrait du roi de Rome, II, 187, 188.

1813 (décembre). Lettre de Seroux d'Agincourt à Castellan sur l'inscription et le buste du *Poussin* qu'il avait fait placer en 1782 dans l'église de San Lorenzo in Lucina, à Rome, I, 142, 150.

1815 (12 mai). Lettre d'*Antoine-François Gros* à *François Gérard*, II, 245.

1818. Notice historique, signée par Mme *Carle Vernet* (elle est de M. Feuillet) sur son père le graveur *Jean-Michel Moreau*, mort en 1814, I, 183-190.

1818-1824. Fragments de lettres du peintre *Robert Lefèvre*, II, 172-176.

1821 (6 mai). Lettre de *Th. Géricault* à M. *Horace Vernet*, II, 189-192.

1822 (14 mai). Lettre de *Géricault* relative à un tableau de Notre-

Dame des Douleurs qu'il fit exécuter par M. *Eugène Delacroix*, III, 314, 315.

1822-1824. Lettre du comte *de Forbin* relative à l'acquisition par le gouvernement du Naufrage de la Méduse par *Géricault*, I, 71-81.

1823 (5 juin). Lettre de M. *de Forbin* à *Gérard*, sur la candidature à l'Institut du peintre *François-Marius Granet*, V, 208.

1824 (23 juillet). Lettre du peintre *Léopold Robert* à M. *de Forbin*, II, 222-224.

1828 (16 avril). Extrait mortuaire du peintre espagnol *Francesco Goya y Lucientes*, mort à Bordeaux, où il s'était retiré, I, 319-320.

1830. Épitaphe moderne posée par M. de Chateaubriand au *Poussin*, dans l'église de San Lorenzo in Lucina à Rome, I, 140-141.

1840. Épitaphe moderne posée dans l'église de la Trinité du Mont à Rome, en l'honneur du peintre *Claude Gellée*, I, 138.

1853 (21 décembre). Dernière lettre de Visconti, III, 80.

LISTES DIVERSES.

Liste des argentiers et des émailleurs de Limoges, III, 375-383.

Note sur les artistes Avignonais depuis le XIIIe siècle jusqu'à la fin du XVIIe, IV, 177-188.

1608-1765. Logements accordés à des artistes et à des artisans sous la grande galerie du Louvre, I, 193-256 ; III, 189-221 et 312-314.

1648-1793. Liste chronologique des membres de l'Académie de peinture et de sculpture, depuis son origine le 1er février 1648 jusqu'au 8 août 1793, jour de sa suppression, I, 357-418.

1648-1775. Liste des morceaux de réception des membres de l'ancienne Académie de peinture, sculpture et gravure, de 1648 à 1793, avec l'indication de l'emplacement actuel d'un certain nombre de ces ouvrages et disposée dans l'ordre alphabétique des noms de leurs auteurs, II, 353-391.

1663-1857. Liste des élèves de l'ancienne École académique et de l'École des beaux-arts qui ont remporté les grands prix de peinture, sculpture, architecture, gravure en taille-douce, gravure en médailles et pierres fines, et paysage historique, V, 273-333. — (Les Archives compléteront ces trois listes par celles des prix d'académie peinte, de têtes d'expression et par celles des petits prix de quartier.)

1671-1793. Liste chronologique des membres de l'Académie d'architecture depuis sa fondation, le 31 décembre 1671, jusqu'au 8 août 1793, jour de sa suppression, I, 419-424.

1682-1850. Épitaphe d'artistes français inhumés dans l'église Saint-Louis des Français à Rome, V, 31-39.

— Notice généalogique sur les *Tardieu*, les *Cochin* et les *Belle*, peintres et graveurs, IV, 49-68.

FIN.

III.

BIBLIOGRAPHIE.

125. — *L'Abbaye du mont Saint-Éloi.* 1068-1792; par Adolphe de Cardevacque. In-4, xvii-244 p. Arras, imp. et lib. Brissy.

126.—*L'Alsace romaine.* Étude archéologique, avec deux cartes, par A. Coste, juge au tribunal civil de Schlestadt. Mulhouse, Risler; Paris, Hachette et Durand. In-8, 136 pages (5 fr.).

Ce travail est particulièrement consacré à l'étude des voies romaines de l'Alsace et à la recherche de ce qu'ont pu devenir, pendant le moyen âge, soit les grandes voies militaires ou consulaires, soit les chemins d'une moindre importance, que l'auteur appelle « voies publiques vicinales » de l'empire. Quant aux deux cartes, l'une est un croquis de l'Alsace romaine; l'autre, beaucoup plus importante, est un essai, réduit à l'arrondissement de Schlestadt, de ce que pourrait être une carte des antiquités romaines de la Gaule. On y trouve indiqués le nom, la position, la grandeur, jusqu'à la forme des localités actuelles; les routes, limites et élévations de terrain, le tout en noir; puis, par des couleurs diverses, les voies et ruines romaines, les voies et ruines indéterminées; les cours d'eau; enfin, par des signes spéciaux, les villes, les stations, les colonnes, les mosaïques et les bains de l'époque romaine. Quel que soit le mérite de cet opuscule, son opportunité n'est pas douteuse.

127. — *Antiquités religieuses du diocèse de Soissons et Laon.* Ouvrage contenant beaucoup de renseignements sur l'histoire générale de l'Église de France; par J. F. M. Lequeux, chanoine de Paris, etc. 2 vol. in-18, viii-668, p. et lith. Paris, Parmantier; Périsse frères.

128. — *Carmina e poetis christianis excerpta ad usum scholarum edidit,* et per multas interpretationes, cum notis gallicis quæ ad diversa carminum genera vitamque poetarum pertinent, adjecit Félix Clément, membre de la commission des arts et des édifices religieux au ministère de l'instruction publique et des cultes. *Editio secunda.* In-12, xxix-557 pages. Paris, Gaume et Duprey.

129. — *Les Carrelages émaillés du moyen âge et de la renaissance*, précédés de l'histoire des anciens pavages : mosaïque, labyrinthes, dalles incrustées ; par M. Émile Amé. In-4, xxix-210 p., 60 dessins intercalés dans le texte et 90 pl. imprimées en couleur. Bar-sur-Aube, impr. Dᵉ Jardeaux-Ray ; Paris, Morel (60 fr.).

130. — *Cartulaire de l'abbaye de Beaulieu* (en Limousin), publié par Maxime Deloche, membre de la Société impériale des antiquaires de France et de la Société impériale de géographie. In-4, cccxxix-391 p. Paris, imp. Impériale ; lib. F. Didot (12 fr.).

Documents inédits publiés par le ministère de l'instr. publique.

131. — *Catalogue général* de la librairie française au xixᵉ siècle, indiquant, par ordre alphabétique de noms d'auteurs, les ouvrages publiés en France du 1ᵉʳ janvier 1800 au 31 décembre 1855; par M. Paul Chéron. Grand in-8. (Dennery-Dubuisson.) Fin du tome III. Paris, Jannet.

132. — *Chronique de Charles VII, roi de France;* par Jean Chartier. *Nouvelle édition* revue sur les manuscrits, suivie de divers fragments inédits, publiée avec notes, notices et éclaircissements, par Vallet de Viriville. Tomes II et III. Deux volumes in-16, 702 p. Paris, P. Jannet (10 fr.).

133. — *Chronique de la Pucelle*, ou Chronique de Cousinot, suivie de la Chronique normande de P. Cochon, relatives aux règnes de Charles VI et Charles VII, restituées à leurs auteurs et publiées pour la première fois intégralement à partir de l'an 1403, d'après les manuscrits. Avec notices, notes et développements, par M. Vallet de Viriville. In-16, 544 p. Paris, Delahays (5 fr.).

134. — *Considérations sur Alesia* des Commentaires de César; par A. Deville, membre correspondant de l'Institut. In-8, 24 p. Paris, Didot.

135. — *La Croix d'Oisy ou autres croix anciennes.* Études sur les règles traditionnelles concernant les crucifix et les croix ; par l'abbé E. Vandrival. In-8, 42 p. et une pl. Amiens, imp. Caron ; Paris, Pringuet.

136. — *Curiosités de l'histoire des croyances populaires au moyen âge*; par P. L. Jacob, bibliophile. Superstitions et croyances populaires. Le Juif errant. Les blasphémateurs. Les Démons de la nuit. Les Sorciers et le sabbat. Le Bœuf gras. Les Origines du mal de Naples. Grand in-16, 324 p. ; Paris, Delahays (2 fr.).

137. — *Dictionnaire de patrologie*, ou Répertoire historique, bibliographique, analytique et critique des saints pères, des docteurs et de tous

les autres écrivains chrétiens des douze premiers siècles de l'Église et d'une partie du treizième, contenant, par ordre alphabétique, avec la biographie des auteurs, l'analyse raisonnée de leurs œuvres dogmatiques, morales, disciplinaires, ascétiques, oratoires et littéraires, le tableau de tous leurs écrits authentiques, etc., par l'abbé A. Sevestre, du diocèse de Chartres. T. V (A-Z). Gr. in-8 à deux colonnes. 1682 p. Petit-Montrouge, imp. et libr. Migne (35 fr.).

138. — *Dictionnaire des ordres religieux*, ou Histoire des ordres monastiques, religieux et militaires, et des congrégations séculières de l'un et de l'autre sexe, qui ont été établis jusqu'à présent, contenant leur origine, leur fondation, leurs progrès, etc.; par le R. P. Helyot, religieux pénitent du tiers ordre de Saint-François, de la communauté de Picpus, mis par ordre alphabétique, corrigé et augmenté d'une introduction, d'une notice sur l'auteur, d'un grand nombre d'articles ou parties d'articles, de deux ouvrages, le premier intitulé : De l'état religieux, par l'abbé Bonnefoy de Bonyon et Bernard de Brindilles; le deuxième : Considérations sur les ordres religieux, etc., par le baron Augustin Cauchy, et l'histoire des sociétés religieuses établies depuis que cet auteur a publié son ouvrage, par Marie-Léandre Badiche, vicaire de Saint-Louis en l'Ile, etc., 4 volumes. Grand in-8 à deux colonnes, avec gravures. Petit-Montrouge, imprim. et libr. Migne (40 fr.).

Encyclopédie théologique, ou Série de dictionnaires sur toutes les parties de la science religieuse. Tome XXIII, 1re série. 52 volumes. Prix, 312 fr.

139. — *L'Eglise et la France au moyen âge*, ou pouvoir temporel du clergé français depuis l'origine de la monarchie jusqu'au XVe siècle; par C. Chatelet. 3 vol. in-8o. Lyon, Mothon.

140. — *L'Église et l'empire romain au IVe siècle*; par M. Albert de Broglie. 2e partie : Constance et Julien. Tomes III et IV, 2 volumes in-8, 968 p. Paris, Didier (14 fr.).

141. — *Études archéologiques* jointes à la description du portail de l'église Saint-Pierre de Moissac (Tarn-et-Garonne); par l'abbé J. B. Pardiac. T. II. In-16, 524 p. et pl. Bordeaux, impr. Ragot; Paris, Didron.

142. — *Étude historique et critique sur la mission*, les actes et le culte de saint Bénigne, apôtre de la Bourgogne, et sur l'origine des églises de Dijon, d'Autun et de Langres; par M. l'abbé Bougaud, aumônier de la Visitation de Dijon. In-8, 481 p. et pl., Autun, imp. Dejussieu.

Apologie nouvelle, soutenue avec beaucoup de savoir, des Actes de saint Bénigne, document fortement suspecté dès le XVIIe siècle.

143. — *Étude historique* sur l'administration de la justice en Corse depuis les temps anciens jusqu'à nos jours ; par M. le premier président Calmètes. In-8, 69 p. Bastia, imp. Fabiani.

144. — *Étude historique sur le schisme d'Anaclet en Aquitaine de* 1130 *à* 1136 ; par M. l'abbé E. Richard, curé de Sainte-Croix à Parthenay. In-8, 104 p. Poitiers, imp. Oudin.

145. — *Études historiques sur les anciennes coutumes de France* et en particulier sur celles de la province du Maine ; par M. H. Pallu. In-8, 30 p. Le Mans, imp. Monnoyer.

146. — *Étude sur la philosophie de l'histoire* pendant les quinze premiers siècles des temps modernes ; par le vicomte de Sarcus, ex-capitaine de dragons. In-8, 215 p. ; Paris, Hachette (4 fr.).

147. — *Études sur les textes de lois romaines* expliquant la destruction des monuments dans les derniers temps de l'empire d'Occident ; par M. de la Marsonnière, avocat général. In-8, 116 p. Poitiers, Dupré.

148. — *Essai historique sur la vie de la bienheureuse princesse Marguerite de Bavière*, palatine du Rhin, fille de l'empereur Robert III, épouse de Charles II, duc de Lorraine, morte à Sierck en odeur de sainteté, le 27 août 1434 ; par l'abbé J. M. Curicque. In-8, 64 p. Metz, Rousseau-Pallez ; Paris, Lecoffre (1 fr. 50 c.).

149. — *Essai sur l'administration de Turgot dans la généralité de Limoges*. Thèse pour le doctorat présentée à la Faculté des lettres de Paris; par Gustave d'Hugues, professeur agrégé d'histoire au lycée impérial de Limoges. In-8, 271 p. Limoges, imp. Chapoulaud; Paris, Guillaumin.

150. — *Eure-et-Loir pittoresque*, recueil des vues et des monuments les plus remarquables du département, dessinés d'après nature et lith. par Auguste Deroy et Beaujoint. Texte, par E. Lefèvre, chef de division à la préfecture, etc. In-8°, 442 p. Chartres, Mercier.

151. — *La France depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours*, dans les éléments de son histoire, de sa richesse, de sa puissance et de son organisation à tous les degrés comme état politique et comme nation. — Histoire et mécanisme des grands pouvoirs de l'État ; fonctions publiques de tous ordres ; conditions d'admission et d'avancement dans toutes les carrières. Priviléges et immunités, résumé complet de la statistique générale ; par C. P. Marie Haas, chef de division à la préfecture de la Haute-Marne. Paris, Cosse et Marchal ; Paul Dupont. 4 vol. in-8 (25 fr.).

152. — *Galerie bourguignonne*, par Ch. Muteau, docteur en droit, et Joseph Garnier, archiviste de la ville de Dijon. In-16. Dijon, Picard ; Paris, Durand ; Dumoulin.

153. — *Les guerres de religion en France ;* par Jules Bastide, ancien ministre de la République française. 2 vol. in-16. Paris, Pagnerre, Havard, Martinon.

154. — *Histoire de France*. Les règnes mérovingiens et l'empire d'Occident sous Charlemagne ; par le comte de Ladevèze. In-8, 511 p. Paris, Garnier frères (5 fr.).

155. — *Histoire de Georges d'Amboise*, ministre de Louis XII ; par M. de Montbard. In-12, 143 p. et 1 grav. Limoges, Barbou.

156. — *Histoire de l'affranchissement communal dans les diocèses de Laon, Soissons et Noyon ;* par Melleville. In-8, 62 p. Laon, impr. Fleury ; Paris, Dumoulin.

157. — *Histoire de l'armée et de tous les régiments* depuis les premiers temps de la monarchie française jusqu'à nos jours ; par MM. Adrien Pascal, J. Ducamp, avec des tableaux représentant l'organisation de l'armée aux diverses époques et le résumé des campagnes de chaque corps, et des tableaux chronologiques des combats, siéges et batailles, par M. le capitaine Sicard. *Nouvelle édition*, illustrée de magnifiques vignettes sur acier, d'une collection de 178 types coloriés représentant les uniformes français depuis les temps les plus reculés jusqu'à ce jour, de vignettes sur bois tirées à part, de plans de batailles et de têtes de pages intercalées dans le texte, gravés par M. E. de Ghouy. Grand in-8, Paris, Dutertre.

158. — *Histoire de Lorraine au* XVIII[e] *siècle*. Le Château de Lunéville ; par Alexandre Joly, architecte. In-8, 172 p. ; Paris, Michel Lévy.

159. — *Histoire des chevaliers hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem*, appelés depuis chevaliers de Rhodes et aujourd'hui chevaliers de Malte, par M. l'abbé de Vertot, revue et continuée jusqu'à nos jours par M. A. M. L. de Bussy. 3 vol. in-12, XXVIII-1098 p. Lyon et Paris, Périsse frères.

160. — *Histoire des guerres* excitées dans le comté Venaissin et dans les environs par les calvinistes au XVI[e] siècle. Précédée d'une notice sur la vie et les écrits du P. Justin ; par C. F. H. Barjavel, D. M. In-18, Carpentras, imprimerie Devillario.

161. — *Histoire des Jésuites*, composée sur des documents authentiques en partie inédits ; par l'abbé Guettée. Paris, Lécrivain et Toubon.

162. — *Histoire du duc de Bourgogne*, petit-fils de Louis XIV ; par

M. A. de Seine. In-12, 213 p. et 1 gravure. Limoges, imprim. et libr. Barbou frères.

163. — *Histoire politique et littéraire de la presse en France*, avec une introduction historique sur les origines du journal et la bibliographie générale des journaux depuis leur origine; par Eugène Hatin. T. Ier. In-8, XXXII-475 p. Imp. et lib. Poulet-Malassis et de Broise (6 fr.).

L'ouvrage se composera de quatre volumes.

164. — *Histoire véritable de ce qui s'est passé à Thoulouze* à la fin du mois d'octobre MDCXXXII, en la mort de M. de Montmorency. Précédée d'une notice sur le duc et la duchesse de Montmorency. In-12, 48 p. Toulouse, Abadie.

Le Trésor des pièces toulousaines.

165. — *La Ligue*, documents relatifs à la Picardie, d'après les registres de l'échevinage d'Amiens; par A. Dubois, chef de bureau à la mairie d'Amiens. In-8°, 108 p. Amiens, imp. Yvert.

166. — *Livre (le) d'heures de la reine Anne de Bretagne*, contenant: l'office de la sainte Vierge et les psaumes, en gothique; le texte est en latin, la traduction française par M. l'abbé de Launay. Reproduit d'après l'original déposé au musée des souverains, publié en 50 livraisons de chacune 8 p. et une miniature en chromolithographie de trente centimètres de haut sur dix-neuf centimètres et demi de large. Paris, lib. Curmer.

Le manuscrit se compose de 480 p. ainsi divisées : 49 miniatures; 17 grands encadrements; 33 demi-encadrements; 282 bandes; 12 p. de calendrier; 2 p. de chiffres et initiales; 85 p. blanches. Il est tiré à 850 exemplaires. Prix de chaque livraison, 15 fr.; après le placement de 600 exemplaires, 20 fr.

167. — *Madagascar*, possession française depuis 1642; par V. A. Barbié du Bocage, membre de la commission centrale de la Société de géographie, etc. Ouvrage accompagné d'une grande carte dressée par M. V. A. Malte-Brun. In-8, XXXI-367 p. Paris, Arthus Bertrand.

168. — *Marie-Antoinette et la révolution française*. Recherches historiques; par le comte H. de Viel-Castel, suivies des instructions morales remises par l'impératrice Marie-Thérèse à la reine Marie-Antoinette lors de son départ pour la France en 1770, et publiées d'après le manuscrit inédit de l'empereur François, son père. In-18, 360 et LXXXIV p. Paris, Techener (4 fr.).

169. — *Marques typographiques* ou *Recueil des monogrammes*, chiffres, enseignes, emblèmes, devises, rébus et fleurons des libraires et imprimeurs qui ont exercé en France depuis l'introduction de l'imprimerie, en 1470, jusqu'à la fin du seizième siècle; à ces marques sont jointes

celles des libraires et imprimeurs qui, pendant la même période, ont publié hors de France des livres en langue française. In-8, Paris; Potier, J. Techener.

170. — *Mémoire de Jacques de Saulx*, comte de Tavannes, suivi de l'Histoire de la guerre de Guyenne, par Balthazar. *Nouvelle édition*, revue et annotée par Moreau. In-16, XXXII-432 p. Paris, Jannet (5 fr.).

171. — *Mémoires, souvenirs et anecdotes*, par le comte de Ségur, de l'Académie française. Correspondances et pensées du prince de Ligne, avec avant-propos et notes, par M. F. Barrière. 2 vol. in-18 jésus, Paris, Didot (6 fr.).

Bibliothèque des mémoires relatifs à l'histoire de France pendant le XVIII[e] siècle avec avant-propos et notes par M. F. Barrière. T. XIX et XX.

172. — *Mœurs et coutumes de la vieille France;* par M. Mary-Lafon. La Gagote de Biarritz. Le jugemage. La Bête du Gévaudan. Les deux duels de l'évêque. Le Racoleur du quai de la Ferraille. Le Chirurgien-barbier de Périgueux. Le Sous-Traitant des fermes et gabelles. Le Prébendier. In-18, 303 p. Paris, Dentu (3 fr.).

173. — *Du municipe romain et de son administration.* — De la commune au moyen âge et de la municipalité moderne. Thèse pour le doctorat (Faculté de droit de Paris), par L. Quinion, avocat à la cour impériale de Paris. In-8, 356 p. Paris, impr. Thunot.

174. — *La Noblesse flamande de France* en présence de l'article 259 du Code pénal, suivie de l'origine de l'orthographe des noms de famille des Flamands de France; par Louis de Baecker. In-12, 72 pages. Paris, Aubry (1 fr. 50 c.).

175. — *De la noblesse maternelle en Champagne*, et de l'abus des changements de nom; par P. Biston, avocat. 2e *édition.* Petit in-8, 44 p. Châlons, imp. Martin (1 fr.).

176. — *Notice archéologique et historique* sur deux monuments de l'époque gauloise et de l'époque gallo-romaine, dans la vallée d'Ossau, en Béarn; par F. Couaraze de Laa. In-8, 29 p. Tarbes, imp. Telmon.

177. — *Notice historique et généalogique sur la maison de Rohan*, et autres pièces concernant cette maison. Grand in-18, VIII-189 p. Poitiers, imp. Oudin.

178. — *Notice historique sur Montélimart (Drôme)*; par l'abbé A. Vincent. In-12, 119 p. Valence, imp. Marc-Aurel.

179. — *Notice historique sur les armoiries de Roubaix pour servir au projet*, présenté par l'administration municipale, d'allier les anciennes avec les nouvelles; par Th. Leuridan, conservateur de la bibliothèque,

des archives et du musée industriel de cette ville. In-8, 43 p. et 1 pl. Roubaix, imp. Reboux.

180. — *Notices littéraires sur le* XVIIe *siècle;* par Léon Aubineau, rédacteur de l'*Univers religieux*. In-8, 600 pages; Paris, libr. Gaume (6 fr.).

181. — Notice sur la maison d'Esménard. In-4, 24 p. Metz, imp. Rousseau Pallez.

182. — *Notice sur Rambures* (canton de Gamaches); par Prarond. In-8, 54 p. Amiens, imp. Lenoël-Hérouart.

183. — *Nouveaux éclaircissements* sur la question du lieu de naissance de Godefroi de Bouillon, en réponse à une notice de M. le recteur de l'Université de Louvain sur le même sujet; par l'abbé E. Barbe. In-8, 139 p. Boulogne-sur-mer, imp. Aigre.

184. — *Origine de la langue française.* Les écrivains valenciennois depuis le moyen âge jusqu'à nos jours. Discours; par M. Ed. Grar. In-8, 56 p. Valenciennes, impr. Henry.

185. — *Le Parlement de Paris*, son organisation, ses premiers présidents et procureurs généraux, avec une notice sur les autres parlements de France et le tableau de MM. les premiers présidents et procureurs généraux de la cour de Paris (1334-1859); par Charles Desmaze, ancien magistrat, in-8, XII-339 p. Paris, Michel Lévy (5 fr.).

186. — *Principes pour l'organisation et la conservation* des grandes bibliothèques; par B. Sobolstchikoff, bibliothécaire supérieur de la bibliothèque impériale publique de Saint-Pétersbourg. In-18, 76 p. Paris, Renouard (2 fr.).

187. — *Quinze ans du règne de Louis XIV* (1700-1715), par Ernest Moret. Tome II, in-8, 423 p. Paris, Didier.

L'auteur est mort en 1858. L'ouvrage, qui aura 4 volumes, est continué par M. Edmond Sallard.

188. — *Recherches généalogiques* sur les familles nobles de plusieurs villages des environs de Nesle, Noyon, Ham et Roye, et recherches historiques sur les mêmes localités; par Leroy-Morel, de la Société des Antiquaires de Picardie. In-8, 20 p. Amiens, imp. Lenoël-Hérouart.

189. — *Recherches historiques et biographiques sur Pothier*, publiées à l'occasion de l'érection de sa statue; par A. F. M. Frémont, conseiller à la cour impériale d'Orléans, etc. Grand in-8, 383 p., gravure et fac-simile. Tours, Mame; Orléans, lib. Gatineau.

190. — *Recherches sur le lieu de la bataille d'Attila en* 451, ornées d'une carte géographique et de planches chromolithographiques, re-

présentant : 1° les armes et ornements attribués à Théodoric, et qui font partie du cabinet d'antiquités de Sa Majesté l'empereur; 2° les armes et ornements du roi Childéric, conservés au musée des souverains; 3° les couronnes du roi Reccesvinthus, conservées au musée de Cluny; par Peigné-Delacourt, membre correspondant de la Société impériale des Antiquaires de France, etc. In-4°, 56 p. Paris, imp. Claye.

191. — *Vie de saint Thomas* le martyr, archevêque de Conterbury, par Garnier de Pont-Sainte-Maxence, poëte du XIIe siècle; publiée et précédée d'une introduction par C. Hippeau, professeur à la Faculté des lettres de Caen. Paris, Aubry. in-8 de LIV et 228 pages (6 fr.).

Ce volume porte, en tête du faux titre, pour rubrique générale : *Collection des poëtes français du moyen âge*. Une telle collection, que plusieurs fois déjà nos érudits ont entreprise, ne saurait trop être encouragée. Espérons que celle de M. Aubry pourra être menée à bonne fin, et doter les gens d'étude d'un grand nombre de vieux textes précieux pour notre histoire. Le volume qui doit suivre celui-ci sera consacré, dit-on, au *Bestiaire d'amour* de Richard de Fournival. Le poëme de Garnier de Pont-Sainte-Maxence, bien connu des érudits, notamment par une notice publiée par M. Le Roux de Lincy, en 1842, dans la *Bibliothèque de l'Éc. des Chartes* (t. IV, p. 208), est aussi instructif, aussi exact, aussi digne de confiance que pas une chronique du même temps, et quant au style, on a depuis longtemps fait remarquer combien Garnier se distingue par un sentiment de la poésie qui fut bien rare de son temps.

(V. 721.) Quand l'aigle a, ses poussins, faits du nid eschapir
Encontre le soleil leur fait les yeux ouvrir;
Cil qui le rai ne peut esgarder et souffrir
Cel fait du nid aval trébucher et chaïr.
Qui Dieu ne veut aimer, Dieu ne l'veut pas nourrir....

On trouve dans ce poëme beaucoup de strophes aussi joliment tournées et dont il suffirait de rajeunir un peu l'orthographe, comme nous venons de le faire, pour les rendre agréables à tous les lecteurs. Mais c'est surtout comme historien que Garnier mérite notre attention, et à ce titre il ne nous semble pas que son éditeur ait complétement rempli sa tâche, bien qu'il ait fait précéder le poëme d'une très-bonne préface et l'ait très-heureusement coupé en chapitres précédés chacun d'un sommaire qui en indique et en éclaircit à l'avance le sujet. Les six mille vers de Garnier sont publiés sans une seule note, ni historique ni philologique; or, il semble qu'il eût été d'un grand intérêt de comparer quelquefois l'auteur avec les chroniqueurs contemporains et les modernes, et d'éclaircir un peu les difficultés de son langage. Si le docte éditeur eût suivi cette voie, il eût mieux assuré au vieux poëte picard la place qui lui appartient, et il se fût évité quelques erreurs, par exemple, au vers 60, *Deus la ment* pour « Deus l'ament, » et au vers 317, *tuz ses bons* pour « tous les vous » (vœux). Indiquer des méprises si légères et en si petit nombre, c'est dire assez d'ailleurs combien ce texte difficile est en général bien compris et purement publié par M. Hippeau. H. L. B.

Paris. — Imprimerie de Ch. Lahure et Cie, rue de Fleurus, 9.

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

I.

PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

TENUE LE 6 DÉCEMBRE 1859,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. TAILLANDIER, MEMBRE DU CONSEIL.

Procès-verbal adopté le 3 janvier 1860.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu par le secrétaire, M. J. Desnoyers; la rédaction en est adoptée.

M. le président, au nom du Conseil et de la Société, exprime les vifs regrets que la mort de M. Ch. Lenormant doit leur inspirer, ainsi qu'à tous les amis des études historiques. Ce membre, des plus éminents, était l'un des fondateurs de la Société; depuis l'origine, il faisait partie de son Conseil administratif et de son Comité de publication. Malgré un grand nombre d'autres occupations importantes, M. Ch. Lenormant avait bien voulu donner ses soins, à titre de commissaire responsable, à plusieurs des ouvrages publiés par la Société : *Commynes; — les Procès de Jeanne d'Arc; — Marguerite de Valois; — Math. Molé; — Daniel de Cosnac.*

Une notice sur la vie et les travaux de M. Ch. Lenormant sera lue à la prochaine assemblée générale de la Société.

Le Conseil décide qu'en attendant cette notice, on insérera dans le prochain Bulletin le récit de la maladie et de la mort de M. Ch. Lenormant en Grèce, où il était accompagné par son fils, qui a eu la dou-

loureuse mission de lui donner les derniers soins, et de ramener son corps en France; comme il se fera un honneur et un devoir de poursuivre, à son exemple, des études d'archéologie et d'histoire, dans lesquelles il s'est déjà distingué.

M. Ch. Lenormant est décédé à Athènes le 22 novembre 1859, âgé de 57 ans. Ses obsèques ont eu lieu à Paris, aujourd'hui même, 6 décembre. Une assistance extrêmement nombreuse d'amis, d'académiciens, de professeurs, de littérateurs témoignait de la profonde sympathie qu'inspire la perte d'un savant aussi distingué dans les différentes branches d'études qu'il a éclairées par d'importants travaux. La Société de l'Histoire de France y était représentée par de nombreux membres de son Conseil. Nous reproduisons plus loin le discours prononcé par M. Wallon, président de l'Académie des inscriptions, au nom de cette Académie.

M. le président proclame membres de la Société :

1058. M. Senart, avocat à la Cour impériale de Paris, ancien président de l'Assemblée constituante, ancien ministre de l'intérieur, rue des Moulins, nº 15.

1059. M. Raymond Le Gentil, conseiller à la Cour impériale de Rouen.

Correspondant, M. Alfred Blanche.

1060. M. Hilaire Hamelin d'Ectot, docteur en droit, à Saint Vaast-la-Hougue (Manche).

Correspondant, M. Boulatignier.

1061. M. Denis, avocat, adjoint au maire, à Saint-Lô (Manche).

Correspondant, M.

1062. M. Ant. Blanche, avocat général à la Cour de cassation, rue Marbeuf, nº 73.

Ces cinq membres nouveaux sont présentés par MM. Boulatignier et Alfred Blanche.

Ouvrages offerts à la Société.

De la part de Sociétés savantes :

Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département de l'Eure.

Recueil des travaux, 3e série, tome V, années 1857-1858. Évreux, in-8.

Société des antiquaires de la Picardie :

Bulletin. Année 1859, nº 3. Amiens, 1859, in-8.

Société de l'histoire du protestantisme français :

Bulletin. 8e année, nos 8 et 9; août-septembre 1859. Paris, in-8.

De la part des auteurs ;

Supplément à la notice sur le théâtre de Champlieu, publiée en 1858, par M. Peigné-Delacourt. Noyon, 1859, in-8.

L'Alsace romaine. Études archéologiques, par M. A. Coste, juge au tribunal de Schlestad. Mulhouse, 1859, in-8, avec 2 cartes.

Travaux de la Société.

Le secrétaire présente l'état des impressions.

Grégoire de Tours, œuvres diverses. T. II : 27 feuilles sont tirées; feuilles 28 et 29 chez l'auteur.

Mémoires du marquis d'Argenson. T. II : 24 feuilles tirées; feuilles 25 à 28 chez l'auteur. On compose la table.

Chroniques d'Angleterre. T. II : tiré jusqu'à la feuille 27.

Annuaires.

Table de la liste des Saints. Terminée.

Topographie ecclésiastique (2e partie). Cartons 33 à 35 à tirer; 36 et 37 en bon à tirer; 38 et 39 chez l'auteur ; 40 en correction. Les caractères ont manqué momentanément pour continuer la composition des notes.

Le Conseil décide que la *Table de la liste des Saints* formera l'*Annuaire* de 1860, qu'il est urgent de faire paraître. La suite de la 2e partie de la *Topographie ecclésiastique* destinée à l'*Annuaire* de 1861, et qui termine les Provinces ecclésiastiques des Belgiques, pourra être distribuée, dans un délai très-rapproché, sans attendre l'époque habituelle de la publication de l'*Annuaire*. La mise en vente en sera ultérieurement fixée par le Conseil, dès que l'impression sera achevée.

— Le secrétaire présente au Conseil la copie des procès-verbaux de a Société, qui est à peu près complète depuis 1833 jusqu'en 1859.

— Le Conseil s'occupe de divers objets d'administration.

La séance est levée à 5 heures.

II.

NÉCROLOGIE.

Maladie et mort de M. Ch. Lenormant, en Grece.

M. Ch. Lenormant et son fils étaient en Grèce depuis deux mois environ.

La maladie survint à la suite d'un orage qui éclata sur les voyageurs et les inonda de pluie sur la rade de Poros, le jeudi 10 novembre.

Le vendredi 11, ils gagnèrent avec le yacht du roi, qui avait été mis à leur disposition pour cette tournée, Épidaure, qui n'est plus qu'un hameau de quelques maisons entouré de marais. Vers le soir, ils allèrent visiter l'Acropole antique en traversant les marais, avec de l'eau jusqu'à mi-jambe.

Le samedi 12, le temps était devenu tel qu'il était impossible de sortir d'Épidaure. A dix heures et demie du matin, M. Lenormant fut saisi de frissons violents, auxquels succéda une prostration de forces absolue. C'était le moment du grand ouragan qui, dans la mer Noire et l'Archipel, a fait périr 200 navires.

Les voyageurs restèrent deux jours à Épidaure sans pouvoir, à cause de cet ouragan, reprendre la mer, et M. Lenormant s'affaiblissant de jour en jour par la fièvre.

Enfin, le lundi 14, le capitaine du yacht fut d'avis que M. F. Lenormant tentât d'emmener son père par terre, la mer n'étant toujours pas tenable et un séjour plus prolongé dans l'air des marais menaçant de devenir funeste.

Ils montèrent donc à cheval et voyagèrent ainsi jusqu'au 16.

Le mercredi 16, M. Lenormant était hors d'état de remonter à cheval. Son fils fréta un caïque pour regagner le Pirée par mer. Mais en route, entre Éleusis et Salamine, ils furent pris par un coup de vent terrible qui manqua faire périr le bâtiment et ils furent forcés de se réfugier dans une anse de la côte, à deux heures de Mégare.

Saisi à Épidaure par l'influence des marais, M. François Lenormant lui-même eut malheureusement, ce jour-là, un accès de fièvre tierce. Malgré cela, il gagna Mégare à pied, et là un épicier, nommé Dallas, dès qu'il sut le nom de son père, mit sa maison à leur disposition et fournit une charrette pour aller chercher le malade au bord de la mer.

Celui-ci ayant, en arrivant à Mégare, essayé de manger un seul œuf, endura toute la nuit une affreuse crise. Cependant, le lendemain matin, il se traîna, soutenu par deux hommes, pour voir les antiquités de la

ville, en disant à son fils : « Il faut bien que je fasse mon métier d'archéologue; voilà déjà quatre jours que j'ai perdus. »

Grâce à l'obligeance de l'éparque ou sous-préfet de Mégare, les voyageurs purent avoir la voiture de la poste qui, dans la journée du jeudi 17, les conduisit par une bonne route jusqu'à Athènes.

Le docteur Rœser, premier médecin du roi, que M. François Lenormant fit appeler en arrivant, trouva l'état grave, mais sans danger pressant. Les journées du 18 et du 19 se passèrent ainsi sans changement notable. Dès le 18, le malade avait fait appeler auprès de lui M. l'abbé Fabre, aumônier de la frégate *Pomone*, en station au Pirée, qui lui administra les sacrements, et qui, depuis lors, ne le quitta pas. En outre, il recevait les soins les plus dévoués de la part des sœurs françaises de Saint-Joseph, établies à Athènes.

Dans la nuit du 19 au 20, un premier accès de fièvre pernicieuse se déclara, accompagné du plus violent délire.

Dans la nuit du 20 au 21, survint le second accès, il fut en partie conjuré, et le matin du 21, la fièvre tombant, on eut encore une lueur d'espoir. Mais dans la journée une méningite tuberculeuse se déclara.

La nuit fut terrible. Le matin du 22, la lucidité, qui ne s'était présentée qu'à de rares intervalles dans les deux journées précédentes, revint entièrement. Mais M. Lenormant ne pouvait déjà plus parler. Il embrassa son fils en pleurant, lui donna sa bénédiction et lui remit l'anneau qu'il avait l'habitude de porter au doigt. Puis il reçut, avec la plénitude de sa connaissance, l'extrême-onction que lui administra M. Privilegio, curé catholique d'Athènes. A six heures trente-cinq minutes du soir, il expira.

L'émotion avait été immense dans Athènes, dès que l'on avait appris la maladie. Lorsque le bruit de la mort se répandit, ce fut une explosion de deuil public. Le défunt, par son testament, avait défendu qu'aucune manifestation eût lieu autour de son cercueil, et pour faire remplir ce vœu, on fut obligé de faire partir le corps, la nuit, pour le Pirée, où devait avoir lieu l'opération de l'embaumement, afin d'éviter qu'il ne fût escorté par une foule immense qui s'était déjà rassemblée.

Une souscription a été ouverte à Athènes, à laquelle toute la Grèce, même les provinces non affranchies, sont invitées à prendre part, pour l'érection d'un monument à M. Lenormant, sur la colline de Colone, à côté du tombeau d'Otfried Müller. Cette souscription, en deux jours, a atteint un chiffre très-élevé.

C'est là que sera déposé le cœur de l'illustre savant.

Quant au corps, selon la volonté de M. Lenormant, il a été embaumé et transporté en France sur le bateau à vapeur *le Gange*, accompagné par son fils et par un des amis de son père, M. Dragoumis,

membre du conseil municipal d'Athènes, chargé de cette mission par une délégation spéciale de la ville.

Discours de M. H. Wallon, président de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, prononcé aux funérailles de M. Charles Lenormant, le mardi 6 *décembre* 1859.

Messieurs,

L'émotion fut vive dans l'Académie quand, le jour même où M. Lenormant nous devait revenir de Grèce, une lettre de son fils, communiquée à la Compagnie, nous apprit pourquoi il n'arrivait pas. Pris de la fièvre à Épidaure, et forcé d'aller chercher à Athènes les secours qu'Épidaure n'offre plus, il avait dû, la mer lui étant fermée par la tempête, suivre la route du rivage, sans autre support pour ses membres brisés qu'un cheval sur lequel il le fallait soutenir, ou une mauvaise charrette; sans autre soulagement que de faire encore, comme il le disait, son métier d'archéologue, et de s'arrêter de temps en temps devant une ruine. Vainement, arrivé au port de Corinthe, avait-on essayé de prendre une barque : même dans ce golfe, d'ordinaire si paisible, une mer soulevée avait contraint de regagner le rivage, et c'est par cette rude voie de terre qu'on l'avait enfin ramené à Athènes. Il y était : c'était tout ce qu'on en pouvait dire.... Notre pensée se reportait involontairement sur cet autre archéologue célèbre, Otfried Müller, qui, venu en Grèce pour en visiter les monuments, y avait trouvé une tombe. Nous nous rassurions cependant sur la belle et robuste constitution de notre confrère, quand le télégraphe est venu détruire nos espérances; et aujourd'hui le fils tant aimé, qu'il avait voulu introduire lui-même dans le pays de ses études, nous le ramène dans ce cercueil.

Bien des affections sont cruellement frappées par cette mort, et l'Académie sent profondément ce qu'elle perd. M. Lenormant, qui nous est ravi dans la force de l'âge et dans la plus grande énergie du travail, avait déjà fourni dans la science une bien longue carrière. Né en 1802, il avait vingt-deux ans quand il se voulut préparer aux études qui ont rempli sa vie, en parcourant l'Italie et la Sicile. Ce fut alors qu'il rencontra, voyageant aussi dans la patrie des arts, sous la tutelle d'une femme de renommée si grande et si pure, celle qui, devenue un peu après sa compagne, sut donner à son travail plus de charmes et de lumière encore, en nourrissant en lui ce vif sentiment du beau sans lequel le savant erre en aveugle parmi les monuments de l'art antique. Elle devait apprendre de bonne heure ce que la science

commande de sacrifices ! Deux ans, à peine, après ce mariage (1828), M. Lenormant, qui depuis 1825 était attaché comme inspecteur à l'administration des Beaux-Arts, obtenait un congé pour suivre Champollion dans sa campagne d'Égypte ; puis la guerre nous ayant ouvert la Grèce, il y alla directement rejoindre la commission de Morée, jaloux de prendre sa part aux premières conquêtes de l'érudition et l'on peut dire aux derniers périls de la délivrance. Il ne revint en France, en 1829, que pour solliciter un nouveau congé qui lui permît de retourner en Grèce, où sa jeune femme, cette fois, le devait suivre; mais les événements politiques dérangèrent ces projets.

Il avait, pour s'en consoler, assez de richesses, fruit de ses explorations, à communiquer au public. Il le fit, en publiant divers essais sur le système hiéroglyphique et sur les points les plus variés de l'archéologie. Il avait été, un peu après 1830, placé par M. Guizot à la tête de la division des Beaux-Arts. Il quitta ces fonctions quand M. Guizot sortit de son premier ministère; et nommé, en 1832, conservateur-adjoint au cabinet des médailles, il y trouva un nouveau champ ouvert à sa féconde activité. Cette ardeur infatigable eût été mal satisfaite, si elle n'avait eu l'occasion de se produire dans l'enseignement public. Appelé en 1835 à suppléer M. Guizot dans la chaire d'histoire moderne de la Faculté des lettres de Paris, il s'était vu, par voie d'échange amiable, chargé de professer l'histoire ancienne; et, tout en déférant aux désirs du vénérable M. Lacretelle, il y avait trouvé le moyen de prendre dans ses études favorites le sujet de son cours. Mais, quand les choses revinrent à leur état normal, il parut bien que l'histoire moderne ne lui était pas plus étrangère que l'autre. Elle ne l'empêcha pas d'ailleurs de continuer ses travaux sur l'antiquité; et de nouvelles publications achevèrent de lui conquérir les suffrages qui lui ouvrirent en 1839 les portes de l'Académie.

C'est un peu après (1841) qu'étant allé pour la seconde fois visiter la Grèce en archéologue, il en revint vraiment chrétien. La foi, qui sommeillait en lui, s'était réveillée comme à une vive lumière; et il n'était pas homme à craindre d'en faire publiquement profession. Il eut même un peu plus tard (1846) l'honneur devenu plus rare de souffrir pour elle, quand, au nom de la liberté du professorat, une émeute vint envahir sa chaire et lui disputer la parole par l'insulte. Il demeura, tant qu'il jugea nécessaire de défendre par son calme et sa dignité le droit du professeur; il se retira, ce devoir accompli, lorsqu'il en crut voir un autre à remplir : celui de prouver, par le sacrifice même de sa place, la fermeté de ses convictions. Trois ans après (1849), le Collége de France, qui avait été le prétexte de ces avanies, lui en assurait la réparation la plus éclatante, en l'appelant, par une libre élection, à

la chaire d'archéologie, que la mort de M. Letronne avait laissée vacante dans son sein.

Désormais il renonça volontairement à cet éclat qu'il avait su donner à l'enseignement par sa parole. Il prit l'archéologie par le côté le plus ardu. Il aurait pu, dans une salle qui admet la société tout entière, charmer un auditoire d'élite, en lui parlant des arts d'Apelles et de Phidias : il s'enferma dans l'explication des hiéroglyphes. Il crut devoir ce dernier hommage à Champollion son maître, de rendre à la science, révélée au monde par ce beau génie, la chaire créée pour lui, et où il n'avait fait que paraître quelques jours. Mais, au dehors, il ne négligeait aucune des autres branches de l'érudition ; et en même temps qu'il soutenait dans le *Correspondant*, avec toute la chaleur de son âme, la défense des choses religieuses, il acheminait vers leur terme ses deux grands monuments, le *Trésor de Numismatique* et l'*Élite des monuments céramographiques* (ce dernier ouvrage en société avec M. de Witte), et publiait sur les vases grecs et les médailles, sur les questions les plus neuves de la mythologie et de l'histoire, de nombreuses dissertations qu'il distribuait entre la *Revue archéologique*, la *Revue numismatique*, le *Moniteur des arts*, etc., ou qu'il réservait pour la collection de nos Mémoires. Il apportait dans nos discussions, avec un savoir presque universel, l'ardeur et l'entrain qu'il mettait en toute chose. S'il a trouvé des contradicteurs, il n'a pas laissé d'ennemi ; car, si sa parole était quelquefois vive, son cœur était toujours bon : et c'est là tout l'homme. Quant à ses travaux, ce n'est pas le lieu de les citer en détail et de les apprécier ; ils ont été mis au rang qu'ils méritent par la haute estime du monde savant. Et quel plus glorieux témoignage en reçut-il jamais que dans ce dernier et funeste voyage ? La Grèce n'avait pas assez d'honneurs pour celui qui avait salué avec elle les premiers jours de sa libération, et qu'elle revoyait aimant en elle, non pas seulement une ruine, un souvenir fameux, mais une renaissance, Aussi, quel deuil lorsqu'il fut atteint par la mort au milieu de ces fêtes ! Athènes, forcée de nous rendre sa dépouille, a voulu du moins garder son cœur, et tout le monde apporte son offrande pour lui élever un monument parmi ceux dont il a célébré les splendeurs antiques : hommage qui fait honneur au sentiment de la nation elle-même ; car jamais cœur ne battit d'une admiration plus vive pour sa grandeur passée, d'un zèle plus grand pour son avenir.

La Grèce ne fut point la seule à honorer M. Lenormant, et les distinctions les plus flatteuses lui furent décernées dans le cours de sa carrière. Mais à quoi bon énumérer ces décorations et ces insignes qui accompagnent l'homme jusqu'au tombeau, et qu'on emporte avec le reste de l'appareil des funérailles ? Que servirait à M. Lenormant

d'avoir recueilli ces honneurs et ces titres, s'il n'avait rien de ce qui demeure quand tout passe? La vie de M. Lenormant ne fut pas seulement consacrée à cette science qui, selon la parole de l'Apôtre, sera détruite (*scientia destruetur*) : elle fut pleine de ces œuvres qui restent, comme la charité d'où elles dérivent. Je n'ai point à révéler des choses dont le prix est dans le secret; et d'ailleurs l'homme que je voudrais louer me rappelle qu'en ce lieu un chrétien ne demande que des prières. Je m'arrête, et j'espère qu'il me pardonnera ce discours, mes paroles, en reportant vos souvenirs sur plusieurs traits de sa vie, élèvent vos pensées vers Celui en qui il avait mis sa foi et qui maintenant remplit son espérance.

III.

VARIÉTÉS.

Extraits des comptes authentiques du règne de Charles VI (1380-1422).

M. Vallet de Viriville a publié récemment dans ce recueil (1857, p. 163 et suiv.), une notice bibliographique sur les comptes du règne de Charles VI, et s'est attaché à faire ressortir l'intérêt historique de ces documents. Il veut bien nous offrir aujourd'hui divers extraits que lui ont fournis les précieux registres dont il a parlé et qui en feront mieux encore comprendre l'utilité.

(1380-1390). — *Comptes de l'hôtel du roi.* (KK [1] 30.)

« C'est le compte des despens de l'hostel, le roy Charles, du 1er jour d'octobre l'an M. CCC IIII XX, que il commança à tenir son hostel, comme roy, par la succession de son père le roy Charles, trespassé à Beauté sur Marne, le 16e jour de septembre l'an dessus dit, jusques au 1er jour de juillet ensuivant. »

Recettes (fo 1).

Despens des journées (fo 3).

1. Cette double lettre indique la série des comptes royaux à la direction générale des Archives. — Parmi les extraits qui vont suivre, un certain nombre ont été mis en œuvre dans l'opuscule intitulé : *Isabeau de Bavière*, étude historique, Paris, Techener, 1859, in-8. Beaucoup de ces mêmes extraits appelleraient un commentaire. Je me suis borné cependant à peu de notes ou éclaircissements. Pour le public spécial auquel s'adresse ce bulletin, les textes me paraissent être le *principal*, et les notes, l'*accessoire*.

Pour le mois d'octobre, 4478 livres, 3 sous, 4 deniers obole parisis.

C'est par jour 144 liv. 9 s. 1 den. parisis; plus 21 deniers obole parisis.

Pour le mois de novembre 8771 l. 5 s. 9 d. p.

Par jour : 292 l. 7 s. 6 d.

Pour le mois de décembre 6462 l. 7 s. 3 d. ob. p.

Par jour: 208 l. 9 s. 3 d. p.

Janvier.......	6812 l.	14 s.	4 den. ob. par.
Fevrier.......	7086	18	7
Mars.........	6037	3	6
Avril.........	6563	4	11
Mai..........	4363	13	11
Juin.........	4783	14	10

Messire Huitasse de Campremy, chevalier tranchant de l'hostel du roi [1].

2e compte : du 1er juillet 1381, au 1er janvier 1381-2 (fo 4, vo 26).

Argent comptant donné fréquemment au roi pour jouer aux dés (ff. 37 et pass.).

Lacune. (La pagination est moderne). Le compte commence au feuillet 48. Les premiers feuillets manquent. Il se rapporte à l'année 1389 et devrait embrasser toute l'année, c'est-à-dire remonter au mois de janvier ainsi qu'on le voit au folio 50 verso (ff. 47 à 48).

Mars 1389 environ (fo 48).

Le Bourguignon chevaucheur part d'Évreux où était le roi pour porter en son nom « ung marçouin [2] » à Creil, devers la reine.

Le 28 avril suivant, le roi est de retour à Paris en l'hôtel de Saint-Paul (fo 48, vo).

Mardi 22 juin, le roi est à Épernon. Il donne deux draps d'or à Notre-Dame de Chartres (fo 49).

D'Épernon, le roi écrit à la reine. Cette lettre est envoyée à S.-Saintin, où était la reine.

Le 23 juin le roi à Chartres : le 30, à l'hôtel de Saint-Paul.

Le 3 mai, le roi, la reine, les princes sont réunis pour les fêtes, à Saint-Denis (fo 51).

Ce compte fournit tous les éléments de l'itinéraire quotidien du roi pendant le cours de ce terme, ou durée des comptes.

1. Plus tard, Eustache de Campremy épousa Catherine l'allemande.

2. Le marsouin était, dans la basse Seine et sur le littoral de la mer, un poisson *franc* ou réservé au seigneur. Voy. Beaurepaire, *de la Vicomté de l'eau de Rouen*, etc. 1856, in-8, p. 165, 172.

Le duc de Touraine, Louis d'Orléans, habite l'hôtel de Béhaigne (f° 52).

Compte de confitures : anis, sucre rosat, manuchristi, madrian, pâte de roi, pignolat, dragée-chitron (citron) (ff. 53, 70).

Colin (Nicolas) Flamel[1], pour une bouteille d'anque et plumes pour la chambre aux deniers, vendredi 15 jours de janvier (c'est-à-dire le 15 janvier) ; le roy à Conflans, argent iiij s. p. (f° 54, v°).

Fournitures semblables le 28 mai (54 v°), le 12 juillet et le 24 août suivant (f° 71, v° et r°).

Jehan le Flamand, général conseiller poar le fait des aides pour la guerre, est inspecteur des dépenses faites à Saint-Denis en mai 1389. Détails étendus sur ces fêtes célèbres (f° 56, v°).

8e *compte des despens de l'ostel.* — Du 1er juillet 1389 au 1er janvier suivant (f° 59).

Fréquentes mentions de Louis duc d'Orléans et de la nouvelle duchesse Valentine (f° 59 et suiv.).

Messages et chevauchées, pendant le voyage dn roi dans le Midi.

(Le 24 octobre 1389). Thierry Gaudry chevaucheur envoyé porter lettres de Romans (en Dauphiné) de par le roi devers la reine ; retour à Romans le 24 ; 6 livres 8 sous parisis (f° 67, v°).

Le 25 mai 1390, le roi à Senlis, après son retour[2], écrit de nouveau à la reine.

Ce sont les deux seuls messages du roi à la reine que présente ce chapitre.

26 août 1389 (ff. 69 et environ). Fête de l'entrée d'Isabelle de Bavière à Paris. Le roi et la reine au Palais ; repas de la table de marbre ; détails étendus. (Conf. la Chronique de Froissart.)

19e compte du 1er janvier au 1er juillet 1390 (f° 75).

Chambre le roi. Sous ce titre, on trouve à chaque compte un chapitre consacré aux épices qui comprend les sucreries et confitures (ff. 85, 101, etc.),

20e compte du 1er juillet au 31 décembre 1399 (f° 90).

(1380) 1382-1388. *Écurie du roi.*

KK 34. 2e compte.

Divers articles remontant à 1380, le commencement manque (f° 1).

5e compte. Du 1er janvier 1381-2 au 1er janvier 1382-3. Recette et dépense. En français (f° 9).

1. Le prétendu alchimiste. Voy. ce nom (*Flamel*) dans la biographie Didot.

2. Le roi, après avoir fait son voyage du Midi, était de retour à l'hôtel de Saint-Paul dès le 12 mars 1390 (n. s.) (Cabinet des titres, dossier *Le Flament*.)

6e compte : 1383 (n. s.) : toute l'année. Achats de chevaux ; gages d'officiers ; fournitures de harnois d'hommes et de chevaux, fourrage (fo 17).

Charroi et équipages du roi pour la guerre de Flandres contre les Anglais ; départ de Paris le mercredi 19 aout 1383 (fo 35).

7e compte 1384-5 (n. s.) (fo 37).

Varlets et pages gardant les chevaux (fo 45).

Noms des marchands de chevaux. Le nom de Champdivers[1] ne s'y trouve pas (fo 49).

8e compte 1385-6 (n. s.) (fo 55).

Pour une selle de palefroy pour la royne, de la façon d'Angleterre, couverte de veluiau vermeil, semée de lettres de E et de K[2], et une brodeure tout entour losengé d'or de Chipre et une chapelle de satin plate, taillée de haute taille et le harnais de ladite selle de soie vermeille, bride, cueillère, poitrail, estrivières ; tout de soie vermeille, la garnison de fin cuivre doré, c'est assavoir le mors, les estriers, les kanesoms de haulte taille et d'esmail, à 2 lettres entrelacées et toute la semeure du harnois de lettres de fin cuivre doré, c'est assavoir un K et un E ; pour ceste selle garnie de houce, de sengle et de tout ce qu'il appartient ; laquelle le roy donna à la royne la veille des estraines ; pour ceste selle, cent fr. (fo 57).

Cuillère ou *collière* opposé à *croupière*, le chanfrein à part (fo 59).

Selles brodées de cerfs volants et anneaux d'or[3] (fo 60, etc.).

Pour une houce d'iraigne pour le char d'Alemaigne de la royne et

1. J'ai examiné d'année en année ces nomenclatures qui se renouvellent dans tous les comptes de l'écurie. Aucun d'eux ne donne le nom d'un *Champdivers* comme marchand de chevaux. Voy. la dissertation intitulée : *Odette de Champdivers, était-elle fille d'un marchand de chevaux?* dans la *bibliothèque de l'École des Chartes*, 1859, 4e série, t. V, p. 171 et s.

2. Ces deux lettres, comme on l'apprend par une multitude d'articles que fournissent ces comptes, étaient la *devise* du roi et de la reine. Elles se composaient de leurs deux initiales : *Elisabetha*, *Karolus*. La langue latine avait pu les fournir aux fiancés *Isabelle* et *Charles*, dès l'époque des négociations de leur mariage. Isabeau de Bavière avait pour patronne *Sainte-Élisabeth* de Hongrie, dont la fête est au 19 novembre. Tous les ans on fêtait la reine à cette époque. C'est ce qui résulte au moins avec vraisemblance d'un fragment de compte que nous produirons plus tard : (KK 49 fol. 38, article numéroté 370.) D'après les textes publiés par les auteurs bavarois que j'ai pu consulter, le nom d'*Isabella* ou *Isabellis* en latin n'était point alors usité, à ce qu'il paraît, dans cette partie de l'Allemagne.

3. Le cerf volant était le principal emblème de Charles VI. Il eut aussi pour symboles particuliers, le *genét*, le *mai*, les *anneaux*.

pour rasseoir aucuns des pommeaux du dit char ; pour ce : 3 francs (fº 66).

9e compte. De janvier à décembre 1386 (n. s.) (fº 83).

Six chevaux pour traire au chariot de la reine (fº 105, vº).

10e compte pour l'année suivante 1387 (fº 119).

1383. *Hotel du roi.* (Ms. 1494-4. s. f.).

« C'est le 5e compte des despens de l'hostel du roi Charles, du 1er jour de janvier jusqu'au 1er juillet 1383, rendu par Guillaume Perdrier. etc. » Transposé à la suite d'un fragment de 1388 (fº 9). Voy. à cette date.

Recette totale 40 118 l. 16 s. ob. p. (fº 10, vº).

Dépens par jour : 242, 206, 160, 169, 159 l. p. (fº 11).

Gaiges de Vallez le roy et d'autres gens d'hostel. — Johan Saillant, roy des ribaux, pour ses gaiges de 170 (viijxxx) jours en ce terme, qu'il n'a point mengié en sale[1], du 1er jour de janvier, etc. 4 s. p. par jour, argent, 34 l. (fº 13).

Harnois. — Sept livres de cire blanche pour faire cinq cierges pour le roy et nos seigneurs Berry, Bourgogne, Valois et Bourbon, le jour de la purification N. D., lundy 2e jour de février ; le roy au Louvre. (fº 14, vº).

A Colart de Laon[2], peintre pour yceulz (cierges) paindre aux armes des dits seigneurs et y mettre plusieurs devises ; ce jour illec ; 64 s. p.

Douze livres de cire pour faire l'obsèque de feu grand Johan, fol. qui est enterré à Saint-Germain l'Osserrois[3] ; mardi 10 jours de février illec[4], argent, 34 s. p.

Argent baillé au roy pour jouer aux dés par deux fois, dimanche 12 jours d'avril ; le roi disner à Voves en Chartrain, souper et giste à Yenville en Beausse, argent, 7 l. p.

« ....pour soy esbattre et jouer aux dés lundi 13, le roy disner, souper et giste à Artenay en Beausse, 6 l. 8 s. p. »

Id. même emploi le jeudi 16 ; le roi à Orléans ; 4 l. p.

1. Sur cette expression : *manger en salle*, voy. ordonnance de l'hôtel du roi 1387, dans Godefroy, *Charles VI*, p. 715.

2. Sur Colart de Laon, Jean et François d'Orléans peintres du roi et de la Cour, j'ai tiré de ces comptes un ensemble de notes, qu'on trouvera dans les *Archives de l'art français*, novembre 1857, page 177 et livraisons suivantes.

3. Charles V, avant 1375, avait déjà fait inhumer un de ses fous, dans sa paroisse royale. Voy. Sauval, *Antiq. de Paris*, t. I, p. 331, et t. III, p. 34.

4. C'est-à-dire dépense en date du 10 février, le roi étant au Louvre.

« A Heinselicoq fol du roy, lequel avoit luitié (lutté) devant le dit seigneur et estoit sa robe linge despéciée ; pour argent baillié à son varlet, pour lui en acheter, par commandement du dit seigneur, samedi 28 et derrain jour de février; le roy au Louvre; argent, 16 s. p. » (f° 16).

Parchemin « pour escrire les examples du roy [1] et de M. de Valois » [2] en février et mars.

Marche du compte : « panenterie, eschansonnerie, cuisine, fruiterie, escuirie, fourrière ; chambre le roy, chambre aux deniers, querre-deniers [3], compte de l'aumosne, deniers en coffre et offrandes. »

1387. — *Argenterie du roi.* — KK 18.

« Le 17e compte Guillaume Brunel trésorier et argentier du roy nostre sire depuis le 1er janvier 1386-7 jusques au derrenier juin 1387, dont les parties ont été délivrées tant aux gens et officiers du dit seigneur comme aux gens et officiers de madame la roine et de monseigneur le duc de Touraine. » (Louis frère du roi) (f° 15).

Mises (c'est-à-dire dépenses). Draps de laine pour le roi et le duc (f° 5).

Autres draps de laine pour le corps de madame la royne (f° 12).

Drap pour couvrir la cage au papegay d'icelle dame.

Mallette pour ses robes.
Id. id. épices.

Détails circonstanciés sur les diverses espèces de robes de la reine. (f° 13).

Écarlate rosée de Bruxelle (f° 12 à 14).

Écarlate paoinnasse (couleur des plumes de paon), pour faire robe à chappe de cinq garnements (robe de cinq pièces ou cinq parties; c'était une robe très-*habillée*).

Écarlate, pour faire robe à relever (robe de nuit ou de chambre).
Id. id. cote hardie.
Id. id. corsets ronds, houppelande.
Id. id. grand mantel de chapelle.
Id. id. longue cote hardie à chevaucher.
Id. id. chaperons doublés de cendal.

Deux aunes écarlate morée sur le brun de Rouen pour faire six paires de chausses (f° 14, v°)

1. Exemples (modèles d'écriture). Charles VI était né le 3 décembre 1368.

2. Louis son frère, depuis duc d'Orléans. Il était né le 13 mars 1372. Louis avait donc onze ans et le roi son frère environ quinze ans.

3. *Querre-deniers* (*quérir*, infinitif, *querre; courir*, *courre*), c'est-à-dire frais de recouvrement et transport de deniers.

Draps d'or et de soie, sandaux, etc. (f° 23).

1/2 aune cendal tiercelin azuré.

1/2 aune cendal tiercelin vermeil.

1/2 aune cendal tiercelin tannée, pour faire bourrelets pour mettre ès couronnes et chapeaulx[1] de ladite dame.

1/2 aune satin azur des foibles, achattés de lui le 23 janvier 1386, pour faire des jartiéres à lier les chausses de ladite dame (f° 7.)

Drap de soie pour faire bourses (f. 23).

Satin azur pour faire sachet plein de lavande.

Cendal tanné pour chapeaulx et couronnes. Les robes sont toutes doublées de soie (cendal, samit, satin) (f° 24).

Corsez (corsets) de drap d'or. Fine toile de Reims pour six chemises à vêtir (f° 27).

A Guillaume Gallande, marchant de toilles, demourant à Paris, pour 4 aulnes de grosses toille achactée de li le 14e jour de mars 1386-7, pour envoleper un berseil à parer qui avoit esté paint et ordonné pour feu[2] Monseigneur le dalphin et lequel est mis en garde et garnison au Louvre en la chambre aux joieaulx; pour ce au pris de 2 s. 6 deniers parisis l'aulne, valent 10 s. 8 deniers parisis (f° 27).

Pannes et fourrures de létices, menu-vair, etc., pour fourrer tous les vêtements de la reine (f° 33).

Houppelandes. Manteaux de chapelle.

Petites cotes à ceindre doubles (f° 44).

« Pour la fourrure d'une robe à chappe de six garnements[3] d'escarlate rosée que ladite dame ot le jour des grans pasques 1387. C'est assavoir pour le mantel à parer, 410 ventres de menu vair; pour la chape 536 ventres; pour les paremens eschancrés, poignès et chaperon, sept douzaines et six lectices[4]; pour le seurcot ouvert, 412 ventres; pour les eschancrures, deux douzaines quatre lectices; pour le surcot long, 456 ventres; pour les pourfils, manches, tours de bras et amigaux, quatre douzaines de lectices; pour les manches de cotte simple, 58 ventres; et pour les poingnès, deux lectices; pour tout 1872 ventres de menu-vair; 67 liv. 7 s. 6 deniers parisis; » (f° 34).

La reine portait le même jour « un mentel de drap blanc fourré de

1. Il s'agit ici de ces cercles d'étoffe, de métal, de fleurs, d'orfévrerie, etc., qui, sous le nom de *chapeaux*, étaient à l'usage des deux sexes.

2. Charles, premier-né du roi, né le 25 septembre 1386, mort le 28 décembre suivant. Voy. *Notes sur l'état civil des enfants de Charles VI et d'Isabeau de Bavière* (*Bibliothèque de l'École des Chartes*, 4e série, t. IV, pages 473 et suiv.).

3. Robe des *bonnes* fêtes, ou des plus habillées.

4. Ermines.

828 ventres de menu vair et un pelizon d'écarlate rosée fourré de 342 ventres de menu vair. » (f° 34).

Surcot court de drap d'or sur champ vert à K et à E. Autre sur azur à têtes de lion. Autre, azur à fleurs de lis.

Chambres de satin banc; ciel, dossier courte pointe et courtines de taffetas blanc, « en laquelle il y avoit 3 grands K de broderie assis et et rapportez sur ladicte conste-poincte, les roses et armoiries pourfillés d'or » (ff. 40 et 41).

La suite au prochain numéro.

IV.

BIBLIOGRAPHIE.

192. — *Livre du roy Charles. — De la chasse du cerf, publié pour la première fois d'après le manuscrit de la bibliothèque de l'Institut, par Henri Chevreul.* Paris, Aubry, 1859. In-12, avec planches.

Nous avons annoncé précédemment dans le *Bulletin* les deux premières éditions de cet intéressant ouvrage. Nous empruntons, pour faire connaître la troisième édition, fort supérieure aux deux premières, l'analyse qu'en a donnée M. L. Lalanne dans la *Correspondance littéraire* (1859, n° 19).

« En rendant compte, il y a quelques mois, d'une charmante édition donnée par M. Henri Chevreul du livre sur la chasse composé par Charles IX, nous exprimions le regret que l'habile éditeur n'eût pas consulté un manuscrit conservé à la bibliothèque de l'Institut, et dont jusqu'alors on avait ignoré l'existence. M. Chevreul, dont les deux éditions s'étaient, du reste, épuisées très-vite, n'a pas hésité à en refaire une troisième, et il en a été bien récompensé; car, ainsi que nous l'avons dit, le manuscrit offrait une charmante dédicace inédite de Charles IX, un texte infiniment meilleur que le texte de l'édition unique de 1625 où, dit-il, il a relevé « plus de cent passages contenant « des barbarismes, des solécismes, des non-sens, etc., » dont il nous a donné un relevé très-exact. Il offre donc aujourd'hui un texte aussi correct que possible, et il l'a fait précéder de divers documents intéressants, comme une lettre de Catherine de Médicis sur la mort de Charles, diverses pièces de vers de Ronsard, des extraits des comptes de chasse du roi, etc., Enfin l'introduction a été retouchée et débarrassée des petites inexactitudes qui avaient pu s'y glisser. Cette édition, d'une exécution typographique fort soignée, est définitive et laisse loin derrière elle celles qui l'ont précédée. »

Paris. — Imprimerie de Ch. Lahure et Cie, rue de Fleurus, 9.

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

I.

PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

TENUE LE 3 JANVIER 1860,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. QUICHERAT, L'UN DES DEUX VICE-PRÉSIDENTS.

(Procès-verbal adopté à la séance du 7 février.)

La Société est informée de la mort d'un de ses membres, M. le vicomte d'Arjuzon.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu par le secrétaire, M. J. Desnoyers; la rédaction en est adoptée.

M. le président proclame membre de la Société, après son admission par le Conseil :

1063. M. François LENORMANT, à Paris, rue de Madame, n° 32; présenté par MM. L. Delisle et J. Desnoyers.

M. François Lenormant a exprimé le désir de remplacer dans la Société M. son père qui en a été un des fondateurs.

Ouvrages offerts à la Société.

De la part de Sociétés savantes:

Société des antiquaires de France.

Mémoires. 3e série, t. IV, in-8. Paris, 1859.

Bulletin. 3e trimestre de 1859, in-8.

Société des antiquaires de l'Ouest :

Bulletin. 3e trimestre de 1859. Poitiers, in-8.

Société Savoisienne d'histoire et d'archéologie :

Mémoires et documents. Tome III. Chambéry, 1859, in-8.

De la part des auteurs :

Histoire ecclésiastique des Francs, par saint Grégoire de Tours; Traduction nouvelle par M. H. Bordier, Tome 1er. Paris, Didot, 1859, in-12.

Recherches historiques sur le pèlerinage des rois de France à Notre-Dame-d'Embrun, par M. Ad. Fabre. Grenoble, 1859, in-8.

Question d'Alise.—Lettre à S. E. le Ministre de l'Instruction publique sur la valeur historique de Dion Cassius dans le récit de la conquête de la Gaule ; par M. C. Rossignol, archiviste de la Côte-d'Or. membre de l'Académie de Dijon, correspondant du Ministère pour les travaux historiques. Paris, Aubry, 1860, in-8.

Martyrologii romani, Gregorii XIII jussu editi, Urbani VIII et Clementis X auctoritate recogniti, ac deinde anno 1749 Benedicti XIV labore et studio aucti et castigati, editio novissima, etc. Roma 1845. in-4.

Ouvrage rendu par M. le Président du comité de l'Annuaire, après la publication de la Liste des saints terminée dans l'Annuaire de 1860, par M. Dupont.

Correspondance.

M. A. Kerwin de Lettenhowe (Cannes (Var), 5 décembre 1859), a appris avec un grand plaisir la réalisation prochaine de l'engagement renouvelé par M. Lacabane de commencer enfin l'impression de Froissart[1]. M. Lacabane a pu, seul, croire trop longtemps qu'il n'était pas suffisamment préparé à cette tâche. M. K. de L., qui a aussi beaucoup étudié Froissart, a pu, en comparant les manuscrits, juger plus sévèrement que personne les éditions si défectueuses et si fautives de M. Buchon. Il serait heureux d'une publication, qui, après quatre siècles de

1. M. Kerwin de Lettenhowe est auteur d'un ouvrage important sur Froissart, qui a été couronné par l'Académie française.

vains efforts, mettra enfin en pleine lumière la grande épopée historique du quatorzième siècle.

M. K. de L. se met, avec le plus sincère empressement, à la disposition de la Société et du savant éditeur pour le concours qui pourrait être jugé utile. Il serait à même d'offrir à la Société de joindre aux chroniques des pièces justificatives qu'il a rassemblées, qui seraient propres à compléter le récit des faits et leur donneraient souvent une autorité quelquefois contestée par les érudits. M. K. de L. cite plusieurs exemples de ces confirmations des chroniques par d'autres documents.

La publication d'une édition complète et correcte de Froissart sera l'un des titres de gloire de la Société de l'histoire de France; ce sera un monument élevé à ce que le moyen âge produisit de plus admirable dans la littérature historique. Mais cette tâche remplie, il appartiendra aussi à la Société de faire quelque chose de plus pour le quatorzième siècle, en plaçant dans sa publication, à côté des œuvres de Froissart, celles de Christine de Pisan, si nombreuses, si précieuses et néanmoins si peu connues.

— A l'occasion de cette lettre, M. L. Delisle informe le Conseil que M. Lacabane vient de lui annoncer que la copie du premier volume de Froissart est à peu près en état d'être imprimée, et qu'elle sera déposée très-prochainement entre les mains de M. le président du comité de publication. M. Lacabane demande que le Conseil veuille bien désigner d'avance un commissaire responsable.

Le Conseil désigne pour cette fonction M. L. Delisle.

Travaux de la Société.

Le secrétaire présente l'état des impressions :

D'Argenson. T. II. Les feuilles 26 à 29 restent à tirer.

Grégoire de Tours. T. II. Feuilles 28 et 29 chez l'éditeur.

Topographie ecclésiastique (suite). Tirée jusqu'au carton 37; deux autres cartons en pages et placards 18 à 21 en correction.

Le président du comité de publication demande que Mlle Dupont soit autorisée à mettre sous presse le troisième volume des *Chroniques de J. de Wavrin*.

Le Conseil remet à la prochaine séance à prendre une décision à cet égard.

— M. le président du comité des fonds soumet au Conseil plusieurs propositions de ce comité qui sont approuvées.

1° L'envoi à la *Société de la Suisse romande* des ouvrages suivants, en échange de ses publications :

Richer, 2 vol. — *Villehardouin*, 1 vol. — *P. de Fenin*, 1 vol. — *Correspondance de l'Empereur Maximilien*, 2 vol. — *Chroniques d'Anjou*, 2 vol., dont le 1er seul est publié.

Bulletin des années 1834 et 1835, 4 vol. in-8.

La collection des annuaires dont la Société peut encore disposer et qui sont au nombre de 19.

2° M. Dupont, éditeur de la Liste des saints publiée dans trois des précédents Annuaires, demande gratuitement un nombre d'exemplaires de ces volumes égal à ceux qu'obtiennent les éditeurs des autres ouvrages qu'ils publient pour la Société. Cette demande ne paraît pas pouvoir être agréée, aucune faveur semblable n'ayant jusqu'ici été accordée aux auteurs d'autres travaux non moins importants insérés dans les Annuaires.

— M. Dupont proposerait aussi de publier dans l'un des prochains Annuaires, une table géographique et une notice sur les martyrologes qui compléteraient la Liste des saints. Cette table n'aurait pas plus d'une cinquantaine de pages. C'est le comité de l'Annuaire qui devra examiner cette demande ; mais les deux volumes prochains, des Annuaires de 1861 et 1862, sont destinés, par des décisions antérieures du Conseil, à la suite de la *Topographie ecclésiastique de la France*, qui est déjà composée et même tirée en très-grande partie.

— M. le président du comité des fonds présente au Conseil l'examen des comptes de M. le trésorier au 1er janvier 1860, et l'état de la vente des ouvrages de la Société pendant l'exercice de 1859. Cet état est encore incomplet et ne comprend pas les ventes faites par Mme Ve Renouard

— M. Quicherat appelle l'attention du Conseil sur la convenance qu'il y aurait de faire entrer dans les publications de la Société plusieurs des classiques de notre histoire qui n'y figurent pas encore, tels que Frédégaire, Thégan, Nitard, et d'autres chroniqueurs plus modernes. C'est un sujet sur lequel le comité de publication devra porter ses vues, surtout lorsque plusieurs des travaux de longue haleine entrepris par la Société seront plus avancés dans le cours de leur publication.

— Le Conseil procède au renouvellement du comité de l'Annuaire.

Sont réélus :

MM. L. Delisle, président.
Cheruel.
Marion.
J. Desnoyers.

La séance est levée à 5 heures.

II.

VARIÉTÉS.

Extraits des comptes authentiques du règne de Charles VI (1380-1422).

(*Suite.*)

« A Martin Didèle, couste-ponictier, pour sa paine et sallaire d'avoir appareillé et mis à point la chambre de satin vert au cerf volant du roy nostre sire ; de laquelle il a rappareillé les courtines, etc. Par quittance du dit Martin, donnée le 28e jour de septembre 1387 » (f° 40).

Coffrerie. — Pour un coffre de bois, couvert de cuir, fermant à clef, ferré et cloué, acheté le 11 janvier 1386/7, pour mettre et porter en chariot les livres et romans de la royne pour ce 7 l. 4 s. parisis[1] (42 v°).

Madrez[2] cailliers. Coffres de bois pour le linge de relai et la vaisselle d'or et d'argent. *Apoticarries.* Reliquaires (f. 43).

« A Pierre du Fou, coffrier, pour une grant male de cuir fauve garnie de toille par dedans, de courroies et de bloques (boucles), ains qu'il appartient, à tout un grant bahu à mettre par dessus icelle male. achaté de lui le 15e jour de mars 1386/7, pour mettre et porter le lit de madame la royne ; pour ce 8 l. parisis. Grant bouge » semblable, « pour mettre et porter la chaière de retrait de ladite dame,[3] » (f. 43 v°),

1. J'ai réuni ce passage à beaucoup d'autres analogues, dans une notice intitulée la *Bibliothèque de la reine Isabeau de Bavière* (Paris, Techener, 1858, in-8).

2. Voy. sur cette espèce de bois précieux le *Glossaire de Laborde* au mot *madre*.

3. Voy. f° 67 v°, bacin de lacton (chaise percée).

Étui pour les ormaulx[1] (32 s.). Id. pour une nef d'argent dont ladite dame est servie continuellement (44 v°).

Gobelet d'or pour la reine. Ferrure d'or d'un demi-ceint, rassis sur un tissu de soie neuf. Ferrure orfèvrée d'argent et d'or, pour un grand collier, pour le chien de madame la royne. Coupe d'or pour la royne (f° 46 v°).

« Laz de soie blanche et laz de soie azurée pour lassier les cotes simples et doubles de madame la reine. » Cotes et doublès (camisoles) (f. 47).

Navette (petite nef) d'argent dorée à couvercle. Ferrures de jarretières à boucles, clous et mordants d'argent et d'or, émaillées à K et à E. (f. 48).

Nef d'argent doré montée sur des roues (f. 49).

Verge, ou anneau niellé (f. 56 v°).

« A Johan du Vivier orfèvre et varlet de chambre du roi, pour avoir fait et forgé une verge d'or fin et d'argent blanc, partie (divisée) par 2 moitiés : l'une moitié, d'or, l'autre d'argent nest (net), émaillé par dedens à lettres blanches et par dehors à K et E entrelaciéz tout autour du dit anel; delivré devers la royne le 12e jour de janv. 1386/7.» (6 l. 8 s. parisis) (f. 55 v°).

« Autre verge d'or fin à diamant et dedens émaillé le *mot* de la royne 2 fois, etc. »

Croix d'ambre garnie d'or cassée et resertie juin 1387; pour la reine (56).

« Deux chapeaux de fin bièvre brun, fort, garnis d'or et d'argent de Chypre, pour ladite dame 11 janvier 1386/7. 2 de bièvre blanc pour fourrer, pour ladite dame, pour le jour de la Chandeleur. »

2 id. pour Pâques fleuries.
2 id. — Grans pasques.
2 id. — l'Ascension.
2 id. — la Pentecoste.

Peignes et brosse-à-tête, d'ivoire, pour « peignier le chief de madame la royne » juin 1387. 12 couvrechefs en toile de soie. 12 fronteaux 16 sous. Petit miroir d'ivoire avec l'étui pendant à un lacs de soie 10 s. parisis (f. 62).

2 douzaines de coiffes de soie; la moitié longue et l'autre courtes et rondes; mai 1387, pour l'atour de madame la royne (f. 62 v°).

Une trousse et un miroir contenant 3 peignes et une brosse pendant à un gros lacs de soie (f. 63).

1. Ou orinaux? Voy. de Laborde et Du Cange : *Orinal*.

Gants, de janvier à juillet 1387; 37 paires, savoir :

12 janv.	2 paires		chamois, fourrés de menu vair.
17	2	—	chevrotin, doublés et bordés.
20 fév.	2	—	chien tanné, doublés de louveteau, brodés.
»	2	—	chevrotin, doublés de chien tanné.
9 mars	2	—	chevrotin doublés de chien.
»	3	—	chien, doublés de chevrotin.
28	4	—	chien doublés.
»	4	—	chien simples.
10 avril	8	—	(moitié doublés, moitié simples).
12 juin	8	—	(6 doublés, 2 simples).

Total 37 paires. Prix : en tout 12 l. 10 s. parisis (f. 65).

1386/7 janvier 26; 4 milliers d'épingles pour l'atour de la reine. Le 14 juin, 4 milliers id. (f° 67).

Banquiez de drap d'or de madame la reine (f. 68).

« A Jehan de Troies, sellier, pour avoir garnye et estoffée une chaière appelée faulx d'esteuil, à pignier le chief de la royne; c'est assavoir le siège d'icelle, de veluiau vermeil sur fil oysel de franges de soye ardant et de cloux dorez, et ycelle peinte de fin vermeil, et le dossier à jour, et fermant à deux chayennes de laicton semée par tout des armes de ladite dame et à K et E. » Juillet 1387 ; façon et peintures 12 l. 16 s. parisis.

Chapelle de la reine (f. 70 v°).

Chaussure; janvier à juillet 1387. « 10 douzaines et 10 paires de souliers escorchez, découpés, fourrés et plains, à 5 s. la paire et pour 2 paires de hautes bottes doublées de toille de Reims 16 s. parisis la paire en tout 34 l. 2 s. parisis » (f. 74).

Le fou de la reine consomme dans le même temps 8 douzaines et 7 paires tant « bottines, sollers, comme chausses semellées et 3 paires de houseaux : pour ce, pour tout, pour ledit fol. 23 l. 8 s. parisis. »

Fou du roi : Heinselicoq (Voy. ci-dessus p. 206) (f. 76).

Id. de la reine : Guillaume Fouel.

Id. du duc de Touraine : Coquinet.

Naine de la reine ; « dame Alips » (f. 81).

Hanaps de madre à piez (f. 84).

Officiers du roi. « Guillaume Signier garde des lions du roy; 60 l. par mois pour leur garde et gouvernement desdits lions, ou 48 l. parisis; » réduit par l'argentier à 32 l. parisis par mois (f. 85).

Parties du 15 décembre 1386 au 1387 31 juin :

« Pour la façon d'une robe de cinq garnemens, de drap pers de Bruxelles, que la dite dame ot le jour de Noel, c'est assavoir : 1° la

chappe, 2° seurcot ouvert, 3° seurcot clos, 4° mantel à parer et 5° cote simple » (f. 109).

Compte semblable pour le 2e semestre de 1387 (f. 123).

Draps de laine pour le corps de la reine (f. 137).

Une robe à chape de 5 garnements à chaque grande fête; environ 12 par an; sans compter les cotes simples, houppelandes etc., manches de relai, etc. (f. 137).

Décembre 1387, une robe à chape de 5 garnemens avec corset court (f. 139).

« Cotte hardie, un grand mantel et chaperon doublés tout un, à chevaucher; pelisson; paire de manches (f. 139 v°).

A Digne Raponde[1] marchand demeurant à Paris; il fournit le 18 décembre 1387, 3 satins vermaux pour 2 houppelandes : l'une pour le roi, l'autre pour le duc de Touraine (f. 147).

1387 aout 2 « à Pierre Fatinaut, pour 532 perles de compte pour madame la reine, lesquelles elle a donnés au roy et à M. le duc de Bourgogne, pour garnir et estoffer les giez des faucons d'icelui seigeur » (f. 148 v°).

Sendal vermeil et azur pour faire broderie et bourses à volonté pour esbatement (f. 149).

Chenevacerie « Doublet à vestir, en toile. » A Guillaume Gallande, marchand de toilles, demeurant à Paris, pour 22 aulnes de fine toille de Reins achatée de lui le second jour d'aoust (1387), et baillé à Robinette Brisemiche, cousturière de ladite dame, c'est assavoir 15 aulnes pour faire 12 couvrechiefs, et 8 aulnes pour faire coiffes et touaille à mettre devant ladite dame quant l'en lave son chief, 11 l. parisis (f. 153).

Fine toile de Reins pour faire queuvre-chiefs à mettre de nuit. Doublet (camisole). Pierre Lestourneau, tailleur de la reine, fait tout ce qui est robe (f. 154).

Corset de drap d'or sur champ blanc à oyseaulx et à lions, 19 septembre 1387. Corset rond de drap d'or sur champ blanc à oyseaulx, à branches et à touffes d'arbres; fourré de 640 ventres de menu vair (f. 160).

Seurcot rond, de drap d'or, sur champ vermeil, à oyseaulx et à branches, fourré de 546 ventres de menu vair. Autre seurcot, rond, de drap d'or, le champ vermeil à ondes, à demi-couronnes et à chiens; 12 octobre 1387, fourré de 558 ventres de menu vair (f. 162).

« A Pierre Willequin, coustelier, demeurant à Paris, pour une paire de cousteaulx à manchez de madre, garnis d'argent et émaillés aux armes

1. Jodino ou Dino Rapondi. Voy. sur ce personnage le *Magasin de librairie*, 25 novembre 1859, in-8, p. 254 et suiv.

de madame la royne, et garni de deux grand cousteaulx, d'un petit et d'un pare-pain et engaingnés [1] ainsi qu'il appartient; acheté de lui le 22 décembre 1389, pour trancher devant la dite dame le jour de Noel, 9 l. 12 s. parisis » (f. 168).

4 chapeaux de bièvre blanc fourré de menu vair, dans le semestre (f. 171).

« 12 cuevrechiez de soye déliez, en une pièce contenant 32 aulnes; achattées de lui le second jour de septembre 1387 et baillé a Gillebert Guevart, premier sommelier de corps de madame la royne à faire truffles [2] pour le chief de ladite dame, pour ce 7 l. 4 s. parisis » (f. 173).

6 grandes coiffes de soie jaune pour l'atour.

Fronteaux de soie noire pour l'atour (f. 173, v°).

Gants 1387.

Aout	31	12	paires	chevrotin doublés de chien et brodés.
		6	—	tánné, 6 paires blancs.
Oct.	1	6	—	chevrotin tanné.
Oct.	31	2	—	chamois fourrés de gris.
		3	—	Id. menu vair.
		3	—	chevrotin tanné doublé de louveteau.
		8	—	gants simples.
Déc.	12	6	—	chevrotin tanné doublés et brodés.
				En tout le semestre, 54 paires; prix : 4 l. 16 s. parisis (f. 176).
Août	5	4		milliers de petites épingles pour l'atour du chief de madame la royne (f. 178).
Sept.	30	4	—	Id.
Oct.	18	3	—	Id.
Oct.	19	4	—	de longues épingles.
Nov.	26	1	—	Id.
Déc.	2	4	—	Id.

En tout, vingt milliers, prix : 9 l. 6 s. parisiis, d'épingles [3].

« A Katherine la bourcière demourant à Paris.... pour une petite bourse de veluyau vermeil en graine, garnye par dedens et estoffée de boutons d'or de Chippre et de pendans de soye, achattées de lui le 6e jour de septembre (1387), pour mettre dedens une petite croix, en laquelle il y a dedens de la vraye croix [4]; pour porter, à la poitrine, de

1. Engainés.

2. Trufeaux.

3. Comparer le prix des gants et des épingles.

4. En ce qui touche ce scapulaire, on peut consulter la *Chronique de Pierre Cochon*. Paris, Delahays, 1859, in-16, p. 386.

monseigneur le duc de Thouraine (Louis), pour ce pour façon et estoffes 8 s. parisis (f. 178 v°).

A Jehan de Verdelay, varlet de garde-robe du roy nostre sire, pour avoir rappareillé fourrurres de 2 longues houppelandes pour ledit seigneur qui estoient soillées[1] d'oingnemens, pour un clou qu'il avoit en la fesse[2] et y avoir mis du gris en l'une et du menu vair en l'autre; pour ce 16 s. parisis (f. 179 v°).

« *Chaucemente.* Pour le corps de madame la royne et damoiselle Katherine l'Allemande[3] 14 douzaines de sollers, découppés et escorchés tant pour la dite dame comme pour ladite damoiselle au prix de 5 s. la paire; Item pour 11 paires de haultes bottes fourrées et feutrées pour ladite dame et pour les dames et damoiselles d'icelle dame au prix de 16 s. la paire 51 l. 11 s. parisis (f. 182 v°).

« Hanaps de madre et cailliers pour servir à boire de vin nouvel le roy nostre sire, la royne et le duc de Thouraine » (f. 192 f°).

La reine achète « du drap d'or racamas pour faire offrande en l'église de N.-D. de Chartres en son pellerinage qu'elle y a fait dernièrement » (après le 17 aout 1387). Idem à N.-D. de Noyon et à Saint-Éloi de Noyon, acheté le 22 novembre (f. 211).

« A Richard de Fuzay madelenier[4] demeurant à Paris, pour 5 hanaps de fin madre blanc, couvert achatés de lui le 15 octobre pour le roi, la reine et le duc de Thouraine, pour boire vin nouvel (f. 213).

« A Pierre Lestourneau, pour un voyage fait par ledit Pierre, de Paris au Val-de-Rueil, le 9e jour de juillet 1387, par devers la dite dame, pour porter les eschantillons de 4 cottes simples de plusieurs couleurs et de la robe de mi-aout; ou quel voyage il a vacqué lui deuxiesme et 2 chevaux, par 4 jours, au prix de 12 s. parisis par jour; valent 48 s. parisis » (f. 227 v°).

C'était une robe à 5 garnemens (f. 228.)

1. Souillées.

2. Remarquez la date de ce symptôme morbide, ou accident de la santé du roi. On regarde généralement la folie de Charles VI, comme ayant débuté *ex abrupto*, en 1392, lors du voyage de Bretagne. C'est une erreur. Son voyage du midi eut lieu en 1389; le roi était déjà très-malade, à l'époque où il arriva (1er novembre) à Avignon. On peut induire cette conclusion de plusieurs témoignages. Voyez la notice sur la *statue de cire de Charles VI* (ou *ex voto*) présentée en son nom, sur le tombeau de saint Pierre de Luxembourg (*Archives de l'art français*, 1858, in-8, p. 342 et suiv.).

3. Amie d'enfance de la reine. C'est au mariage de Catherine qu'eut lieu le bal des *sauvages*, qui faillit coûter la vie au roi en 1393.

4. Fabricant de *madre* ou d'objets en madre.

A lui pour la façon d'un corset de drap d'or sur champ blanc à plusieurs menus ouvrages. 36 s. parisis (*ibid.* v°).

« Item, pour un voyage fait par ledit tailleur, de Paris à Monceaux en le comté d'Eu, porter ledit corset devers la dicte dame pour essayer; auquel voyage a vacqué 4 jours etc. »

Id. de Paris à Beauvais le 21 septembre, pour porter les échantillons de la robe de la Toussaint.

Novembre 26. On fait la robe de Noël (f. 230).

III.

BIBLIOGRAPHIE.

193. — *Alain de Lille*, Études de philosophie scolastique; par Albert Dupuis. In-8, 137 pages. Lille, imp. Danel.

194. — *Annalles et chronicques du pais de Laval et parties circonvoisines*, depuis l'an N. S. Jhésu Crist 1480, jusqu'à l'année 1537, avec préambule rétrospectif du temps antique; jadis composées, par feu maître Guillaume le Doyen, en son vivant notaire royal au comté de Laval, publiées pour la première fois par M. H. Godbert et M. Louis La Beauluère. In-8, xxIII-400 pages. Laval, Godbert. (7 fr.)

195. — *Annuaire du bibliophile*, du bibliothécaire et de l'archiviste, pour l'année 1860, publié par Louis Lacour. Première année. Paris, E. Meugnot; 126 pages in-12.

Ce livret disposé avec goût et plein de renseignements utiles aux travailleurs qui fréquentent les dépôts littéraires de Paris, pourra devenir en s'améliorant encore un recueil périodique important. Il contient, pour cette première année : 1° une notice succincte sur chacune des bibliothèques de Paris, non-seulement les bibliothèques publiques, mais celles qui appartiennent aux ministères, aux administrations diverses, aux écoles spéciales, aux sociétés savantes et même aux bibliophiles les plus connus; il est à noter que M. Lacour ne trouve pas moins de quatre-vingt-deux personnes à citer dans cette dernière classe. 2° Une notice des dépôts divers d'archives. 3° Une note très-sommaire des archives départementales et de l'École des Chartes. 4° Une liste des sociétés savantes. 5° Une partie rétrospective et anecdotique. 6° Une revue des faits notables de l'année en matière de librairie et d'érudition. 7° Quelques renseignements sur les libraires de Paris.

196. — *Antiquités de l'arrondissement d'Avesnes*, par Isidore Lebeau, procureur du roi près le tribunal de cet arrondissement, augmenté par Michaux. In-8, 130 pages. Avesnes, lib. Michaux.

197. — *Bordeaux sous la Fronde*, 1650-1653. Étude historique d'après les mémoires de Lenet, Larochefoucault, Mlle de Montpensier, Mme de Motteville, Monglat, Gourville, Conrart, etc. ; par M. Ant. Saintmarc. Grand in-16, VIII-184 pages. Bordeaux, Ve Dupuy.

198. — *Cartulaire et archives des communes de l'ancien diocèse et de l'arrondissement administratif de Carcassonne*, villes, villages, églises, abbayes, prieurés, châteaux, seigneuries, fiefs, généalogies, blasons, métairies, lieux bâtis, quartiers ruraux, notes statistiques ; par Mahul, ancien député de l'arrondissement de Carcassonne. 2 vol. in-4°, Carcassonne, imp. Pomiès ; Paris, Didron et Dumoulin. (15 fr.)

199. — *Le Chancelier d'Aguesseau*, sa conduite et ses idées politiques, et son influence sur le mouvement des esprits pendant la première moitié du XVIIIe siècle, avec des documents nouveaux et plusieurs ouvrages inédits du chancelier, par Francis Monnier, professeur au collége Rollin. Paris, Didier. (7 fr.)

200. — *Le comté de Hanau-Lichtemberg ;* par Louis Spach, archiviste du Bas-Rhin. In-8, 58 pages, 3 lith., un tableau et deux cartes. Strasbourg, Berger-Levrault.

201. — *Considérations sur l'histoire de la ville et de l'abbaye de Nantua ;* par M. Valentin Smith. In-4°, 66 pages. Lyon, Vingtrinier, Trévoux, Damour.

202. — *Dictionnaire de bibliographie catholique*, présentant l'indication et les titres complets de tous les ouvrages qui ont été publiés dans les trois langues grecque, latine et française, depuis la naissance du christianisme, en tous pays, mais principalement en France, pour et sur le christianisme, avec les divers renseignements bibliographiques qui peuvent en donner l'idée la plus complète, le tout rangé méthodiquement et par ordre alphabétique sous 57 chefs principaux, par M. Fr. Préennès ; suivi d'un dictionnaire de bibliologie, par M. Brunet, de Bordeanx. 5 vol. grand in-8 à 2 colonnes. Petit-Montrouge, imp. et libr. Migne. (35 fr.)

203. *Essai historique sur Beaufremont*, son château et ses barons ; par J. Ch. Chapellier. In-8, 306 pages. Épinal, imp. Ve Gley.

204. — *Essai sur l'histoire littéraire des patois du midi de la France aux*

XVIe et XVIIe *siècles*, par le docteur J. B. Noulet. In-8, VIII-257 pages. Toulouse, imp. Chauvin ; Paris, Techener.

205. — *Étude historique sur l'abbaye de Remiremont ;* par M. A Guinot, curé de Contrexeville, chanoine honoraire de Troyes. In-8, IX-430 p. Paris, Douniol.

206. — *Études historiques sur le Rouergue*; par M. A. F. baron de Gaujal. Ouvrage donné par l'auteur au département de l'Aveyron, et publié après sa mort par ordre et sous les auspices du conseil général de l'Aveyron. In-8. Paris, Paul Dupont.

207. — *Études sur les possessions en général et sur celle de Loudun en particulier;* par l'abbé Leriche, prêtre du diocèse de Poitiers, précédées d'une lettre adressée à l'auteur, par le T. R. P. Ventura de Raulica. In-18, x-259 pages. Paris, imp. Plon, éditeur. (2 fr.)

208. — *Gallia christiana*, in provincias ecclesiasticas distributa ; in qua series et historia archiepiscoporum, episcoporum et abbatum regionum omnium quas vetus Gallia complectebatur ab origine Ecclesiarum ad nostra tempora deducitur, et probatur ex authenticis instrumentis ad calcem appositis. A monachis congregationis S. Mauri ad tertium decimum tomum opere perducto, tomum quartum decimum, ubi de provincia Turonensi agitur, condidit Bartholomæus Hauréau. In-folio, 1592 pages et 1 carte. Paris, F. Didot. (48 fr.)

Volume renfermant l'histoire des douze diocèses qui composent la province ecclésiastique de Tours. M. Hauréau continue cet énorme travail des bénédictins avec un courage et un savoir dignes de ces vénérables maîtres.

209. — *Histoire de la formation de la nationalité française ;* par P. J. Buchez, ancien constituant. 2 vol. Paris.

210 — *Histoire de l'île Bourbon*, depuis 1643 jusqu'au 20 décembre 1848 ; par Georges Azéma. In-8, 360 pages. Paris, imp. Plon.

211. — *Histoire de Saint-Just*, député à la Convention nationale ; par Ernest Hamel, avec un portrait de Saint-Just, d'après le pastel appartenant à M. Philippe Le Bas, membre de l'Institut, et un portrait du conventionnel Philippe Le Bas, d'après une esquisse de Louis David, gravés tous deux par Flameng. In-8, 628 pages. Alençon et Paris, Poulet-Malassis et de Broise. (7 fr. 50.)

212. — *Histoire politique et littéraire de la presse en France*, avec une introduction historique sur les origines du journal et la bibliographie générale des journaux depuis leur origine ; par Eugène Hatin. 5 vol. in-8. Alençon et Paris, Poulet-Malassis et de Broise. (30 fr.)

213. — *Les Juifs en France*, en Italie et en Espagne ; recherches sur

leur état depuis leur dispersion jusqu'à nos jours sous le rapport de la législation, de la littérature et du commerce; par I. Bédarride, bâtonnier de l'ordre des avocats à Montpellier. In-8, VII-603 pages. Paris, Michel Lévy. (7 fr. 50.)

214. — *Lettres de Marie Stuart*, publiées avec sommaires, traductions, notes et *fac-simile*, par A. Teulet. — Lettres au comte de Bothwell, documents relatifs au meurtre de Darnley. Lettres et écrits divers de Marie, documents relatifs à sa mort et ses dispositions testamentaires. In-8, XXVIII-448 pages. Paris, Didot. (15 fr.)

Ouvrage décisif sur la question de savoir si Marie Stuart fut ou non une femme criminelle. Les documents infiniment curieux dont ce volume est rempli et que l'éditeur de la Correspondance complète de cette princesse (7 vol. in-8, Paris, 1839), M. Al. de Labanoff, n'avait pu se décider à publier, ne permettent plus désormais qu'on fasse l'éloge de la sœur et de la tante des Guises.

215. — *Liber de rebus memorabilibus* sive Chronicon Henrici de Hervordia edidit et de scriptoris vita et chronici fatis auctoritateque dissertationem præmisit Augustus Potthast, Huxariensis-Westfalus. Opus a societate litterarum regia Gottingensi præmio Wedekindeo ornatum atque editum. Gottingæ, Dieterich (Paris, Klincksieck), in-4°, XXXVIII et 328 pages. (20 fr.)

Henri, de Herforden en Westphalie, est un religieux dominicain de l'abbaye de Minden, né à la fin du treizième siècle, et qui jouit dans son temps d'une telle réputation de savoir et de vertu, que, dix ans après sa mort, en 1377, l'empereur Charles IV le fit exhumer pour l'honorer lui-même d'obsèques magnifiques et le placer dans un tombeau qu'il lui éleva devant le grand autel de l'église abbatiale de Minden. Henri de Herforden a laissé beaucoup d'ouvrages de théologie et de piété; son vrai titre à la reconnaissance des savants est le « Livre des choses mémorables, » chronique jusqu'à présent peu connue et dont M. Pertz a publié le commencement dans les *Monumenta Germaniæ*. L'auteur prend les événements à la création du monde et ne s'arrête qu'à l'année 1355. Pour les époques anciennes, il se borne le plus souvent à copier les chroniques précédentes, et d'abord celle d'Eusèbe; cependant il donne aussi des détails originaux ou du moins dont les véritables sources ne se retrouvent pas; il contient des passages intéressants pour les temps carolingiens, où l'histoire germanique se confond avec celle de la France, et vers le treizième siècle il devient véritablement auteur. Par exemple, il raconte la bataille de Bouvines en prenant six lignes à Vincent de Beauvais, auxquelles il ajoute : « Invaluerunt Franci capientes et occidentes plures in campo. De hoc bello multi multa mentiuntur. » Et un peu plus loin, faisant allusion à je ne sais quel combat livré en 1217, il dit : « Hoc etiam anno Gallici turpiter fugientes deleti sunt, unde versus :

Septenus et denus annus cum mille ducentis
Naufragium France conspexit in equore gentis.
Eripuit paucos fuga, sed multos mare mersit;
Ense cadunt vel vincla gerunt quibus unda pepercit! »

Nous devons ajouter que M. Aug. Potthast a enrichi cette chronique d'un luxe d'érudition qui peut servir de modèle aux éditeurs les plus savants et les plus dévoués à leur tâche. Il ne s'est pas contenté de couvrir les marges et le bas des pages de renseignements utiles, il suit son auteur phrase par phrase, en rendant sensible aux yeux par de gros caractères tout ce qui sort de la plume et de la pensée de Henri de Herforden, et en mettant en petit texte tout ce qu'il a simplement compilé à l'aide de ses prédécesseurs.

216. — *Mémoires de Louis XIV*, pour l'instruction du dauphin; première édition complète, d'après les textes originaux, avec une étude sur leur composition, des notes et des éclaircissements par Ch. Dreyss. Paris, Didier, 2 vol. in-8.

Travail important et très-bien fait, trop bien fait. M. Charles Dreyss s'est appliqué à rechercher avec une patience rare, dans les trois volumes qu'on a conservés de Mémoires écrits par Louis XIV ou sous son inspiration immédiate, ce qui émane véritablement de la pensée du grand roi et ce qui ne fut que l'amplification brodée par ses collaborateurs sur les thèmes qu'il fournissait. La belle plume de Pélisson était celle à qui on en rapportait tout l'honneur, il n'y a droit qu'à partir d'une certaine époque. Avant lui, le principal collaborateur du roi fut un certain président au Parlement de Paris, appelé M. de Perigny, à peu près inconnu jusqu'à présent, quoiqu'il ait été sous-précepteur du grand dauphin. M. Dreyss, pour la première fois, le fait connaître et le présente à ses lecteurs comme un des esprits les plus élevés de la jeune cour de Louis XIV. Les appréciations de l'éditeur inspirent la plus grande confiance; sa vénération pour Louis XIV ne retire rien à la fermeté de son jugement; ses recherches microscopiques sont souvent curieuses, mais il nous semble avoir perdu dans l'amour de son sujet tout sentiment de la mesure. Il débute par une introduction de 250 pages, et, durant tout le cours de ses deux volumes, il associe tellement le lecteur à toutes ses investigations et nous rend les Mémoires du roi tellement noyés au milieu des notes, variantes et commentaires, qu'il faut une étude opiniâtre pour aborder jusqu'à eux. Un monument littéraire doit toujours être d'un accès facile.

217. — *La Monarchie française au* XVIII*e siècle.* Études historiques sur les règnes de Louis XIV et de Louis XV ; par le comte Louis de Carné. In-8, VIII-501 pages. Paris.

218. — *Monuments de l'antique Néris*, coup de balai aux légendes sans cesse débitées par son histoire ; par M. L. Forichon, Dr M. In-8, 176 pages et 1 planche. Montluçon, imp. Ledoux. Néris, lib. Lafond Maraudet.

219. — *Les Musiciens normands*, esquisse biographique comprenant les noms des artistes musiciens les plus célèbres nés en Normandie du XIe au XIXe siècle ; par P. J. M. Fallouard, organiste de Sainte-Catherine de Honfleur. In-12, 127 pages. Honfleur, imp. Baudre.

220. — *Noblesse*, blason, ordres de chevalerie, manuel héraldique; par E. de Toulgoet. In-8 VIII-254 pages. Paris. Dentu. (5 fr.)

221. — *Notice historique sur Bertrand Raymbaud Simiane*, baron de Gordes, lieutenant général au gouvernement de Dauphiné de 1565 à 1578; par M. Jules Taulier. In-8, 143 pages. Grenoble, Maisonville.

222. — *Notice historique sur Boissy sans Avoir* (Seine-et-Oise); par M. l'abbé Quillery, curé de cette paroisse. In-12, 273 pages. Versailles, Beau.

223. — *Notice historique sur la ville de Crest* (Drôme); par l'abbé Vincent. In-8, 106 pages. Valence, Marc-Aurel.

224. — *Qua æstimatione habendum Ph. Marnixii opus cui titulus de Institutione principum ac nobilium puerorum?* Parisiensi litterarum Facultati dissertationem subjecit Ch. Dreyss, olim scholæ normalis alumnus in eadem Facultate jam licentiatus. In-8, 127 pages. Paris, A Durand.

225. — *Quinze ans du règne de Louis XIV* (1700-1715); par Ernest Moret. 3 vol. in-8. Paris, Didier.

226. — *La Renaissance monumentale en France*. Spécimen de compositions et d'ornementations architectoniques empruntés aux édifices construits depuis le règne de Charles VIII jusqu'à celui de Louis XIV; par A. Berty. In-4°, Paris, Gide.

L'ouvrage se composera de 200 planches in-4, gravées sur acier ou chromolithographiées, publiées en 100 livraisons (175 et 250 fr.). — Voy. le *Bulletin* de l'an dernier, p. 366, n° 345.

227. — *Siége de Saint-Quentin et bataille de Saint-Laurent en* 1557, avec un plan de la ville, une carte de la bataille Saint-Laurent, un facsimile de la vue (à vol d'oiseau) de la prise de Saint-Quentin, par Jérôme Cook, peintre de l'Espagne sous Philippe II, et plusieurs gravures sur bois; par Ch. Gomard. In-8, 87 pages. Saint-Quentin, Dolloy.

228. — *Recueil de farces*, soties et moralités du XVe siècle réunies pour la première fois et publiées avec des notices et des notes; par P. L. Jacob, bibliophile. In-16, XLIII-455 pages. Paris, Delahays. (5 fr.)

Bibliothèque gauloise.

229. — *La Vérité sur l'origine de la famille Perrenot de Granvelle*; par M. Ad. Marlet. In-8, 108 pages et 3 planches. Dijon imprim. Peutet-Pommey.

H. L. B.

Paris. — Imprimerie de Ch. Lahure et Cie, rue de Fleurus, 9.

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

I.

PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

TENUE LE 7 FÉVRIER 1860,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. DE BARANTE.

(Procès-verbal adopté à la séance du 6 mars.)

Le procès-verbal de la précédente séance est lu par le secrétaire, M. J. Desnoyers; la rédaction en est adoptée.

M. le président proclame membres de la Société, après avoir soumis leur admission à l'approbation du Conseil :

1064. M. l'abbé Darras, rue de Varennes, n° 59; présenté par M. le prince de Bauffremont et par M. le marquis de Nadaillac.

1065. M. Camus, ancien recteur de l'Université, rue Bayard, n° 7; présenté par M. le marquis de Nadaillac et M. le duc de Castries.

1066. M. Dubois de L'Estang (Gustave), conseiller référendaire à la Cour des comptes, rue Saint-Nicolas-d'Antin, n° 58; présenté par MM. Lascoux et Am. Berger.

1067. M. Salel de Chastanet, conseiller référendaire à la Cour des comptes, rue de Provence, n° 74; présenté par les mêmes membres.

1068. M. Courcel (Valentin Chodron de), bachelier ès arts de l'Université de Londres, rue de Vaugirard, n° 20; présenté par MM. Louis Barbier et Bouvier.



1069. Bibliothèque de la ville de Falaise, représentée par M. Choisy. M. Le Doyen, libraire au Palais-Royal, sera le correspondant.

1070. M. Berthauldt, professeur à la Faculté de droit de Caen; correspondant, M. Boulatignier.

1071. M. Dansin, professeur à la Faculté des lettres de Caen; correspondant, M. le docteur Deschamps, rue Vivienne, n° 10.

1072. M. Élie, adjoint au maire de Saint-Lô (Manche); le même correspondant.

1073. M. le comte de Maleistre, à Falaise. Son correspondant sera M. Le Doyen, libraire au Palais-Royal.

Ces cinq nouveaux membres sont présentés par MM. Boulatignier et J. Travers.

1074. M. Gustave Lizot, substitut du procureur impérial à Rouen; présenté par MM. Boulatignier et Bouquet. Son correspondant sera M. Boulatignier.

1075. M. Léon Say, rue Boursault, n° 11; présenté par MM. Boulatignier et Maurice Monjean.

Ouvrages offerts à la Société.

De la part de Sociétés savantes :

Société archéologique de Touraine :

Mémoires. T. X, 1er, 2e et 3e trimestres de 1858. In-8.

Société des antiquaires de l'Ouest (Poitiers) :

Bulletin. 4e trimestre de 1859. In-8.

Société pour la conservation des monuments (Caen) :

Congrès archéologique de France. Séances générales tenues à Périgueux et à Cambrai en 1858. Caen, 1859. In-8.

Par le Ministère de l'instruction publique :

Rapport fait à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, au nom de la Commission des Antiquités de la France, par M. Léon Renier. (Séance du 2 décembre 1859.) In-4.

Par l'Université de Kiel :

Schriften der Universitat zu Kiel aus dem jahre 1858. Band V. Kiel, 1859. In-4.

De la part de M. Durand de Lançon, éditeur :

L'Histoire tragique de la Pucelle d'Orléans, par le P. Fronton du Duc, représentée à Pont-à-Mousson, le 7 septembre 1580, devant Charles III, duc de Lorraine, et publiée en 1581 par J. Bornet. Pont-à-Mousson, 1859, in-8; nº 43 (tirée à 105 exempl.).

L'architecture du moyen-âge, jugée par les écrivains des deux derniers siècles, par M. l'abbé J. Corblet. Amiens, 1860. In-8.

Fragments divers, historiques et littéraires, par Alexandre Hahn. Luzarches, 1859. In-8. (Extrait de *l'Investigateur*, 298e livraison.)

Papiers d'État; pièces et documents inédits ou peu connus, relatifs à l'histoire de l'Écosse au seizième siècle. Préface du tome III; par M. Teulet. In-4, 1859. (Publié par le *Bannatyne-Club* d'Édimbourg.)

Histoire de la commune de Montérollier (Seine-Inférieure), par M. Le Roy, membre de la Société de l'histoire de France, etc. Paris et Rouen, 1859. In-8.

Correspondance.

M. de Lafons de Melicocq adresse la copie de plusieurs documents inédits, pour servir à l'histoire des usages et des mœurs au quinzième et au seizième siècle.

1º 1428-29. Mandement de Philippe, duc de Bourgogne, contre les prescheurs étrangers. (Extrait des archives de l'hôtel de ville de Lille.)

2º 1519. Farses, esbatemens et histoires représentées contre François Ier dans les Pays-Bas et contre Charles-Quint à Paris et à Tournai. Lettre de Marguerite d'Autriche à un de ses agents. (Extrait des Archives générales du Nord, à Lille. — Correspondance).

3º 1520-1543-1563. Renseignements sur l'histoire des armes à feu au seizième siècle. (Extrait des archives de l'hôtel de ville de Lille. Reg. noir aux ordonn.)

Travaux de la Société.

Le secrétaire présente l'état des impressions :

Les trois volumes de l'exercice de 1860 sont terminés et devront être distribués avant la prochaine séance du Conseil; savoir :

Anchiennes Chronicques d'Engleterre, par J. de Wavrin. T. II.

OEuvres diverses de Grégoire de Tours. Les livres des miracles, etc. T. II.

Journal et Mémoires du marquis d'Argenson. T. II.

On continue l'impression de la *Topographie ecclésiastique de la France*, dont la suite doit composer les Annuaires de 1861 et de 1862.

M. le président du Comité des fonds propose, au nom de ce comité, de commencer l'impression du tome III des *Chronicques de Wavrin*, qui terminera l'ouvrage ; — du tome III de *d'Argenson*, et du tome IV de *Monstrelet*.

Le Conseil autorise cette impression et décide que les deux premiers volumes feront partie de la distribution de l'exercice 1861.

Il réserve de fixer plus tard si on ajoutera à cet exercice le quatrième volume de *Monstrelet* ou le troisième des œuvres diverses de *Grégoire de Tours*, ainsi que le propose M. le comte de Montalembert.

— M. Boulatignier demande aussi que le Conseil veuille bien réserver sa décision pour la convenance dont il a déjà plusieurs fois parlé, d'ajouter, dès que cela sera possible, un quatrième volume aux trois autres qui vont être distribués pour l'exercice courant. Cette possibilité sera subordonnée au recouvrement des fonds de souscription et à l'accroissement progressif des membres de la Société, accroissement auquel M. Boulatignier a contribué d'une façon si notable et avec un si grand dévouement.

— Sur la demande de M. l'archiviste, le Conseil autorise le tirage du Bulletin annuel de la Société à 600 exemplaires, au lieu de 500.

— M. le président du Comité des fonds annonce pour une prochaine séance le rapport annuel sur l'inventaire des magasins de la Société. Il donne quelques détails sur l'état des ventes pendant l'exercice de 1859, et sur les frais d'impressions.

— M. le comte de Montalembert entretient le Conseil d'une liste qu'il trouverait convenable d'insérer dans un des Annuaires, lorsque la suite de la *Topographie ecclésiastique* destinée aux deux volumes de 1861 et de 1862, et qui est déjà imprimée en grande partie, sera achevée. Cette liste, analogue à plusieurs autres qui ont été publiées dans des Annuaires antérieurs et qui sont utiles pour l'étude, serait celle des chevaliers, officiers et grands officiers des Ordres du roi depuis 1579 jusqu'en 1789. On y verrait figurer les noms les plus illustres du clergé, de la noblesse militaire et de la magistrature. Cette proposition sera prise en considération par le Comité de l'Annuaire, dès qu'il sera possible d'y donner suite.

La séance est levée à 5 heures.

II.

VARIÉTÉS.

De l'érudition.

Notre *Bulletin* n'admet guère et semble ne devoir admettre, dans le court espace qui lui est donné, que des faits historiques et des documents positifs. Nous trouvons cependant un tel intérêt et un tel encouragement pour tous ceux qui aiment l'histoire, dans quelques lignes publiées récemment, à propos de l'avenir de la métaphysique (*Revue des Deux Mondes*), et dues à la plume de M. Renan, que nous n'hésitons pas à reproduire ce beau passage :

« L'univers se compose de deux mondes; le monde physique et le monde moral, la nature et l'humanité. En général, c'est par l'étude de la nature qu'on est arrivé jusqu'ici à la philosophie; mais je ne crois pas me tromper en disant que c'est aux sciences du second groupe, à celles de l'humanité, qu'on demandera désormais les éléments des plus hautes spéculations.... Les sciences physiques sont comprises depuis plus de deux cents ans; les sciences de l'humanité sont encore dans leur enfance, très-peu de personnes en voient le but et l'unité. Pour désigner l'ensemble des travaux qui les composent, on ne trouve d'autre mot que celui d'*érudition*, lequel est chez nous à peu près synonyme de hors-d'œuvre amusant et de passe-temps agréable. On comprend le physicien et le chimiste, on comprend l'artiste et le poëte, mais l'érudit n'est aux yeux du vulgaire, et même de bien des esprits délicats, qu'un meuble inutile, quelque chose d'analogue à ces vieux abbés lettrés qui faisaient partie de l'ameublement d'un château, au même titre que la bibliothèque. On se figure volontiers que c'est parce qu'il ne peut pas produire qu'il recherche et commente les œuvres d'autrui. Le vague qui plane sur l'objet de ses études, cette latitude presque indéfinie, qui renferme sous le même nom des recherches si diverses, font croire volontiers qu'il n'est qu'un amateur qui se promène dans la variété de ses travaux, et fait des explorations dans le passé, à peu près comme certains animaux fouisseurs creusent des souterrains pour le plaisir d'en faire.

« Il y a là une très-grande méprise entretenue et par la distraction du public, et aussi, il faut le dire, par la faute des érudits, qui, trop souvent, ne voient dans leurs travaux que l'aliment d'une curiosité assez frivole. Certes, il ne faut pas médire de la curiosité. Elle est un

élément essentiel de l'organisation humaine et la moitié de la volupté de la vie. Le curieux et l'amateur peuvent rendre à la science d'éminents services, mais ils ne sont ni le savant ni le philosophe. La science n'a réellement qu'un seul objet digne d'elle : c'est de résoudre l'énigme des choses, c'est de dire à l'homme le mot de l'univers et de sa propre destinée. Entre tous les phénomènes livrés à notre étude, l'existence et le développement de l'humanité sont les plus extraordinaires. Or, comment connaître l'humanité si ce n'est pas les procédés mêmes qui nous servent à connaître la nature, je veux dire en recherchant les traces qui sont restées de ses révolutions successives? L'histoire n'est possible que par l'étude immédiate des monuments, et ces monuments ne sont pas abordables sans les recherches spéciales du philologue et de l'antiquaire. L'exploration d'une forme quelconque du passé suffit à elle seule pour remplir une laborieuse existence. Une langue ancienne et souvent à moitié inconnue, une paléographie spéciale, une archéologie et une histoire péniblement déchiffrées, voilà plus qu'il n'en faut pour absorber tous les efforts de l'investigateur le plus patient, si d'humbles artisans n'ont consacré de longs travaux à extraire de la carrière et à réunir les matériaux avec lesquels il doit reconstruire l'édifice du passé. La révolution littéraire qui, depuis 1820, a changé la face des études historiques ou, pour mieux dire, qui a fondé l'histoire parmi nous, aurait-elle été possible sans les grandes collections du dix-septième et du dix-huitième siècle? Mabillon, Muratori, Baluze, du Cange n'étaient ni de grands philosophes ni de grands écrivains, et pourtant ils ont plus fait pour la vraie philosophie que tant d'esprits systématiques qui ont voulu construire avec leur imagination l'édifice des choses, et qui ne laisseront rien parmi les acquisitions définitives de l'esprit humain.

« Le rôle de l'historien et du philologue est donc rigoureusement parallèle à celui du physicien, du naturaliste, du chimiste.... Ce qu'on appelle l'*érudition* n'est donc pas, comme on le croit souvent, une simple fantaisie : c'est une science sérieuse ayant un but philosophique élévé; c'est la science des produits de l'esprit humain. A ce point de vue, les littératures les plus étrangères à notre goût, celles qui nous transportent le plus loin de l'état actuel, sont précisément les plus importantes. L'anatomie comparée tire bien plus de résultats de l'observation des animaux inférieurs que de l'étude des espèces supérieures. Cuvier aurait pu disséquer toute sa vie des animaux domestiques sans soupçonner les hauts problèmes que lui ont révélé les mollusques et les annélides....

« Les spécialités scientifiques sont le grand scandale des gens du monde, comme les généralités sont le scandale des savants. La vérité

est, ce me semble, que les spécialités n'ont de sens qu'en vue des généralités, mais que les généralités, à leur tour, ne sont rendues possibles que par les études les plus minutieuses. Les hommes voués aux recherches spéciales ont souvent le tort de croire que leurs travaux ont leur propre fin en eux-mêmes; leur spécialité devient ainsi un petit monde où ils se renferment obstinément et dédaigneusement; toute combinaison étendue les alarme et leur semble de peu de valeur. Certes, s'ils se bornaient à faire la guerre aux généralités hasardées, aux aperçus superficiels, on ne pourrait qu'applaudir à leur sévérité. Je conçois à merveille qu'une date heureusement rétablie, une circonstance d'un fait important retrouvée, une histoire obscure éclaircie, aient plus de valeur que des volumes entiers dans le genre de ceux qui s'intitulent souvent *Philosophie de l'histoire;* mais ce n'est point par elles-mêmes que de telles découvertes valent quelque chose. C'est dans la philosophie qu'il faut chercher la véritable valeur de la philologie. Là est la dignité de toute recherche particulière et des derniers détails d'érudition, qui n'ont point de sens pour les esprits superficiels et légers. Il n'y a pas de recherche inutile ou frivole; il n'est pas d'étude, quelque mince qu'en paraisse l'objet, qui n'apporte son trait de lumière à la science du tout, à la vraie philosophie des réalités. Les résultats généraux qui ne s'appuient pas sur la connaissance des détails, sont nécessairement creux et factices, tandis que les recherches particulières, même dénuées de l'esprit philosophique, peuvent être du plus grand prix, quand elles sont exactes et conduites suivant une sévère méthode. L'esprit de la science est cette communauté intellectuelle qui rattache l'un à l'autre l'érudit et le penseur, fait à chacun sa gloire méritée et confond dans une même fin leurs rôles divers.

« Des monographies sur tous les points de la science, telle devrait donc être l'œuvre du dix-neuvième siècle, œuvre pénible, humble, laborieuse, exigeant le dévouement le plus désintéressé, mais solide, durable, et d'ailleurs immensément relevée par la grandeur du but final. Certes, il serait plus doux de cueillir de prime abord le fruit, qui ne sera mûr peut-être que pour un avenir lointain. Il faut une vertu scientifique bien profonde pour s'arrêter sur cette pente et s'interdire la précipitation quand la nature humaine tout entière réclame la solution définitive. Les héros de la science sont ceux qui, capables des vues les plus élevées, ont pu se défendre de toute généralité anticipée et se résigner par vertu scientifique à n'être que d'humbles travailleurs. Pour plusieurs, c'est là un léger sacrifice. Les vrais méritants sont ceux qui, tout en comprenant d'une manière élevée le but suprême, se dévouent au rude métier de manœuvres et se condamnent à ne voir que le sillon qu'ils creusent. En apparence ces patients investigateurs per-

dent leur temps et leur peine. Il n'y a pas pour eux de public ; ils sont lus de trois ou quatre personnes, quelquefois de celui-là seul qui reprendra le même travail. Eh bien ! les monographies sont encore ce qui reste le plus. Un livre de généralités est nécessairement dépassé au bout de dix années ; une monographie étant un *fait* dans la science, une pierre posée dans l'édifice, est en un sens éternelle dans ses résultats. On pourra négliger le nom de l'auteur, elle-même pourra tomber dans l'oubli ; mais les résultats qu'elle a contribué à établir demeurent. Les historiens du dix-septième et du dix-huitième siècle qui ont prétendu *écrire* et se faire lire, Mézerai, Daniel, Velly, sont maintenant parfaitement délaissés. Les travaux des bénédictins, qui n'ont prétendu que recueillir des matériaux, sont aujourd'hui, bien que susceptibles d'être fort améliorés, aussi neufs que le jour où ils parurent. »

DOCUMENTS POUR SERVIR A L'HISTOIRE DES QUINZIÈME ET SEIZIÈME SIÈCLES[1].

(Suite des communications de M. de Lafons de Melicocq.)

Mandement contre les prescheurs estrangers.

Phelippe, duc de Bourgongne, conte de Flandres, d'Artois et de Bourgongne, palatin de Namur, seigneur de Salins et de Malines, à nostre gouverneur et à tous nos autres baillis, justiciers et officiers de Lille, de Douay, d'Orchies, ou à leurs lieutenans, salut. Pour ce que, depuis aucun temps en ça pluiseurs, de divers estas, ordres et professions, et de pais estraignes, et souppeçonnez petitement fondé en science, sont venus en nos pais et seignouries, et viennent encores souvent, lesquelx, sans avoir faculté du saint-siége de Romme, ne estre présentés aux diocésains par les généraulx, maistres, ou provinciaulx de leurs ordres, ne avoir license desdits diocésains, ainsi que droit est introduit, se sont entremis et entremettent de faire sermons et prédicacions au peuple, as quelx sermons ilz, ou aucuns d'eulx, ont sonné parolles scandaleuses, sédicieuses et sentans erreur, desquelles, comme mal dictes et non fondées en saine doctrine, ilz ont esté ailleurs reprins, et bien sont publicquement révoquiés ; dont ledict peuple, où il a beaucop de simples gens, est, aucunes fois mains que deunment édefyés, et éqeuchéent aucuns d'iceulx en diverses doubtes, oppinions et erreurs, au détriment du salut de leurs ames et de la foy catholicque ; dont se

1. Voy. le *Bulletin* de l'année 1858, p. 355.

sont ensuis et ensiévent pluiseurs grans péris et inconvéniens, et encores pour plus faire, se pourvueu n'y estoit de remède convenable. Nous, quy de tous nostre cuer avons dévotion et très-singulière affection de obvier à telles périlleuses voies, affin que ladicte foy catholicque, que chascun prince chrestien est tenu de garder et deffendre, ne soit contaminée, anchois puist demourer saine et inviolée, à la louenge de dieu le tout poissant, nostre créateur et rédempteur de sa très-glorieuse mère et de toute la bénoite court célestialle du paradis. En sur ce l'advis et déliberacion de pluiseurs gens notables de nostre conseil et autres de grande science, prudence et expérience, vous mandons, commandons, enjoinions et deffendons par ces présentes que, doresenavant, vous ne souffrez, ou laissiés aucun desdicts ordres et estas, ne autres quelconques, preschier ne sermonner en noz pais et seignouries, en appert ne en couvert, s'il n'ont sur ce faculté du saint-siége de Romme, ou s'il ne sont, premièrement, deuement présentez aux diocésains, ou à leurs vicaires, par les généraulx ou provinciaulx de leurs dicts ordres, ou autres, leurs procureurs et souverains, auxquelx il compète, et qu'il aient obtenu license desdicts diocésains ou de leurs vicaires, pour ce faire, et soient suffisans de littérature et de science, pour bien et sainement instruire et édiffier en bonne et saincte doctrine, le peuple chrestien. Et à eulx dépporter de ce faire contraigniés les sans dépport, comme au cas appartendra. Et, affin que aucuns n'en puist prétendre cause d'ignorance, ce faictes solempnelement publyer chascun de vous ès lieux et termes de vos offices, car ainsi nous plait-il estre fait, et vous en donnons plain povoir, auctorité et mandement espécial. Mandons et commandons à tous nos subgiez que à vous et à vos commis obéissent et entendent dilligemment. Donné en nostre ville de Bruges le x jour de maj, l'an de grasce mil IIII^c et XXVIII-XXIX. Ainsi signées par ms. le duc : T. Bonnesseau[1].

1519. *Farses et histoires contre François Ier, dans les Pays-Bas, et contre Charles-Quint, à Paris et Tournai.*

Dans une lettre du 30 septembre 1519, adressée par Marguerite d'Autriche à un de ses agents, nous trouvons ce passage, qui nous a paru précieux pour l'histoire.

« Quant aux farses, et esbatemens et histoires, faictes à Anvers, Mons et ailleurs, ce sont menutez qui ne servent de guères, et ne croy point, quant tout sera bien enformé, que riens se trouve avoir esté fait au déshonneur et comtempnel dudict sieur (du roi de France). Et, si l'on vouloit bien esplucher toutes choses, il se trouveroit que ses ambassadeurs, tant en Allemaigne, Liége, que autres lieux, ont usé des termes au

1. Archives de l'hôtel de ville de Lille.

déshonneur et diminucion de la réputation du roy, mon seigneur neveu, et que l'on a joué des farses à Paris, Tournay et ailleurs, qui touchent aultrement que les folies, dont il se plaint. Tant y a que, pour riens, je ne vouldroys souffrir, ny commectre en mon aissient que de par decha feussent faictes aucunes choses, dont il pourroit avoir cause de se douloir, ce que lui pevez. . . . . . dire et certiffier de ma part. »

Cette même lettre nous fait connaître que François I[er] se plaignait que v[c] LXVII boulets lui avaient été pris par les gens de la princesse[1].

1520. *Armes à feu.*—Permission de pouvoir « acheter et lever es pays de par deça mil cincquante corseletz servans à gens de piet, cent corselets servans à gens de cheval, cincq cens culevrines, cent hacqbuttes et six pièces d'artillerie menue, de camp, pour le tout faire mener es royaulme d'Espagne, par mer ou autrement, et non ailleurs. »

1543. Défense d'introduire en France des *manilles*, parce qu'on pourrait en faire de l'artillerie.

1563. On lit dans un acte de cette même année : « Lesdicts deux frères conclurent d'aller aux champs pour prandre aulcune saulvagine, ainsi qu'ilz avoient accoustumé, et prindrent : assavoir ledict suppliant une sienne colevrine, de laquelle avoit acoustumé de chasser, et une sienne dague. — Dressa ladicte colovryne contre ledict jeusne Jehan Saulnier, et mist le feug deans ycelle. Ibid. »

Défense de transporter en pays étranger, artillerie de fer et de fonte, etc., poudres de canons, salpetres, ou souffres, boullets et dets de fer. (Arch. de l'hôtel de ville de Lille, reg. *noir* aux ord., fol. LXXX r° et v°.)

III.

BIBLIOGRAPHIE.

230. — *Antiquités antédiluviennes.* Réponse à MM. les antiquaires et géologues présents aux assises archéologiques de Laon ; par M. Boucher de Perthes. In-8, 31 p. Amiens, imp. V[e] Herment.

231. — *Choix de lettres inédites écrites par Nicolas Brûlart* à Louis XIV, au prince de Condé, à Mazarin, Colbert, Le Tellier, Louvois, Fouquet, La Vrillière, Châteauneuf, Pontchartrain et autres

1. Archives générales du Nord. Correspondance.

hommes d'État, et de celles qu'il a reçues du roi et des mêmes personnages durant l'exercice de la charge de premier président du parlement de Bourgogne de 1637 à 1692, pour faire suite et servir de pièces justificatives à l'histoire de ce parlement; compulsées, expliquées et mises en ordre; accompagnées d'autres lettres sur les mêmes sujets, de la même époque et du commencement du dix-huitième siècle, avec un discours préliminaire, des sommaires et des notes explicatives; par M. de Lacuisine, président de la cour impériale de Dijon, etc. 2 vol. grand in-8, xxvii-682 p. Dijon, imp. Rabutot.

232. — *Chronique de Notre-Dame de Sarrance dans la vallée d'Aspe, en Béarn;* par M. l'abbé Menjoulet, chanoine honoraire de Bayonne, curé de Sainte-Croix. In-18, xvi-90 p. Bagnères, imp. Dossun; Oloron, lib. Lacaze.

233. — *Collection de notices historiques sur le département de l'Aisne;* par Melleville. 14 généalogies. Les seigneurs de Pierrepont. Les comtes de Roucy, etc. Laon, imp. Fleury; Paris, Dumoulin.

234. — *Commentaire sur la Chronique de Lorraine au sujet de la guerre entre René II et Charles le Téméraire;* par Henri Lepage. In-8, 124 p. Nancy, Wiéner.

235. — *Costumes historiques des douzième, treizième, quatorzième et quinzième siècles*, tirés des monuments les plus authentiques de peinture et de sculpture, dessinés et gravés par Paul Mercuri, avec un texte historique et descriptif par Camille Bonnard. *Nouvelle édition*, soigneusement revisée, avec une introduction; par M. Charles Blanc, ancien directeur des beaux-arts. Paris, lib. Lévy. Livraison in-4 de 20 p. et 4 pl. (2 fr. 50 c.)

Cent livraisons, renfermant chacune deux costumes et un texte explicatif.

236. — *Création des notaires royaux dans la ville de Metz et suppression des amans ou notaires du pays messin*, 1552-1728; par M. F. M. Chabert. In-8, 40 p. Metz, imp. Blanc.

237. — *Dictionnaire statistique et historique*, ou Histoire, description et statistique du département du Cantal; par M. Deribier du Châtelet, correspondant de la Société des antiquaires de France. Ouvrage revu et augmenté par les soins de l'Association cantalienne. 5 vol. grand in-8. Aurillac, Picut et Bonnet; Paris, Caisse d'escompte, rue Taitbout. 1851-1858. (28 r.)

238. — *Essai sur les antiquités du département de Lot-et-Garonne;* par J. F. Boudon de Saint-Amans. In-8, 356 p.; lithographies et plans. Agen, imp. Noubel.

239. — *Essai sur l'histoire du droit français depuis les temps anciens jusqu'à nos jours*, y compris le droit public et privé de la révolution française; par M. Laferrière, 2 vol. in-18 jésus. Paris, Guillaumin. (7 fr.)

Bibliothèque des sciences morales et politiques.

240. — *Étienne Marcel et le gouvernement de la bourgeoisie au quatorzième siècle* (1356-1358); par F. T. Perrens. In-8, XI-440 p. Paris, Hachette. (6 fr.)

241. — *Histoire de France*, depuis les premiers âges jusqu'en 1848. Ouvrage dédié à Mgr l'évêque de Verdun; par l'abbé Pierrot, curé doyen de Dun, chanoine honoraire de Bayeux. T. XIII. In-8, 548 p. Angers, imp. Cosnier et Lachèse; lib. L. Vivès.

L'ouvrage aura 15 volumes. Prix, 75 fr.

242. — *Histoire de France*, depuis les origines gauloises jusqu'à nos jours; par Amédée Gabourd. T. XIV (1661-1665). In-8, 564 p. Paris, lib. Gaume frères. (5 fr.)

Vingt volumes avec cartes géographiques.

243. — *Histoire des classes ouvrières en France depuis la conquête de Jules César jusqu'à la révolution*. Ouvrage couronné par l'Académie de sciences morales et politiques; par E. Levasseur, docteur ès lettres. 2 vol. in-8, XII-1165 p. Paris, Guillaumin.

244. — *Histoire de Pornic*, accompagnée d'un plan de la ville; par F. J. Carou, juge de paix, etc. In-8, IX-361 p. Nantes, imp. Guéraud; Paris, Dumoulin. (5 fr.)

245. — *Histoire de Seurre, suivie de ses chartes d'affranchissement*; par M. Guillemot, de l'Académie de Dijon, etc. In-8, XIX-125 p. et 1 carte. Beaune, imp. et lib. Batault-Morot.

246. — *L'Histoire tragique de la Pucelle d'Orléans*; par le P. Fronton du Duc, représentée à Pont-à-Mousson, le VII septembre MDLXXX, devant Charles III, duc de Lorraine, et publiée en MDLXXXI, par J. Bornet. In-8, XXVIII-106 p. Pont-à-Mousson, imp. Toussaint; Paris, Duprat.

247. — *De Hincmari vita et ingenio*. Scripsit et disseruit Carolus Diez. In-8, VIII- p. Sens, imp. Duchemin. (Thèse de la Faculté des lettres de Strasbourg.)

248. — *Les Huguenots et constitution de l'Église réformée de France en 1559*; par E. Castel, aumônier du lycée Louis-le-Grand, à Paris.

Publié à l'occasion du jubilé de 1859. In-18, VIII-240 p. Paris, lib. Grassard.

249. — *Les inondations en France depuis le sixième siècle jusqu'à nos jours.* Recherches et documents contenant les relations contemporaines, les actes administratifs, les pièces officielles, etc., de toutes les époques; avec détails historiques sur les quais, ponts, digues, chaussées, levées, etc., suivis de tableaux synoptiques, par bassins, de l'hydrographie générale de la France, et d'un index bibliographique des ouvrages anciens et modernes traitant de la matière, publiés, annotés et mis en ordre par M. Maurice Champion. T. I[er]. In-8, XX-244 p., et documents et pièces justificatives. 255 p. Paris, Dalmont.

250. — *Jeanne d'Arc;* par H. Wallon, membre de l'Institut, professeur d'histoire moderne à la Faculté des lettres de Paris, etc. 2 vol. in-8, LXIV-697 p. Paris, Hachette. (12 fr.)

M. Wallon soutient la divinité de la mission de Jeanne d'Arc.

251. — *Manière (la) et fasson qu'on tient es lieux que Dieu de sa grâce a visités.* Première liturgie des Églises réformées de France de l'an 1533, publiée d'après l'original, à l'occasion du troisième jubilé séculaire de la constitution de ces Églises l'an 1559; par Jean-Guillaume Baum, professeur et pasteur à Strasbourg. Petit in-8, XVII-87 p. Paris, Cherbuliez.

252. — *Des manuscrits de Buffon*, avec des fac-simile de Buffon et de ses collaborateurs; par P. Flourens, membre de l'Académie française, etc. In-18 jésus, XCIX-298 p. Paris, Garnier. (3 fr. 50 c.)

253. — *Mémoires du marquis de Bouillé*, avec une notice sur sa vie, des notes et des éclaircissements historiques; par M. F. Barrière. In-18, XXVII-520 p. Paris, Didot. (3 fr.)

Bibliothèque des Mémoires relatifs à l'histoire de France pendant le dix-huitième siècle avec avant-propos et notice par M. F. Barrière.

254. — *Mémoire sur l'origine des Basques;* par Louis-A. Lejosne, professeur d'histoire au lycée impérial de Tarbes. In-8, 40 p. Tarbes, imp. Telmon.

255. — *Le Mont Gannelon à Clairoix*, près de Compiègne; étude d'archéologie, de philologie et d'histoire; par Edmond Caillette de L'Hervilliers, de la Société des antiquaires de Picardie. Grand in-8, 132 p. Amiens, imp. Lenoël-Hérouart; Paris, Durand.

256. — *Notes historiques sur l'origine*, les seigneurs, le fief et le bourg

de Damville (Eure); par M. Ange Petit, juge. In-8, xi-139 p. Évreux, imp. Hérissey. (3 fr.)

257. — *Notice historique sur la terre seigneuriale et sur les seigneurs de Solre-le-Château*; par Lebeau (Isidore), et Michaux aîné. In-8°, 60 p. Avesnes, Michaux.

258. — *Notice sur l'église de Saint-Maximin* (Var); par M. L. Rostan. In-8, 119 p. Brignolles, Perreymond.

259. — *Ogier le Danois*. 1315. In-4 à deux colonnes, 48 p. et vign. Paris, imp. Bry aîné; lib. Lécrivain et Toubon. (50 c.)

Bibliothèque bleue. Réimpression des romans de chevalerie du douzième au seizième siècle, sous la direction d'Alfred Delvau. N° 9.

260. — *Le Peintre-graveur français continué*, ou Catalogue raisonné des estampes gravées par les peintres et les dessinateurs de l'école française nés dans le dix-huitième siècle; ouvrage faisant suite au Peintre-graveur français de M. Robert-Dumesnil; par Prosper Beaudricourt. Tome Ier. In-8, VIII-312 p. Paris, Rapilly et Vignères. (6 fr.)

261. — *Port-Royal*; par C. A. Sainte-Beuve. Paris, Hachette. Tomes IV et V terminant l'ouvrage.

262. — *Recherches historiques sur Mayet* (*Maine*); par Fortuné Legeay. 2 vol. in-18, 825 p. Le Mans, imp. et lib. Dehallais.

263. — *Saint-Germain d'Argentan* (diocèse de Séez); histoire d'une paroisse catholique pendant les trois derniers siècles; par M. l'abbé E. Laurent, curé de Saint-Martin de Condé-sur-Noireau. In-18, 558 p. et pl. Argentan, imp. et lib. Barbier; Paris, Poulet-Malassis et de Broise.

264. — *Sermon inédit de Jean Gerson*, sur le retour des Grecs à l'unité, prêché en présence de Charles VI, en 1409; publié pour la première fois, d'après le manuscrit de la Bibliothèque impériale, par le prince Augustin Galitzin. In-4, 55 p. Paris, Duprat.

265. — *Siége* (*le*) *du Havre par Charles IX*, en 1563; précédé d'une préface historique, et suivi de pièces justificatives. In-8, IX-38 p. Le Havre, imp. Costey frères.

Réimpression d'un opuscule rare, imprimé par Robert Estienne en 1563.

266. — *Les Suicidés*. Biographie des personnages remarquables de tous les pays qui ont péri volontairement depuis le commencement du monde jusqu'à nos jours; par F. Dabadie. In-18 jésus, xxxv-268 p. Paris, Sartorius. (2 fr. 50.)

267. — *Le Tombeau de Childéric Ier*, roi des Francs, restitué à l'aide de l'archéologie et des découvertes récentes faites en France, en Belgique,

en Suisse, en Allemagne et en Angleterre; par M. l'abbé Cochet. Paris, Derache, 1859; xxxi-474 p. in-8 et 350 grav. sur bois. (10 fr.)

« Ossa prophetaverunt. » — « Aperiam tumulos vestros et educam vos de sepulcris vestris. » — « Defunctus adhuc loquitur. » — M. l'abbé Cochet découvre un sens nouveau et d'une vérité qu'il rend frappante aux versets de la Bible inscrits au frontispice de chacun de ses ouvrages. Ses recherches dans les sépultures nous semblent avoir, pour la première fois, enfin, établi sur des bases solides, sinon toute l'archéologie mérovingienne, du moins toute la partie qui concerne le rite funéraire, le costume, les objets mobiliers à l'usage de la personne. Le nouveau volume intitulé *Tombeau de Childéric* est un exemple des prodiges que l'érudition peut accomplir. Cette tombe illustre découverte par hasard, en 1653, dans la ville de Tournai, contenait des antiquités d'une valeur inappréciable dont l'ensemble fut donné quelques années après à Louis XIV et subsiste encore aujourd'hui dans les musées du Louvre, mais réduit par suite de pertes et de vols à un très-petit nombre de pièces. Par surcroît de malheur, les connaissances archéologiques étaient encore trop peu avancées au dix-septième siècle pour qu'on pût ni reconnaître et apprécier ces divers objets, ni les décrire convenablement, ni même les dessiner avec exactitude; et le savant médecin J. J. Chifflet, à qui ces divers soins furent confiés, composa un volume in-4 plein de citations étrangères à la matière et d'aberrations archéologiques. Un demi-siècle après, dom B. de Montfaucon ne se montra pas plus éclairé, et, en reproduisant dans ses *Monuments de la Monarchie française* les insignes trouvés dans le tombeau de Childéric, il apporta tant de négligence à cette partie de son travail, qu'au lieu de faire dessiner les objets (conservés en nature dans le cabinet du roi), il se contenta de copier les gravures imparfaites de Chifflet. C'est avec un tel assemblage de renseignements vagues ou complétement faux et en l'absence des objets, perdus pour la plupart, que M. Cochet restitue la sépulture du fondateur de la monarchie des Franks, la décrivant en détail dans toutes ses parties et la voyant infiniment mieux avec les yeux de la science que ne l'avaient fait ses prédécesseurs avec les yeux du corps. L'auteur n'a pu s'avancer avec sûreté dans un travail aussi difficile, sans appuyer chacune de ses assertions sur des preuves puisées dans tous les faits que l'archéologie mérovingienne a révélés jusqu'à ce jour, et son livre est, en ce sens, un manuel complet. Il se divise ainsi : Bibliographie de la question. — Notice sur Childéric. — Historique de la découverte et du sens ultérieur des objets découverts. — Fosse et cercueil du roi. — Épée du roi, hache, lance, aiguille d'or, cheval et fer du cheval. — Fils et tissus d'or ; abeilles et manteau ; boutons; attache; fibule ou broche; ceinturon. — Tête de bœuf, globe de cristal, bracelet; bourre ou aumônière; bulles d'or ou d'argent et monnaies percées formant pendants; bague d'or et sceau d'or à l'effigie du roi. — Vase d'agate; coffret ou écrin; monnaies d'or et d'argent. Trois objets, dont un existant au Louvre, restent encore indéterminés.

268. — *Le Tombeau de Michel Montaigne.* Étude philosophique et archéologique; par J. Lapaume, docteur ès lettres, etc. In-8, xvi-107 p. Rennes, imp. Oberthur.

269. — *Les Tombes celtiques de la forêt communale d'Ensisheim et du Hübelwældele;* par Maximilien de Ring. 2e *édition.* In-f°, 22 p. et 14 pl. Strasbourg, imp. Silbermann.

270. — *Des tribunaux et de la procédure du grand criminel au dix-huitième siècle*, jusqu'en 1789, avec des recherches sur la question ou torture; par Ch. Berriat-Saint-Prix, conseiller à la cour impériale de Paris. In-8, 120 p. Paris, Aubry. (3 fr.)

Livret curieux par les horribles renseignements qu'il renferme. Cependant il ne présente guère l'état des choses en ce qui concerne l'abominable usage de la torture que pour le dix-huitième siècle, c'est-à-dire pour une époque où les mœurs s'étaient tout à fait adoucies; il est, de plus, fort sobre de détails; enfin il est écrit avec une juste sévérité, mais sans passion, par un magistrat qui n'a pas cherché ce triste sujet, mais qui l'a seulement rencontré en se livrant à des études qui embrassent l'ensemble du droit criminel.

271. — *Voyage dans la vieille France*, avec une excursion en Angleterre, en Belgique, en Hollande, en Suisse et en Savoie; par Jodocus Sincerus, écrivain allemand du dix-septième siècle, traduit du latin par Thalès Bernard. In-12, 363 p. Paris, Dentu, Vanier.

272. — *Xylographie de l'imprimerie de Troyes pendant le quinzième, le seizième, le dix-septième et le dix-huitième siècle, précédée d'une lettre du bibliophile Jacob;* publiée par Varusoltis, de Troyes. Petit in-4, 80 p. Troyes, imp. Beaudot; Paris, Aubry. (12 et 15 fr.)

Réunion de 571 bois gravés, employés pendant une période de trois siècles par les imprimeurs de la ville de Troyes.

Paris. — Imprimerie de Ch. Lahure et Cie, rue de Fleurus, 9.

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

I.

PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

TENUE LE 6 MARS 1860,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. DE BARANTE.

(Procès-verbal adopté à la séance du 3 avril.)

Le procès-verbal de la précédente séance est lu par le secrétaire, M. J. Desnoyers; la rédaction en est adoptée.

M. le président annonce au Conseil la perte nouvelle que la Société de l'Histoire de France vient d'éprouver par la mort de M. Monmerqué, l'un de ses fondateurs et de ses membres les plus dévoués, les plus distingués, et membre de son Conseil administratif depuis l'origine de la Société.

M. le président proclame membres de la Société, après leur admission par le Conseil :

1076. Mme la baronne Pelet, rue Mazarine 19, présentée par MM. A. Bouvier et J. Desnoyers.

1077. M. le prince Troubestkoy, rue de Clichy 49.

1078. M. De Forcade La Roquette, conseiller d'État, directeur général des douanes et des contributions indirectes, rue de Clichy, 49.

1079. M. Seguin de Jallerange, ancien magistrat, à Besançon, rue Saint-Vincent, 31.

1080. M. le comte de La Ferrière-Percy, rue de la Chaussée-d'Antin, 50.

Ces quatre membres sont présentés par MM. Boulatignier et A. Blanche.

1081. M. Victor Duruy, professeur d'histoire, quai de Béthune, 14, présenté par MM. Boulatignier et Darricau.

1082. M. Émile Pérrire (banquier), rue du Faubourg-Saint-Honoré, 35.

1083. M. de Rainneville, ancien conseiller d'État, rue de l'Université, 10.

M. Charles Paulmier, avocat à la Cour impériale, vice-président du Conseil général du Calvados, boulevard Poissonnière, 25.

M. Charles Paulmier, qui a déjà fait partie de la Société, reprendra le numéro 483 sous lequel il avait été déjà inscrit.

Ces quatre membres sont présentés par MM. Boulatignier et Frémy.

1084. M. Gabriel Fournier, sous-préfet à Alais; présenté par MM. Boulatignier et Alfred Blanche. Correspondant à Paris, M. Blanche.

1085. M. Berge, notaire, rue Saint-Martin, 333.

1086. M. Piot, ancien adjoint au maire du septième arrondissement municipal de Paris, rue de Rivoli, 78.

1087. M. Eugène Guillaume, docteur en droit, rédacteur principal au bureau du contentieux des communes, au ministère de l'intérieur, rue Soufflot, 1.

1088. M. Émile De May, rue de Laval, 15.

Ces quatre membres sont présentés par MM. Boulatignier et Frémy.

1089. M. Hély d'Oissel, ancien conseiller d'État, rue de Chaillot, 70.

1090. M. Pérignon, ancien conseiller d'État, rue de Grammont, 17.

Ces deux membres sont présentés par MM. Boulatignier et de Paravey.

1091. M. Charles Robert, maître des requêtes, rue Barbet de Jouy, 42.

1092. M. Batbie, ancien auditeur au conseil d'État, professeur à la Faculté de droit de Paris, rue Jacob, 20.

1093. M. PERRET, auditeur au conseil d'État, rue Neuve-de-l'Université, 10.

1094. M. Ernest GRANDIDIER, auditeur au conseil d'État, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75.

1095. M. Auguste GALOPIN, avocat au conseil d'État et à la Cour de cassation, rue de Seine Saint-Germain, 95.

1096. M. DELABORDE, avocat au conseil d'État et à la Cour de cassation, ancien président de l'ordre, rue de la Chaussée-d'Antin, 5.

1097. M. DUFOUR, avocat au conseil d'État et à la Cour de cassation, président de l'ordre, rue de Gaillon, 12.

1098. M. DARESTE, avocat au conseil d'État et à la Cour de cassation, quai Malaquais, 9.

Ces huit membres sont présentés par MM. Boulatignier et de Parieu.

1099. BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE DE SAINT-LÔ (Manche); correspondant à Paris, M. Allouard, libraire.

1100. M. LE MENNICIER, propriétaire à Saint-Lô; même correspondant.

Ces deux membres sont présentés par MM. Boulatignier et J. Travers.

Ouvrages offerts à la Société.

De la part de Sociétés savantes:

Société d'histoire de la Suisse romande :

Mémoires et Documents : tomes VI, VII, X, XII, Lausanne, 1851-1853, 4 vol. in-8.

Coup d'œil sur les publications de la Société. Lausanne, 1846, in-8.

Description des tombeaux de Bel-Air, près Cheseaux-sur-Lausanne, par M. Fréd. Troyon. Lausanne, 1846, in-4.

Une charte de la reine Berthe. 1 feuille in-plano, fac-simile.

Société archéologique de l'Orléanais :

Bulletin. 3e et 4e trimestres de 1859. No 34, in-8.

Société archéologique et historique du Limousin :

Bulletin, tome IX, 3e livraison. 1859, in-8.

Académie des sciences, arts et belles-lettres de Caen :

Mémoires, Caen, 1860. 1 vol. in-8.

Société de l'histoire du protestantisme français :

Bulletin. 8e année. 1859. Nos 10, 11, 12. Paris. In-8.

Ouvrages offerts de la part des auteurs.

Par M. A. Dinaux :

Archives du nord de la France et du midi de la Belgique. 3e série. Tome VI, 2e livraison. Valencienne, 1860. In-8.

Par M. L. Delisle, membre de l'Institut :

Lettre de l'abbé Haimon sur la construction de l'église de Saint-Pierre-sur-Dives, adressée en 1145 aux religieux de Tutbury (Angleterre), publiée pour la première fois par M. Léopold Delisle. (Extrait de la Bibliothèque de l'École des chartes.) Paris. Durand. 1860. In-8.

Par M. G. Dufresne de Beaucourt :

Charles VII et Louis XI, d'après Thomas Basin. Paris. Durand. 1860. In-8.

Par M. Eliacim Jourdain :

Le panier fleuri, comédie en un acte et en prose. 2e édit. Paris. 1860. In-8.

Correspondance.

M. Kervyn de Lettenhove adresse quelques renseignements sur le manuscrit de Froissart qu'il a récemment examiné dans la Bibliothèque Vaticane à Rome et dont il a déjà été question dans une précédente séance du Conseil. Ce manuscrit paraît dater des dernières années de la vie de Froissart, et avoir été rédigé à Chimay ; il présente une révision complète du texte des chroniques, plusieurs chapitres inédits et un nouveau prologue. Une bonne édition de Froissart paraît impossible à M. Kervyn de Lettenhove sans l'examen de cette copie.

M. Kervyn de Lettenhove doit présenter très-prochainement à l'Académie des sciences de Bruxelles, un compte rendu de son voyage littéraire à Rome, et le manuscrit de Froissart y occupera une grande place. Dès que ce rapport sera imprimé, l'auteur s'empressera d'en offrir un exemplaire à la Société de l'Histoire de France.

Travaux de la Société.

Le secrétaire présente l'état des impressions :

Journal et Mémoires du marquis d'Argenson. T. III. Placards 1 et 2 chez l'auteur. On compose.

Topographie ecclésiastique de la France. Cartons 40 et 41 en correction, ainsi que plusieurs placards. On imprime la suite des notes qui doivent terminer la deuxième partie.

— M. Taillandier informe le Conseil qu'il a cru convenable, d'accord avec le secrétaire, de profiter d'une occasion qui s'est présentée de réclamer des représentants de la famille de M. Monmerqué, au nom de la Société de l'Histoire de France, la copie qui avait été préparée des *Mémoires de Beauvais-Nangis* par les soins de notre savant collègue. Le commencement de l'ouvrage a été imprimé aux frais de la Société depuis un grand nombre d'années ; plusieurs feuilles ont été tirées et la continuation de l'impression serait utile. M. Taillandier en était le commissaire responsable.

— M. L. Delisle, en communiquant la lettre de M. Kervyn de Lettenhove mentionnée ci-dessus, informe le Conseil que M. Lacabane, qui en a eu connaissance, pense avoir déjà, par d'autres textes, une partie des variantes signalées dans le manuscrit de Froissart de la Bibliothèque Vaticane. Mais, comme il croit aussi que plusieurs passages peuvent être, en réalité, nouveaux et inédits, il demande à différer encore de quelques mois la remise de la copie de son premier volume qui était terminée. Il va utiliser le voyage prochain à Rome d'un de ses amis pour obtenir copie des passages qu'il importe de comparer aux rédactions différentes et de publier même, s'ils ont l'importance qui leur est attribuée.

— La copie du troisième et dernier volume des *Chroniques d'Angleterre* sera livrée prochainement à l'imprimerie.

— Le quatrième volume de *Monstrelet*, dont la mise sous presse a été autorisée, doit être remis très-prochainement par l'éditeur, M. Douet d'Arcq ; la copie du cinquième sera certainement aussi préparée pour le commencement de l'année prochaine.

— M. Bordier annonce qu'il sera prêt au commencement de l'année 1861 à mettre sous presse le troisième volume des *OEuvres diverses de Grégoire de Tours*.

— Il en sera de même du quatrième volume des *Mémoires de d'Argenson.*

Le Conseil sera donc parfaitement en mesure d'ajouter un volume de plus à la livraison annuelle de ses publications, lorsque cette mesure pourra être adoptée sans inconvénients pour les ressources financières de la Société.

— Le Conseil trouve utile de hâter aussi l'achèvement des *Chroniques originales d'Anjou,* dont le premier volume a paru en 1856. La mort d'un des auteurs, M. Salmon, a suspendu la continuation de l'ouvrage; mais il paraît très-probable que M. Marchegay serait parfaitement en mesure de le terminer seul. Il lui sera donné avis du désir exprimé par le Conseil.

— M. A. Teulet demande s'il ne serait pas utile que le Conseil de la Société désignât dans les principales villes départementales des secrétaires locaux, qui seraient plus à même de faire connaître les travaux de la Société et d'accroître ainsi le nombre des membres. Cet usage a été utilement adopté par plusieurs grandes Sociétés historiques et archéologiques d'Angleterre. Le Conseil trouve que son application actuelle en France présenterait d'assez grandes difficultés et pourrait faire naître plus d'inconvénients que d'avantages.

La séance est levée à 5 heures.

II.

VARIÉTÉS.

Extraits des comptes authentiques du règne de Charles VI (1380-1422) *communiqués par M. Vallet de Viriville.*

(Suite. Voy. ci-dessus, p. 213.)

1388. *Hôtel du roi,* (ms. s. fr. 1495-5).

Janvier-juin. Quinzième compte. Sur le plat de ce volume est écrit : « Dépenses de la cour de Charles VI, ms. du XIVe siècle, appartenant à M. Monteil. » Registre sur parchemin relié en basane (f. 1).

Recette totale : 39 543 l. 19 s. 11 d. ob. par. (f. 2).

Despens des journées : 216, 182, 204, 230, 185 l. p. par jour.

Gages de chevaliers bannerets (f. 3).

Gages de clercs et de notaires secretaires. « Me Jehan de Montagu, pour ses gages de nottaire et secretaire, par quatorze jours, qu'il a servy à court[1] du 1er de janvier 1387-1388, jusqu'au quatorzième jour d'icellui mois, qu'il fut assigné sur le trésor, de tous ses gages : 18 s. p. par jour; argent 11 l. 14 s. p.

Autres clercs. « Me Regnault Fréron, phisicien du roy, pour ses gaiges de 182 (IXxxij) jours, tout ce terme 8 s. p. par jour, si comme il appert par lettres du roy rendues à court au terme finant à la S. Jehan 1486, argent, 72 l. 16 s. (f. 4).

« Me Dreue du Bourc, cirurgien du roy. » Id. id. id.[2].

« Gaiges de varlets le roy. Chauffecires. Gens communs. Sommeliers de la chambre le roy; de la chambre aux deniers. Messagiers.

« Gaiges à vie et extrordinaires.

« Manteaulx de chevaliers et de clercs (f. 5).

« Robes de varlès de roy.

« Harnois » (f. 6).

Itinéraire du roi en 1388.

Janvier 8. Le roi au Louvre.

— 27. Dine au Louvre; couche au bois de Vincennes.

Suite de l'itinéraire : Louvre, Bastille, Vincennes.

Dimes. — Les dames d'Yerres[3] et les dames de la Saussaye[4] se

1. En cour. On voit ici les commencements de ce personnage, qui devint premier ministre, etc. Il finit, comme on sait, en 1409, expiant par une mort tragique son élévation, et surtout sa résistance à Jean Sans-Peur, duc de Bourgogne.

2. Ces comptes renferment beaucoup de notions sur la maladie de Charles VI. J'ai recueilli ces renseignements pour en faire l'objet d'un mémoire spécial.

3. Le roi Louis VII accorda, l'an 1143, à cette abbaye le droit de percevoir la dîme de tout le pain qui seroit porté à la maison du roi, tant qu'il seroit à Paris. Voy. *spicilége* de D. Luc d'Achery, in-fol., t. III, p. 497. Ce don fut confirmé par Charles VII, Louis XI, Charles VIII, et la confirmation fut enregistrée en la chambre des comptes, le 27 août 1498. » (*Histoire du diocèse de Paris*, par l'abbé Lebeuf, 1757, in-12, t. VII, 14e part., p. 29.) Le même auteur ajoute, *ibid.*, p. 38 : « La rue au coin de laquelle on a écrit Rue des *Nonandières*, a été dite (Sauval, t. I, p. 152) rue des *Nonnains d'Hierre*, à cause d'une maison considérable de cette abbaye qui y étoit située. » La rue en question était très-proche de l'hôtel Saint-Paul, habitation de Charles VI. Cette rue et l'inscription qu'y avait vu mettre l'abbé Lebeuf, subsistent encore (près le pont des Tournelles),

4. Ces deux monastères de femmes, Hyères et la Saussaye, fondés au douzième siècle, étaient du diocèse de Paris.

partagent la dîme du pain et du vin qui se consomment dans l'hôtel du roi, lorsque le roi est à Paris où à Vincennes[1] (f° 6 v°).

Le 29 février, le roi est à Melun. Il y reste dix jours. La maladrerie de Melun perçoit cette dîme.

En mars, le roi est à S. Arnoul, près Chartres. Il y reste deux jours. Les dames de S. Léger en Yveline recoivent la dîme.

Messages. *Suite de l'itinéraire* du roi : Fontainebleau, Chartres, Gallardon, Villleneuve de St.-Georges, Vincennes, le palais à Paris, Corbeil, Melun, Montargis, Châteauneuf-sur-Loire, Orléans. En avril, le roi est à Orléans. Delà il écrit à Rouen, à la reine. Ici le registre s'interrompt au milieu d'une phrase (f. 7 v°).

1388. *Argenterie du roi.* KK. 19.

Même disposition que le registre précédent : (K 18). De janvier à juin inclus.

Chapelle de la reine. Sept chapelains, sommeillers et clercs (f° 5).

2 juin, certaines choses ordonnées pour la gésine de la reine[2] (f° 6).

Robes à 5 garnemens : Chandeleur, Pâques, Pentecôte, Féte-Dieu (f. 22).

« Pour madicte dame la reine (1387-1388, avril 8), 4 aunes de fin drap vert de Rouen, pour une houppelande à lui vêtir largement pour sa groissesse » (f. 23 v°).

La reine et madame Katherine de Campremy sa compagne (l'allemande); f° 25.

Broderie de la reine, étoffes de soie, fil de soie et d'or, bourses, velours, boutons d'or de Chypre; perles (f. 33).

Dans le compte précédent (K K 18), la reine est confondue avec le roi et le duc de Touraine. Ici la reine est à part; le roi et le duc ensemble. Quelquefois le tout est encore confondu.

Drap d'or sur champ vert à besans d'or. — Id. azur à fleurs de lis et couronnes. — Id. vermeil à 1/2 couronnes. — Id. vert à K et E. — Id. vermeil à oiseaux et à branches. — Id. blanc à arbres et oiseaux (f. 45).

Chambre de satin vert à cerfs volans pour le roy (f. 54 v°).

1. Lorsque le roi était hors du diocèse de Paris, cette dîme, comme on va le voir, était perçue par une autre communauté. Il en était de même pour le pain et le vin qui se consommaient dans l'hôtel de la reine.

2. Sa fille Jeanne, naquit le 14 juin 1388. Voy. *Notes sur l'état civil de princes et princesses nés de Charles VI et d'Isabeau de Bavière* (1858, *Bibliothèque de l'École des chartes*, 4e part., t. IV, p. 473 et s.).



« Blouquettes (bouclettes) d'argent doré pour lassier et attacher les souliers de la reine » (f. 63).

« A Symon de Dampmartin changeur, demeurant à Paris... pour avoir fait et forgié une petite blouque et un mordant d'or, yceulx esmaillés à K et E par lui mis et assis en un petit collier brodé de perles pour lescureul[1] de Madame la royne, le vingt-quatrième jour d'avril 1388, 16 s. p. » (f. 65 v°).

A Symonet Le Bec, orfèvre de Paris, pour sa painne et sallaire d'avoir rassis une grosse perle sur le fruitelet du dit gobelet d'or de Madame la royne ouquel il a fait une broche d'or, de son or; qui tient la dite perle; pour or et façon 16 s. parisis ; et pour avoir attaché une espreuve de lincorne[2] et mise sur une chayenne d'argent dorée et enchatonnée, 8 s. p. (f. 66).

1387 et 1388. *Espérance*, devise du duc de Bourbon, portée par le duc de Touraine.

« A Jehan du Vivier, orfèvre et varlet de chambre du roy nostre sire, pour la garnison d'argent doré par lui mis et assis sur un petit tissu de soie vermeille, pesant une once d'argent pour garnir un cuyret (petit cuir) à mettre sur les bras du roy nostre sire, quant il trait à l'arc et à lui baillé et délivré le dernier jour de juing l'an 1388, pour ce 32 s. p. » (f. 67).

Pourpoints brodés pour le roy et trois aultres gentilshommes pour le jour des noces et épousailles de damoiselle Katherine l'allemande, damoiselle de la reine; livrés le 24 janvier 1387-8[3] (f. 69).

A Huguenin Arrode[4], brodeur et varlet de chambre de Madame la royne... pour la broderie fait par lui en et sur les ais des heures de ladite dame lesquelz il a brodez aux armes de ladite dame, et semez de perles partout, et sur les fermoirs d'icelle semé les armes de ladite dame, et avec ce pour avoir brodé deux bourses de drap de soie à petits cerfs volans et autres devises lesquelles bourses ladite dame a donnée au roi nostre sire; par quittance du 4 avril 1388, en tout 9 l. 12 s. p. (f. 70 v°).

1. Sur le goût prononcé de la reine pour toute sorte d'animaux, voy. *Isabeau de Bavière*, 1859, in-8, p. 31, 32.

2. La corne de licorne était regardée comme ayant la vertu de préserver celui qui la possédait de divers maux, tels que le poison et autres. Le propriétaire était à l'*épreuve* de ces maux. Voy. sur cette superstition Berger de Xivrey, *Traditions teratologiques;* et Jacques Doublet, *Histoire de Saint-Denis*, 1625, in-4 (à la table). Voy. aussi *Gazette des Beaux-Arts*, 1859, t. III, p. 155.

3. Cette dame fut mariée plusieurs fois.

4. La famille échevinale des Arrode demeura l'une des plus considérables de Paris.

Gants pour la reine. Janvier à juillet 1388.

Janvier	8;	6 paires	chevretin doublés de chien.
Février	12;	6 —	chevretin tannés doublés; brodez de fin or de Chypre.
		6 —	Id. doublés de louveteau tanné, brodés de même.
Avril	1;	4 —	
Mai	8;	8 —	
Juin	1;	8 —	
Juillet	19;	4 —	

En tout quarante-deux paires (f. 84-85).

Carreau de duvet couvert de cendal vert, pour seoir à table pour le roi et la reine.

Fine futaine blanche rèse (rase), pour la reine pendant sa grossesse; grande houppelande faicte par Lestourneau (f. 88 v°).

Oratoire et courtines d'autel de la reine (f. 88 v°)

Carreaux de drap de soie, baudequin sur champ vermeil; les courtines frangées et enrubannées et glissant sur des anneaux de laiton (f. 97).

Bibliothèque de Charles VI et du duc de Touraine, livres à leur usage. (Voir aux comptes de 1413 à 1423) (f. 99, r° et v°).

« Despence pour plusieurs choses achetées par le commandement du roy, pour les noces de mademoiselle Katherine de Campremy, qui furent au boys de Vinciennes le vingt-deuxième jour de janvier 1387-8 » (f. 101).

Avril 17; toile de Reims destinée à faire des linceux et drappelets pour madame Jeanne de France. Mai 25, toile écrue pour mettre autour des fonts à son baptême (f. 106).

Mai 19. Grande houppelande de drap marbré de Montivilliers, pour vêtir la reine prête à accoucher [1]. Velours vermeil brodé; robe à chappe de quatre garnemens brodée de perles de grosse semence; chape, surcot ouvert, mentel à parer et petite cote; pour les relevailles de la reine. Acheté le 19 mai.

Le tailleur fait *unes braceroles* pour la gésine de la reine (f. 108). Cuves de bois d'Irlande et de chêne pour prendre ses bains (f. 110).

Elle fait sa gésine à St.-Ouen, près Paris (f. 112 v°).

Le jour de ses relevailles, elle avait (outre les quatre garnemens) un corset rond de satin vermeil, fourré de cendal. Cette robe lui avait été donnée par le roi (f. 113 v°).

Veilleuse. « A Jehan de Richebourt, chauderonnier, demeurant à

1. Jeanne, née le 14 juin 1388.

Paris, pour un long coffre de bois ferré par dedens tout au long et par dehors, à un large huisset de laiton à petits trous pour mettre un cierge ardent de nuit en la chambre de madame Jehanne de France, par quittance du 12 juillet 1388, 64 s. p. (f. 115).

La robe des relevailles était brodée de violettes de mars, violettes giroflées, terrasses, branches; 1787 pièces de broderie; 982 l. 17 s. de façon (f. 115 v°); 24 marcs, 4 esterlins de perles, etc. (f. 116).

Fourrure de la robe, 251 l. 11 s. 6 deniers p. (f. 118).

1388-1389. — (Coté à tort 1408-9). *Vènerie du roi*. K K, 36.

Compte de Courguilleroy, maistre veneur etc., depuis la Toussaint (1er novembre 1388) jusqu'à la Chandeleur en suivant au dit an, 2 février 1389. (f. 1).

Terme suivant; de la Chandeleur à l'Ascension (27 mai 1389) (f. 8.)

1389. — *Argenterie du roi*, *K K*, 20. (Janvier-Juin).

(*Recette*) : « Pour paier plusieurs marchands, etc...; pour vestir plusieurs seigneurs, dames, escuiers et damoiselles à la feste de mai derrenièrement faicte par le roy nostre sire à Saint-Denis en France, 2877 l. 16 s. p. Idem pour certains joyaux d'or et d'argent pour donner à plusieurs chevaliers et dames au despartement de la venue de la reine, 2110 l. 16 s. 6 deniers obole parisis (f. 8 v°).

Vaisselle donnée de même à des chevaliers allemands : 432 l. 12 s. p. Joyaux à la reine Blanche et autres dames, etc., 1294 l. 18 s. p. « Joyaux d'or et d'argent, draps d'or et de soie, donnés de mesme au despartement de la feste faicte à Saint-Denis au mois de mai, 7660 l. 4 s. 4 deniers p. » (f. 9).

« A des bourgeoises (écarlates données) 234 l. 8 s. p. Drap d'or, etc. pour vestir la reine et le duc de Touraine, 1745 l. 9 s. p. Pour vêtir le roi et le duc de Touraine, 5347 l. p. (f. 10).

« Pour payer certains marchans pour plusieurs perles et autres pierreries achetées d'eulx pour mectre et employer en la bonne coiffe de la royne, qu'elle a eue à la feste de sa venue à Paris, pour ce : 4098 l. 8 s. p. (f. 10).

« Pour paier madame la duchesse d'Orléans pour une chappe de veloux azur Alexandrin brodée à fleurs de lis de perle, achetée d'elle pour vestir la royne à la dicte feste, etc. 480 l. p. » (10 v°).

On peut évaluer les crédits ouverts pour cette fête au moins à 40 000 l. parisis. (f. 13).

A ajouter : (métaux fondus) 748 l. 5 s. p. (f. 14).
— 68 10 s. 10 den. (14 v°).
— 90 (f. 15).

912 l. 15 s. 10 den.

Sur les fêtes de mai 1389, voyez ci-dessus KK, 30, f° 56 v°, *Bulletin* page 203.

1389, mars 22 (f. 51).

1 aune et demi quartier de drap de soie vert de Dampmas (Damas).

2 aunes cendal vermeil.

4 onces de soie.

2 caunettes d'or de Chypre achetées de divers marchands et portées devers la reine pour faire couverture aux livres et *heures* d'icelle dame.

Corset ouvré de broderie orné de 40 boutons d'or et avec 19 balais (f. 53 et 108 v°).

Ces boutons d'or sont « fais et forgés en façon et manière de mouron. » En chacun d'eux il y a un balai et 5 grosses perles, en tout 200 perles; 50 grosses et 150 de compte.

2 p. de grands draps baignouers (fonds de bains); 2 p. de petits draps baignouers pour pieds. Doublés (camisoles) faits toujours par Lestourneau (f. 58 v°.)

Boites de cuir blanc (f. 59).

Juillet, 1389. Grossesse[1] (f. 60.)

« Couvrechiefs pour pigner; devant els à laver le chief » (60 v°).

Jehannette, folle de la reine (f. 84 v°).

Fête du 1er mai à Saint-Denis (f. 89.)

Drap d'or, broderie, joûtes (f. 90-91.)

Fourrures, joyaux, etc. (f. 94.)

La reine, le jour de son sacre, avait à la messe un manteau à lacs de satin vermeil, doublé de sendal (f. 100).

Pourpoint de broderie à cerfs volans pour le roi. Il le portait le jour du sacre de la reine (f. 101).

La reine, le jour de son sacre, offre à N.-D. deux draps d'or racamas et deux à la Sainte-Chapelle (f. 101.)

« A Thomassin Leborne, marchand de toilles, demeurant à Paris, pour 16 aunes de fine toille de Reins achetées de lui et baillés à Perrin Lestourneau, tailleur des robes et varlet de chambre de Madame la royne, pour faire un grant et large doublet de toille fait en manière de

1. Isabelle, née le 9 novembre 1389.

chemise qui a esté fendu devant au collet et par derrière pour la dite dame; qu'elle a eu et vestu à la messe de son sacre : 9 l. 12 s. p.

« A lui, pour cinq aulnes de la dite toille achatée de lui et baillées à Perrette Dangère, cousturière du roy nostre sire, pour faire une chemise fendue au collet par devant et par derrière que la dite dame a eu et vestu dessous le dit doublet, le jour de son sacre à la messe, 6 s. p.» (f. 104).

Le jour de son sacre, elle portait une chape de velours bleu à fleurs de lis, fourrée de menu-vair; un mantel à parer de velours violet brodé de perles; un surcot ouvert, de velours violet, un surcot court de même, l'un et l'autre fourrés de menu-vair et bordés d'hermine (f. 104 v°.)

Boutons d'or en manière de feuille et fleur de mouron, émaillé; la moitié de vert et la moitié d'or, à une fleur bleue; 40 balais et 200 perles (f. 108 v° et 53).

« Au dit Jehan du Vivier pour avoir fait et forgé la garnison de la bonne coiffe de la reine[1] en laquelle il a fait et forgé 13 croches (ou troches) d'or ès quelles il a mis et assis 52 grosses perles: et en chacune un gros diamant et 12 chatons, où il a mis et assis 12 gros balais et 80 autres chatons d'or ès quels ont été mis et assis 40 balais et 40 saphirs et pour avoir fait et forgé, 80 autres troches d'or ès quelles ont été mises et asises 240 perles; chacune troche de 3 perles et 1 diamant au milieu. Ainsi sont mis en ladite coiffe 93 diamans, c'est assavoir 13 grans et 80 petits (f. 109 v°).

« Chapel de la reine dit chapel d'Angleterre; fait et forgé pour un chapel 2 pièces d'œuvre d'or, garnies de pierreries. C'est assavoir la grande pièce: un gros balai, 12 grosses perles, 4 beaux saphirs et 8 gros diaments : l'autre pièce garnie de 1 balai, 1 saphir et 2 diaments » (f. 110).

L'orfèvre fait 48 charnières d'or pour « allonger et croitre la couronne de la reine; » il a « remué (changé) toute la pierrerie. »

Opération semblable sur une deuxième couronne.

La reine a cinq chambellanes et de plus quatre demoiselles : Catherine de Villiers, Marguerite de Germonville, Mabillette et Jehannette de la Tour (f. 116, 117).

Grans draps baignoirs en toile de Marigny (f. 157).

Les petits draps baignoirs en toile bourgeoise.

1. Il s'agit ici de cette élégante coiffure ou résille d'orfévrerie, que portaient les grandes dames à cette époque. Isabelle de Bavière est ainsi coiffée dans le portrait, si intéressant, de cette princesse qui se conserve au Louvre. (École *Hollandaise*, n° 592.)

1390-1392. *Journal du trésor du roi.* KK, 13.

Terminus inceptus prima die januarii anno M°CCC° octogesimo nono (f° 1).

1390-1393. *Argenterie du roi.* KK, 21.

Pour 8 mois commençant le 1er juin 1390 et finissant le dernier janvier suivant (f° 1).

1390, septembre 20 ; la reine est grosse[1]. On élargit ses vêtements et on lui en fait de neufs plus larges. Perrin Lestourneau, tailleur de la reine et de Mme Isabelle de France (f. 26 v°). Jean de Savoie, tailleur de la duchesse de Touraine. Le roi paye ces dépenses (f. 27 v°).

Le 29 octobre chaperon doublé, à chevaucher.

Corset de drap d'or sur champ blanc.

Corset d'ecarlate violette.

Corset ront de drap d'or à champ vermeil ouvré à grans chardons sauvaiges.

Autre de drap d'or à champ vermeil, ouvré à couronnes, à chiens et autres ouvraiges (f. 52).

Chambre à coulons[2] de satin azur.

Chambre aux lions.

Chambre de l'espervier (f. 70 v°).

Madres et caillers pour boire vin nouvel, hanap de madre blanc[3] (f. 88 v°).

Du f° 109 au f° 110 il y a une lacune. Le f° 109 v° est la suite du compte de 1390. Il se rapporte au chapitre des chapeaux ou fournitures du chapelier.

Le f° 110 traite des fourrures. Le texte ne forme pas une suite ré-

1. Jeanne, née le 24 janvier, 1391, n. s.

2. Mâle de la colombe.

3. On a beaucoup disserté sur le *madre.* Voyez ce mot dans le *glossaire* de M. de Laborde et dans celui de M. Douët d'Arcq sur les *Comptes de l'argenterie.* J'y ajouterai le renseignement qui suit. En 1407, lorsque le meurtre du duc Louis fut décidé, les meurtriers vinrent louer chez un maître des œuvres, *charpentier du roi* le logis situé rue Vieille-du-Temple qui devait servir d'asile et d'embuscade à R. d'Octonville, ainsi qu'à ses complices. Ce charpentier avait chez lui, sur un dressoir, un *hanap de madre.* Il mit dans ce hanap la cédule ou quittance de loyer, qui, en son absence, devait être, le lendemain, remise par sa femme au locataire. (Information du meurtre de Louis, duc d'Orléans, manuscrit 340 de l'Institut; déposition de plusieurs témoins). C'était peut-être un hanap de réforme qui, de la table du roi, était passé à ce fournisseur de la cour.

gulière à celui du f. 109 v°. Il appartient à l'année 1393. On y trouve la date du 8 novembre 1393.

3 février 1392/3 : « Le Daulphin. » (Charles, né le 6 février 1392. nouv. st.) (123 v°).

Septembre 1393. L'orfèvre refait « la chaienne d'argent doré d'une bouteille d'argent doré du roi nostre sire, poinsonnée[1] de serfs-volans et de genestes. »

1er juillet 1393. Draps baignoirs pour le roi et « pour la royne, jusques au dernier jour de juillet 1393 que ladite dame print le gouvernement d'elle et de ses enfans » (f. 134, 142).

Jeanne, folle de la reine. Maincelin Coq (déjà nommé), fol du roi fou (f. 153).

Le 20 juin 1383, acheté de Marguerité de Troyes 6 pièces de toille de Troyes pour les nécessités de la reine, preste d'accoucher[2] » (f. 164).

Façons de tailleur pour le dauphin, depuis le 1er février 1393/4 (f. 193).

Le dernier chapitre contient : « Les parties de robes pour le duc et la duchesse d'Orléans depuis le 1er février 1392/3 jusqu'au 31 janvier 1393/4 » (f. 197).

Le texte s'interrompt sur un article commencé, dont la fin manque (197 v°).

1390-1494. *Fauconnerie du roi*. KK, 37.

Non relié. Dans une boîte, en forme de registre.

« Compte de feu Jehan de Sorvilliers, maistre de la fauconnerie, depuis le 1er novembre 1390 ; continué jusqu'au dernier jour de janvier 1403/4 qui font treize ans et trois mois. »

Les lettres d'institution de Jehan sont du 14 novembre 1390. Il remplaçait son prédécesseur mort. Lui-même fut remplacé, puis mourut. En 1408, Jean II, son fils, échanson, est nommé procureur pour rendre le compte au nom de son père. Le compte fut apporté à la chambre en 1412.

Auditus et clausus ad burellum 17a die maii 1413.

1. Ce genre d'*impression* au marteau, très-ancien, est déjà décrit par le moine Théophile.

2. De sa fille Marie, née le 22 août 1393.

III.

BIBLIOGRAPHIE.

273. — *Étude biographique et bibliographique sur Symphorien Champier*, par M. Paul Allut, suivie de divers opuscules français de Symphorien Champier. A Lyon, chez Nic. Scheuring. In-8 de xxiv-432 p., avec un portrait et autres gravures (20 fr.).

Jusqu'ici l'on ne connaissait guère que de nom le héros de ce volume, car personne n'avait pris la peine d'écrire son histoire ; mais ce nom était de ceux qui réjouissent les bibliophiles en leur rappelant une quantité d'opuscules imprimés en lettres gothiques au commencement du xvie siècle, et pour la plupart d'une grande rareté. Né en 1471, mort en 1537, érudit célèbre en son temps, l'un des plus renommés professeurs de médecine à Lyon, dès 1504, médecin en titre du duc Antoine de Lorraine, assez homme d'action pour avoir combattu auprès de lui à la bataille d'Aignadel, et gagné ses éperons de chevalier à Marignan, Champier appartint à cette génération qui précéda la Renaissance, et en prépara la gloire sans la partager. Il est de la race des savants comme Oronce Finée et Forcadel ; des poëtes, comme Lemaire de Belges et Guillaume Crestin ; des jurisconsultes, comme Nicolas Bohier ou des historiens, comme Robert Gaguin. Son plus grand tort est d'avoir trop écrit, et sur tous les sujets. La liste de ses ouvrages, la plupart, il est vrai, très-courts, s'élève à cent-dix environ. C'étaient donc des produits très-superficiels ; cependant ceux d'entre eux qui traitent de l'art médical ont le mérite d'attaquer avec vivacité les empiriques et les partisans de la médecine arabe : Champier, lui aussi, combattit pour le progrès ; ceux de ses écrits qui traitent d'histoire, au nombre d'une trentaine, sont très-dignes d'être recherchés pour les détails qu'ils renferment : telle est par exemple la vie de Bayard, à la famille duquel l'auteur était allié ; enfin, à ceux qui n'ont pas d'autre valeur au fond, reste celle d'excellents spécimens des débuts de l'art typographique en France. C'etait justice, à tous ces titres, que Symphorien Champier obtînt une place dans cette galerie littéraire, que la plume de M. Allut, aidée de l'habileté typographique de M. Louis Perrin, semble vouloir élever aux anciennes gloires lyonnaises, et dans laquelle sont déjà placés Samuel Guichenon et le P. Menestrier. Le présent volume se compose d'une préface adressée par M. Allut aux bibliophiles lyonnais, d'une biographie de Champier, d'une bibliographie complète de ses œuvres, accompagnée de figures sur bois qui en reproduisent les principales vignettes ; enfin d'une réimpression de six opuscules rarissimes du vieil auteur : Les nouvelles venues à Lyon de la réception de nos seigneurs les daulphin et duc d'Orléans. — L'ordre de chevalerie ou quel est contenu comment on doit faire les chevaliers. — Petit dialogue de noblesse. — De l'antiquité, origine et noblesse de Lyon. — Hiérarchie de l'église de Lyon, par laq. est demontrée l'antiquité d'icelle église. — Du royaulme des Allobroges avec l'antiquité et origine de Vienne-sur-le-Rosne.

H. L. B.

Paris. — Imprimerie de Ch. Lahure et Cie, rue de Fleurus, 9.

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

I.

PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

TENUE LE 3 AVRIL 1860,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. DE BARANTE, PRÉSIDENT.

(Procès-verbal adopté à la séance du 5 juin.)

Le procès-verbal de la dernière séance est lu par le secrétaire, M. J. Desnoyers; la rédaction en est adoptée.

M. le président proclame membres de la Société, après avoir soumis leur nomination à l'approbation du Conseil :

1101. M. Gustave Meurine, propriétaire, rue Saint-Dominique, 25, présenté par M. Boulatignier et de Bouis.

1102. La Bibliothèque centrale du ministère de la marine.

1103. M. Ernest Demay, avocat au conseil d'État et à la Cour de cassation, rue Neuve Bréda, 16.

1104. M. Christophle, avocat au conseil d'État et à la Cour de cassation, rue des Beaux-Arts, 8.

Ces deux sociétaires, ainsi que la Bibliothèque de la Marine, sont présentés par MM. Boulatignier et de Parieu.

Les quatre suivants sont présentés par MM. Boulatignier et Antoine Blanche.

1105. M. Burin-Desroziers, avocat général à la cour impériale de Riom. Son correspondant sera M. Blanche, avocat général à la Cour de cassation.

1106. M. Léon Chevillard, ancien magistrat à Lons-le-Saulnier.

1107. M. Bachod, procureur impérial à Lons-le-Saulnier.

1108. La Bibliothèque de la ville de Lons-le-saulnier.
M. Boulatignier sera correspondant de cette Bibliothèque et des deux membres précédents.

1109. M. Firino, ancien receveur général, rue Chaillot, 70.

1110. M. Ernest Boinvilliers, avocat à la cour d'appel, rue de Choiseul, 3.
Ces deux membres sont présentés par MM. Boulatignier et de Paravey.

1111. M. Félix Cohen, auditeur au conseil d'État, rue d'Aumale, 22, présenté par MM. Boulatignier et Alfred Blanche.

1112. M. Brière, ancien président du tribunal de Commerce à Condé-sur-Noireau.

1113. M. Blanchard, notaire à Condé-sur-Noireau.

1114. M. Georges Villers, adjoint au maire de Bayeux.
Ces trois nouveaux sociétaires sont présentés par MM. Boulatignier et J. Travers.

1115. M. Aimé Buffet, ingénieur des ponts et chaussées, rue Bonaparte, 30; présenté par MM. J. Desnoyers et A. Bouvier.

1116. M. le baron des Chapelles, rue Godot de Mauroy, 7; présenté par MM. Paret et Bellaguet.

Ouvrages offerts à la Société.

De la part de Sociétés savantes :

Travaux de l'Académie impériale de Reims : 28e volume, années 1857 et 1858, en deux tomes in-8. Reims, 1859.

Bulletin de la Société des antiquaires de Picardie. 1859, no 4, in-8.

Bulletin de la Société industrielle d'Angers. 30e année. T. X de la 2e série, 1859. Angers, 1859. In-8.

De la part des Auteurs :

Notices sur le Castrum gallo-romain du Gross-Limmersberg, et sur les Heidenmaneren de la forêt du Haberackei, par M. Alfred Goldenberg. Strasbourg ; 1860. In-8.

Tableau généalogique et raisonné de la maison des sires de Montfaucon, comtes de Montbelliard, dressé d'après les chartes, par M. le baron de Gingins de la Sarras, Lausanne 1859. In-8.

Cet ouvrage est présenté, de la part de l'auteur, par M. le comte de Montalembert.

Correspondance.

M. le comte J. de Cosnac informe le Conseil de la découverte qu'il a faite de nouvelles lettres autographes et de divers autres documents concernant la vie de l'évêque Daniel de Cosnac, dont il a publié les Mémoires pour la Société de l'Histoire de France. M. de Cosnac en ferait volontiers le sujet d'une notice qui pourrait être insérée dans le *Bulletin,* comme l'a déjà été le premier supplément à ces Mémoires.
Cette demande est renvoyée au Comité de publication.

M. le comte de Montalembert communique une lettre de M. le baron de Gingins, relative à l'ouvrage dont il fait hommage à la Société.

Travaux de la Société.

Le secrétaire présente l'état des impressions :

Journal et Mémoires du marquis d'Argenson. T. III. 5 feuilles sont composées et en épreuves.

M. Ravenel est invité à vouloir bien remplacer provisoirement, à titre de Commissaire responsable de cet ouvrage, M. Cheruel qui doit s'absenter pour sa tournée d'inspecteur de l'Université.

Topographie ecclésiastique de la France (suite de la 2e partie). Cartons 39 à 42 en bon à tirer. Placards 23 à 25 en composition.

— M. le Président du Comité des fonds présente le résumé des comptes des recettes et des dépenses de la Société au 1er avril, qui devra servir de base au rapport de MM. les Censeurs, et au projet de budget pour l'année 1860.
L'état de prospérité de la Société, dû surtout à l'accroissement con-

sidérable du nombre de membres, depuis un an, permet enfin d'ajouter un quatrième volume aux trois autres qui étaient distribués pour chaque exercice, avec l'Annuaire et le Bulletin. Le Comité en fait la proposition formelle au Conseil, et demande que dès l'année 1860, un 4e volume (le 3e de d'Argenson, ou le 4e de Monstrelet), soit distribué, en même temps que l'Annuaire de 1861 ; les trois autres volumes de cet exercice étant déjà publiés.

Cette proposition est adoptée, à l'unanimité, par le Conseil.

— Sur la désignation du même Comité, le Conseil choisit les ouvrages suivants pour composer le prix d'histoire fondé par la Société d'Histoire de France, qui devra être, comme les années précédentes, distribué au prochain Concours général de l'Université :

Mémoires de Villehardouin.	1 vol.
Procès de Jeanne d'Arc.	5
Mémoires de Mathieu Molé. . . .	4
	10 vol.

— M. Boulatignier fait part au Conseil de l'offre obligeante que, sur sa demande, M. Frémy, Gouverneur du Crédit foncier de France, veut bien faire à la Société d'un local vacant dans l'hôtel de cet établissement, rue Neuve-des-Capucines, pour y déposer la Bibliothèque de la Société, dont le déplacement est rendu nécessaire par les travaux de construction de la Bibliothèque impériale.

Si le Conseil acceptait cette offre, M. Boulatignier regarderait comme très-convenable de confier la conservation des livres de la Société, avec le titre de Bibliothécaire, à M. Le Tellier de La Fosse, membre de la Société, qui habite l'hôtel du Crédit foncier, où il remplit les fonctions de chef du personnel, et qui se met entièrement à la disposition de la Société.

Ces deux propositions sont agréées par le Conseil, qui charge M. Boulatignier, de remercier MM. Frémy et Le Tellier de leur bienveillant concours, et autorise la petite dépense nécessitée par le transport et le placement des livres dans le nouveau local. Toutefois, les nouvelles fonctions qui seraient conférées à M. Le Tellier ne pouvaient l'être qu'après son admission comme membre du Conseil.

— M. Boulatignier entretient aussi le Conseil, au nom du Comité des fonds, de l'obligation de faire transporter pareillement les ouvrages du fonds de la Société, qui étaient déposés à la Bibliothèque impériale, et dont M. le trésorier-archiviste disposait pour les Sociétaires ayant droit de les recevoir avec remise.

Le Comité propose de réunir ces volumes au fonds dont Mme veuve Renouard a la distribution, en ne changeant rien, d'ailleurs, aux conditions préexistantes. Le libraire de la Société donnerait en détail aux membres les volumes qu'il remettait en masse à M. le Trésorier-archiviste.

Le Conseil autorise le Comité des fonds à prendre les mesures nécessaires pour donner suite à ces propositions.

— Le Conseil est informé par le Comité de publication, que plusieurs projets d'ouvrages nouveaux lui ont été présentés, mais trop récemment pour qu'il ait pu déjà être pris de résolution définitive à soumettre au Conseil.

Ces projets sont les suivants :

1. *Chronique inédite du XIVe siècle*, proposée par M. Luce, ancien élève de l'École des Chartes.

2. *Nouvelle édition de la Chronique de Mathieu d'Escouy ou de Couchy*, proposée par M. Dufresne de Beaucourt.

3. *Mémoires inédits de Simon Arnauld, marquis de Pomponne*, ambassadeur de France en Suède, sous Louis XIV, proposés par M. Mavidal, employé à la Bibliothèque du Corps législatif.

— Sur la demande du secrétaire, le Conseil renvoie aux Comités des fonds et de publication la question de savoir s'il ne conviendrait pas de faire ajouter sur la feuille de titre des ouvrages publiés par la Société cette note habituelle : *sous toute réserve de reproduction et de traduction ;* ou bien, *tous droits réservés.* Quoique plusieurs des publications de la Société ne consistent qu'en ouvrages qui sont dans le domaine public, le choix et la critique des textes, ainsi que les notes des éditeurs, leur donnent un caractère original qui constitue une propriété réelle de la Société.

— M. Boulatignier demande à M. Bordier, rédacteur de la partie bibliographique du *Bulletin*, s'il ne trouverait pas convenable de modifier en quelque chose un article inséré dans l'un des précédents numéros, page 223, et relatif aux *Mémoires de Louis XIV*, article dans lequel il est question de M. de Perigny, qu'on représente à tort comme à peu près inconnu et comme n'ayant été que sous-précepteur du Dauphin.

— Le Conseil fixe l'ordre du jour de l'Assemblée générale de la Société, qui doit avoir lieu le 1er mai prochain. M. le Directeur général des Archives de l'Empire et M. le Directeur de l'École des Chartes seront priés de vouloir bien mettre encore cette année une salle à la disposition de la Société, ainsi qu'ils se sont empressés de le faire précédemment.

La séance est levée à 5 heures et demie.

II.

VARIÉTÉS.

La vingt-septième session annuelle du Congrès scientifique de France s'ouvrira dans la ville de Cherbourg, le dimanche 2 septembre. Voici le programme des questions d'archéologie et d'histoire que les organisateurs de cette réunion se proposent de soumettre à la discussion :

1. Quelles sont les pierres dites *celtiques* les plus intéressantes de la contrée ?

2. Indiquer mieux qu'on ne l'a fait jusqu'ici la distribution des diverses constructions romaines qui existaient sur le territoire d'Alaune, près Valognes (Alauna de l'itinéraire d'Antonin et de la carte de Peutinger). — Décrire particulièrement les ruines des bains telles qu'elles existent encore, et rattacher ces restes au plan par terre publié par Caylus et Montfaucon.

3. Tracer rigoureusement, et en s'appuyant sur les données certaines, le parcours des voies romaines qui existaient dans la presqu'île du Cotentin. Indiquer les découvertes d'objets antiques faites à diverses époques dans la presqu'île.

4. Quelles sont les localités sur lesquelles on possède des documents constatant leur existence du quatrième siècle au onzième ; en d'autres termes, quelle était la distribution des centres d'habitation dans le Cotentin dans les siècles qui ont suivi la domination romaine (périodes mérovingienne et carolingienne) ?

5. Lieusaint et le Ham, où des monuments mérovingiens ont été trouvés, étaient-ils des centres importants de population ?

6. Quels sont les monuments religieux du Cotentin incontestablement antérieurs au douzième siècle ? En connaît-on qui puissent raisonnablement être attribués au dixième siècle ?

7. Quelle influence la réunion de l'Angleterre et de la Normandie, sous la même autorité, a-t-elle eue sur le douzième siècle, sur les progrès de l'art dans les deux pays et, par suite, dans le Maine et l'Anjou ?

8. L'architecture présente-t-elle dans le Cotentin, du douzième au quinzième siècle, des caractères particuliers qui puissent être signalés ?

9. Le système des voûtes domicales de l'Anjou et d'outre-Loire, dont on connaît deux ou trois exemples dans le Calvados, a-t-il pénétré dans le département de la Manche.

10. Le calice conservé à Biville a-t-il appartenu au bienheureux

Thomas? N'a-t-il point été offert postérieurement à cette église en mémoire du bienheureux qu'on y révère.

11. Indiquer comment saint Ploxel et saint Marcouf ont évangélisé les environs de Montebourg; réunir tous les faits authentiques qui se rattachent à l'histoire de ces deux saints.

12. Réunir les documents historiques relatifs au monastère mérovingien qui existait près de S. Pair; apprécier l'importance de cet établissement religieux et son influence sur la propagation de la foi chrétienne dans cette partie du département de la Manche.

13. A quelle époque peut-on rapporter le retranchement romain de la pointe de la Hague?

14. Quels sont les hommes qui ont exercé le plus d'influence sur la création d'un arsenal maritime à Cherbourg? Quelle part doit être attribuée à Vauban dans les projets relatifs à la fermeture de la rade?

Lettres de Marie Stuart.

Une note de cinq lignes, mise ci-dessus dans la partie bibliographique du *Bulletin* (p. 222, nº 214), après l'annonce de la publication faite par M. Teulet d'un nouveau volume de *Lettres de Marie Stuart*, a donné lieu à des réclamations. Le peu d'espace dont nous disposons dans ces pages nous avait fait dire, plus brièvement et plus sèchement qu'il ne convenait peut-être, que les huit fameuses lettres de la reine d'Écosse au comte de Bothwell, données par M. Teulet, et jusqu'à présent fort peu connues en France, ne permettaient pas de douter que cette princesse ne fût complice de l'assassinat de son mari, lord Henry Darnley. Un honorable membre de la Société nous a écrit pour protester contre ces paroles. Nous insérons textuellement sa réclamation que voici : « Les documents rejetés par M. de Labanoff ont été regardés par lui, ainsi que par beaucoup d'autres historiens et érudits, comme l'œuvre de faussaires inspirés par le fanatisme religieux et les passions politiques qui régnaient en Écosse au seizième siècle; et ce n'est malheureusement ni le seul, ni le plus atroce des crimes que l'on peut imputer aux promoteurs de la Réformation dans ce pays. Je ne me plaindrais pas, si vous vous borniez à émettre votre manière de voir personnelle sur l'authenticité de ces documents, mais il me semble désirable que le *Bulletin* ne présente pas comme hors de contestation une opinion qui n'est généralement acceptée que par des adversaires déterminés du catholicisme et des principes monarchiques. »

La réponse la plus naturelle qu'on pût faire à ces observations serait d'examiner tout ce qui a été produit et allégué en faveur de la reine d'Écosse ou contre elle depuis trois siècles et de reviser une fois de

plus ce procès. Mais une telle entreprise nous entraînerait à un travail trop considérable pour trouver place dans ce *Bulletin*, et elle serait en outre parfaitement superflue. Un de nos écrivains contemporains les plus respectés pour l'élévation de son caractère et l'équité bienveillante de ses jugements, comme pour la science et le talent, a récemment publié, à l'aide des documents mis au jour par cette curiosité moderne qui scrute de toutes parts les archives de l'Europe, un ouvrage qui nous semble avoir clos le débat. Nous voulons parler des deux volumes intitulés : *Histoire de Marie Stuart*, par M. Mignet (trois éditions, 1850-1856). Les faits exposés dans ce livre sont si clairs, si nombreux, si serrés, et parlent si hautement contre Marie Stuart, qu'ils ne laissent pas même l'espoir que les documents nouveaux que le hasard pourrait faire découvrir encore soient capables d'en briser le réseau. Nous ne saurions prétendre ni refaire ce qui a été fait par M. Mignet, ni invoquer une autorité plus digne de confiance, et nous nous plaçons à l'ombre de son nom en donnant quelques explications au lecteur sur la question dont il s'agit.

D'abord, il ne faut pas juger Marie Stuart avec la même sévérité qu'on apporterait à juger une personne de notre temps. Elle était du seizième siècle ; elle devait donc en avoir les mœurs rudes et les passions ardentes. L'horreur que nous inspire aujourd'hui le sang versé n'était pas la même alors, et sa vue réjouissait quand c'était le sang d'un coupable, d'un ennemi, voire même d'un hérétique. Marie Stuart louait Dieu en le priant de parachever *sa juste vengeance*, lorsque, par exemple, en 1582, elle apprenait un assassinat manqué commis sur le prince d'Orange, et, ainsi que l'a très-bien remarqué M. Teulet (préf. p. XII) l'on a une lettre d'elle où, en parlant de l'assassin de son propre frère, le bâtard Jacques de Murray, qui avait été, il est vrai, son plus cruel ennemi, elle dit : « Ce qu'il (l'assassin) a fait a esté sans mon commandement. De quoi je lui sais aussi bon gré et meilleur que si j'eusse été du conseil. J'attends les mémoires qui me doibvent estre envoyez de la recepte de mon douaire pour faire mon estat où je n'oublierai pas sa pension. » (Rec. de Labanoff, t. III, lett. du 28 août 1571.) Il ne faut donc pas voir dans Marie Stuart, qui pensionnait avec joie l'assassin de son frère, une faible femme ni une femme pieuse dans le sens angélique et pur que ces deux mots nous représentent aujourd'hui : c'était une femme digne de son temps, passionnée, courageuse comme tous les Guises, qui voulait absolument faire battre sa petite armée à l'affaire de Carberry-Hill, qui promettait très-sincèrement aux lords qui la retenaient prisonnière, de les faire pendre ou crucifier quand elle redeviendrait libre, et qui ne plaisantait pas quand elle disait aux meurtriers de son secrétaire, David Rizzio, parmi

lesquels était Darnley : « C'est bien; ce sang coûtera cher à quelques-uns d'entre vous. »

Elle ne savait pas encore en disant cela la part principale que Darnley avait prise à la mort de Rizzio (le 9 mars 1566) ; elle l'apprit peu de jours après et lui montra dès lors une insurmontable aversion. Parmi les seigneurs auxquels elle se confiait alors du soin des affaires était James comte de Bothwell, homme de trente ans (elle en avait vingt-quatre), plein de bravoure, d'audace, de passions sauvages et d'une ambition qui ne connaissait ni limite ni scrupule. Les progrès de sa faveur éclatèrent rapidement à tous les yeux, tandis que le mari de la reine vivait séparé d'elle dans une situation tellement abandonnée et humiliante, qu'il voulait quitter l'Écosse, et que, lors du baptême de son propre fils (17 décembre 1566), il ne voulut point assister à la cérémonie ; ce fut Bothwell qui la dirigea. La reine dissimulait si peu ses sentiments, que ce dernier ayant été blessé dans une expédition qu'il commandait contre des pillards de la frontière, elle avait fait trente-six milles à cheval pour aller passer une heure auprès de lui et lui avait écrit encore une partie de la nuit après l'avoir quitté. Elle tomba malade elle-même et fut saisie de troubles et de tristesses au sujet desquels un des seigneurs de son conseil écrivait : « Son cœur succombe en pensant que le roi doit rester son mari sans qu'elle aperçoive le moyen de se délivrer de lui. »

Ces dispositions firent naître autour d'elle de sinistres pensées; un complot, dont l'âme était Bothwell, se forma contre le malheureux Darnley qui s'était retiré à Glascow auprès du comte de Lennox, son père. Il était en proie, à son tour, à une maladie qui venait de mettre ses jours en danger, lorsque la reine, qui ne lui avait prodigué depuis plusieurs mois que des témoignages d'aversion, parut au chevet du malade avec une bonté inusitée (21 janvier 1567). Darnley, toujours épris d'elle, la supplia de ne le plus quitter, et se mit entièrement à sa discrétion. Il avait eu de vagues avertissements qu'on tramait quelque chose contre lui; mais il dit à Marie qu'il ne croirait jamais qu'elle, qui était sa propre chair, lui voulût faire le moindre mal. Ce fut une réconciliation. Le 31 janvier, la reine conduisit son mari convalescent dans une maison champêtre où il devait achever de se rétablir. C'était une petite maison isolée, située aux portes d'Édimbourg, appartenant à un gentilhomme dévoué à Bothwell et composée d'un petit appartement de deux pièces au rez-de-chaussée, avec deux chambres semblables au premier étage. On y installa le roi à l'étage supérieur avec trois serviteurs, et la reine dans celui du bas. Elle vint même coucher deux nuits dans le lit qui était placé précisément au-dessous de celui de son mari, et, le 9 février, elle devait le faire encore ; mais, comme

elle était auprès de son mari, vers les dix heures du soir, elle se rappela qu'elle avait promis d'assister à un bal, et se retira. A deux heures du matin, la maison où était le roi sautait en l'air. A la place où était le lit de la reine, on avait entassé des sacs de poudre qu'on avait ensuite enflammés du dehors au moyen d'une traînée, et le cadavre de Darnley fut retrouvé à une grande distance avec celui d'un de ses pages. On avait eu la précaution de les étrangler d'abord.

Personne n'a jamais douté que l'auteur du crime ne fût Bothwell. Dès ce moment même il était désigné comme tel par la voix publique; puis on afficha dans Édimbourg des placards contre lui, et, malgré l'évidente mauvaise volonté de la reine qui resta plus d'un mois sans prendre aucune mesure pour trouver les exécuteurs du crime, la famille de Darnley accusa publiquement le comte devant le parlement d'Écosse. Mais, par l'influence de Marie et de Bothwell lui-même, ce procès ne fut qu'un simulacre. Sept jours avant la sentence, le 5 avril, Marie Stuart avait signé un engagement de mariage avec celui qu'on désignait comme l'assassin. Et Bothwell était encore marié lui-même à cette époque. Ce fut le 3 mai seulement qu'il put obtenir son divorce d'avec lady Gordon, sa femme, et poursuivre publiquement la réalisation de son mariage avec la reine. Le prêtre protestant auquel l'ordre fut donné de publier les bans à l'église s'y refusa d'abord, se rendit au conseil privé, où, avec une courageuse véhémence, il reprocha à Bothwell les crimes qui lui étaient imputés, l'accusant de meurtre, de rapt, d'adultère, et il obéit ensuite en disant du haut de sa chaire : « Je prends le ciel et la terre à témoin que j'abhorre, que je déteste ce mariage comme odieux et horrible aux yeux du monde, et j'exhorte les fidèles à adresser leurs prières ferventes à Dieu, afin qu'une union contraire à toute raison et à toute conscience soit empêchée à la satisfaction de ce malheureux royaume. » Le mariage s'accomplit le 15 mai, trois mois après l'assassinat. Marie Stuart n'était-elle pas aveuglée par la passion la plus effrénée, et *tant de folies*, comme disait son beau-frère, le roi Charles IX à son ambassadeur en Écosse (Teulet p. 132), ne prouvent-elles pas (outre une foule de détails que nous passons sous silence) sa parfaite connivence avec Bothwell? « N'eût-on pas dans les aveux que contiennent ses propres lettres (les huit lettres en question), dans les déclarations que les acteurs subalternes de ce drame firent devant la justice ou sur l'échafaud, des preuves de sa complicité, cette complicité résulterait de sa conduite seule avant et après le meurtre » (Mignet, édit. de 1846, t. I, p. 281).

Bientôt elle vit la plupart de ses sujets soulevés contre elle et son nouveau mari. Le 15 juin elle tombait entre leurs mains, à Carberry-Hill, était emprisonnée le 17 au château de Lochleven et, à la fin du même

mois, Bothwell fugitif et poursuivi comme un ennemi public s'embarquait pour le Danemark d'où il ne devait pas revenir. Il y mourut en 1577, retenu prisonnier à la demande surtout du roi de France.

Ce fut cinq jours après la défaite de la reine à Carberry-Hill, que les révoltés mirent la main, à ce qu'ils dirent, sur huit lettres en français et quelques pièces de vers adressées par Marie à Bothwell dans l'intervalle du mois de janvier au mois d'avril 1567. Bothwell, dans sa fuite précipitée, avait laissé au château d'Édimbourg, et il avait envoyé reprendre par un serviteur fidèle, avant de s'embarquer, ces documents qui étaient pour lui d'une haute importance. Mais le serviteur fut trahi et arrêté. Ces lettres confidentielles renfermées dans une cassette en argent au chiffre de François II, dont Marie avait fait présent à Bothwell, contenaient les aveux les moins déguisés de ses relations avec lui du vivant de Darnley et de la participation directe qu'elle avait prise à tout ce qui s'était passé.

On allègue qu'elles ont été fabriquées par les ennemis de la reine ; mais cette thèse, publiée pour la première fois au milieu du dernier siècle, en 1754, par un savant écossais, Walter Goodall, n'est appuyée que sur des arguments bien faibles. C'est par exemple que certains ennemis de Marie Stuart, tel que le comte de Morton, sont ménagés dans ces lettres comme si c'étaient eux-mêmes qui les eussent faites ; c'est encore qu'en annonçant la découverte on ne parla que de lettres d'abord et qu'il n'était pas alors question des vers, ou bien c'est qu'on dit d'abord ces lettres écrites et signées de la main de la reine et que plus tard on reconnut qu'elles n'étaient pas signées. On ajoute que la mère elle-même de Darnley, la comtesse de Lennox, reconnut plus tard l'innocence de Marie, en lui écrivant à la date du 6 novembre 1575 : « Je supplie V. M. de n'avoir aucune crainte ; qu'elle espère en Dieu et tout se passera bien. Les menées de vos traîtres sont mieux connues que précédemment. Je me maintiendrai toujours dans mon rôle au gré de V. M., et Dieu aidant de manière à ce que tout contribue à notre mutuelle satisfaction. »

On n'a plus les originaux des huit lettres ; il est probable qu'elles sont tombées entre les mains du fils de Marie Stuart, le roi Jacques VI, qui dès lors les aura détruites. Mais on en a des copies d'une exactitude certaine. (*Voy.* Mignet, I, 429), et quant à savoir si l'on peut être également certain qu'elles étaient vraiment écrites par la reine, voici quelques preuves : Le chancelier d'Écosse, Morton, remit ces lettres, en présence de témoins, au régent du royaume, lord Murray, qui les produisit le 4 décemb. 1566 devant le conseil privé d'Écosse où se trouvait Kirkaldy de Grange qui mourut chevaleresquement pour Marie Stuart en 1573. Le conseil reconnut les lettres pour autographes et Marie pour complice

du meurtre. Le Parlement d'Écosse, assemblé le 15 décembre 1567, les examina à son tour et prononça de même; or, dans ce Parlement siégeaient un grand nombre de lords, amis de la reine, qui avaient soutenu sa cause jusque-là et qui la soutinrent encore après : aucun d'eux ne protesta contre l'authenticité. L'année suivante, le même jugement fut porté en Angleterre, d'abord par des commissaires de la reine Élisabeth, puis par une assemblée des grands d'Angleterre et des membres du conseil privé qui comparèrent l'écriture des huit lettres saisies avec des lettres antérieurement écrites de la main de Marie Stuart et sur lesquelles il n'y avait pas de suspicion possible. De plus, le contenu de ces lettres se trouve confirmé, précisément dans des détails imperceptibles : en 1568, par Crawford, page et confident de Darnley ; en 1569, par les interrogatoires d'un domestique français de Marie qui fut pendu pour sa participation au meurtre ; en 1570, par le comte de Lennox écrivant confidentiellement à son épouse qu'il est question dans ces lettres de faits à lui particuliers et qu'il est assuré de leur authenticité par sa propre connaissance. Enfin, pour d'autres détails, la correspondance authentique de Marie Stuart elle-même, celle publiée par M. de Labanoff, est parfaitement d'accord avec les huit lettres contestées.

Une vague assertion de fabrication qui ne repose sur aucune preuve solide ne nous semble pas pouvoir être mise en balance avec l'opinion contraire qui avait fait loi pendant près de deux siècles et qui repose sur un ensemble de considérations aussi sérieuses. L'agent de France en Écosse, M. du Croc, écrivait à Catherine de Médicis, le 17 juin 1567, que Marie demandait aux révoltés qu'ils l'envoyassent hors du pays avec Bothwell, et que, s'ils devaient aborder en France, le roi deviendrait leur juge ; car, ajoutait du Croc, *les malheureux faits sont trop prouvés.*

Dans un autre article du *Bulletin* (p. 223), nous avons parlé de M. de Périgny, l'un des rédacteurs des *Mémoires de Louis XIV*, d'après leur dernier éditeur, et nous avons dit qu'il était sous-précepteur du grand Dauphin. C'est une inexactitude, comme on peut le vérifier dans le journal de l'abbé Ledieu et dans l'histoire de Bossuet, par M. de Beausset. Le président de Périgny fut précepteur en titre du Dauphin, et il avait été préféré pour cette charge importante à Bossuet lui-même qui ne fut que son successeur.

Document relatif à Joinville.

Le département des manuscrits de la Bibliothèque impériale vient de s'enrichir par la générosité d'un particulier, M. Friry, de Remiremont, d'une charte où figure le sire de Joinville. Cette pièce émane de Ferri III, duc de Lorraine, qui s'y engage, pour réparer le préjudice causé par feue sa mère, Catherine de Limbourg, envers l'abbaye des religieuses de Remiremont, à payer auxdites religieuses, sous le délai de trois années, 600 livres touloises. Avec lui s'engagent comme cautions du payement : 1° Jean, comte de Bourgogne et sire de Salins; 2° Jean, sire de Joinville et sénéchal de Champagne; 3° Amédée de Montbéliard, sire de Montfaucon, chacun pour deux cents livres. Cet acte fut passé au mois de juin 1255. En voici la teneur :

Nos Fridericus dux Lothor. et marchio, notum facimus universis presentes litteras inspecturis quod cum super eo quod mater nostra Kath. bone memorie quasdam exactiones fecerat minus juste et vini tonnagium acceperat in terra abbatisse et conventus monasterii Romaricensis, questio inter nos verteretur. Tandem amicabilis compositio intervenit quod pro eisdem rebus ablatis sexcentas libras Tull (enses) eisdem abbatisse et conventui restituemus infra triennium annuatim, terciam partem in festo beati Remigii autumnalis, assignantes eisdem in solutionem quicquid habemus vel habere consuevimus vel percipere possemus in redditibus et proventibus de Brueres, valle de Champ et de Archis et banni ejusdem et etiam proventus tonnagii de Brueres et de Staie. Quod tonnagium de consensu abbatisse et conventus tenebimus per tres annos et non amplius, ita tamen quod dicta abbatissa et conventus habebunt tonnagium per se duodecim equorum per dictos tres annos in quibus duodecim equis nichil percipiemus. Predicta vero abbatissa et conventus prenominatos proventus et redditus percipient donec eis de sexcentis libris fuerit plenarie satisfactum. Predicta vero abbatissa et conventus et clerici eorum sunt et erunt quiti et liberi de dicto tonnagio per dictos tres annos pro potu suo. De solutione autem dicte pecunie facienda predicte abbatisse et conventui constituimus fidejussores scilicet : nobilem virum J. comitem Burgondie et dominum Salinensem de ducentis libris, et J. dominum de Jenvile senescallum Campanie de ducentis libris, et dominum Amedeum de Montebel. dominum de Montefalchonis de ducen-

tis libris Tullen. qui se per suas litteras ad fidejussionem efficaciter se obligarunt. Et si abbatissa et conventus aliquas expensas facerent pro defectu solutionis, obligamus nos et fidejussores prenominatos ad omnia refundenda; super quibus soli juramento abbatisse sive procuratori suo vel monasterii sui coram ordinario nostro facto, quod juramentum volumus pro probatione plena sufficere, crederetur. Volentes nichilominus excommunicationis in personam nostram et interdicti in totam terram nostram sententias ferri ab ipsis ordinariis in quorum dioc. terram aliquam habemus si cessaremus in solutione pecunie memorate in aliquo terminorum predictorum. In cujus rei testimonium nos dux et nos predicti fidejussores ad requisitionem ipsius ducis presentem paginam sigillorum nostrorum munimine fecimus roborari. Actum anno gratie M° CC° quinquagesimo quinto, mense junii.

On lit au dos, en écriture du quinzième siècle : « Pour les tonnaiges de la Staye et de Brueres et pour autre composition » ; et en écriture du dix-huitième siècle : « 33. cartulaire, page 250. » Cette dernière note se réfère sans doute à un cartulaire de l'abbaye de Remiremont ; il nous est inconnu. La cote actuelle de la pièce à la Bibliothèque de la rue Richelieu est : Suppl. lat. 1745.

On voit aux derniers mots de cet acte qu'il devait être muni des sceaux du duc Ferri et de ses trois pleiges. Il n'y reste appendu que les deux derniers, celui du seigneur de Montfaucon, portant un guerrier à cheval, marchant à gauche avec un écu chargé d'une bande, et celui de Joinville. Ce dernier représente le sire de Joinville à cheval, armé, tourné à droite, avec son blason (trois broyes, au lion issant en chef) figuré sur l'écu et la housse du destrier ; autour : (S. Johannis domini Joinville, sen) ESCALLI CAM (panie). Au contrescel trois intailles antiques de forme ovale (2,1) dont les deux premières seules sont encore visibles et représentent l'une un animal (bœuf ou mouton), l'autre une jolie tête de Diane; autour : SECRETVM (dni Joinv) ILLE.

Ce sceau est le même que du Cange a fait graver dans son édition des Mémoires du sénéchal, en tête de la dissertation intitulée « Généalogie de la maison de Joinville, » (et Pérard, p. 485), et qui, plus complet que le nôtre, donne la troisième entaille représentant une femme assise et demi nue ; seulement, par une pieuse erreur, les graveurs de du Cange et de Pérard ont remplacé la tête de Diane par une tête de moine tonsurée et barbue.

III.

BIBLIOGRAPHIE.

274. — *Le Bestiaire d'amour*, par Richard de Fournival, suivi de la réponse de la dame; enrichi de 48 dessins gravés sur bois. Publié pour la première fois par C. Hippeau, professeur à la faculté des lettres de Caen. Paris, Aubry, in-8 de XLIV et 162 pages. (8 fr.)

Ce volume fait suite à la collection des écrivains français du moyen âge que nous avons annoncée ci-dessus p. 192. Il renferme un de ces nombreux *Bestiaires*, qui, avec les *Volucraires* et les *Lapidaires*, formaient pour le moyen âge les cours d'histoire naturelle mis à la portée des gens du monde. Celui-ci est un recueil des propriétés merveilleuses que les légendes populaires attribuaient aux animaux, arrangé sous une forme littéraire et galante. Richard de Fournival, fils d'un médecin de Philippe Auguste, frère d'un évêque d'Amiens et lui-même chancelier de l'église d'Amiens jusqu'en 1260, époque de sa mort, suppose une dame qu'il requiert d'écouter ses prières d'amour en s'appuyant sur l'examen de la nature et des penchants des bêtes. Lorsqu'il a décrit ainsi (et dessiné), le coq, l'âne, le loup, le grillon, le cygne, le chien, la guivre, le singe, le corbeau, le lion, la belette, la calandre, les sirènes, l'aspic, le merle, le tigre, la licorne, la panthère, le paon, la grue, l'hirondelle, le pélican, le castor, le pic, le hérisson, l'hydre, le crocodile, la serre, la tourterelle, la perdrix, l'autruche, la cigogne, la huppe, l'éléphant, le dragon, la colombe, l'aigle, la baleine, le renard et le vautour, alors la dame reprend l'un après l'autre tous les arguments qui lui ont été présentés et termine par ces paroles aussi morales que peu gracieuses :

« Quant à présent me souvient du vautour. Car je ai entendu de vous, beau sire et maître, que le vautours est un oiseau qui vole par l'air et est de tel nature que il vit de charognes; pour laquel chose il suit volontiers gens qui vont en guerre, pour ce que il sait de sa nature que il y aura chevaus ou gens morts. Et avec tout ce a-t-il autre nature car je ai entendu de vous que il sent une charogne d'une jornée de loin, jà soit ce que il n'ait famine en lui. Aussi crois-je que vous soyez de sa nature; car tant de gens ont à vous a faire et vous à eux que par oï dire avez vous aucun oï de moi parler. Et pour cette raison crois-je que vous venissiez ça pour savoir qui je estois, ne se aucune chose qui en moi fust vous porroit en rien plaire.... Et pour ce, maître, que vous aucune grâce voyez en moi, si crois-je tout vraiement que il vous plait a dire ce que je ai entendu. Et la raison que je crois que vous aiés ainsi parlé n'est autre. Si est qu'il vous plait que je me garde de mal. »

275. *Correspondance de Roger de Rabutin*, comte de Bussy, avec sa famille et ses amis (1666-1693). Nouvelle édition revue sur les manuscrits et augmentée d'un très-grand nombre de lettres inédites, avec une

préface des notes et des tables ; par Ludovic Lalanne. Paris, Charpentier, 6 vol. in-12.

Quoique la première édition de la correspondance du cousin de Mme de Sévigné ait paru quatre ans seulement après la mort de l'auteur, en 1697, par les soins de Mme de Coligny, sa fille, et qu'on en compte déjà une vingtaine d'éditions publiées tant en France qu'à l'étranger dans l'intervalle des 40 années qui suivirent, on peut dire que celle-ci est entièrement nouvelle par son étendue, par la correction du texte et par le choix des notes. Elle se compose d'environ 2800 lettres. Les amis qui écrivent à Bussy sont au nombre de cinquante, et ceux auxquels il s'adresse au nombre de cinquante-huit, sans compter les lettres qu'il faisait remettre constamment au roi pour obtenir grâce de son exil et que M. Lalanne a rangées avec quelques autres pièces dans des appendices. L'habile et soigneux éditeur a collationné son texte sur tous les manuscrits qu'on en connaît aujourd'hui et a non-seulement retrouvé ainsi un certain nombre de lettres inédites, mais rétabli une multitude de passages qui dans les éditions précédentes se trouvaient defigurés ou complétement omis. C'était moins par négligence que par la nécessité de garder certains ménagements lorsque vivaient encore beaucoup de représentants des familles dont parlait Bussy, et la même cause avait fait remplacer la plupart des noms propres par des initiales. Les inexactitudes et les incertitudes ont disparu de l'édition nouvelle qui, en revanche, donne au lecteur, dans les appendices et dans de compendieuses petites notes, ces mille renseignements et rapprochements utiles qui doublent la valeur d'un livre. Il faut joindre à cet ouvrage l'édition des *Mémoires* de Bussy, en 2 volumes, dont M. Lalanne l'a fait précéder.

276. *Protestation* contre le livre intitulé : *Histoire des Girondins et massacres de septembre, par M. A. Granier de Cassagnac*, et appréciation de ce livre, par J. Guadet. Paris, Ledoyen, 24 pag. in-8.

Si le livre intitulé : « Histoire des Girondins, par M. Granier de Cassagnac, » a soulevé les réclamations de tous ceux qui s'étonnent de voir de nos jours transformer l'histoire d'une époque aussi récente que celle de la Révolution française en un roman plein de haines, quels sentiments doit-il exciter chez ceux qui ont l'honneur d'appartenir par les liens du sang aux hommes illustres de cette grande époque. Neveu d'un Girondin célèbre, savant distingué, traducteur du *Grégoire de Tours* et du *Richer* de la Société de l'Histoire de France, notre confrère, M. J. Guadet, avait donc tous les titres pour répondre au nouvel ouvrage de M. Granier. La brochure ci-dessus annoncée, n'est que l'aperçu d'une publication que M. Guadet préparait depuis longtemps, et que l'attaque dont les Girondins viennent d'être l'objet lui font annoncer dès maintenant, sous ce titre : *Les Girondins, leur vie privée et publique, leur proscription et leur mort.*

H.-L. B.

Paris. — Imprimerie de Ch. Lahure et Cie, rue de Fleurus, 9.

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

I.

PROCÈS-VERBAUX.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

TENUE LE 1er MAI 1860,

Dans la salle des Cours de l'École des Chartes, au palais des Archives de l'Empire,
A trois heures;

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. J. QUICHERAT, PROFESSEUR A L'ÉCOLE DES CHARTES, L'UN DES DEUX VICE-PRÉSIDENTS, EN L'ABSENCE DE M. DE BARANTE, DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE, PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ.

M. J. Quicherat est, auprès de la Société, l'interprète des vifs regrets de M. de Barante, que son absence a empêché de présider cette séance, et qui a adressé un discours, dont il est donné lecture en son nom. (Voir plus loin, p. 277).

M. J. Desnoyers, secrétaire, lit son rapport annuel sur les travaux de la Société depuis la dernière assemblée générale, en mai 1859. (Voir p. 284).



M. Dutens, l'un des censeurs, lit le rapport sur le mouvement des fonds et le compte des recettes et des dépenses de la Société, pendant l'année 1859.

(Voir plus loin).

Les conclusions de ce rapport, tendant à approuver la gestion des comptes de M. le trésorier, sont mises aux voix et adoptées par l'assemblée.

Élections.

L'assemblée procède, par la voie du scrutin, au renouvellement du quart des membres de son Conseil administratif, conformément au règlement, et au remplacement de trois membres décédés depuis la dernière réunion générale, savoir :

M. Aug. Le Prévost, membre de l'Institut, dont les fonctions cessaient en 1860.

M. Ch. Lenormant, membre de l'Institut, dont les fonctions cessaient en 1862.

M. de Monmerqué, membre de l'Institut, dont les fonctions cessaient en 1863.

Sont élus membres du Conseil à la majorité des voix ;

MM. Bellaguet,
Beugnot,
Bordier,
Bouis (de),
Delisle (L.),

MM. Guessard,
Luynes (de),
Magnin,
Montalembert (de),
Le Tellier de La Fosse.

M. le duc de Fezensac de Montesquiou est élu en remplacement de M. de Monmerqué.

M. Floquet est élu en remplacement de M. Ch. Lenormant.

Les autres voix se sont reportées :

Sur M. le marquis de Godefroy de Mesnil-Glaise et sur M. Brunet de Presles, membre de l'Académie des inscriptions.

Sont élus censeurs :

MM. A. Dutens et Laloy.

Membres nouveaux.

M. le président proclame membres de la Société, après leur admission par l'assemblée :

1117. M. Jules Pelletier, conseiller d'État, secrétaire général du ministère d'État, place du Carrousel.

1118. M. Turgan, directeur du *Moniteur universel*, quai Voltaire, n° 15.

Ces deux membres sont présentés par MM. Lascoux et Amédée Berger.

1119. M. le vicomte Des Cars, rue de Grenelle, n° 79.

1120. M. le comte de Blacas, rue de Varennes, n° 52.

Ces deux membres sont présentés par M. le marquis de Nadaillac et M. le comte de Podenas.

1121. M. Peigné-Delacourt, à Ourscamps (département de l'Oise), et à Paris, rue de Cléry, n° 27, présenté par MM. J. Desnoyers et A. Dutens.

1122. M. de Pontaumont, inspecteur de la Marine, à Cherbourg (Manche), présenté par MM. L. Delisle et Travers. M. L. Delisle sera son correspondant.

1123. M. Arthur Gesbert, substitut du procureur impérial à Louviers, présenté par MM. Boulatignier et Bouquet. Son correspondant sera M. Boulatignier.

1124. M. Gilbert, éditeur des *OEuvres de Vauvenargues*, auteur des *Éloges de Vauvenargues* et *de Regnard*, couronnés par l'Académie française, rue de Courcelles, n° 18, présenté par MM. Rathery et Bouvier.

1125. M. Picard Le Roux, à Gournay (Seine-Inférieure), présenté par MM. de Roissy et Bouvier.

1126. M. Duvergier de Hauranne, ancien membre de la Chambre des députés, rue de Rivoli, n° 5, présenté par MM. J. Desnoyers et A. Buffet.

1127. M. Mathieu-Bodet, avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de Cassation, ancien membre des Assemblées Constituante et Législative, rue Neuve des Petits-Champs, n° 95, présenté par MM. A. Buffet et J. Desnoyers.

Lectures historiques.

M. Léopold Delisle lit un fragment d'un mémoire sur *L'Ancienne Bibliothèque de l'Abbaye de Corbie*, dont nous donnons un bref résumé :

La bibliothèque de l'abbaye de Corbie (diocèse d'Amiens), l'une des plus considérables qui aient existé en France au moyen âge, est uniquement due au zèle des moines qui, depuis le huitième siècle jusqu'au quinzième, travaillèrent sans relâche à l'enrichir, soit en copiant, soit en achetant des manuscrits. Les trésors, patiemment amassés pendant près de huit cents ans, sont dilapidés au commencement du dix-septième siècle; beaucoup de manuscrits de Corbie passent alors dans différentes collections particulières. Restaurée par les religieux de la congrégation de Saint-Maur, la bibliothèque de Corbie est menacée d'une suppression complète à la suite de la reprise de la ville de Corbie, en 1636, par les troupes de Louis XIII. En 1638, quatre cents manuscrits, choisis parmi les plus importants, sont envoyés à Saint-Germain-des-Prés; de là, ils arrivèrent à la Bibliothèque nationale en 1793 et 1794, à l'exception d'environ vingt-cinq volumes qui avaient été volés en 1791 et qui sont, pour la plupart, à Saint-Pétersbourg. L'abbaye de Corbie conserva, jusqu'à la Révolution, près de quatre cents manuscrits qu'on n'avait pas jugé à propos de porter à Paris en 1638. Cette suite de manuscrits, dans laquelle soixante-quinze volumes ont été pris en 1801 pour la Bibliothèque nationale, forme le fonds le plus curieux de la bibliothèque d'Amiens.

M. J. Quicherat lit un mémoire sur *l'Enregistrement des contrats à la Curie.*

Les conclusions de ce rapport sont les suivantes :

Entre le sixième et le neuvième siècle la formalité, d'origine romaine, de l'enregistrement des contrats à la Curie, déjà très-compromise, acheva de tomber en désuétude; d'une part, parce que les propriétaires ecclésiastiques en obtinrent dispense de l'autorité, d'autre part, parce que les propriétaires laïcs parvinrent à s'y soustraire au moyen d'une fausse interprétation de la loi.

M. le comte de Montalembert avait eu aussi l'intention de communiquer une étude historique inédite, intitulée : *Le vrai et le faux moyen âge*, et qui fait partie de son ouvrage sur *Les moines d'Occident*. L'absence de l'auteur n'a pas permis d'en entendre la lecture.

La séance est levée à six heures.

Discours de M. de Barante, président de la société

(*Notices nécrologiques sur MM. Ch. Lenormant et A. Le Prevost*).

Messieurs,

Les rapports que vous entendrez, dans cette séance, vous apprendront combien s'est augmenté le nombre des membres de notre Société, et comment, grâce à cette prospérité, nos travaux vont recevoir une plus grande activité. Le nombre des volumes publiés annuellement sera augmenté ; les éditions de Monstrelet, de d'Argenson, et bientôt après de Froissart, pourront être achevées dans le cours de quelques années.

Ainsi l'espérance que concevaient, il y a vingt-six ans, les fondateurs de la Société de l'histoire de France, s'est réalisée. Le public s'est de plus en plus intéressé aux annales de la patrie française. L'esprit d'exactitude, le goût du vrai, l'intelligence des vieux âges, la constitution et les mœurs de la nation aux différentes époques, la généalogie de nos lois et de nos droits, ce qu'ont détruit ou créé nos anciennes révolutions : tels ont été les sujets des travaux historiques. L'histoire semble être devenue la muse préférée de la littérature française. Les annales contemporaines, les récits d'une époque dont il reste encore des témoins, obtiennent un succès et une popularité à laquelle ne peuvent prétendre les travaux d'érudition. L'histoire de nos discordes civiles, les libertés que nous avons conquises, les tyrannies que nous avons subies, nos essais de gouvernement, l'immense gloire de nos armées prennent, dans d'éloquents récits, la solennité du passé. Les patients travaux, que la Société de l'histoire de France aide et encourage, ne peuvent prétendre à de tels succès ; mais elle doit un juste hommage et de tristes regrets à ceux qui l'ont fondée, et qui se sont laborieusement dévoués à la tâche qu'ils s'imposèrent quand ils conçurent la pensée de cet établissement. Nous avons perdu coup sur coup, en peu de mois, trois de nos confrères, qui, plus qu'aucun autre, donnaient la vie à l'œuvre où ils laissent un grand vide.

M. Charles Lenormant était né à Paris en 1802. Son père était notaire à Paris et appartenait à cette bourgeoisie, qui conservait héréditairement une honorable position, des mœurs régulières, des sentiments pieux, sans ambition et sans envie. Il légua cette tradition à son fils, qui le perdit à quatorze ans.

M. Lenormant fit de bonnes et fortes études, et lorsqu'elles furent terminées, il se sentit la vocation de continuer à apprendre et à s'in-

struire. L'érudition, la critique, le goût et le sentiment des arts, tel fut l'emploi auquel il destina sa vie avec ardeur et persistance. En 1824, il voyagea en Italie, et ses projets d'avenir prirent encore plus de fixité. Pendant ce voyage, il fut présenté à Mme Récamier ; elle avait auprès d'elle sa nièce, Mlle Amélie Cyvoct, qu'elle avait adoptée. M. Lenormant avait peu de fortune, elle n'en avait point davantage ; mais, persuadé que cette union ferait le bonheur de sa vie, il se décida, sans hésitation, et avec cette force de volonté qui était dans son caractère, à la demander en mariage. Ils se marièrent en 1826 ; il avait, quelque temps auparavant, été nommé inspecteur des beaux-arts, par M. le duc de Doudeauville, ministre de la maison du roi.

Tont heureux qu'il était, sa passion d'étude et d'archéologie ne s'était point attiédie. Il partit en 1828 pour accompagner Champollion en Égypte. C'était alors que la langue hiéroglyphique venait d'être interprétée, et cette belle découverte étonnait et animait les esprits. M. Lenormant passa plusieurs mois en Égypte, en amateur et à ses frais. Puis, lorsqu'une commission fut envoyée, par le gouvernement, dans la Grèce, à peine conquise sur les Turcs, M. Lenormant y fut adjoint. Comme sa mission devait durer assez longtemps, il revint en France pour ramener sa femme avec lui. A ce moment le ministère fut changé, et, ne voulant rien devoir à M. de Polignac, il donna sa démission et resta en France.

M. Guizot, qui le connaissait, et qui avait remarqué les lettres qu'il adressait pendant son voyage au journal *Le Globe*, le nomma chef de la division des beaux-arts au ministère de l'intérieur. Lorsque M. Guizot cessa d'être ministre, M. Lenormant quitta la place que celui-ci lui avait donnée. Il fut ensuite bibliothécaire à l'Arsenal, puis à la Bibliothèque du roi : d'abord attaché au cabinet des médailles, il passa ensuite au département des imprimés. Enfin il reçut le titre de conservateur, et fut chargé en chef du cabinet des médailles, où il ne tarda pas à acquérir une prééminence incontestée dans cette branche spéciale d'érudition. « C'était, dit M. Foisset, dans une notice que j'aurais dû copier tout « entière, son trésor, son orgueil, sa vie. Après Dieu, sa femme et « ses enfants, il n'avait rien de plus cher au monde que le cabinet des « médailles. »

En 1839, M. Lenormant fut élu à l'Académie des inscriptions ; il avait pour titres à cette élection la Numismatique des rois grecs, l'Iconographie des empereurs romains, l'Étude de la religion phrygienne de Cybèle et l'Introduction à l'histoire de l'Asie centrale.

Ce fut en 1833 qu'il fut un des fondateurs de notre Société de l'histoire de France. Il a constamment siégé dans le Conseil d'administration et dans le Comité de publication. Vous savez avec combien

d'exactitude et d'intérêt il s'occupait de nos affaires. Les préférences, qu'il accordait aux ouvrages, dont il proposait la publication, n'étaient jamais une complaisance : c'était après un sincère examen qu'il donnait un avis favorable, et il défendait vivement son opinion. C'est ce qui lui arrivait sur toutes les questions dont il s'occupait.

M. Lenormant n'a fait que très-passagèrement partie des Commissions chargées, au ministère de l'instruction publique, de la publication des documents inédits sur l'histoire de France ; mais il fut beaucoup plus longtemps membre de la Commission des monuments historiques, au ministère de l'intérieur et au ministère d'État.

En 1835, M. Guizot l'appela comme son suppléant à la chaire d'histoire moderne ; mais il commença par suppléer M. de Lacretelle dans le cours d'histoire ancienne ; il y fit preuve d'une vraie capacité pour l'enseignement oral. Sa parole était facile, ferme, vive, pénétrante. Plus sûr de lui-même, il se chargea du cours d'histoire moderne. C'était en 1838 : son succès ne fut pas douteux, et son nom était alors répété par le public plus qu'à aucune autre époque de sa vie : il y avait pour cela un autre motif que son talent. Lui-même a rendu compte de l'inspiration qui l'animait alors. « Jusque-là, dit-il, je n'a« vais jeté sur les faits du christianisme que le regard paresseux et dis« trait de l'homme du monde : désormais il me fallait remonter aux « sources et discuter les preuves avec l'attention et la gravité que « m'imposait un devoir public. L'effet de ce travail fut progressif, « mais sûr. A mesure que j'avançais dans ma tâche, je sentais s'affai« blir, s'effacer les préventions irreligieuses que je devais à mon édu« cation, à mon siècle. De la froideur, je passai bientôt au respect ; « le respect me conduisit à la foi : j'étais chrétien et je voulais contri« buer à faire des chrétiens. »

Deja dans les chaires publiques on avait parlé avec respect de la religion chrétienne. Le spiritualisme s'était avancé jusqu'aux portes du temple, mais n'y était point entré. On s'efforçait à croire, à enseigner, qu'il y avait une religion naturelle et qu'elle était suffisante. M. Lenormant professa hardiment ce qu'il croyait ; il ne craignit pas de se montrer catholique. Cette nouveauté et ce courage lui valurent un grand succès. Un nombreux auditoire de jeunes gens se pressait aux leçons de M. Lenormant ; la salle où il faisait son cours n'était pas assez vaste ; il fallut le continuer dans le grand amphithéâtre.

On était alors à une époque de liberté : toutes les opinions étaient proclamées du haut de la chaire comme de la tribune : l'enseignement participait aux passions politiques. L'esprit de parti, plus encore que le désir de s'instruire, animait et excitait les étudiants. Un cours, où étaient professées des doctrines contraires aux leçons de M. Lenor-

mant, fut suspendu par l'autorité supérieure, qui jugea que le professeur avait manqué de mesure et de prudence. Les jeunes gens qui suivaient ce cours, animés d'un esprit de révolte et de vengeance, se portèrent en foule au cours de M. Lenormant, interrompirent la leçon par leurs menaces et leurs clameurs. Le professeur resta calme; il tenta courageusement de ramener l'ordre et de se faire entendre; mais, s'apercevant que ses efforts étaient impuissants, et qu'il y avait plus de chaleur dans l'attaque que dans la défense, il donna sa démission, en protestant contre la violence. Cette scène se passait en 1846, lorsque approchait déjà le moment où le gouvernement allait manquer de force contre le désordre, et serait contraint de se démettre aussi de son pouvoir.

Ce n'était pas seulement du haut de la chaire que M. Lenormant défendait la religion et la liberté légale: il s'était associé à la rédaction d'une Revue périodique, qui depuis n'a cessé de défendre avec succès cette noble cause, et a compté, parmi ses rédacteurs, les écrivains et les orateurs qui honorent le plus notre époque. Le premier article de M. Lenormant, qui y fut inséré, avait pour titre *L'Évangile et l'Histoire*. Bientôt après s'éleva la grande controverse de la liberté d'enseignement qui occupa le gouvernement, les chambres, le clergé et la presse. Le *Correspondant* fut un des champs de bataille de cette guerre. M. Lenormant y prit part, et publia des articles, qui furent réunis plus tard dans un livre intitulé: *Des associations religieuses*.

La révolution de 1848 laissa subsister le *Correspondant*, et M. Lenormant continua à le maintenir dans la même voie. Les mêmes doctrines y furent professées avec une courageuse modération.

La vie militante du journaliste n'avait pas absorbé l'activité et le culte que M. Lenormant avait voués à l'érudition et aux arts. En 1849, lorsque ses protecteurs et ses amis étaient hors du pouvoir ou exilés, une libre élection des professeurs du Collége de France l'appela à la chaire d'archéologie, vacante par la mort de M. Letronne. Il y professa la découverte de Champollion et ranima le zèle studieux qui avait d'abord accueilli l'interprétation des hiéroglyphes : ce lui fut une occasion d'exposer quelle avait été la marche de la civilisation chez les nations antiques de l'Asie occidentale, de l'Égypte et de la Grèce.

Mais les plus importants travaux de M. Lenormant, ceux qui assurèrent sa renommée dans le monde savant, sont : *le Trésor de numismatique et de glyptique* et *l'Élite des monuments céramographiques*.

En même temps, M. Lenormant était un des membres les plus laborieux de l'Académie des inscriptions. Les Mémoires de cette classe de l'Institut renferment plusieurs dissertations importantes, qui témoignent de son savoir et de sa sagacité.

Quel que fût le dévouement, on pourrait dire la passion, de M. Lenormant pour la science, nous ne le ferions pas connaître assez, si nous racontions seulement sa vie intellectuelle ; elle ne l'absorbait pas en entier. Ses affections, son caractère, ses opinions, participaient à cette active chaleur qui le portait à l'étude, à l'enseignement, à l'expression de ses pensées. « Il ne savait rien faire à demi, disait un de ses amis, pas plus aimer que travailler. » Il trouvait dans le mariage, qu'il avait voulu, tout le bonheur qu'il s'était promis de donner et de recevoir. L'éducation de ses enfants l'occupait et il jouissait de leurs progrès ; les succès précoces de son fils le réjouissaient. Dans un temps de révolutions, il restait fidèle à ses opinions et à ses amis ; nul calcul d'ambition ne déterminait sa conduite. Pendant les journées de février, tandis que l'hôtel des affaires étrangères était menacé par l'émeute, Mme Lenormant vint offrir à M. Guizot un asile pour sa mère et ses enfants, qui restèrent cachés chez elle pendant ces terribles journées.

M. Lenormant était encore dans la force de l'âge lorsqu'il désira revoir la Grèce, qu'autrefois il avait visitée lorsqu'elle échappait à peine au joug des Turcs. Il partit de Paris au commencement d'octobre. Arrivé à Athènes, il y fut reçu avec une bienveillance empressée, il visita les environs ; il trouva à Éleusis l'admirable bas-relief dont les plâtres ont été envoyés en France. Il assista à un banquet qui lui fut offert sur la place occupée jadis par les jardins d'Académus ; il prit la parole, rappela quel triste aspect avait la Grèce lorsqu'il y était venu, au premier moment de sa délivrance, et se félicita de la voir renaître et pleine d'espoir dans l'avenir. Le lendemain, il partit sur un petit bâtiment que le roi Othon avait mis à sa disposition. En traversant la rade de Paros, il fut trempé par une pluie froide ; sans prendre garde au malaise qu'il ressentait, il visita Épidaure, en marchant à travers des marais où il enfonçait jusqu'à mi-jambe. Le 12 novembre, la fièvre des marais, terrible, comme la décrivait jadis Hippocrate, se manifesta vivement. Il fallut le ramener à Athènes, tantôt à cheval, tantôt dans des barques découvertes, pendant que la pluie continuait et que le mal s'aggravait. Il se faisait pourtant traîner et presque porter lorsqu'il y avait quelque ruine à visiter.

Il sentait, toutefois, la gravité de son mal et n'espérait pas guérir. Arrivé à Athènes, il dicta son testament et fit appeler l'aumônier de la frégate *la Pomone* qui stationnait au Pirée : cet ecclésiastique lui administra les sacrements et ne le quitta plus. La fièvre prit un caractère pernicieux ; il y eut des intervalles de délire. La connaissance revint, mais il ne pouvait parler : il embrassa son fils, lui donna sa bénédiction et lui remit un anneau qu'il portait au doigt. Il reçut l'extrême-onction et serrait la main de son confesseur qui récitait les prières de

l'agonie. Ce fut ainsi qu'il expira avec résignation et sérénité. Athènes fut en deuil et conjura son fils de déposer son cœur dans un tombeau, qui sera élevé dans les jardins d'Académus auprès de celui d'Alfred Muller, son ami, savant comme lui dans la connaissance de la Grèce antique, et mort aussi à Athènes. Sa veuve désolée vient de partir pour la Grèce, afin d'assister à l'inauguration de ce tombeau.

La vie de M. Le Prevost s'est écoulée plus doucement, son caractère avait plus de facilité et de calme, son goût pour les lettres et pour le savoir était une jouissance plutôt qu'une passion; ce fut l'emploi de ses loisirs, plutôt qu'une vocation impérieuse.

Il était né en 1787 à Bernay, département de l'Eure. Il avait fait de bonnes études et fut sous-préfet à Rouen pendant le premier Empire. Sous la Restauration, il ne fut appelé à aucune position publique et ne parut pas en avoir éprouvé le moindre regret. Ce fut alors qu'il se prit de goût pour les recherches historiques. Il voyait les Anglais visiter curieusement la Normandie, y rechercher les traces du passé, comme s'ils avaient encore quelque droit à une province qu'ils avaient possédée, après avoir été eux-mêmes conquis par les Normands. Il voulut aussi rechercher et reconnaître les antiquités de la Normandie. Plusieurs de ses compatriotes se livraient déjà à cette étude : il se mit en rapport avec l'abbé de La Rue et M. de Gerville. Bientôt il fut plus savant que ses maîtres et se trouva à la tête d'un mouvement d'esprit qui répandit en Normandie le goût et l'étude des souvenirs, des traditions, des monuments de la province. La distinction de ses manières, le charme de son caractère et de sa conversation, la sûreté de son jugement, la variété de ses connaissances attiraient autour de lui les érudits, les poëtes, les artistes qui se vouaient à la glorification de la Normandie. Ce fut ainsi que se forma la Société des antiquaires. M. Le Prévost propageait même ce culte des ruines et du passé dans les provinces voisines; il était en correspondance avec les antiquaires et les guidait par ses conseils.

Lorsqu'il fut élu député de l'arrondissement de Bernay, il employait son influence à obtenir des encouragements pour les travaux des savants, à sauver les monuments de la destruction, à donner une direction aux études historiques. Il faisait partie du Comité des arts et des monuments, institué par le ministre de l'instruction publique, et il fut l'un des principaux rédacteurs des circulaires que ce Comité adressait aux correspondants. Il prit une part très-active aux travaux de la Commission des archives départementales et communales. Il fut élu académicien libre par l'Académie des inscriptions.

Il était avide de toute espèce de connaissances, curieux de savoir,

s'instruisant et instruisant les autres par la conversation. Rien ne lui était étranger, ni indifférent; il trouvait du temps pour tout : exact aux séances de la Chambre des députés, secrétaire du Conseil général de son département, quand il revenait à la campagne, il s'intéressait aux travaux des champs, il introduisait de nouvelles pratiques d'agriculture. Il s'occupait de botanique et il a lui-même cueilli la plupart des plantes qui croissent sur le sol de la France. Il n'était point étranger à la géologie, et l'Académie de Rouen fit imprimer le rapport qu'il avait rédigé sur un mémoire présenté par M. Ant. Passy, relatif à la géologie de la Seine-Inférieure.

Mais son goût dominant, son occupation favorite, c'était l'histoire. Il étudiait les documents écrits avec autant de soin que les ruines et les vieilles constructions. Il a fait d'importantes recherches sur les antiquités romaines. Grâce à lui, on a conservé le théâtre de Lillebonne, et c'est surtout à son intervention qu'on doit aussi la conservation des précieux vases et statuettes d'argent, trésor d'un temple gallo-romain, découvert en 1830 à Berthouville aux environs de Bernay.

Il entreprit une révision critique des annales de la Normandie antérieures au douzième siècle. La géographie du moyen âge l'occupa assidûment. C'est surtout à lui et à M. Guérard que revient l'honneur d'avoir propagé l'étude des nombreux problèmes de la géographie de l'ancienne France. Il s'appliquait à retrouver les villes ou villages mentionnés dans les chroniques ou cartulaires, et leur concordance avec les dénominations actuelles. Il n'a pas tenu à M. Le Prévost que le gouvernement ait entrepris depuis longtemps un dictionnaire général des noms de lieux de l'ancienne France. Il a exécuté son projet pour le département de l'Eure, et fit imprimer ce dictionnaire en 1839. Il aurait voulu, pour ainsi dire, que chaque commune eût son historiographe, et donna l'exemple, en écrivant l'histoire de sa petite commune, Saint-Martin-du-Tilleul. Il indiqua dans la préface quel intérêt, quels renseignements précieux on peut trouver dans les annales d'un modeste village, lorsqu'on les étudie avec patience et sagacité. Il avait commencé un travail de ce genre sur toutes les communes du département de l'Eure, et avait même livré les premières feuilles à l'impression.

Nous sommes heureux de pouvoir annoncer que les notes laissées par notre confrère permettront de continuer l'ouvrage, et que le tome premier, selon toute apparence, sera livré au public dans le cours de l'année 1861.

C'est M. Le Prévost qui a bien voulu se charger de l'édition de la *Chronique d'Orderic Vital*, publiée par la Société de l'histoire de France; il a pris un soin scrupuleux pour donner un texte correct, pour expli-

quer les passages obscurs, pour rectifier la chronologie, pour suppléer au silence de l'auteur.

A mesure qu'il approchait de la vieillesse, sa vue s'affaiblissait; il n'avait plus l'emploi de son temps; ses occupations chéries lui manquaient; mais le plaisir de la conversation le préservait encore. Il conservait sa bienveillante gaieté, ses douces railleries, son intérêt pour tout ce qui était honorable et utile. Il jouissait de la société de ses amis, de ses confrères, de ses élèves. La sérénité de son âme ne fut pas troublée, lors même que la cécité devint presque complète. Une sincère piété donnait à sa patience un caractère méritoire et religieux. Il est mort le 16 juillet 1859. Ses obsèques furent solennelles. Un grand nombre d'amis accourus de Bernay, d'Évreux, de Rouen, étaient venus lui rendre les derniers devoirs. Les délégués de l'Académie de Rouen, les membres du Conseil général, un conseiller de préfecture, délégué par le préfet, suivaient le convoi. Des discours furent prononcés : c'était un deuil public, auquel s'associe aujourd'hui la Société de l'histoire de France, où il laissa une mémoire honorée et d'ineffaçables regrets.

(Voir plus loin la liste des principaux ouvrages et mémoires de M. A. Le Prévost.)

Rapport sur les travaux de la Société de l'histoire de France, depuis la dernière assemblée générale, en mai 1859, par M. J. Desnoyers, secrétaire.

Messieurs,

Depuis son origine, qui remonte à près de trente années, la Société de l'histoire de France, comme toute institution et association littéraire ou autre, a traversé des phases diverses de prospérité et de malaise.

Deux éléments, qui ne se trouvent pas toujours d'accord, étaient et sont nécessaires à ses succès :

D'une part, le savoir, le zèle et l'activité des écrivains auxquels sont confiées les éditions d'ouvrages publiés sous ses auspices;

D'une autre part, les ressources financières indispensables à ces publications.

Tantôt, des difficultés inhérentes à tous travaux d'une érudition sé-

rieuse ne permettaient pas la régularité qu'on aime en toute administration, et dont la curiosité de l'esprit n'est pas moins jalouse que l'intérêt du sociétaire. Tantôt, grâce à un dévouement aussi éclairé que désintéressé, le nombre des volumes afférents à chaque exercice pouvait être atteint en temps utile. Mais tantôt aussi, et c'est ce qui est arrivé le plus habituellement, lorsque ce nombre eût pu être aisément dépassé, les rigueurs d'une comptabilité sévère et prudente ne permettaient pas cette distribution anticipée d'un dividende littéraire que ne représentait pas suffisamment le capital financier réservé.

Aujourd'hui, grâce à l'état le plus prospère, dont les causes, provenant en partie de l'estime dont jouissent les publications de la Société, vont vous être rappelées dans le rapport de MM. les Censeurs, et dont le dévouement de plusieurs de nos collègues, de l'un d'entre eux plus particulièrement, M. Boulatignier, a droit de réclamer une si grande part, votre Conseil, Messieurs, se voit en mesure de concilier la prudence administrative avec le vœu, tant de fois exprimé, d'un accroissement des publications annuelles.

Je dois vous entretenir seulement de l'influence heureuse que cette mesure, susceptible d'une nouvelle extension, doit avoir sur la rapidité et la variété de vos publications.

C'est surtout à l'égard des ouvrages de longue haleine que la possibilité de mettre au jour plus promptement les volumes dont ils sont composés, offrira un grand avantage. La plupart de vos publications les plus importantes et les plus appréciées, telles que l'*Histoire ecclésiastique de Grégoire de Tours*, celle d'*Orderic Vital*, la *Vie de saint Louis*, les *Procès de Jeanne d'Arc*, les *OEuvres historiques de Thomas Basin*, les *Mémoires de Commines*, n'ont pu être terminées qu'après des délais de plusieurs années, tant à cause de leur étendue même que par la nécessité de limiter à un nombre extrêmement restreint les volumes distribués chaque année, et d'y répandre en même temps quelque variété. Il serait superflu de signaler les inconvénients inévitables de ces lenteurs, qui disparaîtront, en grande partie, avec la possibilité de mettre au jour, chaque année, un plus grand nombre de volumes.

Ce n'est pas à quatre volumes seulement que cet accroissement doit s'étendre ; si la prospérité de la Société continue de prendre de nouveaux développements, ce nombre peut s'élever aussi en proportion. Que d'heureuses et généreuses inspirations viennent en aide à ce mouvement progressif, en prêtant à la Société un utile concours : les matériaux littéraires ne manqueront pas, le zèle, le dévouement, le savoir des éditeurs ne nous feront pas non plus défaut. En effet, plusieurs des ouvrages qui sont en voie de publication sont des ouvrages

de grande étendue et qui s'élèvent les uns à quatre, d'autres à cinq, d'autres à huit volumes et même au delà.

Leur achèvement rapide dépendra moins de l'activité des éditeurs que de l'étendue des ressources de la Société, puisque pour quelques-uns d'entre eux, et particulièrement pour *Monstrelet* et *d'Argenson*, la copie de plusieurs volumes pourrait être presque immédiatement et simultanément mise sous presse. Cette perspective, que l'état prospère de la Société peut nous faire envisager avec quelque confiance, permettrait de reprendre d'anciens projets momentanément suspendus, et d'accueillir avec plus de faveur des propositions nouvelles auxquelles une trop lente réalisation défend presque de se produire. Combien cependant il serait facile de multiplier ces projets! Combien, malgré la marche non interrompue des travaux de la Société depuis plus de vingt-six ans, il reste encore de vides à combler dans l'ensemble et le plan général de ses publications, pour chacune des périodes historiques! Combien il serait facile de trouver, surtout parmi les anciens élèves de l'École des Chartes, des éditeurs tout prêts à consacrer leur zèle et leurs lumières à l'accroissement des travaux de notre Société!

Quoi qu'il en soit d'un avenir plus ou moins prochain, dont ce premier progrès nous permet d'entrevoir la perspective, je dois avant tout vous rappeler, Messieurs, ce qui dans l'état de choses actuel a été fait et ce qui doit l'être dans les délais les plus rapprochés. Déjà, pour l'exercice courant, trois volumes vous ont été distribués, savoir le tome II de chacun des ouvrages suivants : *OEuvres diverses de Grégoire de Tours; Anciennes Chroniques d'Angleterre, par Jean de Wavrin, Journal et Mémoires de d'Argenson*. L'impression d'un quatrième volume, ajouté pour la première fois à la souscription annuelle, avance rapidement.

Ces trois volumes font partie d'ouvrages dont la variété avait été calculée par le Conseil, en vue de répondre aux goûts divers des sociétaires.

Avec *Grégoire de Tours* et les légendes chrétiennes des temps Mérovingiens, nous retrouvons, dans ses sources les plus anciennes et les moins altérées, le modèle le plus complet de cette littérature hagiologique qui fut, pendant plusieurs siècles d'affreux désordres politiques, l'aliment moral et la consolation des classes populaires épuisées, et sans autres soutiens que la pensée de l'intervention constante d'une puissance supérieure dont les imaginations ardentes poétisaient l'action bienfaisante. Nous y voyons un témoignage de la foi et de l'exaltation religieuse, en même temps qu'un tableau fidèle de l'état de la société. A côté de cette sorte de mythologie nouvelle, opposée aux dernières croyances du paganisme gallo-romain, si vivace encore même après la période Mérovingienne, nous retrouvons les vestiges des

mœurs, des traditions des anciens habitants de la Gaule et celles de ses nouveaux conquérants germaniques[1].

Dans l'ouvrage de *Jean de Wavrin* se montrent les récits d'un chroniqueur du quinzième siècle, généralement naïf et véridique, qui, vers la fin de sa carrière, en 1455, a recueilli dans ses propres souvenirs, dans les récits des témoins oculaires, ses contemporains, qu'il consultait, dans les écrits des chroniqueurs qui l'avaient précédé, qu'il imite et souvent reproduit fidèlement, un ensemble de narrations intéressantes où les guerres entre la France et l'Angleterre, où les prouesses de la chevalerie sur son déclin, tiennent la plus large place, et où l'auteur se plaît aussi à introduire le récit d'événements moins nationaux et d'expéditions plus lointaines, en Orient, en Turquie et en Hongrie, auxquels des membres de sa famille avaient pris part.

C'est dans un monde et dans des temps bien différents, au milieu d'une cour licencieuse et de la société corrompue du dix-huitième siècle, que nous transportent le *Journal et les Mémoires du marquis d'Argenson*. Liberté et spontanéité de pensées, style plein de verve et de rudesse caustique, morgue parfois excessive, mélange singulier des vues politiques et sociales les plus avancées, les plus hardies, des passions les plus secrètes et trop souvent les moins pures, des épanchements intimes d'une conscience qui ne dissimule rien et s'entretient plutôt avec elle-même qu'elle ne se préoccupe d'un public inconnu : tel est le caractère dominant de cet ouvrage.

Par de semblables contrastes, non-seulement la curiosité des esprits est diversement satisfaite, mais on se plaît à y constater les grandes modifications apportées à l'état social, dans sa marche progressive, et à retrouver dans tous les temps, sans préjudice pour le nôtre, sous des formes si différentes, les mêmes passions, les mêmes intérêts, les mêmes mobiles.

Des trois ouvrages que je viens de vous rappeler, Messieurs, un seul, *Jean de Wavrin*, peut être terminé dans un temps assez rapproché, par la publication d'un troisième et dernier volume. Conformément au plan qu'elle s'est tracé, le savant éditeur, Mlle Dupont, se bornera encore à reproduire textuellement les parties neuves et originales de ces chroniques, et à donner la table ou l'analyse des chapitres dont le fond et souvent la forme sont empruntés à Froissart, à Du

1. Le caractère de la littérature des légendes chrétiennes a été retracé avec une grande impartialité par M. Guizot dans son cours d'histoire moderne (1829, 17e leçon). — On trouve aussi d'intéressants développements sur ce même sujet dans l'ouvrage de M. Maury, intitulé : *Essai sur les légendes pieuses du moyen âge* (1843).

Clerc et à Monstrelet. Le second volume, qui vient de paraître, est surtout remarquable par le récit des expéditions auxquelles des parents de l'auteur prirent part en Valachie, en Hongrie et en Turquie, ainsi que par le tableau des troubles d'Irlande, des rivalités intérieures de la cour d'Angleterre et des guerres qui en furent les conséquences.

Grégoire de Tours doit avoir encore deux volumes ; le second, qui vous a été distribué récemment, comprend les Miracles de saint Martin et le commencement du livre de la Gloire des Confesseurs qui sera terminé dans le volume suivant. Les autres petits traités de Grégoire de Tours composeront le quatrième et compléteront l'ouvrage.

M. Bordier a continué d'apporter à sa traduction la fidélité, et autant que possible la naïveté du texte original. Grégoire de Tours redevient de plus en plus populaire. Une traduction de son Histoire ecclésiastique est publiée par M. Bordier lui-même dans la collection des historiens français qu'éditent MM. Didot ; et M. Guizot a fait annoncer récemment une nouvelle édition de la traduction qu'il a publiée, le premier, dès 1823, dans sa précieuse Collection des Mémoires relatifs à l'histoire de France. La Géographie de Grégoire de Tours a été aussi récemment éclairée par un très-bon travail de M. A. Jacobs, dont toutes les opinions ne sont peut-être pas acceptables, mais qui a répandu un nouveau jour sur la topographie de la Gaule Mérovingienne.

Les *Mémoires de d'Argenson* se poursuivent avec toute l'activité possible, et c'est probablement à en hâter la terminaison que contribueront d'abord les nouvelles ressources dont l'accroissement de la Société a permis l'emploi immédiat. Il reste en effet six volumes à publier.

M. Rathery avait une tâche doublement difficile dont il s'acquitte consciencieusement. Pouvant disposer d'un manuscrit autographe de l'auteur, il a dû en conserver, avec toute la fidélité désirable, le caractère et l'originalité, en se conformant cependant, avec une sage réserve, aux vues qui président à tous les travaux de la Société. Sous plusieurs rapports, il a été obligé de s'éloigner du plan suivi par le premier éditeur, tout respectables que pussent être les motifs qui déterminèrent celui-ci à agir autrement. M. Rathery, aussi bien que la Société, devaient s'attendre qu'il n'y aurait pas à cet ouvrage un assentiment sans contradiction ; il a montré par la modération de ses réponses et le compte qu'il a tenu de certaines observations, qu'il n'avait d'autre but que de faire le mieux possible sans prévention, sans partialité. Nous devons regretter que, de l'autre part, on ait peut-être dépassé ces bornes, et nous ne pouvons en attribuer la cause qu'à des préoccupations de famille, plutôt qu'au titre de premier éditeur, préoccupations excusables même dans leurs excès.

Un autre ouvrage presque aussi considérable et dont la place est depuis longtemps fixée dans l'ensemble des principaux historiens originaux de la France, *Monstrelet*, devra aussi profiter de l'extension à donner aux publications de la Société. Trois volumes vous ont été distribués jusqu'à présent; quatre autres termineront l'ouvrage. Il y en a un en ce moment sous presse qui sera probablement le premier du prochain exercice. M. Douet d'Arcq, qui depuis longtemps a préparé son texte, ainsi que les notes et documents justificatifs destinés à composer le dernier volume, apportera autant d'activité que la Société le désirera à poursuivre cette édition de l'un des classiques de notre histoire les plus véridiques, les plus consciencieux, à l'un de ceux qui donnent, dès le quinzième siècle, l'exemple de ces récits historiques, fondés sur les textes originaux et les actes authentiques auxquels on attache de nos jours, avec raison, un si grand prix.

Outre ces quatre ouvrages dont la publication se continue, il en reste encore un cinquième, interrompu depuis quelque temps par la mort de l'un des éditeurs, M. Salmon. *Les Chroniques d'Anjou*, dont le premier volume, rédigé presque uniquement par M. Marchegay, vous a été distribué en 1856, devront être terminées l'an prochain. Le savant éditeur, ancien archiviste de Maine-et-Loire, a déjà prouvé par ce travail, ainsi que par la restitution de plusieurs cartulaires importants concernant des établissements religieux de cette même province, quelle connaissance parfaite il possède des annales de l'Anjou au moyen âge. M. Marchegay ne voudra pas laisser plus longtemps inachevé un ouvrage que le Conseil de la Société avait choisi, un peu exceptionnellement, en dehors de l'histoire générale, comme pouvant offrir un bon modèle à des travaux analogues qu'il convient mieux aux sociétés savantes des départements d'entreprendre et d'encourager.

Une publication qui, depuis de longues années, préoccupe bien plus sérieusement la Société par son importance, par l'impatience que causent ses retards plusieurs fois renouvelés, par les longs et consciencieux travaux dont on sait qu'elle a été l'objet, est celle des *Chroniques de Froissart*.

Vous vous souvenez peut-être, Messieurs, que, dès l'an dernier, nous conçûmes l'espérance de voir enfin commencer l'édition, préparée depuis plus de vingt ans par M. Lacabane. Un de nos collègues des départements, M. Durand de Lançon, rappela, un peu vivement peut-être, les désirs de tous les admirateurs du plus habile, du plus piquant chroniqueur français du moyen âge; en même temps, il répondait aux espérances de tous les érudits convaincus que l'éditeur désigné

par le Conseil de la Société pouvait seul ne pas se croire encore suffisamment prêt à commencer une œuvre pour laquelle il a déjà prodigué tant de savoir et de dévouement. De nouveaux engagements furent pris par celui-ci ; la copie d'un premier volume annoté fut en partie communiquée ; un commissaire responsable, digne de l'importance du travail, M. Léopold Delisle, fut désigné. Nous espérions pouvoir enfin vous présenter, Messieurs, cette année un premier volume si impatiemment attendu, lorsque, par une sorte de fatalité que nous n'osons appeler une bonne fortune pour l'histoire, la découverte d'un nouveau manuscrit des *Chroniques* est venue suspendre encore une fois cette apparition. L'heureux coupable de cette découverte est M. Kerwin de Lettenhove qui, par une savante biographie de Froissart que l'Académie française a couronnée, s'en était bien légitimement donné le droit. C'est à Rome, dans la Bibliothèque du Vatican, qu'il a reconnu ce précieux manuscrit dont il n'a donné qu'un avant-goût à la Société, mais dont la valeur ne saurait être méconnue.

Quand le célèbre manuscrit de Froissart de la bibliothèque de Valenciennes fut découvert il y a une trentaine d'années, et publié par M. Buchon, on se félicita beaucoup (on le croyait du moins) de posséder la plus ancienne rédaction des *Chroniques*, la rédaction primitive, antérieure à tout mélange des intérêts et des récits postérieurs de l'historien. C'est aujourd'hui une découverte tout opposée. Le manuscrit de la Vaticane paraît, avec une très-grande probabilité, dater des dernières années de Froissart ; il a été écrit depuis sa retraite à Chimay ; le texte en a été complétement revu par l'auteur ; il contient plusieurs chapitres inédits, un nouveau prologue et un plus grand nombre de souvenirs personnels du chroniqueur.

Ce prologue, qui manque à tous les manuscrits déjà connus, présente, suivant M. K. de Lettenhove, des réflexions sur l'abaissement et la décadence de la monarchie d'Édouard III, sur les causes de l'affaiblissement de la puissance de la noblesse française et sur le caractère distinctif des deux nations. Froissart y cite plus volontiers les seigneurs dont il a éprouvé jadis la générosité, il mentionne plus de noms, se plaît davantage à mêler à la marche générale des événements des traits de mœurs et des anecdotes qu'il emprunte à ses souvenirs personnels ; l'absence de toute dédicace est aussi fort remarquable.

L'époque même où ce manuscrit a été écrit le rend encore plus respectable. Suivant les conjectures de M. K. de Lettenhove, il appartenait vers 1410 à Jean de Moreuil, qui avait recueilli l'héritage de la veuve de Jean de Beaumont, mère du comte de Blois. Ce texte serait donc le dernier monument de la fidélité de Froissart à ces nobles maisons qui lui avaient confié le soin de perpétuer leur gloire.

M. Lacabane, à qui ces détails ont été communiqués, en reconnaît la valeur, quoiqu'il pense posséder déjà, d'une source différente, des indications qui permettent de supposer que la rédaction du Vatican n'est point unique. Il profitera du voyage très-prochain à Rome d'un de ses amis pour faire copier et collationner les fragments considérés comme nouveaux, à moins que la description du manuscrit, annoncée par M. K. de Lettenhove, ne donne la certitude que ces morceaux n'ont pas l'importance qu'on leur suppose, et alors M. Lacabane passerait outre.

Je ne dois pas oublier de vous rappeler l'offre empressée que M. K. de Lettenhove a faite au Conseil de communiquer pour l'édition de Froissart tous les documents qu'il a recueillis et qui pourraient s'ajouter, comme pièces justificatives, à celles que M. Lacabane a déjà rassemblées lui-même, depuis tant d'années, en nombre extrêmement considérable.

Cette nouvelle cause de retard, dont il est difficile d'apprécier la durée, soulève encore une des plus grandes difficultés du choix définitif d'un bon texte de Froissart. Tout le monde sait que les rédactions successives de l'illustre chroniqueur de Valenciennes ont varié suivant de nouvelles informations, suivant aussi, quelquefois, de nouveaux intérêts et de nouveaux rapports avec des souverains et des familles dont il avait eu auparavant moins à se louer. L'Angleterre, la France, la Bourgogne, le Brabant, leurs souverains et leurs principaux seigneurs, ont eu, chacun et tour à tour, plus ou moins part à ses sympathies. Devra-t-on confondre en un même corps ces rédactions de dates et de physionomies différentes? ne serait-ce pas, sous une apparence d'unité trompeuse, dénaturer le caractère des écrits et de la vie de Froissart? Il doit paraître à la postérité, non comme s'il avait toujours été animé des mêmes sentiments et des mêmes opinions, mais tel qu'il fut à un jour donné et tel qu'il s'est montré successivement. Si la physionomie du caractère de l'auteur se trouve un peu altérée par suite de variations peut-être intéressées, la vérité historique y gagnerait. Il n'est pas douteux que cette considération fort délicate n'ait beaucoup occupé M. Lacabane, et sans doute elle a eu quelque influence sur ses retards et ses longues hésitations.

Permettez-moi, Messieurs, de rappeler ici la méthode heureuse qu'avait imaginée pour vaincre, cette difficulté un savant de notre époque, qui a émis tant d'idées neuves, propres à répandre de vives lumières sur un grand nombre de questions d'érudition, M. le comte de Laborde, qui, d'accord avec M. Lacabane, donne aujourd'hui à la Société de l'histoire de France, dans le palais des Archives de l'Empire et dans la salle des cours de l'École des Chartes, une hospitalité si bien appropriée à nos travaux.

M. de Laborde avait aussi pensé, il y a longtemps, à publier les *Chroniques de Froissart*. Il eût adopté le format in-folio; prenant pour base la rédaction reconnue comme la plus ancienne, il l'eût reproduite en fac-simile; puis il eût ajouté sur les marges, pareillement en fac-simile, les modifications successives auxquelles le temps ou le changement d'opinion avaient conduit l'auteur. Une publication de cette nature eût eu sans doute un grand intérêt historique, philologique et bibliographique, mais malheureusement elle s'écarte entièrement de la forme des éditions de la Société de l'histoire de France. Il n'est cependant pas impossible d'appliquer la même pensée à une édition ordinaire, avec le secours de notes soigneusement distinctes, et il n'est pas douteux que M. Lacabane ne s'en soit aussi préoccupé.

Les dates des différentes rédactions des chroniques de Froissart ne sont pas, d'ailleurs, aussi faciles à fixer qu'on pourrait le croire et qu'on l'a généralement présumé, d'après Lacurne Sainte-Palaye, Dacier et M. Buchon. C'est ce que vient de démontrer un savant membre de l'Académie des inscriptions, M. Paulin Pâris, qui depuis plusieurs années fait figurer l'étude de notre grand chroniqueur au nombre des questions qu'il développe, d'une façon si intéressante et avec une si parfaite connaissance du sujet, dans son cours du Collége de France sur l'histoire de la littérature française au moyen âge[1].

M. P. Pâris ne partage pas toutes les opinions du dernier et du plus complet biographe de Froissart, M. Kerwin de Lettenhove. Il montre comment le récit des cinq premières années des Chroniques, rédigé pour la reine d'Angleterre, Philippe de Hainaut, épouse d'Édouard III, dut être ensuite modifié beaucoup plus tard par l'auteur, d'après les conseils et avec l'appui de Robert de Namur et avec le secours de la chronique de Jean Le Bel. Sous les mêmes influences il aurait terminé l'histoire des dernières années du quatorzième siècle. Mais avant les chroniques, modifiées pendant sa vieillesse, Froissart aurait, dès 1369, continué sa première rédaction sous les auspices du comte de Blois, Guy de Châtillon et il aurait conduit son récit jusqu'en 1390. Les deux copies manuscrites de Valenciennes et d'Amiens, considérées comme des rédactions primitives, n'ont pas aux yeux de M. P. Pâris ce caractère aussi évident et l'on doit tenir grandement compte des circonstances locales, des séjours et des protecteurs successifs du chroniqueur, qui ont pu faire modifier un récit primitif. En un mot, le premier livre des Chroniques, tel qu'on le connaît, pourrait bien offrir une seconde rédaction moins ancienne et peut-être le dernier travail de Froissart.

1. Voir *Nouvelles recherches sur la vie de Froissart et sur les dates de la composition de ses Chroniques* par M. P. Pâris, de l'Institut. Paris, Techener, 1860. in-8°. (Extr. du *Bulletin du Bibliophile*.)

On voit combien sont délicates ces questions d'âge de rédaction et avec quelle circonspection elles doivent être discutées. Mais il n'y a point de désaccord sur l'inappréciable mérite de ces Chroniques, et depuis longtemps les études historiques ont profité de l'heureux et ingénieux parti qu'a su en tirer l'un de nos plus célèbres historiens.

D'autres projets de publications, décidées plus anciennement, attendent leur tour et ne pourront prendre rang utile et réel que lorsque les ouvrages dont je viens d'avoir l'honneur de vous entretenir seront plus avancés et toucheront à leur terme.

Je dois donc me borner à vous rappeler, Messieurs, que le Conseil a décidé en principe une édition de *Joinville*, qui sera confiée à M. Marion; une édition, fort désirée, de *Frédégaire*, le continuateur et l'abréviateur de Grégoire de Tours, qui avait été préparée par un de nos plus estimables collègues M. Taranne et dont le nouvel éditeur n'a point encore été désigné. Une édition des historiens de la période Carlovingienne, comprenant *Thegan*, *Nithard*, le chroniqueur désigné sous le nom de l'*Astronome*, le *Moine de Saint-Gall*, et peut-être aussi les *Annalistes de Saint-Bertin* et *de Metz* devra former plusieurs volumes qui tout naturellement seraient confiés à M. Teulet, l'habile éditeur d'*Eginhard*.

Plus anciennement, le Conseil avait aussi attaché un grand prix à une édition des *OEuvres historiques de l'abbé Suger*, non moins utiles pour le douzième siècle que Richer pour les premiers temps de la troisième race. Des travaux préparatoires déjà fort avancés, paraissent avoir été interrompus par M. l'abbé Arnaud.

Comment ne pas rappeler aussi les vœux plusieurs fois exprimés en faveur d'une nouvelle édition des *Mémoires de Saint-Simon*, avec une si parfaite connaissance du sujet, par un de nos plus illustres collègues, M. le comte de Montalembert? cette publication a été rendue moins utile, sinon pour les notes et les commentaires, du moins pour le texte, par les éditions récentes de M. Cheruel.

Mais ces projets et beaucoup d'autres qu'il serait facile d'énumérer, comme devant remplir les vides si nombreux encore dans l'ensemble de la collection de la Société, auraient une réalisation trop éloignée pour qu'il pût être convenable de vous en entretenir aujourd'hui.

Je dois cependant, Messieurs, vous dire quelques mots de plusieurs sujets de publications nouvelles qui ont été récemment signalés, plutôt que définitivement proposés à l'attention du Conseil. Le Comité, qui doit les examiner, n'ayant point encore exprimé d'avis à leur égard, je dois me borner à vous les faire connaître brièvement.

Les ouvrages indiqués ont des caractères différents; et paraissent dignes d'attention.

Ce sont :

1° Une *Chronique française inédite du quatorzième siècle.*

2° Une nouvelle édition des *OEuvres de Christine de Pisan* (quatorzième siècle).

3° Une nouvelle édition des *Chroniques de Mathieu d'Escouchy* ou *de Coussy* (quinzième siècle).

4° Des *Mémoires inédits d'Arnauld, marquis de Pomponne, ministre d'État sous Louis XIV.*

Christine de Pisan et *Mathieu de Coussy* sont très-connus et appréciés. Leurs écrits ont été publiés plusieurs fois.

Christine de Pisan se fait remarquer non moins par son style vif et animé, digne de celui de Froissart, quoiqu'elle ait commencé à écrire seulement vers la fin du quatorzième siècle, très-peu de temps avant la mort de notre grand chroniqueur, que par les détails précieux qu'elle fournit sur le règne de Charles V, principalement dans son *Livre des faits et bonnes mœurs du sage roy Charles V.* Ses poésies très-variées et très-nombreuses ne sont pas non plus dénuées d'intérêt historique, et il y aurait sans doute un choix utile à y faire. On connaît surtout d'elle, outre ses *Lais, Ballades* et *Rondeaux*, les écrits intitulés : *La Mutation de fortune; La Vision; Le Chemin de long estude; La Cité des dames*, et *La Police française.*

C'est M. Kerwin de Lettenhove qui a signalé l'utilité de cette édition dont il se chargerait volontiers. Il y a été surtout déterminé par la découverte qu'il a faite au Vatican de pièces inédites de Christine. Dès les premières années de la Société, un de ses membres qui paraît avoir momentanément renoncé aux études historiques et a quitté la France, M. Thomassy, avait aussi appelé l'attention du Conseil sur les œuvres de Christine de Pisan, et en avait publié en 1838 une notice descriptive.

Un descendant de Ducange, M. Dufresne de Beaucourt, ancien élève de l'Ecole des Chartes, propose de se rendre éditeur, pour la Société, de la *Chronique de Mathieu de Coussy*, ou *d'Escouchy*, l'un des plus intéressants continuateurs de Monstrelet, qu'il avait connu personnellement, et qui offre de si piquants tableaux de la cour des ducs de Bourgogne, du luxe qu'on y déployait, des fêtes qu'on y célébrait, pendant sa plus brillante période, au quinzième siècle.

M. de Beaucourt ne s'effrayerait pas d'un long délai à fixer à la publication de son travail ; il en profiterait, pour l'enrichir de recherches plus variées et plus approfondies.

Chronique française inédite du quatorzième siècle.

Ce n'est pas une bonne fortune ordinaire que de découvrir une chronique française inédite, surtout si ce document se rapporte à une période peu riche en documents originaux de cette nature. Les principales sources historiques du quatorzième siècle, en France, sont, vous le savez, Messieurs, avec les Chroniques de Froissart, les continuateurs de Guillaume de Nangis; le plus original des continuateurs des grandes Chroniques de Saint-Denis, Pierre d'Orgemont; la chronique en vers de Godefroy de Paris, les œuvres diverses de Christine de Pisan; les *Flores chronicorum* de Bernard Guidonis; les écrits d'Alain Chartier, d'Eustache Deschamps, de Charles d'Orléans; la Chronique rimée de Cuvelier sur la vie de B. Du Guesclin et d'autres documents sur le même héros. Ce sont aussi plusieurs fragments de chroniques rédigées en Flandre et en Angleterre. Ce sont encore de petites Annales latines, suite et fin des grandes Annales monastiques du treizième siècle, dont plusieurs sont encore inédites, ou se trouvent disséminées en fragments dans les principaux recueils de documents originaux et dans les précieuses histoires des anciennes provinces de France par les Bénédictins.

La grande collection des *Historiens de France* touche à peine à la fin du treizième siècle, et le XXIe volume, rendu si intéressant par les comptes originaux et les itinéraires royaux dont M. de Wailly l'a enrichi, ne termine point encore la série qui s'étendra jusqu'à l'avénement des Valois. Les Chroniques et Annales du quatorzième siècle n'y prendront donc place que dans un grand nombre d'années. Un autre des importants recueils dont l'Académie des inscriptions a hérité des Bénédictins, recueil non moins précieux, non moins utile, l'*Histoire littéraire de la France*, inaugurera le quatorzième siècle dans le vingt-quatrième volume. L'un des deux discours qui doivent commencer cette nouvelle série de la plus complète histoire littéraire d'une nation, présentera un tableau général du mouvement des lettres en France pendant le quatorzième siècle. Plusieurs fragments de ce vaste tableau, pleins d'intérêt et d'ingénieuse érudition, vous ont été lus par leur savant auteur, M. V. Le Clerc, président de la Commission de l'Histoire littéraire, dans les assemblées générales des années précédentes, et nous avions encore espéré, cette année, la même faveur.

Dans cette introduction, qui paraît ne pas devoir former moins d'un volume, seront appréciés les documents historiques du quatorzième siècle, de cette époque de transition si intéressante à étudier, qui, n'étant déjà plus le moyen âge, contient les germes et prépare le développement des institutions modernes.

La chronique nouvellement découverte y tiendra sans doute sa place.

Peut-être votre Conseil d'administration la jugera-t-il aussi digne de faire partie des publications de la Société. Cette heureuse découverte était réservée à un ancien élève de l'École des Chartes, connu déjà par de bons mémoires. M. Siméon Luce, qui a reconnu, le premier, au département des manuscrits de la Bibliothèque impériale, dans un recueil multiple (*Suppl. fr.*, nº 107), une chronique française embrassant presque toute la durée du quatorzième siècle, de 1327 à 1393. Elle remplit un peu moins de 180 feuillets in-folio. Elle est entièrement inédite et semble avoir échappé aux recherches de Secousse et des nombreux historiens qui ont porté leurs études sur le quatorzième siècle.

L'auteur est resté inconnu jusqu'à présent; il paraît être Normand et même Rouennais et avoir écrit vers 1400, époque à laquelle s'arrête son récit, puisque le manuscrit est d'une écriture de ce même temps. Les faits qu'il raconte, de ce style vif et expressif du quatorzième siècle dont on voit dans Froissart le plus parfait exemple, ne sont empruntés à aucun des autres chroniqueurs ses contemporains; sa narration, qui les complète et les contrôle, paraît être entièrement neuve et originale.

On n'a publié jusqu'ici de cette Chronique qu'un très-court extrait, inséré dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes* (janvier-février 1860.)

Mémoires inédits de Simon Arnauld, marquis de Pomponne.

Ces mémoires sont depuis longtemps connus, quoiqu'ils soient restés inédits. Il en existe au moins trois copies : l'une à la Bibliothèque impériale, une autre à la Bibliothèque de l'Arsenal, une troisième dans la Bibliothèque du Corps législatif. C'est celle-ci qui a été signalée à la Société et qui serait reproduite par l'auteur de la proposition, M. Mavidal, employé à cette même bibliothèque.

Leur auteur, né en 1618, mort en 1699, était membre de l'illustre famille des Arnauld d'Andilly, neveu du grand docteur Arnauld, frère d'Antoine Arnauld, abbé de Chaumes, auteurs, l'un et l'autre, de mémoires bien connus publiés plusieurs fois, et père de l'abbé de Pomponne, membre de l'Académie des belles-lettres. Il était aussi neveu de l'évêque d'Angers, Henry Arnaud, célèbre par les négociations dont il fut chargé de 1645 à 1648 à Rome et en Italie, et dont les œuvres ont été publiées en 1748. La Bibliothèque impériale possède de celui-ci une correspondance originale en plusieurs volumes, précieuse pour l'histoire des dernières années de Richelieu et qui est encore inédite.

Simon Arnauld, marquis de Pomponne, avait été dans sa jeunesse, sous le nom de M. de Briotte, l'un des habitués des hôtels de Rambouillet et de Nevers; il avait, avec d'autres beaux esprits du temps,

composé plusieurs des madrigaux de la *Guirlande de Julie* d'Angennes. Mme de Sévigné, dont il était l'ami, en parle souvent dans sa correspondance et lui adressa plusieurs lettres. Saint-Simon loue sa probité et son mérite. Le savant confrère que nous avons récemment perdu, M. de Monmerqué, a publié en 1820, à la suite des *Mémoires de Coulanges*, quelques lettres et pièces tirées des manuscrits d'Arnaud de Pomponne, dont il a écrit la vie.

Le marquis de Pomponne remplit successivement plusieurs missions diplomatiques en Piémont, en Suède et en Hollande. Il participa en 1662 à la disgrâce de Fouquet; puis rentrant en faveur, il fut en 1665 et en 1671 envoyé comme ambassadeur en Suède. Le but de ses négociations était de détacher la Suède de l'alliance de la Hollande.

Le succès de cette mission lui valut la charge de ministre d'État au département de la guerre. Il subit une nouvelle disgrâce en 1679 et rentra définitivement en faveur en 1691, avec l'appui de Colbert, qui lui avait enlevé sa place, au profit de son frère M. de Croissy.

Les mémoires inédits d'Arnauld, marquis de Pomponne, dont la publication est proposée à la Société par M. Mavidal, contiennent :

1° Un journal de son voyage de Paris en Suède, lorsqu'il partit pour son ambassade;

2° La relation de l'ambassade de Suède;

3° Un discours sur l'état de la Suède en 1668;

4° Des observations sur les souverains et les pays de l'Allemagne, sur les cardinaux italiens et sur les intérêts des princes de l'Europe vers 1679.

Le Comité n'a point encore assez examiné ces mémoires, qui formeraient deux volumes, pour avoir pu exposer son opinion au Conseil; il a remarqué toutefois qu'il y était beaucoup moins question de la France que de la Suède et de l'Allemagne; et que si ces mémoires, bien connus depuis longtemps, n'avaient pas encore fait le sujet d'une publication utile, comme ceux d'autres membres de la même famille, c'est qu'ils offraient sans doute moins d'intérêt.

Annuaires historiques.

Quoique les Annuaires publiés par la Société de l'histoire de France n'aient pas généralement une importance égale à celle des documents et des historiens qui composent le fonds principal de ses autres publications, on est cependant si bien d'accord à reconnaître l'utilité et les difficultés de la plupart des tableaux et des recherches qu'ils renferment qu'on ne saurait sans quelque injustice les passer entièrement sous silence, dans l'exposé des travaux littéraires de la Société.

Les vingt-quatre volumes d'Annuaires, mis au jour depuis 1837, contiennent, en effet, non-seulement des résumés, sous forme de tableaux analytiques, fort utiles à consulter, de plusieurs des plus importants ouvrages de chronologie et d'histoire générale, dont ils peuvent tenir lieu, et, sous ce rapport, ils constituent autant de répertoires, et de manuels; mais on y trouve aussi des mémoires originaux qui n'ont été reproduits nulle part ailleurs. Ces travaux, de nature diverse, donnent aux Annuaires de la Société de l'histoire de France un intérêt d'études pratiques qui les font apprécier et rechercher.

Il ne sera donc pas inutile, surtout pour les membres nouveaux qui sont entrés en si grand nombre dans la Société depuis notre dernière Assemblée générale, de rappeler sommairement les principaux articles dont ce recueil est composé depuis son origine, comme je l'ai fait dans mes deux rapports de 1858 et de 1859, pour les autres travaux de la Société[1]. Les articles insérés dans les Annuaires, se rapportent à la Chronologie, à la Géographie civile et ecclésiastique, à l'Histoire, à la Littérature et aux Beaux-arts. Notre savant et si regrettable collègue, M. Guérard, qui dirigea pendant plusieurs années ce recueil, s'efforçait, d'accord avec le Comité dont il était président, de représenter, par la variété des articles, ces différentes branches d'études. Il indiqua même un plan, qui a été suivi depuis lors, et les vides nombreux qui restaient à combler. Le Comité ne s'est point écarté de ce plan, tout en donnant de plus grands développements à certains sujets dont l'utilité avait été primitivement reconnue et particulièrement à des recherches entièrement nouvelles sur la Géographie ecclésiastique de la France.

Chronologie.

Pendant plusieurs années, M. Duchesne, si longtemps et si activement dévoué aux intérêts de la Société, dont il était trésorier-archiviste, et qui proposa le premier la publication d'un Annuaire, en rédigea le calendrier, et y ajouta plusieurs accessoires utiles. On y remarque les articles suivants : *Éphémérides historiques* avant et depuis 1784 (Annuaires de 1837 et de 1838); — *Jours fériés des Romains* (1841); — *Travaux mensuels du jardinage* (1842); — *Concordances des calendriers Luthérien et Russe* (1843); — *Fêtes religieuses des Israélites et des Mahométans* (1845); — *Concordance des calendriers Grégorien et Républicain*, de 1792 à 1806, et *Calendrier rural de la République* (1842); — *Dictons ou Proverbes agricoles*

1. Il conviendrait sans doute aussi de rappeler les principaux documents publiés dans la collection du Bulletin. La longueur de ce Rapport nous oblige à reporter cette analyse à un Rapport subséquent.

(1847 et 1848);—*Éclaircissements sur quelques fêtes* (1844);—*Fêtes patronales des environs de Paris* (1850);—*Accidents causés par la foudre* (1851).

M. Guérard a inséré dans l'Annuaire de 1847, d'après ses propres observations, le *Relevé du temps qu'il a fait à Paris depuis dix-huit ans.*

Quatre autres notices plus importantes de chronologie générale se trouvent aussi dans les Annuaires, savoir :

Concordance chronologique, faisant connaître pour chaque année de l'ère vulgaire, depuis l'an 1er jusqu'à l'an 2000, l'année du cycle pascal et celle de l'indiction, la lettre dominicale, l'épacte et le jour de Pâques, par M. Duchesne (1842).

Glossaire des dates, indiquant les principales formules et locutions chronologiques, par M. Géraud (1843);— additions, par M. Guérard (1852).

Calendrier des fêtes mobiles, pour une année donnée, au moyen de la fixation du jour pascal, par M. de Wailly (1844).

Calendrier perpétuel. — Fêtes du calendrier Parisien, Toulousain, Arlesien, Messin ou Liégeois, Normand, Bordelais, Limousin. — Tableaux des fêtes mobiles, par M. L. Delisle (1854).

Géographie civile.

Provinces et pays de la France, par M. Guérard (1837).

Du nom de France et des différents pays auxquels il fut appliqué, par M. Guérard (1849).

Liste des grands fiefs de la couronne, par M. E. de Freville (1839).

Liste des Pairies de France, par M. L. de Mas-Lâtrie (1839).

Parlements et Cours souveraines, par M. H. Géraud (1839).

Listes des Bailliages et Sénéchaussées de France, distribués par provinces et par pays, par M. Gorré (1850).

Divisions financières de la France avant 1789, par M. E. de Freville (1840).

Notice sur les pays d'États, par M. Taillandier (1852).

Palais et maisons des rois de France, par M. Guadet (1841).

Lieux où l'on a battu monnaie jusqu'à la mort de Charles le Chauve, par M. A. de Longperrier (1841).

Anciennes divisions territoriales de la Normandie, par M. Aug. Le Prevost (1838).

Géographie ecclésiastique.

Liste alphabétique des évêchés de la chrétienté, anciens et modernes, par M. de Mas-Lâtrie (1844, — 1846).

Archevêchés et évêchés de France, par le même (1838).

Monastères de France, par le même (1838).

Topographie ecclésiastique de la France, pendant le moyen âge et dans les temps modernes, jusqu'en 1790. — Anciennes subdivisions territoriales des diocèses en Archidiaconés, Archiprêtrés et Doyennés ruraux, par M. J. Desnoyers (1853,— 1859).

La suite de ce travail, imprimée déjà en partie, se continuera dans les Annuaires suivants. Il eut été peut-être préférable qu'à raison de son étendue, il formât un ouvrage à part.

Sources historiques.

Indication des principaux ouvrages propres à faciliter les travaux relatifs à l'Histoire de France, d'après l'étude des documents originaux, par M. J. Desnoyers (1837).

Sur les manuscrits conservés au Séminaire et à l'Hôtel de ville de Limoges, relatifs à l'histoire du Limousin, par M. Allou (1837).

Notice historique sur les anciens registres de l'État-civil de Paris, et de plusieurs autres villes de France, par M. Taillandier (1847).

Histoire civile.

Liste chronologique des souverains de la France, par M. Teulet (1839).

Gouvernements depuis 1793, jusqu'en 1804, par M. Taillandier (1844).

Naissances et alliances des rois, reines et princesses et familles souveraines (d'après l'almanach de Gotha), par M. Duchesne (1841,— 1842, — 1843, — 1844, — 1845, — 1853).

Liste chronologique des grands feudataires (de la couronne de France), par M. Douet d'Arcq. (1855, — 1856).

Chronologie des États-généraux, par M. le comte Beugnot (1840).

Chronologie ministérielle depuis François Ier jusqu'en 1840, par M. Bajot (1844).

Liste des ambassadeurs, envoyés, ministres et autres agents politiques de la cour de France, près les puissances étrangères. — Plénipotentiaires auprès des congrès. — Liste des ambassadeurs, envoyés, ministres et autres agents politiques des puissances étrangères en France. — Liste chronologique des ministres des affaires étrangères de France, depuis 1547 *jusqu'en* 1848, par M. Guérard, ancien sous-directeur au ministère des affaires étrangères (1848, — 1850).

Musée de Versailles. — Notice sur les cinq salles des Croisades. — Liste des seigneurs croisés, dont les écussons figurent dans ce musée, par M. Borel d'Hauterive (1845).

Éphémérides de la Révolution de 1787 *à* 1804, par M. de Mas-Lâtrie (1842).

Éphémérides de l'Histoire de France, depuis 1804 *jusqu'à* 1842, par le même (1843).

Naissance, baptême ou mort de Parisiens célèbres (suivant l'ordre du Calendrier); et Table alphabétique de ces Éphémérides, par M. J. Ravenel (1839,—1840).

Histoire ecclésiastique.

Catalogue alphabétique des Saints et Saintes, avec la date de leur mort et de leurs fêtes, par M. Duchesne (1847).

Liste générale des Saints, disposée dans l'ordre du Calendrier, d'après le Martyrologe universel de Chastelain; Catalogue alphabétique des Saints, par M. Dupont (1857, — 1858, — 1860).

Chronologie des papes et tables des années de leur pontificat, par M. L. de Mas-Lâtrie (1852).

Liste des archevêques et des évêques de France (distribués par Provinces ecclésiastiques), par M. Marion (1845, — 1846, — 1847, — 1848, — 1849, — 1851).

Une table alphabétique des diocèses est dans l'Annuaire de 1851.

Histoire littéraire.

Sociétés littéraires de la France, par MM. J. Desnoyers et Auger (1841).

Tableau des Bénédictins illustres, rapportés chacun aux jours de leur

naissance, de leur mort ou de leur profession monastique. — Liste alphabétique de leurs noms, suivie de l'indication de leurs principaux ouvrages, par M. Prosper Bailly (1840).

Fragment sur les religieux de Saint-Germain des Prés, par M. Guérard (1844).

Poésies de Troubadours, par M. Raynouard (1837)

Poésies de Trouvères, par M. P. Pâris (1837).

Charte française du XIII*e siècle*, par M. Géraud.

Archéologie. — Beaux-arts.

Liste des théâtres, amphitéâtres et cirques romains, dont il existe des vestiges en France, par M. Magnin (1840).

Essai sur l'architecture religieuse du moyen âge, particulièrement en France, par M. J. Mérimée (1838).

Notice sur les sceaux, par M. N. de Wailly (1840).

De la chanson musicale en France au moyen âge, par M. Bottée de Toulmon (1837).

Instruments de musique en usage dans le moyen âge, par le même (1839).

Observations sur les cartes à jouer, par M. Duchesne (1837).

Quelque sécheresse que présente cette longue énumération, elle témoigne de la variété et de l'intérêt qu'offre une collection aussi utile, et des services réels qu'elle est encore appelée à rendre aux études historiques, même à côté des grandes publications de la Société de l'histoire de France.

Nécrologie.

Après nous être félicités de l'état prospère de notre Société et vous avoir rappelé, Messieurs, les principaux travaux d'éditeurs éclairés qui augmentent et augmenteront chaque année votre collection historique, nous ne pouvons oublier ceux de nos collègues qui ont tant contribué par leur savoir et par leur dévouement à préparer cet état prospère.

Jamais, depuis son origine, la Société n'a été plus cruellement frappée en moins de temps. Trois de ses fondateurs, des membres les plus éminents de son Conseil, éditeurs ou commissaires de plusieurs de ses plus importants ouvrages, MM. Ch. Lenormant, Aug. Le

Prévost et de Monmerqué nous ont été enlevés depuis notre dernière assemblée générale. La mort a aussi frappé parmi nous plusieurs autres sociétaires recommandables à d'autres titres et par des mérites divers.

M. de Monmerqué.

Vous venez d'entendre, Messieurs, sur la vie et les travaux de M. Ch. Lenormant et de M. Aug. Le Prévost des appréciations auxquelles leur illustre auteur donne un prix que nous aurions souhaité pour tous. M. de Barante avait bien voulu se charger aussi de rappeler à vos souvenirs la mémoire de M. de Monmerqué, le dernier des membres que le Conseil ait perdus. Des circonstances indépendantes de sa volonté l'ont empêché de remplir son intention ; il m'en a prévenu trop tard pour que je pusse donner à cette notice les développements qu'elle méritait. Vous voudrez bien, Messieurs, m'en tenir compte. Vous avez d'ailleurs, pour la plupart, si parfaitement connu M. de Monmerqué, il était si constamment fidèle à nos réunions générales, qu'il a souvent animées par d'intéressantes lectures, que nous le voyons encore, en quelque sorte, présent à cette assemblée. Ce respectable vieillard était l'ami d'un si grand nombre d'entre nous qu'il suffirait presque de le nommer pour vous rappeler la bienveillance aimable de son caractère, son esprit orné, son dévouement passionné à une des plus grandes gloires littéraires du dix-septième siècle, et sa connaissance approfondie de plusieurs des grandes époques de notre histoire.

M. Louis Jean-Nicolas Monmerqué-Desrochais était né à Paris le 6 décembre 1780. Sa double carrière de magistrat et d'homme de lettres s'y est paisiblement écoulée. De l'une il accomplissait les devoirs, de l'autre il goûtait avec bonheur les jouissances, comme d'une sorte de patrimoine qu'il n'avait point recherché et qui lui fût naturel.

Issu d'une famille qui avait occupé des emplois dans les finances, il se consacra, au contraire, jeune encore, à la magistrature. Il devint dès 1809 juge auditeur à la Cour d'appel, conseiller auditeur en 1811 et conseiller titulaire en 1813. Depuis cette époque jusqu'à l'heure de la retraite, qui sonna trop tôt pour lui, en 1852, et le surprit presque autant qu'une injustice, tant il se trouvait encore capable, à soixante-dix ans, de remplir des fonctions auxquelles il était habitué depuis près d'un demi-siècle, il n'a point cessé d'accomplir ses devoirs de magistrat avec un zèle qui n'avait d'autres distractions que les études littéraires ou les savantes occupations, pour lesquelles il conserva toujours la passion la plus ardente.

Ses amis se sont étonnés, plus que lui-même peut-être, que dans la seconde moitié d'une si longue et si honorable carrière il n'eût pas ob-

tenu du pouvoir quelqu'un de ces titres honorifiques et de ces avancements réguliers, récompenses de toutes les carrières bien remplies. La croix d'officier de la Légion d'honneur qui lui fut décernée en 1846 fut la seule distinction qu'il obtint; et il était depuis longtemps déjà doyen des conseillers de la Cour d'appel de Paris lorsqu'il fut mis à la retraite.

On a dit que, sous la Restauration, l'impartialité et même l'indulgente bienveillance dont il avait fait preuve en dirigeant, comme président du jury, en 1822, les débats de la *Conspiration*, dite *de la Rochelle*, avaient pu nuire à son avancement.

On a dit aussi que son amour des lettres et des études historiques, que le choix de plusieurs de ses publications dont on n'appréciait pas exclusivement, comme M. de Monmerqué, le caractère au point de vue de l'enseignement et des lumières qui en découlent pour l'histoire de l'état social et de la littérature, avaient aussi paru trop peu graves pour le caractère du magistrat. On avait sans doute oublié le président Henault, le président De Brosses, le président Dupaty et tant d'autres membres de la magistrature française dont ce fut toujours un des honneurs et des mérites de savoir allier le goût des lettres à l'accomplissement rigoureux des devoirs du magistrat.

Les premiers travaux littéraires de M. de Monmerqué remontent à l'année 1816. Il commença précisément alors à s'occuper des divers sujets d'études qui ont rempli presque toute sa vie : la recherche des documents originaux nécessaires pour sa grande et belle édition des lettres de Mme de Sévigné[1], et l'étude des autres sources historiques du dix-septième siècle pour lesquelles il devint un peu plus tard collaborateur de MM. Petitot, dans la Collections des Mémoires originaux relatifs à l'histoire de France[2].

Le culte de Mme de Sévigné, de sa famille, de ses amis, de sa cour, si l'on peut dire, est devenu pour M. de Monmerqué une sorte d'idolâtrie. Portraits, lettres autographes, titres de famille, notices biographiques, objets d'art, tout ce qui, de près ou de loin, se rattachait à cette femme spirituelle et inimitable, excitait l'enthousiasme de M. de Monmerqué. On peut dire que c'est pour elle qu'il a si profondément fouillé le siècle de Louis XIV; il avait vécu à la cour du grand roi, il en avait exploré les réduits les plus secrets, il en était devenu vraiment contemporain. Pour M. de Monmerqué, plus que pour tout autre, les lettres de Mme de Sévigné en étaient vraiment le Journal. Il avait surtout fréquenté les Coulange, les Grignan, les Bussy, les Arnauld; il con-

1. Paris, Blaise, 1818, 10 vol. in-8°. — id. 12 vol. in-12.
2. Paris, Foucault, 1819-1829, 130 vol. in-8 en deux séries.

naissait leurs liaisons, leurs caractères, leurs physionomies, et jusqu'à leurs intimes pensées.

Ce n'est pas seulement cette famille, rendue historique par Mme de Sévigné, qui était devenue comme celle de M. de Monmerqué. Il ne connaissait pas moins tous les personnages du siècle de Louis XIV, de la cour, de la ville, de l'hôtel de Rambouillet, de l'église même; en un mot, tout ce mouvement compliqué, toute cette vie animée et variée de la société qu'elle a si admirablement et si vivement dépeinte.

Les deux plus longs voyages que M. de Monmerqué ait jamais faits, ont été deux pèlerinages aux lieux rendus célèbres par le séjour et la correspondance de Mme de Sévigné ; l'un, en 1850, aux Rochers, près de Vitré, en Bretagne ; l'autre, en 1857, à Grignan, non loin de Montélimart, en Provence, pour l'inauguration de la statue de cette femme illustre. M. de Monmerqué a publié le récit de ces deux pèlerinages, faits et narrés en commun avec Mme de Saint-Surin, qu'il avait épousée en secondes noces et qui est elle-même connue par d'élégants écrits littéraires [1].

Longtemps avant qu'un savant et illustre écrivain eût trouvé dans une admiration sympathique pour Mmes de Longueville, de Sablé, de Chevreuse, et d'autres grandes dames du dix-septième siècle, une distraction à ses études philosophiques, qui a été si profitable à l'histoire littéraire et politique de cette époque, et qui lui a fourni l'occasion d'en tracer le tableau le plus achevé, M. de Monmerqué avait aussi puisé dans la mémoire sans tache de Mme de Sévigné, les éléments d'un amour platonique qui ne l'a quitté qu'avec la vie. Ses dernières pensée littéraires eurent, en effet, pour but de donner une nouvelle édition de cette Correspondance qu'il avoit le premier montrée au public, sous sa véritable physionomie, quarante ans auparavant.

Cette édition, préparée déjà en grande partie par M. de Monmerqué, qui devait y ajouter, ainsi qu'il annonçait lui-même, en 1858, « une multitude de documents et de fragments curieux et inédits, » ne sera pas perdue pour le public. Confiée aux soins de M. Ad. Regnier, membre de l'Académie des inscriptions et de M. Rochebillière, bibliothécaire à la bibliothèque de Sainte-Geneviève, elle doit être prochainement éditée par M. Hachette [2].

1. *Tablettes de voyage*, par Mme de Monmerqué. 2e *édit. suivie de lettres de Mme de Sévigné, de sa famille et de ses amis*. Paris, 1851, in-12.

Inauguration de la statue de Mme de Sévigné à Grignan, présidée par M. de Monmerqué. — Rapport fait à l'Académie des inscriptions, le 20 *novembre* 1857. Paris, 1858, in-8.

2. Outre les lettres inédites publiées par M. Millevoie en 1814, et que des difficultés de librairie ne permirent pas de joindre aux grandes éditions données

La Correspondance de Mme de Sévigné a occupé une trop grande place dans la carrière de M. de Monmerqué, pour qu'il puisse paraître superflu de rappeler comment elle est entrée successivement dans le domaine de la publicité, et de retracer les essais divers tentés pour en faire connaître les différentes parties, avant que, par ses études approfondies sur le siècle de Louis XIV, il leur donnât un prix nouveau, en les distribuant dans un ordre chronologique plus rigoureux, et en les enrichissant de commentaires et de nombreuses pièces inédites.

Ce fut en 1696, l'année même de la mort de Mme de Sévigné, que quelques-unes de ses lettres furent indirectement mises au jour, dans les *Mémoires* du comte de Bussy-Rabutin, son cousin, à qui elles étaient adressées. Insérées en partie dans ces *Mémoires*, elles figurent en plus grand nombre dans sa *Correspondance* également publiée en 1697 par la marquise de Coligni, plusieurs années après la mort du comte de Bussy, son père[1]. Mais la première publication des lettres de Mme de Sévigné à sa fille n'eut lieu qu'en 1726.

Cette même année, trois éditions en parurent à la fois, chacune en deux volumes in-12 ; l'une à Rouen et deux autres à la Haye. Elles étaient toutes trois anonymes ; mais on sait, par la préface de l'une d'elles, qu'elles avaient eu pour origine une ou deux copies d'un certain nombre de lettres de Mme de Sévigné, confiées par Mme de Simiane, sa petite-fille, à son cousin le comte de Bussy, fils aîné de Bussy-Rabutin. De ses mains, ces copies passèrent en d'autres mains qui les livrèrent au

de 1818 à 1821, par M. de Monmerqué, outre les lettres et fragments assez nombreux publiés depuis par M. de Monmerqué lui-même, les nouveaux éditeurs ne manqueront certainement pas de tirer parti de l'ouvrage très-complet de M. Walckenaër sur Mme de Sévigné (Paris, Didot, 5 vol. in-18, 1842-1852), et de deux travaux intéressants de M. Vallet de Viriville, l'un inséré dans la *Revue de Paris*, 1844 (*Lettres inédites de Mme de Sévigné*, 11 p.) ; l'autre, sur des *Lettres inédites de Mme de Grignan et de l'abbé de Coulanges* (*Bibl. de l'École des Chartes*, t. IV, p. 316. 1842-1843). Ces lettres de Mme de Grignan, infiniment plus rares et beaucoup moins connues que celles de son illustre mère, ont été aussi annotées, en partie, par M. de Monmerqué.

1. Quoique M. de Monmerqué eût consulté, pour son édition de cette partie des lettres de Mme de Sévigné, des manuscrits originaux de Bussy, et des copies du temps, d'autres manuscrits non moins précieux de Bussy ont été retrouvés, depuis la publication de M. de Monmerqué, à la bibliothèque de l'Institut, par M. Walckenaër qui les utilisa dans ses *Mémoires touchant la vie et les écrits de Mme la marquise de Sévigné* (Paris, Didot, 1842-1852, 5 vol. in-18), et à la Bibliothèque impériale, par M. L. Lalanne qui en a fait connaître l'intérêt dans un article de la *Bibliothèque de l'École des Chartes* (3e série, t. IV, p. 448, 1852-1853), et qui vient d'en faire l'objet d'une édition nouvelle des Lettres de Bussy.

public ; et dès 1733, après les trois éditions de 1726, elles furent réimprimées en trois volumes in-12.

Ce fut en 1734 que parut le premier recueil authentique de la Correspondance de Mme de Sévigné, avec l'aveu de sa famille, ou pour mieux dire de Mme de Simiane, qui la représentait alors le plus directement, et qui avait encore conservé les lettres originales écrites par sa grand'mère à Mme de Grignan. Elle n'avait communiqué, quelques années auparavant, que des copies partielles de ces lettres à son cousin de Bussy ; leur publication furtive avait offensé plusieurs familles, et même livré indiscrètement à la curiosité des détails sur les mauvaises affaires de la famille de Grignan. Un ami dévoué, le chevalier Denis Marius de Perrin, publia, en gardant l'anonyme, ce précieux recueil (en quatre vol. in-12) qu'il fit suivre en 1736 de deux nouveaux volumes, et en 1754 d'un dernier supplément aussi en deux volumes. Cette même année (1755), le chevalier de Perrin fit paraître une édition de toutes ces lettres, en huit volumes in-12.

Tel est le point de départ, telle fut la base de toutes les éditions postérieures, même de celle de M. de Monmerqué ; car les originaux de ces lettres n'ont point été retrouvés ; et c'est en comparant le texte des deux recueils de 1734-1737 et de 1754 avec l'édition furtive et incomplète de 1726, que M. de Monmerqué a restitué la rédaction définitive des huit cents lettres, environ, mises au jour, pour la première fois, par le chevalier de Perrin.

Après les publications de la famille de Bussy et celles du chevalier de Perrin, autorisées par Mme de Simiane, plusieurs recueils bien moins importants de lettres originales de Mme de Sévigné, adressées à d'autres personnes que sa fille, virent successivement le jour. En 1756 parut la première édition de lettres à Arnauld de Pomponne, sur le procès de Fouquet, en 1664 (1 vol. in-12).

En 1773, La Harpe publia trente et une lettre adressées, de 1681 à 1696, à M. de Moulceau, président à la cour des comptes de Montpellier. Il en ajouta à ce même volume (in-12) quelques-unes de Mme de Grignan, de Corbinelli et un plus grand nombre (81) de Mme de Simiane ; il y reproduisit aussi les lettres sur le procès de Fouquet.

Dans une édition de 1774, en huit volumes, furent insérées plusieurs lettres inédites à Mmes de La Fayette, de Chaulnes, etc.

Peu de temps après, en 1775, les lettres à Bussy furent extraites de ses Mémoires et de sa Correspondance, et publiées en un volume. Il en a paru, vers le même temps, quelques-unes de nouvelles dans un supplément à ces Mémoires. En 1814, M. Millevoie publia un volume de lettres inédites (105), adressées par Mme de Sévigné à M. et Mme de Guitaud, à M. d'Hacqueville et à Mme de Grignan. La plupart de ces

nouvelles lettres, sauf les dernières, furent reproduites dans les nombreuses éditions de lettres à Mme de Grignan qui se succédèrent depuis celle de 1754.

Dans presque toutes, l'ordre chronologique ne fut point rétabli, et ce n'est que dans les belles éditions de l'abbé de Vauxcelles, en 1801, et surtout de Grouvelle, en 1808, que les correspondances diverses ne furent plus groupées en autant de sections différentes. C'est en adoptant plus complétement cette méthode, indiquée déjà par M. Barbier[1], c'est en fixant une foule de dates méconnues jusque-là, et en y ajoutant des éclaircissements précieux et des documents inédits que M. de Monmerqué a tant contribué à jeter le plus grand jour sur l'ensemble des faits, sur les tableaux de mœurs qui se déroulent, avec un si vif intérêt, dans la Correspondance de Mme de Sévigné.

M. de Monmerqué fit connaître, dans son édition de 1818, près de cent lettres inédites, restitua des passages antérieurement omis dans près de trois cents autres, et mit au jour depuis, par plusieurs publications isolées, les nombreuses lettres qui lui furent communiquées de toutes parts, mais qui émanaient plutôt des parents de Mme de Sévigné que d'elle-même ou de sa fille, Mme de Grignan.

On sait, en effet, combien sont rares les lettres de celle-ci, probablement anéanties de son vivant, et combien peu de lettres autographes de Mme de Sévigné ont été conservées ou retrouvées jusqu'ici.

Tout en rendant pleine justice à M. de Monmerqué, il serait cependant peu équitable de ne pas rappeler le concours utile que lui prêta M. de Saint-Surin, philologue distingué et auteur d'éditions estimées de Boileau, de Marmontel, de Thomas. Ce fut lui qui composa la notice sur Mme de Sévigné, jointe au premier volume de l'ouvrage. Ce concours est indiqué dans les préfaces des trois éditions publiées de 1818 à 1821, par le libraire, M. Blaise, quoique les noms des deux collaborateurs ne figurent que sur celle de 1821. Presque tout l'honneur en est demeuré à M. de Monmerqué, qui y prit certainement, à beaucoup près, la plus grande part. Cette publication est restée jusqu'ici, d'un aveu unanime, supérieure à toutes celles qui l'avaient précédée et qui l'ont suivie[2].

1. *Magasin encylc.*, 1801, t. VI, page 7.

2. Éditions de la Correspondance de Mme de Sévigné.

1726. — *Lettres de Marie de Rabutin-Chantal, marquise de Sévigné, à Mme la comtesse de Grignan, sa fille* (publiées par Thiriot). Rouen, 2 vol. in-12. — *Id.* La Haye, 2 vol. in-12. — *Id.* La Haye, 2 vol. in-12.— Ces trois éditions, publiées la même année, ne sont pas complétement semblables. Celle de la Haye contient un plus grand nombre de lettres. Les titres varient ainsi : *Lettres de Marie de Rabutin...*, ou *Lettres de Marie Rabutin...*, ou *Lettres de Mme Rabutin....*

Après les recherches auxquelles la publication des lettres de Mme de Sévigné conduisit M. de Monmerqué, et qu'il ne cessa de poursuivre jusqu'à sa mort, l'étude des documents originaux du dix-septième siècle et surtout des Mémoires contemporains de cette grande époque, eut aussi pour lui le plus puissant attrait. Ce fut avec leur secours

1733. — *Lettres*, etc.... (s. l.), 3 vol. in-12. Reprod. des précédentes.

1734. — *Recueil des lettres de Mme la marquise de Sévigné à Mme la comtesse de Grignan, sa fille* (par le chev. de Perrin, d'après les lettres originales). Paris, Simart, 4 vol. in-12.

1737. — *Recueil*, etc..., t. V et VI. (Suite de la précédente éd., par le même.) Paris, Rollin, 2 vol. in-12.

1751. — *Recueil de lettres choisies, pour servir de supplément aux lettres de Mme de Sévigné* (par le même). Paris, Rollin, 2 vol. in-12. — *Id.* Paris, Simon, 2 vol. in-12.

Éd. reprod. à Leide, en 1756-1759, en 6 vol. in-12.

1754. — *Recueil des lettres*, etc.... *Nouvelle édition augmentée* (par le même). Paris, David, 8 vol. in-12. Édit. orig. la plus complète jusqu'alors, mais ne reproduisant pas, comme l'a constaté M. de Monmerqué, toutes les lettres publiées en 1726 et en 1734, et présentant des altérations au style de Mme de Sévigné, qui ne se voient pas dans les éd. précédentes, publiées du vivant de Mme de Simiane.

1754. — *Lettres nouvelles de Mme la marquise de Sévigné à Mme la comtesse de Grignan, sa fille.* (Extr. de l'éd. de 1754 en 8 vol. in-12, pour servir de supplément à l'éd. de 1734-1737. Paris, Durand, 2 vol. in-12.)

1756. — *Lettres de Mme de S.... à M. de Pomponne, sur le procès de Fouquet.* Amsterdam (Paris), 1 vol. in-12.

1756. — *Recueil des lettres*, etc.... Amsterdam, 8 vol. in-12.

1763. — *Recueil des lettres, etc....* Paris, 8 vol. in-12.

1773. — *Lettres nouvelles ou nouvellement recouvrées de la marquise de Sévigné et de la marquise de Simiane, sa petite-fille, pour servir de suite aux différentes édit. des lettres de Mme de Sévigné* (par La Harpe). Paris, Lacombe, 1 vol. in-12.

1774. — *Recueil des lettres*, etc.... *Nouv. édit. augmentée du recueil de lettres choisies de Mme de Sévigné à Mme de La Fayette, Mme la duchesse de Chaulnes et autres.* Paris, 5 vol. in-12.

1775. — *Lettres de Mme de Sévigné à Bussy-Rabutin.* Paris, 1 vol. in-12. (Extr. de ses Mémoires et de sa Correspondance.)

1775. — *Lettres de Mme de Sévigné et supplément.* Paris, 9 vol. petit in-12.

1779. — *Id.* Maëstricht, Dufour, 10 vol. in-12.

1784. — *Id.* Rouen, Racine, 10 vol. in-12.

qu'il composa pour la *Biographie universelle* plusieurs articles très-étendus et très-instructifs, concernant, la plupart, des personnages de ce siècle. Cependant les articles *Sévigné* et *Grignan* sont de M. de Saint-Surin. M. de Monmerqué a rédigé, entre autres, les articles Maintenon, Pomponne (Arnauld de), Scudéry, etc.

La part que M. de Monmerqué a prise, depuis 1822 jusqu'à

1785. — *Id.* Paris, 8 vol. in-12. — 1786. *Id.* Paris, 9 vol. in-18. — 1790. *Id.* Rouen, 10 vol. in-12.

1788. — *Lettres de Mme de Sévigné à Mme de Grignan, sa fille.* Éd. publiée par Mlle de Keralio dans la Collection des meilleurs ouvrages français composés par des femmes. Paris, t. IX à XIV, 6 vol. in-8. (C'est la réimpression de l'éd. de 1754.)

1801 (an IX). — *Recueil des lettres de Mme de Sévigné, nouv. édit. augmentée* (par l'abbé Bourlet de Vauxcelles). Paris, Bossange, Masson et Besson, 10 vol. in-12. (Conforme à l'édit. de 1790.)

1803. — *Lettres....* Paris, Belin, 12 vol. in-18.

1803. — *Quelques lettres de Sévigné.* Paris, Leblond, 3 vol. in-18.

1806-1808. — *Lettres.... de Marie de Rabutin, marquise de Sévigné, nouv. édit. mise en ordre pour la première fois, augmentée de lettres inédites, et enrichie de notes et de dissertations*, par Grouvelle. Paris, Bossange, Masson et Besson. 8 vol. in-8. — *Id.* 11 vol. in-12. — (Éd. augm. de lettres inédites.)

C'était la meilleure édition avant celle de M. de Monmerqué. L'éditeur avait rétabli l'ordre chronologique dans l'ensemble des lettres publiées jusqu'alors isolément. C'était le plan proposé par M. Barbier (*Magasin encyclop.*, 1801, t. VI, p. 7).

1811. — *Lettres....* Paris, 12 vol. in-18. (Éd. stéréot.)

1814. — *Lettres inédites de Mme de Sévigné.* Paris, Klostermann, 1 v. in-8. (Recueil entièrement inédit.)

1818-1819. — *Lettres de Mme de Sévigné, de sa famille et de ses amis.* Nouvelle édition (publiée par M. de Monmerqué, avec une notice biographique par M. de Saint-Surin), avec portraits, vues et fac-simile; plus un recueil de 20 portraits de personnages du siècle de Louis XIV. Paris, Blaise, impr. de Didot, 10 vol. in-8. — *Id., id.* 12 vol. in-12.

1820-1821. — *Lettres*, etc. Paris, Blaise, 11 vol. in-8. Réimpr. de l'édition précédente. — *Id.*, 13 vol. in-12.

Postérieurement à cette édition, M. de Monmerqué a publié plusieurs lettres inédites de Mme de Sévigné ou de sa famille; et en 1826-1827 un vol. in-8, sous ce titre : *Lettres inédites de Mme de Sévigné*, avec portraits, fac-simile. Paris, Blaise, in-8.

Plusieurs éditions, imprimées après celles de M. de Monmerqué, qui sont toujours considérées comme les meilleures, lui ont plus ou moins emprunté.

1822-1823. — *Lettres....* avec notice, par M. Campenon. Paris, Jannet et Cotelle, 12 vol. in-8. Réimpr. en 1826, chez Sautelet.

1828[1], à la *Collection complète des Mémoires relatifs à l'Histoire de France*, comprend surtout ceux du dix-septième siècle. Tels sont : les Mémoires de J. Gillot, de Ch. Groulard, de Marillac, du marquis de Fontenay-Mareuil, de V. Conrart, du P. Berthod, du marquis de Montglat, de l'abbé de Choisy, du marquis de La Fare et les souvenirs de Mme de Caylus. Tous sont accompagnés de notices, quelques-unes très-étendues.

M. de Monmerqué n'a point non plus été étranger à la révision d'autres textes du même recueil; mais c'est à M. Petitot l'aîné, aidé de la collaboration de son frère Alexandre, qu'appartiennent surtout l'idée, l'honneur, et en grande partie l'exécution de ce beau monument littéraire, dont les frais furent faits par le libraire M. Foucault.

Lorsque M. Petitot, bien connu par d'autres écrits littéraires, par des éditions de Racine et de Molière, par un Répertoire du Théâtre-Français, ainsi que par sa haute position dans l'Université[2], entreprit cette publication, et qu'il en fit paraître en 1819 le premier volume, il annonçait ne

1823-1824. — *Lettres de Mme de Sévigné, de sa famille et de ses amis, augmentées de plusieurs lettres inédites, des 105 lettres publiées en 1814; des notes et notices de Grouvelle et des Réflexions de l'abbé de Vauxcelles, précédées d'une notice biographique*, par M. Gault de Saint-Germain. Paris, Dalibon, 12 vol. in-8, avec 25 portraits par Deveria.

1835. — *Lettres....* avec notice, par Ch. Nodier. Paris, Lavigne, 2 vol. grand in-8 à 2 col.

1843. — *Lettres....* Paris, Lefèvre, 6 vol. in-8. — *Id., id.*, 6 vol. in-18.

Une traduction anglaise des lettres de Mme de Sévigné a été publiée à Londres en 1758, 7 vol. in-12 ; et en 1811-1812, en 9 vol. in-12. Une traduction allemande a été imprimée à Brandebourg.

Outre les nombreuses notices sur Mme de Sévigné jointes à plusieurs de ces éditions, on a l'ouvrage de M. Walckenaër ci-dessus indiqué, celui de M. Aubenas (1842), de M. Walsh (1842), les notices de M. Vallet de Viriville déjà citées (1842-1844), l'éloge de Mme de Sévigné, par Mme Amable Testu, couronné par l'Académie française, en 1840, et le rapport de M. Villemain, sur ce concours, rapport digne du sujet et de son éloquent auteur, secrétaire perpétuel de l'Académie française.

1. On lit dans la notice biographique sur M. Cl. B. Petitot, par M. de Monmerqué (1827). « Cinq ans se sont à peine écoulés depuis que nous témoignâmes à MM. Petitot le désir de partager quelques-uns de leurs travaux. »

C'est seulement à partir du tome 51 de la 1re série (1826) que le nom de M. de Monmerqué fut ajouté à ceux de MM. Petitot. Les mémoires auxquels sont jointes des notices de M. de Monmerqué se trouvent dans les tomes 49 à 51 de la 1re série, et dans les tomes 48 à 66 de la 2e série.

2. Claude-Bernard Petitot, né à Dijon en 1772, mort en 1825; chef du bureau de l'instruction publique du département de la Seine, en 1800; inspecteur général de l'Université en 1808; directeur au ministère de l'instruction publique en 1824.

devoir s'étendre que depuis le règne de Philippe Auguste jusqu'à la fin de la Ligue ou jusqu'au commencement du dix-septième siècle. Mais il ne tarda pas (1820) à être conduit par le succès de l'ouvrage, à commencer une seconde série qui embrassait principalement les temps postérieurs. Ce fut surtout pour cette seconde portion de son œuvre que la collaboration de M. de Monmerqué lui devint fort utile.

C'est exclusivement à celui-ci qu'est due l'édition des *Œuvres complètes de Brantôme*, publiée en 1822, par le même libraire, ainsi que l'excellente notice qui la précède, et plusieurs fragments inédits qui y sont joints.

Avant la collection de MM. Petitot et de Monmerqué, on ne possédait dans le même genre, sans parler des grandes et précieuses collections de toutes les sources anciennes de notre histoire, dans ses différentes voies, commencées par les Bénédictins, ou par des Commissions officielles de l'État, et continuées par l'Académie des inscriptions, on ne possédait, dis-je, que le recueil imparfait et demeuré incomplet, que Roucher, l'auteur du poëme des Mois, avec la collaboration d'autres littérateurs moins connus, avait publié de 1785 à 1791, sous le titre de : *Collection universelle de Mémoires particuliers relatifs à l'Histoire de France*[1].

Le vide, que la collection Foucault laissait dans la série des Mémoires originaux de notre histoire nationale, fut bientôt rempli par l'importante Collection que M. Guizot publia des *Mémoires relatifs à l'Histoire de France, depuis la fondation de la monarchie jusqu'au* XIIIe *siècle*[2], et dont on reconnaît encore aujourd'hui l'intérêt et l'utilité.

M. Buchon[3], en 1824, continua pour les temps postérieurs, du treizième au quinzième siècle, la collection de M. Guizot. Celle-ci donne la traduction des chroniques latines, celle de M. Buchon présente les chroniques rédigées en ancienne langue française. Plus tard, en 1836, MM. Michaud et Poujoulat firent paraître leur Collection, qui devait embrasser tous les Mémoires, depuis le treizième jusqu'à la fin du dix-huitième siècle[4].

1. Il n'a paru que 72 volumes de cette collection qui fut, en partie, détruite en 1793 et 1794. Elle comprenait une partie des Mémoires qui composent celle de MM. Petitot et de Monmerqué ; mais avec beaucoup moins de soins et sans les notices qui donnent à celle-ci tant de prix.

2. Paris, Brière, 1823-1827, 29 vol. in-8; plus 2 volumes contenant l'introduction et les tables publiées plus tard.

3. *Collection des Chroniques nationales françaises, écrites en langue vulgaire du* XIIIe *au* XVIe *siècle*. Paris, Verdière, 1824-1829, 47 volumes in-8. Ces documents ont été reproduits dans le *Panthéon littéraire*, 1835 et ann. suiv., sous ce titre : *Choix de Chroniques et Mémoires sur l'Histoire de France*.

4. *Nouvelle collection de Mémoires pour servir à l'Histoire de France, depuis le* XIIIe *siècle jusqu'à la fin du* XVIIe. Paris, 1836 et ann. suiv., 32 vol. gr. in-8 à 2 col.

En 1834, M. Guizot, alors ministre de l'instruction publique, donna une puissante impulsion à la recherche et à la publication des documents inédits relatifs à l'Histoire de France, en instituant sous les auspices de l'État un Comité officiel qui a subi diverses modifications et qui a dirigé et mis au jour plus de cent volumes in-4.

La Société de l'Histoire de France vint, à son tour (1833), embrasser les documents de tous les siècles de notre histoire, soit en reproduisant des textes déjà connus et en les rendant plus vrais et plus authentiques par l'emploi des meilleurs manuscrits, soit en choisissant parmi de nombreux Mémoires et autres documents inédits ceux qui paraissaient les plus propres à combler des vides dans la série des événements, ou à intéresser par la nouveauté et le mérite de leur rédaction.

Au milieu de tant de louables efforts, tendant tous diversement vers un but également utile, le recueil auquel M. de Monmerqué a donné sa collaboration, conserve un rang distingué et présente un incontestable mérite.

Une autre branche de la littérature que M. de Monmerqué a aussi vivement éclairée, est la littérature dramatique à sa naissance, et l'histoire du Théâtre français à ses débuts. C'est pour la Société des Bibliophiles français dont il avait été l'un des premiers membres, peu après sa fondation, en 1820, que M. de Monmerqué publia ces charmants et naïfs petits poëmes, dialogués au treizième siècle par le trouvère artésien Adam de La Halle, et si connus, grâce à lui, sous les noms de *Li Gieus de Robin et de Marion* et de *Li Jus Adam ou de La Feuillie.* Imprimées d'abord en 1822 et en 1828, à un très-petit nombre (égal à celui des vingt-quatre membres), comme les premières publications de la Société des Bibliophiles, ces pièces ont été reproduites plus tard, au milieu de plusieurs autres, dans l'*Histoire du Théâtre français au moyen âge*, que M. de Monmerqué fit paraître en 1839, en commun avec M. Francisque Michel. Celui-ci eut la plus forte part dans cette publication, à laquelle l'avaient aussi préparé des travaux variés et estimés sur la littérature du moyen âge; mais les pièces les plus remarquables et les plus gracieuses sont certainement les petites pastorales que M. de Monmerqué avait fait connaître, le premier. Elles appartiennent à cette portion de la littérature dramatique qui était étrangère à l'Église, et formait un genre à part, aussi différent des Miracles, Mystères ou Drames ecclésiastiques, que des Jeux, Farces et Sotties des clercs de la Bazoche et autres confréries séculières. Dans leur genre, elles sont dignes d'être comparées à la spirituelle comédie de *Maître Pathelin*, écrite vers le même temps, ou un peu plus tard.

La publication du *Jeu de S. Nicolas* (*Li Jus de S. Nicholai*), l'un des plus anciens drames ecclésiastiques, composé par le trouvère Jean

Bodel[1], compatriote et contemporain d'Adam de La Halle, est due aussi à M. de Monmerqué aidé de la collaboration de M. l'abbé de La Bouderie. Mais c'est surtout à un savant collègue de M. de Monmerqué à l'Académie des inscriptions, M. Ch. Magnin, que l'histoire des lettres françaises est redevable des recherches les plus neuves et les plus approfondies sur les origines de notre théâtre, depuis les sources les plus anciennes jusque dans ses voies les plus diverses. Quoiqu'en ayant étudié plusieurs parties, M. de Monmerqué ne les a point envisagées et exposées dans leur ensemble.

Cette branche de la littérature française au moyen âge n'était pas, toutefois, la seule qu'il se plût à cultiver et à éclairer. Il a aussi mis au jour, avec d'intéressantes annotations, plusieurs *Lais* du douzième et du treizième siècle. Aussi, est-ce à lui qu'en 1832 M. P. Pâris, dont l'autorité est si grande dans l'étude des anciens monuments et des vicissitudes de la langue romane, adressa, en forme de *Lettre sur les romans des douze pairs*, les savantes remarques par lesquelles il a éclairci cette question des plus curieuses, des plus difficiles et alors très-controversées de la littérature des trouvères[2].

Quoique les études de M. de Monmerqué aient eu plus particulièrement pour objet l'histoire littéraire, et se rapportassent surtout à des biographies de personnages plus célèbres par leurs écrits et par leur vie privée, propre à exciter la curiosité de l'esprit, que pour les événements de l'histoire générale auxquels leurs noms se trouvent mêlés, il a cependant aussi porté son attention sur plusieurs questions historiques, d'un intérêt plus élevé; il les a éclairées, suivant son habitude, par une connaissance parfaite des sources. Mais ce fut toujours à l'occasion de documents originaux qu'il avait pour but de mettre en lumière. Telle est sa Dissertation historique sur le petit roi Jean Ier, lue en 1844 à l'Académie des inscriptions, et publiée deux fois la même année.

On sait les doutes énoncés par quelques historiens, même par un chroniqueur contemporain, le premier des continuateurs de Guillaume de Nangis, doutes qui n'ont jamais été éclaircis, sur la nature de la mort prématurée du fils posthume de Louis le Hutin et de la reine Clémence de Hongrie, sa veuve. La présomption de mort violente de cet enfant-roi, qui vécut seulement quelques jours (novembre 1316), prit surtout sa source dans l'intérêt qu'y aurait eu le comte de Poitiers, l'aîné de ses oncles, auquel, en vertu de la loi salique, cet événement donnait la

1. *Mélanges de la Société des Bibliophiles français*, t. VII, 1834, et *Théâtre français au moyen âge*, 1839, p. 157. — *Notice sur Jehan Bodel d'Arras.* Séance publique de l'Académie des inscriptions. Mai, 1838.

2. Introduction du *Roman de Berte aus grans piés*. Paris, Techener, 1832, in-12.

couronne de France et qui régna sous le nom de Philippe le Long. Quelques soupçons s'élevèrent même sur la possibilité qu'un autre enfant lui eût été substitué. Ces soupçons, sans fondements solides, prirent assez de consistance pour que, un demi-siècle plus tard, un audacieux aventurier, probablement originaire de Sienne, Giannino ou Joannino della Guglia, ou Guicci, parcourût la Provence et le Piémont à la tête de quelqu'une des *Grandes Compagnies* qui causèrent tant de maux au quatorzième siècle, prétendant être Jean Ier, et se faisant proclamer roi de France par ses troupes. Une lettre du pape Innocent VI au roi Louis et à la reine Jeanne de Sicile, un historien siennois, G. Gigli, dans son *Diario sanese*, et plusieurs historiens français, J. J. Chifflet, le P. Daniel, dom Vaissette, avaient déjà constaté les folles prétentions de ce chef de *Condottieri*.

Une charte latine originale du quatorzième siècle, émanée d'un autre aventurier bien autrement célèbre, le tribun du peuple romain Nicolas de Rienzi, présentait les détails les plus circonstanciés sur la vie de Giannino, véritable roman historique, sur la substitution qui aurait eu lieu d'un autre enfant au petit roi Jean, et la croyance la plus entière que celui-ci fût le véritable fils de la reine Clémence et de Louis le Hutin, et par conséquent, l'héritier légitime de la couronne de France.

En publiant, le premier, ce très-curieux document, découvert en 1843, et dont la date et l'authenticité ne pouvaient inspirer aucun doute, M. de Monmerqué a complétement démontré que la croyance, feinte ou réelle, de Rienzi et la tradition prétendue, conservée dans cette charte, et textuellement conforme au récit d'un moine de l'ordre de Saint-Augustin, ne prouvaient en aucune façon la réalité des faits racontés. La date même du document, remontant à l'année 1354, et antérieure seulement de quelques jours au terme de la fabuleuse fortune de Rienzi, semble démontrer que celui-ci, ayant fait fabriquer ce récit dans le couvent où il s'était retiré après sa première chute, se proposait d'en tirer parti pour attribuer une grande valeur politique à Joannino Guicci qu'il s'était associé, et jeter des germes de division entre le pape résidant à Avignon et le roi Jean II alors régnant en France.

Une publication beaucoup plus connue, à laquelle M. de Monmerqué a plus tard attaché son nom, et qui a obtenu un succès presque aussi populaire que la Correspondance de Mme de Sévigné, est celle des *Historiettes de Tallemant des Réaux*[1].

1. Il a été publié trois éditions de *Tallemant des Réaux :* 1833-1834, en 6 vol. in-8, par MM. de Monmerqué, de Châteaugiron et J. Taschereau ; — 1848, en 10 vol. in-12, par M. de Monmerqué seul ; — 1854-1860, en 7 vol. in-8, par MM. de Monmerqué et P. Pâris. (Voir plus loin la liste des ouvrages de M. de Monmerqué.)

On s'est peut-être étonné que la gravité du magistrat et du père de famille n'ait pas été un peu offusquée par la légèreté piquante et même la licence de certains récits, de certains tableaux. On oubliait que le sérieux éditeur de ces Mémoires, dont la découverte fortuite et surtout la première publication en 1834 firent tant de bruit dans le monde littéraire, n'y voyait absolument qu'une peinture, plus complète, plus approfondie, des mœurs d'une époque, et surtout un moyen de mieux étudier derrière la toile beaucoup de personnages célèbres du dix-septième siècle, qu'on ne découvrait d'ordinaire qu'en apparat et posant sur le théâtre. Il y retrouvait aussi la plupart des nombreux contemporains et des héros des lettres de sa chère Sévigné. Tallemant, d'ailleurs, dont l'esprit caustique, médisant et spirituellement sardonique, a déchiré ou compromis tant de réputations, n'a-t-il pas dit en parlant d'elle[1], qu'elle était « des plus aimables et des plus honnêtes personnes de Paris ? »

Il n'en fallait pas tant pour inspirer à M. de Monmerqué le courage de cette publication qui a jeté un si grand jour sur l'histoire anecdotique du dix-septième siècle et qui ne peut être comparée pour la foule de renseignements piquants qu'elle fournit sur la société française du règne de Louis XIV, qu'aux lettres de Mme de Sévigné elle-même, et aux Mémoires de Saint-Simon. Tallemant a saisi le côté satirique de la société au milieu de laquelle il vivait, et cette société était la plus brillante, la plus éclairée : c'était celle de l'hôtel de Rambouillet. Lié d'une intimité particulière avec la célèbre marquise d'Angennes, la reine de cette brillante cour d'esprit, lié avec Patru, Vaugelas, Conrart, Ménage, Voiture, Perrot d'Ablancourt et d'autres littérateurs des plus renommés du temps, il est pour cette époque aussi piquant et probablement plus sincère que Brantôme pour le seizième siècle. Le ton presque constamment badin et mordant de ses récits ne doit cependant pas faire penser qu'il n'envisageait pas aussi les événements et les hommes à un point de vue plus sérieux ; mais il réservait cette portion de ses études historiques pour des mémoires sur la Régence d'Anne d'Autriche, auxquels il renvoie souvent, et dont le manuscrit n'a pas été retrouvé. M. de Monmerqué a donc bien mérité des amis de l'histoire de la société française, en contribuant pour sa part, par un long travail d'annotations, à une publication qui a révélé tant d'anecdotes ignorées et tant d'aspects nouveaux du caractère et de la vie de personnages déjà célèbres pour la plupart, et surtout d'hommes de lettres, portraits dont la vérité est difficilement contestable, quoique exagérée peut-être quelquefois jusqu'à l'injustice.

Telle a été aussi sur les Mémoires de Tallemant l'opinion d'un savant

1. 3e édit., t. V, p. 473.

et spirituel académicien, M. P. Pâris, qui n'a pas craint de consacrer plusieurs années d'études attentives à donner de cet ouvrage une nouvelle édition qui restera infailliblement la meilleure. En effet, aux nombreux matériaux recueillis et déjà publiés, mais seulement en partie, par M. de Monmerqué, il a ajouté le fruit de ses propres recherches, et a distribué le texte dans un ordre plus conforme à la rédaction primitive du manuscrit autographe [1].

M. de Monmerqué fut l'un des premiers à se réunir au comité des fondateurs de la Société de l'Histoire de France, vers la fin de 1833; depuis lors il n'a presque jamais manqué aux réunions de son Conseil administratif. C'était pour lui plus qu'un plaisir, c'était un devoir. Combien de fois n'a-t-on pas eu recours à ses souvenirs toujours si présents sur le dix-septième siècle, période de l'histoire de France qu'il connaissait peut-être mieux qu'aucun autre littérateur.

M. de Monmerqué a publié, en 1844, dans la collection de la Société de l'Histoire de France, deux mémoires inédits sur le dix-septième siècle dont les manuscrits faisaient partie de sa précieuse bibliothèque, les *Mémoires du comte de Coligny-Saligny* et les *Mémoires du marquis de Villette*. Dernier représentant de l'illustre famille qui joua un si grand rôle dans les guerres civiles du dix-septième siècle, le comte de Coligny s'était d'abord attaché à la fortune du grand Condé et l'avait suivi dans sa rébellion passagère. L'ingratitude, l'ambition immodérée et les dédains du prince envers plusieurs de ses anciens compagnons d'armes, après sa soumission au roi, lui attirèrent leur haine. Coligny fut du nombre et ne l'épargna pas dans les mémoires dont il composa deux rédactions, en 1673 d'abord, puis de 1678 à 1682, peu d'années avant sa mort. Il fut son juge le plus sévère, après avoir été son confident et son ami. Quoique passionné, Coligny était honnête homme, et son langage a le caractère de la conviction. Quoique s'occupant plus de lui que des événements publics, il n'en a pas moins éclairé avec esprit et naturel, d'un reflet particulier, une époque sur laquelle on avait

1. G. Tallemant, né à la Rochelle vers 1619, paraît avoir composé le corps principal de ses Mémoires de 1657 à 1660, et plus tard les annotations écrites sur les marges. Il mourut entre 1691 et 1701.

Le manuscrit entièrement autographe des Mémoires ou *Historiettes* de Tallemant, comme il les avait intitulés lui-même, ne formant pas moins de 800 pages, avait longtemps appartenu à la famille Trudaine. Il fut acheté à la vente de cette bibliothèque (en 1803) par M. de Châteaugiron. Celui-ci en fit faire une copie qu'il communiqua à quelques amis. Plus tard, M. de Monmerqué acheta plusieurs portefeuilles de pièces autographes de Tallemant provenant de la même source, et à la vente de M. Boulard un recueil d'anecdotes écrit aussi de la main de Tallemant. Le grand manuscrit original appartient aujourd'hui à M. le comte Lanjuinais.

déjà tant de documents. Suivant sa coutume, M. de Monmerqué a donné un nouveau prix à cette publication par une notice biographique très-complète et par l'adjonction de pièces accessoires intéressantes, telles que des lettres de Coligny et de son fils.

Ce sont les mêmes qualités qu'on reconnaît dans les *Mémoires du marquis de Villette*, publiés en même temps. On y trouve le récit des principales expéditions de la marine française auxquelles cet officier distingué, cousin de Mme de Maintenon, prit part depuis 1672 jusqu'en 1704. Des mémoires, lettres, relations du comte d'Estrées depuis maréchal de France, ainsi que du célèbre amiral Duquesne, adressés au ministre de la marine, augmentent le mérite de cette publication.

Dès l'origine de la Société de l'Histoire de France, M. de Monmerqué s'était chargé de publier pour elle un *Journal inédit de la Ligue*, rédigé en 1593, conservé dans les Archives de l'Empire. Plusieurs fois ce projet a été mentionné dans les premiers rapports sur les travaux de la Société ; mais M. de Monmerqué fut devancé par un éditeur plus actif, M. Taschereau, et ce journal parut en 1837 dans la *Revue rétrospective*.

Une quatrième publication dont M. de Monmerqué avait bien voulu se charger pour la même Société est celle des *Mémoires du marquis de Beauvais-Nangis*. Accueillie favorablement dès 1846, elle fut, dans plusieurs de nos assemblées générales, le sujet de communications qui en firent apprécier l'intérêt. L'auteur, qui avait joué un certain rôle à la cour de Henri IV et de Louis XIII, remonte plus loin dans ses souvenirs, raconte à ses enfants, d'un style simple, naturel, qui ne manque pas de pittoresque et d'énergie, les événements auxquels son père avait pris part et ceux dont il fut témoin. Le manuscrit autographe, entièrement inédit, de ces mémoires était la propriété de M. de Monmerqué. L'impression en a été commencée et il y a lieu d'espérer que, suivant le désir exprimé au nom de la Société, sa famille en facilitera l'achèvement.

M. de Monmerqué avait aussi entretenu plusieurs fois depuis 1846 le Conseil de la Société de l'Histoire de France d'un autre projet de publication plus considérable, celui des *Mémoires de Lamotte-Goulas*, gentilhomme de la chambre de Gaston, duc d'Orléans, frère de Louis XIII. Le manuscrit autographe, conservé à la Bibliothèque impériale, ne fournirait pas moins de trois volumes. Rédigés en 1660, peu après la mort de Gaston, ces mémoires, adressés au neveu de l'auteur, paraissent écrits avec une grande bonne foi, souvent avec profondeur et dans un esprit différent des mémoires de Montrésor, de Fontrailles et d'autres partisans ou familiers de cette petite cour. Des fragments de ces mémoires entièrement inédits ont été lus aussi dans plusieurs des réunions générales de la Société en 1848 et 1849, et c'est M. de Monmerqué, le premier, qui en a fait connaître l'existence et l'intérêt.

Plusieurs des publications de la Société de l'Histoire de France ont eu, toujours utilement, M. de Monmerqué pour commissaire responsable :

En 1836, les *Lettres du cardinal Mazarin à la reine*, éditées, pour la première fois, par M. Ravenel ;

En 1838, la *Chronique de Villehardouin*, par M. P. Pâris ;

En 1853, le *Journal inédit d'un bourgeois de Paris sous le règne de François Ier*, par M. L. Lalanne.

Si, comme on le voit, les travaux de M. de Monmerqué ont été principalement dirigés vers la publication de documents originaux, rares et curieux pour la plupart et scrupuleusement reproduits, plutôt que vers la composition d'ouvrages d'érudition ou d'histoire, les notices biographiques et les annotations généalogiques ou littéraires, exactes, variées et souvent puisées à des sources peu connues, mais qui lui étaient très-familières, dont ses travaux sont toujours accompagnés, leur donnent un mérite incontestable. On retrouve généralement dans le style de ces notices le cachet des écrivains du dix-septième siècle avec lesquels il avait, pour ainsi dire, vécu.

M. de Monmerqué était fort assidu aux séances de l'Académie des inscriptions dont il était membre libre depuis 1833, et où il avait remplacé M. Cousinery. Il ne l'était pas moins à celles du Comité historique du ministère de l'instruction publique où il fut appelé, dès les premières années, par M. Guizot. Ses lumières y étaient toujours invoquées avec confiance pour toutes les questions qui se rattachaient directement ou indirectement à l'histoire politique et littéraire du dix-septième siècle et à la poésie du moyen âge.

Outre plusieurs rapports et communications qu'il fit au Comité historique, M. de Monmerqué fut commissaire de la vaste et importante publication de la *Correspondance de Henri IV*, reproduite avec tant de soin et de savoir par M. B. de Xivrey pour la Collection des documents relatifs à l'histoire de France et qui touche bientôt à son terme.

Son assiduité aux séances de l'Académie, à celles du Comité historique et de la Société de l'Histoire de France était telle que la maladie même n'avait pu l'y faire renoncer : Mme de Monmerqué l'accompagnait souvent et veillait à la sûreté de ces courses imprudentes. C'est, en effet, en entrant à une séance de l'Institut, qu'il fut frappé d'une des attaques dont le renouvellement a hâté sa mort.

L'étude de l'histoire qu'il trouvait le temps d'allier avec l'accomplissement de ses devoirs de magistrat, a toujours été pour M. de Monmerqué un besoin et un charme ; elle lui fut une consolation dans des chagrins de famille que la Providence ne lui a point épargnés, tout en lui conservant une fille auprès de laquelle il aimait à aller passer quelques temps, chaque année.

Les goûts littéraires de M. de Monmerqué lui ont facilité la formation d'une bibliothèque historique et littéraire des plus riches en manuscrits et en éditions précieuses par leur rareté et leur importance historique ou philologique; quoique déjà diminuée par une vente faite en 1851, qui ne produisit pas moins de 40 000 fr., elle est encore une des plus précieuses et des plus remarquables.

Le caractère de M. de Monmerqué était un mélange de bienveillance douce et affectueuse, d'une finesse d'esprit qui ne manquait pas parfois d'une certaine teinte piquante, unie à une sorte de candeur naïve. Cette alliance de qualités rendait sa société fort agréable, et tous ceux qui l'ont connu aimeront et conserveront sa mémoire, et son nom vivra parmi ceux des fondateurs de la Société de l'Histoire de France, avec ceux de M. Lenormant et de M. Le Prévost qui l'ont aussi aidée de leur savoir et de leur dévouement.

M. de Monmerqué est mort le 1er mars 1860 en chrétien sincère. A ses funérailles, qui ont eu lieu le 3 du même mois, deux discours ont été prononcés, par M. Berger de Xivrey, comme président de l'Académie des inscriptions, et par M. de Vergès, conseiller à la Cour impériale de Paris. Dans le premier de ces discours, le seul qui ait été imprimé, M. de Xivrey a dignement apprécié, quoique en peu de mots, comme il convenait en pareille circonstance, les différents mérites de M. de Monmerqué, et il a rappelé le concours utile que celui-ci aimait à prêter à tous ceux qui le consultaient. C'est un dernier hommage auquel la Société de l'Histoire de France s'associe bien sincèrement.

(Voir plus loin, p. 339, la liste des publications faites par M. de Monmerqué.)

MM. de Cayrol; — Ozeray; — Marquiset; — Pillet-Will; — Brochant; de Foresta; — d'Arjuzon; — de La Verne; — Bocquet.

Après le tribut de regrets et d'estime rendu à la mémoire de ses membres qui ont le plus activement participé à ses travaux et à ses succès, la *Société de l'Histoire de France* ne doit pas oublier ceux qui, par leur concours, leurs sympathies, et souvent aussi par d'utiles écrits, ont contribué soit à répandre le goût des études historiques, soit à s'associer aux efforts tentés vers ce but. Toutefois, l'insuffisance, ou le défaut complet de renseignements biographiques (pour MM. Foresta et d'Arjuzon), ne me permet pas de donner de développements aux notices que j'aurais désiré consacrer à chacun des nombreux collègues que nous avons perdus depuis notre dernière assemblée.

Trois d'entre eux, MM. de Cayrol, Ozeray et Marquiset, habitant loin de Paris, ont trouvé chacun dans l'histoire et les antiquités de leur pays un but à leurs études, et se sont aussi fait connaître par d'au-

tres écrits dont je rappellerai les principaux. Ils ont trouvé dans les études historiques un délassement à leurs fonctions publiques et une agréable occupation de leurs loisirs, vers la fin d'une longue carrière, lorsque l'âge ou d'autres causes leur ont imposé le repos.

M. L.-N.-J.-J. de Cayrol. — M. de Cayrol, longtemps commissaire des guerres et momentanément membre de la Chambre des députés avant 1830, est celui de tous les collègues que nous avons perdus dont les ouvrages ont eu le plus de retentissement. Fixé depuis nombre d'années à Compiègne, dans le département de l'Oise, il a partagé ses recherches entre l'étude de questions d'archéologie locale et des sujets d'un intérêt plus général. Membre des principales Sociétés savantes de la Picardie, c'est dans leurs recueils, surtout dans ceux de la Société des Antiquaires de cette province, qu'il a inséré des notices archéologiques.

L'un de ses premiers mémoires fut une *Dissertation sur l'emplacement du champ de bataille où César défit l'armée des Nervii et de leurs alliés* (Amiens, 1822, in-8, 4 feuilles). M. de Cayrol prit surtout, un peu plus tard, une part très-active et même très-ardente à la question si controversée de la situation de la *Samarobriva* de César. Les géographes et les érudits les plus accrédités l'identifiaient avec la ville d'Amiens ; la ville de Saint-Quentin revendiqua cette origine, et eut, vers 1825, dans M. Mangon de La Lande, un chaud défenseur. M. de Cayrol soutint les traditions et les droits d'Amiens, dans un mémoire publié sous ce titre : *Samarobriva, Examen d'une question de géographie ancienne* (Amiens, 1832, in-8).

Si la vérité paraît bien être du côté de M. de Cayrol, de part ni d'autre les pièces de cette discussion archéologique ne sont exemptes de passion. Ce fut à la suite de ces premiers débats qu'il combattit, en 1835, non moins vivement, non moins amèrement, une autre opinion soutenue par le même adversaire, M. Mangon de La Lande, sur l'emplacement des anciennes villes de *Neomagus*, *Aregenum* et *Augustodurum*. M. de Cayrol développa ses objections dans une notice intitulée : *Examen de quelques passages du mémoire de M. Mangon de La Lande sur l'antiquité des peuples de Bayeux* (Louviers, 1835, in-8 de 28 pages).

En 1837 et 1838, M. de Cayrol publia deux fragments empruntés au précieux recueil des manuscrits de dom Grenier sur la Picardie, savoir : une *Notice historique sur Crécy* (Mém. de la Soc. des sc., etc. Abbeville : 1837, in-8 de 42 pages), et un *Mémoire sur Clermont-en-Beauvoisis* (Mém. de la Soc. des Antiq. de Picardie, t. I. Amiens, in-8 de 22 p.).

En 1846, il publia dans les mémoires de cette dernière Société une notice intitulée : *Conjectures sur une habitation qui était située au midi*

de la vallée de Pierrefonds, près de la voie romaine de Senlis à Soissons, et observations à propos des stations placées entre ces deux villes (Mém. de la Société des Antiquaires de Picardie, t. VIII, p. 73).

En 1850, il prit part à la discussion qui s'était renouvelée depuis quelques années en Picardie sur l'emplacement des camps occupés par César dans l'étendue du *Belgium* et des contrées voisines ; son mémoire, l'un des derniers qu'il ait publiés sur des sujets de topographie archéologique, est intitulé : *Observations sur les positions occupées successivement par l'armée romaine que commandait César depuis Durocortorum jusqu'à Bratuspantium, pendant sa campagne contre les Belges* (Mém. de la Soc. acad. d'arch., etc., du département de l'Oise, t. I, p. 160-174).

D'autres études fixèrent aussi l'attention de M. de Cayrol. La découverte dans la bibliothèque publique de la ville d'Amiens d'un manuscrit de Froissart, qui n'avait point été connu des premiers éditeurs de ses chroniques, fournit à M. de Cayrol le sujet de recherches qu'il publia en commun avec M. Rigollot sous ce titre : *Mémoire sur le manuscrit des chroniques de Froissart de la bibliothèque d'Amiens* (1840, Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie, t. III, in-8 de 108 pages). Il publia, vers le même temps, des fragments assez étendus de ce manuscrit, en les comparant à d'autres textes connus, et en particulier le récit des batailles de Crécy et de Maupertuis. M. de Cayrol soutint alors l'opinion que la rédaction primitive des chroniques de Froissart avait été en roman picard, et que le manuscrit d'Amiens, l'un des plus anciens, selon lui, devait être pris pour base d'une nouvelle édition. Je ne crois pas que ce jugement ait été pleinement confirmé par les érudits qui se sont récemment le plus occupés des différentes époques de rédaction des *Chroniques*.

Des recherches biographiques intéressantes ont aussi occupé M. de Cayrol.

Ayant acheté à la vente de la bibliothèque de M. Caussin de Perceval les papiers manuscrits du P. Daire, bien connu par plusieurs ouvrages sur l'histoire de Picardie, M. de Cayrol en publia la description dans un mémoire intitulé : *Essai sur la vie et les ouvrages du P. Daire, ancien bibliothécaire des Célestins*. Ce mémoire est suivi d'un travail de M. Rigollot sur les épîtres farcies, telles qu'on les chantait dans les églises d'Amiens au treizième siècle. (Amiens, 1838, in-8 de 120 pages ; Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie).

La vie et les œuvres de Voltaire et de Gresset ont aussi beaucoup occupé M. de Cayrol, et c'est surtout par sa publication de lettres inédites de Voltaire et par ses recherches sur la vie de l'auteur de *Vert-Vert* qu'il s'est plus généralement fait connaître.

Ce fut en 1845 qu'il publia son *Essai historique sur la vie et les ou-*

vrages de Gresset (Amiens, 2 vol. in-8). C'est le travail le plus complet dont ce poëte picard ait été le sujet.

Dès 1836, M. de Cayrol s'était constitué le défenseur de Voltaire contre M. de Courchamp, auteur de mémoires apocryphes de Mme de Crequi. Il publia sa réfutation, dont il fut beaucoup parlé, sous ce titre : *Voltaire étrangement défiguré par l'auteur des Souvenirs de Mme de Crequi* (Compiègne, 1836, in-8 de 32 pages).

Le recueil de lettres inédites de Voltaire, que M. de Cayrol publia en 1856, avec le concours de M. Saint-Marc Girardin et de M. Alph. François, est son dernier et, pour ainsi dire, son plus important acte littéraire. Possesseur d'une riche collection de manuscrits et d'autographes, M. de Cayrol avait, pendant plus de vingt ans, recueilli des lettres de Voltaire qui étaient restées inconnues à M. Beuchot, le dernier et le plus consciencieux éditeur de ses œuvres. Ces lettres provenaient des héritages de La Harpe, de l'ambassadeur Falkener, de Ruault, secrétaire de Condorcet, de Talma et de M. Renouard. Les plus importantes sont des lettres adressées à d'Aguesseau, au duc de Choiseul, à Maupeou, à Malesherbes et à Turgot. Elles parurent en deux volumes in-8 sous ce titre : *Lettres inédites de Voltaire recueillies par M. de Cayrol, annotées par M. Alph. François, précédées d'une préface de M. Saint-Marc Girardin* (Paris, 1856, 2 vol. in-8).

Si à ces nombreux témoignages de l'activité littéraire de M. de Cayrol, on joint quelques recherches philologiques sur l'auteur et la nature des vers du petit poëme érotique bien connu sous le titre de *Pervigilium Veneris* (Mém. de la Soc. d'Abbeville, t. IV et V, 1839-1843), on aura l'énumération, à très-peu près complète, des écrits de M. de Cayrol, dont la variété et l'intérêt sont dignes de remarque.

M. Ozeray.— M. Michel-Jean-François Ozeray, né à Chartres en 1764, mort à Bouillon en 1859, a rempli les loisirs que des fonctions administratives laissèrent à sa très-longue et très-honorable carrière par le goût des études historiques. Les deux principaux sujets dont il se soit occupé ont été l'histoire de la ville où il est né et celle du pays où il est mort et où il a passé les dernières années de sa vie, après avoir exercé longtemps, dans la ville de Bouillon même, les fonctions de juge de paix.

C'est en 1827 qu'il publia l'*Histoire de l'ancien duché de Bouillon* (Luxembourg, 1827, 1 vol. in-8), et en 1834-1836 l'*Histoire générale, civile et religieuse de la cité des Carnutes et du pays chartrain* (Chartres, 2 vol in-8). Ce dernier ouvrage excita de la part de quelques érudits de Chartres une polémique à laquelle M. Ozeray répondit avec quelque émotion, par une brochure intitulée : *Discussion juste, franche et*

modérée, et coup d'œil sur les critiques verbales et écrites de l'Histoire générale.... de la cité des Carnutes (Sedan, 1841, in-8).

M. Ozeray s'occupait de recherches dont le sujet beaucoup plus vaste lui semblait d'une bien plus grande importance, et dont il a plusieurs fois entretenu la Société de l'Histoire de France, quelque étrangères que ces recherches fussent au but des travaux de notre Société. Ces études étaient des *Recherches sur Bouddou, instituteur religieux de l'Asie orientale*, publiées à Paris en 1817 (1 vol. in-8); et une *Histoire des doctrines religieuses*, qui fut publiée en 1843 (Paris, 1 vol. in-8).

Deux autres ouvrages qui, je crois, sont restés inédits, ont été aussi rédigés par M. Ozeray; l'un devait avoir pour sujet et pour titre: *Les origines des productions mémorables dans la littérature des différents peuples, et des découvertes dans les sciences et les arts.* L'autre ouvrage dont M. Ozeray avait proposé la publication à notre Société était une *Histoire des Gaulois* depuis les temps les plus reculés jusqu'à la fondation de la monarchie française.

M. Ozeray, en dehors de ces travaux dont il s'exagérait l'importance, probablement en raison des questions élevées auxquelles ils se rapportaient, a aussi communiqué au Comité historique du ministère quelques documents originaux, et particulièrement en 1841 un cartulaire de l'abbaye de Bucilly (Aisne), rédigé vers la fin du treizième siècle; ce document appartient aujourd'hui à la Bibliothèque impériale, en conséquence du don qui en a été fait par M. Ozeray.

M. Marquiset.—Longtemps sous-préfet de l'arrondissement de Dôle, fonctions auxquelles il avait été nommé en 1830, M. Armand Marquiset est auteur d'une *Statistique historique* de cet arrondissement publiée à Besançon en 1841 et 1842, en 2 vol. in-8, avec une trentaine de vues de monuments. Il dédia cet ouvrage aux habitants qu'il avait administrés, comme un témoignage de son dévouement à leurs intérêts. Il avait publié antérieurement quelques travaux de jurisprudence, entre autres un *Manuel de l'usager dans les bois communaux* (Besançon, 1834, in-18), et en 1836, une *Notice historique sur M. Courvoisier, ancien garde des sceaux*, lue à la Société d'émulation du Jura, dont M. Marquiset était membre. Il s'était fixé, après avoir quitté ses fonctions de sous-préfet, à Fontaine-lès-Luxeuil, où il est mort. Il faisait partie, depuis 1853, de la Société de l'Histoire de France.

M. Pillet-Will. — Né à Montmeillan en 1781, M. le comte Michel-Frédéric Pillet-Will est mort à Paris le 11 février 1860. Issu par sa mère de la famille d'Aguesseau, il était venu s'établir à Paris, sous le premier Empire. D'abord négociant, puis banquier, il fut successivement appelé

aux fonctions de juge au tribunal de commerce de la Seine, de membre du Conseil supérieur de santé, et enfin, en 1828, de régent de la Banque de France, fonctions qu'il a remplies pendant près de quarante ans. Il avait été, en 1818, avec Benjamin Delessert, un des fondateurs de la Caisse d'épargne dont il fut longtemps aussi un des directeurs.

Il jouissait d'une grande considération et d'une estime publique justifiée par d'éminentes qualités d'administrateur, unies à une bienveillance extrême et à un goût très-éclairé pour les études littéraires, historiques et scientifiques. Il possédait une fort belle bibliothèque et avait tenu à honneur de l'enrichir des publications de la Société de l'Histoire de France. Entre autres louables usages que M. Pillet-Will aimait à faire d'une fortune considérable, on peut citer la fondation de quatre grands prix de physique, de chimie, de mécanique et d'astronomie, pour une somme de dix mille francs dont il fit don, en 1842, à l'Académie des sciences de Turin.

A ses fonctions de régent de la Banque, M. Pillet-Will réunissait le titre de membre du conseil d'administration de plusieurs grands établissements industriels, tels que la Compagnie du chemin de fer d'Orléans. Outre quelques mémoires et rapports concernant diverses questions commerciales, financières et politiques, tels qu'un écrit sur les Jurandes et Maîtrises (1821), etc., M. Pillet-Will est auteur d'un ouvrage important, intitulé : *De la dépense et du produit des canaux et des chemins de fer et de l'influence des voies de communication sur la prospérité industrielle de la France* (Paris, 1837, 2 vol. in-4).

Originaire de Savoie, M. le comte Pillet-Will était depuis longtemps naturalisé en France ; mais conservant toujours une grande affection pour sa première patrie, il l'eût vue avec bonheur redevenir française.

M. Brochant de Villiers. — Fils d'un des plus célèbres géologues dont la France s'honore, de celui qui, avec la collaboration de deux autres savants non moins renommés, MM. Élie de Beaumont et Dufrénoy, publia la grande carte géologique de France, M. Brochant ne suivit pas la même carrière. Possesseur d'une brillante fortune, il se complaisait dans le goût des arts et des beaux livres. Passionné pour la musique, il aimait à réunir fréquemment chez lui des artistes distingués dans des concerts, auxquels il prenait part lui-même comme habile violoniste. D'un caractère ouvert et bienveillant, il avait beaucoup d'amis, et il a exprimé avant de mourir le vœu réalisé par sa famille, de distribuer à plusieurs des artistes qui fréquentaient sa société et faisaient l'ornement de ses concerts, ses plus précieux instruments de musique.

M. de Laverne. — M. Dubois de Laverne, petit-neveu du bénédictin

dom Clément, fils d'un directeur de l'Imprimerie impériale, se livra d'abord avec quelques succès à l'étude et à la pratique de la peinture, mais n'abandonna jamais les goûts littéraires qu'il avait eus encore jeune. Il était entré comme sous-bibliothécaire à la bibliothèque du Louvre, en 1853 ; il y parvint bientôt au titre de bibliothécaire, et est mort à peine âgé de 48 ans. Des connaissances variées et un commerce facile lui avaient gagné l'amitié de ses collègues.

M. Bocquet. — C'est un semblable éloge que mérite la mémoire de M. Alphonse Bocquet, et la Société de l'Histoire de France peut le lui donner avec d'autant plus de raison qu'un grand nombre de ses membres, surtout ceux du Conseil administratif, ont pu apprécier ses excellentes qualités. Designé comme censeur au choix de la Société par un de nos plus anciens et plus savants collègues, dont l'opinion avait un grand poids, et qui l'estimait et l'aimait comme un excellent camarade de collége, M. Bocquet, d'abord peu connu de la plupart d'entre nous, ne tarda pas, par la douceur de son caractère et la justesse de son esprit, à gagner toutes nos sympathies. Il a rempli pendant plusieurs années les fonctions de censeur. Il les eût probablement longtemps conservées si une mort presque subite et à laquelle la Société n'avait été préparée par l'annonce d'aucune maladie, ne nous l'eût enlevé brusquement. M. Bocquet est mort à Grenoble, où il était allé passer quelques jours.

Se faire aimer et estimer de tous ceux qui vous connaissent, avoir droit, par d'excellentes qualités personnelles, sinon par des travaux littéraires éminents, à la sympathie de tous, c'est aussi, Messieurs, un honneur digne d'envie, que plus d'un parmi vous mérite et qui peut répandre plus sûrement le bonheur sur la vie, que la jouissance satisfaite des plus brillants succès littéraires.

RAPPORT DES CENSEURS SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE DE 1859.

Messieurs,

Je viens, au nom des censeurs, vous exposer brièvement le résultat de l'examen du compte des finances de la Société pour l'Exercice de 1859 :

Après avoir tout d'abord constaté, une fois de plus, l'irréprochable régularité des écritures et les garanties de bonne comptabilité que présente le système suivi par votre Comité des fonds et par M. l'archiviste-trésorier, nous allons mettre sous vos yeux le résumé des Recettes et des Dépenses effectuées pendant l'année 1859.

Recettes.

Au 31 décembre 1858, il restait en caisse.........				990 f. » c.
Les Recettes effectuées en 1859 se composent des articles suivants :				
Produit de 463 cotisations..........			13 890 f. » c.	
Produit des ventes de livres faites :				
1° Par l'archiviste :				
au ministère de l'instruction publique..........	1410 f.	3395 f. » c.		
à divers......	1985			
2° Par Mme veuve Renouard et Cie, libraires de la Société...........		1434 f. 50 c.	4829 f. 50 c.	18 719 f. 50 c.
			Total...	19 709 f. 50 c.

Dépenses.

Honoraires et indemnités.......................		2541 f. » c.
Frais d'impressions...............	14 545 f. » c.	14923 68
Frais de reliure et brochage.......	378 68	
Remises aux libraires............................		449 94
Dépenses diverses..................	1157 f. » c.	1507 »
Dépenses accidentelles..............	350 »	
Total des Dépenses.....		19 421 f. 62 c.
Solde en caisse au 31 décembre 1859...........		287 88
Total égal à celui des Recettes......		19 709 f. 50 c.

Au premier aspect, ces chiffres, dans leur ensemble, ne paraissent guère s'écarter de ceux relevés dans les comptes des dernières années antérieures à 1859. Ils renferment pourtant, dans leurs détails, quelques différences que nous devons vous signaler.

La vente des livres, déjà moins fructueuse en 1858 qu'elle ne l'avait été pendant les trois années précédentes, a encore fléchi en 1859. C'est là du reste, ainsi que nous le disait l'an dernier notre excellent et regrettable collègue, M. Bocquet, dont nous déplorons avec vous tous, Messieurs, la mort si imprévue et si prématurée, c'est là une de ces variations que peuvent amener des causes bien diverses, et auxquelles il faut parfois nous attendre, sans en tirer, au surplus, aucune

conséquence fâcheuse pour l'avenir, car nous avons vu déjà cette infériorité relative compensée par l'accroissement du produit des ventes pendant les années qui succédaient à une période de ralentissement.

En revanche, le produit des cotisations a été, pour 1859, de 13 890 fr., dépassant ainsi de plus de 1300 fr. le produit moyen de chacune des quatre années antérieures, et de 1500 fr. celui de 1858, qui déjà lui-même était supérieur à celui des trois années précédentes.

Le nombre des cotisations recouvrées, qui a été de

363 en 1855,
384 en 1856,
383 en 1857,
412 en 1858,

s'est élevé, en 1859, à 463, dont 6 seulement appartenaient à l'Exercice 1858. Au 31 décembre dernier, il ne restait à recouvrer que neuf cotisations arriérées.

Le nombre effectif des membres de la Société, qui, au 1er janvier 1859, était de..............................	413
a subi, pendant cette même année, par suite de sept décès et huit démissions, une diminution de..................	15
	398
Mais soixante-quatre nouvelles admissions prononcées en 1859, ci....................................	64
l'ont porté, au 31 décembre dernier, au chiffre de.......	462

et nous nous empressons de vous faire connaître que là ne s'est point arrêtée cette marche ascensionnelle dont la Société est redevable, sans aucun doute, à l'intérêt que ses publications ne cessent d'exciter, tant en France qu'à l'étranger, chez les hommes qui ont le goût des travaux historiques, mais à laquelle ont aussi contribué, dans une large mesure, un concours efficace et un zèle persévérant, que vient de vous signaler le rapport de M. le Secrétaire, et dont témoigne, au procès-verbal mensuel de chacune de vos séances, le patronage sous lequel se produisent la plupart des propositions concernant l'admission de nouveaux membres.

En effet, Messieurs, depuis le 1er janvier de cette année jusqu'à ce jour, 54 admissions nouvelles ont encore eu lieu; d'où il suit que le nombre actuel des membres de la Société est de 516, et dépasse de près de cent celui de 429, qui était le chiffre de l'année 1847 et le plus élevé que la Société eût atteint depuis son organisation.

Ainsi, du 1er janvier 1859 au 3 avril 1860, dans le court espace

de 15 mois, 118 nouveaux membres sont venus grossir les rangs de vos souscripteurs; mais il ne faut pas perdre de vue que, chaque année aussi, les décès et quelques démissions font subir à la Société des pertes regrettables et qu'il est à désirer que l'impulsion donnée à son recrutement ne se ralentisse pas. Il n'y aurait, ce nous semble, rien d'excessif à souhaiter que chaque membre de la Société se fît, en quelque sorte, une loi de lui apporter, à intervalles plus ou moins rapprochés, le contingent d'une proposition nouvelle d'admission. Ce serait peu pour chacun, à coup sûr; mais qui ne voit quelle puissance aurait cet accroissement numérique, et quelle accélération cette augmentation de ressources permettrait à la Société d'imprimer à ses travaux en terminant, dans un plus bref délai, les publications aujourd'hui commencées et en se trouvant ainsi en mesure d'en aborder plus prochainement de nouvelles.

Quoi qu'il en advienne et pour nous en tenir aux faits actuels, nous pouvons dès à présent déclarer que jamais la Société n'a été dans une situation financière plus favorable; permettez-nous d'entrer, à ce sujet, dans quelques courts détails :

Les Recettes de l'Exercice 1858, sur lesquelles avait dû être imputé le payement d'une somme de 9225 fr., montant des frais d'impression des trois volumes publiés en 1857, et de l'Annuaire arriéré de 1854, publié en 1858, n'avaient pu faire face au payement des frais d'impression d'aucun des trois volumes publiés en cette même année 1858. Cette dette de 1858, qui s'élevait à 6145 fr., a été acquittée en 1859; et, en outre, les Recettes de 1859 ont pu faire face au payement des frais d'impression :

1° Du Bulletin de 1859, et de l'Annuaire de 1860, montant à........................	2928 f.	
2° De deux des volumes publiés en 1859, s'élevant à..............................	4850	7778 f. » c.
Ensemble....		13 923 f. » c.

L'arriéré se trouvait donc déjà réduit, et l'Exercice 1859 ne léguait à l'Exercice 1860 que la charge du payement des frais d'impression de l'un des trois volumes afférents à l'Exercice 1859 (1er vol. des *Mémoires de d'Argenson*).

Nous avons hâte d'ajouter, Messieurs, non-seulement que cette dépense, qui s'élevait à.....................	2770 f.
est actuellement acquittée sur les Recettes de 1860, mais que, de plus, ces mêmes Recettes ont déjà pourvu	
A reporter.	2770 f.

Report.	2770 f.
au payement d'une somme de......................	7530
montant des frais d'impression des trois volumes, appartenant à l'année 1860, qui ont été récemment mis en distribution....................................	
Ensemble.....	10300 f.

Les honoraires dus à raison de ces trois volumes sont également acquittés.

Votre caisse n'a donc plus aujourd'hui, indépendamment du chapitre des Remises aux libraires, reliure, brochage, et dépenses diverses, à faire face qu'aux frais de publication du *Bulletin* de 1860, et de l'*Annuaire* de 1861.

Vous voyez que cette situation, grâce à laquelle nous sommes enfin rentrés dans les conditions d'une bonne comptabilité, quant aux Dépenses d'un Exercice par les Recettes du même Exercice, est éminemment satisfaisante, et qu'elle permet parfaitement d'admettre, pour l'année même où nous sommes, la perspective de la publication d'un quatrième volume. Autant il était de notre devoir, il y a deux ans, d'insister sur la nécessité d'ajourner provisoirement cette mesure, autant nous croyons, aujourd'hui, que l'état de vos ressources la rend possible, qu'il est de l'intérêt de la Société de songer sérieusement à sa réalisation. On ne peut guère douter, selon nous, que la publication annuelle de quatre volumes, au lieu de trois, surtout si elle peut devenir une règle dans l'avenir, au lieu de constituer une exception, ne doive puissamment contribuer à accroître le nombre des membres de la Société; puisque, abstraction faite de toute autre considération, il en résulterait, ce dont il ne se trouverait peut-être pas ailleurs un autre exemple, que chaque souscripteur, recevant, par an, quatre volumes, le *Bulletin mensuel* et un *Annuaire*, recevrait, de fait, une valeur plus qu'égale au montant de sa cotisation annuelle. Et en même temps il est évident que, par une réciprocité incontestable, l'accroissement soutenu du nombre des souscripteurs aurait pour effet certain d'assurer la permanence ultérieure de la publication annuelle d'un quatrième volume.

Il nous a paru, Messieurs, que nous devions signaler ainsi à votre attention l'opportunité de cette mesure dont, si, comme nous le pensons, elle se réalise à partir de la présente année, les nouveaux souscripteurs admis en 1860 seront les premiers à recueillir le bénéfice.

Le nombre des volumes constituant notre dépôt, compensation faite des ventes effectuées et de l'accroissement résultant des publications

de 1859, s'éloigne peu de ce qu'il était au 31 décembre 1858. Ce nombre, au 1er janvier dernier, était de

	10 820	volumes, papier ordinaire,
	138	» vélin,
	10 958	volumes,
et	3792	*Annuaires.*

Nous avons l'honneur, Messieurs, de vous proposer d'approuver les comptes présentés par M. le trésorier, pour l'Exercice de 1859.

Le Rapporteur,

A. Dutens.

Liste chronologique des travaux publiés par M. Auguste Le Prévost, membre de l'Académie des inscriptions et du Conseil de la Société de l'Histoire de France.

(Voir ci-dessus, p. 282, son éloge prononcé par M. de Barante, dans l'Assemblée de la Société du 1er mai 1860.)

1813. — *Essai sur les Romances historiques.*

(Précis anal. des travaux de l'Académie des sc., etc., de Rouen, pendant l'année 1813, p. 111 à 130.)

Tiré à part sous ce titre : *Essai sur les Romances historiques du moyen âge.* Rouen, 1814, in-8, 23 pages.

Une suite de cet essai a paru dans le même recueil, année 1816, p. 117 à 141.

1813. — *Mémoire sur la crypte ou chapelle souterraine de Saint-Gervais* (à Rouen), *et les Tombeaux qui se trouvent près de cet antique monument.* (Acad. de Rouen, p. 99. Extrait.)

1815. — *Renseignements sur d'anciens tombeaux de pierre trouvés à Saint-André-sur-Cailly.* (*Id.*, 1815, p. 89.)

1815. — *Réflexions sur les antiquités des départements de l'Eure et de la Seine-Inférieure et notamment sur les restes d'Agnès Sorel.* (*Id. id.*, p. 131 à 135.)

1816. — *Mémoire faisant suite à l'Essai sur les Romances historiques du moyen âge.* (*Id.*, 1816, p. 117 à 141.)

1816. — *Rapport sur l'abbatiale de Saint-Ouen* (*de Rouen*), *et Mém.*

explicatif des dessins relatifs à l'ancienne abbatiale de Saint-Ouen. (*Id.*, p. 142 à 159.)

1816. — *Mémoire sur une élégie ancienne.* (*Id. id.*, p. 100 à 103.)

1817. — *Sur les plantations en massif* (à Rouen). *Id.*, année 1817, p. 113 à 121, 5 pl.

1817. — *Mémoire concernant la porte du Bac* (à Rouen), *démolie en* 1816. (*Id.*, p. 161 à 170.)

1817. — *Morceau sur l'architecture du moyen âge en France*, trad. d'un Essai de feu M. Whittington. (*Id.*, ann. 1817, p. 129.)

Ce mémoire, non imprimé, est, je crois, la première manifestation en Normandie, des opinions des antiquaires anglais sur l'Histoire de l'architecture du moyen âge, qui a reçu depuis, dans cette partie de la France, de si grands développements des travaux de M. de Gerville, et surtout de ceux de M. de Caumont. Lorsque celui-ci lut, en 1823 et 1824, à deux Sociétés de Caen son premier Essai sur l'*Architecture religieuse du moyen âge en Normandie*, Essai imprimé, en 1825, dans le t. I des Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie, p. 535, il rendit justice aux travaux de ses prédécesseurs et s'exprimait ainsi à l'égard de M. A. Le Prévost : « Je dois surtout des remercîments à M. A. Le Prévost, qui a eu la complaisance de lire le manuscrit de ce mémoire, et de me faire de nombreuses et utiles observations sur mon travail. »

1817. — *Mémoire relatif au mariage, en* 1309, *de Guillaume de Tancarville avec Isabelle de Marigny, autorisé par une charte de Philippe le Bel, de la même année.* (*Id. id.*, p. 129 à 131. Extrait.)

* 1818. — *De l'origine de la ville de Rouen, et de l'étymologie de son nom latin et français. Mém. sur l'orthographe du mot Rothomagus.* (*Id.*, 1818, p. 144 à 148.) (Ce mém. n'est pas de M. Aug. Le Prevost, mais de M. Le Prevost, d.-médecin.

1818. — *Pavés singuliers trouvés à Calleville, près Brionne.* (*Id.*, 1818, p. 155 à 158.)

1818. — *Notes sur les restes d'un établissement antique, à Saint-André-sur-Cailly.* (*Id.*, p. 158 à 160.)

1818. — *Mémoire relatif aux principes régulateurs du dessin et de la composition des médailles.* (*Id.*, p. 160.) (Extrait.)

1818. — *Observations sur quelques objets d'antiquités relatifs à la ville de Rouen*, par feu M. Torey. Mém. communiqué et annoté par M. Aug. Le Prévost. (*Id.*, p. 177 à 182.)

1819. — *Considérations sur la Romance.* (*Id.*, 1819, p. 123.)

1819.— *Recherches sur les deux Quevilly et sur l'ancien prieuré de Saint-Julien.* (*Id.*, 1819, p. 131. Mém. lu, mais non imprimé.)

1820. — *Considérations sur le charme et l'utilité attachée à l'étude de l'Histoire.* (*Id.*, 1820, p. 167 à 173.)

— En 1820, 1821 et 1824, plusieurs rapports à l'Acad. de Rouen sur des sujets divers d'agriculture et d'histoire naturelle.

1822.— *Observations sur quelques maladies et autres circonstances nuisibles à plusieurs arbres verts.* (Extrait des travaux de la Société centrale d'agriculture du département de la Seine-Inférieure, et Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts du département de l'Eure, t. I, p. 219 à 227.)

1823.— *Instructions sur les cultures sarclées*, rédigées au nom de la Soc. d'agr. de l'arr. de Bernay. Rouen, in-8, 16 p. (Bull. de la Société d'agric. de la Seine-Inférieure.)

1823.— *Notice sur les travaux de la Commission d'antiquités de la Seine-Inférieure.* (Annuaire statistique du dép. de la Seine-Inférieure pour 1823, t. I, p. 552 à 557.)

1823. — *Notice sur Arques*, Ire partie. (Académie de Rouen, 1823, p. 131 à 148.) Reproduite en 1824, dans les Archives de la Normandie, historiques, monumentales, etc., publiées à Caen, par M. L. Dubois, t. I, p. 1 à 18.

1824. — *Mémoire sur les pavés faïencés de Calleville*, arrond. de Bernay. (Archives de la Normandie, t. I, p. 109 à 118.) Voir ci-dessus, 1818. Ce mém. a aussi été inséré dans les Mém. de l'Ac. de Rouen.

1824. — *Sur le Monasticum Gallicanum.* Indication des monastères de la Normandie figurés dans ce recueil. (Archives de la Normandie, t. I, p. 131 à 133.)

1824. — *Antiquités découvertes à Sainte-Marguerite-sur-Saanne, près de Dieppe.* (Archives de la Normandie, t. I, p. 166 à 169.)

1824. — *Inventaire du trésor des Chartes. Normandie.* 1er extrait. (Archives de la Normandie, t. I, p. 170 à 176.) — 2e extrait. (Archives, 1826, t. II, p. 315 à 327.)

1824. — *Découverte d'un monument romain, au Bois-l'Abbé*, près d'Eu. (Archives de la Normandie, t. I, p. 256.)

1824. — *Notice sur les travaux de la Commission d'antiquités du dép. de la Seine-Inférieure.* (Extr. de l'Annuaire stat. du dép. de la Seine-Infér. Rouen, 1824, in-8, 24 p.). Quoique daté de 1824, cet extrait est le même que celui de 1823.

1824. — *Analyses d'ouvrages relatifs à la Normandie.* (Architecture du moyen âge.) (Archives de la Normandie, t. I, p. 278 à 282.)

1824. — *Rapport sur la notice imprimée de M. Rever, relative à la statue en bronze doré de Lillebonne.* (Académie de Rouen, 1824, p. 149 à 163.)

1824. — *Mémoire concernant l'hôtel du Bourg-Theroulde*, à Rouen. (*Id.*, 1824, p. 114 à 117. Extrait.)

1824. — *Discours sur le classique et le romantique.* (*Id.*, p. 127 à 128. Extrait.)

1824. — *Lettre sur l'impulsion donnée aux recherches archéologiques sur tous les points de la France.* (Mém. Soc. ant. de Norm., t. I, 2e partie, p. 9, in-8.)

1825. — *Sur la poésie romantique.* Rouen, 1825, in-8 de 28 pages.

1825. — *Mémoire sur la position de l'île nommée Oscellus, dans les récits relatifs aux invasions des Normands.* (Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie, t. I, 2e partie, 1824, p. 510 à 534.) Tiré à part. Caen, 1825, in-8 de 25 pages.

1825. — *Circulaire de M. le Directeur de la Société des Antiquaires de Normandie, à MM. les membres titulaires de cette Société.* (Mém. de la Société des Antiquaires de Normandie, t. II, 1825, p. I à XLII.) — C'est un excellent plan de recherches archéologiques et historiques.

1825. — *Sur le puceron lanigère.* (Bulletin de la Société d'agriculture du département de l'Eure, t. II, p. 377 à 384.)

1826. — *Rapport sur la 1re Lettre sur les antiquités de la Normandie par M. Raymond.* (Académie de Rouen, *id.*, p. 113 à 123.)

1826. — *Sur l'hôtel du Bourg-Theroulde, à Rouen.* (Archives de la Normandie, t. II. p. 161 à 184). Tiré à part, in-8, 24 p.

1826. — *Inventaire du trésor des Chartes. Normandie.* 2e extrait. (Archives de la Normandie, t. II, p. 315 à 327.) Voir plus haut en 1824.

1826. — *Titres inédits tirés des combles de la bibliothèque du Roi.* (Archives de la Normandie, t. II, p. 328 à 336.)

1826. — *Sur la Normandie*, 1er et 2e art. (Archives de la Normandie, t. II, p. 255 et 373.)

1826. — *Prospectus du roman de Rou.* (Archiv. de la Norm., t. II, p. 255.)

1827. — *Rapport de la Commission sur le concours concernant la*

géologie de la Seine-Inférieure. (Acad. de Rouen, p. 97 à 107.) Voir 1829, 2e Rapport.

1827. — *Notes et commentaires historiques, généalogiques et géographiques sur le roman de Rou, publié par M. Pluquet.* Rouen, 1827, 2 vol. in-8. Ces notes sont jointes à l'édition de cet ouvrage.

1829. — *Supplément aux Notes historiques sur le roman de Rou.* (Rouen, 1829, in-8, 28 pages.) Publié à la suite des *Observations philologiques et grammaticales sur le roman de Rou*, par M. Raynouard.

1828-1829. — *Notice sur la châsse de Saint-Taurin d'Évreux,* Caen, 1829, in-4. 50 p., 3 pl. (Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie, t. IV, 1828, in-8.) Le texte a été remanié pour le tirage à part in-4. Une 2e édition a été publiée en 1838, dans les Mémoires de la Société libre d'agriculture, etc., de l'Eure, t. IX, p. 285 à 341. Tirage à part, 62 pages et 3 planches, in-4.

1829.— *Rapport sur le Mémoire relatif à la géologie de la Seine-Inférieure, envoyé au concours ouvert par l'Académie de Rouen.* (Mém. de l'Académie de Rouen, 1829). Tirage à part, in-8 de 30 pages.

Ce fut M. A. Passy, aujourd'hui membre de l'Académie des sciences, qui remporta le prix. Son mémoire fut imprimé en 1832, en un volume in-4 avec un atlas.

1829. — *Réflexions sur Alain Blanchard.* Rouen, 1829, in-8. (Extrait du Journal de Rouen.)

1829. — *Mémoire sur quelques monuments du département de l'Eure, et particulièrement de l'arrondissement de Bernay.* (Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie, t. IV, 1828, pages 357 à 498, in-8.) — Caen, 1829, in-4. 88 pages et 8 planches. Tirage à part remanié.

1829.— *Discours prononcé à l'ouverture de l'école gratuite de S.-Sever,* par M. Le Prévost, prés. Rouen, in-8.

1830. — *Rapport sur les pièces adressées à l'Académie de Rouen par M. le professeur Rafn, secrétaire de la Société des Antiquaires du Nord, à Copenhague.* (Académie de Rouen, 1830, p. 421 à 454, in-8, 36 pages.)

Ces documents étaient surtout relatifs à l'histoire et aux antiquités danoises.

1830. — *Note sur les antiquités romaines de Serquigny,* in-8, 11 pages. (Recueil de la Société d'agriculture, sciences et arts de l'Eure, t. I, 1830.)

Reproduit dans les Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie, t. VI (1831-1833).

1830. — *Rapport sur les antiquités de Berthouville* (arrondissement de Bernay). (Société d'agriculture, etc., de l'Eure, t. I, pages 262-268.)

1830.— *Liste des principaux objets trouvés à Berthouville.* (Société d'agriculture, etc., de l'Eure, t. I, n. IV, octobre 1830, in-8, 27 pages.)

1830. — *Mémoire sur la collection de vases antiques trouvés en mars 1830, à Berthouville.* (Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie, t. VI, 1831-1833, p. 75 à 192 et planches.) Tirage à part in-4, 75 pages et 15 planches.

1830. — *Fouilles de la forêt de Beaumont-le-Roger.* (Recueil de la Société d'agriculture, etc., de l'Eure, 1830.)

1831-1833. — La même notice. (Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie, t. VI, p. 168 à 183.)

1832. — *Sur la Revue normande.* (Société d'agriculture, sciences et arts de l'Eure, t. III.) Tirage à part, in-8, 16 pages.

1832. —*Notice historique et archéologique sur le département de l'Eure, 1re partie* (la seule publiée). *Époques gauloise et romaine.* (Annuaire du département de l'Eure, 1832.) Tirage à part, in-12 de 36 pages.

1833. — La même. 2e édition plus étendue. (Société d'agriculture, sciences et arts de l'Eure, t. III, 1832, p. 225 à 340.) Tirage à part, in-8 de 114 pages.

1832-1834. — *Deux discours d'ouverture de la séance publique de la Soc. cent. d'agric. du dép. de la Seine-Infér.* Rouen, in-8.

1833. — *Lettre à M. le Rédacteur de la Revue normande, au sujet de plusieurs passages d'un article de M. de La Fontenelle de Vaudoré,* intitulé : Coopération des Poitevins à la conquête de l'Angleterre. (Revue normande, t. II, 1833, p. 82 à 89.)

1833. — *Prise de Pont-Audemer par le duc de Mayenne, en 1592, et quelques détails sur la campagne de 1592.* (Extrait de l'Essai sur Pont-Audemer, par M. A. Canel.) Rouen, 1833, in-8 de 20 pages.

1833-1834. — *Recherches sur l'origine, l'étymologie et la signification primitive de quelques noms de lieux en Normandie.* Trad. du danois de M. Petersen par M. de La Roquette. (Bulletin de la Soc. de géographie, t. III, janvier 1834, p. 36 à 64.)

M. A. Le Prévost avait soumis, en 1833, à la Société des Antiq. du Nord, dont il était membre, une série de questions sur ce sujet. Sa lettre et de nombreuses notes sont jointes à la traduction du Mémoire du savant danois.

1834. — *Notes pour servir à l'histoire de la Normandie et des Normands*

de la Seine jusqu'en 912, 1re partie (la seule publiée). Annuaire normand pour 1835). Caen, 1834, in-8 de 56 pages.

1835. — *Liste par ordre alphabétique de communes, des hameaux, écarts, châteaux, fermes, chapelles et autres lieux habités ou bâtis quelconques, portant un nom particulier.* (Annuaire du département de l'Eure.) Évreux, 1835, in-12 de 53 pages.

1836. — *Calendrier normand, ou liste des Saints appartenant, à quelque titre que ce soit, au territoire normand.* (Annuaire normand, IIe année, 1836.) In-8, XIII p.

1837. — *Anciennes divisions territoriales de la Normandie.* (Annuaire historique, publié par la Société de l'Histoire de France, 2e année, pour 1838, p. 231 à 272.) Tirage à part. Paris, Crapelet, in-18 de 46 pag. Réimprimées en 1840, avec de nombreuses augmentations et les textes cités en preuves, dans les Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie. 2e série, t. I, in-4.

1837. — *Département de l'Eure. — Dictionnaire des communes, hameaux, écarts, châteaux, fermes, chapelles et autres lieux habités ou bâtis quelconques, portant un nom particulier.* (Annuaire du département de l'Eure.) Évreux, 1837, in-12 de 154 pages.

1838.—*Notice sur la châsse de Saint-Taurin d'Évreux*, 2e édition in-8. (Mémoires de la Société libre d'agriculture, etc., du département de l'Eure. T. IX, p. 285 à 342, 3 planches.)

1838-1855. — *Orderici Vitalis Angligenæ, cœnobii Uticensis monachi, Historiæ ecclesiasticæ libri tredecim; ex veteris codicis Uticensis collatione emendavit et suas animadversiones adjecit* Aug. Le Prévost. Parisiis, J. Renouard. 5 vol. in-8. Publié par la Société de l'Histoire de France. Le 5e volume est dû, ainsi qu'une notice très-développée et très-savante, sur Orderic Vital et les Tables de l'ouvrage, au savoir de M. L. Delisle, qui voulut bien, sur la demande de M. Le Prévost et la proposition du Conseil de la Société, terminer cet ouvrage interrompu par la maladie du premier éditeur.

1839. — *Dictionnaire des anciens noms de lieu du département de l'Eure.* C'est, avec le Mémoire suivant, l'un des ouvrages les plus importants de M. Le Prévost. Évreux, 1812, 324 p. et tirage in-8 de XXVII et 297 pages.

1840. — *Anciennes divisions territoriales de la Normandie*, 2e édition. (Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie, 2e série, t. I. Années 1837-1839, p. 1 à 59.) Tirage à part. Caen, 1840, in-4 de 59 pages.

1843. — *Rapports faits au Comité des arts et monuments près le ministère de l'instruction publique.* Paris, 1843, in-8 de 14 pages. (Extrait du Bulletin du Comité.)

1843. — *Lettres au rédacteur en chef du Moniteur universel, sur la découverte faite, dans la Sainte-Chapelle* (à Paris), *du cœur de saint Louis.* Paris, 1843, in-8. (Extrait du *Moniteur*, mai et juin.)

1844. — *Réponse à l'écrit de M. Letronne, intitulé :* Examen critique du prétendu cœur de saint Louis. Paris, 1844, in-8 de 40 pages.

M. Le Prévost soutint l'opinion que c'était véritablement le cœur de saint Louis.

1844. — *Pouillés du diocèse de Lisieux.* (Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie, 2e série, in-4, t. III, p. 1 à 100.) Tirage à part. Caen, 1844, in-4 de 100 pages.

1848. — *Histoire de Saint-Martin du Tilleul, par un habitant de cette commune.* Paris, Crapelet, 1848, in-8 de 124 p. avec une carte de la commune.

1849. — *Notes pour servir à la topographie et à l'histoire des communes du département de l'Eure au moyen âge.* Évreux, 1849, grand in-8 de 133 p. à 2 colonnes. 1re livraison, A-BER.

Cet ouvrage, suspendu plusieurs années avant la mort de M. Le Prévost, sera continué à l'aide des manuscrits qu'il a laissés.

1850. — *Sur un papier fabriqué au treizième siècle.* Mélanges de littérature et d'histoire, recueillis et publiés par la Société des Bibliophiles français. Paris, Techener, in-8.

Vers 1856. — *Note sur un passage d'Orderic Vital relatif à la perdrix* (t. IV, p. 161). Cette notice m'a été signalée par M. A Passy ; je ne la connais pas.

J'ai surtout consulté, pour dresser cette liste, l'article consacré à M. Le Prévost, dans le *Manuel de Bibliographie normande*, excellent ouvrage publié à Rouen, par M. Ed. Frère, (t. II, 1859). J'ai pu, toutefois, vérifier les dates et y faire quelques additions et modifications, possédant la plus grande partie des mémoires et notices que j'ai indiqués et que je devais à la bienveillante amitié de M. A. Le Prévost.

Les Mémoires de l'Académie et de la Société d'agriculture de Rouen contiennent plusieurs notices concernant des questions de médecine, d'agriculture et même d'archéologie composées par deux auteurs qui se nommaient aussi Prevôst, ou Le Prévost : l'un, P. Ph., docteur-médecin, mort en 1836 ; l'autre, Thomas Placide, médecin-vétérinaire, mort en 1838. Cette circonstance et la variété des connaissances de M. Aug.

Le Prévost expliquent l'erreur qui a fait attribuer à celui-ci, dans quelques recueils bibliographiques, des travaux auxquels il fut étranger.

Je me félicite de pouvoir, par ce bien faible tribut, témoigner aussi, après l'éloge prononcé par l'illustre président de la Société, de ma profonde et affectueuse estime pour le savant et excellent confrère que la Société de l'Histoire de France a perdu et dont la vie entière a été si activement, si constamment et si utilement dévouée aux sciences historiques et archéologiques, sans négliger d'autres études, et l'accomplissement de devoirs dont il savait le plus souvent faire profiter son pays en même temps que ceux qui avaient le bonheur de le connaître [1].

J. Desnoyers.

Liste des ouvrages et opuscules publiés par M. de Monmerqué, membre de l'Académie des inscriptions et du Conseil de la Société de l'Histoire de France.

(Voir ci-dessus, p. 303, la notice biographique, dans mon rapport sur les travaux de la Société.)

1. — 1818-1819. — *Lettres de Mme de Sévigné, de sa famille et de ses amis*. Paris, Blaise, impr. de Didot, 10 vol. in-8.

2. — 1818-1819. — *Lettres de Mme de Sévigné, de sa famille et de ses amis*. Paris, Blaise, impr. de Didot, 12 vol. in-12 et un treizième volume supplémentaire.

3. — 1818. — *Collection de 20 portraits du siècle de Louis XIV, que l'on peut joindre aux lettres de Mme de Sévigné*. 1 vol. in-8. (Chaque portrait est accompagné d'une notice biographique.)

4. — 1820. — *Mémoires de M. de Coulanges, contenant les conclaves d'Alexandre VIII et d'Innocent XII, suivis de Lettres inédites de Mme de Sévigné, de son fils, de l'abbé de Coulanges, d'Arnauld d'Andilly, d'Arnauld de Pomponne, de Jean de La Fontaine et autres personnes célèbres du siècle de Louis XIV*. Paris, Blaise, in-8 et in-12, avec portraits et fac-simile.

5. — 1820. — *Opuscules inédits de Jean de La Fontaine*. Paris, Blaise, 1820, in-8, 59 p. — Épître en vers, à M. le duc de Bouillon, très-longue et intéressante. — Description du château de Richelieu, dans une lettre de La Fontaine à sa femme. — Trois autres lettres à M. Jannart.

[1] J'essayerai, dans un prochain numéro du Bulletin, de rédiger une liste semblable des travaux de M. Lenormant, beaucoup plus nombreux et la plupart d'un intérêt archéologique plus général. J. D.

6. — 1820. — *Lettres de Mme de Sévigné, de sa famille et de ses amis, avec les notices et les notes*, par MM. de Monmerqué et de Saint-Surin. 3e *édition augmentée de beaucoup de lettres inédites, des Mémoires de M. de Coulanges*, etc. 11 vol. in-8, avec portraits, vues, et fac-simile. Paris, H. Verdière, impr. de P. Didot.

Publiée aussi, en même temps, en 13 vol. in-12.

(M. de Monmerqué regardait comme fautive cette réimpression qu'il disait n'avoir pu revoir.)

7. — 1822. — *Notice sur Pierre de Bourdeille, abbé et seigneur de Brantôme et sur ses ouvrages.* Paris, Foucault, 1822, in-8 de 100 p. (Placée en tête de l'édit. donnée en 1822, par M. Foucault, des OEuvres complètes du seigneur de Brantôme.)

Les notes sur les pièces préliminaires et celles de la partie inédite du 4e vol. sont aussi de M. de Monmerqué.

La notice historique a été tirée à part, avec la date de 1823.

8. — 1822. — *Li Gieus de Robin et de Marion, ou li Jeus du bergier et de la bergière, par Adam de La Hale, précédé du Jeu du pèlerin, avec un Glossaire* (et avec la musique du temps, treizième siècle). (Mélanges de la Société des Bibliophiles français. T. II, in-8. Paris, F. Didot, tiré à 30 exempl.) Réimpr. en 1839 dans le *Théâtre français au moyen âge.*

Voir *Journal des Savants*, 1846-1847, plusieurs art. de M. Magnin.

9. — 1822. — *Lettres de Louis XIV, de Mgr le Dauphin et d'autres princes et princesses de la Maison de France, adressées à Mme la marquise de Maintenon*, 1696 à 1710. (Mélanges de la Société des Bibliophiles français. T. II, in-8).

10. — 1826. — *Lettre écrite par Mme de Sévigné à Mme de Grignan, le* 21 *juin* 1671 ; *rétablie pour la première fois d'après le manuscrit autographe.* Paris, Blaise, in-8.

11. — 1819-1828. — *Collection complète des Mémoires relatifs à l'Histoire de France, depuis le règne de Philippe Auguste jusqu'au commencement du dix-septième siècle*, par M. Petitot. Paris, J. L. F. Foucault. 2 séries de 53 et de 79 volumes.

Ce n'est que depuis 1825 que le nom de M. de Monmerqué fut ajouté à celui de M. Petitot ; et c'est en effet à partir de cette époque que sa collaboration a été plus active, ainsi qu'on le voit, par les titres des Mémoires auxquels il a ajouté des notices ; mais il était déjà associé aux recherches de M. Petitot, plusieurs années auparavant.

12. — 1825. — *Relation faite par Jacques Gillot*, avec notice.

(Collection des Mémoires relatifs à l'Histoire de France. Ire série. T. XLIX.)

13. — 1825. — *Mémoires de Cl. Groulard*, avec notice.

(Collection des Mémoires relatifs à l'Histoire de France. Ire série. T. XLIX).

14. — 1825. — *Mémoires de Michel de Marillac*, avec notice.

(Collection des Mémoires relatifs à l'Histoire de France. Ire série. T. XLIX.)

15. — 1826. — *Mémoires de messire Duval, marquis de Fontenay-Mareuil, maréchal des camps et armées du Roy, ambassadeur en Angleterre en* 1626, *et deux fois à Rome*, 1641 et 1647.

Publiés pour la première fois d'après les mss. de la bibl. du Roi avec une notice par M. de Monmerqué.

(Collection des Mémoires relatifs à l'Histoire de France. Ire série. T. L et LI.)

16. — 1825. — *Mémoires de Valentin Conrart*, avec notice.

(Collection des Mémoires relatifs à l'Histoire de France. IIe série. T. XLVIII.)

17. — 1825. — *Mémoires du P. Berthod*, avec notice.

(Collection des Mémoires relatifs à l'Histoire de France. IIe série. T. XLVIII.)

18. — 1825-1826. — *Mémoires du marquis de Montglat*, avec notice.

(Collection des Mémoires relatifs à l'Histoire de France, IIe série. T. XLIX, L et LI.)

19. — 1826. — *Mémoires de Claude de Bourdeille, comte de Montrésor*, avec notice.

(Collection des Mémoires relatifs à l'Histoire de France. IIe série. T. LIV.)

20. — 1826. — *Relation faite par M. de Fontrailles.*

(Collection des Mémoires relatifs à l'Histoire de France. IIe série. T. LIV.)

21. — 1827. — *Observations sur les Mémoires de La Trémouille, et sur ceux de Duclerq, insérés aux t. XIV et XV de la Ire série des Mémoires relatifs à l'Histoire de France.* Paris, 1827, in-8, 8 p.

22. — 1828. — *Mémoires pour servir à l'Histoire de Louis XIV*, par l'abbé de Choisy, avec notice.

(Collection des Mémoires relatifs à l'Histoire de France. IIe série. T. LXIII.)

23. — 1828. — *Mémoires et Réflexions sur les principaux événements du règne de Louis XIV*, par le marquis de La Fare, avec notice.

(Collection des Mémoires relatifs à l'Histoire de France. IIe série. T. LXV.)

24. — 1828. — *Souvenirs de Mme de Caylus*, avec notice.

(Collection des Mémoires relatifs à l'Histoire de France. IIe série. T. LXVI.)

25. — 1827. — *Notice biographique et littéraire sur M. Petitot.* Paris, in-8, 20 p.

(Extrait du T. LVII de la IIe série de la Collection des Mémoires relatifs à l'Histoire de France.)

26. — 1827. — *Lettres inédites de Mme de Sévigné, de sa famille et de ses amis*, avec portraits, vues et fac-simile. Paris, Blaise, in-8 de 78 pages. — 1833. — *Lettre de Mme de Grignan au comte de Grignan, son mari.* In-8, 3/4 de f.

27. — 1828.— *Les carrosses à cinq sous, omnibus du dix-septième siècle; avec des observations de l'éditeur.* Paris, 1 vol. in-8. (Soc. des Biblioph. français.)

28. — 1828. — *Conversations inédites de Mme de Maintenon.* Paris, Blaise, in-18 et in-8.

29. — 1829. — *Notice sur Mme de Maintenon*, 2e édit. Paris, Blaise, in-8, 92 p., publiée d'abord, en 1820, dans la *Biographie universelle.*

30. — 1828-1829. — *Li jus Adan, ou de la Feuillie, par Adam de La Hale, avec un glossaire (treizième siècle)*, et une notice sur Adam de La Halle, ou de Le Hale, dit aussi Adam le Bossu, ou le Bossu d'Arras;

(Mélanges de la Société des Bibliophiles français, t. VI, 1829, in-8, tiré à 30 exemp., réimpr. en 1839, avec d'autres pièces du même auteur, dans le *Théâtre français au moyen âge.*)

31. — 1829. — *Farce joyeuse et recréative à trois personnages, à sçavoir : Tout, Chascun et Rien.* — *Notice sur quelques ouvrages singuliers, composés sur des sujets analogues à la Farce précédente.* (T. VI des Mélanges de la Société des Bibliophiles français. Paris, 1829, in-8.)

M. de Monmerqué a aussi coopéré à la publication de plusieurs autres pièces de cette collection.

32. — 1829. — *Lettres choisies de Mme de Sévigné et de ses amis.* 2 vol. in-18. Paris, Blaise. (Bibliothèque des familles chrétiennes.)

33. — 1829. — *Proverbes inédits de Mme la marquise de Maintenon.* 1 vol. in-18 de 10 f. 1/2. (Même collection.)

34.— 1832.— *Le lai d'Ignaurès, en vers du douzième siècle, par Renaut, suivi des lais de Melion et du Trot, en vers du treizième siècle, publiés pour*

la première fois, d'après deux mss., par MM. L. G. N. Monmerqué et Fr. Michel. Paris, 1832. 1 vol. in-8.

(Voir *Journal des Savants*, 1833, p. 5, art. de Raynouard.)

35. — 1833. — *De l'oustillement au villain.* Paris, Silvestre. In-8.

36. — 1834. — *Li Jeu S. Nicolai* (Le Jeu de S. Nicholas), pièce du treizième siècle, par Jehan Bodel, publié d'après un ms. de la Bibl. impériale, suivi de deux Mystères ou Miracles latins représentés aux douzième et treizième siècles, dans les églises, et probablement à Saint-Benoist-sur-Loire, et publiés sous ce titre, d'après le ms. de la ville d'Orléans : *Mysteria et miracula ad scenam ordinata, in cœnobiis olim a monachis repræsentata ;* avec une vie de S. Nicolas en prose, du commencement du quatorzième siècle, la vie du même saint, écrite au douzième siècle, par R. Wace; une notice sur Jehan Bodel et un glossaire. (*Mélanges de littér. et d'histoire* publiés par la Société des Bibliophiles français. N. série, t. VII de la collection.) 1 vol. in-8 de 400 p. environ, tiré à 30 exemplaires.

M. de Monmerqué fut aidé dans ce travail par M. l'abbé de La Bouderie. Réimp. en 1839, dans le *Théâtre français au moyen âge*, p. 157 à 207, avec une traduction par M. Francisque Michel.

37. — 1834. — *Comment Chartres entra dans le parti de la Ligue.*

Fragment extrait d'un manuscrit du seizième siècle, recueilli par P. Pithou et conservé dans les archives judiciaires.

(*Bulletin de la Société de l'Histoire de France.* T. I, 2e partie, p. 47, in-8.)

38. — 1833-1834. — *Les Historiettes de Tallemant des Réaux. Mém. pour servir à l'histoire du dix-septième siècle, publiés sur le manuscrit inédit et autographe, avec des éclaircissements et des notes* par MM. de Monmerqué, de Châteaugiron et Taschereau. Paris, Levavasseur, 6 vol. in-8.

39. — 1835. — *Tallemant des Réaux, sa vie et ses Mémoires.* (Extr. de la Revue des Deux Mondes, 1835.) In-8.

40. — 1836. — *Notice sur Tallemant des Réaux, sur sa famille et sur ses Mémoires, et Table analytique des matières renfermées dans ses Historiettes.* Paris, Levavasseur, 1836, in-8 de LXXII p. (Extr. des Mémoires de Tallemant des Réaux.)

41. — 1835-1836.— *Lettres de Mlle de Scudéry à M. Godeau, évêque de Vence, publiées pour la première fois, avec des éclaircissements et des notes* (et une notice sur Mlle de Scudéry). Paris, Levavasseur, in-8, 59 p. (Extrait du T. VI des Mém. de Tallemant des Réaux, 1re éd. in-8.)

42. — 1835. — *Contenances de table et autres poésies, la plupart inédites, des quinzième et seizième siècles*, jointes à l'ouvrage de Mme de Saint-Surin, intitulé : *L'hôtel de Cluny au moyen âge.* Paris, 1835, in-12.

43. — 1836. — *Projet de médiation de la Russie entre la France et l'Angleterre, à l'occasion de l'indépendance américaine.* 1780-1783. 20 lettres extraites de la correspondance du comte de Vergennes avec le marquis de Verac, ambassadeur de France en Russie. (Coll. de M. de Monmerqué.) *Bulletin de l'Histoire de France.* T. II. 2e partie, p. 276 à 343, in-8.

44. — 1838. — *Notice sur Jehan Bodel, d'Arras, accompagnée de recherches sur les premiers essais dramatiques en France.*

Séance publique des cinq académies de l'Institut, mai 1838. In-4 de 20 pages.

45. — 1839. — *Théâtre français au moyen âge, publié d'après les mss. de la bibliot. du Roi,* etc. (onzième-quatorzième siècles). Par MM. L. G. N. Monmerqué et Fr. Michel. Paris, Delloye; imp. de F. Didot. 1 vol. gr. in-8.

Voir sur cet ouvrage : *Journal des Savants*, 7 articles de M. Magnin, 1846, p. 5, 76, 445, 544, 629; — 1847, p. 36, 151.

46. — 1840. — *Les Historiettes de Tallemant des Réaux. Mémoires pour servir à l'Histoire du dix-septième siècle, publiés sur le manuscrit autographe de l'auteur.* — 2e édition, précédée d'une notice sur l'auteur, par M. de Monmerqué. Paris, Delloye, 1840, 10 vol. in-12. — Cette édition a été contrefaite en Belgique.

47. — 1844. — *Mémoires du comte de Coligny-Saligny, et Mémoires du marquis de Villette, publiés pour la Société de l'Histoire de France.* Paris, Renouard, in-8 (XLII et 152 p. LXVIII et 362 p.)

Jean de Coligny, lieut. général, mort en 1688. — Villette, marin distingué, 1672-1704.

48. — 1844. — *Dissertation historique sur Jean Ier, roi de France et de Navarre; suivie d'une charte de Nicolas de Rienzi.* Paris, Tabary, in-8, 96 p. et une charte en fac-simile.

49. — 1844. — *Doutes historiques sur le sort du petit roi Jean Ier.* Séance publique de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Août, 1844, in-4 de 24 pages.

50. — 1845. — *Lettre du frère Antoine, de l'ordre des ermites de saint Augustin, à Nicolas de Rienzi, tribun du peuple romain; suivie de deux lettres de Rienzi, adressées à Giannino de Sienne.* Paris, Tabary, in-8, 16 p. (Supplément au précédent mémoire.)

51. — 1846. — *Dernière pensée de Mme de Sévigné pour sa fille, mise en lumière par M. Monmerqué.* Paris, Dondey-Dupré, in-8, 16 p. (Fragment de lettre du marquis de Sévigné à sa sœur (1696), montrant, comme la lettre suivante, le cœur le plus généreux.)

52. — 1847. — *Lettre inédite du marquis de Sévigné à la comtesse de Grignan, sa sœur, sur les affaires de leur maison.* Paris, Dondey-Dupré. in-8 de 24 pages.

53. — 1848. — *Billet italien de Mme de Sévigné à la marquise d'Uxelles, suivi d'une lettre de Mme de Grignan à la même.* Paris, in-8, 20 p.

Ce billet est aujourd'hui à la Bibliothèque impériale.

54. — 1854-1858. — *Les Historiettes de Tallemant des Réaux.* 3e *édition entièrement revue sur le manuscrit original, et disposée dans un nouvel ordre*, par MM. de Monmerqué et Paulin Pâris. Paris, Techener, 1854 et années suivantes, 7 vol. in-8 qui doivent être suivis d'un ou deux volumes supplémentaires.

Quoique le nom de M. de Monmerqué soit resté attaché à cette nouvelle édition, elle est, en beaucoup plus grande partie, l'œuvre de son savant collaborateur. Celui-ci a introduit de notables changements dans la disposition du texte et de nombreuses additions aux notes, tout en conservant celles de M. de Monmerqué, déjà publiées ou inédites.

55. — 1858. — *Inauguration de la statue de Mme de Sévigné à Grignan, présidée par M. de Monmerqué. Rapport fait à l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, le 20 novembre 1857. Paris, Ledoyen, mars, 1858, in-8, 40 pages.

A ces nombreux travaux il convient d'ajouter les suivants.

56. — Nombreux articles dans la *Biographie universelle*, surtout depuis 1820. Ces articles, dont plusieurs sont fort développés, concernent, presque tous, des personnages du siècle de Louis XIV.

57. — *Mémoires de La Motte-Goulas* (dix-septième siècle). Fragments lus dans les assemblées générales de la Société de l'Histoire de France en 1848 et 1849.

58. — *Mémoires du marquis de Beauvais-Nangis.* L'impression qui en avait été commencée depuis plusieurs années, pour la Société de l'Histoire de France, fut interrompue par la longue maladie de M. de Monmerqué. Plusieurs feuilles avaient été tirées.

Des fragments de ces Mémoires ont été lus dans les assemblées générales de la Société en 1846 et 1847.

J. Desnoyers.

BIBLIOGRAPHIE.

277. — *Armorial* de la noblesse de Languedoc, généralité de Montpellier; par M. Louis de La Roque, avocat à la Cour impériale de Paris.

Paris. T. Ier. Grand in-8, LXXXIII-560 p. Montpellier, Seguin ; Paris, Dentu.

L'ouvrage aura deux volumes.

278. — *Biographie inédite de Bertrand de Colombier,* abbé général de Cluny vers la fin du treizième siècle. In-8, 15 p. Valence, imp. Marc Aurel.

279. — *Commentaires de Jehan Calvin* sur le livre des pseaumes, avec table fort ample des principaux points traitez ès commentaires. Deux volumes grand in-8 à deux colonnes, LV-1157 p. Paris, impr. et lib. Meyrueis. (12 fr. 50).

280. — *Découvertes des Scandinaves en Amérique,* du dixième aux treizième et quatorzième siècles, fragments de sagas irlandaises, traduits pour la première fois en français, par E. Beauvois, membre de la Société américaine et de la Société artistique de Paris, In-8, 77 p. Paris, Challamel.

281. — *Des vicissitudes politiques de la France.* Études historiques, par R. de Larcy, ancien député. 1re partie : Des institutions depuis les origines de la monarchie jusqu'à Louis XIV ; 2e partie : Le duc de Bourgogne et Fénelon. In-8, XVI-535 p. Paris, Amyot.

L'ouvrage se composera de trois parties.

282. — *De l'origine et de l'emploi des biens ecclésiastiques au moyen âge.* Étude historique dont les preuves sont principalement tirées du Cartulaire de Saint-Vincent de Mâcon ; par M. l'abbé F. Cucherat. In-8, 101 p. Lyon, Vingtrinier.

283. — *De l'utilité du Mercure de France pour l'histoire de Picardie;* par M. H. Dusevel. In-8, 35 pages. Amiens, Lenoël-Hérouart. Tiré à 75 exemplaires.

284. — *Dictionnaire de sigillographie pratique* contenant toutes les notions propres à faciliter l'étude et l'interprétation des sceaux du moyen âge; par Alp. Chassant et P. J. Delbarre. In-12, VIII-268 p. et 16 pl. Évreux, imp. Hérissey; Paris, Dumoulin.

285. — *Drames liturgiques du moyen âge (texte et musique)* ; par E. de Coussemaker, correspondant de l'Institut. In-4, XIX-350 p. Rennes, impr. Vatar.

286. — *Droits et usages* concernant les travaux de construction publics ou privés sous la troisième race des rois de France, palais, châteaux, cathédrales, églises, forteresses, hospices, prisons, etc. (de l'an 987 à l'an 1380), d'après les chartes et autres documents originaux ; par M. Aimé Champollion-Figeac. In-8, IV-396 p. Paris, Leleux. (15 fr.)

287. — *Essai* sur l'origine de l'épopée française et sur son histoire au moyen âge; par Charles d'Héricault. In-8, 75 p. Paris, Franck.

288. — *Essai sur l'histoire de la maison et baronie de Montjoie*, par M. l'abbé Richard, curé de Dambelin. In-8, 86 p. Besançon, imprim. et lib. Jacquin.

289. — *Étude sur Amadis Jamyn*, poëte du seizième siècle, né à Chaource, près Troyes. Son temps, sa vie, ses œuvres, par E, Berthet. In-8, 57 p. et 2 pl. Troyes, Bouquo.

290. — *Études critiques sur l'histoire d'Alexandre VI;* par J. Favé. In-12, XVIII-126 p. Saint-Brieuc, imp. Hillion; Paris, Vaton.

291. — *Étude* géographique et ethnographique sur les peuples qui avoisinaient le cours inférieur du Rhône et de la Durance avant la conquête de la Gaule par les Romains, et recherches sur les villes de Vindalium et Aeria et sur le passage du Rhône par Annibal; par Th. Générat. In-8, 48 p. Avignon, Saint-Just; Paris, Techener. (2 fr.)

292.— *Étude* sur les légistes et les avocats au quatorzième siècle, par Auguste Dubreuil, avocat. Barreau de Lyon. In-8, 93 p. Lyon, imp. Mougin-Rusand.

293. — *Études sur les fontes du Primatice;* par Henry Barbet de Jouy. In-8, 51 p. Paris, Renouard.

294. — *Étude historique sur la statuaire au moyen âge ;* par M. le baron Chaubry de Troncenord. In-8, 28 p. Châlons-sur-Marne, imp. et libr. Laurent.

295. — *Étude sur Gui Pape*, par Mallein, avocat près la Cour impériale de Grenoble. In-8, 36 p. Grenoble, Maisonville.

296.— *Examen* historique et topographique des lieux proposés pour représenter Uxellodunum; par le général Creuly et Alfred Jacobs, membres de la Commission topographique des Gaules. In-8°, 38 p. et pl. Paris, Durand.

297. — *Fragments* du Cartulaire de la Chapelle-Aude, recueillis et publiés par M. Chazaud, archiviste du département de l'Allier. In-8, XCIV-204 p. Moulins, imp. Desrosiers.

Publication de la Société d'émulation de l'Allier.

298. — *Histoire civile*, politique et religieuse de la ville de Rue et du pays de Marquenterre; par Fl. Lefils; avec des annotations par M. H. Dusevel. In-18, VIII-422 p. Abbeville, Housse. (3 fr.)

299. — *Histoire de Bar-sur-Aube sous les comtes de Champagne*, 1077-

1284; par M. H. d'Arbois de Jubainville, avec la collaboration de M. L. Pigeotte. In-8, XXVII-164 p. et planches. Paris, Durand. (7 fr. 50 c.)

300. — *Histoire des classes laborieuses en France depuis la conquête de la Gaule par Jules César jusqu'à nos jours;* par M. F. du Cellier, agrégé d'histoire. In-8, XII-479 p. Paris, Didier.

301. — *Histoire* des colonies françaises et des établissements français en Amérique, en Afrique, en Asie et en Océanie, depuis leur fondation jusqu'à nos jours, d'après les documents publiés par le ministère de la marine et des colonies; par Roy. *Nouvelle édition.* In-12, 192 p. et gr. Tours, Mame.

302. — *Histoire de la commune de Montérollien* (*Seine-Inférieure*); par F. N. Leroy, membre de la Société de l'Histoire de France, etc. In-8, 413 p., portrait et table généalogique. Rouen, Mégard Lebrument; Paris, Didron. (5 fr.)

303. — *Histoire de l'église Saint-Martin de Roubaix;* par Th. Leuridan, conservateur de la bibliothèque, des archives et du musée industriel de cette ville. In-8, 389 p. et fac-simile. Roubaix, impr. Reboux. (5 fr.)

304. — *Histoire de France, chronologique et méthodique, depuis les temps les plus anciens jusqu'à nos jours;* par J. Guadet, chef de l'enseignement à l'institution impériale des jeunes aveugles. 8e *édition.* In-18, 177 p. Paris, Ducroq.

305. — *Histoire de la Jacquerie,* d'après des documents inédits; par Siméon Luce, auxiliaire de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), docteur ès lettres, etc. In-8, XI-257 p. Paris, Durand.

306. — *Histoire de la liberté religieuse en France et de ses fondateurs;* par M. J. M. Dargaud, Paris. Charpentier. 4 vol. in-18. (14 fr.)

307. — *Histoire de Louis de France,* ou le Dauphin, père de Louis XVI, par M. de Montbard. In-12, 211 p. et grav. Limoges, Barbou.

308. — *Histoire du maréchal de Luxembourg;* par M. Bellarmin. In-12, 214 p. et grav. Limoges, Barbou.

309. — *Histoire des théâtres de Bordeaux* depuis leur origine dans cette ville jusqu'à nos jours. Ouvrage dans lequel on rapporte l'historique de chacune de nos salles de spectacle, les noms des artistes, les anecdotes qui s'y rattachent, la liste des directeurs de 1688 à 1855, les recettes des divers théâtres, etc., ainsi que la biographie artistique du

célèbre architecte Louis; par Arnauld Detcheverry, archiviste de la mairie de Bordeaux. In-8, VI-366 p. Bordeaux, impr. Delmas. (5 fr.)

310. — *Hugues de Saint-Victor.* Nouvel examen de l'édition de ses œuvres; par B. Hauréau, avec deux opuscules inédits. In-8, 220 p. Paris, Pagnerre. (3 fr. 50 c.)

311. — *La tour de Saint-Denis en Bugey;* par M. Aimé Vingtrinier, président de la Société littéraire de Lyon. In-8, 23 p. et une lith. Lyon, impr. Aimé Vingtrinier.

312. — *Les Celtes, les Armoricains, les Bretons. Nouvelles recherches d'archéologie, de géographie et d'histoire sur l'Armorique bretonne;* par le docteur E. Halléguen. In-8, 43 p. Paris, Durand.

313. — *Le Charnier des Innocents,* 1385-1422; par Julien Lemer. In-18, 359 p. Paris, Lib. nouvelle. (3 fr.)

314. — *Le duc d'Orléans et le chancelier d'Aguesseau.* Études morales et politiques; par Oscar de Vallée. In-8, XV-478 p. Paris, Michel Lévy. (7 fr. 50 c.)

315. — *Les femmes poëtes au seizième siècle.* Étude suivie de Mlle de Gournay, Honoré d'Urfé, le maréchal de Montluc, Guillaume Budé, Pierre Ramus; par M. Léon Feugère. In-8, XVII-392 p. Paris, Didier.

316. — *La France aux colonies.* Études sur le développement de la race française hors de l'Europe; par E. Rameau. — Les Français en Amérique. Acadiens et Canadiens. In-8, XLIII-355 p. et une carte. Paris, lib. Jouby.

317. — *Les Gètes, ou la filiation généalogique des Scythes aux Gètes et des Gètes aux Germains et aux Scandinaves, démontrée sur l'histoire des migrations de ces peuples et sur la continuation organique des phénomènes de leur état social, moral, intellectuel et religieux;* par F. G. Bergmann, professeur à la Faculté des lettres de Strasbourg. In-8, XV-306 p. Strasbourg, impr. Silbermann. Paris, Treuttel. (5 fr.)

318. — *Les Gladiateurs* de la république des lettres aux quinzième, seizième et dix-septième siècles; par Charles Nisard. 2 vol. in-8, Lévy frères. (15 fr.)

319.— *Les Maisons historiques de Nancy;* par Louis Lallement, avocat à la cour. In-8, 50 p. Nancy, Wiener.

320. — *Lettre inédite de Mezeray (Un courrier de Paris en 1664);* par L. Édouard Gardet. In-12, 16 p. Alençon. Paris, Poulet-Malassis.

321. — *Lettres* de la sainte mère Jeanne-Françoise Frémyot, baronne

de Rabutin-Chantal, dame de Bourbilly, fondatrice de l'ordre de la Visitation-Sainte-Marie, publiées et annotées par Ed. de Barthélemy. In-8, 629 p. et portrait. Paris, Lecoffre.

322. — *Le palais des papes à Avignon.* Notice historique et archéologique, par Augustin Canron. Petit in-8, 31 p. Avignon, Aubanel.

323. — *Manuel des œuvres de bronze et d'orfévrerie du moyen âge;* par Didron aîné; dessins de L. Gaucherel, gravures de E. Mouard. In-4, 223 p. Paris, Didron. (18 fr.)

324. — *Mémoires de Mme Élisabeth de France,* sœur de Louis XVI, annotés et mis en ordre par F. Barghoc-Fort-Rhion. In-8, ix-381 p. Paris, Vaton.

325. — *Mémoire historique* sur la vie et les écrits de dom M. d'Inguimbert, évêque de Carpentras; par l'abbé J. D. Fabre de Saint-Véran, neveu maternel de ce prélat; publié aujourd'hui pour la première fois, avec des réflexions et des détails préliminaires, par C. F. H. de Barjavel, D. M. In-12, 104 p. Carpentras, impr. Devillario.

326. — *Notes historiques sur Haubourdin et ses seigneurs;* par Tierce, juge de paix. In-8, 476 p., 10 grav. et plan. Lille, impr. Reboux.

327. — *Notice historique sur Reyrieux (Ain);* par M. C. Guigue. In-8, 54 p. et 2 lith. Trévous, impr. Damour.

328. — *Notice* sur les faïences du seizième siècle, dites de Henri II, suivie d'un catalogue contenant la description de toutes les pièces connues, et ornée d'une planche en couleur; par A. Tainturier. In-8, 26 p. et pl. Dijon, impr. Rabutot; Paris, Libr. nouvelle; Didron.

329.— *Notice* sur les découvertes antiques faites à Chartres, en 1846 et 1847, dans les terrassements de l'embarcadère; par M. de Widranges, inspecteur des contributions directes à Bar-le-Duc. In-8, 15 p. Chartres, Garnier.

330.— *Notice* sur Long et Longpré-les-Corps-Saints et sur leur commune seigneurie; par M. E. Delgove, curé de Long, etc. In-8, 100 p. Amiens, impr. et libr. Ve Herment.

331.— *Notice sur la commune et sur l'hospice d'Argenteuil;* par E. O. Chevalier, ancien maire d'Argenteuil. In-18, 299 p. Saint-Denis, impr. Moulin.

332.— *Notre-Dame de Brou,* étude sur la décadence de l'art ogival; par Léon Malo. In-8, 98 p. Bordeaux, imp. Gounouilhou.

333 — *Origine (l') de la ville d'Orléans, ses singularitez et mœurs de*

ses habitants, avec son triomphe par celvy de la magnifiqve entrée de messire Pierre du Cambovt de Coislin, son euesqve, conseiller et premier avmosnier de sa maiesté, abbé de Saint-Victor, etc., et les circonstances de ce qui s'y passera de plus remarquable le 19 *octobre prochain, tant en la deliurance des criminels, qu'autres particularitez très-curieuses et agréables.* Petit in-8, 32 p. Orléans, imp. Chenu; lib. Herluison.

Tiré à 70 exemplaires. 1re publication de la collection intitulée : Le Trésor des pièces orléanaises.

334. — *Origine de la commune de Besançon;* par Auguste Castan, archiviste et bibliothécaire adjoint de la ville. In-8, VII-192 p. Besançon, libr. Bulle.

335. — *Projets de gouvernement du duc de Bourgogne, dauphin.* Mémoire attribué au duc de Saint-Simon et publié pour la première fois d'après le manuscrit de la Bibliothèque impériale; par M. Mesnard. In-8, CXIX-291 p. In-18, Paris, Hachette. (5 fr.)

336. — *Promenades archéologiques sur la chaussée romaine d'Arras à Lens* et recherches sur les communes et les monuments qui l'avoisinent; par M. Aug. Terninch. Première livraison. In-4, 36 p. et 4 pl. Arras, Topino.

337.— *Quelques lettres de Henry IV* relatives à la Touraine, publiées par le prince Augustin Galitzin. Petit in-8, 80 p. Tours, Mame; Paris, Fontaine.

Publication de la Société des Bibliophiles de Touraine.

338.— *Quelques recherches* sur le dialecte flamand de France ; par E. de Coussemaker. — Proverbes et locutions proverbiales chez les Flamands de France, par l'abbé D. Carnel. In-8, 68 p. Dunkerque, imp. Kien.

Extrait des Annales du comité flamand de France. T. IV.

339. — *Recherches historiques* sur le pèlerinage des rois de France, à Notre-Dame d'Embrun ; par Adolphe Fabvre. In-8, VIII-152 p. Grenoble, Mainsonville.

340. — *Recherches historiques et critiques sur la morgue,* par Firmin Maillard. In-16, 160 p. Paris, Delahays.

341. — *Recherches sur l'abolition de la liturgie antique dans l'église de Lyon;* par M. de Conny, doyen de la cathédrale de Moulins. In-8, 19 p. Lyon, imp. Perrin.

342.— *Saint Walfroy,* apôtre des Waëls ardennais. Précis historique sur son monastère, son pèlerinage et sur les événements accomplis sur la montagne qui conserve sa tombe, sa mémoire et son nom ; par

M. Jeantin, président du tribunal civil de Montmédy (Meuse). In-8, 76 p. Nancy, Raybois.

343.— *Sur les jardins et établissements zoologiques dans l'antiquité et au moyen âge;* par M. Drouin de Lhuys, vice-président de la Société zoologique d'acclimatation. In-8, 22 p. Paris, imp. Martinet; au siége de la Société, 19, rue de Lille.

344. — *Table méthodique* et analytique des articles du Journal des Savants depuis sa réorganisation en 1816 jusqu'en 1858 inclusivement, précédée d'une notice historique sur ce journal depuis sa fondation jusqu'à nos jours; par Hippolyte Cocheris. In-4, LXIII-378 p. Paris, Durand. (25 fr.)

345.— *Vie de saint Dominique,* précédée du mémoire pour le rétablissement en France de l'ordre des frères prêcheurs; par le R. P. Henri-Dominique Lacordaire, du même ordre, membre de l'Académie française. 6e *édition.* In-18, 448 p. Tours, Mame; Paris, Poussielgue-Rusand. (3 fr.)

Bibliothèque dominicaine.

346.— *Vie de Mgr Saint-Martin de Tours,* par Péan Gatineau, poëte du treizième siècle, publiée d'après le manuscrit de la Bibliothèque impériale, par M. l'abbé J. J. Bourassé, chanoine de l'église métropolitaine de Tours. In-8, XVI-184 p. Tours, Mame; Paris, Fontaine.

Publication de la Société des Bibliophiles de Touraine.

347. — *Vies (les)* de tous les saints de France depuis le premier siècle du christianisme jusqu'à nos jours; traduites des actes les plus anciens et des auteurs contemporains, complétées par un grand nombre de notes historiques sous la direction de M. Ch. Barthélemy. Gr. in-8 à deux col., XVI-64 p. Le Mans, impr. Etiembre et Beauvais; Paris, 16, passage Colbert. (Prix annuel, 12 fr.)

Annales hagiologiques de la France, publication mensuelle (décembre 1859, 1re livraison) paraissant par cahiers de 3 feuilles.

H. L. B.

Paris.— Imprimerie de Ch. Lahure et Cie, rue de Fleurus, 9.

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

I.

PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

TENUE LE 5 JUIN 1860,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. QUICHERAT, L'UN DES DEUX VICE-PRÉSIDENTS.

(Procès-verbal adopté à la séance du 10 juillet.)

Le Secrétaire, M. J. Desnoyers, lit les procès-verbaux de la séance du Conseil tenue le 3 avril, et de l'Assemblée générale de la Société tenue le 1er mai. La rédaction en est adoptée par le Conseil.

La Société est informée de la perte qu'elle vient de faire de l'un de ses membres, M. A. D. Daverne, sous-gouverneur du Crédit foncier de France.

M. le président proclame membres de la Société, après avoir soumis leur nomination à l'approbation du Conseil :

1128. M. le baron de Chaulieu, ancien membre de l'Assemblée législative, à Vire (Calvados); présenté par MM. de Beaucourt et le vicomte de Neuville.
M. de Beaucourt sera son correspondant à Paris.

1129. M. de Lescure, à Paris, rue d'Astorg, 32; présenté par MM. Rathery et J. Desnoyers.

1130. M. Berryer, avocat, membre de l'Académie française, rue Neuve-des-Petits-Champs, 66; présenté par MM. le comte de Montalembert et L. Delisle.



Ouvrages offerts à la Société.

De la part de Sociétés savantes :

Bulletin de la Société des Antiquaires de France. 1859, 4e trimestre. Paris, in-8.

Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie, 2e série, t. VII (XVII). Amiens, 1860, in-8.

Bulletin de la même Société. Année 1860, n° 1. Amiens, in-8.

Bulletin historique de la Société des Antiquaires de la Morinie, 9e année, 33e livraison. Janvier à mars 1860. St-Omer, in-8.

Séance publique de la Société des Antiquaires de l'Ouest, du 10 mai 1860. (Extrait du Journal de la Vienne.) Poitiers, 1860, in-8.

Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin, t. IX. Limoges, 1859, in-8.

Bulletin de la Société des Sciences, Belles-Lettres et Arts du département du Var, séant à Toulon, 22 à 27e années (1855-1859). Toulon, 5 vol. in-8.

Mémoires de la Société d'Agriculture, des Sciences, Arts et Belles-Lettres du département de l'Aube, 2e série, t. X, nos 51-52, 3e et 4e trimestres de 1860. Troyes, 1860, in-8.

Mémoires de l'Académie des Sciences, etc., de Rouen. Année 1835, in-8. (Offert de la part de M. de Blosseville.)

Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme français, 9e année, nos 1-3. Janvier à mars 1860. Paris, in-8.

Annuaire des Sociétés savantes et des Congrès scientifiques, publié par l'Institut des provinces. 2e série, 2e volume, 12e de la Collection. Caen, 1860, 1 vol. in-8.

De la part des auteurs.

Par M. Marie Mevil, archiviste du département de Seine-et-Oise :

L'abbaye Notre-Dame d'Yerres. — Essai historique. Versailles, 1859, in-12.

Par M. Kerwyn de Lettenhove :

Les Bibliothèques de Rome. Notes et extraits. (Extr. du *Bulletin* de l'Académie royale de Belgique. 2e série, t. IX, no 3.) Bruxelles, 1860, in-8.

Par M. J. Marion :

Les Actes de saint Bénigne, apôtre de la Bourgogne. (Extr. de la *Bibliothèque de l'École des Chartes.*) 1860. Paris, in-8.

De la part de Mme Ve E. de Fréville :

Mémoire sur la Cosmographie du moyen âge, le Traité de la Sphère, par Nicolas Oresme, et les Découvertes maritimes par les Normands, par Ernest de Fréville. Paris, 1860, in-8. (Extr. de la Revue des Sociétés savantes.)

Par M. le marquis d'Argenson :

Supplément et errata au 2e volume de l'ouvrage intitulé : Journal et Mémoires du marquis d'Argenson, publiés par la Société de l'Histoire de France. Paris, 1860, in-12.

Par M. Vallet de Viriville :

Lettre à M. Ch. Dufour, Membre de la Société des Antiquaires de Picardie, sur les armoiries de la Province et de la Nation. (Extr. du tome XV des *Mémoires de la Société des Antiquaires de France.*) Paris, 1860, in-8.

Par Mme veuve Fr. Guérard :

Histoire de l'Église de Saint-Germain d'Amiens, ouvrage posthume de M. François Guérard. Amiens, 1860, in-8.

Par M. Peigné-Delacourt :

Un dernier mot sur le théâtre de Champlieu (Oise). Noyon, 1860, in-8.

Par M. F. de Portal :

Les descendants des Albigeois et des Huguenots, ou Mémoires de la famille de Portal. Paris, 1860, in-8.

Par M. J. Guadet :

Protestation contre le livre intitulé : Histoire des Girondins, par M. Granier de Cassagnac, et prospectus *d'une nouvelle Histoire des Girondins.* Paris, 1860, in-8.

Par M. Alfred de Terrebasse :

Examen critique de l'inscription de Saint-Donat, relative à l'occupation de Grenoble par les Sarrasins, au dixième siècle. Vienne, 1860, in-8.

Par M. le comte Th. de Puymaigre :

Le poëme d'Alexandre, de Jean Lorenzo Segura. (Extr. de l'Austrasie.) Metz, 1860, in-8.

Par M. l'abbé J. Corblet :

Étude iconographique sur l'arbre de Jessé. Paris, 1860, in-8.

Par M. Alb. d'Otreppe de Bouvette, Conseiller honoraire, etc. :

Archéologie liégeoise.— Vestiges des âges. Liége, 1860, in-12.

Causeries de salons. — Récits, anecdotes et souvenirs. 3e volume. Mars 1859. Liége, 1859, in-12.

Fragments de voyages en Hollande (1816, — 1818, — 1824), 1re et 2e parties. Liége, 1860, in-12.

Par M. le comte Jules de Cosnac :

Question romaine. — Croisade. Paris, 1860, in-8.

De la part de M. Mellet :

Antiquités péruviennes, par Mariano Eduardo de Rivero et Juan Diego de Tscudi; trad. de l'espagnol (par M. Mellet). Extr. de la *Revue des races latines.* Paris, 1859, in-8.

Par M. P. Al. Niobey, D. M. :

Histoire médicale du choléra-morbus épidémique, qui a régné en 1854, *dans la ville de Gy* (Haute-Saône). Paris, 1858, in-8.

M. Poey d'Avant annonce la publication très-prochaine du second volume de son ouvrage sur les *Monnaies de France,* dont il fera hommage à la Société.

Correspondance.

— M. le duc de Luynes a chargé le Secrétaire d'exprimer de nouveau au Conseil ses vifs regrets d'avoir été trop souvent empêché, par ses absences prolongées, de remplir les fonctions de vice-président, que le Conseil lui avait conférées, pendant les deux années précédentes, et dont il a été fort reconnaissant.

— M. A. Buffet remercie le Conseil de son admission au nombre des membres de la Société.

— M. le comte J. de Cosnac, M. Guadet et M. Niobey, font hommage des Mémoires ci-dessus indiqués, dont ils sont les auteurs.

— M. le marquis de Blosseville offre à la Société le volume des Mémoi-

res de l'Académie de Rouen, pour l'année 1835, qui manquait à la Bibliothèque de la Société.

— M. Charma adresse les remercîments de la Société des Antiquaires de Normandie, pour le dernier envoi de la Société de l'Histoire de France.

— M. F. Poyez, maire de Melun, fait savoir qu'à l'occasion de l'inauguration de la statue de Jacques Amyot, cette ville a ouvert un concours littéraire, dont le sujet est l'éloge de J. Amyot.

Le concours devait être clos le 10 mai 1860.

— M. le duc de Fezensac de Montesquiou, M. Le Tellier de Lafosse et M. Floquet, nommés membres du Conseil, dans la dernière assemblée de la Société, écrivent pour témoigner qu'ils acceptent ce titre avec reconnaissance. M. Floquet regrettera d'être empêché quelquefois par son séjour à la campagne, pendant une partie de l'année, d'assister aux séances.

— M. de La Fons de Melicocq adresse plusieurs documents inédits, pour servir à l'histoire des usages et des mœurs dans le nord de la France. Ces documents, extraits des archives de l'hôtel de ville de Lille, sont surtout relatifs aux sujets suivants :

1527-1600. Loteries.

1599. Défense de certains jeux burlesques, dits *Courir les Sarduwins*, ou les *Saulx-de-Wyns*, qui avaient lieu dans des villes du nord de la France aux jours des *Caresmeaux* ou de *Caresme-prenant*.

1607. Ordonnance contre les brigands nommés *Vryebutters*.

Documents concernant plusieurs seigneurs et personnages historiques du quinzième siècle.

Ces divers documents sont renvoyés à la rédaction du *Bulletin*.

— M. le comte J. de Cosnac donne quelques renseignements nouveaux sur de volumineux documents imprimés et manuscrits, relatifs à l'administration spirituelle et temporelle de l'évêque Daniel de Cosnac, et de ses deux neveux qui lui succédèrent dans l'épiscopat de Die.

M. le comte J. de Cosnac en fera un choix dont il soumettra plus tard la publication au Conseil. En attendant, il expose à ce sujet les remarques suivantes.

« Les documents qui touchent à l'administration temporelle présentent un point historique curieux, et je crois peu connu : à savoir que le Diois et l'évêché de Valence étaient, dans un temps, distincts et indépendants du Dauphiné proprement dit ; qu'ils n'avaient pas fait partie de la cession faite par Humbert II, en 1343, à Philippe de Valois ;

qu'ils étaient possédés en toute souveraineté par les évêques de Valence et de Die, par investiture des empereurs d'Allemagne; que c'est un des évêques, Louis de Poitiers, qui, en 1450, en donna la souveraineté à Louis XI, qui n'était encore que Dauphin, en se réservant des droits administratifs et seigneuriaux importants.

« Daniel de Cosnac avait tenu d'une main ferme les droits qui lui étaient transmis par ses prédécesseurs; mais sous ses neveux, ses successeurs, il y eut quelque relâchement d'autorité. Les consuls de la ville de Die en profitèrent pour accroître leurs prérogatives; ils se pourvurent même, en 1721, au Conseil d'État (j'ai la requête sous les yeux), pour forcer leur évêque, Gabriel de Cosnac, à prêter serment d'observer leurs priviléges. Ils prétendaient qu'il avait éludé cette formalité, qui devait se faire, suivant eux, entre les deux portes de la ville, en évitant de faire une entrée solennelle.

« Enfin ces documents fournissent sur la constitution féodale des évêchés de Valence et de Die des détails d'organisation qui devaient leur être particuliers, tels que l'institution des coseigneurs Pariers.

« Les pièces relatives à l'administration spirituelle, tant imprimées que manuscrites, sont des mandements, un catéchisme pour la confirmation des ordonnances synodales, des procès-verbaux des assemblées diocésaines signés de tout le clergé, des procès-verbaux de visites d'églises où il est fréquemment question des profanations commises par les protestants, la liste de quarante arrêts du Conseil d'État, ordonnant, sur la requête de l'évêque, la démolition d'autant de temples des diocèses de Valence et de Die.

« Dans une catégorie à part, on peut citer l'inventaire fait après sa mort, de la nombreuse bibliothèque de Daniel Joseph de Cosnac, dernier évêque de Die, de la famille de l'auteur des Mémoires. »

Élections.

Le Conseil procède au renouvellement de son bureau pour l'Exercice 1860-1861.

Sont nommés, à la majorité des voix :

Président : M. de Barante.

Vice-présidents : M. J. Quicherat,
M. Boulatignier.

Secrétaire : M. J. Desnoyers, continue de remplir ses fonctions, conformément au règlement.

Vice-secrétaire : M. Teulet.

Trésorier-archiviste : M. A. Bouvier.

Bibliothécaire : M. Le Tellier de La Fosse.

Ces dernières fonctions sont devenues nécessaires, par suite du dépôt des livres de la Société dans un local de l'hôtel du Crédit foncier, que M. Frémy, gouverneur de cet établissement, a bien voulu mettre à la disposition de la Société.

Comité de publication.

MM. Ravenel, *président*. MM. L. Delisle,
Bordier, Quicherat.

Comité des fonds.

MM. de La Villegille, *président*, MM. de Bouis,
Bellaguet, Boulatignier.

Comité de l'Annuaire.

Renouvelé précédemment, il se compose de :

MM. L. Delisle, *président*, MM. Marion,
Chéruel, J. Desnoyers.

Travaux de la Société.

Le Secrétaire présente l'état des impressions :

Mémoires de d'Argenson. T. III. 8 feuilles sont tirées. Les feuilles 9 à 11 en bon à tirer. La feuille 12 chez l'auteur. On compose.

Monstrelet. T. IV. 3 feuilles en bon à tirer. Feuilles 4 et 5 chez l'auteur. On compose. On attend pour le tirage que le Conseil ait fixé le nombre des exemplaires.

Topographie ecclésiastique. Suite de la IIe partie tirée ou en bon à tirer jusqu'au carton 44. Carton 45 chez l'auteur. Plusieurs placards en épreuves.

— M. l'archiviste informe le Conseil, que le transport de la Bibliothèque de la société est terminé, et qu'elle est aujourd'hui déposée à l'Hôtel du Crédit foncier, rue Neuve-des-Capucines, n° 17.

— M. le Président du Comité des fonds soumet au Conseil une difficulté sérieuse qui se présente pour le tirage du IVe volume de Monstrelet, actuellement sous presse, difficulté qui s'appliquera de même aux

suites de plusieurs autres ouvrages. Le nombre des exemplaires tirés jusqu'ici se trouve inférieur au nombre des membres, par l'effet de leur accroissement considérable depuis un an.

Il est donc nécessaire d'aviser à prendre à cet égard, dans l'intérêt des nouveaux Sociétaires, des mesures qui laisseront toujours quelque inconvénient. Le Conseil, après une longue délibération, désigne à cet effet une Commission, composée du bureau et des membres des différents comités.

La séance est levée à 5 heures et demie.

II.

VARIÉTÉS.

Lettres de l'historien Bernard du Haillan.

Nous avons donné dans ce *Bulletin*, en 1852 (page 211), un fragment de la correspondance de l'historien Mézeray, et jeté par là quelque lumière sur le vrai caractère de ses œuvres. Les lettres de Bernard de Girard, seigneur du Haillan, que nous donnons aujourd'hui, n'ont pas le même avantage, et ne peuvent donner lieu à aucune surprise ; mais elles serviront à montrer dans ses rapports avec quelques amis, et dans les termes d'une familiarité enjouée, cet écrivain qui croyait devoir à la dignité de l'histoire de ne parler dans ses livres et de ne faire parler ses personnages que sur le ton le plus sonore.

Bayle, en son *Dictionnaire philosophique*, et les biographes, qui venus après lui n'ont pu mieux faire que de le copier, ont traité du Haillan avec sévérité, en mettant au grand jour ses défauts, son avarice cupide et sa vanité insolente, sans dire que son penchant pour les gratifications se retrouvait le même à peu près chez tous les gens de son temps au service de la cour, et que s'il professait envers ses ennemis un mépris insultant, c'était en partie sa probité littéraire qui lui avait suscité des ennemis. Il n'avait pas le sentiment historique assez pur pour se défendre d'imiter maladroitement les auteurs de l'antiquité en prononçant de belles harangues de sa façon, par la bouche de ses héros ; ainsi l'on assiste dans son histoire au conseil de guerre, où, selon lui, Pharamond délibéra avant d'entrer dans la Gaule s'il soumettrait les habitants de ce pays au gouvernement aristocratique ou bien au

monarchique, et l'on y lit les discours que tinrent en cette grave circonstance les principaux confidents du prince, les guerriers franks Quadrek et Charamond, qui n'ont jamais existé.

Du Haillan semble pardonnable d'avoir pris de telles licences, lorsqu'on sait qu'un demi-siècle après lui, Mézeray en usait absolument de même, et faisait par exemple tenir par Jeanne d'Arcq mourante un discours long d'une page, qui commençait ainsi : « Eh bien, êtes« vous à la fin de vos souhaits ? M'avez-vous enfin amenée à un endroit « où vous pensez que je ne vous serai plus redoutable ? Lâches que « vous êtes, qui avez eu peur d'une fille et qui n'ayant pu être sol« dats, êtes devenus bourreaux ; impies et impitoyables qui vous ef« forcez en vain de combattre contre Dieu, dites-moi, pensez-vous « par votre tyrannie détourner les secrets de sa toute-puissance ?... » — D'ailleurs, de nos jours encore on offre à la jeunesse comme exemple de *Morceaux oratoires*, ces amplifications ridicules[1].

Du Haillan, né en 1535, pouvait donc se croire en droit de dépenser son éloquence de cette manière. Il ne voyait pas de mal à inventer, pour orner le récit d'un événement certain, des circonstances et des paroles imaginaires, pourvu qu'elles fussent conformes à la situation, telle du moins qu'elle lui apparaissait. Mais quant à l'événement lui-même, il sentait vivement l'importance d'en étudier la valeur et de le raconter dans toute sa vérité. « Je n'ay voulu faire le flatteur, dit-il, ny le courtisan ; ains l'historien et dire la vérité ; et n'ay fait ce que les paintres flatteurs, qui paignans le visage d'un homme ou d'une femme, si d'adventure il s'y trouve quelque imperfection, la laissent du tout ou la paignent flatteusement ; mais j'ay voulu paindre les traits les plus difformes aussi bien que les plus beaux, et parler librement et hardiment de tout avec hardiesse non accoustumée et qui sera louable et louée de tous bons lecteurs[2]. » Et il poursuit en signalant au roi Henri III, à qui cette épître s'adresse, la loyauté avec laquelle il a parlé dans son ouvrage, en dépit du préjugé commun, des doutes qui règnent sur la venue de Pharamond dans les Gaules, sur l'attribution qu'on veut lui faire de la loi salique, sur la création des Pairs de France par Charlemagne, sur les miracles et même sur le simple héroïsme de la Pucelle d'Orléans. « Quelques-uns ont trouvé et trouveront mauvais que je dise cela (de Jeanne d'Arcq), et que j'ôte à nos François une opinion qu'ils ont si longuement eue d'une chose saincte et d'un miracle, pour la vouloir maintenant convertir en fable ; mais je l'ay voulu

1. *Leçons françaises de littérature et de morale* (Discours et morceaux oratoires), par Noël et de La Place, 26e édition. Paris, Lenormant, 1844. P. 471.

2. Dans l'Épître dédicatoire de son Histoire de France, 1584.

dire pour ce qu'il a esté ainsy descouvert par le temps qui descouvre toutes choses[1].... »

Celui qui viendrait aujourd'hui troubler le patriotisme de nos Français, en soutenant la même thèse que du Haillan sur Jeanne d'Arcq, verrait bientôt sans doute les ennemis dont se plaignait le vieil historien tout prêts à renaître, quoique la tolérance en matière d'opinions ait fait de grands progrès depuis l'année 1584. Mais il se défendrait moins âprement que lui et ne dirait pas : « Je me garderai des envieux et calomniateurs qui portent envie et haine à mon labeur et qui contre luy et contre moy ont jecté et jecteront les dards de leur malice, pouvant bien dire véritablement, lecteurs, qu'en ma fortune, en mes actions et en mes écrits, je n'ai esté envié ni hay que des ignorants, des meschants et de ceux qui ont leur nom, la santé de leur corps et leur réputation souillés de quelque vice[2]. »

Quant à l'avidité de du Haillan, elle éclate en divers endroits des lettres ci-après, notamment dans celle où il parle, avec une ingénuité faite pour charmer ceux qui connaissent le caractère de Henri IV, de la libéralité de ce prince qu'il appelle une libéralité « en paroles, quelquefois bien aigres[3]. » Le fameux jésuite Garasse raconte dans l'un de ses ouvrages[4] une anecdote que Bayle lui emprunte sans oser la garantir comme authentique, mais qui nous semble porter un cachet de vérité parfaite. « Du Haillan, dit le P. Garasse, homme vain et sujet à sa bouche..., parloit.... un jour au feu roy trop librement, se plaignant du peu de gages qu'il recevoit, et osa lui dire : « Sire, vous « savez que j'ai deux plumes, en qualité d'historien public, titre dont « il a plu à Votre Majesté m'honorer ; la première d'or, la seconde « de fer. Avec ma plume d'or, je rends immortels ceux qui me font « du bien et de l'honneur ; et par ma plume de fer, je ternis la répu« tation dé ceux qui ne congnoissent pas le mérite de mes travaux. » A cette harangue, le roi lui dit avec une promptitude royale et merveilleuse : « Monsieur du Haillan, je ne pense pas que vous ayez une « plume d'or ; car il y a longtemps que vous vous l'eussiez passée par « le bec. »

Cependant du Haillan était sincèrement pénétré de la dignité de son rôle lorsqu'il écrivait fièrement à ses amis : « J'ai accoutré celui-ci et celui-là en tailleur de réputation, bonne ou mauvaise, selon le corps de son mérite (lettre IX). » Peut-être l'intérêt ou la passion l'ont-ils

1. *De l'Estat et succès des affaires de France*, par du Haillan. Paris, 1619, IIe livre, p. 138.

2. *Hist. de France*, édit. de 1584. Préface.

3. Voy. lettre VII.

4. *Recherches des recherches.*



égaré quelquefois, mais les lettres que nous donnons aussi bien que toute son œuvre historique, respirent l'indépendance et non la bassesse. Il y parle assez librement des folies amoureuses de Henri IV (lettre II), des mœurs relâchées du clergé, des malversations du chancelier Chiverny (lettre V), et avec injustice du caractère de Henri III (lettre XI). Il trouve parfois de vraies beautés de style, comme lorsqu'il nomme le dernier chef de la Ligue : « Le duc de Mercœur, la haine universelle des Bretons et la risée du monde (lettre VI), » ou lorsqu'il se console des traverses de la fortune, en prenant la résolution « de se réjouir avec ses papiers, de se réconforter avec sa solitude, et d'échapper les jours et les nuits parmi la foule et la presse de ses pensées (lettre IX). » Et à ce langage vraiment élevé, il ne craignait pas de mêler, en écrivant à ses amis bourguignons, de fréquents éloges pour leur bon vin de Beaune (lettres III, VI, VIII).

Nos lettres, au nombre de treize, sont tirées des volumes 712, 590 et 631 de la collection des manuscrits des frères Du Puy, à la Bibliothèque impériale. Elles n'ont pas encore été imprimées, sauf celle qui a été ajoutée jadis à la suite des Mémoires du duc de Nevers, et qui méritait d'être reproduite ici, car elle n'est pas la moins caractéristique. M. Lud. Lalanne ni moi ne connaissons pas d'autre lettre autographe de du Haillan. La pièce indiquée à la page 291 de notre « Dictionnaire de pièces autographes volées aux Bibliothèques de la France[1], » est une simple quittance ; mais comme nous l'avons remarqué, p. 115 du même dictionnaire, il doit exister d'autres pièces de notre écrivain dans le commerce des autographes ; car parmi ses lettres du tome 712 des frères Du Puy, se voient (ou se sont vues) plusieurs traces d'arrachement.

Le P. Niceron et d'autres ont cité une lettre écrite par du Haillan à MM. de Noailles, pour les remercier d'une pension qu'ils lui avaient accordée en récompense de ce qu'il avait été secrétaire de leur frère François de Noailles, évêque de Dax, ambassadeur de France à Venise et à Constantinople, en 1557, 1558 et 1559. Il existe au département des manuscrits de la Bibliothèque impériale plusieurs volumes de documents relatifs à cette ambassade, mais rien qui touche notre historien.

Le procureur général Picardet et le président Frémyot, les deux principaux correspondants de du Haillan, sont deux personnages célèbres dans l'histoire de leur province. Mais ce sera chemin faisant que nous donnerons sur ces lettres les quelques éclaircissements dont elles peuvent avoir besoin.

1. Paris, in-8, 1851 ; impr. Panckoucke (chez Dumoulin et Charavay).

I.

A monsieur, monsieur Picardet[1], conseiller du Roy et son procureur général en sa cour du parlement de Dijon, à Dijon. (29 sept. 1592. — Du Puy, t. 712, f° 156, r°.)

Monsieur,

Despuis que vous couchés en vos lizts à Dijon, que vous estes assis sur vos fleurs de lis anciennes et que vous ne mettés plus en voz arrestz ce mot de « Parlement transféré à Semur, » vous ne faites compte de ceux que vous avés aimés durant vostre bannissement. Je fais cette mesme plainte, mais bien avec plus de parolles et d'exaggeration à monsieur le président Fremyot[2] ; et ce dont je me plains à lui de lui, je me plains aussy à vous de vous. Je vous excuserai aussy de mesme que je l'excuse : c'est que vous ne scaviés possible ou j'estois, icy ou à la Cour. Je suis si simple, ou si bon, qui sont deux vices en ce temps et lesquels il faut cacher, que je veux vous excuser et attribuer ce qui pourroit avoir esté de default en vous à ceste cause. Laquelle certes je croy estre la seulle et mouvante de vostre silence ; et, Monsieur, puisque la Court vient, puisque je seray à la Court, car je ne veux plus l'abandonner, faites moy cognoistre par quelque mot de lettre que vous continués à m'aimer, que vous m'aimés et que vous m'estimés votre serviteur. Je désire bien que vous m'aymiés non tant que je vous estime, car vostre amitié seroit au période et sommet de toutes les amitiés, mais seullement autant que vous penserés que je le mérite : il me suffira. Mandés moy de vos nouvelles. Je ne scai si je vous ay donné un de mes livres de L'Estat[3]. Si je ne l'ai fait mandés moi à qui vous voulés que je le delivre, et me tenés toujours autant en vostre

1. Hugues Picardet (1560-1641), magistrat célèbre dans sa province, et qui devint beau-père du dernier président de Thou, troisième fils de l'historien.

2. Bénigne Frémyot, seigneur des Rottes, président au parlement de Dijon. C'est ce courageux magistrat qui menacé par les ligueurs de voir périr son fils, s'il n'embrassait pas leur parti, répondit : « Il vaut mieux au fils de mourir innocent, qu'au père de vivre perfide. » Ce fils fut l'archevêque de Bourges dont il est question plus loin. Le même président eut aussi une fille, Jeanne Frémyot, qui épousa Christophe de Rabutin, baron de Chantal, fonda l'ordre de la Visitation, fut canonisée comme sainte et laissa un seul fils, Bénigne de Rabutin-Chantal, père de Mme de Sévigné.

3. C'est le livre que nous avons mentionné ci-dessus, p. 258, note 1. Il parut pour la première fois en 1570, mais il y en eut jusqu'en 1613 un très-grand nombre d'éditions à Paris, à Rouen, à Anvers et à Genève.

bonne grâce pour humblement recommandé que je veus à jamais, Monsieur, demeurer vostre humble et affectionné serviteur,

BERNARD DE GIRARD DU HAILLAN.

De Paris, ce XXIX[e] de septembre 1592.
A M. le Procureur général à Dijon.

II.

A monsieur, monsieur Picardet, conseiller du Roy et son procureur général en sa court de parlement de Bourgogne. (30 octobre 1594. — Du Puy, t. 712, f° 157, r°.)

Monsieur,

Je fu bien marri que je n'eu ce bien de vous voir sur l'heure et le point de vostre déspart pour avoir encore de vous une nouvelle ambrassade; mais vostre soudain depart m'osta ce bien : et le jour mesme d'icellui, monsieur le président Fremyot arriva. Il n'y a jour que luy et moy ne nous voions et n'y a entreveue que nous ne parlions de vous avec commémoration de vostre vertu, de vostre doctrine et de vostre douce conversation; là où sont les deux premières, la dernière n'en est pas loing, mais elles ne se trouvent pas en toutes personnes. Elles sont familières à plusieurs Bourguignons entre lesquels vous avés la meilleure part de ces trois. La lettre qu'il vous a pleu m'escrire du XXII de ce mois me monstre que vous me voulés aimer et obliger à vous. Je vous en suis très obligé, je vous en remercie et vous suplie ne vous lasser de l'un ny de l'autre. Je veus vous escrire souvent et tousjours vous honorer. Despuis votre départ, nous avons perdu monsieur d'O[1]; sa grande autorité ni les finances ne l'ont peu sauver : le destin ne se gouverne et ne s'arreste par ces choses mondaines. Il est mort pauvre de moiens, mesmes de se faire enterrer; il les avoit ostés à plusieurs de faire le mesme. On nous dit que vostre Bourgogne est travaillée de l'arrivée du duc de Mayenne, et nous sommes pardeça travaillés de ce qu'on ne travaille point à ce qu'on doit. Nous aimons tant en un lieu que nous n'aimons rien ailleurs[2]. Et sur ce vous baisons humblement

1. François d'O, surintendant des finances, dès 1578, et gouverneur de Paris, chassé par la Ligue et rétabli par Henri IV. Déplorable personnage, qui se procurait 800 000 écus en une seule année sur la seule ferme du sel et qui mourut insolvable, le 24 octobre 1594. (Voy. Lestoile et Mézeray.)

2. Ces deux phrases se rapportent aux amours de Henri IV avec Gabrielle d'Estrées qui à cette époque n'était encore que Mme de Liancourt. Lestoile raconte qu'à l'entrée solennelle faite à Paris par le roi, six semaines auparavant,

les mains. Je vous prie croire que je veus à jamais demeurer votre très humble et très affectionné serviteur,

BERNARD DE GIRARD DU HAILLAN.

De Paris, ce XXXe d'octobre 1594.

(*La fin au prochain bulletin.*)

III.

BIBLIOGRAPHIE.

348. — *Album d'Alaise, de Sarra, d'Amançay et des campagnes voisines*, avec une notice sur les champs de bataille de ces régions du Jura ; par M. le président Clerc. In-fol. Besançon, impr. Jacquin.

349. — *Angerville la Gate* (village royal) ; par E. Menault. In-8, 456 p. Étampes, impr. Allien ; Paris, Aubry.

Essais historiques sur les villages royaux, seigneuriaux et monacaux de la Beauce. T. I.

350. — *Comédie du pape malade et tirant à sa fin*, où ses regrets et complaintes sont au vif exprimées, et les entreprises et machin qu'il fait avec satan et ses supposts pour maintenir son siége Apostatique, et empescher le cours de l'Évangile sont cathégoriquement descouvertes. Traduite du vulgaire Arabic en bon Romman et intelligible, par Thrasibule Phenice. Avec privilége. 1561. (74 pages in-16.)

Pamphlet dialogué, en vers, attribué à Théodore de Bèze. Cette réimpression, comme l'ouvrage original, sort des presses de Genève. Elle est due aux soins réunis de M. G. Revilliod, éditeur, et de l'imprimeur J. G. Fick, dont les produits typographiques rivalisent avec ceux de Louis Perrin, de Lyon.

351. — *Examen critique de l'inscription de Saint-Donat*, relative à l'occupation de Grenoble par les Sarrasins, au dixième siècle, par Alfred de Terrebasse. Paris, Dumoulin, 30 pages in-8 (avec un fac-simile de l'inscription).

Dissertation consacrée à signaler un curieux exemple de la circonspection qu'il faut apporter à se servir des textes de seconde ou de troisième main. Un bon curé, nommé J. C. Martin, avait rapporté dans un livre imprimé en 1812, une inscription en vers latins, datée de l'an 954, qu'on lisait jadis, disait-il, au-dessus de

le 15 septembre au soir, « madame de Liancourt marchoit un peu devant lui dans une lictière magnifique, toute descouverte, chargée de tant de perles et de pierreries si reluisantes, qu'elles offusquaient la lueur des flambeaux. »



la porte du clocher de l'église de Saint-Donat, résidence d'été des évêques de Grenoble, et qu'il avait tirée d'un manuscrit de Claude Charvet, auteur très-estimé d'une histoire du diocèse de Vienne. Ce manuscrit s'étant perdu, la transcription de J. C. Martin faisait autorité, et plusieurs savants, en tête desquels M. Reinaud, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, en avaient tiré un puissant argument, dans une polémique sur le séjour des Sarrasins à Grenoble. Mais voici que le manuscrit perdu se retrouve, et M. de Terrebasse annonce aûx savants : 1° qu'il n'est point de Claude Charvet, mais d'un certain Claude Chalvet. 2° Que l'inscription rapportée par J. C. Martin, comme existant sur la porte d'un clocher, n'exista jamais que sur le feuillet de garde de ce manuscrit, et que les quatre vers dont elle se compose n'étaient qu'un exercice poétique dû à l'imagination de ce Chalvet, chanoine de Saint-Donat à la fin du dix-septième siècle.

352.— *Étude* sur la vie et les ouvrages de François de Boutaric, professeur de droit français, de 1715 à 1733, en l'Université de Toulouse; par Clolus-Froment, docteur en droit. In-8, 46 p. Toulouse, Pradel.

353.— *Inscriptions antiques de Châlon-sur-Saône et de Mâcon;* par M. Marcel Canat, président de la Société d'histoire et d'archéologie de Châlon. In-4, 62 p. et 5 pl. Châlon-sur-Saône, impr. Dejussieu.

354.— *Louis de Bourbon*, évêque et prince de Liége (1455-1482); par Ed. Garnier, archiviste aux archives de l'empire. Paris, Dumoulin; 180 pages in-8.

Étude de l'un des épisodes les plus dramatiques de l'histoire du quinzième siècle, la lutte désespérée de la riche et puissante commune de Liége, qui pouvait mettre aisément trente mille hommes sous les armes, contre l'ambition envahissante des ducs de Bourgogne. La cause la plus faible, celle des bourgeois, est trahie dès l'origine par leur propre prince, l'évêque Louis de Bourbon, neveu du duc Philippe, placé par lui sur le siége épiscopal pour préparer ses desseins, et elle est perdue par la perfidie de Louis XI qui excite la révolte pour faire ses propres affaires et laisse égorger ensuite ceux qu'il a soulevés. Le caractère de l'évêque est le plus odieux ; élu à dix-huit ans, il est à peine investi du pouvoir qu'il s'en sert pour tourmenter ses sujets, les rançonner, battre fausse monnaie et dissiper son bien mal acquis à la cour de Bruxelles avec ses maîtresses. Les bons Liégeois ne pouvaient le comprendre : « Qu'avons-nous fait si tost, disaient-ils, à si jeune homme qu'il n'a point passé un an qu'il est évesque et il est si indigné contre sa cité et patrie. » M. Garnier raconte, d'un style agréable et plein de lucidité, la vie agitée de cet homme qui finit par périr dans un combat ; mais il la raconte en ne tenant compte que des écrivains ecclésiastiques, favorables quand même à ce singulier prélat. Cette partialité qui se décèle à chaque pas et semble l'écho des doléances du chapitre de Liége, nuit beaucoup au travail de M. Garnier.

355. — *Mémoires de Mlle de Montpensier*, petite-fille de Henri IV, collationnés sur le manuscrit autographe, avec des notes biographiques et historiques, par A. Chéruel, maître des conférences à l'École normale, etc. 4 vol. Paris, Charpentier. (10 fr. 50 c.)

356. — *Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie*, 2e série, t. VII. Paris et Amiens, 1860. In-8 de 856 pages.

Supplément aux recherches sur l'emplacement de Noviodunum et de divers lieux du Soissonnais, par M. Peigné-Delacourt. — Dénombrement du temporel de l'évêque d'Amiens en 1301, publié par M. Garnier. — Lettre sur les armoiries de la province et de la nation de Picardie, par M. Vallet de Viriville. — Notice de Long et Longpré-lez-Corps-Saints et sur leur commune seigneurie, par M. E. Delgove. — Histoire de l'église Saint-Germain d'Amiens, par Fr. Guerard. — Castrum-Barrum, suite aux recherches de M. Peigné-Delacourt. — Les musées, discours prononcé par M. le comte de Betz, président.

357. — *Paris au treizième siècle*; par A. Springer. Traduit librement de l'allemand, avec introduction et notes, par un membre de l'édilité de Paris; petit in-8, XXIV-175 p. Paris, Aubry. (5 fr.)

358. — *Recherches* historiques et critiques sur les principales preuves de l'accusation intentée contre Marie Stuart, avec un examen des histoires de Robertson et de Hume au sujet de ces preuves; par William Tytler (1759). Ouvrage traduit de l'anglais en 1772. In-8, XII-202 p. Paris, Amyot.

C'est M. le prince Labanoff, l'éditeur de la Correspondance de Marie Stuart, qui a fait réimprimer cette traduction pour « donner à tout lecteur impartial les « moyens de se convaincre du peu de fondements des accusations portées contre « Marie Stuart. » Quelque mérite qu'on doive reconnaître au savant écossais Tytler, il est bien étonnant que dans notre siècle, le siècle de la critique historique, après les beaux travaux dont la vie de la reine d'Écosse a été l'objet tout récemment encore et auxquels M. Labanoff a si bien contribué, l'on aille chercher pour la défendre une dissertation publiée en 1759. Ce n'est certainement pas, de la part de ceux qui improuvent l'opinion que nous avons exposée sur cette matière, dans un précédent *Bulletin*, une preuve de confiance en leur cause. Dans la préface de cette réimpression, M. Labanoff se fonde, pour affirmer l'innocence de la reine, sur ce que la communication des lettres qu'on lui attribuait lui fut refusée et sur ce que la comtesse de Lennox lui écrivit, en 1575, les deux phrases bienveillantes que nous avons citées à la page 267.

359. — *Recueil des historiens des croisades*, publié par les soins de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. — *Historiens occidentaux*. T. II, in-folio, XXXVI-828 p. Paris, Imprimerie impériale; lib. Dumont. (30 fr.)

Tome IV du Recueil des historiens des croisades, contenant la fin de la chronique de Guillaume de Tyr et de ses continuateurs.

H. L. B.

Paris. — Imprimerie de Ch. Lahure et Cie, rue de Fleurus, 9.

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

I.

PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

TENUE LE 10 JUILLET 1860[1],

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. J. QUICHERAT, L'UN DES DEUX VICE-PRÉSIDENTS.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 6 août).

Le procès-verbal de la dernière séance est lu par le secrétaire, M. J. Desnoyers; la rédaction en est adoptée.

Le Conseil est informé que la Société vient de perdre trois de ses membres : M. Diericks, directeur de la fabrication de la Monnaie; M. Paul David, et M. Lemarié, maître des requêtes au Conseil d'État.

M. le président proclame membres de la Société, après avoir soumis leur nomination à l'approbation du Conseil :

1131. M. Victorin Massena de Rivoli, sous-lieutenant aux chasseurs de la garde impériale, rue de Lille, 64; présenté par MM. de Pons-Rennepont et Boulatignier.

1132. M. Ernest Daviel, avocat à la cour impériale de Rouen; présenté par MM. Bouquet et Boulatignier.

Celui-ci sera son correspondant à Paris.

1133. M. Niel, archiviste du département du Gers, à Auch; présenté par MM. Boulatignier et Batbie.

Son correspondant à Paris sera M. Niel, bibliothécaire du ministère de l'intérieur.

1. Cette séance, qui devait avoir lieu le 3 juillet, a été retardée à cause de la cérémonie des funérailles du prince Jérôme Bonaparte.



1134. M. Pascal, chef de bureau au Crédit foncier, rue du Paradis-Poissonnière, 9; présenté par MM. Le Tellier de La Fosse et Boulatignier.

1135. M. Bourquelot, professeur-adjoint à l'École des chartes, rue du Helder, 12.

1136. M. Servois, archiviste-paléographe, rue Taitbout, 87.

Ces deux nouveaux sociétaires sont présentés par MM. Marion et L. Delisle.

1137. M. le vicomte Félix de Sarcus, ancien capitaine de dragons, à Dijon; présenté par MM. Chevreul et J. Desnoyers.

1138. M. A. Feillet, professeur d'histoire et directeur d'un cours d'éducation pour les jeunes filles, rue Pavée-Saint-André des Arts, 18; présenté par MM. Rathery et J. Desnoyers.

Ouvrages offerts à la Société.

M. le comte de Montalembert fait hommage à la Société des deux premiers volumes du grand ouvrage auquel il travaille depuis plus de vingt ans, intitulé : *Les Moines d'Occident, depuis S. Benoît jusqu'à S. Bernard*. T. I et II. Paris, Lecoffre, 1860. 2 vol. in-8[1].

L'absence de M. l'archiviste retardera l'annonce des autres dons jusqu'à la prochaine séance.

Correspondance.

M. Boulatignier, que sa santé a obligé d'aller aux eaux de Vichy, remercie le Conseil de sa nomination à la vice-présidence. Toujours plein d'intérêt pour les développements de la Société, il espère trouver dans ce titre un nouveau moyen d'y contribuer encore plus fructueusement (s'il est possible). Il propose l'admission de quatre membres. (Voir ci-dessus.)

M. Boulatignier annonce, en même temps, la mort d'un de nos jeunes confrères, M. Lemarié, maître des requêtes. Il a été enlevé le 12 juin dernier à sa famille, à ses amis, au Conseil d'État, où l'on aimait sa personne, où l'on estimait son caractère et où il rendait de véritables services, par le soin consciencieux qu'il apportait à l'étude des affaires contentieuses dont le rapport lui était confié. Il avait obtenu, en 1849, au concours, une place d'auditeur. M. Boulatignier l'avait, en quelque sorte, introduit dans le Conseil d'État, dans la science administrative, et ce fut

1. L'ouvrage entier formera six volumes et paraîtra par livraisons de 2 volumes chacune. L'*Histoire de S. Bernard* en sera le complément. L'un des prochains Bulletins contiendra une analyse de cet important ouvrage.

sur sa présentation qu'il devint membre de la Société de l'Histoire de France, aux progrès de laquelle il portait un vif intérêt.

— M. le duc de Fezensac exprime ses regrets d'être empêché d'assister à la séance du Conseil, par suite de son départ pour la campagne.

Travaux de la Société.

Le Secrétaire présente l'état des impressions :

Mémoires de d'Argenson. T. III. 15 feuilles tirées. Feuilles 16 et 17 en épreuves. 29 placards bons à mettre en pages.

Monstrelet. T. IV. 6 feuilles en bon à tirer. 11 placards bons à mettre en pages.

Annuaire de 1861. (*Topographie ecclésiastique*, suite.) Carton 45 en bon à tirer, cartons 46 et 47 en 2e épreuve. 6 placards composés.

— En l'absence de M. le président du Comité des fonds, M. L. Delisle soumet à l'approbation du Conseil plusieurs propositions, au nom de la Commission désignée en vue de fixer le nombre d'exemplaires à tirer des volumes non encore publiés de Monstrelet, et d'aviser, en général, aux moyens de concilier les intérêts et les droits des nouveaux membres de la Société avec leur augmentation considérable, tout en tenant compte des exigences d'une comptabilité régulière. Ces propositions sont discutées et adoptées par le Conseil.

— La même Commission propose et le Conseil adopte aussi la mesure suivante : Tous les volumes publiés par la Société, y compris les Annuaires et le Bulletin, porteront sur le titre cet avis introduit, depuis quelques années, dans les usages de la librairie : *Tous droits réservés.*

— M. L. Delisle fait connaître l'avis du Comité de publication sur plusieurs projets renvoyés à son examen, et dont il a déjà été rendu compte dans le dernier Rapport annuel du Secrétaire.

1. Une *Chronique inédite du quatorzième siècle*, rédigée dans un esprit différent des grandes chroniques de S. Denis et de Froissart, et qui a été proposée par M. S. Luce, a paru au Comité tout à fait digne d'être publiée sous les auspices de la Société. Elle pourrait donc être adoptée en principe. M. Luce serait autorisé à s'occuper du travail préparatoire.

2. Pour la *Chronique de Matthieu de Coussy*, le Comité a pensé qu'il convenait d'attendre l'achèvement de Monstrelet dont cette chronique est comme la continuation ; mais il a accueilli avec faveur la proposi-

tion de M. Dufresne de Beaucourt, et il est d'avis de l'encourager dans son travail, sans prendre encore de décision définitive.

3. Quant aux *Mémoires inédits d'Arnaud, marquis de Pomponne*, le Comité était d'avis qu'il n'y avait pas lieu d'entreprendre une nouvelle publication se rapportant aux deux derniers siècles, avant l'achèvement des *Mémoires de d'Argenson*, c'est-à-dire avant plusieurs années. L'auteur de la proposition, M. Mavidal, l'a en conséquence retirée et fera probablement une publication particulière de ce manuscrit.

Le Conseil adopte ces différentes propositions.

— M. le comte de Montalembert appelle l'attention du Conseil sur les publications de la Société d'archéologie lorraine, et sur le Musée lorrain qu'elle a fondé à Nancy. Dirigés avec beaucoup de zèle et d'intelligence, ils embrassent l'ensemble des souvenirs et des monuments historiques de cette grande province et peuvent être recommandés comme d'excellents modèles à suivre dans d'autres parties de la France.

Le même membre du Conseil demande s'il n'y aurait pas lieu de modifier le sceau que la Société de l'Histoire de France a adopté dès son origine, comme symbole de confraternité littéraire, et qui figure sur toutes ses publications. Ce sceau représente une sorte de flambeau que les initiés aux mystères antiques portaient et se passaient de main en main, dans leurs cérémonies, et dont la forme a été conservée dans les flambeaux de plusieurs confréries. Entre autres inconvénients, il a celui d'être imparfaitement compris du public et même du plus grand nombre des membres. Tout en reconnaissant la justesse de cette remarque, le Conseil verrait quelque inconvénient à modifier le sceau de la Société, après l'avoir employé pendant plus de vingt-cinq ans.

La séance est levée à cinq heures.

II.

VARIÉTÉS.

Lettres de l'historien Bernard du Haillan. (Suite.)

III.

A monsieur, monsieur Picardet, conseiller du roy et son procureur général en sa court de parlement, à Semur. (25 février 1595.—Du Puy, t. 712, f° 158, r°.)

Monsieur,

Je pensois vous escrire par monsieur le président de Crespi et par le lacquais de monsieur le président Fremyot, mais j'ay des malheureus procès; qui m'ostera le loisir d'escrire à mes amis. Il y a eu aussi une

autre cause qui m'en a gardé, c'est que je faisois rellier trois de mes livres, l'un pour vous, l'autre pour ledit sieur président de Crespi et l'autre pour monsieur Julliot ; et je voulois en donnant audit sieur président le sien le suplier de charger ses hardes des autres deus. Mais quand il partit, il n'y en avoit pas un de rellié, et maintenant qu'ils sont relliés et entre mes mains, je n'ay plus de porteur ; car de charger ce petit garçon de ces deus livres pour vous et pour ledit sieur Julliot, il n'y a point d'apparance ; je vous jure et proteste que cela est vrai. Je m'enquerray si quelque homme de cheval ira vers vous, pour vous envoier le vostre ; car puisque vous l'avés leu fueille à fueille, que vous en avés fait cas, que vous désirés le voir entier et que vous en aimés l'autheur, il est bien raisonnable que je le vous donne comme je vous ay dónné mon amitié et puissance de me commander. Vous dites par vostre lettre du v de ce mois que je vous ai ravi. C'est donques un ravissement mutuel et réciproque, car vostre doctrine, vostre vertu, vostre douce humeur et vostre agréable conversation m'ont ravi en leur admiration. J'espère vous voir bien tost et boire du vin de Beaune et discourir de ce qui s'est passé despuis que nous ne nous sommes veus. Je chercheray la commodité de vous envoier mon œuvre et cependant je ne me recommanderay autant humblement à vos bonnes grâces que je prie Dieu vous donner, Monsieur, en parfaite santé, heureuse et longue vie. Vostre humble et plus affectionné serviteur,

BERNARD DE GIRARD DU HAILLAN[1].

De Paris, ce XXV de février 1595.

IV.

A monsieur, monsieur Frémyot, conseiller du roy en son conseil d'Estat et président en sa court de parlement, à Dijon. (23 novembre 1595.— Du Puy, t. 712, f° 159, r°.)

Monsieur,

Despuis dix jours j'ai receu deux de vos lettres : l'une du XVIII[e] du passé, et l'autre du IIII[e] du présent, par monsieur le trésorier Viard, et entendu encore plus particullierement de vos nouvelles par lui et puis par monsieur le Procureur général de vostre compagnie. Dieu sçait si vos lettres et ce que tous deus m'ont dit de vous m'a apporté de contantement, car vous estes l'homme de ce monde auquel je porte autant de respect et d'amitié et que j'estime autant. Maintenant, vous estes si

1. Toutes ces lettres de du Haillan portent un petit cachet hexagonal, où se voit un écu surmonté d'un casque et parti en quatre cantons, mais dont les pièces sont tellement petites qu'on peut à peine les distingner.

occupé aus affaires publicqs, vous avés tant de qualités en l'Église et en la chose publique, que je me suis esbahi plusieurs fois comme vous pouvés avoir le loisir d'escrire de vostre main tant de lettres, et de les faire si bien. Cest article vous est naturel et m'en esbahis moins que des autres, mais je m'esbahi comme vous pouvés prendre ce loisir; là se monstre vostre esprit fœcond, aisé et initié au travail, et à qui le travail est un grand loisir et une réserve de temps. Cela me fait esperer que j'aurai toujours de vos nouvelles et lettres. Je n'ai veu monsieur le Procureur général que par deux esclairs aus deux voiages qu'il a faitz icy. Hier, il fit le serment de conseiller au Conseil d'Estat. Il y en a plusieurs autres qui ne rempliront pas si bien cette place là que luy. Il faut bien qu'à ceste heure il fasse un enffant à Madame sa femme, puisqu'elle sera damée et bien couverte. Je voudrois bien vous voir en un jour changé aux trois formes des trois bonnes qualités que vous avés : en président, en abbé de Saint-Etienne et en maire de la ville de Dijon. Je receu hier deus lettres de monsieur le maréchal de Biron qui me fait cest honneur de m'aymer comme son serviteur, aussi est-il tres honneste seigneur[1]. Vous sçaurés toutes nouvvelles de deça par mondict sieur le procureur général. Et je vous suplie de croire que je suis à jamais, Monsieur, vostre humble et affectionné serviteur,

BERNARD DE GIRARD DU HAILLAN.

De Paris, ce XXIIIe de novembre 1595.

Le Saint-Esprit qui conforte les autres, maintenant me tormante à faire les généalogies de ses chevaliers, la pluspart ingrats[2].

V.

A monsieur, monsieur Picardet, conseiller du roy en son conseil d'Estat et son procureur général en sa court du parlement de Dijon, à Dijon. (22 août 1598. — Du Puy, t. 712, f° 161, r°.)

Monsieur,

Je vous ai escrit du xe de ce mois une lettre si courte et faite tant à la haste que je vous en demande pardon; je fais la mesme excuse à monsieur le président Fremyot, et je voi desja que je pourrai bien en ceste-cy retumber en ceste mesme faulte. J'escris de vos nouvelles à monsieur le président, qui vous en fera part; seullement, je vous dirai que maintenant que le Roi jouit de la paix, il ne pense plus qu'à se donner le plaisir de la chasse en laquelle il a pour compagnon monsieur le

1. Voy. ci-après lettre XI.
2. Du Haillan fut nommé en 1595, disent les biographies, généalogiste de l'ordre du Saint-Esprit.

conte de Soissons qu'il a tant desdaigné durant la guerre. Ce sont des miracles de nostre temps, des accidents de la France et des affections des Princes. Il y a eu le XVIIIe de ce mois, mardi dernier, un an que vous estiés au logis de monsieur le Chancellier, quand il fut surpris d'une soudaine espèce de demie mort ; et ne suis pas si bon médecin que je puisse trouver le mot propre à cest accident[1]. Je ne puis vous dire autre chose sinon que je vous suplie croire qu'à jamais je serai, Monsieur, vostre humble et affectionné serviteur,

BERNARD DE GIRARD DU HAILLAN.

De Paris, ce XXIIe d'aoust 1598.

VI.

A monsieur, monsieur Picardet, conseiller du roy en ses conseils d'Estat et privé et son procureur général en sa court du parlement de Dijon. (24 aoust 1598. — Du Puy, t. 712, f° 167, r°.)

Monsieur,

Nous sommes en Bretagne, là, où nous voions la mer, les navires, le trafficq des estrangers; beuvons de mauvais vin, et vous beuvés les bons. Mais cette province, bien que riche, se sent neantmoins de la guerre aussy bien que la vostre. Le duc de Marcueur, la haine universelle des Bretons et la risée du monde, a bien sceu ruiner ce pays, non le conserver, et a tellement perdu le cueur au sçu de la venue du Roy, que nous avons cognu quand nous avons esté icy, qu'il pouvoit donner des affaires à Sa Majesté. *Sic visum Superis.* L'alliance qu'il a faite de sa fille avec le fils du Roy aujourd'huy duc de Vandosme[2], ne l'empesche pas d'être mocqué, mesprisé et hay. Nous serons bien tost à Paris, et là, je me prometz de vos lettres et toujours la continuation de vostre amitié, que j'honore comme estant, Monsieur, vostre humble et affectionné serviteur,

BERNARD DE GIRARD DU HAILLAN.

De Nantes, ce XXIIIIe d'aoust 1598[3].

1. Ces mots sont probablement une allusion à ce qu'en 1597 fut établie une chambre royale chargée de poursuivre les traitants et à ce que le chancelier Phil. Hurault de Chiverny, eut fort à craindre alors à cause de ses malversations.

2. En cette même année, 1598.

3. Le cachet de cette lettre diffère des autres. Il est plus grand et sans cimier. Voici quel était le blason, très-compliqué, des Girard : Écartelé au 1er d'azur à un mouton passant d'or, chargé de deux quintefeuilles de gueules; au 2e d'argent à 7 losanges de gueules (mises en fasce, 3, 3, 1); au troisième d'or à une aigle sans tête arrachée de sable et des gouttes de sang jaillissantes du col de gueules; au 4e d'azur à un lion rampant d'argent armé et lampassé de gueules couronné d'or accompagné de 2 pals fichés d'or.

VII.

A monsieur, monsieur Picardet, conseiller du roy en son conseil d'Estat et son procureur général en sa court de parlement de Dijon, à Dijon. (8 mai 1600. — Du Puy, t. 712, f° 160, r°.)

Monsieur,

Il ne sera pas dit que je demeure plus longuement sans vous escrire, et possible auray-je ce bien de vous voir bien tost en vostre tribunal, car si le Roy fait le voiage de Lyon[1], j'espère le suivre et passer par vostre ville, pour y voir monsieur le président Fremiot et vous. Nous n'avons plus le duc de Savoye ; il a esté icy près de deux mois et demi et a laissé de lui une opinion de très-habille prince ; il s'est monstré fort libéral et a voulu me faire cognoistre sa libéralité[2]; mais les libéralités des princes sont quelquefois plus artificielles que naturelles. Le Roy n'a ny l'une ny l'autre et est seullement libéral en parolles, quelquefois bien aigres[3]. J'escris le reste à monsieur le président, et vous baisant humblement les mains ; car c'est haste de finir. Je veus à jamais demeurer, Monsieur, en vostre bonne grâce pour bien humblement recommandé et vostre humble et plus affectionné serviteur,

BERNARD DE GIRARD DU HAILLAN.

Paris, ce VIIIe de mars 1600.

VIII.

A monsieur, monsieur Picardet, conseiller du roy en son conseil d'Estat et son procureur général en sa court de parlement de Dijon, à Dijon. (16 mai 1600. — Du Puy, t. 712, f° 162, r°.)

Monsieur,

Comme ceste demie fueille est tirée de l'autre demie que j'envoye à monsieur le président Fremyot, ainsi sera ceste lettre presque semblable

1. Le roi se mit en route, pour faire ce voyage, vers la fin de juin.

2. Ce fut pendant ce séjour à Paris que le célèbre bossu, le duc Charles-Emmanuel de Savoye, fomenta la conspiration du maréchal de Biron, et employa le bon accueil qu'il reçut à la cour d'Henri IV à y acheter des créatures.

3. Voy. ci-dessus, page.... Henri IV ne parlait pas toujours aigrement à son historiographe. Nous trouvons dans le journal de P. de Lestoile (édit. Michaud, part. II, p. 190), cette anecdote : « Sur la fin de cest an 1593, du Haillan estant venu saluer le Roy à Saint-Denis, Sa Majesté avec un visage riant lui demanda s'il poursuivoit pas toujours à escrire son Histoire de France. Auquel ayant respondu qu'ouy, le Roy lui dit alors tout haut : « J'en suis bien aise ; mais n'oublie pas « d'y mettre bien au long les larcins de mes trésoriers et les brigandages de nos « gouverneurs. »



à celle que je lui escris. Je vous escrivis du VIIIe de mars dernier; et mon seul suject estoit de me ramantevoir en vostre bonne grâce et amitié de laquelle je fais le cas et l'estime que je doibs. Vous me verrés bien tost sur vos bras, car j'espère faire le voiage du Roi et passer par vostre Bourgogne pour séjourner trois jours en vostre belle ville de Dijon, et les donner à mes amis. J'en consacre un à mondit sieur le président, un demi à vous, et le reste selon que les occasions se présenteront. Je me resjouis desjà, Monsieur, de la joye, du plaisir et du contantement que je recevrai en ces trois jours. Quelques heures d'iceux seront employées à discourir des affaires du monde, d'autres à voir des livres (ce seront celles qui nous resteront d'un grand loisir), et les autres à rire et à gouster, aux heures ordonnées, de vostre bon vin. Il n'y en aura pas beaucoup d'emploiées à ceste[1].... le plus grand nombre sera aux beaux discours que entre vous, Messieurs, vous ferés et je servirai de greffier pour les escrire, par mes oreilles, en ma mémoire. Et sur ce me recommandant humblement à vostre bonne grâce, je serai à jamais, Monsieur, vostre plus humble et affectionné serviteur,

BERNARD DE GIRARD DU HAILLAN.

De Paris, ce XVIe de may 1600.
A la haste.
M. le Procureur général.

IX.

A monsieur, monsieur Fremyot, conseiller du roy en ses conseils d'Estat et privé et président en sa court de parlement de Dijon, à Dijon. (14 janvier 1601. — Du Puy, t. 712, f° 165, r°.)

Monsieur,

Les dernières lettres que je vous ay escrites furent du Xe d'aoust dernier, que je donnay à monsieur Miche pour vous les faire tenir. Je vous donnois par icelles quelque espérance de vous voir bien tost en vostre Tribunal de Justice, mais comme tous malheurs sont nez avec moy et qu'il semble que leur nombre croisse avec celluy de mes années, trois causes m'ont osté ce bien : la première fut la foiblesse de mon bras rompu qui par le conseil des médecins ne me pouvoit permettre de me mettre par les champs ; la seconde, la rigueur que monsieur de

1. Mot déchiré par le cachet.

Rosni a tenue au commandement que le Roy, de bouche et par lettres luy a fait de me faire payer de mes gages de l'année 1600, pour me donner moien d'aller trouver Sa Majesté qui, par deux lettres de sa main, me l'avoit commandé ; la troisiesme, un nouveau malheur qui est advenu à Gaillard, mon serviteur, ce grand jeune homme noir que vous avés veu me suivre, à qui (comme il regardoit jouer à la paume) un de ses plus grands amis luy creva l'œil droit, si que la balle du jeu et l'œil tumbèrent ensemble à terre. L'une de ces trois causes estoit suffisante pour retarder voire pour arrester mon voiage, et toutes trois ensemble ne l'ont que trop esté. Puis, quand je me suis veu, Monsieur, dedans la rigueur de l'hyver, je me suis résolu à ne bouger d'icy, à me consoler en mes fortunes, à me resjouir avec mes papiers, à me reconforter avec ma solitude, à eschapper les jours et les nuits parmi la foulle et la presse de mes pensées, et à adoucir mes ennuis par ma résolution. Encores n'ay-je pas perdu temps, j'ay escrit, leu, barbouillé le papier, acoustré cestuy cy et cestuy-là en tailleur de réputation et de renommée, de bonne, de mauvaise, selon le corps de son mérite. Aussy ay-je une boutique assés bien fournie des estoffes qui sont nécessaires à ceux qui en veulent avoir. Voilà l'inventaire de ma marchandise et l'aune à quoy je la mesure. Je rencontray hier monsieur Le Grand, vostre Bourguignon, à qui tout incontinent je demanday de vos nouvelles et de celles de monsieur Picardet, procureur général ; et me les ayant dictes bonnes, je n'ay voulu faillir de vous escrire cestecy pour me ramantevoir, Monsieur, en vostre bonne grâce et en celle de monsieur le Procureur général auquel cestecy servira, s'il vous plaist, et la luy monstrerés ; car si je luy escrivois, je luy escrirois la mesme que je vous escris. Nous avons chanté le *Te Deum* et fait les feux de joye pour le mariage du Roy[1], et attandons et désirons la paix et après elle la venue du Roy en ces quartiers[2]; vous estes plus près de luy que nous, pour en savoir des nouvelles. Et me recommandant, Monsieur, humblement à vos bonnes grâces, je prie Dieu vous donner en santé heureuse et longue vie.

De Paris, ce XIIII[e] de janvier 1601.

Monsieur, je vous suplie de rechef communiquer la présente à monsieur le Procureur général qui pareillement trouvera icy mes humbles recommandations. Et envoyés nous de vostre moustarde.

Vostre humble et très affectionné serviteur,

Bernard de Girard du Haillan.

Monsieur vostre fils verra icy ce mot et mes recommandations.

1. Lequel avait eu lieu le 10 décembre, à Lyon.

2. Le roi quitta Lyon et reprit le chemin de Paris le 18 janvier.

X.

A monsieur, monsieur Picardet, conseiller du roy en ses conseils d'Estat et privé et procureur général en sa court de parlement de Dijon. (5 janvier 1602. — Du Puy, t. 712, f° 166, r°.)

Monsieur,

Il ne fault pas laisser moisir nostre ancienne coustume de nous entre escrire, et comme je voulois la renouveller à ce commancement d'année j'ay esté prié par monsieur Beunache, conseiller du Roy en sa court de parlement de Rouen, qui a un procès évoqué en vostre compagnie, et qui pour cest effect s'en va par delà, d'escrire à ceux que j'y cognois mes amis. Je luy ay dit n'y cognoistre que messieurs les présidentz Fremyot et de Crespi et vous. Quand je luy ay nommé vostre nom, Monsieur, il m'a dit estre cognu de vous pour vostre compagnon d'escolle, et je le cognois pour personnage digne de sa qualité, homme de bien et docte; et puisque vous portés ceste mesme marque sur le front, que vous estes mon singulier amy et que vous le recognoistrés, je vous suplieray humblement [1] luy faire part de vostre faveur en la sollicitation de son dit procès, auquel sa bonne cause a besoing de votre support, d'autant qu'il y a des mineurs qui y ont interest et que en vostre qualité vous estes leur naturel conservateur et protecteur. Je m'asseure que quand ledit sieur Beunache vous aura veu, que le renouvellement de vostre ancienne cognoissance luy servira plus que ma recommandation qui procede d'une affectionnée volunté de celuy qui vous baisant humblement les mains, veut à jamais demeurer, Monsieur, votre humble et affectionné serviteur,

BERNARD DE GIRARD DU HAILLAN.

De Paris, ce V[e] de janvier 1602.

XI.

A monseigneur, monseigneur le duc de Biron.... et maréchal de France, gouverneur et lieutenant général (pour le) roy en ses duchés de Bourgogne et conté de Bresse. (12 mai 1602.— Du Puy, t. 590, f° 58, et *Mém. de M. le duc de Nevers;* Paris, L. Billaine, 1665, 2 vol. in-fol., t. II, p. 856.)

Monseigneur,

Il y a trois sepmaines que je receu celle qu'il vous a pleû m'escrire du sixième du passé, par laquelle vous me sommés de la promesse que

1. *Favoriser*, mot barré.

cy devant je vous avois faicte de mon Histoire de France. Dès l'hyver dernier, après vostre départ, j'en avois fait rellier une pour vous l'envoyer, mais elle se trouva imparfaicte en chascun des trois volumes qu'elle contient, dont il advint querelle entre le libraire et moy. A la réception de vostre lettre, Monseigneur, j'en ay fait laver, régler et rellier une autre, couverte de vélin, dorée sur la tranche, et les liens de soye verte, vos couleurs. Il y va un long temps à laver et régler un si gros livre. Je l'ay entre mes mains despuis dix jours; et hier, apres dinné je fus expressément chez monsieur le Prevost pour sçavoir, de luy quel moien il y auroit de vous la faire tenir. Il me dit que vostre prévost s'en alloit vous trouver. Sur ce propos il arriva. Mais d'autant que ces trois tomes sont gros et qu'on ne les peut porter que dedans un coffre, il fut résolu entre nous trois qu'il falloit attandre le départ du coche de Dijon qui partira jeudi prochain. Je ne faudray, Monseigneur, de la vous envoyer par ceste voye et l'accommoderay si bien qu'elle ne se gastera point. Je vous suplieray de la recevoir en bonne part et de la regarder de ce mesme œil favorable duquel vous avés toujour regardé son autheur qui n'a aucune espérance de la resource de ses malheurs qu'en vous et je m'asseure que vous voudrés quelques fois lire quelque page de mon œuvre que j'appelle mon temps perdu ; et désire qu'il vous donne autant de plaisir en le lisant, que j'ay pris de peine en le faisant. Le feu roy à qui je le donnay, ne m'en remercia jamais, ingrat Prince qu'il estoit. C'est le plus beau présent de livre qui luy fut jamais faict. Il voioit, lisoit et récompensoit bien les petits œuvres poétiques pleins de villenies qu'on luy présentoit; il donnoit des abbayes et grands biens à leurs auteurs, et il ne fit cas de ce qui servoit à la gloire des siens et à la sienne. Aussy ne voloit-il pas pour la gloire, ains pour la volupté qui luy a fait perdre Royaume, honneur et vie. Si le papier ne me failloit icy, j'en dirois davantage; et feray sentir à sa mémoire le tort qu'il m'a faict, comme je consacre à vostre vertu le plus beau de mes escritz, et que je suis, Monseigneur,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

BERNARD DE GIRARD DU HAILLAN.

A Paris, ce douzième de may 1602.

Cette lettre fut écrite au maréchal de Biron un mois avant son arrestation, qui eut lieu à Fontainebleau le 13 juin. Elle est bien en harmonie avec l'esprit de révolte qui s'agitait alors dans l'âme du maréchal et, comme on le voit, autour de lui.

XII.

A monsieur, monsieur Picardet, conseiller du roy en ses conseils et son procureur général au parlement de Dijon. (3 janvier 1608. — Du Puy, t. 631, f° 50.)

Monsieur,

Despuis vendredi dernier que j'eu cest honneur et ce bien d'estre visité de vous, je ne suis sorti de céans qu'un jour. Mes galles en ont esté la cause. Ce n'a esté sans penser en vous et désirer de me revancher de ceste courtoisie comme je feray ce jourd'huy ou demain, et commanderay à mon homme, Mellon, de copier la légende de la corruption de ces Messieurs du clergé[1]. Cependant, je vous donne le bonjour. De ce iij[e] de janvier 1608, et suis vostre humble et très affectionné serviteur,

BERNARD DE GIRARD DU HAILLAN.

XIII.

A monsieur, monsieur Picardet, conseiller du roy en ses conseils d'Estat et privé et son procureur général en sa court de parlement de Dijon. (14 aoust 1608. — Du Puy, t. 712, f° 163.)

Monsieur,

Vous partistes de cette ville pour vous acheminer à la vostre, le mecredi ou jeudi devant Pasques, qui estoit le commancement du

1. En effet, cette lettre est accompagnée d'une note de quatre pages in-folio, intitulée au dos: « Assemblée du clergé de France de l'an 1608 » et « Corruptions du clergé de France, » dans laquelle figurent les noms de 75 membres du clergé, rangés par provinces, et suivis de la mention de diverses sommes et d'explications accusatrices, ou du mot *néant*. A une trentaine de noms est accolé le mot *néant*, qui semble indiquer l'absence de tout reproche. Voici le commencement de cette note sur laquelle du Haillan revient vers la fin de la lettre suivante:

« *Province de Lyon*. A M. de Lyon, 1200 l. t.; à M. de Mascon, 1500 l., de Castille (trésorier des finances), et desrobé 2500; à M. l'abbé de Morimon, 500 l.; à M. Chalmasel, doyen de Lyon, 500 l.; à M. Bernardon, doyen de Chalon, 200 l.; à M. le doyen de Mascon, agent, 2000 l. — *Province de Sens*. A M. de Sens, 4000 l.; à M. d'Auxerre, néant; à M. de Meaux, néant; à M. d'Orléans, néant; à M. de Chartres, néant; à M. du Vivier, de Paris, néant; à M. Hannequin, doyen de Troyes, 500 l.; à M. Genest de Neucor, néant. — *Province de Tours*. A M. de Tours, 4000 l.; à M. d'Angers, de Castille 5000 l. et desrobé au clergé 9000 l., outre ce qu'il avait fait imposer 250 m. l. de plus; à M. de Nantes, 1000 l.; à M. le gouverneur doyen de S.-Malo, 500 l.; à M. Bruslard, 1000 l. — *Province de Vienne*. A M. de Vienne, 3000 l.; au sieur Vergier, néant; au sieur Faure, néant; au sieur Aubert, archidiacre de Reims, agent antien, de Castille 2000 l. t. et du clergé 1200 pour des faulcetez et apostilles qu'il a faitz en faveur de Castillè, etc. »

mois d'avril ; à vostre départ je vous promis de vous escrire bien tost après et toutesfois je ne le fis pas ; et despuis je me suis nullement acquitté de ce devoir, bien que toujours despuis j'aye presque tous les jours deliberé de vous escrire et remis un jour à l'autre ; mais mon malheur a fait remettre trop souvent mon péché pour me rendre d'autant plus coupable ; ce qui me met en telle peine que je ne sçay en quelle sorte ny avec quelles parolles je me pourray excuser envers vous, sinon par une cause qui me rendra aucunement excusable : qui est que sur les festes de Pasques je fus surpris d'une indisposition qui estoit une espèce de fièvre lente, procédante de mélancolie et de chagrin, qui me fit tout changer de moy mesme, me rendit chagrin, songecreux, paresseux, et me transforma tellement en une nouvelle et fascheuse complexion qu'en fin le jour de la feste de la nativité saint Jehan, je fu saisi d'une roidde et comme mortelle apoplexie avec une grande fluxion de sang, qui me tint dix huict heures, et me fit perdre toute cognoissance et tous les effetz des sens de l'homme, parolle, ouye et les autres. Mes gens me firent venir medecins pour les remèdes humains, et l'extrême Onction, pour les spirituels ; il ne souvient ny de l'un ny de l'autre remède ; les médecins m'abandonnèrent comme mourant, et me condamnèrent à rendre l'esprit le lendemain matin au point du jour. Mais au lieu de l'effect de ceste condemnation, le matin à huict heures tous les sens perdus me revindrent ; je fu seigné, sèze ans après ma dernière seignée ; on me tira de villain sang qui me fit sortir par les mains, tant et tant de villaines galles que j'ay esté plus de trois sepmaines après sans pouvoir escrire. Maintenant, Dieu merci, tout est (fi)ni ; j'ay les mains fort nettes (beaucoup de juges ne peuvent pas dire ainsy), et il y a vingt ans que je n'eu si bon visage et que je ne me portay si bien que je fais à cette heure, et tel est le jugement universel de tous ceux qui me voient. Or, Monsieur, vous rejetterés doncques, s'il vous plaist, une partie de ma faulte sur ceste cause qui est trop légitime à mon grand regret, et ne me refuserez vostre doux pardon. Vous promettant voire jurant que par cy après je poursuivray et continueray nostre première coustume de nous entre escrire et de m'acquitter de la promesse qu'a nostre dernière entreveue je vous en fis, puisqu'il a pleu à Dieu me remettre en meilleure santé que je n'avois auparavant ce dernier coup de la menasse de la mort.

Dès le xe de may dernier, Monsieur, je receu celle qu'il vous avoit pleu m'escrire du xxve d'avril precedent. Hélas ! j'estois allors bien malade et au plus fort de mon mal de chagrin. Je vous en remercie humblement et pour y respondre avec cestecy je vous diray qu'il y a plus de huict jours que j'ay delibéré et j'espere executer ma deliberation d'aller ce jour d'huy, après disner, en l'Université, pour

m'enquérir de cest auteur : *Georgii Flori, Mediolanensis jcti, lib. de Antiquitatibus et rebus Gallorum præclare gestis*, pour sçavoir s'il a esté imprimé[1]. Vous et moy en parlions ce caresme dernier et pense l'avoir veu escrit à la main en un logis de la rue des Poulies, où monsieur le président Fremyot logeoit, il y a cinq ou six ans. J'avois oublié à vous dire (tant j'aurois de choses à vous dire) que l'espérance, que les honnorables et frequentes visites que monsieur le président Brocard m'a faictes avec remises et asseurances de son prochain départ sont cause que possible je ne vous ay escrit plus tost ; car quand il me faisoit cest honneur de me visiter il me disoit toujours qu'il partiroit bien tost après, et toutes fois son départ a este remis jusques à ceste heure. C'est un très honneste homme, et est grand dommage qu'il soit ainsy occupé de ceste surdité. L'autre jour je rencontray en coche, par la ville, monsieur le president Fremyot[2] ; c'est tout ce que je l'ay veu ; car quelques jours après, je fus en son logis pour le voir, et on me dit qu'il estoit parti pour Dijon. Je n'ay point veu son fils, monsieur l'archevesque de Bourges, car il est trop grand seigneur, pour permettre qu'un honneste homme comme moy le visitast. Ces prelatz ne font cas des gens de ma sorte, et je fais le mesme d'eux. Ce concile, *alias* ceste assemblée d'iceux faite en ceste ville, a plus gagné sur les comptes du povre clergé qu'ils ont veus, qu'ils n'ont proffité aux povres curés qui en patiront ; mais ce gain fait par lesdits Prelatz sera emploié en œuvres pies, qui sont garsses, et bonnes marmites. J'ay esté si malheureux que je n'ay peu avoir jamais ce bien de voir monsieur le président Jeanin, durant son sejour par deça, mais je luy en fais mes excuses par une lettre que je luy escrivis hier et qui l'attrapera bien tost. Je ne vous escriray point, monsieur, des nouvelles de deçà ; ledit sieur president Brocard vous en dira ce qui en est ; et puis vous aurés sceu le mariage resolu de monsieur le duc de Vendosme[3] et de mademoiselle de Mariveilh, et la venue de dom Pedro de Toledo[4], segneur Espagnol. Voilà pourquoy je ne vous en diray autre chose. Ledit sieur duc de Vendosme va en son gouver-

1. Cette phrase est un badinage. Picardet était l'éditeur de cet ouvrage, chronique des guerres de Charles VIII et Louis XII en Italie par le Milanais Giorgio Fiori. Du Haillan annonce à Picardet qu'il ira acheter ce livre, dont ils avaient causé jadis et qu'il a vu en manuscrit chez le président Frémyot.

2. André Frémyot, né en 1573, abbé de Saint-Étienne de Dijon, le 12 avril 1595 ; conseiller au parlement de Bourgogne, le 17 mars 1599 ; archevêque de Bourges, le 16 juin 1603 ; mort en 1641.

3. Le mariage de César de Vendôme avec la fille du duc de Mercœur, arrêté en 1598, lorsque l'époux n'avait encore que quatre ans, s'accomplit au mois de juillet 1609.

4. Sur l'entrée de cet ambassadeur à Paris, voyez une pièce satyrique publiée dans la *Biblioth. de l'Éc. des chartes* par feu E. de Fréville.

nement de Bretagne en prendre la possession. La fin de ceste fueille me fera la donner à ceste lettre, pour vous prier par icelle de ne m'espargner vostre responce. Car toujours j'apprens en vos lettres. Elles me servent d'une lecture de belles choses. Et vous baisant humblement les mains, Monsieur, à jamais je seray vostre humble et très affectionné serviteur,

BERNARD DE GIRARD DU HAILLAN.

De Paris, ce XIIII[e] d'aoust 1608.

Du Haillan ne survécut pas longtemps à cette dernière lettre : il est mort à Paris, le 23 novembre 1610, et fut enterré dans l'église Saint-Eustache.

III.

BIBLIOGRAPHIE.

360. — *Cartulare monasterii beatorum Petri et Pauli de Domina*, Cluniacensis ordinis, Gratianopolitani diœcesis ; exscriptum ex antiquo codice manuscripto pergameno quod est in potestate nobilis domini Du Bouchet, regii historiographi, Parisiis commorantis A. D. 1679 ; nunc primum sub auspiciis delphinalis academiæ Gratianopoli constitutæ, cura, studio et impensis hujus academiæ socii, typis mandatum. Gr. in-8, LII-474 p., 5 pl. et une carte. Lyon, imprimerie Perrin ; libr. Scheuring.

361. — *De l'influence de saint Bernard sur son siècle*. Thèse présentée à la faculté de théologie de Paris, pour le doctorat ; par M.-L. Badiche, prêtre licencié. In-8, 108 p. Paris, imp. De Soye et Bouchet.

362. — *Les Révoltes des Bellovaques, histoire du Beauvoisis pendant la domination romaine ;* par Eugène Coppin. 1[re] livraison. In-8, 16 p. Clermont, imp. et lib. Daix.

L'ouvrage formera 20 livraisons à 25 c.

363. — *Histoire du merveilleux dans les temps modernes ;* par Louis Figuier. T. I[er]. Introduction. — *Les diables de Loudun*. — *Les Convulsionnaires jansénistes*. T. II. *La baguette divinatoire*. — *Les Prophètes protestants*. In-18, 2 vol. Paris, Hachette. (7 fr.)

H. L. B.

Paris. — Imprimerie de Ch. Lahure et C[ie], rue de Fleurus, 9.

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

I.

PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

TENUE LE 7 AOUT 1860

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. BOULATIGNIER, L'UN DES DEUX VICE-PRÉSIDENTS.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 9 octobre).

Le procès-verbal de la dernière séance est lu par le Secrétaire, M. J. Desnoyers; la rédaction en est adoptée.

Il est donné lecture d'une lettre de M. le comte De Laborde, directeur général des Archives de l'Empire, qui, étant informé que les travaux de construction de la Bibliothèque impériale ne permettaient pas au Conseil administratif de la Société de s'y réunir, comme il le faisait depuis son origine, s'est empressé de mettre à la disposition de la Société une des salles du palais des Archives.

Le Conseil vote des remercîments à M. le comte De Laborde.

M. le président proclame membres de la Société, après avoir soumis leur nomination à l'approbation du Conseil :

1139. M. Marcou, docteur ès lettres, professeur au collége Stanislas, rue de Sèvres, 4 ; présenté par MM. Boulatignier et Le Tellier de La Fosse.

1140. M. Barré, inspecteur des contributions indirectes, rue des Capucins, à Reims; présenté par MM. Boulatignier et Forcade de La Roquette.



1141. M. Dutreil, ancien député, à Laval (Mayenne); présenté par MM. Boulatignier et Germain Tribert.

Son correspondant à Paris sera M. Germain Tribert, rue de la Pépinière, 19.

1142. M. Collart, chef d'escadron d'artillerie, au Havre (section d'Ingouville).

Son correspondant à Paris sera M. Vrayet de Surcy, libraire, rue de Sèvres, 19.

1143. M. Édouard Quesney, ancien négociant au Havre (section de Graville).

Son correspondant sera M. Vrayet de Surcy.

Ces trois derniers membres sont présentés par MM. Boulatignier et Le Tellier de La Fosse.

1144.—1145. M. le Maire de la ville de Marseille, pour deux exemplaires destinés à la Bibliothèque de cette ville.

1146. M. Paulin Talabot, directeur du chemin de fer de la Méditerranée, rue de Rivoli, 210.

Ces deux nouveaux sociétaires sont présentés par MM. Boulatignier et Frémy.

Ouvrages offerts à la Société.

De la part de Sociétés savantes :

Société impériale des Antiquaires de France :
Bulletin. 1er trimestre de 1860. In-8.

Société de l'Histoire du protestantisme français :
Bulletin. 9e année 1860. Nos 4, 5, 6, avril, mai et juin. In-8.

Société archéologique de l'Orléanais :
Bulletin. No 35. 1er trimestre de 1860. In-8.

Société archéologique, scientifique et littéraire de Béziers (Hérault) :
Bulletin. 2e série. T. I, 3e livraison. Béziers, 1860. In-8.

Société des Antiquaires de Normandie :
Bulletin trimestriel. 1er et 2e nos de 1860, janvier et mars. (Caen). In-8.

Annuaire de la Société académique de la Vendée. 5e année (1858).... 1859. In-8.

De la part des auteurs :

Par M. Jules Zeller.

L'Année historique, ou Revue annuelle des questions et des événements politiques en France, en Europe et dans les principaux États du monde. 1re année. Paris, Hachette, 1860. 1 vol. in-12.

Par M. Jules Thieury :

Saint-Gervais de Rouen. — Église et paroisse. Dieppe, 1859. In-8.

Par M. F. N. Leroy :

Histoire de Jouvenet. Caen, 1860. In-8.

Par M. D'Otreppe de Bouvette :

Les Catacombes ouvertes, comme étude de mœurs. — Essai de Tablettes liégeoises. 32e livraison. Liége, 1860. In-12.

Par M. Gueslain-Lemâle :

Le Havre sous le gouvernement des ducs de Saint-Aignan (1719-1776). — *Étude historique*. Le Havre, 1860. In-8.

Par le même :

Notice biographique sur les ducs de Saint-Aignan (*François et Hippolyte*), *gouverneurs du Havre*. Le Havre, 1860. In-8.

Par M. Th. Générat :

Étude géographique et ethnographique sur les peuples qui avoisinaient le cours inférieur du Rhône et de la Durance, avant la conquête de la Gaule par les Romains; et recherches sur les villes de Vendalium, Aeria, et sur le passage du Rhône par Annibal. Avignon, 1860. In-8.

Correspondance.

M. le Ministre de l'Instruction publique adresse au Président et au bureau du Conseil une lettre d'invitation, pour assister à la séance de distribution des prix du Concours général, dans laquelle doit être décerné le prix d'histoire fondé par la Société de l'Histoire de France.

— M. F. Bourquelot et M. de Sarcus remercient le Conseil de leur admission au nombre des membres de la Société.

— M. Garnier, secrétaire général de la Société des Antiquaires de Picardie, secrétaire de la Commission du Musée Napoléon, à Amiens, adresse cent billets de la loterie de 800 000 fr., dont le lot principal

est de 100 000 fr. et dont le produit sera consacré à l'achèvement de ce musée.

Ces billets, du prix de 1 fr., sont déposés chez M. le Trésorier et à la disposition des membres de la Société qui désireraient s'en procurer.

— M. H. De La Plane, secrétaire général de la Société des Antiquaires de la Morinie, adresse le programme des prix proposés par cette Société pour le concours des années 1861 et 1862.

Concours de 1861. — Médaille d'or de 200 fr. pour la meilleure monographie inédite de l'un des établissements civils ou religieux des arrondissements de Boulogne et de Saint-Omer.

Concours de 1862. — 1° Médaille d'or de 500 fr. pour l'auteur du meilleur Inventaire critique, analytique et raisonné de tous les manuscrits historiques concernant la partie du département du Pas-de-Calais autrefois comprise dans l'ancienne Morinie, manuscrits qui se rencontrent principalement dans les bibliothèques publiques de Paris et au Dépôt des Archives de l'Empire.

2° Une médaille d'or de 500 fr. à l'auteur de la meilleure dissertation sur la question suivante :

Retracer l'histoire des établissements formés dans le nord de la France, et en particulier à Saint-Omer et à Douai, sous le nom de *Colléges anglais* ou *irlandais* (aux dix-septième et dix-huitième siècles).

Les Mémoires doivent être adressés à M. De La Plane, à Saint-Omer, pour la 1re question, avant le 15 octobre 1861 ; pour les deux autres avant le 15 octobre 1862.

Travaux de la Société.

Le Secrétaire présente l'état des impressions :

Monstrelet. T. IV. 9 feuilles sont tirées. Feuilles 10 à 14 chez l'auteur. Feuilles 15 à 17 à mettre en pages. Placards 26 et suivants chez l'auteur.

D'Argenson. T. III. 18 feuilles sont tirées. Feuilles 19 à 24 chez l'auteur, ainsi que les placards 42 à 44.

Chroniques d'Angleterre. T. III. Pas de copie.

Annuaire de 1861. (*Topograpie ecclésiastique.*) Suite. Cartons 45 et 46 chez l'auteur. 5 placards composés.

Le Conseil décide que, soit le 4e volume de *Monstrelet*, soit le 3e de

d'Argenson, qui seront terminés certainement l'un et l'autre au mois de novembre prochain, sera distribué à cette époque, avec l'*Annuaire*. L'autre volume sera reporté à l'exercice de 1861, pour lequel seront aussi imprimés le 3e volume des *Chroniques d'Angleterre* et le 3e volume de *Grégoire de Tours*. Le Conseil fera plus tard un choix, pour compléter la livraison de quatre volumes de ce dernier exercice, entre un volume de *Monstrelet*, ou de *d'Argenson* et la *Chronique française inédite du quatorzième siècle*, dont l'édition a été proposée par M. Luce, et acceptée en principe par le Conseil.

— M. Boulatignier informe le Conseil que le classement de la bibliothèque de la Société dans le local que M. le directeur du Crédit foncier a mis à sa disposition, est à peu près terminé, par M. Le Tellier de La Fosse. Celui-ci va s'occuper de compléter le catalogue déjà préparé en partie par M. l'archiviste. La communication et le prêt des ouvrages à MM. les Sociétaires seront ainsi rendus bientôt plus faciles.

— M. Teulet annonce avoir trouvé aux Archives une ancienne liste des chevaliers du Saint-Esprit, qui lui paraîtrait pouvoir entrer dans l'un des prochains volumes de l'Annuaire. Cette proposition est renvoyée au comité de l'Annuaire.

La séance est levée à cinq heures.

II.

VARIÉTÉS.

Au commencement du mois de septembre, l'Académie des inscriptions et belles-lettres a décidé qu'elle ajournerait au mois de novembre sa séance publique de l'année 1860, mais elle a jugé devoir faire connaître à l'avance le résultat des nombreux concours scientifiques dont elle est l'arbitre. Nous nous bornerons à en mentionner ce qui concerne l'histoire de France.

L'Académie avait déjà été précédemment obligée, faute de concurrents, de proroger à l'année 1860 la question suivante :

« Déterminer par un examen approfondi ce que les découvertes « faites depuis le commencement du siècle en archéologie, en numis« matique, en ethnographie, en philologie comparée, ont ajouté aux « connaissances antérieurement acquises sur l'histoire et la civilisation « de la Gaule jusqu'à l'époque des Antonins. »

Aucun Mémoire n'ayant été adressé à l'Académie, elle remet la question au concours pour l'année 1862, en la restreignant et la précisant par la rédaction suivante :

« Déterminer par un examen approfondi ce que les découvertes faites depuis le commencement du siècle ont ajouté à nos connaissances « sur l'origine, les caractères distinctifs et la destination des monuments dits *celtiques* (menhirs, dolmens ; allées couvertes, *tumuli*, etc.); « rechercher les différences et les analogies des monuments ainsi désignés qui existent sur le territoire de l'ancienne Gaule et de ceux « qui ont été trouvés dans d'autres contrées de l'Europe, notamment « en Angleterre. »

Le premier des prix fondés par le baron Gobert est décerné à M. Hauréau, pour la première partie du 15e volume du *Gallia christiana ;* le second prix est décerné à M. Deloche, pour le *Cartulaire de l'abbaye de Beaulieu.*

Le prix de numismatique (fondation Allier de Hauteroche) est décerné à M. Vasquez Quelpo, pour son ouvrage intitulé : *Essai sur les systèmes métriques et monétaires des anciens peuples.*

La première médaille du concours des antiquités de la France en 1860 est décernée à M. le comte Melchior de Vogüé, pour son ouvrage intitulé : *Les Églises de la terre sainte ;* un vol. in-4.

La deuxième médaille est décernée à M. Mahul, pour le tome II des *Archives et cartulaires de l'arrondissement* et du diocèse *de Carcassonne ;* in-4.

La troisième médaille est partagée entre M. de Robillard de Beaurepaire, pour ses deux ouvrages intitulés : l'un, *Les États de Normandie sous la domination anglaise ;* l'autre, *De l'Administration de la Normandie sous la domination anglaise*, et M. l'abbé Raillard, auteur de trois Mémoires sur la musique du moyen âge : *Explication des neumes*, in-8 ; *Recueils de chants religieux extraits d'un manuscrit du onzième siècle*, in-8 ; *Morceaux extraits du Graduel*, in-8.

Des rappels de médailles sont accordés à M. Viollet-le-Duc, pour le tome IV de son *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du onzième au seizième siècle*, in-8 ; et à M. d'Arbois de Jubainville, pour son *Histoire de Bar-sur-Aube*, in-8.

Des mentions très-honorables sont accordées :

1° A M. Clerc, pour son Mémoire manuscrit intitulé : *Études complètes sur Alaise*, avec atlas in-folio ;

2° A M. Luce, pour son *Histoire de la Jacquerie*, in-8 ;

3° A M. Maurice Champion, pour les deux premiers volumes de ses *Recherches sur les inondations en France depuis le sixième siècle jusqu'à nos jours*, in-8 ;

4° A M. Prioux, pour sa *Monographie de l'abbaye de Saint-Yved de Braine*, in-folio;

5° A M. Lepage, pour ses deux ouvrages intitulés: l'un, *L'Abbaye de Bouxières*, in-8; l'autre, *Commentaires sur la chronique de Lorraine, au sujet de la guerre entre René II et Charles le Téméraire*, in-8;

6° A M. Eugène Cordier, pour son ouvrage intitulé: *Le Droit de famille aux Pyrénées*, in-8;

7° A M. Berty, pour ses *Études historiques et archéologiques sur l'ancien Paris*, in-8;

8° A M. Amé, pour son ouvrage intitulé: *Les Carrelages émaillés du moyen âge et de la Renaissance*, 1 vol. in-8.

Des mentions honorables sont accordées par ordre alphabétique à:

MM. Raymond Bordeaux, Gérente et Bouet, pour leur ouvrage intitulé: *La Serrurerie du moyen âge*, 1 vol. in-4;

M. Caillette de L'Hervilliers, pour ses deux brochures intitulées: *Le mont Gannelon*, in-8; l'autre, *Pierrefonds*, in-8;

MM. Henry et Loriquet, pour la publication de deux documents intitulés: *Journal de Jean Pussot*, in-8, et *Correspondance de Philibert Babou de La Bourdaisière*, in-8;

M. le comte Hector de La Ferrière-Percy, pour sa nouvelle édition du *Journal de la comtesse de Sanzay*, in-12;

M. l'abbé Laurent, pour son *Histoire de Saint-Germain d'Argentan*, in-12;

M. Petit, pour ses *Notes historiques sur le bourg de Danville*, in-8;

M. Puiseux, pour ses deux ouvrages intitulés: l'un, *Robert l'ermite*, in-8; l'autre, *Siége et prise de Caen par les Anglais, en* 1417, in-8;

M. Quenault, pour ses *Recherches sur l'aqueduc de Coutances*, in-8;

M. Max de Ring, pour la deuxième édition de son *Mémoire sur les tombes celtiques de la forêt communale d'Ensisheim*, in-folio;

M. Ropart, pour son ouvrage intitulé: *Guingamp, Études pour servir à l'histoire du tiers état en Bretagne*, deux vol. in-8.

L'Académie rappelle qu'elle a proposé pour sujet du prix annuel à décerner en 1861 la question suivante:

« Faire connaître l'administration d'Alphonse, comte de Poitiers et de Toulouse, d'après les documents originaux qui existent principalement aux Archives de l'Empire, et rechercher en quoi elle se rapproche ou diffère de celle de saint Louis. »

L'Académie propose pour sujet du même concours, en 1862, la question ainsi conçue:

« Faire connaître, d'après les textes publiés ou inédits, quels sont ceux de nos anciens poëmes, comme *Roland*, *Tristan*, *le Vieux Chevalier*, *Flore et Blanchefleur*, *Pierre de Provence* et quelques autres, qui ont été

imités en grec depuis le douzième siècle, et rechercher l'origine, les diverses formes, les qualités ou les défauts de ces imitations. »

(Prix de la valeur de 3000 fr.)

DOCUMENTS POUR SERVIR A L'HISTOIRE DES QUINZIÈME ET SEIZIÈME SIÈCLES[1].

(Suite des communications de M. de Lafons de Melicocq.)

Lettres patentes de Marguerite d'Autriche, ordonnant d'interdire l'entrée de la Franche-Comté à tous les quêteurs, et de n'y permettre des quêtes que pour les châsses du Saint-Esprit, de saint Bernard et de saint Antoine.

1509. « Marguerite, etc., à noz amez et feaulz les bailliz d'amont et d'aval, et de Dole, ou leurs lieuztenans, salut. De la part de notre amé et féal conseillier et procureur général de noz pays et parlemens de Bourgongne, maistre Pierre de Vers, nous a esté exposé comme de toute ancienneté, soit esté interdit et deffendu, par mandement patent de feuz noz prédécesseurs, et mesmement naguères, et du vyvant de feu bonne mémoire le roy don Philippes de Castille, mon seigneur et frère, que Dieu absoille, de non mener aucunes châsses par nostre conté de Bourgongne, pour demander les aulmosnes à noz povres subgectz, sinon celles du Saint-Esperit, de saint Bernard et de saint Anthoine. Néantmoings, l'on y amaine journellement les châsses de S. Anthoine, saincte Bride[2] et aultres pluiseurs de divers lieux et pays[3]. Au moyen desquelles châsses, soubz plusieurs frivoles parolles, que les questeurs

1. Voy. ci-dessus, page 232.

2. Sainte Brigide. — Les registres aux comptes de l'hôpital Saint-Julien de Lille nous ont fourni sur cette sainte quelques documents précieux pour l'histoire de l'art. Les voici : 1445-6. A Miquiel Morel, paintre (voy. M. le comte de Laborde, les ducs de Bourgogne, t. I, p. LXVI), pour avoir repaint le ymage de sainte Bridde estant dudit hospital, et y fait de nouvel oreilles, cornes et piés, XVI s. — 1511. A Gilles Maur, tailleur d'imaige, pour avoir fait une vacque et tailliet une croche (*a*) à saint Bride, pour mectre emprès ledicte saint Bride. VI s; — A Hues de Respin, pointre, pour avoir point de nouvel Ste Bride, et point le croche et vacque de ladicte Ste Bride, VI s.

a. 1552. A Pierre Van Esse, serrurier, pour avoir faict et livré les ferrailles pour pendre la croche à laquelle est pendant le saint sacrement, XXX s; — A Bertremier de Landas, tailleur d'ymaiges, pour avoir taillié ladicte croche, XXI l.; — A Corneille Lamy, paintre pour avoir paint et doré ladicte croche, XII l.

3. On a effacé saint Sébastien de Monbeton, saint Pierre de Bellevaux, les châsses des Cordelliers de Besançon, de Nostre-Dame du Puis en Averne, la châsse

affirment en leurs prédicacions estre vrayes, cueillent et lievent, en noz villaiges et platz pays, plusieurs grans deniers sur noz subjectz, montans à plus de XII^{m} frans, qu'est totalement à la grande pouvreté d'eulx, parceque l'on pourte les deniers, que lesdis questeurs en liévent hors de nostredict conté; et si sont applicquez et convertiz en autre usaige que au prouffit des églises d'icelles châsses, si comme dit ledict exposant, requérant nostre provision. Pour ce est-yl que, Nous, ces choses considérées, vous mandons et commectant (*sic*), si mestier est, par ces présentes, que appellé nostre procureur exposant, se vous appert des choses dictes, ou de tant que pour souffire, en ce cas à sa requeste, prohibez et deffendez, ou faictes prohiber et deffendre, de par Nous, par édict et cry publicque, où l'on est accoustumé faire cris et publicacions, sur certaines et grosses peines, à nous à applicquer, ausdit questeurs non faire lesdictes questes, et à noz subgectz les non souffrir ou admectre ad ce en nostredict conté de Bourgongne saulfz et réservez ceulx quy ont, ou auront à ceste fin noz lettres patentes, et les châsses desdicts du Saint-Esperit, saint Bernard et saint Anthoine, en contraignant les transgresseurs desdictes deffences au paiement desdictes peines, par toutes voyes deues et raisonnables. Et se en ce sourt débat, ou contredict, faictes aux parties ouyes raison et justice; car ainsi nous plaist-yl, et de ce faire vous donnons povoir, auctorité et mandement espécial ; mandons et commandons à tous noz justiciers, officiers et subjectz, à vous en ce faisant obéyr[1]. »

Plus de vingt ans auparavant (le 29 août 1487), Maximilien et Philippe le Beau, son fils, avaient renouvelé par lettres patentes les priviléges accordés par leurs prédécesseurs aux religieux du mont Saint-Bernard[2].

de saint Nicolas dehault pas, Saint-Saulveur-lez-Falemer, S. Allof, saint Mort des Fossés, S. Potencien, S. Hubert d'Ardenne (*a*), S. Sernoy (Sernin), et Ste Menuce (Menehoud) de Lorraine (*b*).

a. Cette quête était permise au quinzième siècle, puisque les abbé et couvent de l'église de Saint-Hubert d'Ardenne louaient pour X ans à Pieres de Canteraine de Valenchiennez (moyennant la somme de V^{c}. L piettres d'or, ou XXV gros de Flandres, chaque année), la queste et besongne doudit glorieux confès Monseig. saint Hubert; à tenir et exerser ycelle queste et besongne ès diocèses de Rains, de Châlons, de Laon, de Soissons, de Noyon, de Cambray, d'Arras, de Tournay, de Thieruwane, de Amiens, de Biauvaix, de Paris, de Lengres, de Meaux en Brie, de Troye, de Sens en Bourgoigne et de Besenchon. On a soin d'observer que chaque évêque a le droit de refuser l'autorisation de quêter dans son diocèse. — Arch. de l'hôtel de ville de Valenciennes.

b. 1553. Pour ung baudet, donné (par l'hôpital de Saint-Julien de Lille) à une pauvre femme, pour ramener elle et ses enffans au païs de Lorraine, duquel païs elle s'estoit refugiée en ceste ville (Lille), pour les guerres.

1. Arch. gén. du Nord, missives fol. 448, r° et v°.

2. Arch. de l'hôtel de ville de Lille, reg. aux ord. fol, 284 et 285.

1418. « Mons. Dollehaing, conseiller et chambellan du duc de Bourgogne. » (Archiv. gén. du Nord, comptes de la maison de Bourgogne.)

1521. « On fait avertir l'empereur que Mons. Dolhain s'estoit, de nuyt et secrettement, party de son chasteau Dolhain et allé rendre franchois. » (Reg. aux comptes de l'hôtel de ville de Béthune.)

1450. « A Henriet le Vigreux, chevaucheur d'escuirye de Monseigneur pour le XXIIIe jour du mois de juillet et de la ville de Geneppe, porter hastivement lettres closes de par mondit seigneur à Mons. d'Anthoing, Mons. de Santes de Willerval et à Mons. de Molembaiz, par lesquelles mondict seigneur les mande venir devers lui, à Mons en Haynau; et pour son retour, LXIIII. » (Arch. gén. du Nord, reg. aux comptes de la maison de Bourgognet, IX^{xx}V, v^{o}.)

Loteries.

1527 (V. s.). A Pierre d'Audenarde, conchierge en la maison du seel, pour despens de bouce, fais en ladicte maison par les rewart, eschevins, conseil[1], le vendredy VIIIe de febvrier que, lors ilz s'estoient rassamblés et tenus prestz en ycelle maison, pour recevoir les sermens des commis à la lotterie de l'église Saint-Estienne en ycelle ville, et aussy pour estre présens à l'ouverture des mandès des billetz de ladicte lotterie, qui se commença tirer ledict jour, et aultrement, XI liv. VIs.

1538. Le commis Bourgois, demeurant à Bruges, a apporté certain lotrissement de la lotterie de Sainct-George, à Bruges, qui luy a esté prins et commis à rechevoir (à Béthune) les lotrissements de Claude Maupetit, qui a juré et promis soy audict estat acquitter et faire léal renseing desdits loittissements qui seront mis entre ses mains aux confrères de Sainct-George du jonne serment de Bruges, dont le sieur de Praet est le connestable[2].

1600. A leurs altezes. — Remonstrent en toute humilité les échevins et conseil de vostre ville de Lille que, puis peu de temps Pierre Le Brun et Cornille Lucas, commis de Franchois Verbert, auroient dressé une lotterie aux faulx bourgs de ladicte ville, jurisdiction des doien et chapitre de Sainct-Pierre yllecq : par le moien de laquelle qui a duré environ cincq sepmaines, ylz ont tiré argent en grande quantité, au grand intérest, tant des manans de ladicte, comme des stilz yllecq. Lesquelz

1. Arch. de l'hôtel de ville de Lille, reg. aux comptes, fol. IX^{xx}V, r^{o}. — On a effacé : et huit hommes de Lille.

2. *Id.* de Béthune.

stilz n'ont issue de beaucoup de leurs marchandises, et, au regard des manans, une infinité de pauvres gens, dont ladicte ville est remplie, esmeus d'espoir de gaigner quelque priz, mectent leurs accoustrements, ensamble de leurs femmes et enffans, à la table de prest, pour en avoir argent, pour mectre quelques lotz en ladicte lotterie dont sourdent beaucoup de querelles et dissentions entre les gens mariez. Comme aussy beaucoup d'aultres, esmeuz de samblable espoir, n'ayant deniers à la main, vendent leurs accoustremens et aultres choses, dont le publicq y a aussy préjudice notable. Et, comme pour dresser samblable lotterie durant la feste franche de ladicte ville s'en présentent, quy tournera au grand interrest de voz altezes sérrénissimes, leur ville et aultres marchans estrangiers y affluans pour vendres leurs marchandises, au moien que la pluspart de ceulx quy ont affaire de quelques choses, le trouvans en ladicte lotterie, aymeront mieulx hazarder quelques lotz que d'achepter ycelles des marchans, estant tel le naturel des inhabitans dudict quartier. Lesquelz marchans estrangiers, décheuz ceste fois de leur espoir de vendre leur marchandise, ne sont apparans de revenir ès aultres années, dont les impostz courans en ladicte ville, tant au prouffict de voz altezes sérrénissimes que leur dicte ville, recepveront diminution notable, joinct l'interrest de tous les marchans de ladicte ville. Et, comme tous lesdits dressans lotteries redoubtent avoir difficultez en les exerceans sur la jurisdiction desdis eschevins, ylz les dressent en ladicte ville et ou faulxbours, hors de ladicte jurisdiction, par où les inconvéniens dessus déclairez y arrivent : pour ausquelz obvier, lesdis remonstrans ont estimé leur debvoir estre de les représenter à vosdictes altezes sérrénissimes les supplians, en toutte humilité leur noble plaisir soit d'ordonner que, doresnavant, lesdictes lotteries ny semblables, ne se facent du moings que celle qu'a obtenu Hues Gomart, et quy sera dissoute, ne se face durant ladicte feste franche; sy ferez justice.

Fait à Gand, le XVIe d'aoust 1600.

Plus bas y avoit escript : « Comme les lotheries sont par plusieurs ordonnances reprouvées et par divers placcartz expressément deffendues, son alteze entend et veult que lesdis placcarts soyent punctuellement observez, et suivant ce, ordonne au gouverneur de Lille, Douay et Orchies, ou son lieutenant, et tous aultres officiers et justiciers, de quelle qualité ilz soient, de promptement empescher lesdictes lotheries reflerées (*sic*) par toutes voies de justice raisonnables, nonobstant les octrois sur ce despeschez, dont aucuns se vouldroient prévaloir : lesquelz octrois, sadicte alteze entend que cessent; et si avant que aucuns officiers et justiciers des villes et chastellenie, villaiges, ou aultres lieux

amorty dudict Lille, fussent enfaulte de satisfaire à ce que dessus, ledict gouverneur, ou son lieutenant, feront procéder contre eulx, et dont feront l'exécution, desquelz sadicte alteze at auctorisé et auctorise par cestes audict effect, dont ilz seront advertiz. Faict à Bruxelles, le XXIe d'aoust 1600, et signé S. de Grimaldi[1]. »

Les Saulx de Wyns.

1599. « Comme plusieurs s'avancent ordinairement, en jours de quaresmeaux, de sur le plat pays faire quelques insolences, soubz prétext qu'ilz disent courir aux sauduwyns, affin d'y pourveoir, l'on deffend de par son alteze de courir les sauduwyns, et faire telles insolences sur la chastellenie de Lille et enclavemens, à paine d'estre griefvement pugny. Ainsy ordonné le XVIe de febvrier XVcIIIIxx dix-neuf, par monseigneur le baron de Billy, gouverneur de Lille, Douay et Orchies[2]. »

« Comme l'on trouve par expérience que plusieurs adventuriers, vivans à la desbauche, et aultres mauvais garnemens, s'advancent, ès caresmeaux et jours de caresme prenant, faire et comectre plusieurs insolences, tant au plat pays que ès villes de ce gouvernement, et ce soubz prétext qu'ilz disent courir les saulx de Wyns, en quoy, par une mauvaise coustume invétérée, Ilz auroient jusques à présent ains continuer (*sic*), nonobstant les deffenses, inhibitions et proclamations par nous faictes au contraire, à diverses fois, non sans scandal et grand vilipendence de justice, à la corruption des bonnes mœurs et introduction d'une récréation barbare et plus que paganicque. Pour ce est-yl que de la part de leurs altezes sérénissimes, l'on deffendt présentement à tous de plus courir lesdis saulx de vins, oires ny au temps advenir, ny soubz ce prétext ou aultre, faire ès dis jours de caresmeaux ou caresme prenant, aulcunes assamblées, courses, ny molestes, à quy que soit, ains laisser chascun hanter, converser, aller et venir, tant audict plat pays que ès villes de cedict gouvernement, librement, paisiblement et sans arrest ou destourbier, composition ou exaction quelleconcque, à péril que ceulx trouvez, ou convaincus d'avoir faict chose au contraire seront griefvement puniz[3]. »

1. Arch. de l'hôtel de ville de Lille, reg. rouge aux ord., fol. LXXXIIII.
2. *Ibid.*, fol. XLIIII, r°. — Renouvelée, en 1606. Fol. CLII, v°. — En 1607, fol. CIIIxx, v°.
3. *Ibid.*, reg. rouge, fol. CCCXVIII, r°.

Les Vryebutters[1].

1607. « Comme nous entendons que les chefz et capitaines des voleurs, brigands, vributes, larrons, assassineurs et aultres semblables mauvais garnemens quelquesfois ne sont congevez des mesmes malfaiteurs, mais s'y joindent et assemblent leurs forces, quant yl est de besoing, déguisez et avecq faulx et couvertz visages, nous voulons que ceulx soit hommes ou femmes quy décleront ou dénunceront aulcuns desdis chiefs ou capitaines, ayent non-seullement grâce et pardon de leurs mesuz et délictz, mais pardessus ce, cinquante florins en argent[2]. »

III.

BIBLIOGRAPHIE.

364. — *Catalogue* des manuscrits de la bibliothèque de la ville d'Arras, par M. Caron. In-8, 714 p. avec fac-simile. Arras, impr. Courtin.

365. — *Commentaires de César sur la guerre des Gaules*, traduits en français, avec le texte latin en regard et des notes ; par E. Sommer. In-12, 472 p. Paris, Hachette. (3 fr. 50 c.).

366. — *Les Descendants des Albigeois et des huguenots*, ou Mémoires de la famille de Portal. In-8, 473 p. Paris, Meyrueis. (6 fr.)

367. — *Description des antiquités et objets d'art contenus dans les salles du palais des Arts de la ville de Lyon ;* par le docteur A. Comarmond. Tome II. In-4, xv-855 p. et 28 pl. Lyon, impr. et libr. F. Dumoulin.

368. — *Essai sur l'histoire de la formation et des progrès du tiers état*,

1. 1581. Bringans appellez vryebutters, n'estans à soulde, ainsi vivans seullement de proye, larcins et roberyes. — Voleurs, brigands, vributes, larrons, assassineurs. — En 1622, le seigneur de Raismes, alors en procès avec les habitans, dit qu'il a desroddé une partie des bois, par tollérance des habitans, ou comme estant trop proche des mannans, ou comme leur servant ledict desrodaige de commoditez, si comme pour obvier aux cours des soldats durant les guerres, comme ne servant que de receptacle d'yceulx et de vraibutz. (Arch. de la ville de Raismes.)

2. *Id.* de Lille, fol. CIIII^{xx}XV, r°.

suivi de deux fragments du Recueil des monuments inédits de cette histoire; par feu Augustin Thierry. In-8, XVI-407 p. Paris, Furne. (7 fr.)

369. — *Études sur l'Église de Lyon*, et réfutation d'une brochure ayant pour titre : L'église de Lyon depuis l'évêque Pothin jusqu'au pasteur Viret (de 152 à 1563); par un membre de son clergé. In-8, 104 p. Lyon, Girard et Josserand.

370. — *Grammaire comparée des langues de la France;* par Louis de Baecker. (Flamand, allemand, celto-breton, basque, provençal, espagnol, italien, français, comparés au sanscrit.) In-8, 272 p. Clermont, impr. Thibaud; Paris, Blériot.

371. — *Histoire de cinq villes et de trois cents villages*, hameaux ou fermes. IIIe partie. Saint-Valery et les cantons voisins; par Ernest Prarond. Tome II. In-8, 371 p. Abbeville, impr. Briez; libr. Grave; Paris, Dumoulin.

372. — *Histoire de France au dix-septième siècle.* — Louis XIV et la révocation de l'édit de Nantes; par J. Michelet. In-8, XVI-480 p. Paris, Chamerot. (5 fr. 50 c.)

373. — *Histoire de l'art français au dix-huitième siècle.* Peintres, sculpteurs, musiciens; par A. Houssaye. In-8, 412 p. et portraits. Paris, Plon. (6 fr.)

374. — *Histoire* de la ville de Roujan et du prieuré de Cassan; suivie d'une notice sur les diverses communes du canton; par M. Alfred Crouzat, bibliothécaire-archiviste de la ville de Béziers. In-8, 285 p. Béziers, imprimerie Ve Millet.

375. — *Histoire* de la ville de Châlons-sur-Marne et de ses monuments, depuis son origine jusqu'à l'époque actuelle; par L. Barbat. Édition ornée de dessins représentant les monuments anciens et modernes, de plans indiquant la position topographique et l'importance de chacun d'eux, de dessins de monnaies, médailles, sceaux, portraits, etc. Châlons, Martin; Paris, Didron.

376. — *Histoire du chapitre de Saint-Thomas de Strasbourg pendant le moyen âge*, suivie d'un recueil de chartes; par Charles Schmidt, professeur à la Faculté de théologie de Strasbourg. In-4, VIII-480 p. et 2 pl. Strasbourg, libr. Schmidt.

377. — *Histoire du gouvernement parlementaire en France*, 1814-1848; par M. Duvergier de Hauranne. 4 vol. in-8. Paris, Lévy frères.

378. — *Histoire littéraire de la Convention nationale;* par Eugène Maron. In-12, 363 p. Alençon, impr. Poulet-Malassis et de Broise; Paris, même maison. (3 fr.)

Bibliothèque moderne.

379. — *Inventaire des titres du comté de Forez fait en* 1532, lors de la réunion de ce comté à la couronne de France; par Jacques Lhuillier, auditeur de la chambre des comptes de Paris (Archives de l'Empire, P. P. 39, correspondant aux cartons P. 1394-1402); suivi d'un appendice contenant plusieurs pièces inédites et des fragments de l'inventaire des titres du Forez, dressé en 1473 par Perrin Gayand, publié par Auguste Chaverondier, docteur en droit. In-8, xx-695 p. Roanne, impr. Sauzon.

380. — *Legationes* alexandrina et ruthenica ad Clementem VIII pont. max. pro unione et communione cum sede apostolica, anno Domini 1595, die 15 januarii et 23 decembris, nunc separatim excussæ studio Augustini ex principibus Galitzinorum. In-8, xi-142 p. Paris, B. Duprat.

381. — *Les anciennes maisons des rues de Paris,* par Lefeuve. In-16. Paris, 15, boulevard de la Madeleine.

382. — *Les inondations en France depuis le sixième siècle jusqu'à nos jours.* Recherches et documents contenant les relations contemporaines, les actes administratifs, les pièces officielles, etc., de toutes les époques, avec détails historiques sur les quais, ponts, etc., suivis de tableaux synoptiques par bassin, de l'hydrographie générale de la France, et d'un index bibliographique des ouvrages anciens et modernes traitant de la matière, publiés, annotés et mis en ordre pour servir aux études historiques, statistiques, scientifiques et topographiques des inondations; par M. Maurice Champion. 2 vol. in-8, ccxvi-271 p. Paris, Dalmont et Dunod.

883. — *Lettres inédites de Henri IV,* recueillies par le prince Augustin Galitzin. In-8, ix-449 p. Paris, Techener.

384. — *Mémoires* et correspondance politique et militaire du prince Eugène, publiés, annotés et mis en ordre par A. Du Casse. 10 vol. in-8. Paris, Michel Lévy. (60 fr.)

385. — *Michel de Montaigne;* sa vie, ses œuvres et son temps; par F. Bigorie de Laschamps, procureur impérial à Rouen. 2e édition, augmentée de documents authentiques inédits. In-12, iv-499 p. Paris, Didot; Rouen, Haulard.

386. — *Monnaies féodales de France*, par M. F. Poey d'Avant. Paris, Rolin; in-4, t. II.

Nous avons ci-dessus, p. 62, parlé du 1er volume de cet important ouvrage; le second offre encore plus d'intérêt. Il comprend le Poitou, la Marche, l'Angoumois, la Saintonge, l'Aquitaine, le Béarn, la Navarre, les marches d'Espagne, le Roussillon, le Languedoc, la Provence et le comtat Venaissin. Les monnaies du midi de la France, n'ayant pas été, comme celles du centre et du nord, l'objet d'études spéciales et de travaux particuliers, M. Poey d'Avant a rendu un grand service et, comme il le fait observer lui-même, il peut se flatter d'avoir en quelque sorte créé la numismatique du Languedoc. Il n'a pas été moins heureux pour d'autres parties, notamment pour la principauté d'Orange : les pièces qu'il apporte sont en effet si nombreuses et leurs types si variés, qu'il change entièrement l'état de la science. A diverses reprises il vient au secours de l'histoire en éclaircissant des faits que les écrivains avaient été obligés de laisser en litige, ou sur lesquels ils n'étaient pas d'accord. Les monuments apportés par M. Poey d'Avant lèvent presque toutes les incertitudes. L'auteur a eu l'heureuse idée de faire une incursion sur les terres d'Espagne ; il semblerait au premier coup d'œil qu'il est sorti de son cadre; il va au-devant de l'objection en faisant observer que le champ de la numismatique gagne plus à être élargi qu'à être rétréci, et que d'ailleurs les seigneurs de la marche d'Espagne étaient feudataires français. Leurs monnaies ont été battues sous l'influence des types de nos rois et de nos seigneurs. Ce sujet, qu'il n'a pu attaquer qu'en partie, mériterait d'être complétement élucidé. Le monument que notre collègue élève à la science numismatique est une œuvre toute française et toute patriotique, elle ; nous paraît digne de l'encouragement du monde savant: ainsi que nous l'avons déjà dit en annonçant le premier volume, ce travail a une immense portée pour l'étude de l'histoire de la féodalité en France.

387. — *Récits de l'histoire romaine au cinquième siècle.* — Derniers temps de l'empire d'Occident; par M. Amédée Thierry, membre de l'Institut. In-8, xxIII-520 p. Paris, Didier. (7 fr.)

388. — *Précis historique des ordres religieux et militaires de Saint-Lazare et de Saint-Maurice*, par le ch. L. Cibrario, membre de l'Académie des sciences de Turin, etc. Traduit de l'italien par Humbert-Ferrand, de l'Académie des sciences de Turin, suivi de : *Tombeaux des princes de Savoie dans l'abbaye de Saint-Michel.* In-8, xcvIII-153 p. et 4 pl. Lyon, impr. Perrin.

H. L. B.

Paris. — Imprimerie de Ch. Lahure et Cie, rue de Fleurus, 9.

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

I.

PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

TENUE LE 9 OCTOBRE 1860,

Aux Archives de l'Empire,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. BOULATIGNIER, L'UN DES DEUX VICE-PRÉSIDENTS.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 9 octobre.)

Le procès-verbal de la dernière séance est lu par le Secrétaire, M. J. Desnoyers; la rédaction en est adoptée.

La Société est informée de la perte qu'elle vient de faire de plusieurs de ses membres :

M. Denjoy, conseiller d'État.

M. le vicomte Des Cars.

M. Daverne, sous-directeur du Crédit foncier.

M. le président proclame membres de la Société, après avoir soumis leur nomination à l'approbation du Conseil :

1147. La Bibliothèque des archives de l'Empire, sur la présentation de M. le comte de Laborde, directeur général des Archives.

1148. M. Ch. Gérard, substitut au tribunal civil de Schelestadt.

1149. M. Alph. Coste..., à Schelestadt;

Présentés l'un et l'autre par MM. Drion et A. Bouvier.

Ouvrages offerts à la Société, de la part des Sociétés savantes.

Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique :

Annuaire de l'Académie, 1860, 26e année. Bruxelles, 1860, 1 vol. in-12.

Bulletin de l'Académie royale des Sciences de Belgique, 26e année, 2e série. Tomes VII et VIII, 1859. In-8.

Compte rendu des Séances de la Commission royale d'Histoire de Belgique, ou Recueil de ses Bulletins. 2e série. Tome XII, 3e et 4e Bulletins. Bruxelles, 1859. In-8.

Id. 3e série. T. I, 1er, 2e et 3e Bulletins. *Id.*

Rymbybel van Jacob van Maerlant, etc. Tome III, Bruxelles, 1859. In-8.

Société de l'histoire de Belgique.

No 1. *Mémoires de Fery de Guyon, écuyer, bailly général d'Anchin et de Pesquencourt*, publiés par M. de Soumoy. Bruxelles, 1858. In-8.

No 2. *Mémoires de Viglius et d'Hopperus, sur le commencement des troubles des Pays-Bas*. Édit. M. Alph. Wauters. Bruxelles, 1858. In-8.

Nos 3 et 7. *Mémoires anonymes sur les troubles des Pays-Bas*. 1565-1580. Éd. M. J. B. Blaes. Tomes I et II. Bruxelles, 1859. In-8.

No 4. *Mémoires de Pasquier de Le Barre et de Nicolas Soldoyer, pour servir à l'histoire de Tournay*. 1565-1570. Édit. M. Alexandre Pinchart. Tome I. Bruxelles, 1859. In-8.

No 5. *Mémoires de Jacques de Wesenbeke*. Éd. M. Rahlenbeck. Bruxelles, 1859. In-8.

(Voir séance du 8 novembre 1859.)

No 6. *Mémoires de Frédéric Perrenot, sieur de Champagey*. 1573-1590. Éd. M. Robaulx de Soumoy. Bruxelles, 1860. In-8.

No 8. *Commentaires de Bernardin de Mendoça sur les événements de la guerre des Pays-Bas*, 1567-1577. Trad. nouv., par M. Loumier. T. I. Bruxelles, 1860. In-8.

Nº 9. *Mémoires sur le siége de Tournay*, 1581, par Ph. de Warny de Wisenpierre. Éd. M. A. G. Chotin. Bruxelles, 1860. In-8.

Société de l'histoire du Protestantisme français :

Bulletin. 9ᵉ année. Nᵒˢ 7 et 8. Paris, 1860. In-8.

Société archéologique de l'Orleanois :

Bulletin. 2ᵉ trimestre de 1860. Nº 36. Orléans, 1860. In-8.

Académie royale des Sciences de Bavière :

Sitzungsberichte der Kon. Bayer Akad. der Wissenschaften zu Munchen, 1860. Heft. I. Munich, 1860. In-8.

Ouvrages offerts de la part des auteurs.

Par M. Poey d'Avant :

Monnaies féodales de France. IIᵉ volume. Fontenay-le-Comte, 1860. In-4.

Par M. Kerwin de Lettenhove :

Un fragment de l'histoire des Croisades. Bruxelles, 1860. In-8. (Extr. du Bulletin de l'Académie de Brux.)

Par M. A. Delacroix :

Alaise et Sequanie. Besançon, 1860. In-8. (Extr. des Mémoires de la Société académique de Besançon.)

Par M. Cyprien Robert :

Testament de Pierre-le-grand, ou plan de domination européenne laissé par lui à ses descendants et successeurs. Paris, 1860. In-8.

Par M. Cyprien Robert :

Le Panlatinisme, confédération gallo-latine et celto-gauloise; contre-testament de Pierre le Grand et contre-Panslavisme. Paris, 1860. In-8.

Par M. Léopold Delisle, membre de l'Institut :

Recherches sur l'ancienne bibliothèque de Corbie. Mémoire lu à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, et publié dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes.* 5ᵉ série. T. I. Paris, 1860. In-8.

Des extraits de ce mémoire ont été lus par l'auteur, dans la dernière assemblée générale de la Société de l'Histoire de France (mai 1860).

Par M. C. de Berluc-Perussis, avocat à la cour d'Aix :

Éloge de N. de Boniface, avocat au parlement de Provence. Aix, 1859. In-8.

Par M. Noulens :

Revue d'Aquitaine. 4e année, nos 17 et 18. 16 mars 1860. Condom, 1860. In-8.

Ce numéro contient plusieurs notices historiques.

Par M. Charles Guiffrey :

Chronique du roi François Ier de ce nom, publiée pour la première fois, d'après un manuscrit de la Bibliothèque impériale, avec une introduction et des notes. 1 vol. in-8 (Format, papier et caractères des publications de la Société de l'Histoire de France.) Extraits de l'introduction.

La publication de cet ouvrage, qui fait suite au journal d'un *Bourgeois de Paris, sous le règne de François Ier*, édité en 1852 par M. J. Lalanne, avait été proposée au Conseil, pour faire partie de la collection de la Société ; mais le grand nombre de volumes dont l'impression était déjà décidée avait fait différer une admission définitive. M. Guiffrey, en le publiant à ses frais, en fait jouir plus promptement le public. Les membres de la Société de l'Histoire de France qui désireraient l'acquérir auront les mêmes avantages dont ils jouissent pour les publications de la Société.

Correspondance.

M. le comte de Laborde, directeur général des Archives de l'Empire, exprime au Conseil ses regrets d'être le plus souvent empêché d'assister à ses séances par les réunions de la Commission chargée de surveiller la publication des œuvres de l'Empereur Napoléon Ier, Commission dont M. de Laborde est président, et qui se rassemble le même jour, à la même heure.

— M. Filon, inspecteur de l'Académie de Paris, père de l'élève de rhétorique, au lycée Napoléon, qui a remporté en cette classe, au Concours général, le prix d'Histoire, exprime en son nom et au nom de son fils, toute sa reconnaissance pour le prix que la Société de l'Histoire

de France veut bien ajouter à celui décerné par l'Université impériale. Ce jeune élève, qui a obtenu aussi le 1er prix de discours latin, cherchera plus tard, par des études historiques sérieuses, à se rendre encore plus digne des encouragements de la Société de l'Histoire de France.

— M. Alph. Feillet et M. A. Pascal adressent des remercîments au Conseil, pour leur admission au nombre des membres de la Société.

— Mme de Monmerqué remercie le Conseil de l'hommage que la Société a bien voulu rendre à la mémoire de son mari, dans la notice biographique lue par le Secrétaire à la dernière assemblée générale.

Elle exprime le désir qu'il soit fait de cette notice un tirage à part, qui serait surtout destiné aux collègues de M. de Monmerqué dans l'Académie des inscriptions, dans le Conseil de la Société de l'Histoire de France, dans le Comité des travaux historiques, à quelques magistrats et à sa famille. Le Conseil fait droit à la demande de Mme de Monmerqué.

Travaux de la Société.

Le Secrétaire présente l'état des impressions :

Le IVe volume de *Monstrelet ;*

Le IIIe des *Mémoires de d'Argenson ;*

L'Annuaire historique de 1861 ;
Seront terminés pour le mois prochain.

Le Conseil désignera celui de ces deux volumes qui complétera l'exercice de 1860 ; l'autre devra être réservé pour 1861.

Il sera urgent de mettre sous presse d'autres volumes. Mlle Dupont doit déposer prochainement la copie du dernier volume des *Chroniques* de *J. de Warin ;* M. Bordier, la copie du IIIe volume des Œuvres diverses de *Grégoire de Tours*. La copie du Ve volume de *Monstrelet* et du IVe des *Mémoires de d'Argenson* sera déposée aussitôt que le Conseil aura fixé son choix. Il peut en être de même de la *Chronique française inédite du quatorzième siècle*, proposée par M. Luce.

La séance est levée à quatre heures et demie.

II.

VARIÉTÉS.

Extraits des comptes du règne de Charles VI (1380-1422) *communiqués par M. Vallet de Viriville.*

(Suite. Voy. ci-dessus, p. 213.)

1391-2. — *Argenterie du Roi*, KK, 22.

F° 1. Compte commençant du 1er jour d'août 1391, et finissant le dernier janvier en suivant.

30. Le 20 septembre 1391, le tailleur de la reine lui fait une grande houppelande ample pour sa grossesse. (Charles, né le 26 février 1392, n. s.)

38 v°. « A Simone L'Angeline, marchande de toilles, demourant à Paris, pour 8 aulnes de fine toile de Reims deliée, baillée au tailleur de la duchesse de Touraine[1] pour faire un doublet à vestir emprès la chemise de ladite dame. »

41. « A Thomas le Borgne, marchand de toille, demeurant à Paris, une demi douzaine de touailles longues et une demi douzaine de touailles courtes, de Reins, fines et baillé à Guyot de Champdivers[2], pour servir à ladite dame (la reine). »

73. « Un estuy plat de cuir bouilli poinçonné et armorié des armes de France, garni de courroie ainsi qu'il appartient ; acheté le 2 septembre 1391, pour mettre et porter les tableaulx à ymaiges du roy nostredit seigneur, à mettre dessus son lit, 68 s. p. »

74. Etui de cuir bouilli, aux armes de la reine, pour mettre dedans une coupe de caillier à mettre de nuit en la chambre de la Reine, 16 s. p.

77. « Deux grands coquemars d'argent blanc ès quelx on met et porte l'eaue à laver les piez du roy. »

78 v°. « A Guillaume Arrode, orfèvre, pour avoir fait et forgié une petite chaienne d'argent blanc avec un crochet pour pendre un petit tableau où il y a une ymage de Nostre-Dame, à pendre sur le chevet du lit de la royne, » septembre 13[illegible]. 9 s. 9 d. p.

1. Valentine de Milan.
2. Odette de Champdivers appartenait à cette famille.

89. Son sceau était porté dans une bourse garnie de perles [1].

90 v°. « Garnison en argent doré d'un hanap couvert et de cailliers pour l'ordinaire de la Toussaint, pour boire vin nouvel en la saison d'iver. »

94. Perrette Dogiere, couturière du roi.... Jehannine fole de la royne.

99. Gilet de Bagneaulx, garde et gouverneur des lions du roi.

103 v°. « Une chaière à pignier ; à un dossier et jour ; fermant à deux chaiennettes de laton ; ycelle peinte fin vermeil et armoyé des armes de la royne, le siege et les accoustoires grans et estoffés de cordouen vermeil, clouée de cloux dorez et frangée de frange de soie pour asseoir à pignier le chief de ladite dame. » (Janvier, 1391-2.)

106. Richard de Suzay, madeleinier, part de Paris avec un valet et un cheval. Il va trouver le roi à Baugenci. Il lui porte, ainsi qu'au duc de Touraine, leurs « hanaps couverts, de madre et leurs cailliers, pour boire vin nouvel en la saison d'iver. » Automne 1391, 4 jours de voyage, 48 s. p.

113 v°. Coussinets (sachets) de satin noir pour y mettre poudre de violette.

124 v°. A Jean de Troyes sellier, demeurant à Paris, pour une damoiselle de bois, painte fin vermeil et armoyiée des armes de la reine achetée de lui le 11 janvier 1391, et baillée à Gilbert Guérart, varlet de chambre de la reine, pour servir à atourner ladite dame, 4 s. p. [2].

Les registres 22 et 21 se complètent entre eux.

1391-2 à 1392-3. — *Argenterie du Roy*, K K, 23.

F° 1. Pour un an commençant le 1er février 1391-2 et finissant le dernier jour de janvier 1392-3.

74. Surcot rond de drap d'or, le champ blanc à lions, pors sanglens [3], coulons et escureux.

1. Il pourrait se faire que cette bourse ou chemise fût effectivement garnie de perles cousues et rapportées sur l'étoffe, mais je croirais plutôt qu'il s'agit ici de ces riches étoffes brochées, dans lesquelles de fines perles étaient tissées et comme serties dans la trame même. Telle est la soierie qui sert de couverture au ms. latin 1403, *Heures d'Isabeau de Bavière*. L'analogie signalée dans la présente note me paraît être un argument de plus en faveur de cette attribution. Voy. *Bibliothèque d'Isabeau de Bavière*. Paris, 1858. Techener, p. 38.

2. Demoiselle ou poupée ; mannequin comme ceux dont nos marchands font encore usage et servant à juger l'effet des parures et ajustements. Voy. ci-après, K K, 41, f° 28.

3. *Porcus singularis;* l'adjectif seul a survécu dans la langue usuelle : *sanglier*.

85 v°. Nef d'argent à cerfs volans pour la panneterie du roi (raccommodée).

94. « A Guillaume Arrode, orfèvre, pour avoir ressoudé et mis à point un pié en une salière en manière de navette d'argent doré, où il a au fond une pièce de Licorne [1] pour la reine, délivré devers elle, le 6 août. »

95. « A Gilbin d'Abbeville, clerc de la chambre aux joyaulx du roy nostre sire, pour avoir fait rappareiller et mettre à point le heunap d'or du roy nostredit sire, qui fu despécié la journée de la maladie dudit seigneur au Maus[2]; c'est à savoir refait le fruitelet qui avoit esté brisié; pour ce pour or et façon 8 s. p.

« Item pour avoir fait burnir (brunir) et redrécier six tasses d'argent blanc de la garde-robe du corps dudit seigneur, 6 s. p., et pour avoir fait ressouder le couvercle et l'ance d'une aiguière d'argent, pour ce 4 s. p. »

95. Perrinet le Roi, orfèvre au Mans, reçoit 102 s. p. « pour avoir rappareillé et mis à point la vaisselle du roi nostredit sire en la ville du Mans, savoir : Deux bassins d'or rebrunis et redressés ; — Plusieurs hanaps ; — La nef appellée cuvette ; — L'aiguière d'or ; — L'aiguière d'argent de la garde-robe ; — L'*Asperges* d'un eaubenoitier ; — Un calice d'or de sa chapelle. — Quittance donnée par Perrinet, le 5 août 1392 : 102 s. p. »

97 v°. Chandelier d'or.

99. Aiguière d'argent blanc à mettre l'eau chaude pour laver les mains du roi.

On trouve jusque-là dans ces comptes la mention de nombreux articles de propreté pour le roi, tels que peignes, peignoirs, *baignoirs*, etc., etc.

F. 102. Madres et cailliers; hanap du roi : le couvercle avait été fendu et *despécié*. Le hanapier ou madeleinier y fait « une grant cousture de fil d'or. »

104. La devise (*l'ordre* du roi) était la cosse de gênet. Le cerf et la licorne figurent aussi sur ses meubles, très-fréquemment.

105 v°. On répare *la couronne de Normandie, de la royne* (probablement une couronne qui avoit appartenu à Charles V, duc de Normandie?)

106. « Une des couronnes de la reine appelée la couronne de Normandie. »

110 v°. A Jean du Vivier, orfèvre, pour 15 esterlins d'or par lui

1. Voy. ci-dessus, 1388, argenterie, KK, 19, f° 66.
2. Août 1392.

mis et employez, en avoir fait et forgié un manche d'or d'un essai de lincorne[1], pour attachier aux viandes de Monseigneur le Daulphin, délivré le 21 juillet 1392. 6 l. 18 s. p.

113. Gobelet d'or pour la reine, fait en manière d'une rose.

114. Grant aiguière d'or garnie de pierreries et faite en manière d'une rose. — Feuille d'or au couvercle d'un gobelet d'or, fait en façon d'un lis. — Autre gobelet dont les bords et le pied sont d'or et le corps d'argent blanc esmaillé de chérubins. — Gobelet d'or en manière d'une *bourrache* (fleur très-affectionnée de la reine).

115. Petit caillier armorié, au fond, des armes de la reine, pour faire l'*essai*[2] devant elle.

1392-1400. — *Argenterie du Roi*, K K, 28.

Fragments sans ordre et transposés. Sous la cote K K., 28 : 1401 (date erronée), la série des registres offre une boîte simulant un registre. Cette boîte contient deux fragments provenant des archives royales et acquises, toutefois, de M. Monteil. L'un de ces fragments est coté 28 A et l'autre 28 B. Tous deux sont interfoliés de papier moderne, contenant une transcription du texte, souvent fautive, et sont cartonnés en forme de registres.

28 A. — Il s'étend du 1er avril 1399-1400, au mois d'août 1400 environ.

Fo 1. « Despenses et mises faites par ledit argentier pour le fait ordinaire de l'argenterie du roi nostre sire, par le temps dessus dit c'est assavoir : Draps de laine pour le roi nostre sire et M. le duc d'Orléans, etc. »

Fo 1. 28 B. — « Communes choses pour le roy, no 1, pour la royne, M. le daulphin, pour Monseigneur le duc d'Orliens, pour mesdames Isabelle et Jehanne de France, et pour madame la duchesse d'Orléans (Valentine). »

Fo 1 vo. 4 mai 1392. Chaudière pour chauffer l'eau des bains de M. le Dauphin.

Fo 6. Autre morceau, de 1400, juxtaposé sous la même pagination moderne.

1393-1401. — *Argenterie de la Reine*, K K, 41.

Marche générale de ce compte :

Fo 1 à 5, Lettres d'institutions de comptable. — 6, Recettes. — 7, Dé-

1. Voy. ci-dessus, fol. 94.
2. Pour goûter les aliments avant de les offrir.

penses. — 8, Draps de laine. — 11 v°, *Draps de soie.* — 13, Toiles, nappes. — 14, Pennes et fourrures. — 17, Chambre et brodures. — 18, Tapisserie; draps d'or et de soie à faire offrandes; cofrerie, males et bahuts. — 20. Orfévrerie, madres et cailliers. — 26, Coustellerie, chapeaux de bièvre, pingues, gainnes et ganterie. — 28, *Communes choses* comme chaère de chambre, chaudronnerie, franges, cordes, coton, toies (taies) à lit, rapareillement de chambre, liz neuf, taintures de vieilles chambres[1], épingles et plusieurs autres choses. — 32 v°, Chaucemente de chaulces et soulers. — 33, Gaiges d'officiers. — 33 v°, Despence commune et voiages. — 36, Deniers baillez à la royne par ledit argentier, pour faire à sa voulenté et plaisir. — 37, Deniers baillez à divers marchands pour anciennes dettes. »

Détails extraits du même compte.

F° 2, 1393, mai 25. Lettres de Charles VI : La reine précédemment n'avoit pas obtenu de l'argentier du roi divers objets nécessaires à sa consommation, ni aussi vite ni aussi commodément qu'elle l'eût désiré. En conséquence, le roi ordonne ce qui suit :

Désormais la reine aura son argentier propre (Hemon Raguier)[2]. Des 30 000 fr. alloués annuellement pour l'argenterie du roi, Raguier en recevra 10 000 pour l'argenterie spéciale de la reine. Avec elle, la reine et le Dauphin et ses filles, sœurs du Dauphin.

F° 6. Compte de Hemon Raguier pour ladite argenterie de la reine; commençant le 25 mai 1394.

6 à 8. Recette. F° 8. Dépense. Draps de laine.

2 à 6. Il y avait déjà un arriéré. L'argentier est autorisé à faire deux parts de dépenses, l'une pour le compte courant, l'autre pour les dettes. Il ne doit rendre compte qu'à la reine[3].

F° 19. « Cofre à mettre herpes (harpes), délivré au herpeur de la reine. »

21. « 2 cagettes d'argent à mettre oyselets de Chypre pesant 1 marc 17 esterlins obole[4]. »

21. *Orfévrerie* : « Pour avoir garny deux tableaux à ymages Nostre-

1. C'est-à-dire : tapis reteints.

2. Voir sur ce Raguier quelques détails biographiques dans l'*Investigateur*, journal de l'Institut historique, décemb. 1857.

3. Et à la Chambre des comptes, pour la régularité des écritures ou la légalité des opérations.

4. Louis, duc d'Orléans, possédait aussi « une cagette d'or à mettre oisellets de Chypre. » (A. Champollion-Figeac, *Louis et Charles d'Orléans*, p. 247.) Voy. plus loin, f° 140 v°.

Dame. C'est assavoir l'un pour la royne et l'autre pour Monseigneur le Dalphin ; laquelle garnison poise une [once], douze esterlins, obole, qui valent en tout 42 s. p. »

23. « Isabelle et Jeanne de France reçoivent des hanaps de madre à la Toussaint. »

24. « Un hannap d'or couvert, à quoy la royne boit. »

24 v°. « Une chesne d'argent pour pendre un petit tableau. »

« Pour cinq petits tableaux d'argent dorez appellez *Agnus Dei*, que les femmes portent quant elles sont grosses où l'on met en chascun un pain béneist à chanter ; au prix de 3 fr. pièce, 12 l. p.

« Pour avoir fait huit arondelles (hirondelles) en un colier pour la royne, en lieu de licornes qui y estoient, et qui lui demourèrent, etc., 4 l. 16 s. p.

« Pour avoir fait et forgé la serreure d'un colier d'argent pour Lancelot le lévrier de la royne, lequel est ferré à chevron, etc., 6 l. 4 s. 8 d. p.

« Pour la façon d'un autre colier pour ledit lévrier, 4 l. 18 s. 4 d. »

25 v°. « Un colier d'argent à étoile pour ledit levrier. » Un autre. En tout, 4 colliers.

28. « A Jehan de Troyes, sellier, pour une damoiselle à atourner [1], painte de moron à feuilles, de fines couleurs ; le 8e jour d'aoust 1393. 96 s. p. A lui pour une chaère de sale, painte à feuilles de moron et les fleurs dorées de fin or. »

28 v°. *Gésine* de la reine (fournitures de chaudronnerie) ; juillet 1393.

Enfants de la Reine : Le Dauphin [2], Isabau [3], Jeanne [4], Marie [5].

33 v°. A P. Baloches « paintre, pour avoir paint tout de neuf la caige au papegaut de la royne. 60 s. p. »

34. « A Andry Lemarié, pour avoir fait 2 tableaux à ymages de Notre-Dame : l'un pour la royne et l'autre pour Monseig. le Dalphin ; par quittance donnée le 26e jour de décembre 1393, 48 s. p. »

34 v°. Cuves à étuver en bois d'Irlande cerclées de cerceaux d'osier.

36. « Despences secretes pour choses touchant le fait de l'argenterie nécessaire pour la royne et ses enfans. »

39. 2e compte commençant en juillet 1394, et finissant le dernier juin 1395.

1. Voy. ci-dessus, KK, 22, fol. 124, v°.
2. Charles, né en 1392. Mort le 13 janvier 1401.
3. Née en 1389, depuis reine d'Angleterre, morte duchesse d'Orléans.
4. Née en 1391, duchesse de Bretagne.
5. Née le 22 août 1393, religieuse à Poissy.

42. Draps de Louviers, Harfleur, Montivilliers, achetés au Lendit pour la reine.

44. Pierre Letourneau, tailleur de la reine, toile de Reins et de Troyes. *Compas*, sorte de cartouche avec des armoiries au milieu.

59. « Un anel d'or à un diamant que la reine porte chacun jour. »

60. 250 bassins d'or pendants à une houppelande de velours noir, que la reine donna au roi.

62. Elle voyageait avec des reliques. Dépense du 16 octobre 1395 : Trois étuis de cuir bouilli, « l'un pour mettre la vraie croix ; un idem pour mettre la couronne qui est emprès la dicte vraie croix ; ung pour mettre un gobelet d'or à quoy la reine boit. »

63. Etui de cuir bouilli pour « mettre la nef d'argent qui est devant elle chacun jour. »

65. « A Perrin Bauzart, clerc, pour ses peinnes et salaire d'avoir escript un livre par ordonnance de sire François Chanteprime [1], ouquel est l'assiète du douaire de la royne abregé par certaines receptes, etc.; par quittance du 16 septembre 1394, 10 l. 16 s. p. »

65. Pour la reine : Une douzaine de coiffes longues de soie, deux douzaines de coiffes rondes de soie, 18 fronteaux de soie noire.

66. A Jehan Aubert, ymagier d'yvoire pour la vente d'une absconse [2] d'yvoire achetée de lui pour mettre la chandelle quant la royne dit ses heures; baillé à Katherine de Villiers [3], etc.; par quittance du 6e jour de mars 1394, 32 s. p. Chaise d'apparat peinte à feuilles et fleurs de mouron. Autre à atourner [4] à la devise dessus dite. Une damoiselle à atourner, painte de vermeillon et estincelée d'or [5].

67. Andry le maire garde de la tapisserie de la royne.

68 v°. 1395. Souliers pour la folle et sa mère.

69 v°. « Un grand coffre de noyer fort et espez, garny de deux

1. Conseiller, puis président des comptes.

2. Lanterne.

3. Sur Catherine de Villiers, dame du Quesnoy, suivante de la reine, voy. la Cronique de Cousinot, 1859, in-16, dans la table, au mot *Villiers;* et Monstrelet.

4. Chaise à atourner. Les *chaises* et *faudesteuils* du quatorzième siècle dépassaient la tête d'une personne assise. Les dames en toilette et coiffées ne pouvaient s'y tenir qu'en se penchant quelque peu d'arrière en avant. Les coiffures de cheveux, les *atours*, les trufeaux, les couvrechiefs à cornes et à boutonnières ne permettaient pas qu'il en fût autrement. Lorsque la reine se coiffait et *s'atournait*, il lui fallait nécessairement un siége spécial à dossier plus bas. Telle était sa *chaise à atourner*.

5. Voy. ci-dessus, f° 28.

serrures, qui fut mis par commandement et ordonnance de la royne en la grosse tour du Temple, pour mettre les lettres et joyaulx de ladite dame, par mandement du 10 juillet 1395. » En décembre suivant, ce coffre est transporté à la Bastille.

La chambre de madame Michelle[1] de France, le dernier jour de janvier 1394-5.

73. Le 3e compte ; du 1er juillet 1395 au dernier janvier 1396, n. s. inclus.

79. « Pour avoir fait en un corset de velours noir plusieurs penthères faites de perles sur terrasses de brodure et plusieurs fleurs d'or souldis au mois de juillet 1395 : 4 l. 16 s. p. »

81. Fleurs émaillées de vert et de blanc pour l'atour (coiffure) de la reine.

81 v°. Patenotres de corail monté en argent, 24 fleurs d'or verdes en guise de fleurs de fenoil, plaines de grains d'or, pour l'atour de la royne.

82. 4 barillets d'argent à eau rose, 4 étuis de cuir bouilli pour mettre les dits flacons. La reine donne un calice d'argent, burettes, plat d'argent, etc., à N.-D. de Senlis où elle a fondé une messe perpétuelle. « Pour un cent de chatons et un cent de crochès pour asseoir en chacun deux perles; faits et forgiez pour une des coiffes de la reine ; pesant 10 onces 6 esterlins d'or qui valent 57 l. 12 s. p. » (nov. 1395).

85. Jeu d'échecs en ivoire noir et blanc. Un grant pigne et un petit à templières.

86. Catherine de Villiers.

88. « 12 000 d'épingles pour l'atour de la royne, par le temps de ce compte à 6 s. le mille. »

94. Le 4e compte du 1er février 1395-6 au dernier janvier 1396-7, inclus.

97. Etoffes de laine : Noir de Rouen, vert d'Angleterre, iraingne de Malines.

98. Jean Saudubois, tailleur et varlet de chambre de la reine ; — il accompagne, dans le compte précédent, Létournel.

105. « Fait et brodé pour icelle dame, une houpelande de veloux noir où il a 12 grans tiges en bandes de moron et de genestre ; et sur les manches a en chacun 4 tiges et entre les tiges a un tors[2] en manière de corde de 4 couleurs ; fait tout à plain de brodeuze ; c'est assavoir : or, rouge, blanc et noir ; et sont toutes les fleurs et les cosses de

1. Née le 11 du même mois.

2. Lacs ou torsade.

genestes et les feuilles de moron, d'or souldez, et les brindelles d'argent et de brodure ; les feuilles nervées de perles et les tiges et racines toutes de grosses perles etc. 166 livres parisis. »

109. Le 14 septembre 1396 « pour avoir rappareillé et mis à la voulenté de la royne sa cornète d'or, dont il a fallu oster toutes les perles et pierrerie pour mettre une autre guise, etc. 12 l. 16 s. p. »

116 v°. « Armoire où sont les reliquaires et ymagineries de la reine.... Un retrait où sont les eaux roses de la reine. »

117 v°. Cuves de bort d'Irlande. Berceau pour l'enfant. Voy. ci-après, note 1. Le 24 décembre 1396. — Autre mention le 20.

123. 5e compte du 1er février 1396-7 au dernier janvier 1397-8.

130. Toiles de Hainant. Le 28 février 1397, n. s. On répare la « bateure qui fut tendue en la chambre de la dite dame le jour de ses relevailles de M. Loys roi de France[1]. »

134. Le 20 février, coffre pour mettre le linge, etc., de Monseigneur Messire Loys de France.

138. Le 14 juin 1397, l'orfèvre fournit un gros annel d'or à un saphir grant que la reine donne à l'évêque de Senlis (Jean Dodieu).

134. Le 30, hochet pour Louis de France.

140 v°. A l'orfèvre, pour deux pommes d'argent dorées, toutes rondes à mettre oisellets de Chippre, baillées et délivrées ce jour (18 novembre 1397) à la reine pour tenir ses mains chaudement et faire sa voulenté. 10 l. 16 s. p[2].

140 v°. La reine donne un anneau d'or au mariage d'une fille qui épouse le fils d'une de ses femmes. Elle fait tenir sur les fonts l'enfant

1. Né le 22 janvier 1397, n. s. Louis Dauphin, duc de Guyenne. Mort le 18 décembre 1415.

2. Cet article est assez obscur. Il faut y distinguer, si je ne me trompe, deux pommes différentes, quoique toutes deux rondes et d'argent doré. L'une était une *pomme à chauffer les mains*. M. Carrant possède une *pomme* de ce genre. On y mettait un fer rouge ou du charbon, et la personne qui voulait se réchauffer les mains promenait, roulait, ou palpait cette pomme entre ses deux paumes. L'autre était sans doute une *pomme à parfums*. On appelait *auzelles* ou *oiselets de Chypre* un parfum liquide comme l'eau de rose, que le commerce tire encore de l'Orient. Voy. le glossaire de M. de Laborde au mot *Pomme*. On lit dans l'inventaire de Charles V, après le décès de ce prince (1380-9), mss. français 8356 de la grande bibliothèque, au f° 241, n° 2734 : « Une poirette ronde d'argent doré pendant à ung lac de soye vert à mettre oysellets de Cipre, pesant deux onces.— N° 2868 : *Idem* ung poisson d'argent à mectre oisellez de Chippre, pesant douze esterlins obole. » On peut consulter aussi sur ce sujet la *Correspondance littéraire* du 5 juin 1858, page 182, et le *Voyaige d'oultremer* qui s'y trouve indiqué.

nouveau-né du procureur général au Parlement et fait un cadeau d'argenterie.

141. Le neveu de Jean Perdrier, maître de sa chambre aux deniers, se marie : la reine lui donne un hanap.

143. La reine avoit au moins trois couronnes. Il est ici question de la *moyenne* couronne.

145. Colart de Laon peint pour elle les vantaux (dehors et dedans) de l'armoire contenant ses reliques[1].

(*La suite prochainement.*)

III.

BIBLIOGRAPHIE.

389. — *De Gaidone carmine gallico vetustiore disquisitio critica*, auctore Simeon Luce, inscriptionum humaniorumque litterarum academiæ adjutore. In-8, 115 p. Paris, Viewieg; Durand.

390. — *De l'abolition de l'esclavage ancien au moyen âge*, et de sa transformation en servitude de la glèbe; par J. Yanoski, pour faire suite à l'*Histoire de l'esclavage dans l'antiquité* de M. H. Wallon, membre de l'Institut. In-8, IV-159 p. Paris, Impr. impériale; libr. Durand.

391. — *Discours* sur l'état des lettres au treizième siècle; par Daunou; précédé d'une notice sur l'auteur, par M. Guérard, membre de l'Académie des inscriptions. In-8, XLIII-440 p. Paris, feu Ducrocq (5 fr.).

Bibliothèque classique des célébrités contemporaines.

392. — *Histoire de la commune de Cotignac;* par M. Octave Teissier. In-8, 354 p. Draguignan, impr. Gimbert; Paris, Dumoulin. (4 fr.)

Bibliothèque provençale.

393. — *Histoire de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis* depuis son institution en 1693 jusqu'en 1830; par Alex. Mazas, terminée par Théodore Anne. 2e *édition*, revue, corrigée et considérablement augmentée. 3 vol. in-8. Paris, Dentu.

394. — *Journal d'Olivier Lefèvre d'Ormesson* et extraits des mé-

1. Ce meuble rappelle la curieuse *armoire de Noyon*, qui subsiste avec sa décoration du quatorzième siècle.

moires d'André Lefèvre d'Ormesson, publiés par M. Chéruel. Tome I. 1643-1650. In-4, cxv-868 p. Paris, Imprimerie impériale.

Collection de documents inédits sur l'histoire de France, publiés par les soins du ministre de l'instruction publique. 3e série. Histoire politique.

395. — *Les maîtresses de Louis XV;* par Edmond et Jules de Goncourt. (Lettres et documents inédits.) Tomes I et II. In-8, xvi-634 p. Paris, Didot.

396. — *Les maîtresses du Régent.* Études d'histoire et de mœurs sur le commencement du dix-huitième siècle; par M. de Lescure. — Mlle Florence. — Mme d'Argenton. — Charlotte Desmares. — Mme de Parabère. — Mme de Sabran. — Mme d'Averne. — Mme de Phalaris. In-18, xxx-489 p. Paris, Dentu. (4 fr.)

397. — *Mémoire historique sur la vie et les écrits de dom M. d'Inguimbert,* évêque de Carpentras; par l'abbé J. D. Fabre de Saint-Véran; publié aujourd'hui pour la première fois, avec des réflexions et des détails préliminaires, par C. F. Barjavel, et, à la fin, avec de nombreuses notes de ce dernier, accompagnées de quelques autres de l'abbé de Saint-Véran et de Charles Cottier. In-8, 290 p. Carpentras, impr. Devillario.

398. — *Monographie du château de Salses;* par A. Rateau, capitaine du génie. In-4, 67 p. Paris, Tanera.

399. — *Noëls de Lucas Le Moigne,* curé de Saint-Georges-du-Puy-la-Garde, en Poitou, publiés sur l'édition gothique par la Société des bibliophiles français. On y a joint les noëls composés (vers 1524) par les prisonniers de la Conciergerie, et deux auguillenneufs tirés du recueil des noëls du plat d'argent. In-16, xvi-172 p. Paris, impr. Lahure.

Tiré à 30 exemplaires.

400. — *Origines* et bases de l'histoire de Lyon, ou diplômes, chartes, bulles, lois, arrêts, règlements des corps de métiers, testaments, et autres actes authentiques concernant les annales lyonnaises, publiés au nom de l'administration lyonnaise par J. B. Monfalcon. Parties II et III. Suivies de : Musée lapidaire, avec notice; cartons pour la Ire partie publiée en 1855. Grand in-4, xix-452 p., avec vign. Lyon, Brun; Paris, Durand.

H. L. B.

Paris. — Imprimerie de Ch. Lahure et Cie, rue de Fleurus, 9.



BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

I.

PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

TENUE LE 6 NOVEMBRE 1860,

Aux Archives de l'Empire,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. J. QUICHERAT, L'UN DES DEUX VICE-PRÉSIDENTS.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 6 octobre.)

Le procès-verbal de la précédente séance est lu par le Secrétaire, M. J. Desnoyers; la rédaction en est adoptée.

M. le Président proclame membre de la Société, après avoir soumis sa nomination à l'approbation du Conseil :

1150. M. Guibal, professeur d'histoire au lycée de Versailles; présenté par MM. Chéruel et A. Bouvier.

Ouvrages offerts à la Société.

Par le Ministère de l'Instruction publique :

Collection des documents inédits sur l'Histoire de France. — Négociations diplomatiques de la France avec la Toscane.— Documents recueillis par M. G. Canestrini et publiés par M. Abel Desjardins. Tome I, 1859. In-4.



Cartulaire de l'abbaye de Beaulieu, publié par M. Maxime Deloche. 1860. In-4.

Journal d'Olivier Lefèvre d'Ormesson et Extraits des Mémoires d'André Lefèvre d'Ormesson, publiés par M. Chéruel. Tome I (1643-1650). 1860. In-4.

De la part de Sociétés savantes :

Société d'émulation du département de l'Allier :

Bulletin. 6 volumes in-8. Moulins, 1846-1857.

Société d'Agriculture, des Sciences, Arts et Belles-Lettres du département de l'Aube :

Mémoires, 2e série. Tome XI, nos 53-56. Année 1860. Troyes, 1860. In-8.

Société archéologique du Limousin :

Bulletin. Tome X, nos 1, 2, 3. Limoges, 1860. In-8.

Dictionnaire géographique de la Marche et du Limousin, 1re livraison in-4. (Unique.)

Société des Antiquaires de Picardie :

Bulletin, 1860, no 2. Amiens, 1860. In-8.

L'Université de Kiel :

Schriften der Universitat, aus dem Jahre 1859. Kiel, 1860. In-4.

De la part des auteurs :

Par M. Taillandier :

Notice sur la vie et les ouvrages de M. Leber. Paris, 1860. In-8. (Extr. des Mém. de la Société des Antiquaires de France. T. XXXV.)

Par M. J. Desnoyers :

Notice biographique sur M. de Monmerqué. Paris, 1860. In-8. (Extrait du Bulletin de la Société de l'Histoire de France ; assemblée générale de 1860.)

Par MM. H. Boyer et Vallet de Viriville :

Filigranes de papier du quinzième siècle, aux armes des familles Cœur et de Bastard, avec not. de M. V. de Viriville. Paris, 1860. In-8. (Extrait de la livraison de septembre 1860 de la *Revue archéologique.*)

Par M. Maurice Ardant :

Liste chronologique des vicomtes de Limoges. Limoges, 1860. In-8.

Par M. H. Fasy :

Notices sur les antiquités romaines découvertes dans les tranchées de Genève, et *Note complémentaire sur le même sujet.* Genève, 1859-1860. Deux brochures in-8, 4 pl. (Extr. des Mémoires de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève.)

Par MM. Labordère, ancien député, Créton et Gaudissart :

Trois lettres publiées dans des journaux du département de la Somme : la 1re *et la* 3e *dans le journal intitulé* : Le Propagateur Picard. *La* 2e, *dans le journal* L'Ami de l'Ordre, *sur la nouvelle Histoire de Montdidier* (par M. V. de Beauvillé), 1860. In-4.

M. Dutens, en présentant, de la part des auteurs, à la Société cette brochure imprimée et tirée dans le même format que l'Histoire de Montdidier, et dont le but est de rectifier certains faits personnels mentionnés dans cet ouvrage, fait connaître leur désir qu'elle soit jointe à l'exemplaire que possède la Société. Il sera fait droit à cette demande.

Correspondance.

M. Guillemot, directeur du cercle des Sociétés savantes et littéraires, quai Malaquais, 5, propose à la Société, pour tenir ses séances et déposer sa bibliothèque, les salles que la Société centrale d'horticulture a laissées vacantes dans ce local, en prenant possession de l'hôtel qu'elle s'est fait construire.

Le Conseil, tout en reconnaissant l'avantage qu'il y aurait à réunir dans un quartier plus central sa bibliothèque et le lieu de ses réunions, ne pense pas qu'il soit utile d'accepter cette offre, puisque le Conseil peut aujourd'hui, grâce à la bienveillance de M. le Directeur général des Archives de l'Empire, se rassembler dans un local très-convenable, et que M. le Directeur général du Crédit foncier a mis à sa disposition plusieurs pièces où sa bibliothèque a pu être déposée et classée.

Travaux de la Société.

Le Secrétaire présente l'état des impressions :

Le IVe volume de *Monstrelet* et le IIIe de *d'Argenson* sont terminés.

Annuaire de 1861, (*Topographie ecclésiastique.*) Cartons 27 à 44, tirés ; 45 en bon ; 46 en 2e et plusieurs placards en correction.

Le Conseil décide que le volume de *Monstrelet* complétera l'exercice de 1860, et sera distribué le mois prochain, en même temps que l'*Annuaire* de 1861.

M. le Trésorier, en son nom et au nom de M. le Président du Comité des fonds, propose au Conseil de diviser en deux volumes la partie de la *Topographie ecclésiastique de la France* qui termine les *Diocèses des Belgiques* et qui, d'après une décision antérieure du Conseil, devait entrer tout entière dans l'Annuaire de 1861.

Ce travail ayant pris de plus grands développements qu'on ne l'avait prévu, dépasse de beaucoup les limites habituellement assignées à l'Annuaire.

Il convient en outre de ne pas différer plus longtemps la distribution et la mise en vente de ce volume.

M. J. Desnoyers rappelle que le Conseil et le Comité de l'Annuaire ont eu égard pour autoriser cette publication intégrale en 1861, malgré son étendue, à ce qu'une partie de ce travail étant imprimée depuis longtemps, il y aurait de l'inconvénient à en retarder davantage la mise au jour; d'autant plus qu'il reste seulement à mettre en pages une très-petite partie des notes et quelques tableaux. D'ailleurs, la portion qui comprend les *Germanies* étant aussi composée depuis longtemps, devrait, d'après la même décision, entrer dans l'Annuaire de 1862.

Le Conseil ayant égard à ces considérations, persiste dans sa décision antérieure et invite l'auteur de la *Topographie ecclésiastique* à faire tout son possible pour que l'Annuaire puisse être distribué au commencement de décembre prochain.

La séance est levée à quatre heures et demie.

N. B. L'urgence de faire paraître l'Annuaire sans de plus longs retards et l'étendue évidemment trop considérable de la partie qui termine les Diocèses des *Belgiques* n'ont pas permis de la renfermer en un seul volume, malgré l'autorisation du Conseil, et quoiqu'elle fût complétement imprimée. L'Annuaire de 1861 ne contiendra donc que les diocèses de Noyon, d'Arras et de Cambrai. La fin de cette seconde partie, qui comprend un plus grand nombre de diocèses, paraîtra postérieurement et le plus prochainement possible.

II.

VARIÉTÉS.

Extraits des comptes authentiques du règne de Charles VI (1380-1422), *communiqués par M. Vallet de Viriville.*

(Suite. Voy. ci-dessus, p. 406.)

145 v°. « A Robin la niepce chasublier demourant à Paris le dernier mars dernier, 1397 (n. s.) pour le parement d'une nappe [1] de caresme en laquelle est pourtraicte toute la passion Nostre Seigneur et pour boucassin et toille 4 l. p. »

146 v°. Doublet (*sic*, espèce de camisole) de satin noir, pour la reine.

« A Guillemin Turel, varlet de garde robe de la royne, au mois de janvier 1398 (n. s.), pour argent qu'il avoit presté à la royne, pour donner à un povre homme, qui avoit présenté à la dicte dame un chardonnereul qui mangoit sur le poing ; pour ce 36 s. p.

148 v°. « A Jehan de Sommevair, varlet de chambre de Mad. Michiele de France, pour avoir fait rappareillier et mettre à point derrenièrement que ladite dame fut à Poissy, son hannap d'or que le singe avoit deromppu ; le 20e jour de décembre ; pour ce 12 s. p.

« A Guillequin Prandout, serreurier demourant à Paris, pour avoir ferré deux grans aulmoires qui ont esté faictes en l'escurie de la royne à St-Pol, pour mettre bien et saulvement les harnois de perle et de broudure des hacquenées de ladite dame. Le 22 décembre 1397. 104 s. p. »

149. La reine en février 1397 n. s. envoie des chevaucheurs porter des lettres du roi, d'elle et des trésoriers généraux des finances, aux receveurs des provinces. Elle leur demande des avances sur les sommes pour lesquelles elle avait des assignations sur leurs recettes.

« Doublets à lit couste-pointiez. » (Camisoles ouatées et piquées.)

151. 7e compte de Hemon Raguier pour un an, commençant le 1er jour de février 1397-8 et finissant au dernier jour de janvier 1398-9.

153. « A Feliset de Compans, drappier, demourant à Paris, pour

1. Il existe au musée des souverains une espèce de *nappe* analogue. On y voit le portrait de Charles V roi de France, et de sa femme Jeanne de Bourbon. Cette nappe vient de la cathédrale de Narbonne.

2 aulnes d'escarlate rosée de Bruxelles, prinse et achetée de lui au mois de février (1398 n. s.) pour la groccesse de la royne [1]. »

« Pour 8 aulnes d'escarlate rosée de Bruxelles, de quoy l'on a fait pour Monseigneur le Daulphin une robe royal de quatre garnements, c'est assavoir cloche, seurcot clos, seurcot ouvert, coste simple; et trois chaperons, c'est assavoir: double, fourré, et sengle (simple); le 16e jour de mars 1398 n. s. »

Houppelande pour Isabelle l'allemande. Quatre aulnes de drap vert encre; donné par la reine à la femme de Richard de Susay.

154. Langes pour Monseigneur Messire Jehan de France, étoffe achetée le 20 mai 1398. Saudubois tailleur de la reine. Trois aulnes de drap vert pour une houppelande; donné par la reine à Gaultier de Harlay sergent d'armes de ladite dame le 26 août 1398.

154 v°. Cadeaux d'habillements faits par la reine à Isabeau l'allemande et à la fille de Guillaume Martel.

155 v°. La folle de la reine; la fille de la folle.... (mère, fille, petite fille). Ménestrels du Dauphin.

156. Habillements donnés par la reine à divers serviteurs.

157. La reine donne 10 aunes d'écarlate vermeille à l'évêque de Bayeux et autant à celui de Noyon.

158. La suite de la reine se compose de quatre dames; quatre damoiselles de corps; plus deux autres damoiselles.

170. La reine donne un hannap d'argent à la femme de Me G. de Cercelles, « de qui ladite dame avoit fait tenir sur fons l'enfant en son nom; » payé le 22 avril 1398. De même, pour la femme d'Henri de Lisai valet de chambre du Roi. Pontifical, gants, mitre pontificale de la reine.

172. Tableau d'ivoire à ymage.

171 v°. *Id.*, *id.*, à reliques.

172. Échiquier, jeu de table et échecs. Pour la reine: « Ceinture d'or à une boule et un mordant tous esmaillés de moron; l'or pèse une once maille d'or; pour ce 8 l. 11 s p. »

173. Croix d'or pour la chapelle, garnie de rubis; d'images niellées, etc. 214 l. 16 s. p. Richard de Suzay, marchand de cailliers.

173 v°. *Ouvières* d'or, couvertes, pour manger œufs; mises en garnison à St-Paul pour la reine; autre pour tous les jours, d'argent doré; 3 ceintures pour la reine, émaillées de fleurs de mouron.

175. Folle de la reine.

178. « A Jehan de Troyes, sellier demourant à Paris, pour une

1. Il s'agit de Jean, né le 31 août 1398, élevé en Hainaut, mort Dauphin à Compiègne en avril 1417.

chaière à atourner, garnie de cordouan vermeil, frangiée de franges de soye clouée de cloux dorez, escorchié à la devise de la royne; à un dossier de taille, tenant à deux chayenettes dorés; tout paint de fines couleurs de ladite devise pour icelle dame et garnie ainsi qu'il appartient, baillée et délivrée le dernier jour du mois de juing; pour ce 10 l. p. »

179 v°. Patenotes de geyet (jais) pour la reine. 28 septembre: fournitures de poeles, marmites, etc. pour la gésine[1] de la reine. Ses enfants sont toujours avec elle.

180 v°. Colin Julianne varlet de chambre et herpeur (harpiste) de la reine.

Messages. « A Thevenin Courtin, chevaucheur de l'escurie de la royne, pour ses despens, salaire et painne, d'avoir porté lettres de ladite dame devers Raoul d'Ocquetonville[2], à Louviers ou illecq environ » (pour avoir deniers; février 1398 n. s.)

185. Le 28 janvier 1399 n. s., message aux receveurs et grenetiers de Touraine, « pour avancer les paiements de certaines assignations pour ladite dame. » Idem au receveur d'Arques en Normandie.

186. « A Henry Prévost, pour avoir esté par le commandement et ordonnance de la royne, à St-Loys de Marceille, faire une neuvaine, par quittance dudit Henry, donnée le 18e jour d'octobre 1398; 20 l. 16 s. p. » — A Jehannette femme Jehan Alexandre, demourant à Fontenay-lès-le-boys-de-Vincennes pour argent baillié à elle, par le commandement et ordonnance de la royne, pour une vache à lait, prinse et achatée d'elle, pour le fait de la nourreture de Monseigneur Messire Jehan de France : pour ce le 10e jour de septembre 4 l. 10 s. p. — Quatre paires de chiennets (chenets) de fer pour les chambres et retraits de la royne pesant 236 livres et demie.

A Robin le tainturier, demeurant à Paris, pour avoir retaint tout de nouvel, nettoié, recallandré et remis à point un paveillons[3] ront qui sert pour vestir et ordonner le roy, quant il vient devers la reyne, lequel paveillon estoit tout destaint et l'a convenu recallandrer et remettre à point; pour ce le 15e jour de novembre (1398), 108 s. p.

186 v°. « A Guillaume de Baugis, chasublier, demourant à Paris, pour avoir fait et livré pour le fait de Monseigneur Messire Jehan de France, un paveillon rond de toille blanche, et avoir livré fers et

1. Jean, né le 31 août 1398.

2. Meurtrier de Louis, duc d'Orléans.

3. L'une des rues qui formaient l'enceinte de l'hôtel Barbette, s'appelle rue du Parc-Royal et une autre rue des Trois-Pavillons.

cordes, anneaulx et tout ce qui y appartient tout de neuf, ledit 15e jour de novembre. 10 l. 16 s. p.

« A Nicolas Colebert [1], marchant de Prusse, pour un paveillon ront sur champ de beluteau, contenant 17 aulnes de fons et 6 aulnes de hault, royé de fil d'or tout au long, autant dessus comme dessoubz, à demy pié l'un près de l'autre; et par dessus, là où doit estre assise la pomme dudit paveillon, a environ demy pié de ruban d'or; et pour deux aultres petis paveillons de pareille toille et façon.... bailliés à Andret le maire, varlet de tapisserie de ladicte dame, le 16e jour de novembre, 51 l. 4 s. p.

187 v°. « A Anthoine de Leu, joueur d'orgues, demourant à Paris, pour ungs orgues tous neufs et fermans à clef, ferrez et ordonnez et enchassilliez bien et suffisamment, ainsi comme il appartient; prins et achetez de lui, le 24e jour de décembre (1398) pour le fait de la chapelle de la reyne, 31 l. 10 s. p. »

Message à Evreux, Beauvais, Senlis, pour avancer le payement d'assignations. (Janv. 1399 n. s.)

190 v°. *Achat d'héritages*. Le roi achète un hôtel, cour, grange, étable, pressoir, colombier, jardin, etc., sis à Saint-Ouen [2], pour le prix de 3600 l. p. Il acquiert deux autres hôtels sis [3] au même lieu.

201. Le septième compte etc., commençant le 1er jour de février 1398-9, et finissant le dernier janvier 1399-1400.

204. « Pour sept quartiers de drap gris et une aune de drap blanc, pour la petite Sarrazine que Charles de Savoisy [4] donna à la reine; pour tout 54 s. 6 d. p.

205. Maciot le tailleur, travaille pour la reine.

209. Jehan Saudubois, varlet de chambre de la royne et son tailleur.

Cinq écuyers de son hôtel. Ils portent des houppelandes de drap vert; sur chaque manche et au collet une tige de mouron brodée.

220 *et passim*. Les chambres de la reine sont brodées de genêt et de mouron.

1. J'ignore absolument quelle relation peut exister entre ce Nicolas Colebert et la famille célèbre des Colbert. Indépendamment de l'analogie des noms, je ferai seulement observer que la date de 1398 nous reporte au temps qui précéda immédiatement celui où les Colbert, d'où est sorti le grand Colbert (Jean-Baptiste), apparaissent sur la scène de l'histoire. (Voy. la *Biographie générale*, de MM. Didot, à ce nom.)

2. L'acte de vente, en date de janvier 1398 n. s., se trouve au feuillet 193.

3. L'acte, même date, au feuillet 195.

4. Familier de Charles VI et l'un de ses grands officiers.

223. Tapisserie de fil d'Arras. Trois tapis à « histoires de bergiers et de bergières. » Autre tapis « où est l'histoire de Dourdan, duc de Beauvais. » Aultres « où est l'histoire de la destruccion de Troyes. » *Idem* « du roy des amans, » 543 l. 9 s. p.

226. Cercles d'or et autres joyaux de la reine.

Folle de la reine; mère de la folle.

228 v°. « A Jehan Clerbourg, orfèvre, pour avoir fait pour la royne un collier de grains d'or, esmailliez de noir moitié et le demourant tout d'or en guise de patenôtres ; lequel colier poise 4 onces, 2 esterlins d'or, etc..., 32 l. 19 s. p. »

229. Pour la comtesse de Montfort[1], ceinture émaillée d'y grégeois. La reine donne un hanap d'argent doré à un gentilhomme du roi, « en accroissement de son mariage. »

230. Pour la reine, ceinture émaillée de mouron.

230-1. *Id.* collier de cosses de genêt émaillées de noir, « et en chaque cosse une étoile d'or.... en l'une un tarin.... en l'autre une branche de mouron; et a, entre chacune cosse, une fleur pleine de semence émaillée de rouge et de noir. » (68 l. 26 s. p.) A chaque cosse pendent trois besans.

231 v°, 232 v°. La reine va voir le Dauphin à Saint-Ouen.

233. Cinquante-deux pommettes d'or pour patenôtres, pour la reine; 13 d'or, émaillées de blanc; 13 de rouge clair; 13 émaillées de vert et 13 d'or nu.

240-1. Gants.— F° 243 v°. « A Jehan de Troyes, sellier, pour avoir refait et remis à point les pommeaulx du char de la royne, dont il y eu avoit plusieurs rompuz et cassez; pour iceulx avoir touz redreciez, ressouldez et refaiz les esmaulx touz neufs, en aucuns d'iceulx pommaulx et redorez tout de neuf avecques les boittes et locquetz, touz de cuivre dorez pour ce 42 l. p., pour environ trois cents et demi de lettres de K et de E, et pour demi cent de fleurs de lis de cuivre dorées pour chacun cent 4 s. valent 14 l. 8 s. p. Pour six mille cloux dorez, pour reclouer la couverture sur ledit char, pour chacun millier 23 s. p. valent 7 l. 4 s. p.

« Pour rubans et soye à mettre dessoubz les cloux et pour soye à broder et faire heuillez (œillets), pour ce 64 s. p. et pour peine d'ouvriers, c'est asavoir pour avoir recloué et levé la couverture dudit char, le mielz et le plus proufitablement que l'en a peu au profit de la brodeure, tant dedens comme dehors, pour faire la painture, fait rapporter pour reclouer ladite couverture sur ledit char et le garny tout de neuf par

1. Jeanne de France accordée à Jean VI de Bretagne, comte de Montfort et plus tard duc de Bretagne.

dedens, et pour plusieurs cloux de fer à retendre les toilles et les draps; pour la peine des ouvriers, tant garnisseurs comme autres; pour ce 12 l. 16 s. p., pour toutes ces parties, 69 l. 12 s. p.

250. Réparations au cuerre (char, *currus*) de la reine. 2 paires de roues. Le *bon char* et le cuerre sont menés devers la reine à Rouen.

251. Carreaux pleins de plume couverts de futaine.

253. « A Michiel le Charinger, charpentier de menus ouvrages, pour avoir fait et baillié deux damoiselles de bois pour atourner dames, pour atourner ladite dame. (Fév. 1399. n. s.)

253 v°. « A Jehan Jodoyme, tappissier, demourant à Paris, pour avoir rappareillé et remis à point un grant tappis à l'istoire de la Passion de Nostre-Seigneur. C'est assavoir y avoir fait, tout de neuf, deux ymages des trois roys de Couloingne (Cologne), avecques les testes de leurs chevaulx, lesquelz avoient esté rungez de raz et sourriz, etc. 20 l. p. (Février 1399 n. s.)

« A lui au mois de janvier ensuivant, pour avoir remis à point et rappareillé deux tappis aux armes de la royne.

Item le tappis de l'histoire Godeffroy de Billon.

— un tappis de l'histoire du duc d'Aquitaine.

— le tappis de l'histoire des sept pechiez mortels.

— le tappis de l'histoire des neuf preux [1].

— le tappis de l'histoire des cerfs.

— le tappis de l'histoire des sept aages, etc. (de l'homme [2]). »

253. Messager envoyé à Senlis (f° 258); Tours, Chinon, Loches, Châlons, pour hâter le paiement d'assignations; à Troyes, Beauvais (f° 254 v°); à Caudebec, Arques, Gisors (f° 259 v°); à Soissons (f° 260); pour hâter le paiement d'assignations financières au profit de la reine.

256 v°. Marguerite la goulue, demourant à Saint Germain en Laye, fournit pour la reine, depuis Pâques, jusqu'à juillet 1399, certaine quantité de soie.

257. « A Jehan Poitevin, espicier et appothicaire de la royne, pour sept cierges pesans chacun 15 l. de cire, qu'il a bailliez et délivrez par le commandement de la royne, c'est assavoir : trois à l'église de Notre-Dame de Paris; le 4e au palays; le 5e à Saint-Pol, à Paris; le 6e à la messe du roy au sépulcre; et le 7e pour ladite messe; qui montent en

1. Ces neuf preux étaient Josué, David, Judas Machabée, Hector, Alexandre, César, Arthur, Charlemagne, Godefroy de Bouillon.

2. Louis, duc d'Orléans, possédait à Paris et à Blois une très-belle et très-nombreuse collection de tapisseries de tout genre. On trouvera l'inventaire d'une partie de ces meubles dans l'ouvrage de M. A. Champollion-Figeac, *Louis et Charles d'Orléans*, pages 247 et suiv.

somme 105 liv. de cire qui valent au prix de 3 s. 4 d. la livre, 17 livres 10 s. p. A luy pour le portage d'iceulx cierges, tant à sainct Denis en France comme ès autres lieux dessus nommez 12 s. p. (1399 n. s., avant Pâques.) A luy, le 8 août ensuivant, pour ung cierge pesant 15 livres de cire que la royne fist porter et offrir en l'église de saint Pol, le jour de la feste saint Pol à 3 s. p. la livre; valent 45 s. p. »

260. « A Thevenin Courtin, chevaucheur de l'escuirie de la royne, pour ses despens et salaire, d'avoir esté en Languedoc et poursuir illec Raoul d'Anquetonville[1], gouverneur dudit pais, pour avoir le paiement de la somme de sept mille fr., qui sont deuz à ladite dame (voyageant du 23 mars au 21 août 1399), en tout 60 l. 16 s. p. »

La reine paye 82 l. de bourre emploiées en 2 grands carreaux pour l'oncle de la dite dame, le 14 décembre 1399.

(*La suite plus tard.*)

ERRATUM.

Plusieurs fautes d'impression se sont glissées dans le dernier article des comptes de Charles VI. Nous prions le lecteur de vouloir bien les corriger comme suit :

Page 407, f° 74 : au lieu de « pors sangl*ens*, » lisez : *sanglers* (singuliers).

Page 409, f° 28 B : au lieu de « pour le roy *N°* 1 », lisez : pour le roy *nostre sire.*

Page 410, f° 2 : au lieu de « avec elle, la reine *et* le dauphin, etc., lisez : la reine *a* le dauphin, etc.

Page 412, note 4; au lieu de « couvrechief.... à *boutonnières,* » lisez : *à bannières.*

Page 413, f° 105 ; au lieu de *brodeuze,* lisez *brodeure* (brodure, broderie).

Page 414, f° 130 ; au lieu de *M. Loys roy de France,* lisez : *M. Loys de France.*

1. Ces poursuites excitèrent, dans le cœur de Raoul, des sentiments d'animosité qui par suite coûtèrent la vie au duc d'Orléans.

III.

BIBLIOGRAPHIE.

401. — *Biographie niçoise ancienne et moderne*, ou Dictionnaire historique de tous les hommes qui se sont fait remarquer par leurs actions, leurs écrits, leurs talents, leurs mérites et leurs erreurs dans la ville et le comté de Nice; suivie d'une table chronologique des mêmes pour suivre l'histoire, et ornée de portraits; par J. B. Toselli. 2 vol. in-8. Nice, Visconti; Paris, Dentu.

402. — Charles VII et Louis XI, d'après Thomas Basin, par G. Du Fresne de Beaucourt. Paris, Durand; 64 pages in-8.

L'auteur de cette brochure en a déjà consacré plusieurs autres à l'histoire du roi Charles VII (voy. les précédentes années du *Bulletin*); il a démontré avec talent que les malheureux commencements du règne de ce prince, ont trop pesé sur sa mémoire et que les historiens, en général, ne lui ont pas rendu tout l'honneur qu'il méritait. Rien de plus louable qu'une telle réhabilitation. Si à mesure que les documents de notre histoire se déroulent plus abondants, plus étudiés, mieux compris, ils nous autorisent à porter en arrière des regards plus bienveillants, hâtons-nous d'applaudir à ce résultat inespéré; mais M. Du Fresne de Beaucourt remet Charles VII à son rang en accablant Louis XI. Cette seconde partie de son travail, très-involontairement sans doute de la part d'un écrivain aussi consciencieux que M. de Beaucourt, nous semble déceler l'injustice à chaque pas. Louis XI n'est pas un personnage qui attire la sympathie; l'astuce et la cruauté ne lui resteront que trop; mais quoi qu'il ait pu faire, il est sûr du blâme de M. de Beaucourt. S'il succède à son père mort, il saisit « comme un enfant ce pouvoir qu'il désirait depuis si longtemps et ne s'occupa que de défaire ce que son père avait fait. » S'il nomme un Croy grand maître de l'hôtel à la place du vieux Gaucourt, âgé de quatre-vingt-dix ans, le critique n'y voit qu'une ingratitude envers un compagnon de Jeanne d'Arc, et ferme les yeux sur ce que par les Croy, le roi « mettait la Bourgogne entre ses mains (p. 39). » Si au lieu de prendre un chancelier parmi des favoris de cour, il s'adresse résolûment à Pierre de Morvillers qu'il tire du fond d'une prison, mais qui lui paraît un homme de courageuse probité, c'est un acte inconcevable. S'il renouvelle le personnel de l'administration, c'est pour substituer « des gens de bas étage à des hommes intègres, » mot que je comprends dans Thomas Basin, de qui il est emprunté, mais qui ne se comprend plus aujourd'hui; aucune condition n'exclut l'intégrité, ni ne la suppose. Ceci est tiré d'une seule page de M. de Beaucourt, et chaque page est à peu près également empreinte, à l'égard de Louis XI, de cette animosité qui se montre dans la sévérité uniforme de toutes les interprétations.

403. — *Chateaubriand* et son groupe littéraire sous l'Empire, cours professé à Liége en 1848-1849, par C. A. Sainte-Beuve, de l'Académie française. 2 vol. in-8, 875 p. Paris, Garnier. (15 fr.)

404. — *Collection de figurines en argile de l'époque gallo-romaine*, avec les noms des céramistes qui les ont exécutées, recueillies, dessinées et décrites, par Edmond Tudot, peintre, etc. In-4, 107 p., 54 pl. et fig. dans le texte. Moulins, Desrosiers; Paris, Rolin.

405. — *Coup d'œil sur une correspondance inédite* extraite des archives de la famille de Moussy-la-Contour, de Metz et des ministres de la minorité de Louis XIV, Mazarin, Le Tellier et de Loménie; par M. de Longuemar, président de la Société des Antiquaires de l'Ouest. In-8, 130 p. Poitiers, impr. Dupré.

406. —*De sancti Bernardi* adversus Abelardum contentione dissertationem proponebat Facultati litterarum Redonensi Just. Æmilius Combes, logicæ professor. In-8, 102 p. Montpellier, impr. Grollier.

407. *Dictionnaire géographique* de la Nièvre, nomenclature des villes, villages, hameaux, châteaux, fermes, maisons isolées, cours d'eau, etc., précédée de la statistique générale de ce département; par Paulin Fay. In-8, XLVIII-213 p. Nevers, impr. Fay.

408. — *Documents relatifs à l'histoire du comté de Laval*, contenant : Description du comté de Laval, par Le Clerc du Flecheray, avocat fiscal du siége ordinaire de Laval. — Titres du comté de Laval et de ses priviléges. — Extrait sommaire des Mémoires de M. de Miroménil, intendant de la généralité de Tours, concernant la province du Maine. — Pancarte concernant les statuts et ordonnances de la prévôté de Laval. — Lettres de commission données par le roy Charles IX à son cher et bien-aimé Lancelot de Brée, sieur de Fouilloux, pour lever et mettre sus des hommes d'armes contre les rebelles de la religion réformée. — Ouvrage publié par M. H. Godbert. In-8, 207 p. et grav. Laval, impr. et libr. Godbert.

409.—*Du pillage* de quelques abbayes de l'Indre dans le courant du quatorzième siècle; par M. Desplanques, archiviste de ce département. In-8, 16 p. Paris, impr. Chaix.

410. —*Études historiques*, par M. Aug. Nicaise, avocat. Châlons-sur-Marne et Paris, Aubry. 176 pages in-8.

Opuscule contenant trois études : l'une sur la régence de Blanche de Castille, l'autre sur les papes et l'Église au temps des Croisades; la troisième sur les Templiers et leur procès. Ces divers travaux sont écrits d'un style élégant et fa-

cile, mais ne renferment que des notions générales et n'ajoutent ni fait ni aperçu nouveau aux données connues de l'histoire. — C'est ici le lieu de répéter ce que quelqu'un a si bien dit ci-dessus (p. 228-232), que la plus humble monographie est préférable aux généralités les plus habilement présentées; car une monographie est un *fait* dans la science, et reste éternellement.

411. — *Histoire* civile, ecclésiastique et littéraire du doyenné de Picquigny; par l'abbé Daire, publiée, d'après le manuscrit autographe, par M. J. Garnier. In-12, VIII-95 p. et pl. Amiens, impr. et libr. Ve Herment.

412. — *Histoire de Louze;* par M. l'abbé J. Fèvre, curé de la paroisse. In-12, 119 p. Bar-le-Duc, impr. Guérin; Paris, Palmé.

413. — *Histoire* des communes du canton de Trélon, et notes historiques sur les environs; par Alfred Desmasures. In-8, 110 p. Avesnes, Dubois-Viroux.

414. — *Histoire du département de l'Hérault*, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, avec des notes particulières pour chaque ville du département, suivies de la géographie physique et administrative et des notices biographiques des grands hommes; par M. J. Brieu, professeur. In-8, III-258 p. et carte. Lodève, Brieu. (1861.)

415. — *Jean Kessler*, chroniqueur saint-gallois (1502-1574). Notice par Ed. Fick, docteur en droit et en philosophie. 42 pages in-18. Genève, J. G. Fick (75 exemplaires).

Esquisse biographique sur un des premiers réformateurs de la Suisse, sellier de son métier, mais un de ces artisans comme il n'en manquait pas au seizième siècle, qui tout en travaillant de ses mains pour se nourrir, composait des vers, publiait des traités d'astronomie, enseignait le grec et expliquait à ses concitoyens les textes bibliques. Il a laissé une chronique encore inédite qui embrasse les années 1517 à 1540 et qui contient, comme on le voit dans la jolie plaquette de M. Fick, de curieux détails sur Luther et les anabaptistes.

416. — *Les Châteaux de l'arrondissement d'Abbeville;* par E. Prarond. In-8, 55. p. Amiens, Lenoël; Paris, Dumoulin.

417. — *Les Routiers au quatorzième siècle.* Les Tard-venus et la bataille de Brignais, par M. Paul Allut. 290 pages in-8. Lyon, impr. Perrin.

Volume d'une exécution charmante qui contient d'abord une histoire du village et du château de Brignais, situé à quelques lieues de Lyon, puis une notice étendue sur les routiers et les grandes compagnies, enfin une très-bonne dissertation sur la bataille de Brignais, où douze mille hommes de troupes régulières, comman-

dés par plusieurs princes du sang royal, furent battus et complétement anéantis, le 6 avril 1362, par une de ces armées de pillards qui désolèrent si longtemps la France. M. Allut, démontrant les nombreuses invraisemblances du récit très-dramatique d'ailleurs que Froissart a donné de cette bataille et que tous nos historiens ont suivi, fait ressortir les raisons qui doivent faire adopter plutôt la version du chroniqueur florentin Mathieu Villanie. Du reste les deux auteurs ne diffèrent que sur la manière dont le désastre est arrivé; ils sont complétement d'accord sur le résultat.

418.— *Le Blason des couleurs, en armes, livrées et de vises;* par Sicile, hérault d'Alphonse V, roi d'Aragon; publié par H. Cocheris, bibliothécaire à la bibliothèque Mazarine. Petit in-8, xxxii-126 p., orné du portrait de Sicile, gravé à l'eau-forte d'après une miniature du temps, et de nombreux blasons gravés dans le texte. Paris, Aubry. (6 fr.)

XVIII[e] volume de la collection du Trésor des pièces rares ou inédites.

419. — *Le Havre*, sous le gouvernement du duc Hipp. de Saint-Aignan (1710-1776); étude historique d'après les documents conservés dans les archives de l'hôtel de ville du Havre, dans celles de l'ancienne intendance à Rouen et aux archives de l'Empire, à Paris. Notices biographiques sur les ducs de Saint-Aignan (François, 1608-1687, et Hippolyte), gouverneurs du Havre; par A. Guislain-Lemale. 468 et 182 p. in-8. Le Havre, impr. Lemale (ouvrage non mis dans le commerce).

Cette étude de ce que furent, sous le règne de Louis XV, l'administration et l'histoire intérieure d'une ville importante, étude faite d'après les innombrables documents que nos archives renferment encore sur cette époque, offre à mesure que nous nous éloignons d'elle un intérêt qui se dessine plus clairement. M. Guislain-Lemale s'est surtout attaché dans son judicieux travail à faire ressortir les faits qui ont préparé la Révolution, et l'influence salutaire des sages administrateurs, au nombre desquels il compte la plupart des intendants, qui s'efforçaient journellement de faire passer dans la pratique la révolution déjà opérée alors dans les esprits, mais qui n'eurent le temps que d'ébaucher ce grand ouvrage. Quant aux deux ducs de Saint-Aignan, le second seul, le grave et vertueux ami de Saint-Simon, mérite l'attention des lecteurs.

420.—*Monographie de la ville de Casteljaloux;* par J. F. Samazeuilh, avocat. In-8. Nérac, impr. Bouchet.

421. — *Mémoires de Marguerite de Valois*, première femme de Henri IV, avec notes bibliographiques et littéraires par Charles Caboche. In-18, cxix-311 p. Paris, Charpentier. (3 fr. 50 c.)

422. — *Notice* archéologique et historique sur le château de Chinon;

par G. de Cougny. In-8, 120 p. et 2 planches. Chinon, impr. Challuau.

423. — *Notice sur le château d'Amboise;* par Alonso Péan. In-12, VI-34 p. Blois, impr. Lecesne.

424. — *Notice* sur la maison de Boutery; par un gentilhomme picard, auteur du Trésor généalogique de Picardie. In-8, 40 p. Amiens, impr. Ve Herment.

425. — *Ordre souverain des Hospitaliers réformés de Saint-Jean,* Jérusalem, Rhodes et Malte. Circulaire aux adhérents à sa réforme, par Gustave Bardy; Challamel.

426. — *Recherches historiques* sur le pèlerinage des rois de France à Notre-Dame d'Embrun; par A. Fabre, président du tribunal civil de Chambéry. In-8, 313 p. et grav. Grenoble, Maisonville; Paris, Aubry.

427. — *Recherches sur les Diablintes* et sur les origines du pays de la Mayenne, contenant les réponses aux objections contre l'existence de l'ancien évêché de Jublains, et quelques notes ou éclaircissements sur le pays de la Mayenne antérieurement au dixième siècle. In-8, 129 p. Laval, imprim. et librairie Godbert.

428. — *Recherches sur la vie et les ouvrages de Jacques Callot;* suite au Peintre-graveur français de M. Robert Dumesnil; par Édouard Meaume. Tome I. Catalogue de l'œuvre. In-8, XII-704 p. et pl. Paris, Ve J. Renouard.

429. — *Saint-Gervais de Rouen*, église et paroisse; par J. Thieury. 182 pages in-8, avec planches. Paris, Aubry; Rouen, Durand.

L'auteur prétend que l'église primitive de Saint-Gervais, dont il reste encore l'abside presque entière et trois chapiteaux, fut construite par saint Victrice, évêque de Rouen, en l'année 396.

H.-L. B.

Paris. — Imprimerie de Ch. Lahure et Cie, rue de Fleurus, 9.

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

I.

PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

TENUE LE 4 DÉCEMBRE 1860,

Aux Archives de l'Empire,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. BOULATIGNIER, L'UN DES DEUX VICE-PRÉSIDENTS.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 8 janvier 1861.)

Le procès-verbal de la précédente séance est lu par le Secrétaire, M. J. Desnoyers; la rédaction en est adoptée.

La Société est informée de la perte qu'elle vient de faire de l'un de ses membres, M. de Vatimesnil, ancien ministre sous la Restauration.

M. le Président proclame membres de la Société, après avoir soumis leur nomination à l'approbation du Conseil :

1151. M. le comte PILLET-WILL fils, rue de la Chaussée-d'Antin, nº 70, présenté par MM. Bouvier et Desnoyers; en remplacement de feu M. le comte Pillet-Will, son père.

1152. M. le baron André de NEUFLIZE, rue Bergère, 18; présenté par MM. Dutens et A. Passy.

1153. M. le vicomte CRANBORNE, à Londres; présenté par MM. Guadet et Boulatignier.

Son correspondant à Paris sera M. Guadet.

M. Cranborne est auteur d'une *Histoire de France pour la jeunesse;* d'un



ouvrage intitulé les *Grands Monarques;* de *l'Algérie en* 1856, et d'autres opuscules historiques.

1154. M. Jules d'ARBAUMONT, membre de la Commission des antiquités de la Côte-d'Or, aux Argentières près Dijon; présenté par MM. J. Simonnet et Grasset.

M. J. D'Arbaumont est auteur d'un Mémoire sur l'ancienne Sainte-Chapelle de Dijon.

Son correspondant à Paris sera M. Eug. Picamelot, rue de Lille, 39.

1155. M. Charles PELLORCE, conseiller de préfecture, secrétaire perpétuel de l'Académie de Mâcon (pour cette Académie); présenté par MM. J. Simonnet et G. de Soultrait.

Son correspondant à Paris sera M. Ch. Colombart, rue de Castiglione, 14.

1156. M. Albert CHOPIN, avocat au conseil d'État et à la Cour de cassation, rue Neuve-de-l'Université, 10; présenté par MM. Boulatignier et Reverchon.

Ouvrages offerts à la Société.

De la part de Sociétés savantes :

Société de l'Histoire du protestantisme français :

Bulletin. 9e année (1860), nos 9 et 10. Septembre-octobre. Paris, 1860. In-8.

Société archéologique, scientifique et littéraire de Béziers :

Bulletin, 2e série. T. II, 1re livraison. Béziers, 1860. In-8.
Notice biographique sur M. J. M. Cordier, par M. A. Fabrégat. (Supplément au *Bulletin.* 3e livraison. T. I, IIe partie.)

Académie impériale de Reims :

Travaux de l'Académie. 29e volume (1858-1859). Nos 1 et 2. Reims, 1860. In-8.

Académie royale des sciences de Bavière :

Sitzungsbericht der kœn. Bayer-Akademie der Wissenschaften zu München, 1860. Heft II. Munich, 1860. In-8.

De la part des auteurs :

Par M. Chéruel :

Mémoires de mademoiselle de Montpensier, petite-fille d'Henri IV,

collationnés sur les manuscrits autographes, avec notes biographiques et historiques. Paris, 1859, 4 vol. in-12.

Par M. Victor de Beauvillé :

Recueil de documents inédits concernant la Picardie. Paris, 1860. In-4.

Par M. de Salleranges :

Liste des présidents et conseillers au parlement de Besançon. Publiée par M. de Salleranges, à 100 exemplaires in-4, comme annexe au Nobiliaire de Dunod. (Besançon, 1860.)

Par M. G. Guiffrey :

Chronique du roy Françoys premier de ce nom, publiée pour la première fois sur un manuscrit de la Bibliothèque impériale, avec une introduction et des notes. Paris, Renouard, 1860. In-8. (Du même format et de la même impression que les volumes de la Société de l'Histoire de France.)

Par M. J. J. Carlier :

Les Institutions sociales étudiées dans les édifices religieux. Paris, 1860. In-8.

Notice supplémentaire aux armoiries des anciennes institutions religieuses, féodales et civiles des Flamands de France. Dunkerque, 1860. In-8.

Par M. Jules Simonnet, substitut du procureur impérial à Dijon :

Donneau, sa vie et ses ouvrages.— L'École de Bourges.— Synthèse du droit romain au seizième siècle ; son influence jusqu'à nos jours, par M. A. P. Th. Eyssel, avocat à la haute cour des Pays-Bas. Mémoire couronné par l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon, traduit du latin de l'auteur, et publié sous les auspices de cette Société savante, par M. J. Simonnet.

Des Parlements sous l'ancienne monarchie, leurs grandeurs et leurs faiblesses. Paris, 1860. In-8. (Extrait de la *Revue historique du Droit*.)

De l'utilité d'une histoire raisonnée et d'une philosophie du Droit pénal. Paris, 1860. In-8. (Extrait de la Revue critique de législation et de jurisprudence. T. XVII, août 1860.)

Par M. d'Otreppe de Bouvette, président de l'Institut archéologique liégeois :

Lettres sur les expositions d'objets d'art, les curiosités historiques et les musées. Liége, 1860. In-12.

Correspondance.

M. G. Servois remercie le Conseil de son admission au nombre des membres de la Société.

M. Simonnet fait hommage de ses ouvrages ci-dessus indiqués. Il présente M. J. d'Arbaumont et M. Ch. Pellorce pour faire partie de la Société.

Travaux de la Société.

Le Secrétaire présente l'état des impressions :

Mémoires de d'Argenson, tome III : tout tiré, sauf le titre.

Monstrelet, tome IV : 9 feuilles sont composées. On continue.

Chronique d'Angleterre : tome III et dernier. On compose.

Le IIIe volume de *d'Argenson* sera le premier distribué en 1861. On y ajoutera le tome V de *Monstrelet*, le tome III de *Wavrin*, et, sur la proposition du Comité de publication, une *Chronique française*, inédite, *du quatorzième siècle*, dont l'édition est confiée à M. Luce.

L'impression immédiate de ce dernier ouvrage est autorisée, et M. L. Delisle est désigné pour commissaire responsable.

Le IIIe volume de *Grégoire de Tours* et le IVe de *d'Argenson* sont réservés pour 1862.

Annuaire de 1861. La suite de la *Topographie ecclésiastique de la France*, terminant les *Belgiques*, et qui devoit entrer dans ce volume, est entièrement imprimée. Un placard qui en contient la fin, avec la table générale des diocèses des Belgiques, sera envoyé demain à l'auteur.

M. le Président du Comité des fonds explique au Conseil comment il a été nécessaire de ne comprendre dans l'Annuaire de 1861 qu'une por-

tion de ce travail et comment la suite, déjà imprimée, a dû être réservée pour un prochain volume, sauf à en hâter la publication avant l'époque habituelle de la mise au jour de l'Annuaire.

La séance est levée à cinq heures et demie.

ERRATUM.

Page 417, ligne 13, en remontant, au lieu de *séance du* 6 *octobre*, lisez : *séance du* 4 *décembre*.

II.

VARIÉTÉS.

Souvenirs de M. de Valfons.

Un jour abonderont les mémoires et les correspondances concernant l'histoire du dix-huitième siècle et qui, peu nombreux aujourd'hui, jetteront alors sur tous les détails de cette époque une pleine lumière. Beaucoup de familles, en France, conservent des archives privées qui sont riches en documents postérieurs à la Réformation, et l'on en voit de temps en temps apparaître des fragments curieux qui en promettent de plus curieux encore. Charles de Mathei, marquis de Valfons, fut un excellent officier qui naquit à Nîmes, en 1710, et mourut en 1786, après soixante ans d'honorables services. Sa famille vient de donner au public[1] la plus grande partie d'une sorte de journal où il consignait les événements dont il avait été témoin. Sa volumineuse correspondance eût formé un récit plus suivi, plus piquant et plus complet, mais l'éditeur assure qu'il est encore trop tôt pour que les convenances en permettent la publication. Contentons-nous donc, pour le moment, du journal.

Très-joli militaire et brave à toute épreuve, le marquis de Valfons ne se distingue pas beaucoup, dans son carnet, des braves de tous les temps : ses souvenirs ne roulent que sur deux idées, la guerre ou l'amour, et il ne s'élève pas au delà. Ses exploits, tantôt en rase

1. Voy. ci-après, p. 448.

campagne, tantôt dans les boudoirs, forment tout le canevas de ses causeries. Cependant comme il raconte beaucoup de choses qu'il a vues et de faits militaires auxquels il a pris part, durant tout le règne de Louis XV et les premières années du règne suivant, ses souvenirs ne sauraient être tout à fait stériles. Il a vu quelquefois de près le roi, les ministres, les plus grandes dames de la cour ; il était au feu à Fontenoy, à Lawfeld et dans trente autres siéges ou batailles sous les yeux des généraux, surtout du maréchal de Saxe auquel il était très-attaché ; il écrit sinon avec talent, du moins avec naturel, et parle en homme digne des sympathies du lecteur. C'est donc une heureuse inspiration qui a porté l'un de ses petits-neveux à faire connaître ce nouvel écrivain, et il nous a semblé particulièrement utile de signaler dans le *Bulletin de la Société de l'Histoire de France*, un livre qui pourra servir parfois de contrôle aux mémoires du marquis d'Argenson et dans lequel il est souvent question de ce ministre et de sa femme. Voici quelques extraits des souvenirs de M. de Valfons :

« Ma mère plaisoit à tous par les grâces de sa beauté et surtout par son désir de rendre service, et fut très-utile à l'époque où les maréchaux de Montrevel et de Villars commandant en Languedoc, les troubles qu'occasionnoient les camisards avoient mis la province en combustion. Elle eut un jour la récompense de sa vertu compatissante. Allant d'une terre de son père à celle de son mari et traversant un chemin détourné entre des montagnes dans une chaise à deux, avec sa femme de chambre et un seul laquais, elle fut arrêtée par plusieurs hommes embusqués qui, le fusil haut, ordonnèrent au postillon de descendre. Un d'eux s'approcha de la portière, et la regardant avec surprise : « Ah! madame, à quoi vous exposez-vous? que je suis heureux d'être ici pour vous sauver l'honneur et la vie, vous devant moi-même l'un et l'autre : regardez devant vous! »

« C'étoient 150 camisards armés, couvrant une grande assemblée de huguenots qui se faisoit tout près de là. Ma mère reconnut dans ce libérateur un de ses anciens porteurs qu'on avoit arrêté faisant la contrebande et qui eût été pendu sans la protection du maréchal de Villars obtenue par elle. Cet homme l'escorta jusque dans la plaine, près de son château, en bénissant mille fois son étoile de l'avoir mis à même de lui prouver si utilement sa reconnoissance. Il la quitta en la priant de n'être plus si imprudente.

« Ce fut chez elle, dans un cabinet de son appartement à Nîmes, que se fit l'entrevue du maréchal de Villars et de Cavalier qui, simple fils d'un boulanger, étoit à dix-huit ans à la tête des protestants révoltés. Il avoit tant de crédit sur les siens que la cour eut la complaisance de

traiter avec lui pour que tous les camisards rentrassent dans le devoir et lui accorda un brevet de colonel ; il ne parvint pas à amener une soumission complète, mais du moins sa capitulation désorganisa le parti.... Après le départ de Cavalier, Rolland, le second chef des camisards, homme violent et intraitable, avoit essayé de continuer la lutte contre l'autorité du roi ; M. de Villars, qui vouloit en finir, mit à sa poursuite ses meilleurs officiers avec deux compagnies de dragons. Rolland, réduit bientôt à un petit nombre de partisans, traqué de partout, fut trahi par un des siens, tandis qu'il s'oublioit à un rendez-vous galant au château de Castelnau. On essaya de le sauver en lui ouvrant une porte qui donnoit sur la campagne. Mais toutes les issues étoient cernées, et comme les officiers vouloient le prendre vivant, il se défendit avec la fureur du désespoir jusqu'à l'instant où un dragon l'abattit d'un coup de fusil. J'ai vu souvent, étant dans la propriété de mon père, proche de ce lieu, la chambre où couchoit cet homme redouté et le gros arbre auquel il s'étoit adossé pour vendre chèrement sa vie.

« Ce château de Castelnau est sur une colline de la rive gauche du Gardon, à mi-chemin en allant d'Alais à Nîmes. Il est fortifié et très-bien conservé pour son âge, car la tradition du pays rapporte qu'il fut dévasté, il y a de cela 900 ans, par des seigneurs du voisinage ; et un gros mur en bosse dont on voit encore de bons restes a fait juger qu'il avoit dû être bâti en premier lieu du temps des Visigoths. Il est de la forme d'un carré inégal flanqué de quatre tours. Il y avoit dans le plus haut étage d'une des tours une sorte de moulin à vent dont la meule étoit mise en mouvement par une roue de forme particulière posée à plat dans l'intérieur de la tour : huit petites fenêtres percées de biais tout alentour du mur donnoient entrée au vent de quelque côté qu'il lui plût de souffler, et ainsi la meule pouvoit tourner et le moulin fonctionner par tous les vents, ce qui devoit être utile pour n'aller point au dehors s'approvisionner de pain pendant les siéges. » (P. 27.)

— « J'arrivai à Longwy ; M. de Visé, ancien capitaine aux gardes, en étoit gouverneur ; il y vivoit très-bien et me caressoit beaucoup. Je questionnois souvent son expérience ; il me parloit de Louis XIV et me montroit combien il étoit toujours roi. Lorsqu'il se promenoit dans les jardins de Marly, ses officiers de garde se mêloient avec les courtisans pour le suivre ; aucun étranger n'y paroissoit sans sa permission. Un jour il aperçut au bout d'une allée du monde venant à lui ; il demanda qui c'étoit : on lui dit que les ambassadeurs hollandois profitoient de la permission qu'il leur avoit donnée de voir les jardins. « Visé, dit-il, passez devant moi. » Et entrant un moment dans la charmille, il ôta ses gants à franges de soie, donna un coup de peigne à sa perruque, remit des gants à franges d'or qu'il portoit dans sa poche ;

puis se redressant et plaçant bien sa tête : « Il faut être toujours sur ses « gardes vis-à-vis des étrangers. » (P. 38.)

— « J'ignore les intrigues qui l'ont perdu [1] ; mais je suis sûr que pendant tout le temps de son exil et dans la plus particulière intimité, il ne lui est jamais échappé un mot d'impatience ou de critique contre le roi ; il en a toujours parlé avec autant de respect que d'amour, rejetant tous ses malheurs sur la haine et l'adresse de madame de Pompadour. M. de Paulmy, auparavant adjoint de M. d'Argenson, lui avoit succédé. »

« Voici le motif qui avoit décidé M. d'Argenson à faire entrer son neveu dans le ministère ; ce n'étoient pas ses talents, il n'en avoit aucun ; totalement inférieur à sa place, il avoit tous les défauts du corps et pas une qualité de l'esprit ; M. d'Argenson le connoissoit bien ; mais dans les moments où sa goutte ne lui permettoit pas d'aller chez le roi, il lui confioit son portefeuille et le travail à faire ; de plus, M. d'Argenson avoit senti par un événement récent combien il pouvoit être dangereux de s'éloigner. Dans sa tournée des places de Flandre, il avoit laissé le roi à Compiègne, après en avoir obtenu un bon pour une entreprise de lits de casernes et d'hôpitaux, montant par an à 900 000 fr.

« A peine étoit-il parti, que M. de Machault, qui le guettoit toujours et cherchoit à le perdre, se plaignit au roi, comme contrôleur général, de la prodigalité de M. d'Argenson et du peu de soin qu'il prenoit d'économiser les finances ; et tout de suite il montra une offre du même marché pour les lits, à 100 000 écus, et par conséquent avec une économie de 200 000 écus par an. Un contraste si désavantageux à la manutention de M. d'Argenson frappa le roi, qui prit le nouveau marché signé et dit : « Attendons d'Argenson ! »

« A son retour de Flandre, comme il passoit par Séchelles, un homme demanda à lui parler en particulier et lui apprit que M. de Machault avoit formé une compagnie de sous-fermiers, à qui il faisoit les plus grands avantages, à condition qu'ils prendroient sur-le-champ le marché des lits au rabais de 600 000 francs ; ils avoient accepté avec plaisir, par le profit immense qui leur reviendroit des sous-fermes et de la protection de M. de Machault. M. d'Argenson remercia beaucoup cet homme, et lui demanda s'il étoit certain du fait, s'il le signeroit ou le feroit signer à plusieurs de ses confrères ; il dit qu'il étoit sûr de quatre. « Rassemblez-les et portez-moi tout de « suite cet écrit signé à Compiègne. »

« En arrivant, il y trouve son homme et reçoit le papier désiré ; il va

1. Le marquis d'Argenson disgracié en 1747.

chez le roi, qui, le faisant passer dans son cabinet, lui dit en lui montrant le second marché :

« D'Argenson, il faudroit être un peu plus attentif à mes affaires, « et ne pas prodiguer l'argent comme cela ; qu'avez-vous à répondre ? « — Sire, il faut que Votre Majesté charge son contrôleur général de « passer tous ses marchés, vu la facilité de les faire à bas prix, en « indemnisant les entrepreneurs par de gros intérêts dans les sous-« fermes, comme il l'a fait pendant mon absence ; et pour constater la « vérité, voici le seing de ceux avec qui il a traité.— Me voilà instruit, « dit le roi, j'en avois déjà quelques soupçons ; les hommes seront tou-« jours jaloux les uns des autres, et la jalousie perdra tout. »

« C'est de M. d'Argenson lui-même que je tiens tous ces faits. » (P. 262.)

— « .... On me montra de la main le terrain destiné aux vingt-huit bataillons que je menois ; tout étoit couvert de neige, point d'abri, nul secours. Je crus qu'il seroit mille fois plus avantageux de cantonner les troupes, qui avoient déjà beaucoup souffert ; je plaidai leur cause devant le prince et toute l'armée, en prouvant que la position de la plaine, militairement regardée, étoit très-défectueuse ; que le soldat, manquant de tout, se répandroit pour piller dans la campagne ; qu'Aller-Pringue étoit un gros bourg fermant la gorge des montagnes, et nous en rendant les maîtres, j'ajoutai que si les ennemis osoient nous y attaquer, nos soldats réchauffés, nourris et reposés, seroient bien plus en état de les recevoir, enfin que je me chargeois de placer mes vingt-huit bataillons et de pourvoir à leur subsistance en pain dont l'armée manquoit.

« J'avois toujours eu pendant la marche un certain nombre de chariots vides pour ramasser les traînards malades ; j'y faisois aussi mettre les sacs de farines, que les charretiers des vivres jetoient dans les mauvais pas pour alléger leurs voitures trop chargées par l'évacuation en partie des magasins que nous abandonnions ; de plus, je fis fouiller toutes les maisons d'Aller-Pringue, où nos premiers convois de vivres avoient passé et où je savois qu'on avoit vendu une quantité de farine à très-bas prix. Ces différentes ressources furent le salut des bataillons ; on séjourna, le soldat se refit, et, en partant, tous les colonels et majors des régiments vinrent me remercier de mes soins et de mes utiles secours. Ces détails, quelque médiocres qu'ils paraissent, sauvent une armée ; mais il est plus commode de dire : « On campera « dans cette plaine, » sans faire réflexion que tout y va périr.

« Il fallut évacuer un hôpital de convalescents ; les hommes étoient trop foibles pour aller à pied, et nous n'avions point de chariots ; je proposai à deux de nos régiments de dragons de ne pas abandonner

leurs camarades et de les prendre en croupe, ce qui fut accepté de la meilleure grâce. Je vis avec joie par ce touchant accord nos six cents convalescents montés chacun derrière un dragon; mais ce qui me plut encore davantage, c'est qu'à une lieue du camp tous les dragons étoient à pied et menant leurs chevaux par la bride, trop contents d'avoir mis plus commodément en selle les soldats confiés à leurs soins pour les ramener en France. » (P. 338.)

— « Lebel, valet de chambre du roi, étoit chargé du détail du Parc-aux-Cerfs. Il y a eu jusqu'à trois pensionnaires en même temps, qui ne se connoissoient point et ne communiquoient pas ensemble. Chacune avoit sa petite maison, une femme de chambre, une cuisinière, un laquais et une espèce de gouvernante ayant soin de tout. On donnoit pour la dépense deux mille francs par tête. Elles avoient une loge grillée à la comédie, où elles alloient à tour de rôle. Je les y ai vues souvent. Elles ne recevoient personne, mais on leur donnoit tous les maîtres qu'elles pouvoient désirer. » (P. 356.)

— « Le 24 août 1768, étant chez madame de Châteaurenaud, madame la marquise de Nesle, fille du comte d'Hautefort, aussi jolie de figure qu'aimable d'esprit et de caractère, disoit avoir en sa possession un manuscrit fort singulier et très-curieux de Jean de Coligny, de la maison de Châtillon, écrit sur les marges d'un gros Évangile et commençant par ces mots :

« Comme ainsi soit qu'un gros volume se perd moins que des feuilles « volantes, j'ai choisi celui-ci pour écrire tout ce qui m'est arrivé et « m'arrivera de personnel. »

« Il y a son mariage, la naissance de ses enfants, les anecdotes de la cour qui la regardent, ses campagnes, etc.

« M. le duc de Béthune, qui étoit aussi à cette conversation, dit avoir en original plus de trois cents lettres de la main de Henri IV sur les affaires d'État et les finances, et environ une douzaine dictées par l'amitié qu'il avoit pour son ministre. J'en ai lu cinquante du même roi, que M. d'Argenson a léguées à sa mort à M. le président Hénault, son ami ; une surtout, qui m'a le plus frappé, étoit adressée à Gabrielle d'Estrées pour lui reprocher son peu de désir de se rapprocher de lui. J'en ai retenu cette phrase : « Vous craignez les mau« vais chemins ; vous dites qu'ils sont pleins de voleurs, qu'il n'y a « nulle sûreté ; vous ne faites pas toutes ces réflexions et vos craintes « se dissipent quand il faut aller voir Bellegarde ; il est vrai qu'il est « plus jeune et plus beau que moi ; mais il n'est pas roi et vous aime « moins. » (P. 362.)

L'anecdote relative à Mme de Nesle reporte l'attention sur l'édition qui fut donnée en 1844 par feu M. Monmerqué, pour la *Société de l'His-*

toire de France, des curieux mémoires dont parle ici M. de Valfons, les *Petits Mémoires de Coligny*. M. Monmerqué n'avait pas eu l'avantage de voir l'original, il n'en possédait et n'en connaissait qu'une copie, et cette circonstance lui a fait sentir quelque gêne en l'obligeant à défendre (voyez sa préf., p. xl et xlj) l'authenticité de l'écrit qu'il publiait. Le témoignage du marquis de Valfons s'il eût pu le connaître, aurait peut-être fourni à ses lumières, qui seront longtemps regrettées, le moyen de retrouver les traces de l'original ; et en tout cas il lui eût servi d'appui. La phrase que M. de Valfons cite de mémoire est ainsi conçue dans l'original : « Comme ainsi soit qu'un gros livre comme celui-cy soit « moins sujet à se perdre qu'un papier volant.... j'ai résolu.... de considérer les diverses fortunes qui sont arrivées à moi Jean de Coligny. » (Monmerq., p. xliij.)

On voit que la mémoire du marquis de Valfons était un instrument assez fidèle.

III.

BIBLIOGRAPHIE.

430. — *Archéologie pyrénéenne* ; antiquités religieuses, historiques, militaires, artistiques, domestiques et sépulcrales d'une portion de la Narbonnaise et de l'Aquitaine, nommée plus tard Novempopulanie, ou monuments authentiques de l'histoire du sud-ouest de la France, depuis les plus anciennes époques jusqu'au treizième siècle ; par Alexandre Du Mège de Lahaye. Tome II. In-8, XLII-703 p. Toulouse, Delboy.

431. — *Guide* de l'étranger à Besançon et en Franche-Comté, accompagné d'une carte du siége d'Alesia ; par A. Delacroix, architecte de la ville, et A. Castan, archiviste, etc. In-12, VI-325 p. et carte. Besançon, Bulle. (2 fr. 50.)

432. — *Histoire* de la ville de Fayl-Billot et notices sur les villages du canton ; par M. l'abbé Briffaut. In-8, VII-398 p., 1 plan et 6 grav. Besançon, imp. Outhenin. (4 fr.)

433. *Histoire de Jouvenet*, par F. N. Leroy. Paris, Didron ; Rouen, Lebrument. In-8 de 572 pages avec un portrait. (7 fr.)

Nous avons annoncé plus haut (vol. précédent, p. 239), mais trop rapidement, un beau travail de M. Bouchitté, sur la vie du grand peintre français, Le Pous-

sin, et sur ses œuvres. Ce livre semble avoir inspiré celui de M. Leroy, sur Jean Jouvenet, où l'on retrouve textuellement une foule de pages empruntées à divers écrivains de nos jours et principalement à M. Bouchitté. L'ouvrage de M. Leroy, empreint d'un enthousiasme respectable mais peu modéré, aurait gagné à être diminué de moitié par la suppression des hors-d'œuvre et des citations superflues. Il n'y reste pas moins une estimable étude sur la vie du plus célèbre des Jouvenets; une histoire et un catalogue de ses œuvres, enfin quelques pages sur les élèves qu'il a formés et les graveurs qni ont travaillé d'après lui.

434 — *Histoire de Sainte-Barbe*, collége, communauté, institution; par Jules Quicherat, professeur à l'École des chartes; t. I, avec un plan du collége et de ses environs vers 1480, par A. Berty. Paris, Hachette. 382 pages in-8.

Le collége Sainte-Barbe, aujourd'hui l'une des plus florissantes maisons d'éducation qui soient à Paris, entrait le 1er octobre dernier dans le cinquième siècle de son existence. Il n'y a peut-être rien en France, dans le monde laïque, d'une aussi vénérable ancienneté. Ce livre que nous annonçons ne sera pas l'une des moindres gloires de la maison. Le barbiste auquel ses camarades assemblés ont confié le soin de raconter les vicissitudes de la communauté, nous semble avoir fait renaître par cet ouvrage ce qu'il put y avoir de plus brillant et de plus vigoureux dans les savantes traditions de Sainte-Barbe. Que dire cependant de professeurs, de classes, d'élèves dont les paisibles travaux ne faisaient pas grand bruit il y a trois ou quatre cents ans, et où en chercher les traces? L'auteur en a trouvé quelques lambeaux dans les histoires du temps, quelques autres dans les archives, et sa plus abondante moisson de renseignements provient des préfaces, des dédicaces et des éloges versifiés placés en tête des livres les plus vieux et les plus oubliés; indice manifeste et de sa pénurie et de ses ingénieuses ressources. Sainte-Barbe, fondée à la rentrée scolaire de l'année 1460, par deux habiles professeurs du collége de Navarre, les frères Geoffroi et Jean Lenormant, qui représentaient de leur temps l'opposition à l'esprit conservateur et à l'immobilité dans l'enseignement, continua d'être dirigé pendant le premier siècle de son existence par une série de savants imbus des mêmes idées, les Lemaistre, les Fontenay, la nombreuse famille des Gouvéa, qui maintinrent Sainte-Barbe à l'un des premiers rangs parmi les colléges de la capitale. M. Quicherat dit ce qu'on sait de chacun d'eux; il y ajoute en passant les portraits des maîtres et des élèves célèbres de la maison : les Saint-Galais, qui étaient sept frères, les Du Bellay, les Écossais John Mair et Georges Buchanan, un bon nombre d'Espagnols et de Portugais; Ignace de Loyola, Calvin, Guillaume Postel, le médecin Fernel, Nicolas Kopp, Pierre Ramus et beaucoup d'autres. A travers les détails particuliers le livre garde son intérêt et sa portée, en traitant au passage les épisodes généraux qui se présentent : l'enseignement de la rhétorique et de la philosophie au quinzième siècle, les commencements de l'étude du grec, les examens ès arts, les différentes sortes d'étudiants, leur discipline, leurs divertissements, la propreté absente, le mode d'enseignement, les exercices et concours, les premiers livres classiques, les querelles entre colléges, les comédies, le lendit, la déroute de la

scolastique, les émeutes. Ce premier volume se termine par une vingtaine de pièces justificatives et s'arrête à l'année 1557, époque où la prospérité de Sainte-Barbe subit un amoindrissement passager.

435. — *L'Abbaye de Munster;* par L. Spach, archiviste. In-8, 48 p. Strasbourg, imp. Ve Berger-Levrault.

436. — *Les Historiettes de Tallemant des Réaux*, 3e *édition*, entièrement revue sur le manuscrit original, et disposée dans un nouvel ordre par MM. de Monmerqué et Paulin Paris. 9 vol. Paris, Techener. (72 fr.)

Les *Historiettes* de Gédéon Tallemant, seigneur des Réaux, publiées pour la première fois en 1833, ont été dans eette nouvelle édition, due principalement, comme les précédentes, a M. de Monmerqué, l'objet d'un travail digne de l'intérêt qui s'attache à ce livre singulier. Chaque chapitre de l'original est accompagné de tous les renseignements que l'on a pu découvrir pour en compléter tous les détails, et l'ouvrage est terminé par une table complète des noms des personnages cités.

Voici la table des noms qui ont fourni à Tallemant des sujets d'historiettes :

Perrot d'Ablancourt; Mme d'Ablège; Agnan, comédien; d'Aiguebonne; d'Aiguillon; Aldimari; de Neufville et de Harlay d'Alincourt; d'Alluye; d'Amboise; Amelot; Mme d'Amet; d'Ancre; Arnaud; Le P. André; Charles de Valois d'Angoulesme; Mme d'Anguittard; Cossé d'Acigné; Mme d'Atis; Mme Aubert; l'abbé d'Aubignac; Aubery; d'Auchy; d'Aumont; d'Auteuil; L. de Bretagne; d'Avaugour; d'Avaux; B. de Gonzague, abb. d'Avenay.

Bailleul; Guez de Balzac; Mme de Barbezière; Baron; Mme Barrat; Martin de La Barre; Vallée des Barreaux; Bizet de La Barroire; Bassompierre; Bautru; Bazin de Limeville; Bertrand de la Bazinière; La Beauchasteau; Le Picard de Beaulieu; la Beaupré; la Béjard; Ch. du Bellay; Roger de Bellegarde; Bellemore; Bellerose; Belleville dit Turlupin; le chancel. de Bellièvre; Benserade; Beringhen; Le P. Bernard; Hennequin de Bernay; Bertault; Mlle de Beuvron; Bazin de Bezons; Des Bias; Biron; Potier de Blairancourt; Boisrobert; Boissat; Mme Boiste; d'Escoubleau de Sourdis; Bordier de Raincy; Borstel; Bossu; Bouchard; Boutard; Brancas; Gallart de Brassac; Bregis; Bretonvillers; Brézé; Brissac; Brizardière; Mme de Broc; de Brosses; Bullion; Du Burc; Mlle de Bussy.

La Calprenède; Mme Cambray; Mme de Canzillon; Castelmoron; Castelnau; Mme de Cavoye; Duncan de Cerisante; de Cesy-Harlay; Chabans; Chalais; Champagne, coiffeur; Mme de Champié; Chapelain; Charpy; Chastillon; Chaudebonne; Chauvry; Chenailles; Mme de Chevreuse; Duret de Chevry; Chezelle; Choisy; Le Clerc de Lesseville; Clinchant; Le Coigneux; Colletet; Mme Compain; le prince de Condé; Conrart; la princesse de Conty; P. Corneille; Mme Cornuel; Costar; Mme Coulon; Courcelles; Coustenan; Cramail; Créquy; Croisilles; de Crouy.

Mme Dalot; Denyert; Mlle Diodée; Charles Drelincourt; Dubois; Dulot; Duret le médecin.

D'Effiat; de Lesdiguières; d'Esmery; d'Espagnet; Esprit; d'Esquevilly; L'Estoile; d'Estrade; d'Estrées; d'Etelan; Mme L'Evesque; d'Excideuil.

Falgueras; Du Fargis; Faure; Ferrier; Filandre; Floridor, comédiens; J. de La Fontaine; Fontenay; La Force; de Frontenac.

Gaillonnet; Garnier d'Orgères; Gassion; Le Gauffre; Gauffredy; Gaultier-Garguille; Gervaise; Mme de Gironde; Godeau; Gombaud; Gomberville; Gondran; Mlle de Gournay; Gramont; de La Grille; Gros-Guillaume; Guébriant; Guéméné; Guise.

Mme d'Harambure; d'Harcourt; Haudessens; Durant de Hautefontaine; de L'Aubespine d'Hauterive; Henri IV; Mme d'Héquetot; Mlle Hilaire; Hobier; L'Hospital; d'Hozier; Mlle d'Angennes; Mme de L'Isle; Jeannin; Mlle Des Jardins; Jodelet; le P. Joseph.

Laffemas; Mme de Lalanne; Lambert; Du Landaye; Langey; Lanquetot; Launay; Laval-Boisdauphin; Lavedan; Lescalopier; B. de Lesfargues; Leu; Mlle Liance; Mme de Liancourt; Lignière; Mlle Lisette; De Cospeau de Lisieux; Mme des Loges; Lopez; Louis XIII; Louvigny; Yvon de Lozières; Luillier; Luynes; Alp. Du Plessis-Richelieu, card. de Lyon.

La princesse de Condé (Montmorency); Mme de Maintenon; Mme de La Maisonfort; Le Maistre; Malherbe; La Motte Houdancourt; Mme de Maransin; Mme Margonne; la reine Marguerite; Marigny; Marillac; Marolles; Marville; Massaube; Maucroix; Maugars; Maulny; de Maure; le duc de Mayenne; La Meilleraye; Ménage; Menant; Menillet; de Mesmes; Brachet de La Milletière; Miramion; Miraumont; Molière; Moncontour; Mondory; Montfleury; Montandre; Montarbault; Du Puget de Montauron; Montauzier; Montbazon; Montchal; Montmorency; Montsoreau; Morangis; de Bueil de Moret; Moriamé; Molins; Mourier; Du Moustier, peintre.

Neufgermain; Nicolaï; Ninon de Lenclos; Le Noir; La Noue Brasdefer; Mme de Nouveau; Sublet de Noyers; Larcher d'Olizy; De Nassau d'Orange; d'Orgemont; Luillier d'Orgeval; Gaston d'Orléans; Marion de L'Orme; d'Ossonne.

Le Page; Le Pailleur; Anne de Gonzague, palatine; Palavicino; De Castelpers de Panat; Gondi, arch. de Paris; Potel du Parquet; Pascal; Mlle Paulet; Pavillon; Peirarède; Pellot; Davy Du Perron; Perrot; Petit-Puis; Mme Pilou; Pisani; Bruslart de Puisieux; L. M. de Gonzague, reine de Pologne; Pommereuil; Pommeuse; Pompadour; Porchères; Portail; Ph. Des Portes; Priezac Du Puget; Mme de Quervez.

Racan; Raconis; Rambouillet; Rangouze; Des Réaux; Renevilliers; Mme de Reniez; de La Renouillère; les cardinaux de Retz, de Richelieu, de La Rochefoucault; Mme de La Rocheguyon; Rocher-Portail; Mme Roger; Rohan; Ruqueville; Du Ryer.

Mme de Sablé; Saint-Amant; Saint-Ange; Saint-Brisse; Saint-Chaumont; Saint-Étienne; Saint-Geran; Saint-Germain; Saint-Loup; le maréchal de Saint-Luc; Mme de Saint-Thomas; Mlle de Sallenauve; Salomon-Virelade; Samoys; Sarrazin; Mme Saulnier; Sauvage; Scarron; Scudéry; Seguier; Senas; Senne-

terre; Serran; La Serre; Servien; Sévigné; Silésie; Sillery; Simier; le comte et la comtesse de Soissons; Souscarrière; Sully; Mme de Souplicourt; Mme de La Suze; Mme de Sy.

Tallemant; Taloet; Tambonneau; Mlle Tanier; Tardieu; Témines; Termes; Mlle Thomas; Du Tillet; Toré; La Tour-Roquelaure; Du Tour; Trivelin et Scaramouche; Turcan d'Aubeterre; Thurin de Villeroy.

Valençay; Valeran; la Valiotte, comédienne; de Vandy; Varin; Vaubecourt; Vaugelas; Vautray; Vertamont; Mme de Vertus; Mme de Vervins; Duval de Coupeauville; abbé de La Victoire; Mme de Vieillevigne; Viète; Villa-Médiana; Villars; de Mornay de Villarceaux; Villemontée de Villenauxe; Villeneuve; la Villiers; Anne de Coligny de Wurtemberg; Vauquelin Des Yveteaux.

437.— *Librairie (La) de Jean*, duc de Berry, au château de Mehun-sur Yèvre, 1416. Publiée en entier pour la première fois d'après les inventaires et avec des notes, par Hiver de Beauvoir. In-8, 108 pages. Paris, Aubry.

438. — *Notes sur la Lorraine allemande*. Les Rhingraves et les reîtres pendant les guerres de religion du seizième siècle; par Louis Benoît. In-8, 58 p. Nancy, imp. Lepage.

439. — *Notice* historique et descriptive sur l'abbaye de Solignac; par l'abbé Texier. In-4, 19 p. et 2 grav. Paris, Didron. (3 fr.)

440. — *Notice* historique et militaire sur la ville de Montmédy. In-8, 154 p. et 2 pl. Verdun, impr. Pierson; Montmédy, lib. Pétré.

441. — *OEuvres de Rabelais*, augmentées de plusieurs fragments et de deux chapitres du cinquième livre restitués d'après un manuscrit de la Bibliothèque impériale, et précédés d'une notice historique sur la vie et les ouvrages de Rabelais. *Nouvelle édition*, revue sur les meilleurs textes, et particulièrement sur les travaux de J. Le Duchat, de S. de L'Aulnaye et de P. L. Lacroix, éclaircie, quant à l'orthographe et à la ponctuation, accompagnée de notes succinctes et d'un glossaire par Louis Barré, ancien professeur de philosophie. In-18 jésus, xxxv-612 pages. Paris, Garnier. (3 fr.)

442. — *Promenades* dans quatre châteaux historiques aux environs du Havre; Colmoulins, le Bec, le Tot, Gonfreville-l'Orcher; par L. A. Janvrain. In-8, 75 p. et 4 photogr. Le Havre, Costey.

443. — *Réflexions sur la miséricorde de Dieu*; par la duchesse de La Vallière; suivies de ses lettres et des sermons pour sa vêture et sa profession, par MM. d'Aire et de Condom. *Nouvelle édition*, revue, annotée

et précédée d'une étude biographique par M. Pierre Clément, de l'Institut. 2 vol. in-18 et portr. Paris, Techener.

444. — *Revue archéologique* ou recueil des documents et des mémoires relatifs à l'étude des monuments, à la numismatique et à la philologie de l'antiquité et du moyen âge, publié par les principaux archéologues français et étrangers et accompagné de planches gravées d'après les monuments originaux. Nouvelle série. Tomes I et II (année 1860). Paris, Didier (25 fr.)

La *Revue archéologique* fut fondée en 1844, sous le patronage de Letronne, Lebas, Charles Lenormant et quelques autres savants qui heureusement la soutiennent encore aujourd'hui. Après avoir continué pendant seize ans sa carrière entre les mains du libraire A. Leleux, elle est passée à la maison Didier et sous la direction de M. Alfred Maury. Les principaux travaux relatifs aux antiquités de notre pays que contient la première année de la série nouvelle sont une série d'articles de M. de Saulcy sur les expéditions de César dans la Grande-Bretagne et sur sa campagne contre les Helvètes; deux notes de MM. Maury et Chaudruc de Crazannes sur l'Apollon gaulois; une lettre de M. de Saulcy tendant à démontrer par l'inventaire d'une centaine de monnaies gauloises trouvées chez un collectionneur d'Alise-Sainte-Reine, que ce lieu est l'Alesia de César; un mémoire de M. Castan sur les tombelles et les ruines d'Alaise; une étude sur le tombeau de Jovin à Reims, par M. Loriquet; les ruines de Champlieu, par M. Viollet-le-Duc; l'histoire de trois îlots de maisons situés dans la Cité, à Paris, par M. Berty; l'église de Saint-Lyé (Aube), par M. d'Arbois de Jubainville; les peintures murales de l'église de Jumigny, par M. Ed. Fleury; l'usage des tablettes de cire, par M. Edel. du Méril; les filigranes du papier, par MM. Boyer et Vallet de Viriville; etc. La partie bibliographique du recueil est jusqu'à présent fort insuffisante; mais la chronique, où les lecteurs sont mis au courant des découvertes archéologiques dont la connaissance se répand chaque mois parmi les savants, est au contraire bien nourrie et pleine d'intérêt.

445. — *Souvenirs du marquis de Valfons*, vicomte de Sebourg, comte de Blandèques, baron d'Helesmes, lieutenant général des armées du roi, gouverneur du fort de l'Écluse (1710-1786), publié par son petit-neveu le marquis de Valfons. Paris, Dentu, VIII-428 pages in-12. (5 fr.)

446. — *Vindicte publique* (*La*) en France, jusqu'en 1847, par T. de Séchelles. 382 pages in-12. Fribourg en Brisgau, H. M. Poppen.

La première partie de cet ouvrage est consacrée à l'examen des lois et des tribunaux dans l'antiquité, au moyen âge et dans les temps qui ont précédé la révolution française. C'est une revue passionnée des iniquités que les hommes de toutes les époques ont commises au nom de la justice en se croyant les défenseurs de la société. Il faut joindre ce livre à celui que nous avons cité plus haut, sous le n° 370, page 240.

H.-L. BORDIER.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

ANNÉES 1859-1860.

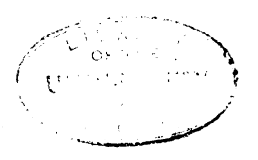
Objets d'administration.

Documents et notices historiques insérés dans le Bulletin.

Bibliographie.

Académies et Sociétés savantes.

Notes et nouvelles relatives à l'histoire et à l'archéologie.



FIN DE LA TABLE.

Paris. — Imprimerie de Ch. Lahure et Cie, rue de Fleurus, 9.










15c
112235
DC2
S65
ser2
1859-60

